



**Thèse présentée par
KOUASSI Kouadio
Edouard**

**UNIVERSITE ALASSANE
OUATTARA DE BOUAKE**

**Introduction d'innovations en milieu
paysan ivoirien : impact technique et
socio-économique des projets de
cacaoculture durable financés par le
Conseil du Café-Cacao à travers le FIRCA**

**20 novembre
2015**

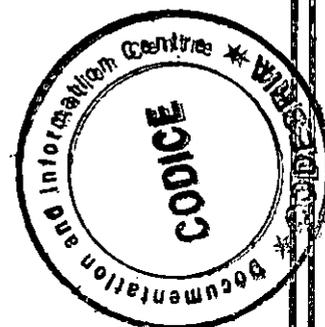


UNIVERSITE ALASSANE OUATTARA DE BOUAKE



UFR Communication, Milieu et Société
Département d'Anthropologie et de Sociologie

07.06.01
KOU
16302



THESE UNIQUE DE DOCTORAT

Mention : Sociologie
Spécialité : Socio-économie du développement rural

**INTRODUCTION D'INNOVATIONS EN MILIEU PAYSAN
IVOIRIEN : impact technique et socio-économique
des projets de cacaoculture durable financés par
Le Conseil du Café-Cacao à travers le FIRCA**

Présentée par :

KOUASSI Kouadio Edouard

Sous la direction de :

**Pr KOUASSI N'goran François, Maître de Recherches
Université Alassane Ouattara de Bouaké**

Soutenue publiquement le 20 novembre 2015 devant le jury composé de :

M. KOUAKOU N'guessan François	Professeur des Universités, Socio-anthropologue	Président du jury
M. KOUASSI N'goran François	Maître de Recherches, Socio-anthropologue Université Alassane Ouattara de Bouaké	Directeur de Thèse
M. AFFOU Yapi Simplicie	Directeur de Recherches, Socio-Economiste Université Félix-Houphouët Boigny d'Abidjan	Examinateur
M. MAIGA Alkassoum	Maître de Conférences, Sociologue Université de Ouagadougou	Examinateur
M. KOFFI Brou Emile	Professeur Titulaire, Géographe Université Alassane Ouattara de Bouaké	Examinateur

A LA MEMOIRE DE FEU DIEZOU KOUASSI, NOTRE CHER PERE.

A toi papa, je rends hommage. Homme de principe, de rigueur et de persévérance, tu as su insuffler à tes enfants le goût du travail et surtout, l'amour du travail bien fait. Papa, tes paroles pleines de sagesse retentissent encore en moi. Je me rappelle encore quand tu me disais sans cesse "**mon fils, sois patient et persévérant ; tout s'obtient avec le cœur**". Je me souviens aussi lorsque tu ne cessais de me dire, "**mon fils, tout ce qui est bien s'obtient dans la douleur**". Papa j'ai suivi tes recommandations et cela m'a permis aujourd'hui d'aboutir à la réalisation de ma thèse de doctorat comme tu l'as souhaité, mais hélas la mort a eu raison de toi plus tôt. De là où tu es, tes enfants que nous sommes, voudrions recevoir tes bénédictions car je suis convaincu que tu es de cœur avec nous. En ce jour mémorial de la soutenance de ma thèse de doctorat, je voudrais avoir une pensée pieuse pour toi. Repose en paix papa !

SOMMAIRE

SOMMAIRE	II
RESUME.....	III
REMERCIEMENTS	V
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	IX
AVANT PROPOS.....	XIII
INTRODUCTION GENERALE.....	1
MATERIELS ET METHODES.....	54
PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS	101
CHAPITRE 1 : ADOPTION DES BONNES PRATIQUES AGRICOLES (BPA) : ETAT DES LIEUX APRES LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS	102
CHAPITRE 2 : DE AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DES VERGERS ET DES CONDITIONS DE VIE DES PLANTEURS	152
DISCUSSION.....	204
CHAPITRE 4 : ANALYSE DE L'ADOPTION ET DE L'IMPACT DES PROJETS	205
CHAPITRE 5 : DEFIS SOCIO-ECONOMIQUES POUR UNE CACAOCULTURE DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE	256
CHAPITRE 6 : IMPLICATIONS THEORIQUES : DEMARCHES ET METHODES POUR UNE ADEQUATION ENTRE PERTINENCE AGRONOMIQUE ET LOGIQUE DES PLANTEURS.....	279
CONCLUSION GENERALE	313
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	323
TABLE DES MATIERES.....	346
ANNEXES	ii
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	xxxii
LES PUBLICATIONS	xxxv

RESUME

Le conseil agricole a de tout temps constitué le maillon faible de l'agriculture en Côte d'Ivoire. Depuis les temps coloniaux, les actions de conseil agricole menées auprès des paysans ont presque toutes abouti à des échecs, notamment dans la cacaoculture où les rendements sont restés très faibles et où les conditions de vie des planteurs restent précaires. Par conséquent, les perspectives d'une cacaoculture durable sont sérieusement mises en cause.

La présente étude pose le problème de l'impact des récentes innovations introduites dans le secteur de la cacaoculture ivoirienne en proie à de diverses menaces. Ces dernières années, plusieurs projets de régénération cacaoyère ont été initiés par les différentes structures de gestion de la Filière Café-Cacao qui se sont succédé pour faire face à ces menaces. Notre étude a donc pour objectif d'évaluer l'impact des différents projets de conseil agricole initiés par Le Conseil du Café-Cacao à travers le FIRCA, à l'intention des cacaoculteurs dans le cadre du Programme Quantité, Qualité, Croissance (2QC). Il s'agit, en effet, de mesurer le niveau d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) et l'impact sur la productivité des cacaoyères et sur les conditions de vie des planteurs. Notre étude envisage aussi de comprendre et d'expliquer les motivations qui guident l'adoption des BPA ou la persistance des Pratiques Culturelles Traditionnelles (PCT).

Pour ce faire, notre étude s'est inscrite dans une approche Connaissances, Attitudes, Pratiques (CAP) pour caractériser et quantifier la diffusion et l'adoption des BPA implémentées en milieu paysan dans les différentes régions de production en Côte d'Ivoire. Trois théories complémentaires (théorie de la diffusion, Modèle d'Acceptation de la Technologie et théorie du changement de comportement) ont été utilisées pour orienter l'analyse des données.

Une complémentarité entre l'approche sociologique et la démarche agronomique a permis d'aboutir aux résultats. Ceux-ci montrent que l'adoption reste difficile et sélective eu égard aux nombreuses contraintes, notamment économiques et sociales, auxquelles doivent faire face les planteurs. L'impact recherché au niveau de la productivité et des conditions de vie des planteurs reste donc peu évident.

Mots clés : Côte d'Ivoire, conseil agricole, cacaoculture durable, innovation, impact, adoption, Bonnes Pratiques Agricoles.

ABSTRACT

Agricultural advice has always been the weak link of Agriculture in Côte d'Ivoire. Since colonial times, actions Agricultural Advisory conducted with farmers have almost all ended in failure, especially in cocoa where yields have remained very low and the living conditions of farmers remain precarious. Thus, the prospects for a sustainable cocoa are seriously put into causes.

This study raises the question of the impact of recent innovations introduced in cocoa cultivation sector in Côte d'Ivoire, prey to various threats. In recent years, several cocoa regeneration projects have been initiated to deal with these threats. The study therefore aimed to assess the impact of various projects initiated by the Agricultural Advisory Board Café-Cacao through FIRCA, for cocoa farmers in the Program Quantity, Quality, Growth (2QG). Thus, the study attempt to measure the level of adoption of Good Agricultural Practices (GAP) and the impact on productivity of cocoa and the living conditions of farmers. She plans to understand and explain the motivations that guide the adoption of GAP or persistence of Traditional Cultural Practices (TCP).

To do this, she enrolled in a Knowledge approach, Attitudes, Practices (KAP) to characterize and quantify the diffusion and adoption of GAP implemented at farm level in different production areas in Côte d'Ivoire. Three complementary theories (diffusion theory, Model Acceptance of Technology and theory of behaviour change) were mobilized to guide data analysis.

Complementarity between the sociological and agronomic approach has lead to the results. These ones results show that the adoption is difficult and selective with respect to several constraints, including economic and social, faced by farmers. The desired impact in terms of productivity and living conditions of farmers remains invisible.

Keywords: Côte d'Ivoire, agricultural advice, sustainable cocoa production, innovation, impact, adoption, Good Agricultural Practices.

REMERCIEMENTS

Pour la réalisation de cette thèse, nous avons bénéficié du concours inestimable d'institutions et de personnes dont nous tenons à saluer l'action.

En ce qui concerne les institutions, notre reconnaissance va en particulier à l'endroit:

- de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké grâce à laquelle nous avons reçu la formation de base qui nous a permis aujourd'hui de réaliser cette thèse ;
- du Conseil du Café-Cacao, bailleurs de fonds du FIRCA et commanditaire de cette étude ;
- du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA). En acceptant de financer notre thèse, le FIRCA nous a donné l'occasion de bénéficier de moyens financiers nécessaires et d'un appui institutionnel pour engager dans les meilleures conditions nos travaux de thèse.
- du Council for the Development of Social Science Research In Africa (CODESRIA) qui nous a fait l'honneur de nous retenir parmi les lauréats de la session 2012 de son Programme de petites subventions pour la Rédaction de Thèses et Mémoires. A travers cette subvention, nous avons bénéficié de moyens financiers additionnels et surtout d'une bonne documentation, dissipant ainsi les derniers soucis qui pouvaient entraver la réalisation de notre thèse.

En plus de ces institutions, nos sincères remerciements vont à l'endroit des personnes dont nous avons bénéficié du soutien ou qui nous ont fait partager leur expérience. Nous souhaitons, au moment de la soutenance de cette thèse, exprimer notre gratitude à :

- Pr Kouassi N'goran François, notre Directeur de thèse, qui a guidé nos premiers pas en dirigeant nos travaux de recherche de Maîtrise et de DEA. Ses remarques et ses suggestions avisées ont contribué énormément à la qualité scientifique de notre étude ;
- Pr Babo Alfred qui a pris une part très active dans la réalisation de ce travail ; d'abord par sa disponibilité et ensuite par la pertinence de ses conseils, ses critiques et suggestions. Malgré son absence prolongée du pays et la distance, il a tenu à suivre de bout en bout le déroulement de notre étude ;

- Pr Kouakou N'guessan François, Président honoraire de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké dont la rigueur scientifique nous a permis d'avoir une bonne formation en méthodologie de recherche permettant de réussir, notamment notre mémoire de DEA qu'il a lui-même dirigé et d'avoir les atouts nécessaires pour réaliser cette présente thèse ;
- Pr Affou Yapi Simplicie, examinateur de notre travail, dont les remarques et suggestions, l'expérience et surtout l'implication personnelle ont permis d'améliorer la qualité scientifique ;
- Pr Koffi Brou Emile, examinateur, dont les remarques, les suggestions et la vision géographique ont été d'un grand apport à notre étude ;
- Pr Maiga Alkassoum, examinateur, qui a accepté de partager ses expériences avec nous malgré la distance. Ses critiques et suggestions ont apporté un plus à notre travail ;
- Dr Agniman Ackah Pierre, Directeur Exécutif du FIRCA, pour nous avoir permis d'effectuer un stage dans sa structure. Par cet acte, il a démontré son attachement à la recherche scientifique et sa grande vision du développement agricole ;
- M. Atsain Yao Léon, Directeur Exécutif Adjoint du FIRCA, qui nous a très tôt adopté et dont nous avons bénéficié de précieux conseils ;
- M. Kouamé Kouassi Joseph, Directeur du Département Café-Cacao et Autres Plantes Stimulantes (DDCCAPS) du FIRCA ; notre maître de stage, et son assistant, M. Yameogo Issiaka qui nous ont tous deux permis de bénéficier de meilleures conditions de stage et de recevoir des connaissances en agronomie indispensables à la réalisation de notre étude qui, faut-il le rappeler porte essentiellement sur des questions de développement agricole. A travers eux, nous voulons profiter de l'occasion pour saluer tout le personnel du FIRCA pour sa disponibilité et son esprit d'ouverture et de partage ;
- M. Kouassi Konan, notre grand frère, qui a eu confiance en nous et a continué d'assurer nos frais de scolarité durant notre cursus universitaire après la disparition de notre père. Que les autres frères et sœurs (Kouassi Adjoua Cathérine, Kouassi N'guessan Bala, Kouassi N'dri Raymond, Kouassi Akissi Aline, Kouassi Kouakou, Amani Attoungre, Kouamé Kouakou, Yao Kouadio Germain, Tahy Aka Pelé, Kouadio Kouassi, etc.) trouvent à travers lui, nos sincères remerciements. Nous ne saurions oublier nos mamans, Brou Yoboué et N'goran Amoin dont l'affection maternelle et le soutien spirituel ne nous ont jamais fait défaut tout le long de notre vie ;

- Dr Kouassi N'guessan, notre oncle, qui en plus de nous avoir stimulé à aller au bout de nos études universitaires a pris une part très active à la réalisation de notre thèse par ses conseils avisés et par ses corrections ;
- Mlle Kouadio Affoué Inès, notre conjointe, dont le soutien inestimable nous a permis d'entretenir l'espoir. Elle a su partager notre vision en restant digne pendant les moments les plus difficiles de la réalisation de cette thèse. Le faisant, elle nous a permis de redoubler de motivation et d'être plus conquérant ;
- Dr Kra Kouamé Antoine, notre compagnon de tous les jours dont nous avons bénéficié de conseils, du soutien moral, matériel et financier ;
- Dr Oura Kouadio Raphaël, notre chef d'équipe du Groupe d'Etude Rurale (GER), qui s'est impliqué personnellement en plus de ses conseils, de son soutien moral et financier, dans la réalisation de notre thèse ;
- Dr Irié Bi Tié Benjamin et M. Konaté Tiomon, pour leur sens de la vraie amitié. Au moment où nous étions dans les flots tumultueux de la vie, ces deux amis bouddhiques nous ont donné les conseils et les orientations appropriés qui nous ont permis de reprendre le chemin de la recherche qui a conduit à la réalisation de notre thèse.
- Tous nos parents de Kouassi-Kongokro, de Gbangbossou et de Kouadiotékro (Kagah Konan Edmond, Angama Kouassi, Mme Koffi Yvette, Mme Kouassi Louise, Yao Clément, Kanga Kouamé Félix, Kouadio N'guessan Norbert, Kouadio Yao Mathias, Dr Kouamé Konan, Dr Kanga Marcellin, Dr Yao Raoul, Dr Kouadio Marcellin, etc.) qui nous ont soutenus, d'une manière ou d'une autre, trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.
- Tous nos proches (Dr Loba, Dr Fofana Moussa, Dr Mazou, M. Kouassi N. Pierre, M. Diarrassouba Yaya, M. Aka K. Blaise, N'dri Edouard et à tous les autres) qui ont su nous encourager durant l'élaboration de cette thèse.

Nous disons merci aux institutions, aux personnalités et à tous ceux qui ont accepté de nous fournir les informations pendant les phases prospectives et pratiques de nos enquêtes : Le Conseil du Café-Cacao, l'ANADER, le CNRA, Technoserve, SOCODEVI, les chefs de villages visités, les responsables de coopératives et les paysans interrogés.

Enfin, à tous nos amis de la SGI-CI ainsi qu'à toutes ces personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette thèse, nous adressons nos sincères remerciements.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

2QC :	Programme national de développement durable de la Filière Café-Cacao dénommé 2 QC (Quantité, Qualité, Croissance)
ADR :	Animateur du Développement Rural
ANADER :	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ARCC :	Autorité de Régulation du Café et du Cacao
BAD :	Banque Africaine de Développement
BCC :	Bourse du Café et du Cacao
BNDA :	Banque Nationale pour le Développement Agricole
BPA :	Bonnes Pratiques Agricoles
CAA :	Caisse Autonome d'Amortissement
CAISTAB :	Caisse de Stabilisation et de Soutien des Produits agricoles
CAP :	Connaissance, Attitude, Pratique
CASA :	Crédit d'Ajustement du Secteur Agricole
CEF :	Conseil aux Exploitations Familiales
CEP :	Champ Ecole Paysan
CERAP :	Centre de Recherche d'Action pour la Paix
CGFCC :	Comité de Gestion de la Filière Café-Cacao
CICC :	Conseil Interprofessionnel du Café et du Cacao
CIDT :	Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles
CIMP :	Comité Interministériel des Matières Premières
CIRES :	Centre Ivoirien de Recherche Economique et Sociale
CIRT :	Centre Ivoirien de Recherche Technologique
CMED :	Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement
CNRA :	Centre National de Recherche Agronomique
CNS :	Conseil National des Sages de la filière café – cacao

Liste des sigles et abréviations

CODESRIA:	Council for the Developpement of Social Science Research in Africa
CSSPPA :	Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles
CTB :	Coopération Technique Belge
CZ ANADER :	Chef de Zone ANADER
DCCAPS :	Département Café-Cacao et Autres Plantes Stimulantes
DPV :	Diagnostic Participatif Village
DR ANADER :	Délégation Régionale de L'ANADER
Dreg CNRA :	Direction Régionale du CNRA
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DUS :	Droit Unique de Sortie
EF :	Etablissement Financier
ESA :	Ecole Supérieure d'Agronomie
FASR :	Facilités d'Ajustements Structurels Renforcés
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
FDA :	Fonds de Développement Agricole
FDPCC :	Fonds de Développement et de Promotion des activités des Producteurs de Café et de Cacao
FED :	Fonds Européen de Développement
FGCCC :	Fonds de Garantie des Coopératives de Café-Cacao
FIDA :	Fonds International pour le Développement Agricole
FIRCA :	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles
FMI :	Fonds Monétaire International
FRC :	Fonds de Régulation et de Contrôle
GC :	Groupes de Contact
GIZ :	Deutsche Gesellschaft für Internationale_Zusammenarbeit
GVC :	Groupement à Vocation Coopérative
HAP :	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

ICRAF :	International Center for Research in Agroforestry
IDEFOR :	Institut Des Forêts
IDESSA :	Institut Des Savanes
IFCC :	Institut Français du Café et du Cacao
INRA-SAD :	Institut National de Recherche Agronomique-Département Science pour l'Action et le Développement (Cacaoculteurs)
IRD :	Institut de Recherche pour le Développement
JAG :	Jean Abil Gal
Le Conseil du Café-Cacao	Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao
MAT :	Modèle de l'Acceptation de la Technologie
MINAGRA :	Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales
MINAGRI :	Ministère de l'Agriculture
MOTORAGRI :	Société pour la Motorisation de l'Agriculture en Côte-d'Ivoire
NP :	Non Participant aux formations des services de l'encadrement dans le cadre du projet 2QC
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OPA :	Organisation Professionnelle Agricole
PA :	Participant aux formations des services de l'encadrement dans le cadre du projet 2QC
PAC :	Parent Ami Communauté
PACA :	Parent Ami Communauté ANADER
PASA :	Programme d'Ajustement du Secteur Agricole
PD :	Parcelle de Démonstration
PDDA :	Plan Directeur du Développement Agricole
PFMA :	Plates-Formes Multi-Acteurs
PIB :	Produit Intérieur Brut
PPPP :	Plateforme de Partenariat Public-Privé

PPT :	Pépinières Pleine Terre
PRIMAC :	Programme d'Information sur les Marchés du Café et du Cacao
PS :	Pépinières Sachets
PCT :	Pratiques Culturelles Traditionnelles
PVAM :	Programme de Vente Anticipée à la Moyenne
RNA :	Recensement National de l'Agriculture
SACO :	Société Africaine du Cacao
SAF :	Société d'Agriculteurs de Cacaoculteurs
SATMACI :	Société d'Assistance Technique pour la Modernisation de l'Agriculture en Côte D'ivoire
SD :	Semis Direct
SICA :	Système Intégré de Conseil Agricole
SOCODEVI :	Société de Coopération pour le Développement International
SODEPRA :	Société pour le Développement des Productions Animales
STCP :	Programme de Développement Durable des Cultures Pérennes
TAR :	Théorie de l'Action Raisonnée
TCP :	Théorie du Comportement Planifié
TSCP :	Technicien Spécialisé en Cultures Pérennes
TSOPA :	Technicien Spécialisé en Organisation Professionnelle Agricole
UD :	Unité de Démonstration
UICN :	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

AVANT PROPOS

Le présent travail s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de notre thèse en vue de l'obtention du diplôme de doctorat unique en sociologie (option Socio-Economie du développement rural). Financée par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), notre étude vise avant tout, à expliquer le comportement des producteurs face aux innovations en matière de génération de vergers de cacao. En effet, l'étude ambitionne d'aider à connaître l'impact réel des actions financées depuis 2008 par le FIRCA pour le compte de la Filière Café-Cacao. L'ensemble des financements s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Quantité, Qualité, Croissance (2QC) dont l'objectif est *d'améliorer les revenus des producteurs et de leurs communautés par la valorisation de la production ivoirienne sur le marché national et international*. Portant sur le développement agricole, ce travail a suscité l'intérêt du Council for the Development of Social Science Research in Africa (CODESRIA) qui y a apporté une subvention.

Notre intérêt pour le monde agricole et plus particulièrement pour la cacaoculture ne date pas de la présente étude. En effet, il est né depuis nos travaux de recherche de Maîtrise, puis de DEA¹. Ces travaux nous avaient donné l'occasion d'étudier les coopératives de café-cacao de la Marahoué, région située dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Cela nous a permis de montrer leur capacité d'adaptation au système libéralisé ainsi que leur contribution au développement local. Enrichi par ces expériences passées, nous voulons saisir l'opportunité que nous offre ce présent travail pour approfondir nos connaissances, notamment sur la question de l'introduction des innovations en milieu paysan ivoirien, à travers les producteurs de cacao. La présente étude s'est effectuée dans les cinq principales régions productrices de cacao en Côte d'Ivoire (Sud, Est, Centre, Centre-Ouest et Ouest) suivant le découpage de l'Agence National d'Appui au Développement Rural (l'ANADER). C'est donc l'occasion pour nous de mieux comprendre et de clarifier les concepts d'innovation, de conseil agricole, d'adoption, d'impact et de cacaoculture durable que nos travaux passés n'ont pas permis d'aborder. Une revue de la littérature sur ces concepts clés nous a permis de nous inscrire dans un cadre théorique qui a orienté les démarches de recherche sur le terrain.

¹ Diplôme d'Etude Approfondies

INTRODUCTION

INTRODUCTION

L'introduction de notre étude se structure en quatre points : le contexte, la revue de la littérature, la problématique et le cadre théorique de référence.

1. Contexte et justification de l'étude

La filière Café-Cacao a initié et financé, à partir de la campagne 2006/2007, un programme de régénération des vergers de cacaoyers et de caféiers par la fourniture de matériel végétal amélioré, l'appui au traitement phytosanitaire et la formation des producteurs. Ce programme a été renforcé en 2009 et intégré dans un programme national d'appui au développement durable de la filière dénommé Programme 2QC (Quantité, Qualité, Croissance) avec pour objectif majeur : *améliorer les revenus des producteurs et de leurs communautés par la valorisation de la production ivoirienne sur le marché national et international.*

Chargé de faire exécuter, en qualité de maître d'ouvrage délégué du Conseil du Café-Cacao, les volets « génération de technologies et transfert de technologies », le FIRCA a financé trois projets de 2007 à 2011, à savoir :

- 1- le projet « appui technique aux producteurs de cacao bénéficiaires des semences du FDPCC au titre des campagnes 2006 /2007 et 2007/2008 » ;
- 2- le projet « Transfert des technologies d'amélioration de la productivité des vergers de caféiers et de cacaoyers et renforcement des capacités des coopératives » ;
- 3- le projet « Amélioration de la productivité des vergers de café et de cacao et de la qualité des produits au champ » en deux phases d'une année chacune.

Les composantes essentielles de ces projets sont les suivantes :

- la diffusion des technologies de réhabilitation et de conduite des plantations de caféiers et de cacaoyers ;
- la replantation sur jachère dans les anciennes zones de production de caféiers et de cacaoyers ;
- la formulation des besoins (recueil d'intentions) de diversification des activités des exploitations à base de caféiers et de cacaoyers ;

- l'appui technique aux producteurs bénéficiaires de produits phytosanitaires de la Filière Café-Cacao ;
- l'organisation des producteurs en vue de leur approvisionnement en semences améliorées et de leur participation aux activités de transfert des technologies ;
- la sensibilisation et la formation des producteurs sur la qualité du cacao et du café bord-champ à travers les parcelles de formation et les canaux locaux d'information de proximité.

Actualisé en 2012, l'objectif du Programme 2QC a été réajusté. Il intègre les intérêts des autres acteurs essentiels pour s'inscrire véritablement dans la perspective d'une cacaoculture et d'une caféiculture durable. Désormais, ce Programme vise à *sécuriser les revenus de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeurs du café et du cacao et à contribuer, en particulier, à la promotion du bien-être socio-économique des producteurs*. Pour ce faire, il se déploie sur six axes stratégiques, à savoir :

- 1- l'amélioration de la productivité des exploitations de Café et de Cacao ;
- 2- l'amélioration de la qualité, de la traçabilité et l'élaboration de la norme pour la durabilité du cacao ;
- 3- la commercialisation intérieure et extérieure ;
- 4- la promotion de la transformation, de la consommation intérieure et régionale et de la valorisation des sous-produits ;
- 5- le développement communautaire ;
- 6- la professionnalisation des producteurs et de leurs organisations.

Bien que le Programme 2QC concerne à la fois le cacao et le café, notre étude s'est focalisée sur le cacao, notamment en ce qui concerne le volet conseil agricole. Pour sa réalisation, notre attention s'est essentiellement portée sur l'axe 1, l'axe 2 et à la limite sur l'axe 6 qui s'inscrivent dans ce volet. Le principal résultat attendu de l'axe 1 est de parvenir à un rendement de 1 tonne/ha/an. Au niveau de l'axe 2, il s'agit principalement d'améliorer la qualité du produit marchand. En ce qui concerne l'axe 6, la principale attente est d'avoir des organisations représentatives et fortes.

De par ses objectifs, ce Programme suscite beaucoup d'espoir. Mais, après plus de 5 ans de mise en œuvre depuis son démarrage, le FIRCA ne dispose pas de données quantitatives et qualitatives sur l'impact du programme notamment au niveau du volet

conseil agricole. Il était donc important d'évaluer les effets et l'impact des financements apportés, auprès des bénéficiaires.

Cette évaluation est d'autant plus nécessaire que la cacaoculture ivoirienne est confrontée à de multiples défis. Ces défis sont, non seulement d'ordre agro-écologique ou environnemental, mais aussi économique et social. Pour répondre aux besoins économiques et sociaux, l'Etat ivoirien a mis l'accent sur l'accroissement des superficies. Malheureusement, à cause de la faiblesse du conseil agricole et d'une politique d'accompagnement peu adaptée, les plantations de cacaoyers se sont établies de façon itinérante avec un faible niveau d'intensification. Cette situation, combinée au développement non contrôlé des autres spéculations et à l'exploitation forestière, a entraîné la réduction drastique du couvert forestier ivoirien. De 16 millions d'hectares au début du siècle dernier, la superficie de la forêt dense est passée à 9 millions d'hectares en 1965, puis à 3 millions d'hectares au début des années 90 et actuellement à moins 2,5 millions d'hectares (Kouadjo & al., 2002 ; FAO, 2003a ; Koné & al., 2006). Lauginie (2007) parlera d'un « *saccage des milieux naturels par la hache, le feu et la machette* ».

Les conséquences sont énormes, notamment les changements climatiques qui exacerbent la pression parasitaire. Ces conséquences s'accroissent avec le manque d'entretien accordé aux plantations et entraînent la dégradation précoce du verger et le faible rendement des exploitations (400 à 500 kg/ha contre une norme de 2 à 3 t/ha par an) [CNRA, 2008 ; FIRCA, 2010]. On assiste alors à une double crise cacaoyère et foncière avec la détérioration des conditions de vie des petits exploitants (Ruf & Tanoh, 2008). Si le cacao leur a permis d'échapper à la misère dans les années 60 à 80, cela n'est plus le cas actuellement. Le paysage qu'offre l'espace cacaoyer est triste. Vieillissants, les planteurs n'arrivent plus à se soigner décentement et à faire face aux charges familiales, faute de moyens. Ruinés et emportés par la mort, la place est laissée aux jeunes analphabètes ou déscolarisés pour poursuivre l'aventure. Mais, la replantation du cacao devient très éprouvante pour la génération actuelle, contrariée par les conditions écologiques défavorables. Les difficultés dans la production vivrière et les mauvaises récoltes qui s'ensuivent montrent l'ampleur de l'effet des changements climatiques. Les paysans n'arrivent plus à se nourrir correctement, ils vivent dans l'insécurité alimentaire et luttent constamment contre la famine.

L'espoir renaît, heureusement, avec le programme de régénération cacaoyère axé sur la culture intensive et le respect des normes environnementales de production. Mais, les pratiques passées semblent avoir laissé des traces indélébiles tant sur le milieu naturel que social, suscitant des interrogations sur le développement d'une économie cacaoyère durable. Les enjeux sont donc énormes et appellent à engager des réflexions appropriées pour des mesures idoines.

Bref, comment garantir l'avenir de la cacaoculture ivoirienne en prenant en compte de façon exemplaire ces différents enjeux ? Telle est la préoccupation majeure des principaux acteurs de l'économie cacaoyère nationale et internationale. La question de la cacaoculture durable se pose donc plus que jamais avec acuité et mobilise toutes les énergies, tant au plan national qu'international. La première édition de la conférence mondiale du cacao organisée à Abidjan du 19 au 23 novembre 2012 atteste de l'importance économique et sociale du cacao et de la recherche d'une économie cacaoyère durable.

Aussi, le regard sociologique sur les mutations dans la cacaoculture ivoirienne, guidé par une ouverture sur l'économie et l'agronomie revêt-il un caractère heuristique indéniable. S'inscrivant donc dans une perspective interdisciplinaire de recherche de solutions pour une cacaoculture durable, notre travail a pour ambition de répondre aux questions pratiques que se posent le FIRCA et l'ensemble des acteurs de la filière sur l'impact du programme 2QC.

Pour atteindre les objectifs de l'étude, notre argumentaire s'est organisé en quatre principales étapes. La première concerne l'introduction, la deuxième se consacre à la méthodologie, la troisième rend compte des résultats de l'étude, la quatrième étape sert d'espace pour la discussion des résultats.

Pour y arriver, il s'imposait de construire une revue de la littérature susceptible de faire l'état des connaissances sur le sujet.

2. Revue de la littérature

Dans ce chapitre, il s'est agi d'abord de procéder à une conceptualisation qui a eu pour avantage de décliner les concepts en un cadre opératoire au moyen de la discussion. Cet exercice a permis de mieux comprendre les concepts clés. Ensuite, au-delà de ce travail conceptuel, nous avons fait le point sur les travaux concernant les transferts de technologies

et leur appropriation en milieu paysan. Ce bilan de la littérature a pour avantage de contribuer à une meilleure orientation de la problématique.

2.1. Discussion des concepts clés de l'étude

Notre cadre conceptuel s'est structuré autour de la dimension théorique de l'innovation.

2.1.1. Concept d'innovation

L'innovation, en terme général, peut renvoyer à l'innovation de produit, à l'innovation de procédé, à l'innovation organisationnelle ou encore à l'innovation managériale (Lamia, 2010). Dans le présent document, par le terme « innovation », nous désignons aussi bien « l'innovation-produit » que « l'innovation-processus » (Chauveau & al., 1999).

En analysant l'étymologie du mot innovation, on découvre que le terme vient du mot Latin 'novus'. Un verbe dont le sens varie selon l'objet en question. En fait, il peut signifier un simple renouveau ou un changement (de in- « dans » + novus « nouveau ») d'un objet en question ou il peut signifier, révolutionner ou inventer quelque chose de nouveau. Le dictionnaire Petit Robert définit l'« innovation » comme l'introduction de nouvelles choses, d'encore inconnu, idées ou manières de faire, une découverte, une nouvelle idée dans une chose établie.

Il est, toutefois, nécessaire de définir l'innovation comme concept tout en restant à distance des usages idéologiques du terme « Innovation ». Innover ce n'est pas inventer, ni imiter, c'est introduire quelque chose de nouveau dans une chose établie (Chauveau & al., 1999). Plus précisément, « *l'innovation peut être définie comme toute nouveauté introduite dans un système existant en vue d'en rendre le fonctionnement plus performant* » (Gu-Konu, 1999 :188). Chauveau, (1999) dira qu'au sens le plus large, c'est "*l'adoption d'une nouveauté*". Bref, la littérature sur le concept d'innovation permet de l'appréhender sous deux principaux aspects, à savoir : l'« innovation-produit » et l'« innovation-processus ».

L'innovation-produit est le vecteur matériel (ou organisationnel) de l'innovation (Tremblay, 2003). On l'associe le plus souvent au terme "innovation technique". Ces innovations techniques sont généralement présentées comme axées sur la modernisation des techniques, l'efficacité économique, l'optimisation des productivités, la croissance et la

structuration du monde des producteurs (Chauveau, 1997 ; Chauveau & al.,1999 ; Olivier de Sardan, 1995).

Cette vision orthodoxe de l'innovation, dont l'auteur le plus illustre est Schumpeter, stipule que l'innovation est :

« l'introduction de nouveaux produits (...), des changements techniques dans la production de bien déjà consommé, l'ouverture de nouveaux marchés ou d'une source de fourniture (...), une distribution améliorée, l'établissement d'une nouvelle organisation des affaires, tel les magasins à succursales, bref quelque manière de faire aller les choses différemment »².

Schumpeter (1954) définit les caractéristiques de l'innovation en cinq points essentiels, à savoir que :

- 1- l'innovation est imprévisible. Elle est une réaction créatrice qui ne se laisse pas saisir par notre appareil analytique. On ne peut compter avec aucune certitude sur son apparition, on ne peut la prédire d'aucune manière. Elle peut être comprise ex post, mais jamais ex ante ;
- 2- elle suppose l'apparition d'un nouveau type d'homme possédant des qualités spéciales ;
- 3- elle nécessite la création de nouvelles firmes ;
- 4- il n'y a pas de lien qui puisse la relier aux situations qui auraient existé en son absence
- 5- elle est distincte de l'invention et l'innovateur se distingue de l'inventeur.

Plusieurs critiques sont faites à cette vision orthodoxe de l'innovation que propose Schumpeter. Même si son analyse exerce toujours une grande influence sur nombre d'auteurs, elle ne permet pas de rendre compte des réalités spécifiques à l'agriculture, surtout les particularités que présente l'agriculture tropicale (Requier-Desjardins, 1999). Aussi, a-t-elle donné lieu, depuis quelques décennies, à des prolongements sous forme du courant néo-schumpeterien et évolutionniste. Tout en conservant, les intuitions essentielles de Schumpeter, ce courant a modifié l'approche initiale en intégrant, en particulier les données nouvelles de la production de l'innovation.

² Citation tirée de Business Cycles, p. 84, reprise dans Marty (1955 :88)

L'analyse évolutionniste de l'innovation conduit l'économiste à sortir de la définition orthodoxe et formelle de la rationalité économique. Ainsi, l'innovation n'est pas seulement centrée sur la dimension strictement micro-économique, mais traite aussi de la dimension macro-économique, à savoir : la contribution de l'innovation à la croissance économique, le processus de diffusion de l'innovation d'un secteur à l'autre (Nelson & Winter, 1981 ; Dosi, 1988 ; Le Bas, 1995). En effet, si on admet l'incertitude, parfois radicale associée à l'innovation, l'analyse de l'innovation doit logiquement s'appuyer sur une réinterprétation de l'examen des comportements économiques en dehors du paradigme de maximisation (Le Bas, 1986). Cette analyse privilégie, notamment la notion de rationalité procédurale, la dimension cognitive et la création (Chauveau, 1999).

L'une des caractéristiques majeures de la vision évolutionniste consiste à voir l'innovation comme un processus (Freeman, 1982). Contrairement à l'analyse économique orthodoxe qui ne s'intéresse pas au processus, voyant plutôt l'innovation ou le changement technologique comme une "boîte noire", les évolutionnistes mettent l'accent sur le processus même de l'innovation (Tremblay, 2003).

Chauveau & al. (1999) proposent de dépasser cette définition "*prométhéenne*" pour favoriser une conception qui "*relève de l'hybridation d'intérêts (au sens de conjonction), de groupes, d'organisations, de routine et de nouveautés*". En effet, le processus d'innovation ne réside pas dans la modification de l'intervention de départ, endogène ou exogène, mais dans la modification des pratiques antérieures (Colin, 1994). Fondamentalement, le processus d'innovation agricole est accompli par l'agriculteur (Sibelet, 1995). Celui-ci valorise une invention en l'intégrant à son système de production ; ceci l'amène à revoir ses pratiques et les relations qu'il entretient avec son entourage (Gafsi & al., 2007). Ce processus dépasse la mise en œuvre d'une technique. Innover c'est donc utiliser ou pratiquer une invention (Sibelet & Dugué, 2007).

Généralement, l'on s'intéresse à l'innovation-processus et à ses déterminants sous plusieurs angles de vue. En Agronomie, l'innovation revient à effectuer une modification ou une transformation d'un système technique (système cultural ou d'élevage) ou d'un mode d'organisation (Deffontaines, 1992). Cela revient à utiliser une invention ou à modifier une invention pour la rendre opérationnelle dans un contexte donné. L'angle agronomique privilégie l'entrée par "l'innovation technique" (Penot, 2001). La vision sociologique montre, quant à elle, que les déterminants de l'innovation sont le plus souvent ceux liés au « processus social ». De ce fait, analyser l'innovation paysanne revient à

l'approcher comme résultant d'une confrontation de l'extérieur (contraintes et incertitudes) avec l'intérieur (ressources, potentialités, opportunités et marges de manœuvres des agriculteurs), du local avec l'importé, du technique avec du social (Kouamé, 2007). Pour ce qui est de la conception anthropologique, complémentaire de la vision sociologique, innover par exemple, c'est introduire un changement technique, puis un changement social qui aboutit à une augmentation de la différenciation sociale (Chauveau & al., 1999 ; Sibelet & Dugué, 2007). L'angle économique est basé sur les analyses coûts/bénéfices, des revenus, de la productivité du travail (Tremblay, 2003). L'angle géographique peut introduire la spatialisation des données pour déterminer des flux ou des tendances régionales (Penot, 2007).

Nous inspirant de ces orientations, nous entendons par innovation, dans le cadre de la cacaoculture ivoirienne, une initiative d'acteurs locaux³ visant à apporter un élément nouveau de réponse à des problèmes, défis, contraintes et incertitudes auxquels ils sont confrontés. Aussi, cette initiative relève-t-elle d'une conjugaison d'efforts dont les cacaoculteurs sont chargés de traduire en action par l'appropriation des nouvelles façons de conduire leurs exploitations. Cet idéal n'est toujours pas réalisé selon les attentes, car l'innovation procède, en milieu paysan, de choix et de décisions tributaires de l'exploitation agricole dans son ensemble. Elle est associée, en effet, pour une bonne part, à des objectifs et à des situations personnalisées, propres au cacaoculteur. Elle reste aussi fortement attachée aux contextes sociaux, voire à la culture et à l'histoire.

Dans le contexte de la cacaoculture ivoirienne et des projets du Programme 2QC, le concept d'innovation est lié à la notion de « conseil agricole ». Aussi, est-il nécessaire de la cerner pour une meilleure circonscription de notre étude qui, plus est, porte sur le volet conseil agricole des activités du FIRCA.

2.1.2. Conseil agricole

Perçu comme un « *système d'innovation* » dans l'agriculture tropicale, le « *conseil agricole* » en est une partie intégrante et joue le rôle de médiateur entre les différentes parties (recherche, conseillers, agriculteurs, etc.) impliquées dans le processus d'innovation (Desjeux, 2009).

³ Nous désignons par acteurs locaux, les structures de recherche et de conseil agricole, les structures de financement, les exportateurs et les cacaoculteurs.

Les défis relevés par l'agriculture doivent beaucoup aux rôles importants des services de conseil et de vulgarisation agricoles qui font le lien entre la recherche agricole, les agriculteurs et les communautés rurales pour assurer la diffusion des connaissances, des informations et des technologies. Il s'agissait alors de passer de l'agriculture traditionnelle, caractérisée par un faible volume d'échanges, à une agriculture fortement intégrée dans l'ensemble de l'économie (Desjeux, 2009).

L'intervention des services de vulgarisation agricole est alors considérée comme l'un des facteurs permettant de favoriser l'augmentation de la productivité agricole. Toutefois, les dispositifs de conseil mis en œuvre ont fait l'objet de critiques car n'ayant malheureusement pas toujours permis d'atteindre les objectifs fixés (Dugué & Faure, 2001 ; Cerf & Magne, 2007 ; Dugué & *al.*, 2010). Mais, comment est-on arrivé à la notion de conseil agricole ?

Afin de se défaire d'un passif souvent connoté négativement, le terme "vulgarisation agricole" est de plus en plus délaissé au profit de la notion de "conseil agricole". Cette dernière englobe des notions plus étendues que le seul objectif d'amélioration des techniques agricoles (Desjeux, 2009). Mais, qu'est-ce qui a orienté le choix des chercheurs pour la notion de conseil agricole ?

Les difficultés rencontrées par la recherche et la vulgarisation agricole dans les années 70 pour faire adopter par les agriculteurs africains de nouvelles techniques ou, parfois, de nouveaux systèmes de culture ont amené certains chercheurs à s'intéresser au comportement des producteurs et au fonctionnement des exploitations agricoles. Les agriculteurs africains, comme ceux des autres continents, prennent leurs décisions en fonction d'objectifs précis relatifs au bien-être de leur famille et de l'état des ressources dont ils disposent (Dugué & Faure, 2001 ; Dugué & *al.*, 2010). Cela entraîne une relation de conseil plus complexe : des conseillers évoluant vers une posture de co-construction (Desjeux, 2009). Dans le cadre de nombreux dispositifs de conseil, la relation entre le conseiller et le producteur est de type prescriptif. Aussi, le conseiller se place-t-il dans le rôle de l'enseignant détenteur du savoir et le producteur dans celui de l'apprenant, avec un objectif de transfert des compétences et des connaissances (Cerf & Maxime, 2006). Mais, cette façon de faire, où le conseiller enseigne ce qu'il pense être bon au producteur, est mise en question et soulève de plus en plus de débats.

Ce type d'approche devient inapproprié dans un contexte d'accroissement des incertitudes et des risques en agriculture (Cerf, 1996a). En réalité, les planteurs doivent faire face à des situations singulières de plus en plus croissantes. Ainsi, prétendre renforcer les capacités des agriculteurs à maîtriser leur environnement de production par l'apport de réponses prédéfinies semble être moins adéquat. Il est donc nécessaire de travailler à l'élaboration conjointe (entre l'agriculteur et le conseiller) d'une réponse adaptée à un problème donné, et le plus souvent spécifique.

Cette notion de co-construction est primordiale, et il apparaît ainsi important d'améliorer la relation conseiller-agriculteur (Röling & Wagemakers, 1998). Le conseiller doit dans ce contexte accepter les arguments des agriculteurs (Cerf, 1996b) et ne plus se considérer comme seul détenteur du savoir et des connaissances (Adams, 2000).

La qualité de la relation entre agriculteurs et conseillers apparaît donc comme l'une des clés de voûte permettant d'améliorer le système de conseil. Ainsi, dans certaines situations, le conseiller peut jouer un rôle de médiateur afin d'animer des réflexions au sein d'un groupe d'agriculteurs. Ceci permet de garantir l'adhésion des agriculteurs ainsi que le succès et la bonne réalisation des objectifs affichés.

Quel est l'état des lieux au niveau de la conduite des projets du Programme 2QC ? Est-ce que les outils de formation s'accommodent-ils avec cette vision nouvelle du conseil agricole ? A quelle étape du processus d'implémentation des technologies de régénération cacaoyère intervient la co-construction ? Autrement dit, à quel moment associe-t-on les planteurs dans le processus de transfert des technologies ?

L'approche Champ Ecole Paysan (CEP) utilisée dans le cadre du Programme Quantité, Qualité, Croissance (2QC) semble répondre à cette nouvelle orientation du conseil agricole. Cet outil donne l'occasion aux planteurs d'observer ensemble avec le conseiller agricole la plantation et de prendre les décisions qui s'imposent (Sonii, 2005). Désormais, on assiste à un dialogue entre le conseiller et les planteurs ; ceci permet à ces derniers de découvrir par eux-mêmes les anomalies que comportent leurs champs et de participer activement aux recherches de solutions, soutien l'auteur. Cependant, l'outil CEP semble se focaliser essentiellement sur la parcelle agricole, c'est-à-dire sur les aspects agronomiques de l'exploitation agricole. L'intérêt de notre étude sera donc de vérifier comment ce nouveau partenariat entre planteurs et conseillers agricoles se vit concrètement

en milieu paysan car le développement agricole est de plus en plus engagé dans des processus plus larges.

L'intervention pour engager et accompagner le processus de développement agricole est, aujourd'hui, un élément clé au sein de certaines théories de l'activité⁴ (Cerf & Magne, 2007). Aussi, Dugué & Faure (2001) proposent-ils l'approche CEF (Conseil aux Exploitations Familiales) pour une nouvelle orientation dans les transferts de technologies aux agriculteurs, notamment ceux d'Afrique de l'ouest. L'approche CEF se place historiquement dans une longue évolution des interventions en milieu rural. Celles-ci ayant été marquées par de multiples efforts, mais souvent contestables d'« *encadrement des paysans* » ou de « *vulgarisation* » dans le cadre de multiples projets à base régionale ou nationale (Dugué & Faure, 2001). La vulgarisation classique n'étant plus à mesure de prendre en compte toutes les composantes des interventions en milieu rural, il est plus indiqué d'employer le terme Conseil aux Exploitations Agricoles (CEF) selon ces auteurs.

Cette approche a pour avantage, en effet, de recouvrir plusieurs types de conseil. D'après ces auteurs, les différents types de démarche rassemblés sous le vocable de Conseil aux Exploitations Familiales partagent tous un esprit commun pouvant se résumer aux aspects suivants :

⁴ Issue des travaux des théoriciens et psychologues soviétiques (Vygotsky, Leontiev, etc.), La théorie de l'activité situe la conscience dans la pratique quotidienne et affirme que les actions sont toujours insérées dans une matrice sociale composée d'individus et d'artefacts. A l'origine de cette théorie, les travaux de Vygostky (1924) qui privilégiait comme unité d'analyse, l'activité. Pour lui, l'activité du sujet comporte des composantes psychiques, corporelles et artefactuelles : elle est médiatisée par ces outils (cognitifs et matériels).

La théorie a connu un réel développement avec Leontiev (1974) qui a démontré que l'activité a une structure hiérarchique de trois niveaux, à savoir : 1- l'activité ; 2- l'action ; 3- l'opération. Ainsi, il définit trois niveaux de régulation de l'activité que sont l'efficacité (rapport entre but visé et les résultats obtenus), l'efficience (rapport entre but et moyens) et le sens (rapport entre but et mobile).

La théorie a été poursuivie notamment par Engeström (1999) qui a développé le schéma triangulaire de l'activité avec comme triangle initial : règles, communauté, division du travail, produit de l'activité, les contradictions internes à un système et entre plusieurs systèmes comme moteur du changement. Initialement Engeström souligne l'influence culturelle et historique sur l'activité.

- *« le CEF est une démarche globale qui permet au producteur d'analyser sa situation y compris celle de sa famille, de prévoir, de faire des choix, d'ajuster ses choix antérieurs, d'analyser et d'évaluer ses activités ; il s'agit de placer les familles rurales au centre de la fonction de conseil ;*
- *le CEF est un processus de renforcement des capacités des paysans à maîtriser les différentes facettes de leur activité (production agricole et autres activités génératrices de revenus, organisation du travail, transformation et commercialisation) afin d'atteindre leurs divers objectifs familiaux ; il repose sur des méthodes d'apprentissage (incluant formation, échanges d'expériences, valorisation des savoirs paysans...) et d'aide à la décision (outils divers : trésorerie, marge brute, suivi technico-économique des productions...)* ;
- *les expériences de CEF s'insèrent dans des réalités paysannes qu'il faut bien connaître. En effet, les producteurs engagés dans ces démarches font partie de réseaux d'échanges de techniques et de savoirs locaux qui peuvent être de puissants vecteurs de démultiplication de l'impact du CEF au-delà des adhérents. Dans un milieu rural donné, il est important d'identifier ces réseaux d'échanges et les personnes « clés » (responsables d'organisations paysannes, leaders d'opinion, paysans expérimentateurs...) et de s'assurer que les démarches de CEF y sont articulées. » (Dugué & Faure 2001 : 9).*

Est-ce que les outils du Programme Quantité, Qualité, Croissance (2QC) s'inscrivent dans cette perspective ? Les conseils qu'ils proposent sont-ils partiels ou englobent-ils les différentes préoccupations liées à l'exploitation agricole ? Cela ne semble pas encore être le cas puisque les formations dispensées aux cacaoculteurs sont essentiellement focalisées sur des thèmes techniques telles que les Bonnes Pratiques de production de plants, les Bonnes Pratiques de mise en place, les Bonnes Pratiques de conduite des vergers, les Bonnes Pratiques récolte et post-récolte, etc. Autrement dit, le conseil se limite principalement à la parcelle agricole.

Pour une meilleure optimisation du CEF, il est nécessaire d'intégrer non seulement l'ensemble de l'exploitation agricole, mais aussi de créer un environnement économique sécurisé et des politiques régionales et nationales favorables aux exploitations familiales. Ceci semble difficile à réaliser en l'état actuel des choses, surtout dans le contexte de la cacaoculture ivoirienne. L'instabilité de la filière cacaoyère est source d'insécurité économique, rendant difficile la gestion prévisionnelle des exploitations agricoles. L'application optimum et profitable du CEF se trouve ainsi menacée. Comment garantir

alors, l'adoption et la diffusion des bonnes pratiques dans la cacaoculture et assurer un réel impact sur les rendements et les conditions de vie des planteurs ivoiriens ?

2.1.3. Concept d'adoption

L'*adoption* d'une innovation est une décision permettant la pleine utilisation d'une idée nouvelle comme seule voie favorable pour résoudre un problème (Rogers, 1983). Cette définition montre que l'adoption est consécutive à une prise de décision, mais elle n'indique pas le siège de ce processus de prise de décision. Ainsi, selon Van Den Ban & al. (1994) l'adoption est un processus mental qui commence depuis le premier contact de l'individu avec l'innovation, jusqu'à l'étape de rejet ou d'acceptation. A partir de cette définition, les chercheurs ont conceptualisé l'adoption comme étant un processus qui se produit dans le temps et qui consiste en une série d'actions. Rogers (1983) a distingué cinq phases dans cette série :

- 1- la connaissance qui est la phase d'information ;
- 2- la phase d'intérêt où l'individu développe une envie active à avoir plus d'information sur l'innovation ;
- 3- la phase d'évaluation où l'individu compare l'innovation aux pratiques existantes et ses exigences à sa situation actuelle ;
- 4- la phase d'expérimentation où l'individu essaie l'innovation à petite échelle pour voir de façon pratique ses performances ;
- 5- la phase d'adoption où l'individu utilise de façon continue et à grande échelle l'innovation avec satisfaction.

Dans notre étude, l'adoption est perçue selon deux points de vue : l'angle agronomique et l'angle sociologique. Du point de vue des agronomes l'adoption est l'utilisation d'une nouveauté, notamment les nouvelles technologies agricoles par un exploitant agricole pendant au moins trois années consécutives (FIRCA, 2008a ; Frezel, 2010). Ramener à notre étude, on dira que l'adoption est l'application pendant trois ans successifs des Bonnes Pratiques Agricoles, spécifiquement celles relatives à la cacaoculture.

L'angle sociologique va au-delà de cette conception agronomique. Pour les sociologues, en effet, l'adoption d'un nouvel outil consiste à l'utiliser de façon continue et

durable (Bidaud, 2013 ; Dabiré & al., 2012). Il s'agit aussi de partager la nouveauté avec l'unité familiale, le voisinage ainsi qu'avec d'autres membres de sa communauté, voire au-delà (Sabourin & Tonneau, 1998). De ce point de vue, on ne saurait parler d'adoption que quand une nouveauté est utilisée ou appliquée durablement par un grand nombre de personnes au sein d'une communauté ou d'un groupe donné. Au regard de cette conception sociologique, nous considérons dans notre étude comme ayant été adoptées, les techniques ou les paquets technologiques qui sont régulièrement appliqués par un grand nombre de cacaoculteurs au moins depuis le démarrage des projets. Nous concevons donc l'adoption au-delà des bénéficiaires directs des projets car l'impact d'une action se mesure surtout à travers ses effets sur les non bénéficiaires (Graugnard, 1999).

2.1.4. Notion d'impact

L'impact se rapporte le plus souvent aux changements apportés suite à l'introduction, dans un système social et économique existant, d'une nouvelle activité et/ou technologie, en fonction des objectifs ou des stratégies initiaux (Acheroy, 2005). L'impact peut être environnemental, technologique, économique, social, culturel ou politique.

En effet : « l'impact d'une action de développement, c'est la situation issue de l'ensemble des changements significatifs et durables, positifs ou négatifs, prévus ou imprévus, dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes et pour lesquels un lien de causalité direct ou indirect peut être établi avec l'action de développement. » Graugnard, (1999 : 12).

Ainsi, l'impact devra prendre en compte les changements au niveau de l'individu, de son groupe d'appartenance et de son milieu de vie. L'impact se situe donc à l'échelle individuel ou « *micro* » (amélioration de revenus ; de position sociale ou de capacités) et l'échelle sociétale (structuration du tissu socio-économique).

S'interroger sur l'impact d'une intervention revient, en effet, à se demander si l'intervention a vraiment marqué une différence dans la vie des bénéficiaires visés. De quelle façon a-t-elle amélioré la qualité de vie des personnes (démunis) ou contribué à un changement social ? Les résultats de l'intervention ont-ils été durables ou se sont-ils évanouis après l'achèvement de l'intervention ?

Cependant, pour la plupart des partisans de l'amélioration des évaluations d'impact, savoir ce qui marche ou ce qui ne marche pas, n'est pas suffisant, il faut comprendre « *pourquoi* ». En effet, « *les études d'impact doivent toujours se fonder sur un principe suivant lequel l'impact est le résultat d'une interaction complexe entre l'intervention et son contexte. Les projets sont mis en œuvre dans un contexte sociétal (et naturel) dont l'importance est cruciale pour les conséquences et l'impact.* » (Folke, 2005 :4).

Dès lors, le concept d' « *intervention* » doit lui-même être perçu comme un processus en cours qui se construit et se négocie socialement plutôt que comme l'exécution d'un plan d'action déjà arrêté dont les conséquences sont attendues (Folke, 2005). Aussi, l'analyse doit-elle se concentrer sur la pratique d'intervention plutôt que sur le modèle d'intervention. Toutes les interventions doivent être appréhendées dans leur contexte social, culturel, économique et politique. D'ailleurs, le changement n'est pas prioritairement provoqué par des interventions planifiées, mais par les efforts des gens agissant en tant qu'individus, ménages ou groupes, dans leur propre intérêt et/ ou dans l'intérêt d'une communauté plus large (Folke, 2005).

Ces différentes conceptions de la notion d'impact orientent la présente étude dont l'objectif est d'évaluer l'impact des projets réalisés dans le cadre du Programme 2QC. Nous voulons comprendre les changements issus de ces projets en ayant surtout à l'esprit que ceux-ci sont des « *construits sociaux* » (Crozier & Friedberg, 1977).

L'obtention de l'impact souhaité par les projets du Programme 2QC passe par la mise en œuvre effective des résultats de la recherche. Ces résultats connus, notamment, sous le vocable de « *Bonnes Pratiques Agricoles* » dont l'adoption est supposée garantir de meilleures performances agricoles.

2.1.5. Notion de Bonnes Pratiques Agricoles

La promotion des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) dont le but est de prendre des mesures concrètes afin d'atteindre l'Agriculture et le Développement Rural Durables (ADR) s'inscrit dans le cadre de l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) [FAO, 2003b]. Ce concept de BPA a évolué au cours des dernières années dans le contexte de la mondialisation des économies agricoles confrontées à trois défis majeurs (FAO, 2004) : i) améliorer la sécurité alimentaire, les moyens d'existence et les revenus en milieu

rural ; ii) satisfaire aux exigences croissantes et diversifiées pour la salubrité des aliments et d'autres produits ; iii) conserver et protéger les ressources naturelles.

Ces défis peuvent être relevés en partie grâce à de Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), une approche qui vise à appliquer les connaissances disponibles en vue d'améliorer la durabilité environnementale, économique et sociale de production (FAO, 2003b). Basé sur les principes de durabilité, le but des BPA est d'atteindre des résultats spécifiques souhaités, en tenant compte des contraintes des agriculteurs et des incitations à appliquer les pratiques conformes à la demande des marchés dans ce contexte particulier (FAO, 2005).

Il s'agit donc d'aider les principaux acteurs (agriculteurs, transformateurs, commerçants, consommateurs et les gouvernements) à jouer pleinement leur rôle et à assumer leurs responsabilités dans la recherche de systèmes de production agricole durables. Des systèmes qui devront être viables sur le plan social, rentables sur le plan économique et productifs tout en protégeant la santé et le bien-être des humains et des animaux, et l'environnement (FAO, 2004). Aussi, des méthodologies comme la lutte intégrée contre les ravageurs et l'agriculture de conservation ont-elles été mises au point pour traiter certains problèmes spécifiques de production. Des normes de qualité des denrées alimentaires sont établies dans le cadre du *Codex Alimentarius*⁵ (FAO, 2005).

Toutefois, le terme « BPA » a encore une signification divergente pour les différentes parties prenantes et est utilisé dans une variété de contextes (FAO, 2005). Dans la plupart des pays développés ayant relevés le défi de la productivité à l'hectare, l'accent en matière de Bonnes Pratiques Agricoles est mis davantage sur :

- les règles à l'usage des travailleurs (les pratiques à respecter par les travailleurs, le lavage des mains, vêtements et chaussures, blessures et maladies) ;
- les bâtiments agricoles et accès (entretien des installations, systèmes de drainage et d'égout, toilettes et lavabos, lutte contre les parasites dans les bâtiments agricoles, accès) ;
- le matériel (entretien et étalonnage du matériel, conception, construction et installation du matériel) ;

⁵ Le *c o d e x a l i m e n t a r i u s* vise à garantir des denrées alimentaires sûres et saines pour tous et partout.

- l'eau (qualité de l'eau, traitement de l'eau) ;
- le nettoyage et l'assainissement ;
- les intrants agricoles (réception des intrants, entreposage général, entreposage de produits potentiellement dangereux, entreposage et élimination des déchets agricoles) ;
- l'expédition (traçabilité et rappel des produits, tri et emballage, véhicules de transport, chargement et déchargement)
- les productions végétales (évaluation des sols et de l'environnement, emploi de pesticides, emploi d'éléments nutritifs, outils et contenants de récolte). [Blakely & al., 2008].

Dans le contexte de la cacaoculture et en ce qui concerne notre étude, les BPA recouvrent trois dimensions essentielles : les aspects techniques, les aspects sociaux et les aspects environnementaux (Sonii, 2005 ; FIRCA, 2008b ; FIRCA, 2011a).

Les aspects techniques sur lesquels les efforts sont particulièrement concentrés pour des besoins de productivité concernent les itinéraires techniques ou les paquets technologiques issus de la recherche agronomique dont la bonne application concourt à l'amélioration du rendement des cacaoyères. Ces paquets technologiques ou bonnes pratiques de production sont regroupés en quatre grands groupes (Sonii, 2005 ; FIRCA, 2008b ; Kebe & al., 2009 ; FIRCA, 2011a) :

1- les bonnes pratiques de production de plants ;

- *l'utilisation du matériel végétal amélioré,*
- *l'ensemencement des fèves dans des pots disposés en double rangée de 20,*
- *la conduite des plantules sous ombrière,*

2- les bonnes pratiques de mise en place ou d'installation des cacaoyères ;

- *la reconnaissance d'un sol adapté à la cacaoculture,*
- *le planting dans des trous de 40 cm x 40 cm x 40 cm,*
- *le respect du dispositif de plantation 3 m x 2,5 m,*
- *l'association de bananiers au dispositif de 3 m x 2,5 m,*
- *la taille de formation, etc.*

3- les bonnes pratiques de conduite des vergers ;

- *la taille d'entretien ou égourmandage,*

- *la récolte sanitaire*
- *la gestion des résidus de récolte,*
- *l'application des produits agro-chimiques,*
- *l'utilisation raisonnée et appropriée des produits agrochimiques,*
- *la taille de restauration, etc.*

4- les bonnes pratiques de récolte et post-récolte ;

- *l'espacement de récolte de 15 jours au plus,*
- *la bonne fermentation sur 6 jours avec 3 brassages,*
- *l'utilisation des bonnes aires de séchage (claie et séchoir amélioré), etc.*

Les aspects sociaux des BPA dans le contexte de la cacaoculture portent sur (Sonii, 2005 ; FIRCA, 2008b ; FIRCA 2011a) :

1- la santé et la sécurité au travail ;

- *la manipulation des produits,*
- *la conservation des produits,*
- *l'application des produits,*
- *la conservation et utilisation des restes des produits agrochimiques,*
- *la gestion des emballages des produits agrochimiques,*
- *la qualité des personnes qui appliquent les produits (personnes formées ou non, âge, sexe),*
- *l'utilisation des EPI (Equipements de Protection Individuelle),*
- *le respect des délais d'entrée après traitement.*

2- les bonnes pratiques d'emploi ;

- *la liberté d'agir des travailleurs,*
- *le traitement décent des travailleurs,*
- *le respect du droit du travail,*
- *le travail abusif des enfants à éviter.*

Les aspects environnementaux portent sur :

- *la protection et la gestion des sols ;*
- *la protection de la faune ;*
- *la protection des écosystèmes (forêt et biodiversité) ;*
- *la protection des cours d'eau ;*
- *l'utilisation rationnelle des pesticides ;*

- *le respect des zones protégées ;*
- *la préservation et l'introduction d'arbre à la création des cacaoyères.*

C'est la prise de conscience et surtout l'adoption de ces BPA qui permettra de garantir une cacaoculture durable.

2.1.6. Notion de cacaoculture durable

Le concept de « *cacaoculture durable* » s'inscrit dans celui d'« *agriculture durable* » qui est lui-même un démembrement du *développement durable*. Utilisée pour la première fois par l'UICN⁶ dans son ouvrage « *Stratégie Mondiale pour la Nature* » en 1980, l'expression « *développement durable* » sera consacrée par la conférence de Rio en 1992 sur l'environnement et le développement. Il correspond à une double prise de conscience que le stock de ressources naturelles disponibles est limité et que les processus de développement induisent des externalités négatives (déchets, pollution, érosion, etc.).

Ces deux aspects pouvaient remettre en cause, à terme, la durée de la croissance et la poursuite du développement (Ballet & al., 2004). Il fallait repenser le développement en tenant compte de ces deux contraintes et gérer de façon correcte les interactions entre l'économie et l'environnement afin de répondre aux besoins actuels des populations, sans pour autant sacrifier ceux des générations futures (Dubois & al., 2001). Le rapport Brundtland intitulé « *Notre avenir à tous* » (CMED⁷, 2005) popularise ce concept, à partir de 1987, en présentant le développement durable comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».

Le « *développement durable* » souligne donc le fait qu'il est important de léguer aux générations futures un environnement, qu'il soit écologique, économique ou social aussi bon, voire meilleur que celui dont nous bénéficions actuellement (FAO, 2009). Pour Dubois & al., (2001), la durabilité de ce patrimoine impose un changement de comportement comme on peut s'en convaincre à travers ce passage :

« En termes de capital, cela impose de protéger et d'accroître le montant actuellement disponible, sous différentes formes, pour que les générations futures

⁶ UICN : Union Internationale pour la conservation de la Nature

⁷ La Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement

puissent bénéficier d'un montant par tête au moins équivalent pour assurer la poursuite de la croissance » (Dubois & al., 2001 : 6).

Ce nouveau concept exprime la rupture de l'idéologie du développement et de la modernisation qui a prévalu depuis la seconde guerre mondiale. Il est formalisé à partir de trois piliers (Bihannic & Guillou, 2011). Le *pilier écologique ou environnemental* a trait au respect de l'environnement, à la dynamique naturelle, à la gestion des ressources naturelles. Le *pilier économique* renvoie à l'efficacité, à la dynamique, à la cohérence économique. Le *pilier social* porte sur les questions d'équité sociale, de solidarité, de lien social, d'identité culturelle. Le développement durable vise donc à réconcilier la croissance économique avec la protection de l'environnement et la cohésion sociale.

De par ses modes de production intensifs ou extensifs, sa fonction de production alimentaire et l'utilisation particulière qu'elle fait des ressources environnementales, l'agriculture est l'un des domaines les plus concernés par la question du *développement durable* (Charvet, 2007 ; Humbert, 2008). En effet, le développement agricole des 50 dernières années a engendré des dysfonctionnements au niveau social, économique et écologique (Jollivet, 2001). Partant de ces dysfonctionnements, l'« *agriculture durable* » consiste à concilier la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social (www.developpement-durable.gouv.fr). Elle suppose donc de préserver la biodiversité, de contribuer à un environnement respectueux de la santé, de contribuer à la lutte contre les changements climatiques et de s'adapter à ces derniers.

Vu sous cet angle, la « *cacaoculture durable* » consiste, dans notre étude, en une cacaoculture respectueuse de l'environnement et soucieuse du bien-être économique et social des producteurs et de la santé des consommateurs. Aujourd'hui le secteur du cacao, notamment en Côte d'Ivoire, est confronté à de nombreux défis tels que les faibles rendements et le faible niveau de revenu des cacaoculteurs. Aussi, l'amélioration de la situation financière des producteurs est-elle nécessaire pour éviter le découragement de ces derniers. Cela nécessite d'accroître le rendement et d'assurer l'amélioration de la qualité des fèves mises sur le marché tout en favorisant le passage d'une cacaoculture de subsistance à une cacaoculture plus dynamique et plus adaptée au marché moderne. Désormais, le producteur de cacao sera un véritable entrepreneur agricole pour sa filière, un professionnel qui respecte les Bonnes Pratiques Agricoles ; ceci aura un impact positif sur ses revenus. En résumé, du producteur au consommateur, les principaux enjeux pour une cacaoculture durable (RSCE, 2007) sont :

- accroître la rémunération des producteurs et valoriser leur savoir-faire ;
- maîtriser et intensifier la production pour la rendre plus compétitive tout en respectant durablement l'environnement ;
- maîtriser l'impact des ravageurs et des maladies par des moyens de lutte et de contrôle intégrés ;
- sécuriser les approvisionnements pour satisfaire les demandes, en préservant aussi la qualité sanitaire des produits à base de cacao ;
- mettre en place des coopératives capables de participer aux prises de décisions concernant les intérêts du monde rural, de participer aux définitions des politiques agricoles, commerciales, fiscales, etc. et de contribuer à la modernisation des systèmes d'exploitation, à la professionnalisation et à la promotion économique et sociale des producteurs ;
- renforcer le Partenariat Public-Privé ;
- adopter une nouvelle attitude qui prend en compte les intérêts de tous les partenaires ;
- renforcer la recherche qui reste l'outil de choix pour résoudre les problèmes techniques qui se posent aux producteurs ;
- renforcer l'expertise des structures de conseils agricoles ;
- opérer une durabilité sociale qui passe nécessairement par le développement du capital humain (éducation, santé, sécurité alimentaire, etc.) et du capital social (relation sociale, cohésion sociale, solidarité, etc.).

2.2. Etat des lieux sur les transferts de technologies et leur appropriation en milieu paysan

Introduire et faire adopter des technologies dans le processus de production agricole est une préoccupation récurrente dans le monde paysan. Des organismes de recherche et de conseil agricole à l'Etat en passant par les agriculteurs, tous sont préoccupés par la question. Notre étude portant sur l'introduction d'innovation en milieu paysan, il convient de faire l'état des lieux sur le transfert des technologies et leur appropriation afin de mieux la circonscrire.

2.2.1. Vicissitudes des transferts de technologies à travers quelques exemples

Pour impulser le changement technique dans les agricultures africaines, la voie longtemps privilégiée est le transfert « pur et simple » des résultats de la recherche agronomique (Milleville, 1999). Ces résultats sont présentés généralement sous-forme de paquets technologiques autour de « matériel végétal » à haut rendement adaptés aux contraintes physiques et écologiques, précise l'auteur. Selon cette approche, le rôle de la vulgarisation ou du conseil agricole est de faire adopter par les agriculteurs les modèles préconisés. Mais cette démarche, est linéaire et est souvent qualifiée de « descendante » par les observateurs avertis comme le dit Milleville. L'auteur explique en effet qu'elle « repose sur la conviction que la station expérimentale constitue par essence le lieu d'élaboration des modèles techniques de progrès (...) et sur une division claire et stricte du rôle des différents intervenants : au chercheur de concevoir ces nouveaux modèles, au vulgarisateur de trouver les moyens adéquats pour les « faire passer », au paysan de les appliquer. » Une telle approche ne donne pas lieu nécessairement à une interaction en termes d'échange de savoirs et d'expériences entre les différents acteurs (Belloncle, 1983). Cette démarche suscite, en réalité, des doutes et amène à s'interroger sur les réactions paysannes qui sont la plupart du temps incomprises.

Les innovations introduites ont connu des sorts aussi divers que variés. Du rejet pur et simple à l'adoption en passant par le tri sélectif, les exemples sont nombreux (Michotte, 1970 ; Boizo, 1982 ; Milleville, 1999 ; Dabat & al., 2008). Des exemples d'adoption totale ou massive existent comme le cas du coton en Côte d'Ivoire (Le roy, 1999), le cas de l'hévéa à Sumatra en Indonésie (Levang & Gouyon, 1999) et le cas de l'arachide et du mil au Sénégal (Yung & Bosc, 1999). Le Roy (1999) fait le constat du progrès spectaculaire du coton dans le nord ivoirien. D'après son étude, ce progrès réside surtout dans l'adoption totale des nouvelles pratiques culturelles introduites et diffusées par les sociétés cotonnières. Pourtant, les itinéraires techniques proposés sont très différents de ceux suivis auparavant. L'auteur précise, cependant que cette réponse paysanne provient d'un encadrement efficace. En effet, il s'est agi d'un encadrement technique rapproché avec des thèmes simples. Mais en plus, les sociétés cotonnières ont adopté une approche dirigiste, ne laissant que peu d'initiative au producteur ; que ce soit les dates de semis, les doses d'engrais et de pesticides et les outils choisis. L'auteur ajoute aussi que l'encadrement économique a été déterminant. Celui-ci explique le « succès indéniable » de la culture cotonnière en Côte

d'Ivoire septentrionale. L'aspect économique de l'encadrement a reposé sur deux choses essentielles : la commercialisation et l'organisation du crédit. La collecte du coton est le fait des sociétés cotonnières. Des prix garantis de commercialisation sont annoncés d'avance (avant la préparation des terrains). Les producteurs sont donc assurés d'écouler l'intégralité de leur production. En outre, un crédit est organisé pour pallier les faibles « capacités monétaires » des paysans. Ce crédit destiné à l'achat d'intrants et à l'acquisition du matériel de mécanisation est remboursé sur plusieurs mois ou sur plusieurs années. Produire du coton implique souvent que l'on accepte « un mode culture imposé » accompagné par un bon encadrement économique, conclut Le Roy.

Présentant l'appropriation rapide de l'hévéa, Levang & Gouyon (1999) indiquent que le succès de cette culture à Sumatra en Indonésie provient « *pour l'essentiel de la complémentarité des facteurs économiques, écologiques, techniques et sociaux* » (p. 296). Cette adoption « rapide et unanime » trouve son fondement dans des conditions économiques favorables, une parfaite adaptation aux conditions physiques et écologiques, une adoption sans risque et une source de capitalisation (le capital productif), précisent Levang & Gouyon. En effet, avec les prix élevés de l'hévéa, les commerçants n'hésitent pas à distribuer gratuitement le matériel végétal, mais surtout ils s'engagent à acheter la production. De plus, l'hévéa se développe aisément malgré la fertilité chimique médiocre et la forte acidité des sols de Sumatra. En outre, les niveaux d'investissement en capital et en travail restent négligeables. La création d'une plantation devient aussi un moyen pour les paysans de se constituer un capital productif grâce à leur travail. Le chef d'exploitation dans la force de l'âge est désormais en mesure d'établir des plantations productives sur une longue période. Véritable plante miracle, l'hévéa est, selon Levang & Gouyon, source de richesse mais aussi de différenciation sociale. Il assurait au-delà de tout, une fonction « d'assurance-vieillesse » et c'est en cela que réside probablement le secret de l'adoption rapide et unanime, remarquent Levang & Gouyon.

L'exemple de l'arachide est un cas « d'adoption massive » selon les thèmes proposés. L'étude de Yung & Bosc (1999) nous apprend que les semences à cycle court d'arachide et de mil ont fait l'objet d'une adoption massive. Cette innovation à faible coût en argent et en travail permet, dans un contexte de raccourcissement du cycle pluviométrique, de limiter sensiblement les risques climatiques. Il en est de même du traitement des semences d'arachide et de mil dont la mise en œuvre est peu onéreuse et

permet tout à la fois une amélioration de la productivité et une sécurisation de la production. Le semis et le sarclage mécaniques, pourtant coûteux, ont également été adoptés. Ces thèmes techniques permettent, d'après l'étude, aussi bien une sécurisation de la récolte qu'une meilleure valorisation de la force de travail. D'une part, les semis et sarclages mécaniques permettent de gagner du temps dans un contexte de raccourcissement du cycle pluviométrique ; d'autre part, la mécanisation des opérations culturales permet de mieux entretenir (intensification) et d'étendre les superficies cultivées (extensification). Ce double intérêt a été une source de motivation pour les paysans, constate l'étude.

Ces différents cas de succès montrent que la réaction paysanne face à l'innovation (exogène ou endogène) est liée à « l'environnement technologique » (Affou, 1999). Ainsi, le progrès en agriculture ne peut résulter que de la conjonction d'un ensemble d'éléments : conditions techniques, physiques, écologique, juridiques, institutionnelles, économiques et sociales favorables à la diffusion et à l'appropriation de l'innovation technique (Affou, 1999 ; milleville & Serpantié, 1999). Le non-respect de ces conditions a occasionné l'échec de la plupart des opérations de transfert de technologies en milieu paysan, notamment en Afrique (Yung & Bosc ; 1999, Melleville, 1999 ; Lavigne & al., 2004). Ces échecs se traduisent, soit par un refus total, soit une par adoption sélective (Olivier de Sardan, 1995).

Préoccupée essentiellement par les aspects techniques des innovations, la recherche agronomique s'explique difficilement l'attitude des agriculteurs. En fait, les considérations d'ordre sociologique, telles les contraintes endogènes de production (Assiri & al., 2009) sont négligées. Pourtant elles sont essentielles, voire primordiales pour la modernisation de l'agriculture, notamment en Afrique. L'intégration réelle de la dimension sociologique de la recherche se pose donc comme la nouvelle préoccupation car, « *la dimension technique de l'innovation n'est qu'une de ses dimensions. Elle ne peut être isolée, ni de ses composantes économiques, ni de ses composantes organisationnelles, sociales, voire politique et identitaire* » (Chauveau, 1999 :15). Mieux, selon Gannon & Sandron (2006), les innovations proposées en milieu rural doivent tenir compte de la logique des populations auxquelles elles sont destinées. Aussi, les innovations les plus significatives sont celles qui s'inscrivent dans les systèmes sociaux en répondant aux contraintes des populations soutiennent-ils. C'est en ce sens que Belloncle (1983) et Lavigne & al. (2004) préconisent de partir d'une auto-analyse de la situation avec les populations cibles afin de mettre tout le monde d'accord sur la nécessité du changement.

De plus en plus, l'orientation techniciste des innovations agricoles est remise en cause. Cette vision où, « *l'homme, grâce au progrès des sciences et des techniques, allait pouvoir se rendre « maître de la nature » s'est trouvée infirmée par les nombreux échecs des projets de développement conçus comme des transferts de technologies particulièrement dans les pays du sud* » (Jouve, 2007 : 115). C'est ainsi que Perret (2005) milite désormais pour une « *agronomie socialement responsable* », qui se donne des limites et se fonde dans l'interdisciplinarité lorsque cela est nécessaire. Prendre en compte « *les façons de faire* » des agriculteurs ; impliquer les sciences sociales constitue un changement épistémologique important (Hatchuel, 2000).

Il s'agit, en effet, de dépasser cette « *illusion techniciste* », pour reprendre l'expression de Milleville (1987), afin de revoir les stratégies et les modalités de développement en prenant plus en compte les objectifs, les pratiques, les contraintes ; en un mot, le point de vue des agriculteurs, véritables acteurs du développement (Jouve, 2007 ; Deffontaines, 1992). D'après ces auteurs, les pratiques, du fait de leur contingence vis-à-vis de l'acteur sont des phénomènes singuliers. L'étude des pratiques agricoles nécessite, selon eux, de recourir à d'autres méthodes que celles adoptées jusqu'alors par la recherche agronomique et qui étaient basées essentiellement sur la démarche expérimentale. Désormais, l'agronomie doit pouvoir rendre compte de situations singulières, non reproductibles. Aussi, la compréhension des choix faits par les agriculteurs et la mise en évidence de la rationalité de ces choix, nécessitent-elle une approche interdisciplinaire (Hatchuel, 2000). Comment se présente le cas ivoirien, notamment le secteur du cacao ?

L'histoire des innovations techniques en cacaoculture ivoirienne permet de faire le bilan des interventions dans ce secteur stratégique.

2.2.2. Regard sur les transferts de technologies dans la cacaoculture ivoirienne

Après son introduction timide en milieu paysan, la vulgarisation du cacao est impulsée par l'administration coloniale. En effet, face à l'apathie des indigènes⁸, le

⁸ Indigène : qui vit naturellement dans une région sans y avoir été importé. Populations appartenant à des groupes ethniques existant dans un pays, notamment dans les pays africains avant la colonisation (par opposition aux populations d'origine européenne).

gouverneur Angoulevant⁹ a employé un système d'obligation et de culture forcée du cacao en Côte d'Ivoire à partir de 1908 (Freud & *al.*, 2000). L'adoption du cacao, au-delà du fait qu'elle ait été forcée par le colon, est surtout le fait que sa pratique ne remettait pas en cause le calendrier agricole des indigènes (Planhol, 1947). Selon l'auteur, le cacao venait, non seulement combler un vide, mais aussi et surtout, ce produit donnait l'occasion à l'indigène de jouir d'une autonomie financière et d'opérer une mobilité sociale par ses propres efforts. Ainsi, quand une innovation s'accommode avec les pratiques des populations locales et dégage un intérêt certain pour celles-ci, son adoption se fait sans difficultés majeures, soutient-il. Si le cacao a été totalement adopté, l'appropriation des innovations techniques proposées par la recherche agronomique reste depuis toujours le défis à relever.

Le refus d'adoption des itinéraires techniques date de l'époque coloniale. Déjà à cette époque, l'on constatait le déficit d'entretien des plantations, surtout celles des paysans indigènes. Planhol traduit cet état de fait en ces termes :

« ces plantations, négligées par des noirs auxquels il est impossible de faire comprendre qu'il vaut mieux posséder quelques arbres bien "soignés" qu'une grande quantité d'arbres totalement délaissés. En particulier, il est impossible de leur faire savoir qu'une plantation pas ou à peine taillée, ne donne qu'un rendement extrêmement faible qui est estimé à 600 g de fèves par arbre et par an, soit environ 300 kg à l'hectare » (Planhol, 1947 : 53).

Pour pallier la faible performance des plantations villageoises, des sociétés paysannes et des écoles régionales de vulgarisation ont été créées (Tourte, 2012). Les sociétés de prévoyance distribuent des bacs à fermentation, des plants et développent un programme rationnel d'extension de la culture du cacao. Les écoles régionales s'occupent quant à elles de l'éducation des paysans afin d'assurer une meilleure application des résultats de la recherche. Créée juste avant l'indépendance (en 1958), le transfert de technologies est

⁹ Angoulevant : Le 25 avril 1908, il est nommé gouverneur de la Côte d'Ivoire où il séjourne pendant huit ans (fr.wikipedia.org/wiki/Gabriel_Angoulevant). Dans ce pays, la résistance à la pénétration coloniale est vive (le cas le plus connu est celui de la révolte des Abès ou Abbey). Pour asseoir rapidement et définitivement l'autorité de la France sur le territoire, Angoulevant opte pour l'accélération forcée de la colonisation :

« Je désire qu'il n'y ait désormais aucune hésitation sur la ligne politique à suivre. Cette ligne de conduite doit être uniforme pour toute la Colonie. Nous avons deux moyens de les mettre en pratique : ou attendre que notre influence et notre exemple agissent sur les populations qui nous sont confiées ; ou vouloir que la civilisation marche à grands pas, au prix d'une action... J'ai choisi le second procédé. » (Amondji, 1984).

assuré par la SATMACI jusqu'à 1993 (Kra, 2010). Avec cette structure, l'encadrement est axé sur l'assistance individuelle ou collective consistant à assurer le conseil agricole, à diffuser du matériel végétal, à distribuer des équipements agricoles et autres intrants, à octroyer du crédit aux agriculteurs (Glounaho, 2000).

Malgré ces différentes actions, l'adoption des itinéraires techniques est toujours restée faible (CNRA, 2008). L'on explique cette situation par l'attitude des planteurs, mais aussi par les faiblesses constatées dans l'encadrement. Pour pallier ces faiblesses et redynamiser le conseil agricole, l'Etat a créé l'Agence Nationale de Développement Rural (ANADER) en 1994. Sa création visait l'amélioration de la fourniture des services agricoles aux producteurs en répondant à cinq principales faiblesses au niveau de l'encadrement de l'agriculture ivoirienne (Glounaho, 2000), à savoir:

- ✓ les duplications des structures d'encadrement sur la même aire d'intervention (CIDV, SATMACI, CIDT, SODEPRA, etc.), sources de surcoût et d'inefficacité des actions de vulgarisation;
- ✓ les coûts de fonctionnement très élevés et en disharmonie avec les ressources financières affectées par l'Etat au secteur agricole ;
- ✓ une approche de l'encadrement trop axée sur les objectifs quantitatifs excluant le savoir-faire de l'exploitant et la prise en compte de la globalité de l'exploitation et de son environnement;
- ✓ la diversité des statuts des structures d'intervention, induisant une efficacité très inégale de l'appui fourni par les structures d'encadrement;
- ✓ la faible implication des Organisations Professionnelles dans l'orientation des politiques et la fourniture des services agricoles.

En dépit des efforts déployés, le système d'encadrement contient encore de nombreuses faiblesses et ne permet pas d'optimiser le transfert des techniques agricoles en milieu paysan (Glounaho, 2000). Aussi, la question reste-t-elle récurrente et entraîne de nombreuses incertitudes sur la culture du cacao en Côte d'Ivoire (Dehevels, 2003). Face aux menaces qui pèsent sur la cacaoculture ivoirienne, des travaux pluridisciplinaires et multi-institutionnels ont été entrepris depuis quelques années (Assiri, 2010). Il s'agit, d'une part, d'améliorer la productivité des plantations existantes et d'autre part, de promouvoir l'installation des vergers de cacaoyers sur des précédents culturels non forestiers. Aussi, au cours de la décennie 2000, un important réseau de tests, de Parcelles de Démonstration

(PD) et de formation des producteurs et des vulgarisateurs aux techniques de régénération cacaoyère a-t-il été mis en place dans le cadre de projets de transfert de technologies (Assiri & al., 2012). En dehors des activités de formation, des études complémentaires portant notamment sur les aspects agronomiques et socio-économiques des innovations diffusées ont été conduites sur le réseau des Champs Ecoles Paysans (CEP) de 2005 à 2010 (Assiri, 2010). Ces études ont consisté essentiellement en des enquêtes agronomiques en vue d'évaluer l'impact du Programme STCP (Programme de Développement Durable des Cultures Pérennes) et la rentabilité économique des innovations proposées.

L'étude d'Assiri & al., (2012) fait la synthèse des principaux résultats obtenus au sujet de l'impact sur la productivité et la rentabilité économique des techniques de replantation et de réhabilitation cacaoyère basées sur l'utilisation de matériel végétal amélioré, des bonnes pratiques culturales et de la fertilisation minérale. Selon cette étude, la réhabilitation des plantations adultes basée sur des travaux d'entretien adéquats et sur la gestion intégrée des déprédateurs entraîne des accroissements de production de 20 à 221 %, avec un taux moyen de rentabilité qui atteint 377 % par rapport aux plantations paysannes témoins. En plus, en apportant des engrais minéraux NPK, on obtient des gains supplémentaires de rendement de 35 à 65 % à partir de la deuxième année. Concernant la replantation, les techniques basées sur l'utilisation des variétés améliorées de cacaoyers se sont révélées plus rentables que celles avec du matériel végétal non amélioré affirme Assiri & al., (2012). Cependant, ces techniques induisent un accroissement substantiel des charges de production qui peut constituer une contrainte majeure à leur mise en œuvre en milieu paysan, dans la mesure où le producteur se retrouve avec une surcharge de travail non prévue, avertissent ces auteurs.

Il ressort de cette revue de la littérature que la question de l'introduction d'innovations en milieu paysan est très complexe. Les auteurs expliquent invariablement le processus de transfert et d'adoption des nouvelles technologies en milieu agricole. Des cas de succès aux nombreux échecs (notamment en Afrique), les exemples sont légions. Mais, de ces différents exemples, on constate une chose fondamentale. Les agronomes tentent de faire adopter les Bonnes Pratiques Agricoles aux paysans qui ne semblent pas toujours disposés à les accepter. De leur côté, les sociologues et anthropologues essayent de proposer des solutions pour une meilleure adoption des innovations implémentées. Rarement les sciences se sont associées pour traiter ensemble les problèmes du monde agricole. Aussi, les études interdisciplinaires sur la question des innovations paraissent-elles

peu abondantes et insuffisamment approfondies, notamment dans le contexte de la cacaoculture ivoirienne. Cela suscite l'intérêt d'une étude basée sur une synergie entre agronomie et sociologie pour une meilleure explication des questions d'adoption et d'impact dans cette filière agricole. Pendant longtemps, la vision sociologique a été très peu prise en compte. Aujourd'hui, l'intégration de cette vision se présente comme une nécessité pour aider à une meilleure appropriation des innovations proposées en milieu paysan.

La particularité de notre étude qui porte sur le Programme 2QC, réside en ce qu'elle va au-delà des données technico-économiques pour intégrer les dimensions socio-économiques et culturelles par une « *analyse qualitative fine*¹⁰ » (Chauveau, 1999) de l'impact ou des transformations opérées par les projets de conseil agricole. En posant le problème de l'impact des récentes innovations introduites dans la filière cacao, nous décidons de travailler sur le lien fort existant entre la recherche exacte (l'agronomie) et son application sociale. Notre étude se présente comme un pont analyseur de la valorisation de la recherche scientifique ivoirienne, plus spécifiquement dans le domaine de l'agronomie et de la sociologie.

3. Problématique

Introduit en Côte d'Ivoire depuis 1888, le cacao est cultivé aujourd'hui sur une superficie de 2 000 000 d'hectares par plus de 1 000 000 de planteurs (Assiri & *al.*, 2012). Le pays en est le premier producteur mondial depuis les années 70 avec plus de 40% de l'offre mondiale (Deheuvels, 2003 ; FIRCA, 2010) et une production annuelle au-delà de 1 400 000 tonnes (FIRCA, 2013a). Ce produit joue un rôle moteur dans la prospérité économique de la Côte d'Ivoire. En effet, il génère environ 40% des recettes d'exportation (Babo, 2008 ; FIRCA, 2010 ; CTB, 2011) et participe à plus de 10% du Produit Intérieur Brut (Assiri & *al.*, 2012). Environ 6 000 000 de personnes vivent des revenus du cacao en

¹⁰ Selon Chauveau (1999), « *l'analyse qualitative fine* » dans l'étude des processus de changement repose sur une démarche que l'on peut qualifier de « constructiviste ». Cette démarche permet de saisir les objets d'étude (dynamiques agraires comme les innovations) dans le cours même de processus beaucoup plus larges. Elle souligne l'importance décisive des « jeux d'acteurs » et des « stratégies d'acteurs », tant individuels que collectifs, confrontés à des contraintes ou des déterminants structurels. De telles analyses qualitatives sont notamment indispensables pour prendre en compte les contraintes, les savoir et les savoir-faire locaux ; pour prendre en compte l'hétérogénéité économique et sociale des différents groupes d'acteurs ; pour contextualiser l'innovation technique par rapport aux conditions sociales et, plus généralement institutionnelles.

Côte d'Ivoire (FIRCA, 2010). Le cacao représente donc un produit agricole stratégique pour le pays.

Cependant, de nombreuses contraintes menacent la durabilité de la cacaoculture ivoirienne (Assiri & Keli, 2001 ; Deheuvels & *al.*, 2003 ; Assiri & *al.*, 2009 ; Mpika & *al.*, 2009, Kouakou & *al.*, 2011). Il s'agit notamment, selon ces auteurs :

- de la faible productivité des vergers (400 à 500 kg/ha/an au lieu 2 à 3 tonnes/ha/an) liée essentiellement à l'utilisation de matériel végétal non amélioré et d'itinéraires techniques peu performants ;
- du vieillissement du verger (19% plus 30 ans, 46% au-delà de 20 ans et 78% au-delà de 15 ans) et les difficultés de son renouvellement face à la pénurie de forêt (moins de 2,5 millions d'hectares disponibles contre 16 millions d'hectares au début du siècle dernier) ;
- de la forte pression parasitaire et l'émergence de nouvelles pathologies (le *swollen shoot* et la pourriture brune qui est à la base de 30% de pertes sur la production) qui pourraient, à court terme, affecter la productivité des vergers et accélérer leur dégradation.

Pourtant, ce ne sont pas des efforts en termes de recherche de solutions à ces contraintes qui ont manqué. En effet, le « Plan Directeur du Développement Agricole » (PDDA) adopté en 1992 par l'Etat de Côte d'Ivoire pour la période 1992-2015 vise à améliorer le revenu et la productivité des exploitants agricoles à travers l'intensification et la diversification de la production dans un environnement stabilisé (MINAGRA, 1993). Aussi, la Côte d'Ivoire qui a pris l'option stratégique de bâtir son développement à partir d'une économie agricole forte et durable s'est-elle dotée d'un appareil de recherche dès son accession à la souveraineté nationale. La restructuration progressive de cet outil a abouti, en 1998, à la création du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA). L'objectif présumé de cette démarche est de développer une agriculture compétitive, respectueuse des équilibres naturels, à l'écoute du marché et prenant en compte la dimension sociale et humaine (MINAGRA, 1993). Après l'indépendance, les résultats auxquels est parvenue la recherche agronomique ivoirienne, notamment dans le domaine du cacao, sont impressionnants tant au niveau du matériel végétal, des itinéraires techniques que de la lutte parasitaire.

Le CNRA dispose, en effet, de variétés hybrides performantes de cacaoyers vulgarisées à travers ses champs semenciers (FIRCA, 2013a). Ainsi, 12 hybrides furent sélectionnés et distribués à partir de 1975. Ces hybrides se caractérisent par :

- une précocité de production remarquable (entrée en production à partir de 2 ans) et une forte vigueur juvénile ;
- un rendement de 2 tonnes de cacao marchand à l'hectare ;
- une bonne qualité technologique des fèves (poids de 100 fèves de cacao marchand > à 100 g.

A partir de 1993, sept (07) autres hybrides caractérisés par un rendement de 2,5 à 3 tonnes/ha ont été vulgarisés. Ces hybrides présentent des caractéristiques technologiques similaires aux premiers. Ils ont en outre un niveau de résistance à une maladie ou pathologie du cacaoyer appelée la pourriture brune des cabosses nettement supérieur aux variétés précédentes. Par ailleurs, le programme de recherche a généré une douzaine de clones¹¹ élites inter compatibles avec des rendements de 2 à 3 tonnes de cacao marchand à l'hectare.

Des itinéraires techniques régionalisés ont été mis au point pour la cacaoculture ainsi que des techniques culturales pour permettre au matériel végétal sélectionné de montrer au mieux son potentiel de production selon les contraintes climatiques et pédologiques de chacune de ces régions. Ainsi, les associations culturales à base de cacaoyer ont été rationalisées par l'identification des plantes associables et par la définition des dispositifs et densités de plantation (Lachenaud & Mossu, 1985 ; Lachenaud, 1987 ; Cambrony, 1987 ; Mossu, 1990 ; Anonyme, 2005). Au niveau de la nutrition minérale, les recherches ont abouti à la mise au point de la fertilisation basée sur les méthodes de diagnostics sol et foliaire (Jadin & Snoeck, 1985 ; Jadin & Paulin, 1988 ; Cambrony, 1987). Ces recherches ont permis de définir les formules et les doses de fumure en fonction des régions. Au niveau de l'entretien des plantations, les fréquences de désherbage, les doses et les produits utilisables pour le désherbage chimique ont été déterminés (Anonyme, 1996).

Dans les années 70, la recherche a développé des méthodes de lutte raisonnées contre les maladies et les insectes nuisibles du cacaoyer intégrant les aspects agronomiques,

¹¹ Être vivant engendré par un parent unique, sans sexualité (c'est-à-dire par reproduction *végétative* ou *asexuée*) et par conséquent identique, d'un point de vue génétique, à son parent. Familier. Individu qui aurait été obtenu par clonage, copie conforme d'un autre individu.

climatiques et chimiques (Anonyme, 1996). Pour les mirides par exemple, il a été établi pour l'ensemble des zones de production du cacao un calendrier de traitement et un répertoire de produits homologués avec les doses et les conditions d'application (Lavabre & al., 1962 et 1963 ; Coulibaly & al., 1996). Récemment, la mise en œuvre d'un projet de recherche appliquée, financé par la Filière Café-Cacao de 2008 à 2009, a permis de confirmer que les mirides, les foreurs des tiges, la punaise verte, les psylles, la pourriture brune des cabosses, le swollen shoot et les phanérogames parasites constituent les préoccupations majeures sur le cacaoyer.

Malgré ces résultats appréciables obtenus par la recherche agronomique et au terme du PDDA, la mise en application des acquis se heurte à une difficile adoption de la part des planteurs mettant ainsi au grand jour l'aspect sociologique de la recherche. De l'avis des agronomes, les planteurs font preuve d'inertie face aux techniques modernes de production (CNRA, 2008). Pour apporter une solution durable à la question de l'adoption des résultats de la recherche agronomique, plusieurs réformes ont été entreprises par l'Etat. Ces réformes ont abouti à la création du Comité de Gestion de la Filière Café-Cacao (CGFCC) par le décret n°2008-260 du 19 septembre 2008. A partir de 2009, le CGFCC lance le Programme 2QC (Quantité, Qualité, Croissance). Ce Programme piloté par le FIRCA, désigné en qualité de maître d'ouvrage délégué, et exécuté à l'échelle des 5 principales régions de production de cacao en Côte d'Ivoire, est mis en œuvre par l'ANADER. Il vise principalement à améliorer la productivité des vergers de cacaoyers et à assurer des revenus conséquents aux cacaoculteurs, à travers de nouvelles techniques de régénération plus adaptées, proposées par la recherche agronomique. Il consiste essentiellement à distribuer des cabosses améliorées, des produits phytosanitaires et à former les planteurs aux Bonnes Pratiques Agricoles.

Après plus de cinq années de mise en œuvre du Programme, il est question de s'imprégner de la réalité du terrain et de tirer les conclusions qui s'imposent. Suite à nos recherches prospectives, un constat majeur se dégage et motive la réalisation de notre étude. Ce constat est le suivant : **la mise en œuvre des projets du Programme 2QC a permis la diffusion de nouvelles technologies et l'acquisition de Bonnes Pratiques Agricoles. Cependant, on remarque la faible adoption de ces bonnes pratiques par les planteurs et la persistance des pratiques traditionnelles.**

D'après nos enquêtes préliminaires, les projets de conseil agricole du Programme 2QC se déroulent bien, dans l'ensemble. L'essentiel des objectifs fixés ont été atteints,

selon les responsables de ce Programme. Cependant, les résultats des cinq premières années d'exécution semblent en deçà des espoirs suscités. Le niveau d'adoption reste faible et amène à s'interroger sur l'impact attendu.

Or, beaucoup d'efforts ont été consentis pour doter les planteurs des techniques culturales nécessaires en vue de mieux conduire leurs plantations. Le CNRA a mis à la disposition de l'ANADER de nouvelles techniques jugées plus performantes pour être diffusées auprès des cacaoculteurs ivoiriens¹². Ces techniques aident à replanter le cacaoyer sur des précédents non forestiers avec succès et peuvent accroître de façon substantielle le rendement des cacaoyères. Par exemple, le matériel végétal amélioré diffusé affiche un potentiel de 2 à 3 tonnes à l'hectare selon le CNRA.

La diffusion de ces Bonnes Pratiques Agricoles se fait, à travers les principaux outils de formation que sont les Champs Ecoles Paysans (CEP), les Parcelles de Démonstration (PD) et les Unités de Démonstration (UD). Ainsi, à la fin de l'année 2011, on comptait respectivement 1195 CEP, 1165 PD et 9859 UD qui ont permis de former un total de 43 524 planteurs (FIRCA, 2011b).

Dans l'ensemble, les bénéficiaires des projets savent théoriquement en quoi consistent les Bonnes Pratiques Agricoles et sont très enthousiastes face aux techniciens. Ils sont capables d'expliquer, dans les moindres détails, le contenu de ces bonnes pratiques sans difficultés. Nous l'avons constaté lors de nos premières investigations auprès des planteurs des régions du Centre-Ouest et de l'Ouest du pays. Cependant, la question réside encore dans la transition entre l'acquisition des techniques dans les lieux de formation ou d'expérimentation et leur mise en œuvre effective dans les plantations individuelles.

Même si les planteurs réussissent la production des pépinières (selon l'ANADER), ils réalisent avec très peu de succès la mise en place des cacaoyères. L'atelier de Yamoussoukro (07 au 09 novembre 2012) sur la revue des technologies a fait des constats qui se situent essentiellement à deux niveaux : la production des plants (pépinière), d'une part, la mise en place et le suivi des cacaoyères, d'autre part. Ces constats montrent, dans l'ensemble, que les Bonnes Pratiques Agricoles ne sont pas appliquées. De la production de plants à la réhabilitation des cacaoyères en passant par la mise place, on note le non-respect des normes diffusées par l'ANADER. Les planteurs hésitent, voire rechignent à appliquer

¹² Dans notre étude, le terme cacaoculteur ivoirien désigne aussi bien le planteur ou le producteur de cacao d'origine ivoirienne que ceux d'autres nationalités exerçant sur le territoire ivoirien.

les nouvelles technologies. Ils procèdent pour certains à une application sélective tandis que pour d'autres le changement de pratiques ne semble pas encore à l'ordre du jour. Ils restent donc attachés à leurs pratiques traditionnelles malgré la diffusion des nouvelles technologies. Cette situation a certainement des fondements sociologiques qu'il serait intéressant de comprendre et d'expliquer.

La finalité des projets qui est d'améliorer les conditions de vie des planteurs par l'amélioration de la productivité des vergers est une vision noble. Cependant, cette perspective ne tient pas toujours compte des contraintes endogènes de production. Elle semble ignorer que la perception des plantations par les paysans n'a pas évolué. Les plantations continuent d'être considérées comme des patrimoines familiaux et collectifs. En plus, les charges familiales sont difficilement maîtrisées. De même, les contraintes socioculturelles persistent et la stratégie des planteurs est fondée essentiellement sur la minimisation des risques. La logique des planteurs est contraire à celle d'une maximisation économique surtout que l'environnement de production est de plus en plus instable et incertaine (changements climatiques, fluctuation des prix, etc.). Le planteur se situe, avant tout, dans une logique fondée essentiellement sur la recherche de "sécurité". Or, ce principe n'est pas toujours compris et suffisamment intégré par les projets afin de trouver des mesures appropriées d'accompagnement. Le déficit de prise en compte de la logique des planteurs n'explique-t-il pas leur résistance vis-à-vis des Bonnes Pratiques Agricoles ? L'environnement institutionnel et économique ne favorise-t-il pas, par ailleurs, la faible adoption des BPA par les cacaoculteurs ivoiriens ?

Les projets de conseil agricole du Programmes 2QC sont mis en œuvre dans un environnement économique et institutionnel confus, peu incitatif. En effet, pour faire face aux défis du développement harmonieux de la cacaoculture, plusieurs réformes sont menées. D'un système de commercialisation stabilisé, hérité de l'indépendance, on est passé à un système libéralisé à partir de 1999 pour revenir, aujourd'hui (depuis 2012), au système stabilisé. Ces différents changements de système sont surtout marqués par les dissolutions et les créations de structures de gestion administrative et financière de la filière. Le but visé est de créer un environnement favorable à la production du cacao et d'améliorer les conditions de vie des producteurs. Or, ces changements incessants affectent considérablement les projets en cours à travers les différents arrêts, suspensions ou retard de financement des activités de recherche et de conseil agricole. C'est le cas, aujourd'hui, dans la mise en œuvre du Programme 2QC.

Ce constat que nous venons de faire recommande des explications par rapport à la faible adoption des Bonnes Pratiques Agricoles. Mais il est nécessaire, avant toute chose, de connaître le niveau d'adoption et d'impact car des données réelles manquent sur cette question. Jusqu'ici, l'on ne dispose pas d'une véritable étude de référence sur l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles, notamment au niveau de la cacaoculture ivoirienne. Aussi, notre démarche se structure-t-elle autour de deux idées majeures de recherche qui sont traduites en questions.

3.1- Questions de recherche

1- Quel est l'impact technique et socio-économique des projets du Programme Quantité, Qualité, Croissance (2QC) ?

2- Comment expliquer les changements et les résistances constatés dans l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles ?

Ces deux principales interrogations suscitent plusieurs questions spécifiques.

- 1- Quel est le niveau réel d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles par les planteurs ?
- 2- Quel est l'impact des projets sur la productivité des cacaoyères et sur les conditions de vie des planteurs ?
- 3- En quoi la perception des planteurs, la prégnance des pratiques culturelles et les contraintes socio-économiques expliquent-elles ces niveaux d'adoption et d'impact ?
- 4- Dans quelle mesure le caractère peu incitatif de l'environnement institutionnel et économique explique-t-il ces niveaux d'adoption et d'impact ?

La réponse à ces questions nous permettra d'atteindre notre objectif visé.

3.2. Objectifs de l'étude

Notre étude vise à atteindre quatre objectifs spécifiques qui découlent de l'objectif général.

3.2.1. Objectif général de l'étude

Evaluer l'impact technique et socio-économique des projets du Programme 2QC afin d'expliquer les changements intervenus et les résistances aux Bonnes Pratiques Agricoles.

3.2.2. Objectifs spécifiques

- 1- Evaluer le niveau d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles par les planteurs.
- 2- Mesurer l'impact des projets sur la productivité des cacaoyères et le niveau de vie des planteurs.
- 3- Mettre en évidence les déterminants de l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles ou les facteurs de la persistance des pratiques culturelles traditionnelles du cacao.
- 4- Formuler des recommandations pour optimiser l'efficacité du suivi et la capitalisation des acquis des projets de cacao-culture durable.

3.3. Thèse défendue

La thèse que nous défendons dans cette étude est la suivante.

La faible adoption des Bonnes Pratiques Agricoles s'explique par le manque de garantie face aux incertitudes de l'environnement de production. Ce manque de garantie pousse les planteurs à développer des stratégies propres qu'ils jugent mieux adaptées à leurs préoccupations et à leurs réalités quotidiennes.

3.4. Hypothèses

Pour défendre notre thèse, nous avons émis quatre hypothèses qui portent essentiellement sur les facteurs explicatifs de la faible adoption et du faible impact :

- 1- le niveau d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles est faible parce que les plantations ne sont pas perçues comme des entreprises professionnelles ;
- 2- le niveau d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles est faible dans la mesure où les planteurs n'arrivent pas à se libérer du poids de certaines pratiques culturelles peu compatibles aux projets ;
- 3- le niveau d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles est faible parce que les contraintes socio-économiques ne sont pas prises en compte par les projets ;
- 4- le rendement des plantations, le revenu et les conditions de vie des planteurs ne se sont pas améliorés en ce sens que les prix peu rémunérateurs du cacao, l'accès difficile au crédit, l'instabilité au sein de la filière et les dysfonctionnements administratifs limitent l'efficacité des projets.

3.5. Cadre opératoire d'analyse

« Le cadre opératoire consiste essentiellement à représenter l'arrangement des variables et des indicateurs que l'on doit construire pour isoler des équivalents empiriques aux concepts opératoires de l'hypothèse » (Mace & Petry, 2000 : 51). Ce cadre sert donc à l'opérationnalisation de l'analyse. Il fournit les référents empiriques les plus concrets et les plus fidèles possible, au moyen de la construction des variables et des indicateurs pour orienter l'ensemble de la vérification de l'hypothèse. Le tableau I expose le cadre opératoire.

Tableau I: Présentation du cadre opératoire d'analyse

Hypothèses	Variables	Indicateurs
1- le niveau d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles est faible parce que les plantations ne sont pas perçues comme des entreprises professionnelles	Faible adoption	Moins de 40% d'adoption de la technologie
	Entreprise professionnelle	Compte d'exploitation Planification rigoureuse des activités Tableau de trésorerie Bilan
2- le niveau d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles est faible dans la mesure où les planteurs n'arrivent pas à se libérer du poids de certaines pratiques culturelles peu compatibles aux projets	Pratiques culturelles peu compatibles.	Cérémonies funéraires Rigidité des conditions d'accès à la terre Plantations comme patrimoines collectifs Travailleurs non formés Trop forte influence des aînés
3- le niveau d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles est faible parce que les contraintes socio-économiques ne sont pas prises en compte par les projets	Contraintes socio-économiques	Insécurité alimentaire Charges scolaires Charges médicales
4- le rendement des plantations, le revenu et les conditions de vie des planteurs ne se sont pas améliorés en ce sens que les prix peu rémunérateurs du cacao, l'accès difficile au crédit, l'instabilité au sein de la filière et les dysfonctionnements administratifs limitent l'efficacité des projets	Non amélioration du rendement	Faible niveau du rendement (moins de 1 t/ha/an) sur les trois dernières années
	Non amélioration du revenu	Niveau du revenu faible sur les trois dernières années Gestion financière peu efficiente
	Non amélioration des conditions de vie	Cadre de vie non amélioré Charges familiales (alimentation, école, santé, etc.) non maîtrisées
	Prix peu rémunérateurs	Non-respect du prix officiel Mode de commercialisation peu rentable
	Accès difficile au crédit	Manque de financement Absence d'un système de crédit
	Instabilité au sein de la filière	Crises et réformes intempestives au sein de la structure de gestion Difficile mise en place des OPA Fluctuation incessante des prix Recrudescence de certaines maladies du cacao
	Dysfonctionnements administratifs	Lourdeurs administratives Déficit d'équipements

Le recours à un cadre théorique de référence nous a permis de mieux orienter notre analyse et d'enrichir l'étude.

4. Cadre théorique de référence

L'impact d'un projet est un processus à plusieurs phases. Dans le cadre du conseil agricole, ces phases concernent notamment la diffusion des technologies, leur adoption, leurs effets et leurs impacts. Ceci implique de faire l'analyse à différents niveaux pour garantir une meilleure compréhension du phénomène à l'étude. Aussi, pour un meilleur diagnostic des projets de conseil agricole du Programme 2QC, importe-t-il de recourir à différentes théories complémentaires. Dans cette perspective, nous avons convoqué trois théories, à savoir : les théories de la diffusion, les théories du changement de comportement et la théorie du capital social.

Les théories de la diffusion ont pour but d'expliquer comment une innovation technologique évolue du stade d'invention à celui de l'utilisation élargie. Ces théories nous permettent de décrire le processus de diffusion des innovations introduites dans le cadre du Programme 2QC. Quant aux théories du changement de comportement, elles s'intéressent au comportement d'un individu en observant surtout la démarche avec laquelle celui-ci modifie ses actions. Ces théories ont pour avantage de nous aider à déterminer les variables clés qui sont à la base de l'acceptation ou de l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles. En ce qui concerne la théorie du capital social, son but est de mesurer la qualité du capital dont dispose un individu, un groupe, une institution, etc. afin de déterminer le profit tiré de ce capital en terme de réseau, de réciprocité, de solidarité et de confiance. Cette théorie s'intéresse aussi à l'évaluation d'impact, notamment la vision de l'OCDE qui introduit la mesure d'impact dans l'analyse du capital social.

4.1. Théories de la diffusion

Plusieurs théories ont été développées pour appréhender les facteurs déterminant l'adoption des paquets technologiques proposés aux paysans. Entre autres, on a les théories dites de "la diffusion des innovations" dont l'auteur le plus connu sur le paradigme est Everett M. Rogers.

Rogers (1983) définit le processus par lequel une innovation est communiquée dans le temps à travers certains canaux parmi les membres d'un système social. C'est un type particulier de communication dans lequel les messages concernent de nouvelles idées. La diffusion d'une innovation dépend donc de quatre éléments : *l'innovation, les canaux de communication, le temps et le système social*.

1- L'innovation technologique

Selon Van Den Ban (1984) la vitesse de diffusion des innovations dépend de la manière dont elles sont perçues par les agriculteurs. Cette vitesse ne dépend pas des caractéristiques de l'innovation mais de la manière dont ces caractéristiques sont perçues (Rogers, 1983). Les principales caractéristiques de l'innovation prises en compte par Rogers (1983) repris par Van den Ban & al. (1994) sont la pertinence, la compatibilité, la complexité, la divisibilité et la transparence.

- ✓ **La pertinence** est perçue par l'adoptant comme étant le niveau de profit qu'il pourra tirer d'une innovation. Cette attitude conduit le paysan à se demander si l'innovation apportée permet de mieux atteindre ses objectifs et à moindre coût qu'auparavant. La pertinence s'exprime habituellement en termes de profit économique, quoique les paysans de subsistance¹³ accordent beaucoup plus d'importance à l'évitement des risques. En effet, l'on comparera les avantages en cas de réussite aux inconvénients en cas d'échec. Deux éléments sont donc à retenir dans cette comparaison à savoir, les valeurs attendues et la probabilité que ces valeurs (positives ou négatives) se produisent. Autrement dit, le risque, c'est-à-dire, la certitude ou l'incertitude d'atteindre le but visé. En conséquence, il se peut qu'une solution très positive et dont la probabilité de réussite est relativement grande ne soit pas prise en considération si les effets négatifs prévisibles en cas d'échec sont particulièrement graves.
- ✓ **La compatibilité** : c'est la mesure dans laquelle le paysan perçoit l'innovation comme conforme à ses objectifs de gestion tant au niveau technologique qu'au stade de développement de son exploitation. En d'autres termes, c'est le degré par lequel une innovation est perçue comme étant en harmonie avec les valeurs existantes

¹³ Paysans de subsistance : il s'agit des paysans dont l'objectif premier est d'assurer les besoins élémentaires de la famille. C'est le cas de la plupart des agriculteurs africains dont les cacaoculteurs ivoiriens.

(valeurs socioculturelles et croyances), les expériences passées et les besoins des adoptants potentiels.

- ✓ **La complexité** : elle détermine jusqu'à quel point les paysans comprennent l'innovation et pensent qu'ils peuvent s'en servir. C'est donc le degré pour lequel une innovation est comprise comme difficile à comprendre et à être utilisée. Les innovations comprises par la plupart des membres du système social seront rapidement adoptées contrairement aux innovations qui obligent à développer des habiletés et des compréhensions nouvelles.
- ✓ **La divisibilité** est la possibilité d'expérimentation de l'innovation avant son adoption ou rejet définitif. Si le paysan est en mesure d'essayer l'innovation sans dépenser irrémédiablement trop de moyens (physique, matériel et financier), il pourrait l'adopter plus rapidement.
- ✓ **La transparence** est la mesure dans laquelle les paysans peuvent voir les résultats d'une innovation. S'il est facile pour quelqu'un de voir les avantages d'une innovation, il est aussi probable qu'il l'adoptera. Par ailleurs, une fois que les avantages d'une innovation sont perçus par un adoptant, ce dernier, au lieu de chercher à cacher l'innovation aux autres membres de son système social, recherche plutôt à informer ses collègues sur le bien fondé de l'innovation afin que soit accéléré le processus de diffusion.

Les technologies diffusées par l'ANADER, dans le cadre des projets du Programme 2QC démontrent certainement leur pertinence du point de vue technique. Cependant, la pertinence, la compatibilité de l'innovation avec les normes socioculturelles et les croyances, la complexité de l'innovation dépendent de la perception de l'individu. Cette perception de l'individu sur les caractéristiques de l'innovation influence son adoption et donc sa diffusion (Lawin, 2006). Face à leurs conditions de vie de plus en plus précaires et aux conditions climatiques progressivement défavorables, les cacaoculteurs ivoiriens laissent transparaître un sentiment mitigé vis-à-vis des projets du Programme 2QC dont l'analyse du processus de diffusion nous aide à comprendre.

2- Les canaux de communication

La communication peut être définie comme étant le processus par lequel les acteurs créent et partagent une information avec d'autres en vue de parvenir à une compréhension

mutuelle. La diffusion n'est pas fondamentalement différente de la communication, ce n'est qu'un type particulier de communication dans lequel l'information échangée concerne des idées ou des technologies nouvelles. L'efficacité du transfert d'innovation ainsi que son résultat dépendra donc du type de canal de communication utilisé.

Dans le cadre du Programme 2QC, le canal privilégié est la communication de masse. Celle-ci s'effectue, notamment à travers les réunions de sensibilisations au village, les CEP, les PD, les UD et les journées paysannes. Ces canaux sont-ils adaptés aux aspirations des planteurs ? Comment ces derniers les perçoivent-ils ?

3- Le temps

Le temps est un concept fondamental qui n'existe pas indépendamment des événements, mais qui est un aspect de toute activité. La dimension du temps est un facteur important dans le processus de diffusion des innovations (Ekong, 1988). Ainsi, selon Olivier De Sardan (1995), on distingue plusieurs catégories d'adoptant suivant le temps :

- *l'innovateur* qui est le premier à adopter une nouvelle idée dans une communauté ;
- *les adeptes précoces* qui saisissent rapidement l'innovation, l'essayent et l'adoptent si la phase d'essai est concluante ;
- *la majorité précoce* qui n'adopte une innovation qu'après avoir été convaincu de sa valeur;
- *la majorité tardive* qui n'adopte une innovation que si elle a été acceptée par la communauté;
- *les adeptes tardifs* qui se caractérisent par leur conservatisme.

La perception qu'un acteur a de l'innovation varie selon qu'il se trouve dans l'une ou l'autre catégorie d'adoptant. C'est le rôle de la vulgarisation ou du conseil agricole d'en avoir conscience et de savoir comment agir sur chaque acteur dans un contexte d'innovation.

La notion de temps est donc essentielle en matière d'innovation. Est-elle suffisamment prise en compte par les initiateurs du Programme 2QC et les conseillers agricoles ? La réaction des planteurs correspond-elle à cette description faite par Olivier de Sardan ? Voici, des préoccupations auxquelles notre étude se propose d'apporter des éclairages.

4- Le système social

Un système social est défini comme un groupe d'éléments engagés dans la résolution d'un problème commun pour atteindre un même but (Van Den Ban & *al.*, 1994). C'est la frontière à l'intérieur de laquelle les innovations sont diffusées. Les membres ou groupes du système social peuvent être des individus, de simples groupes, des organisations et/ou des sous-systèmes qui se distinguent les uns des autres. C'est un système complexe qui nécessite une approche particulière dans la mise en œuvre d'une innovation. Cette complexité n'autorise pas d'analyse linéaire si l'on veut s'assurer le succès de l'innovation proposée.

En effet, les processus d'innovation, en milieu paysan, ne sont jamais de simples « transferts » de résultats de recherche. Toute invention passe par des processus d'adaptation et de réinterprétation. Même performante d'un point de vue agronomique, une proposition technique ne sera pertinente, en milieu paysan, que si elle s'intègre dans des systèmes de production et ne pose pas de problèmes de coûts ou de risque (Olivier de Sardan, 1995). Elle doit être compatible avec l'organisation de la société paysanne (Lavigne & *al.*, 2004). Or, trop souvent, pour de multiples raisons liées à une vision trop agro-économique, les propositions techniques de la recherche sont assez éloignées des réalités paysannes (Lavigne & *al.*, 2004). L'innovation dans les milieux paysans africains recommande donc de nouvelles façons de communiquer, de s'informer, de se former, etc. (Delmas, 2004).

Les projets du Programme 2QC ont-ils pris en compte cette réalité que représentent les systèmes sociaux aussi divers que variés à travers les différentes régions de production de cacao en Côte d'Ivoire ? Répondre à cette préoccupation permettra de comprendre les raisons socioculturelles liées à l'adoption ou non desdits projets. Cela suppose aussi de comprendre le contexte d'encadrement de l'agriculture ivoirienne en évolution rapide depuis quelques décennies sous l'effet notamment des restructurations et privatisations liées aux programmes d'ajustement structurel. Comment ces transformations affectent-elles les pratiques d'innovations des différents acteurs du dispositif de conseil agricole ?

Les travaux des chercheurs en psychologie sociale, complémentaires des théories de la diffusion, permettent de comprendre davantage comment s'opère les changements de comportement des bénéficiaires des innovations.

4.2. Théories du changement de comportement : le Modèle d'Acceptation de la Technologie (MAT)

Le changement de comportement d'un individu est caractérisé par la modification d'une action et d'une façon de se comporter (Ajzen & Fishbein, 1980 ; McCormack Brown, 1999). Ainsi, lorsqu'on s'intéresse au changement de comportement d'un individu, on observe surtout la démarche avec laquelle celui-ci modifie ses actions, en regardant les étapes qu'il suit pour arriver à son but: soit de passer du comportement actuel non-désiré au comportement souhaité. Les chercheurs en psychologie sociale s'intéressent particulièrement aux principales sources d'influence qui motivent les gens à modifier leur répertoire comportemental (Gudgion & Thomas, 1991). Plusieurs chercheurs s'entendent pour dire que l'une des étapes les plus importantes du processus de changement de comportement est l'amorce, et que la difficulté à combattre l'inertie et l'indifférence, causées par les habitudes de vie de l'individu, s'avère souvent la plus grande barrière qui soit rencontrée (Sullivan, 1998). Nombreux sont les individus qui, au cours d'une démarche personnelle plus ou moins structurée, ont adopté un certain comportement pour ensuite l'abandonner au bout de quelques semaines, mois ou années (Godin & Kok, 1996). Or, pour réussir, le changement de comportement doit être maintenu, ceci nécessitant une somme considérable de temps, d'efforts et d'énergie (Ajzen, 1991).

Des théories et modèles ont été développés au fil des ans dans le but d'expliquer comment les gens modifient leurs comportements afin d'identifier les principaux facteurs qui favorisent ce changement. Entre autres, on peut citer la Théorie de l'Action Raisonnée (TAR), la Théorie du Comportement Planifié (TCP) et le Modèle de l'Acceptation de la Technologie (MAT). Dépendamment des auteurs, le nombre d'étapes à l'intérieur de la démarche peut varier, mais les idées fondamentales demeurent les mêmes. Nous analyserons principalement, la dernière qui nous semble plus proche de notre objet d'étude.

Partant du modèle de l'*action raisonnée*, Davis (1986) développa le Modèle d'Acceptation de la Technologie (MAT) qui concerne plus spécifiquement la prédiction de l'acceptabilité d'un système d'information. Le but de ce modèle est de mesurer l'acceptabilité d'un outil et d'identifier les modifications qui doivent être apportées au système afin de le rendre acceptable aux utilisateurs. Notre étude devant contribuer à l'acceptation sociale des projets du Programme 2QC, le MAT permet, non seulement de savoir ce qui guide les planteurs dans leurs choix depuis la mise en œuvre des projets, mais

aussi de prévoir et d'anticiper les probabilités d'accepter les technologies ou les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA).

Ce modèle postule que l'acceptabilité d'un système d'information est déterminée par deux facteurs : la perception de l'utilité et la perception de la facilité d'utilisation. La perception de l'utilité est définie comme étant le degré auquel une personne croit que l'utilisation d'un système améliorera ses performances. La perception de la facilité d'utilisation se réfère, quant à elle, au degré auquel une personne croit que l'utilisation d'un système nécessitera moins d'efforts. Plusieurs analyses factorielles ont démontré que la perception de l'utilité et la perception de la facilité d'utilisation pouvaient être considérées comme deux dimensions distinctes (Hauser & Shugan, 1980 ; Larcker & Lessig, 1980 ; Swanson, 1987).

Ces deux notions (perception de l'utilité et perception de la facilité) semblent être au cœur du raisonnement des planteurs ivoiriens comme il nous a été donné de constater pendant la phase prospective de la présente étude. Selon les conseillers agricoles de l'ANADER rencontrés dans plusieurs régions de production de cacao, la présence aux séances de formation des producteurs est assez irrégulière. Par exemple, sur un effectif de 30 participants dans une classe de CEP, c'est seulement une dizaine (le 1/3) qui suit régulièrement la formation jusqu'à son terme. Cette attitude de la majorité ne s'explique-t-elle pas par une absence de perception de l'utilité ou par le caractère exigeant des paquets technologiques ?

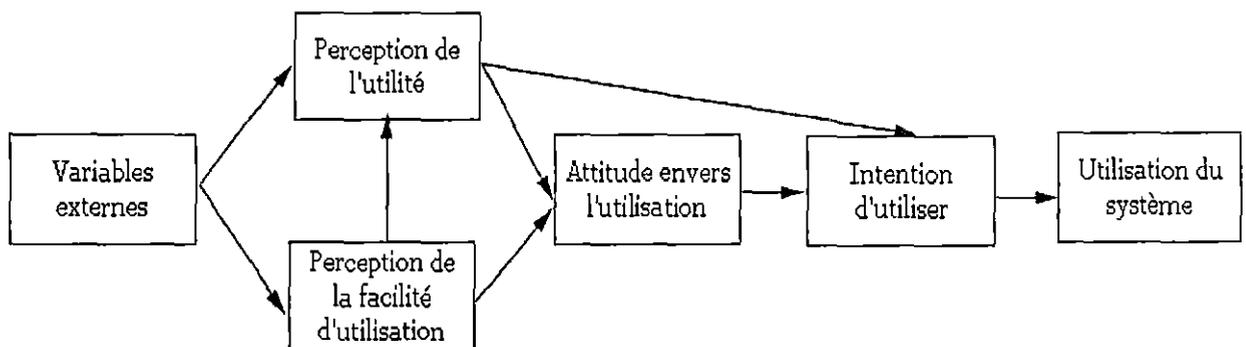
Comme dans la théorie de l'action raisonnée, le Modèle d'Acceptation de la Technologie postule que l'utilisation d'un système d'information est déterminée par l'intention comportementale. Néanmoins, ce modèle stipule que cette intention est déterminée conjointement par l'attitude de la personne envers l'utilisation du système et la perception de l'utilité. Ainsi, selon Davis (1986), l'attitude générale de l'individu face au système ne serait pas la seule chose qui déterminerait l'utilisation, mais peut être basé sur l'impact qu'il aura sur ses performances. De ce fait, même si un employé n'apprécie pas un système, il a de grandes chances de l'utiliser s'il le perçoit comme améliorant ses performances au travail, soutient-il.

Par ailleurs, le Modèle d'Acceptation de la Technologie indique qu'il existe un lien direct entre la perception de l'utilité et la perception de la facilité d'utilisation. Ainsi, face à

deux systèmes offrant les mêmes fonctionnalités, l'utilisateur trouvera plus utile celui qu'il trouve plus facile à utiliser (Dillon & Morris, 1996).

Selon Davis (1986), la perception de la facilité d'utilisation influencerait également, de manière significative, l'attitude d'un individu et cela à travers deux mécanismes principaux : l'auto-efficacité et l'instrumentalité. En effet, selon la théorie de Bandura (1982) plus un système est facile à utiliser, plus l'utilisateur aura un sentiment d'auto-efficacité. De même, la facilité d'utilisation d'un outil donnerait également à l'utilisateur la sensation d'avoir un contrôle sur ce qu'il fait (Lepper, 1985). L'efficacité est l'un des facteurs principaux sous-tendant la motivation intrinsèque (Bandura, 1982). C'est ce qui illustre ici le lien direct entre la perception de la facilité d'utilisation et l'attitude. La perception de la facilité d'utilisation d'un outil peut aussi contribuer de manière instrumentale à améliorer les performances. En effet, l'effort économisé grâce à la facilité d'utilisation peut être redistribué pour accomplir plus de travail avec le même effort (Davis, 1986).

Il est, toutefois, intéressant de noter que les travaux de Davis (1989) servant à valider son modèle démontrent que le lien entre l'intention d'utiliser un système d'information et la perception de l'utilité est plus fort qu'avec la perception de la facilité d'utilisation. Ainsi, selon ce modèle, on peut s'attendre à ce que l'élément qui influence le plus un utilisateur soit la perception de l'utilité d'un outil. Les planteurs ivoiriens sont-ils portés vers la facilité d'utilisation ou sont-ils guidés par l'utilité des technologies qui leur sont proposées dans le cadre des projets du Programme 2QC ? Le schéma 1 résume le MAT.



Source : Zitouni & Ezzina (2007)

Schéma 1: Modèle d'Acceptation de la Technologie traduit du schéma de Davis & al. (1989)

S'appuyant sur la littérature en matière d'analyse du comportement humain face à un nouveau système, Zitouni & Ezzina (2007) déterminent les variables individuelles qui influencent l'intensité d'adoption. Leur contribution a pour avantage de montrer au-delà des variables externes, au-delà de la "perception de l'utilité et de la facilité d'utilisation" de Davis, les variables individuelles les plus utilisées pour expliquer le comportement. Il s'agit de quatre variables considérées comme les antécédents qui permettent d'expliquer le comportement humain au-delà de la simple prédiction: *la confiance en soi, la curiosité, le conformisme et l'autorégulation*. Le tableau suivant donne les dimensions liées à chaque variable.

Tableau II: Les dimensions des variables individuelles

Variabiles	Dimensions	Auteurs
Confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'entamer des expériences variées. - L'assurance, avant d'entamer une expérience, que le niveau de risque est tolérable. - La considération des résultats des expériences passées pour prévoir le futur. - L'analyse des échecs pour en comprendre les causes et les éviter dans le futur. - La capacité de trouver des solutions aux problèmes rencontrés. 	Garneau (1999)
Curiosité	<ul style="list-style-type: none"> - L'envie de connaître et de comprendre les choses inconnues. - Le désir spontané de questionnement. - Le degré d'activité. 	Carley (2003)
Conformisme	<ul style="list-style-type: none"> - L'action conforme aux règles du groupe. - La recherche de l'admission par le groupe. - La recherche de la sécurité dans l'appartenance à un groupe. - La peur d'être rejeté par le groupe. 	Lefebvre (2003)
Autorégulation	<ul style="list-style-type: none"> - La capacité de fixation d'objectifs réalistes. - La connaissance de la façon de réussir les tâches et d'atteindre les objectifs. - La révision des connaissances en cours de réalisation des objectifs. - La capacité de trouver de nouveaux moyens pour surmonter les difficultés. 	Ziemmerman (2000)

Source : Zitouni & Ezzina (2007)

La perspective développée par Lewis & Van Den Ban (2003) permet d'éclairer ce que Davis désigne par « variables externes ». Pour ces auteurs, ce sont les variables de base importantes pour la compréhension des pratiques paysannes et des réponses aux innovations. Ils montrent, en effet, que les individus ne sont pas des acteurs isolés dans la société. Leurs perceptions sont influencées par celles des autres acteurs de leur système

social. Ils définissent à cet effet quatre ensembles de variables qui expliquent les attitudes des individus (acteurs sociaux) :

- *l'évaluation du cadre de référence*

La décision d'un acteur au sujet d'une innovation dépend de sa perception des conséquences (technique ou socio-économique), de l'incertitude, de son évaluation des conséquences et des risques de l'innovation vis-à-vis de ses aspirations. Cette évaluation dépend également de ses expériences passées.

- *la perception de l'efficacité de l'environnement social*

L'un des plus importants facteurs qui influencent les pratiques des acteurs sociaux est leur perception du réseau de support social de leur environnement. Ceci inclut l'organisation de l'offre des intrants, la disponibilité des services et opportunités, le système de crédit, etc. Ainsi, la décision de l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles dans le cadre du Programme 2QC dépendra de la perception des individus, de la disponibilité des ressources nécessaires à leur utilisation optimale dans leur milieu de vie, des services connexes et des opportunités qu'offrent ces pratiques nouvelles.

- *la perception de l'auto-efficacité*

Lewis & Van Den Ban (2003) mentionnent que les pratiques des acteurs sociaux ne sont pas seulement façonnées par leur confiance au fonctionnement des organisations / institutions qui les entourent. Selon eux, ces pratiques sont aussi modelées par leur confiance en leur propre capacité à mobiliser les ressources, leur compétence, leur perception de la validité de l'évaluation de leur cadre de référence et leur habileté à contrôler ou à s'accommoder aux risques. En effet, les planteurs cherchent et trouvent des solutions pour réduire les coûts d'investissement (Ruf, 2009).

Ainsi, les acteurs sociaux (exemple des cacaoculteurs) peuvent rejeter une innovation parce qu'ils ne sont pas sûrs de pouvoir appliquer correctement toutes les recommandations liées au paquet technologique (bien qu'ils perçoivent son avantage par rapport à leur pratique traditionnelle. Ceci montre le degré d'aversion au risque des paysans et fait ressortir la notion de complexité comme caractéristique de l'innovation déterminant son adoption soulevée par Rogers (1983). Est-ce que les cacaoculteurs ivoiriens croient en

leurs propres capacités ? Est-ce que les projets du Programme 2QC permettent réellement aux producteurs de bénéficier des services connexes ? Autrement dit, les cacaoculteurs ivoiriens ont-ils les moyens nécessaires d'adopter les Bonnes Pratiques Agricoles ?

- *les relations sociales et les pressions sociales*

Les pratiques des acteurs sociaux sont influencées par les pressions qu'ils subissent de la part des autres acteurs avec qui ils sont en relation. En effet, les acteurs sociaux ne sont pas des acteurs isolés dans un environnement neutre. Ils sont directement ou indirectement en relation avec d'autres acteurs qui les influencent dans leur prise de décision. Ainsi, un acteur peut être amené à rejeter une innovation, non pas parce qu'il n'a pas les ressources nécessaires pour l'adopter ou qu'il ne perçoit pas ses avantages, mais parce que son environnement social ne lui permet pas de l'adopter. Les acteurs sociaux analysent les avantages (récompenses) et les inconvénients (sanctions) liés à l'adoption d'une innovation et ceci sur le plan social, organisationnel et relationnel. Les planteurs ivoiriens seront réticents à l'adoption des bonnes pratiques agricoles si celles-ci affectent négativement leurs relations avec d'autres membres du système social. Ces planteurs, à l'instar d'autres agriculteurs, sont donc très sensibles au maintien du tissu social préexistant.

En définitive, ce modèle développé par Lewis & Van Den Ban (2003) analyse la problématique de l'adoption des innovations en situant l'individu dans sa réalité sociale tenant compte du réseau d'influence sociale dans lequel il se trouve. Ces auteurs examinent la question de l'adoption d'une innovation dans une perspective holistique. Cette perspective n'attribue pas l'échec de l'adoption et de la diffusion des innovations aux seuls facteurs liés au paysan. Elle intègre les objectifs ou aspirations des individus de même que les facteurs liés aux sources d'informations dans le processus de prise de décision. L'influence du réseau social de l'individu dans sa prise de décision n'est pas aussi occultée par cette théorie. Elle nous permettra donc de comprendre comment les cacaoculteurs ivoiriens prennent leurs décisions vis-à-vis des projets dont ils sont bénéficiaires. Sont-ils fortement influencés par ces variables externes ou non. Le recours à cette théorie nous aidera à dissiper ces inquiétudes.

La contribution du MAT appuyée par la vision de Zitouni & Ezzina (2007), de même que celle de Lewis & Van Den Ban (2003), permettent de comprendre l'attitude et le

comportement des cacaoculteurs ivoiriens vis-à-vis des projets du Programme 2QC. Cependant, le MAT ne permet pas de situer véritablement la responsabilité des autres acteurs du dispositif de conseil dans la filière Café-cacao. Le MAT ne fournit pas non plus, des informations sur la gestion des conflits d'intérêts (entre les acteurs sociaux) qui peuvent subvenir suite à l'introduction d'une innovation.

Dès lors, pour appréhender les différentes causes essentielles qui justifient l'adoption ou la non-adoption des Bonnes Pratiques Agricoles, il s'impose d'aller au-delà du seul comportement des planteurs. L'analyse de l'ensemble du dispositif de conseil agricole de la filière s'avère nécessaire. Aussi, aurons-nous recours à la théorie du capital social pour aider à mesurer l'efficacité de ce dispositif.

4.3. Théorie du capital social

Le capital social est un concept polysémique qui est relativement séduisant, « *par l'association du "capital", qui évoque la richesse économique, et du "social", qui renvoie, au moins a priori, au "non-économique". C'est bien cet axe, qui va de l'économique au social et du social à l'économique, qui est la colonne vertébrale de ce concept* » (Ponthieux, 2006 : 3).

Le terme *capital social* apparaît pour la première fois dans l'ouvrage "Community Center" publié en 1920 par Hanifan (Kamanzi, 2006). L'auteur tente de formuler une définition pour ce concept, l'associant aux relations d'amitié, de sympathie, d'entraide, de coopération et de solidarité qui caractérisent les membres d'une communauté. Selon Hanifan, (dans Kamanzi, 2006) ces relations constituent en soi une richesse (capital) utile pour promouvoir le bien-être des membres de la communauté.

D'après Coleman (1988), le capital social inclut tous les aspects de l'environnement social qui procurent des revenus. Bourdieu (1980) et Coleman (1990) définissent les organisations sociales tels les clubs, les associations, les communautés, les groupes sociaux comme du capital social. De ce point de vue, les groupes communautaires, les groupes de CEP (Champ Ecole Paysan) ou de PD (Parcelle de Démonstration), les groupes d'entraide, les coopératives, les associations, les groupes formels ou informels, etc. sont considérés dans notre étude comme du capital social.

Plusieurs théories ont été développées à partir du concept de « capital social » dont l'approche OCDE¹⁴. Ces différentes contributions se sont construites autour des notions de *confiance*, de *réseaux*, de *réciprocité*. Quoiqu'aucune n'est parfaite, elles représentent des composantes essentielles à la compréhension de ce concept. Aussi, l'approche de l'OCDE nous semble-t-elle mieux adaptée à la présente étude.

Cette approche va au-delà de la conception des principaux auteurs (Bourdieu, Coleman, Putnam, etc.) pour introduire la mesure d'impact dans l'analyse du capital social. S'inspirant des principaux auteurs du capital social, l'OCDE considère, en effet, la nation, la société, les organisations comme un « tout » dont l'analyse doit consister à rechercher les interactions, la confiance, les réseaux, la réciprocité entre les membres ou les différentes composantes. L'OCDE définit le capital social comme les réseaux et les normes, valeurs et convictions communes qui facilitent la coopération au sein de groupes ou entre eux, le capital social étant le ciment qui lie les communautés, les organisations, les entreprises et les différents groupes sociaux et ethniques (MEDA, 2002)

La théorie du capital social apparaît fort intéressante, dans notre étude, dans la mesure où le fonctionnement et « l'efficacité » des institutions, des organisations, des groupes, etc. dépendent essentiellement de la qualité du capital social (Putnam, 1993). Autrement dit, lorsqu'on s'engage dans l'étude de ces entités telles que le dispositif de conseil agricole, qui nous concerne ici, il est toujours intéressant de procéder à la mesure de leur capital social. Les outils de formations (CEP, PD et UD) de l'ANADER, dans le cadre du programme 2QC, illustrent bien cette perspective. Ces outils s'inscrivent, en effet, dans une approche participative où les planteurs sont amenés à partager leurs expériences entre eux et avec les techniciens qui, à leur tour proposent de nouvelles façons de conduire les

¹⁴ OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques. Son histoire remonte à l'Europe en ruine de l'après-guerre. Déterminés à ne pas refaire les erreurs commises par leurs prédécesseurs au lendemain de la Première Guerre mondiale, les leaders européens ont réalisé que le meilleur moyen d'assurer une paix durable était d'encourager la coopération et la reconstruction, et non de punir les vaincus. L'OCDE a été instituée en 1948 pour administrer le plan Marshall financé par les États-Unis afin de reconstruire un continent dévasté par la guerre. Sa mission est de promouvoir les politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde. L'OCDE offre aux gouvernements un forum où ils peuvent conjuguer leurs efforts, partager leurs expériences et chercher des solutions à des problèmes communs. Elle travaille avec les gouvernements afin de comprendre quel est le moteur du changement économique, social et environnemental.

activités de production aux planteurs. Il s'agit surtout pour chaque acteur ou chaque groupe d'acteurs de sortir de sa position initiale pour aller à la rencontre des autres. Aujourd'hui, ces outils ont permis aux acteurs de créer des liens amicaux, des liens professionnels ou extra-professionnels et associatifs. Ils leur ont également permis de développer des relations interpersonnelles et intergroupales ou intercommunautaires, etc. qu'ils utilisent au quotidien pour se faire des profits. Cela se vit activement dans les coopératives de producteurs qui fonctionnent, pour l'essentiel, sur des bases communautaires et de plus en plus par regroupement de différentes communautés. Cependant, l'intensité et le succès des relations entre les différents acteurs reposent sur le degré de confiance et les actions de réciprocité notamment quand on s'intéresse au dispositif de conseil agricole de la filière cacao dans son ensemble.

En plus du fait que l'OCDE reprend les notions de base du concept de capital social (*confiance, réseaux, réciprocité*), son analyse intègre les notions d'impact et d'indicateurs d'impact ainsi que celle du développement durable, notions qui constituent les points d'ancrage (avec bien d'autres concepts développés plus haut) de la présente étude. Il s'agit surtout avec l'OCDE, dans l'analyse du capital social, de proposer des indicateurs d'impact (qu'il soit social, économique, technique ou environnemental, etc.) et de les mesurer. L'approche OCDE nous permettra, non seulement d'appréhender le dispositif de conseil agricole dans la Filière Café-Cacao en Côte d'Ivoire, mais aussi de définir des indicateurs d'impact techniques et socio-économiques. La détermination et la valorisation de ces indicateurs étant, entre autres, le gage d'une cacaoculture durable.

Notre étude analyse l'adoption ou non des Bonnes Pratiques Agricoles, au-delà des seuls planteurs. Elle intègre l'ensemble du dispositif de conseil agricole au niveau de la Filière Café-Cacao, à savoir : les principales parties prenantes (Planteurs, ANADER, CNRA, FIRCA, Conseil du Café-Cacao, Etat...). Nous considérons ici, le dispositif de conseil agricole comme un « tout », un capital suscité par l'Etat et impliquant les acteurs clés en vue de produire des résultats en termes quantitatif et qualitatif. Ce dispositif met en jeu ces différentes catégories d'acteurs qui sont inscrits dans des réseaux de relation et qui interagissent pour produire des résultats.

Alors, la théorie du capital social aura l'avantage de nous permettre de comprendre comment ce dispositif fonctionne. On pourra mesurer, non seulement, les rapports entre les différentes structures qui le composent, mais aussi les relations entre les conseillers

agricoles et les planteurs. Cette théorie nous permettra, en outre, d'évaluer les rapports et la transmission du savoir technique entre les planteurs dans leurs activités quotidiennes. En un mot, l'analyse du dispositif de conseil agricole dans la Filière Café-Cacao nous aidera à comprendre ses effets positifs ou négatifs sur l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles. Ainsi, on pourra situer les responsabilités des uns et des autres (les différentes structures du dispositif et les planteurs) quant aux résultats des projets mis en œuvre. Mais pour y arriver, il nous faut recourir à des outils et méthodes appropriés.

MATERIELS ET METHODES

MATERIELS ET METHODES

Le cadre méthodologique représente un maillon essentiel qui garantit la validité de tout travail scientifique. Il définit les voies de recherche et donne les outils pratiques pour la réalisation de l'étude.

Cette rubrique est l'occasion pour nous d'expliquer notre démarche qui nous a permis d'obtenir nos résultats. Celle-ci est construite autour des méthodes, des techniques et instruments de recherche. Elle présente aussi le déroulement de l'étude, les difficultés rencontrées et les limites des options méthodologiques. Le plan de restitution des résultats y est par ailleurs présenté, sans oublier la délimitation du champ d'étude.

1. Délimitation du champ d'étude

La délimitation du champ d'étude permet de circonscrire la recherche dans un espace donné. Dans ce présent travail, le choix du champ d'étude a été guidé par les exigences du FIRCA, commanditaire de la recherche. Le FIRCA avait pour ambition d'avoir une idée précise des effets produits par les projets qu'il a financés au bénéfice des cacaoculteurs de toutes les régions productrices.

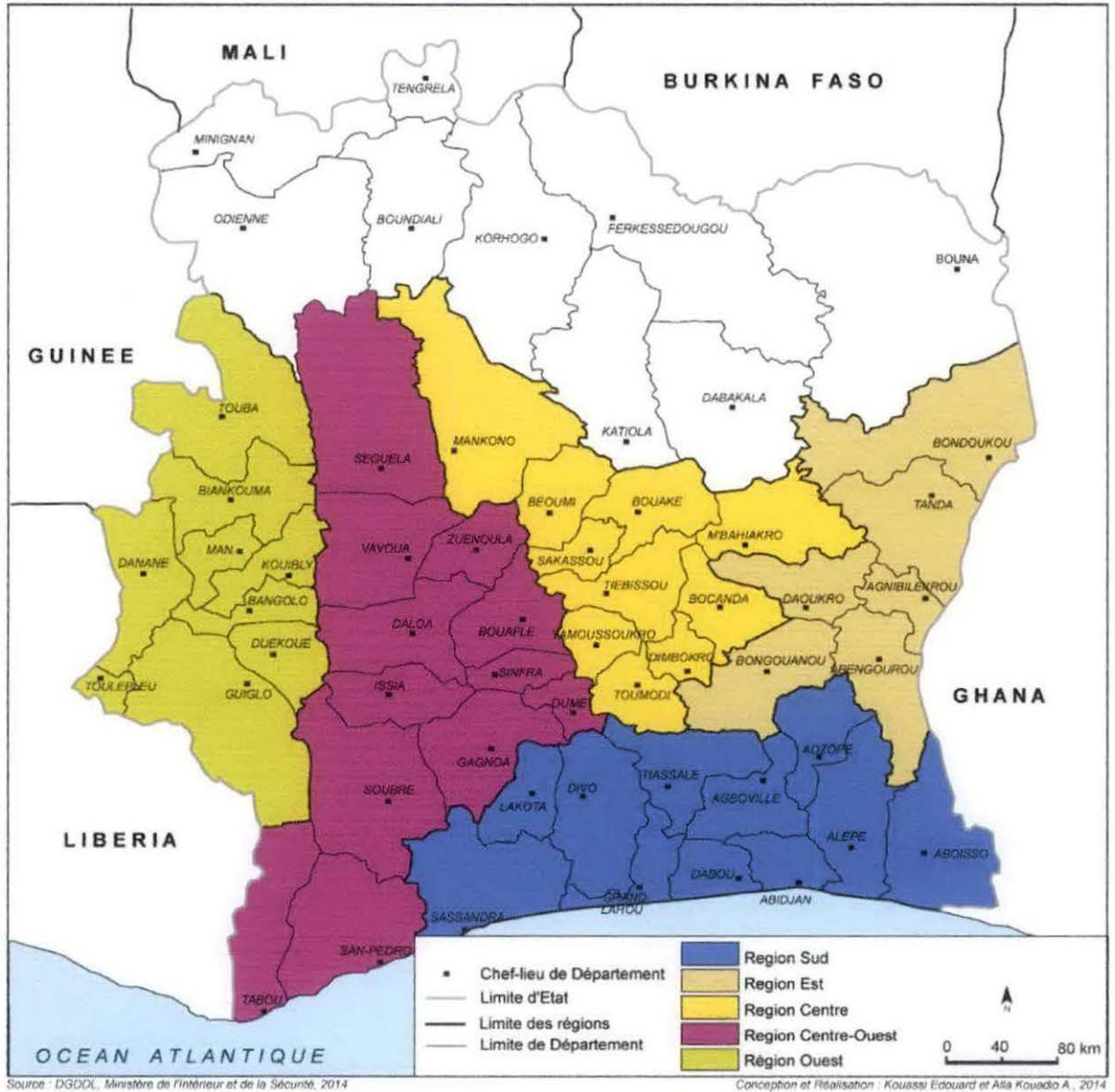
Deux principaux champs ont constitué le socle de notre étude. Le milieu humain, d'une part, le milieu physique et géographique, d'autre part.

1.1. Milieu physique et géographique

1.1.1. Présentation de la zone d'étude

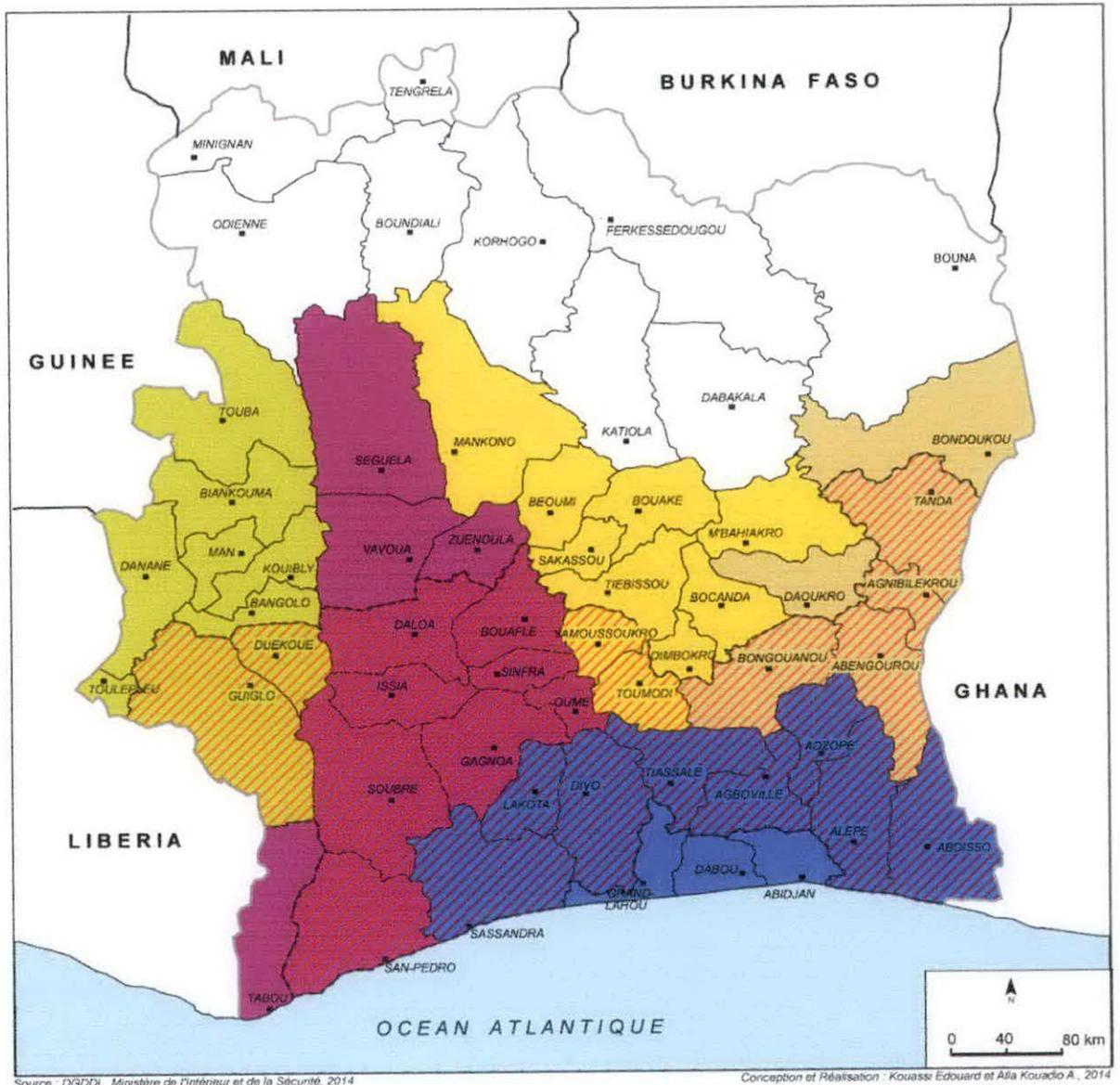
L'étude s'est déroulée dans les zones de production du cacao, toutes couvertes par l'ANADER, structure chargée d'exécuter le volet conseil agricole du Programme 2QC.

Au moment de la réalisation de nos enquêtes, le dispositif d'intervention de l'ANADER reposait sur 05 Directions Régionales qui étaient aussi les zones de couverture des projets (carte 2). Il s'agit de : la région de l'Est (06 zones), la région du Sud (11 zones), la région du Centre (10 zones), la région du Centre-Ouest (12 zones) et la région de l'Ouest (09 zones).



Carte 1 : Découpage de l'ANADER et zone de couverture des projets au moment de l'étude

Ces cinq régions ont respectivement pour chef lieu Abengourou, Abidjan, Bouaké, Daloa et Man. Un ensemble de 24 zones réparties dans les 05 régions servent de localités d'enquête (carte 3). La distribution donne respectivement 04 zones pour la région de l'Est, 08 zones pour la région du Sud, 08 zones pour la région du Centre-Ouest, 02 zones chacune pour les régions de l'ouest et du Centre.



- Chef-lieu de Département
- Limite d'Etat
- Limite des régions
- Limite de Département
- Region Sud
- Region Est
- Region Centre
- Region Centre-Ouest
- Région Ouest
- Zone visitée

Carte 2 : Zones d'enquête

Au total, 71 villages et campements (en tenant compte des trois de la pré-enquête) ont été visités dans l'ensemble des 24 zones retenues. Les tableaux III à IX récapitulent les zones visitées au cours de notre étude.

Tableau III: Villages visités pendant la pré-enquête

Département	Sous-préfecture	Village
Alépé	Alépé	- Memni - Ahoutué - Yacassé Comoé
Total		3

Source : notre étude (Février 2013)

Un département et trois villages ont été visités pendant la pré-enquête. Les tableaux IV ; V ; VI ; VII et VIII indiquent la répartition des villages par département en fonction des régions lors de la phase principale de collecte des données.

Tableau IV: Départements et villages visités dans la région de l'Est

N°	Département	Sous-préfecture	Village/Campement
1	Tanda	Tanda	1- Teko 2- Guiendé 3- Bokoré 4- Béléoulé 5- Lécocodi 6- Lomo
2	Agnibilékrou	Damé	1- Damé 2- Kotokossou
3	Abengourou	Abengourou	1- Anouanouan- Adonikro 2- Kodjinan
		Niablé	1- Assékro 2- Afalikro
4	Bongouanou	Bongouanou	Assaouffoué
		Arrah	Abongoua
Total	4	6	14

Source : notre étude (Avril-Mai 2013)

Dans la région de l'Est, 04 départements, 06 Sous-préfectures et 14 villages/ campements ont été parcourus. Le tableau V fait le point des localités visitées dans la région du Sud.

Tableau V: Départements et villages visités dans la région du Sud

N°	Département	Sous-préfecture	Village/Campement
1	Adzopé	Adzopé	Djougbosso
		Assikoi	Massandji
		Agou	Diapé
2	Aboisso	Aboisso	1- Biaka 2- Gnamienkro
		Ayamé	Ebokoffi
3	Alépé	Alépé	1- Grand Alépé 2- Monga 3- Inrakon
4	Agboville	Agboville	1- Babihan 2- Gbalékro 3- Offa
5	Tiassalé	Tiassalé	Taboitien
		N'douci	Offa
6	Divo	Divo	1- Konankro 2- Datta
		Didoko	Dubo
7	Lakota	Goudouko	1- Djidjiri 2- Djimon
8	Sassandra	Sassandra	1- Ahouékro 2- Pauly brousse 3- Pauly brousse- PK12
Total	8	13	22

Source : notre étude (Avril-Mai 2013)

Au niveau du Sud, nous avons visité 08 départements, 13 Sous-préfectures et 22 villages/campements. Le tableau VI donne l'état de la région du Centre-ouest.

Tableau VI : Départements et villages visités dans la région du Centre-Ouest

N°	Département	Sous-préfecture	Village/Campement
1	San-pedro	San-Pedro	1- Petit pedro 2- Tiékourakro 3- Ellui yakro
2	Soubré	Soubré	1- Konédougou 2- Baléyo
		Okrouyo	1- Alberkro 2- Agbanou
3	Gagnoa	Gagnoa	Ahizabré
		Ouaragahio	1- Krogbopa 2- Mama
		Bayota	Gbigbikou
4	Oumé	Oumé	1- Brozan 2- Yao koffikro 3- Allagbakro

5	Issia	Issia	1- Bémadi 2- Beza 2 3- Kouadio-kouakoukro
		Boguedidia	Bissaguhé
6	Sinfra	Kouintinfla	1- Kouassikro 2- Akakro
7	Bouaflé	Bouaflé	1- Yoho 2- N'douffoukankro
8	Daloa	Daloa	1- Kéibla 2- Balouzon 3- Séria
Total	8	12	25

Source : notre étude (Avril-Mai 2013)

D'après ce tableau, 08 départements, 12 Sous-préfectures et 25 villages/campements ont été visités pendant notre passage dans la région du Centre-ouest. Le point concernant l'Ouest est fait par le tableau VII.

Tableau VII: Départements et villages visités dans la région de l'Ouest

N°	Département	Sous-préfecture	Village/Campement
1	Guiglo	Guiglo	1- Goya 2 2- Beoua
	Duékoué	Duékoué	Glaou
		Gbapleu	Laviadougou-djahakro
Total	2	3	4

Source : notre étude (Avril-Mai 2013)

A l'ouest, nous avons visité 02 départements, 03 Sous-préfectures et 04 villages/campements. Le tableau VIII fait l'état au niveau de la région du Centre.

Tableau VIII: Départements et villages visités dans la région du Centre

N°	Département	Sous-préfecture	Village/Campement
1	Yamoussoukro	Yamoussoukro	Gbélistou
2	Toumodi	Kokoumbo	Kpléssou
		Djékanou	Tafissou
Total	2	3	3

Source : notre étude (Avril-Mai 2013)

Dans cette région nous avons parcouru 02 départements, 03 Sous-préfectures et 03 villages/campements. Une synthèse des localités visitées pendant la phase principale de collecte des données a été faite à travers le tableau IX.

Tableau IX : Synthèse des départements et villages visités après la pré-enquête

Région	Département	Sous-préfecture	Village/Campement
EST	4	6	14
SUD	8	13	22
CENTRE-OUEST	8	12	25
OUEST	2	3	4
CENTRE	2	3	3
TOTAL	24	37	68

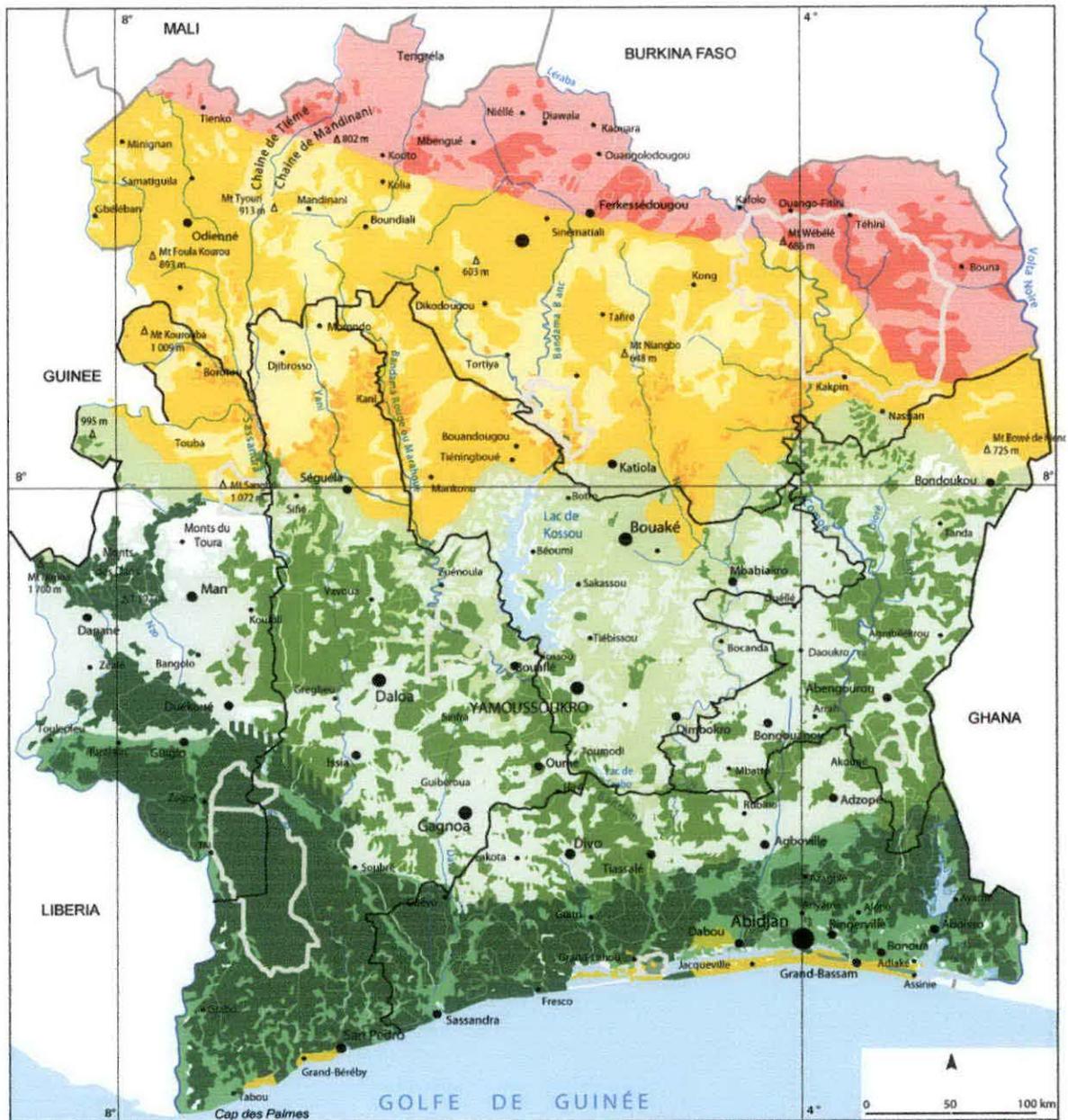
Source : notre étude (Avril-Mai 2013)

Au total, 24 départements, 37 Sous-préfectures et 68 villages ont été visités pendant la phase principale de collecte des données dans les 05 régions productrices. Ces régions présentent différentes caractéristiques physiques.

1.1.2. Analyse du milieu physique

a) Végétation

De la région de l'Est à l'Ouest en passant par la région du Centre, il y a une dégradation de la forêt primaire (carte 4). La forêt défrichée mésophile a pris largement la place de la forêt dense. Les seules poches de forêt qui résistent encore sont les forêts classées, les parcs et les réserves nationaux. Au niveau de la région du Sud-ouest et du littoral, il y a encore une bonne présence de forêt et de prairies. Néanmoins, cette partie du pays a aussi subi une forte exploitation forestière à travers l'agriculture, vu l'espace qu'occupe la forêt défrichée ombrophile. La grande partie de la forêt de cette zone semble être protégée notamment par la sauvegarde des forêts classées (voir carte).



Source : CCT/BNETD, 2006

Conception et Réalisation : Kouassi Edouard et Alla Kouadio A., 2014

- | | | |
|---|---------------------------------|---|
| — Limite de région | Forêt défrichée ombrophile | Forêt dense sèche |
| — Limite de forêt classée | Savane ombrophile | Forêt claire sèche et/ou savane boisée sub-soudanaise |
| — Limite de Réserves et Parcs Nationaux | Forêt dense humide semi-décidue | Savane arborée et/ou savane arbustive sub-soudanaise |
| — Plantation industrielle | Forêt défrichée mésophile | Forêt claire sèche et/ou savane boisée soudanaise |
| — Savane littorale | Savane mésophile | Savane arborée et/ou arbustive soudanaise |
| — Mangrove | Forêt et prairies | Lac et lagune |
| — Forêt dense humide sempervirente | | |
| — Forêt marécageuse | | |

Carte 3 : Végétation

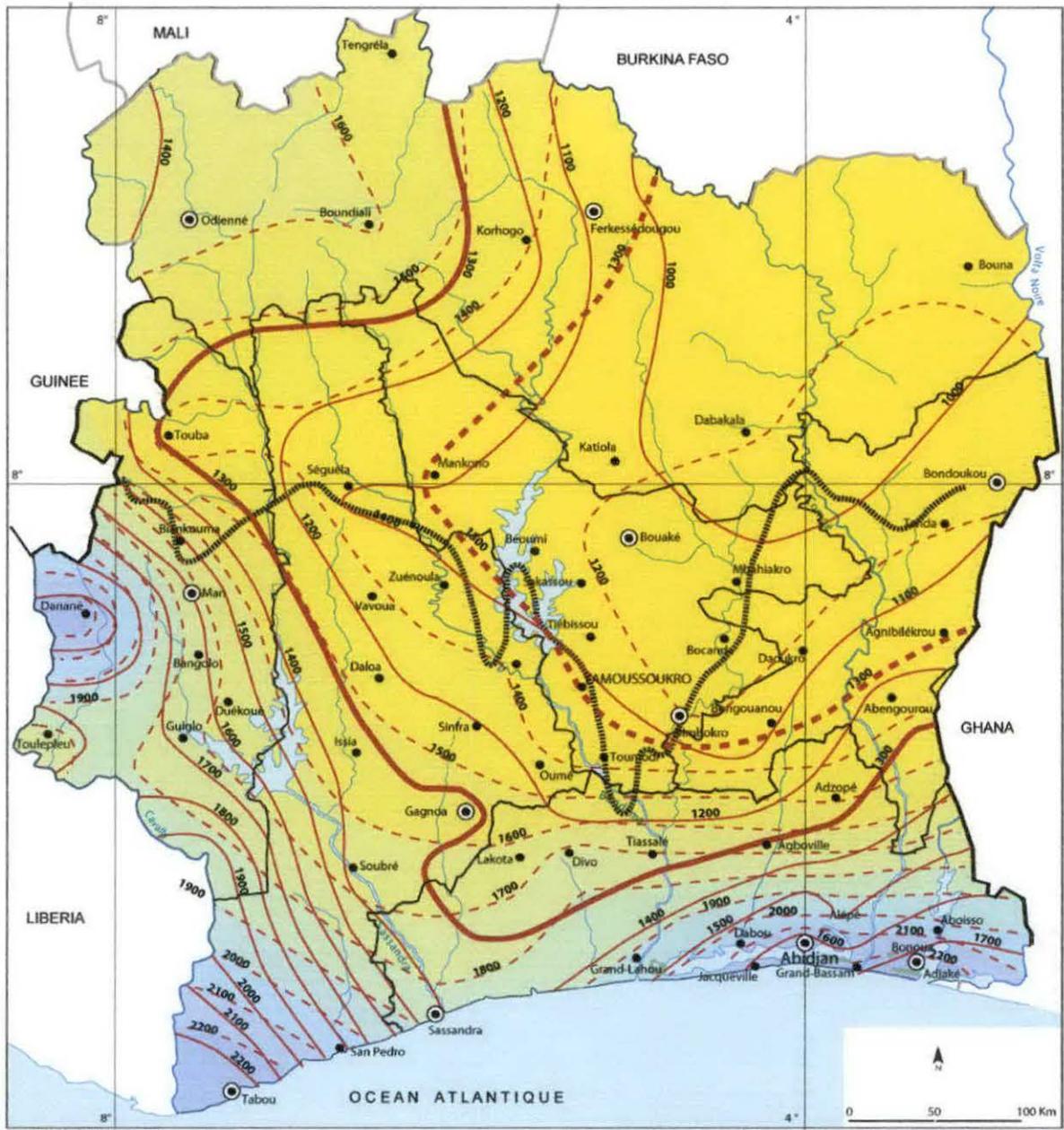
Dans l'ensemble des régions de production du cacao, l'intervention de l'homme a sérieusement entamé la forêt primaire. La dégradation avancée de la forêt peut entraîner l'érosion et l'appauvrissement des sols, autrefois favorables à la cacaoculture. En effet, dans la quasi-totalité de ces régions productrices de cacao (en dehors de la région du Centre

où les sols sont granitiques avec de faibles capacités de retenue en eaux), les sols dominants sont de type ferrallitique riche en humus ou de type argilo-sableux propice à l'agriculture, particulièrement à la culture du cacao. La déforestation poussée qu'on constate aujourd'hui peut avoir une influence négative sur l'activité agricole, notamment la régénération cacaoyère, surtout avec les changements climatiques qu'elle entraîne.

De plus en plus, ces différentes régions subissent les effets drastiques des changements climatiques. Dans l'ensemble de ces régions, la forêt primaire s'est en effet dégradée sous la poussée conjuguée des plantations extensives, de l'exploitation abusive du bois. La diminution des ressources naturelles par ces pratiques peu recommandées a entraîné une modification de la durée de la jachère (Kouassi, 2011a) qui est désormais de 3 à 5 ans au lieu de 10 à 20 ans (Affou, 1999). Place est faite à une forêt secondaire qui pourrait expliquer la réduction de la pluviométrie.

b) Climat et pluviométrie

Dans la quasi-totalité des zones de production du cacao, il y a une modification du climat et de la pluviométrie (carte 5).



Source : CCT/BNETO, 2006

Conception et Réalisation : Kouassi Edouard et Alla Kouadio A., 2014

- ⊙ Station pluviométrique principale
- Station pluviométrique secondaire
- Limite de région
- ▬ Limite forêt-savane
- - - Isohyète (en mm) 1950-1969
- Isohyète (en mm) 1970-2000

Précipitations (en mm) et moyennes annuelles (période: 1950-2000)

Carte 4 : Pluviométrie

En dehors des régions de l'Ouest et de l'extrême partie de la région du Sud-ouest (partie Sud de la région Centre-ouest selon notre découpage), on remarque une baisse

générale du niveau de pluie dans les zones de production cacaoyère. La pluviométrie dans ces deux zones est assez stable. Sur la période de 1950 à 2000, la pluviométrie de l'ouest se situe régulièrement entre 1800 à 1900 mm. Celle du Sud-ouest se stabilise entre 2000 et 2200 sur la même période. A travers leur climat, leurs sols et surtout leur pluviométrie, ces régions sont propices à la culture du cacao (Yoro & Kassin, 2004 ; Kassin, 2009). Au Centre et au Centre-ouest, la pluviométrie s'est réduite sur la période de 1950 à 2000 (1000 à 1100 mm pour le Centre ; 1200 à 1300 mm pour le Centre-ouest). Il semble, par conséquent, qu'elle ne soit plus capable de donner des garanties nécessaires à la production du cacao. A l'Est, on note une baisse du niveau de pluie, la pluviométrie se situant aujourd'hui entre 1000 et 1300 mm. Il est donc susceptible que la culture du cacao devienne aussi difficile dans cette région.

Dans l'ensemble, il y a un déplacement de la ligne maîtresse de démarcation entre les zones fortement arrosées et celles dont les précipitations sont relativement faibles. Cette ligne qui indique une pluviométrie annuelle de 1300 mm située autrefois (de 1950 à 1969), au-dessus de Toumodi, d'Abengourou et de Séguéla est aujourd'hui au niveau de Gagnoa, d'Agboville et en-dessous de Divo. Il y a donc une diminution du niveau de pluie au fil des années. La baisse générale de la pluviométrie est due certainement aux changements climatiques entraînés par la forte pression exercée sur la forêt primaire à travers les activités agricoles et l'exploitation forestière. Ces changements pourraient rendre plus pénible la pratique de l'agriculture et seraient à même de constituer un obstacle aux actions de conseil agricole initiées au bénéfice des agriculteurs. Le tableau X fait la synthèse des caractéristiques essentielles du milieu physique.

Tableau X : Synthèse du milieu physique

Région	Caractéristiques physiques			
	végétation	climat	pluviométrie	sol
Région Est	Forêt défrichée mésophile	-climat attiéen et le climat baouléen ; -deux saisons sèches (mi-juillet à mi-septembre et décembre à mi-mars) et deux saisons des pluies (mi-septembre à novembre et avril à mi-juillet).	1000 à 1300 mm	Sols ferralitiques et sols argilo-sableux
Région Sud	Forêt dense humide et prairie, forêt défrichée ombrophile	-Climat attiéen de type équatorial ; -Deux saisons sèches (décembre-avril et août-septembre)	1200 à 1700 mm	Sols ferralitiques et sols argilo-sableux
Région Centre-Ouest	Forêt défrichée mésophile	-Climat attiéen et climat baouléen avec des variations de saisons correspondantes	1200 à 1300 mm (partie nord) 2000 à 2200 mm (partie sud)	Sols ferralitiques et sols argilo-sableux
Région Ouest	Forêt dense, humide et prairie, forêt défrichée ombrophile	-Climat de montagne de type tropical humide	1800 à 1900 mm	Sols ferralitiques et sols argilo-sableux
Région Centre	Forêt défrichée mésophile	-Climat baouléen de type tropical humide ; -Deux saisons sèches (novembre-mars et juillet-septembre)	1000 à 1100 mm	Sols granitiques

Source : notre étude

De la végétation au sol en passant par le climat et la pluviométrie, on constate que les régions cacaoyères présentent des caractéristiques physiques diverses. Ces caractéristiques jouent un rôle important dans l'installation et la conduite des plantations. Elles peuvent être aussi bien des facteurs de réussite du cacao comme des freins à son développement. Au-delà des facteurs humains, les conditions physiques peuvent aider à expliquer le niveau d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles.

Support principal de ce milieu physique et naturel, la terre constitue le premier facteur de production.

1.1.3. Gestion foncière

De par son rôle central de développement économique, la terre constitue le champ de production des rapports sociaux et des dynamiques sociales. Dans les communautés villageoises ivoiriennes, la terre est un bien collectif dont la propriété appartient aux chefs de terre, à un lignage ou à un groupe de lignages. Cette propriété coutumière autrefois inaliénable est aujourd'hui altérée par l'introduction de l'économie marchande alimentée par les cultures de rente telles que le cacao, le café, l'hévéa et le palmier à huile (Kouassi, 2011b). La relative importance du droit coutumier atteste de la précarité de la situation des bénéficiaires de ce statut et pourrait constituer un obstacle à l'accès de ces derniers au crédit formel. Elle peut également représenter un frein à l'investissement dans les nouvelles technologies.

1.2. Milieu humain

1.2.1. Aspects démographiques et linguistiques

L'étude concerne l'ensemble des cacaoculteurs de Côte d'Ivoire. Toutefois, elle se focalise sur ceux des 24 départements retenus pour l'enquête.

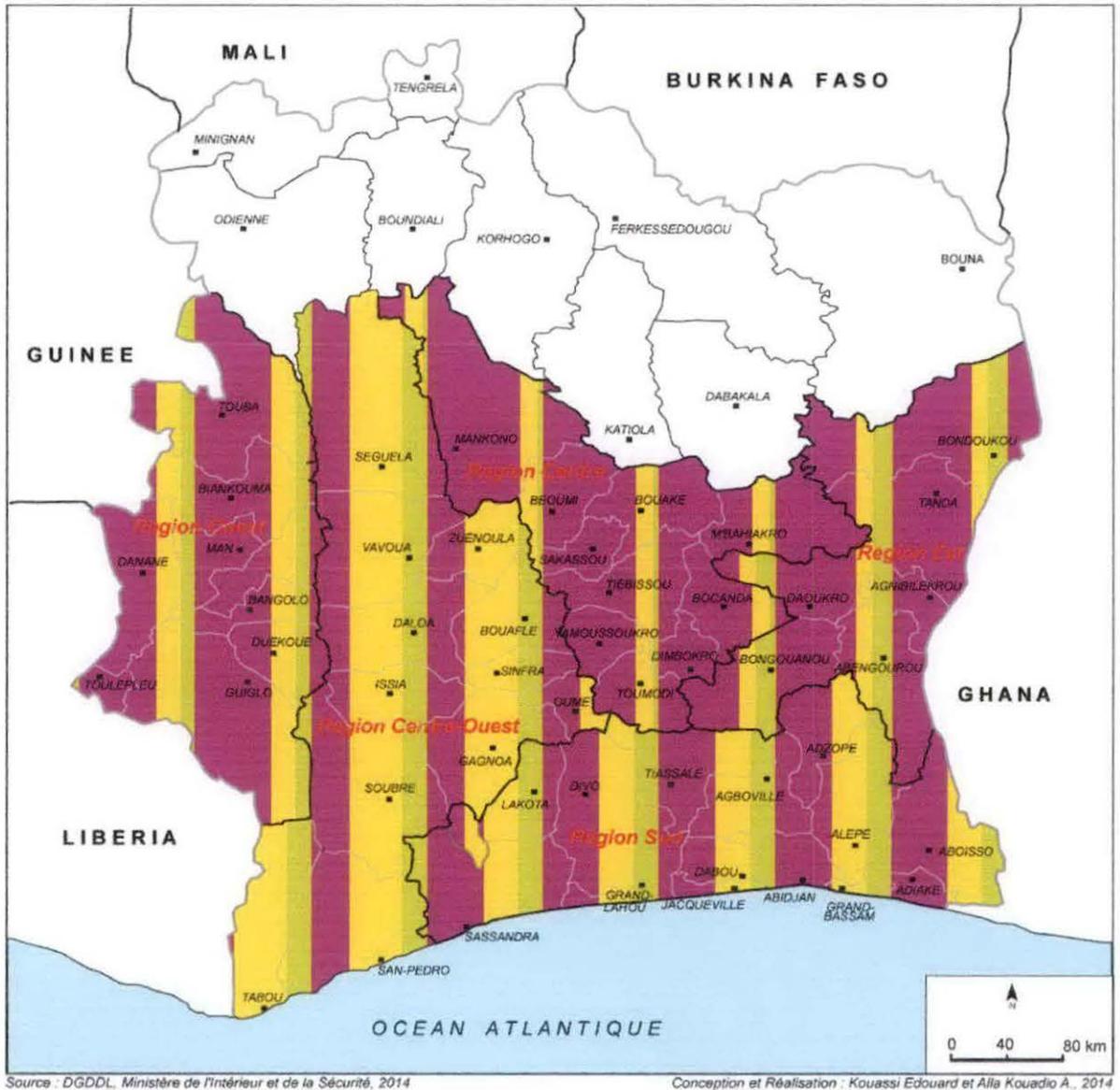
Pour les besoins de l'étude, cette population a été regroupée en trois catégories : les autochtones, les allochtones et les allogènes. D'après le RNA 2001, la population autochtone représente 60 % de la population agricole. La population allochtone représente 25 % et la population non ivoirienne (allogène) 15 %. C'est donc une population composite issue des quatre grands groupes ethno-linguistiques de la Côte d'Ivoire (akan, krou, mandé et sénoufo) et des pays voisins (Burkina Faso, Mali, Ghana, Bénin, notamment). Cette population est présentée dans le tableau XI.

Tableau XI : Répartition des types de population par région

Région ANADER	Type de population		
	Autochtones	Allochtones	Allogènes
Est	Agni, abron	Baoulé, Malinké	Burkinabé, Malien, Béninois, ghanéen
Sud	Agni, Abey, Attié, Dida, Néyo, Baoulé	Baoulé, Malinké, Sénoufo, Abron	Burkinabé, Malien, Ghanéen, Togolais, Béninois
Centre-Ouest	Bété, Gouro, Gnaboua, Gagou, Baoulé, Yowré, Bakoué, Kroumen, Néyo	Baoulé, Malinké, Sénoufo,	Burkinabé, Malien, Béninois
Ouest	Yacouba, Guéré, Wobé	Baoulé, Malinké	Burkinabé
Centre	Baoulé		Burkinabé, Malien

Sources : nos enquêtes (2012)

Cette mosaïque humaine est représentée à travers la carte 6 (page suivante).



Source : DGDDL, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, 2014

Conception et Réalisation : Kouassi Edouard et Alla Kouadio A., 2014

- Chef-lieu de Département
 - Limite d'Etat
 - Limite des régions
 - Limite de Département
- 20 mm

100%

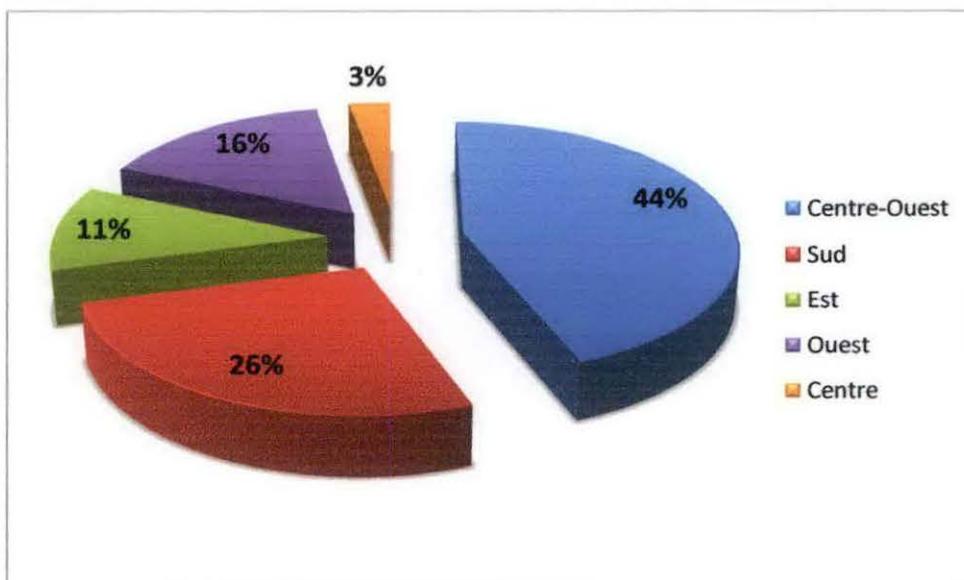
- Autochtones
 - Allochtones
 - Allogènes

Carte 5 : Répartition des groupes de population en fonction des régions

Cette carte conçue à partir des données du RNA 2001 montre qu'il y a un brassage des populations. Au Centre-ouest et au Sud-ouest notamment, il y a une forte présence d'allochtone et d'allogènes. Par exemple, le Sud-ouest compte 61% d'allochtones et 21% d'allogènes d'après le RNA 2001. Les rapports sont émaillés de conflits dus notamment à la poussée démographique et à la remise en cause des engagements qui lient les principales parties prenantes (autochtones, allochtones et allogènes). Les contrats d'acquisition des

terres sont généralement conclus sur la base des règles locales, pas toujours respectées par les différents acteurs. Aussi, assiste-t-on très souvent à des conflits qui opposent autochtones et autochtones ; autochtones et allochtones ; autochtones et allogènes ; allogènes et allochtones, etc. C'est dans ces conditions de conflits quasi-permanents que s'introduisent les innovations de cacaoculture durable.

Pour répartir la population des cacaoculteurs par région, nous nous sommes appuyé (en l'absence de données officielles sur le nombre exact de cacaoculteurs en Côte d'Ivoire) sur les données obtenues à partir de l'identification des producteurs de cacao effectué en 2008 par le CNRA, dans le cadre de la maladie du swollen shoot. Selon ce recensement, la population de cacaoculteurs est estimée à 440 180 individus. Elle est concentrée dans la région du Centre-ouest (suivant le découpage de l'ANADER) avec 44%. Le Sud arrive en deuxième position avec 26% des cacaoculteurs. La région de l'Ouest représente 16% et se place en troisième position, tandis que la région de l'Est est classée quatrième avec 11% des cacaoculteurs. La région du Centre occupe la dernière marche avec seulement 3% des producteurs de cacao en Côte d'Ivoire. Ces différentes proportions sont représentées par le graphique 1.



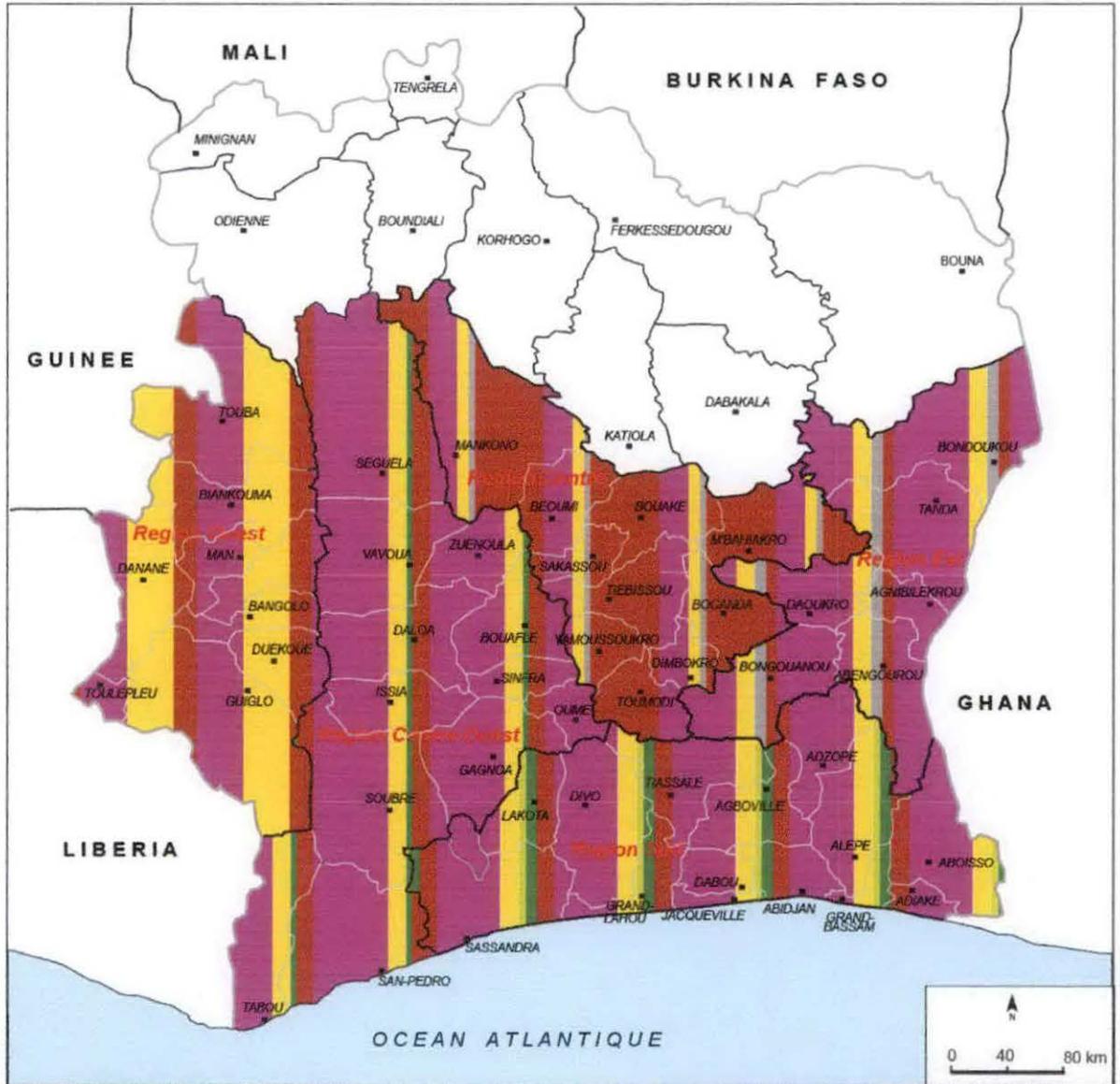
Sources : adaptées du recensement des cacaoculteurs du CNRA 2008

Graphique 1 : Répartition des cacaoculteurs en fonction des régions

Ce graphique montre que les cacaoculteurs sont aujourd'hui concentrés dans la région du Centre-Ouest (44%) et celle du Sud (26%).

1.2.2. Principaux produits cultivés et poids du cacao dans les activités agricoles

La carte 7 présente la répartition par région des principaux produits cultivés.



Source : DGDOL, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, 2014

Conception et Réalisation : Kouassi Edouard et Alla Kouadio A., 2014

- Chef-lieu de Département
 - Limite d'Etat
 - Limite des régions
 - Limite de Département
- 20 mm

100%

	Cacao		Palmier
	Café		Anacarde
	Hévéa		Vivriers

Carte 6 : Occupation du sol par les différents types de produit

La cacaoculture demeure la principale activité agricole. D'autres cultures pérennes telles que le café, le palmier à huile et l'hévéa qui est en pleine croissance sont aussi

pratiquées par les populations de ces différentes zones. Les cultures vivrières (riz, igname, maïs, manioc, banane plantain, etc.) constituent les activités secondaires des planteurs. Néanmoins, ces dernières restent les principales cultures dans certaines régions, notamment au Centre.

Cette présentation de la zone d'étude a permis de s'imprégner des caractéristiques du milieu. A présent, il est important de spécifier les types de données collectées.

2. Types de données collectées

2.1. Données de base

Les données de base sont celles recueillies au cours de la phase prospective. Elles sont principalement de deux ordres : des données quantitatives et des données qualitatives. Elles se résument essentiellement aux informations sur le nombre de cacaoculteurs au plan national et par département, le nombre de participants aux projets par région et par département, le nombre de départements concernés par le projets, les caractéristiques de chaque région productrice, le rôle et l'implication des différentes structures dans les activités de la filière cacao, les relations entre les planteurs et les agents de l'ANADER. Elles portaient aussi sur l'état des lieux de l'exécution des projets, les rapports entre les principales structures impliquées dans la mise en œuvre des projets, les réformes en cours, le Partenariat Public Privé et les programmes de certification. Ces données de base ont permis de préparer le terrain pour la collecte des données primaires et secondaires.

2.2. Données secondaires

Les données secondaires sont des informations qualitatives ou quantitatives issues essentiellement de sources bibliographiques. Ces données proviennent de sources diverses : articles et livres scientifiques, mémoires et thèses, œuvres littéraires, rapports et documents officiels, des articles de journaux. Les informations recueillies de ces sources concernent principalement des analyses d'experts, des reportages journalistiques, des statistiques. Complémentaires des données primaires, elles ont permis notamment de circonscrire notre objet d'étude, de faire la socio-histoire du développement de la cacaoculture et du conseil agricole en Côte d'Ivoire. Elles ont permis, par ailleurs de discuter les résultats de notre étude.

2.3. Données primaires

Les données primaires, dans notre étude, sont constituées d'informations recueillies auprès des principaux groupes d'acteurs concernés par l'étude : les planteurs et leurs coopératives, le Conseil du Café-Cacao, le FIRCA, l'ANADER, le CNRA, des exportateurs. Ces informations sont l'expression des façons dont ces différents groupes d'acteurs "vivent et se représentent les choses" (Olivier de Sardan, 2008). Ces données sont aussi issues d'observations directes faites sur le terrain.

Récoltées en grande partie à l'aide de questionnaires et de guides d'entretiens adressés aux principaux groupes d'acteurs, ces informations nous ont permis de comprendre les effets des projets du Programme Quantité, Qualité, Croissance (2QC). Cet exercice a été, en effet, l'occasion pour nous de faire l'état des lieux des conditions de vie et de travail des planteurs aussi bien que les conditions de travail des autres acteurs, notamment les agents de l'ANADER et de recueillir leurs avis sur l'orientation qu'ils souhaitent avoir du projet. L'observation nous a permis de faire la comparaison entre la logique des discours tenus et l'agissement des acteurs concernés. Elle a donc permis de contrôler l'écart entre les déclarations faites par les planteurs relativement à l'application des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) et le degré d'application réelle de ces techniques sur le terrain. La phase principale d'observation s'est déroulée sur une période d'environ deux mois, à raison de 5 à 10 jours par région.

3. Méthodes et techniques de recherche

3.1. Méthodes de recherche

Deux méthodes d'investigation sont utilisées dans cette étude pour recueillir les données : l'approche quantitative et l'approche qualitative.

L'approche quantitative a permis d'obtenir des données observables et quantifiables. Quant à l'approche qualitative, elle a servi au recueil des données non quantifiables.

3.1.1. Méthode quantitative

La méthode quantitative se fonde sur l'observation des faits, des événements, des conduites, des phénomènes existants indépendamment du chercheur. La recherche

quantitative vise en effet, à décrire, à expliquer, à contrôler, à prédire (Bréchon, 2011). Cette méthode s'appuie sur des instruments de recherche quantitative de collecte de données (questionnaires, sondage, échelle de mesure, etc.). Elle aboutit à des données chiffrées qui permettent de faire des analyses statistiques.

Dans cette étude, il s'est agi de rechercher des informations sur les pratiques, les conditions de vie et de travail des planteurs avant et après les innovations introduites, à l'aide d'un questionnaire qui leur a été administré. Ceci nous a permis de relever les changements intervenus et d'obtenir des données chiffrées pour faire des analyses sur l'évolution des pratiques et le niveau de vie des planteurs. Elle a permis également de faire des analyses corrélationnelles entre les variables des hypothèses pour établir les liens qui existent entre elles. Cette méthode quantitative a été orientée et renforcée par l'approche CAP (Connaissances, Attitudes, Pratiques).

3.1.2. Approche Connaissances, Attitudes, Pratiques (CAP)

Une enquête CAP est une méthode de type quantitatif (questions prédéfinies et formatées dans des questionnaires standardisés) qui donne accès à des informations quantitatives et qualitatives (Gumucio & al., 2011). Les « informations qualitatives » sont ici définies comme des informations d'ordre subjectif ou perceptuel, à ne pas confondre avec des « méthodologies qualitatives, précisent ces auteurs. Selon eux, les questions CAP tendent à rendre visibles certains traits caractéristiques dans les savoirs, attitudes et comportements liés à des facteurs religieux, sociaux, traditionnels, mais aussi à la conception que chacun se fait d'une réalité donnée. « *Ces facteurs sont parfois la source d'idées fausses ou de méconnaissances qui peuvent représenter des freins aux activités que l'on souhaiterait mettre en place et des obstacles potentiels au changement de comportement* » (Gumucio & al., 2011 : 5).

L'Approche CAP a permis d'orienter le questionnaire. Elle permet de répondre à trois questions essentielles, à savoir :

1- Quelles connaissances doivent être évaluées ?

Quelle connaissance la population a-t-elle des Bonnes Pratiques Agricoles? Comment circule cette connaissance ?

2- Quelles attitudes doivent être analysées ?

Comment perçoit-on les Bonnes Pratiques Agricoles et l'assistance technique de l'ANADER ? Quelle attitude a-t-on vis-à-vis des Bonnes Pratiques Agricoles et de l'ANADER ?

3- Quelles pratiques doivent être examinées ?

Quel est le comportement (réel, observé) de la population face aux Bonnes Pratiques Agricoles ? Quelles pratiques ont les différents types de populations vis-à-vis des Bonnes Pratiques Agricoles ? Dans quelle mesure les pratiques socio-économiques et culturelles impactent-elles l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles ? Quels changements d'habitude les Bonnes Pratiques Agricoles entraînent-elles ? Quelles sont les facteurs qui amènent les communautés à adopter les Bonnes Pratiques Agricoles ?

Voici autant de questions auxquelles l'approche CAP permet de répondre. Mais, la complexité de l'objet d'étude a nécessité de recourir aussi à la méthode qualitative.

3.1.3. Méthode qualitative

L'enquête qualitative :

« se veut au plus proche des situations naturelles – vie quotidienne, conversations –, dans une situation d'interaction prolongée entre le chercheur en personne et les populations locales afin de produire des connaissances in-situ, contextualisées, transversales, visant à rendre compte du "point de vue de l'acteur", des représentations ordinaires, des pratiques usuelles et de leurs significations autochtones » (Olivier de Sardan, 2007 : 35).

De nombreux aspects de la réalité sociale ne sont pas quantifiables. Comment quantifier, par exemple, les rapports de pouvoir internes à un village ou dans une coopérative ? Comment prendre en compte les ambiguïtés, les ambivalences qui sont au sein de la vie sociale et au sein des structures impliquées dans le 2QC ? Il importe donc de travailler en situation naturelle, au plus proche des situations vécues par chaque groupe d'acteurs. Et c'est ce qui guide la démarche du sociologue.

L'objectif de la méthode qualitative est de reconnaître, de nommer, de découvrir, de décrire les variables et les relations pour comprendre une réalité sociale complexe et mal connue (Quivy & Van Campenhoudt, 1995 ; Olivier de Sardan, 2004). Elle recourt à des

instruments de recherche qualitative (étude de cas observation, entretiens semi-directifs ou non directifs, etc.). La méthode qualitative ne fournit pas de données chiffrées. Ses analyses peuvent se borner à des descriptions, à des énumérations ou déboucher sur des classifications, sur l'établissement de nouveaux liens entre les variables, sur des comparaisons pour une meilleure compréhension du phénomène étudié (N'da, 2006 ; Bréchon, 2011).

Aussi, la méthode qualitative nous a-t-elle permis d'identifier, de décrire et de comprendre, à travers la recherche documentaire, l'observation, les entretiens individuels et collectifs et les entretiens libres, les transformations suscitées par la mise en œuvre des projets.

L'enquête a été possible grâce aux techniques de recherche.

3.2. Techniques et instruments de recherche

3.2.1. Visites prospectives

L'étape des visites exploratoires a été l'occasion de prendre contact avec les personnes ressources afin d'avoir des informations préalables, une idée claire et précise sur le sujet. Il s'est agi surtout, à l'issue de ces visites, de mieux préciser, non seulement le thème et les objectifs, mais aussi de clarifier le problème et les hypothèses.

Ainsi, ces visites nous ont-elles conduit dans quelques zones de production du cacao en Côte d'Ivoire, notamment au Sud, au Centre-Ouest et à l'Ouest. Nous y avons rencontré des planteurs, des responsables de coopératives et des agents de l'ANADER, structure chargée de l'exécution des projets. En plus, nous avons participé à des ateliers de planification des activités ou de bilan d'exécution des projets. Nous avons, par ailleurs, rencontré plusieurs structures opérant dans le secteur du cacao. Il s'agit, entre autres, du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), du *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)*, organisme de coopération allemande, de la Société de Coopération pour le Développement International (SOCODEVI), de Technoserve (Business Solutions to poverty), de la Société Africaine du Cacao (SACO), du Ministère de l'Agriculture et du Conseil du Café-Cacao.

La phase prospective a consisté également à procéder à une recherche bibliographique, la plus exhaustive possible. Ainsi, les services de documentation du

FIRCA, les bibliothèques du MINAGRI, du CERAP, de l'IRD et du CIRES ont été les principales sources de documentation. La recherche bibliographique en ligne par internet a été tout aussi explorée pour renforcer notre documentation. Tout ce travail de repérage a eu pour intérêt de faciliter l'échantillonnage et la collecte des données.

3.2.2. Echantillonnage

En pratique, on ne considère que très rarement l'ensemble des participants qui composent une population. Administrer le questionnaire à tous les membres d'une population serait une situation idéale en termes d'informations. Mais, cela présente souvent des contraintes, notamment de coût et de temps. L'usage est donc de ne considérer qu'une partie des membres appartenant à cette population. Ce sous-ensemble est appelé *échantillon*.

L'échantillonnage est le processus qui permet d'extraire ce sous-ensemble de sorte à minimiser les erreurs d'estimation des paramètres (Creswell, 2009). Il permet au chercheur d'estimer des caractéristiques d'une population en observant directement une partie de l'ensemble de la population. Aussi, l'échantillonnage se fonde-t-il sur la population d'étude d'où il tire sa représentativité.

a) Population-mère

La population-mère est celle qui a motivé au départ l'organisation de l'étude et sur laquelle porte la recherche. Elle est constituée de l'ensemble des individus possédant les informations désirées quant aux objectifs de l'étude et sur lequel les observations sont effectuées. C'est donc celui auquel on souhaiterait *a priori* étendre les résultats. On l'appelle aussi population-parente ou population-référence.

La population concernée par notre étude est l'ensemble des producteurs de cacao de Côte d'Ivoire, bénéficiaires directs des projets de conseil agricole du Programme 2QC et des producteurs non bénéficiaires desdits projets. Il s'agit notamment des populations des zones de couverture des projets de conseil agricole initiés dans le cadre de ce Programme. Cette population est estimée à 440 180 cacaoculteurs, selon le recensement du CNRA effectué en 2008 dans le cadre de la maladie du swollen shoot. Pour extraire notre échantillon, nous nous sommes servi de la population-mère.

b) Construction de la population-source

La population-source est la population au sein de laquelle est prélevé l'échantillon. C'est donc celle d'où l'échantillon représentatif est réellement extrait lors de la réalisation pratique de l'étude.

Dans la présente étude, la population-source est extraite de la population-mère par divers traitements de celle-ci pour prendre en compte quelques contraintes liées à la répartition spatiale des individus et faciliter la collecte des données. Ces traitements se sont effectués à quatre niveaux :

- 1- **Niveau national.** Dans le souci d'une couverture nationale ou d'une représentation spatiale de l'étude, nous avons décidé d'effectuer l'enquête dans les 5 principales régions (Centre-Ouest, Sud, Est, Ouest et Centre) de production de cacao en Côte d'Ivoire qui regroupent 48 zones ANADER (voir tableau population-mère en annexe). Mais, compte tenu des contraintes d'exécution dans certaines zones, du temps imparti pour cette étude et des contraintes budgétaires, l'enquête n'a pu se réaliser dans l'ensemble des départements couverts par les projets.
- 2- **Niveau régional.** Les départements où les activités du 2QC ont été fortement perturbées par la crise politico-militaire de 2002-2011 ont été exclus de la population-mère. En appliquant ces critères, nous obtenons respectivement, 9 départements dans la région du Centre-ouest, 11 dans la région du Sud, 2 dans la région de l'Ouest, 5 dans la région de l'Est et 3 dans la région du Centre. En définitive, on s'est retrouvé à 30 zones qui constituent notre population-source (voir tableau population-source en annexe). C'est de cette population que nous avons extrait 24 zones qui constituent l'échantillon de notre étude (confère carte 3).
- 3- **Niveau départemental.** Ici, il s'est agi de choisir les villages et campements qui ont servi de champ d'enquête. Ce choix a tenu compte de l'installation de CEP ou de PD dans la localité pour la sélection des bénéficiaires. Toutefois, la sélection finale des villages et campements s'est faite parmi ceux dont les CEP et PD ont été installés sur la période 2008 à 2011.
- 4- **Niveau villages et campements.** C'est ici qu'est intervenu le choix réel des producteurs interrogés. Deux catégories de producteurs ont été choisies, à savoir : les producteurs formés et les producteurs non formés (population témoin ou de

contrôle). Le choix des individus interrogés dans la catégorie des bénéficiaires des projets a tenu compte des critères¹⁵ suivants : avoir été formé par l'ANADER sur au moins l'outil CEP (Champ Ecole Paysan) ou l'outil PD (parcelle de Démonstration). Toutefois, les bénéficiaires concernés sont ceux qui ont participé aux projets entre 2008 et 2011. Le choix final des enquêtés dans chaque catégorie s'est fait de manière aléatoire. Ce choix comprenait nécessairement 2/3 de bénéficiaires et 1/3 de non-bénéficiaires.

Le choix des zones d'enquête et des enquêtés s'est fait en utilisant différentes techniques d'échantillonnage.

c) Techniques d'échantillonnage

Il existe généralement deux catégories de techniques d'échantillonnage: l'échantillonnage probabiliste et l'échantillonnage non-probabiliste (Olivier Martin, 2011). Dans le cas de l'échantillonnage probabiliste, on procède systématiquement à un tirage au hasard et chaque unité a une chance d'être sélectionnée. En ce qui concerne l'échantillonnage non-probabiliste, il consiste à identifier dans la population-mère, quelques critères de répartition significatifs puis d'essayer de respecter cette répartition dans l'échantillon d'individus interrogés.

L'étude comporte deux phases : une phase principale basée sur la collecte des données structurelles par déclaration et une phase de mesure des paramètres agronomiques basée sur un sous échantillon (enquête de vérification).

c-1) Echantillon de la phase principale

Le choix de l'échantillon s'est fait par sondage à trois (03) degrés.

- Au niveau primaire, toutes les 5 régions ont été sélectionnées pour tenir compte d'une bonne répartition spatiale ;
- Au deuxième degré, les départements ont été sélectionnés de façon aléatoire à probabilité inégale basé sur la taille de chaque département par région ;

¹⁵ Les deux critères ne sont pas forcément cumulatifs. Il suffit de respecter l'un des deux pour se donner la chance d'être sélectionné. Si, pour une situation donnée, le nombre de planteur remplissant les critères d'être sélectionné est au-delà l'échantillon recherché, on procède systématiquement à un tirage aléatoire simple.

- Au troisième degré, dans chaque département, les villages sont définis par tirage aléatoire simple. L'effectif de chaque village a été déterminé par allocation proportionnelle.

Au niveau des villages, les groupes sont constitués selon la méthode suivante :

- ✓ **groupe de participants** : le choix des individus s'est fait par sondage aléatoire simple, la liste des participants par village étant disponible avec les agents de l'ANADER ;
- ✓ **groupe de non-participants** : le choix des individus (ménage) s'est fait de manière aléatoire. Les enquêteurs parcourent le village dans le sens contraire à l'aiguille d'une montre en dénombant les ménages dans chaque concession. Le pas de sélection des ménages est de 2. Chaque ménage numéro $x+2$ est enquêté s'il n'est pas participant au projet. L'opération se poursuit jusqu'à l'obtention du nombre de non-participants nécessaires.

Au total, 600 producteurs composés de bénéficiaires et de non-bénéficiaires (population témoin ou de contrôle) de l'assistance technique de l'ANADER ont été enquêtés au plan national. Ce chiffre est composé 402 bénéficiaires et 198 non-bénéficiaires, soit à peu près 50% de la population des bénéficiaires sélectionnés. La répartition entre les départements s'est fait par allocation proportionnelle.

L'ensemble de l'échantillon de la phase principale de collecte des données se répartit par région comme suit (tableau XII).

Tableau XII : Répartition de l'échantillon par région

Regions	Départements/zones	Participants (PA)	Non Participants (NP)	Total
DR Centre-Ouest (8 zones)	Bouaflé	19	9	28
	Daloa	27	13	40
	Gagnoa	23	11	34
	Issia	17	9	26
	Oumé	19	9	28
	San Pedro	19	9	28
	Sinfra	16	8	24
	Soubré	28	14	42
		168	82	250
DR Sud (8 zones)	Aboisso	12	6	18
	Adzopé	17	9	26
	Alépé	12	6	18
	Agboville	15	7	22
	Divo	23	11	34
	Lakota	15	7	22
	Sassandra	15	7	22
	Tiassalé	13	7	20
		122	60	182
DR Est (4 zones)	Abengourou	19	9	28
	Agnibilekro	12	6	18
	Bongouanou	13	7	20
	Tanda	12	6	18
		56	28	84
DR Ouest (2 zones)	Duekoue	19	9	28
	Guiglo	16	8	24
		35	17	52
DR Centre (2 zones)	Toumodi	12	6	18
	Yamoussoukro	9	5	14
		21	11	32
Total national	24	402	198	600

Source : notre étude

La région du Centre-ouest composée de 8 départements, compte 250 enquêtés dont 168 participants et 82 non-participants. Composée également de 8 départements, la région

du Sud compte 182 enquêtés dont 122 participants et 60 non-participants. A l'Est, il y a 84 enquêtés composés de 56 participants et de 28 non-participants répartis dans 4 départements. A l'Ouest, ce sont 52 planteurs qui ont été enquêtés dans 2 départements. Cet effectif est composé de 35 participants et de 17 non-participants. Au nombre de 32, les enquêtés du Centre se composent de 21 participants et de 11 non-participants répartis dans 2 départements.

Dans une seconde phase, il s'est agi de collecter des données de terrain (agronomiques) pour évaluer les données déclaratives obtenues lors du premier passage.

c-2) Echantillon de l'enquête de vérification

Pour l'enquête de vérification, nous avons sélectionné un sous échantillon de l'échantillon principal (600 ménages) dans le but de vérifier sur le terrain les informations déclaratives. Il s'agissait aussi de collecter des informations complémentaires pour une meilleure analyse socio-agronomique de l'impact des projets du Programme 2QC.

La taille minimale des ménages à interroger parmi 600 ménages pour estimer les paramètres sur l'échantillon avec un taux d'erreur inférieur à 5% est estimée à 300.

Le sous échantillon est extrait de l'échantillon principal par sondage à 3 degrés :

- au premier degré, toutes les Directions Régionales (DR) sont retenues pour l'enquête de vérification. La taille des DR est déterminée par allocation proportionnelle. A l'intérieur de chaque DR, la moitié des zones est sélectionnée par tirage aléatoire à probabilité inégale ; la probabilité d'inclusion de chaque zone est calculée par rapport à sa taille ;
- au deuxième degré, le nombre de ménages à interroger par zone est déterminé par allocation proportionnelle entre les départements sélectionnés;
- au troisième degré, dans chaque zone, les individus sont sélectionnés par tirage aléatoire simple.

Au total, 300 chefs de ménages ont été choisis dans 12 zones sur l'ensemble des cinq DR. Ceci revient à 2 zones dans la DR Est ; 4 zones dans la DR Sud ; 4 zones dans la DR Centre-Ouest ; 1 zone chacun dans les DR Centre et Ouest.

Le tableau ci-dessous retrace la composition du sous échantillon pour l'enquête de vérification.

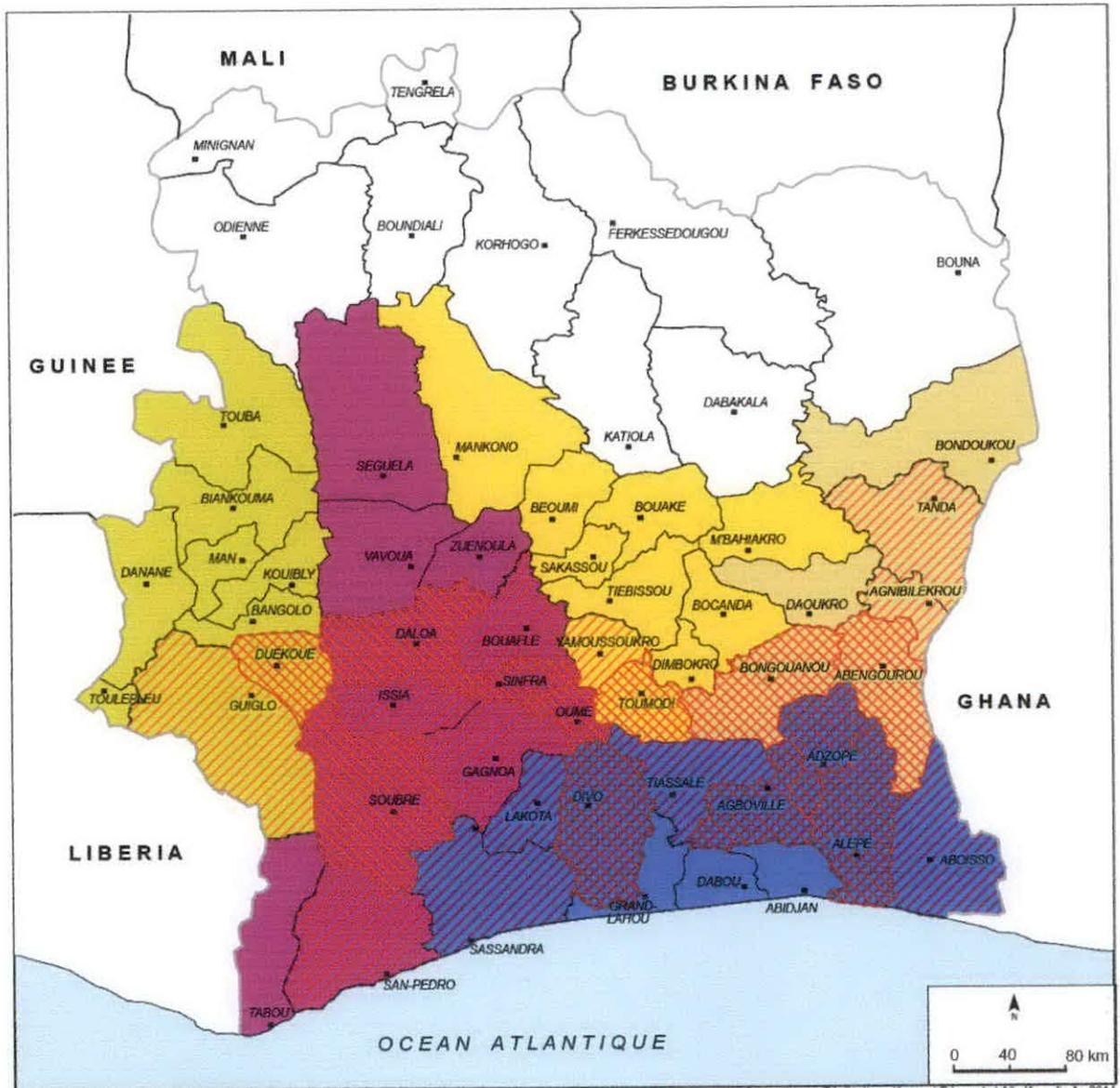
Tableau XIII : Répartition de l'échantillon de vérification par région

REGIONS	Départements	Echantillon mère			Echantillon de vérification		
		NP	PA	Total	NP	PA	total
DR Est		14	34	48	13	29	42
	Abengourou	8	20	28	7	17	24
	Bongouanou	6	14	20	6	12	18
DR sud		32	68	100	29	63	92
	Adzopé	11	15	26	10	14	24
	Alépé	6	12	18	6	11	17
	Agboville	8	14	22	7	13	20
	Divo	7	27	34	6	25	31
DR Centre-Ouest		47	87	134	45	79	124
	Soubré	14	28	42	13	26	39
	Oumé	8	20	28	8	18	26
	Sinfra	8	16	24	8	14	22
	Daloa	17	23	40	16	21	37
DR Ouest		9	19	28	8	18	26
	Duékoué	9	19	28	8	18	26
DR Centre		6	12	18	5	11	16
	Toumodi	6	12	18	5	11	16
		108	220	328	100	200	300

Source : notre étude

A l'Est, 42 planteurs ont été enquêtés dont 24 à Abengourou et 18 à Bongouanou. Au Sud, il y a eu respectivement 24 enquêtés à Adzopé, 17 à Alépé, 20 à Agboville et 31 à Divo. En ce qui concerne le Centre-ouest, on note 39 enquêtés à Soubré, 26 à Oumé, 22 à Sinfra et 37 à Daloa. Quant à la région du Centre, seul Toumodi a été retenu et 16 planteurs ont été enquêtés.

La carte 8 montre une représentation spatiale de l'échantillon de vérification.



Source : DGDDL, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, 2014

Conception et Réalisation : Kouassi Edouard et Alla Kouadio A., 2014

- Chef-lieu de Département
- Limite d'Etat
- Limite des régions
- Limite de Département
- Region Sud
- Region Est
- Region Centre
- Region Centre-Ouest
- Region Ouest
- Zone visitée
- Zone de vérification

Carte 7 : Zones de vérification

Dans notre étude, nous nous sommes appuyé sur plusieurs outils pour la collecte des données.

3.2.3. Outils de collecte des données

Les outils que nous avons utilisés comprennent d'une part, les supports de collecte, et d'autre part, les techniques de collecte.

3.2.3.1. Supports de collecte

Deux principaux supports ont été mobilisés pour la collecte des données.

a) Guide d'entretien

Plusieurs guides d'entretien ont été élaborés en fonction des informations recherchées, surtout en fonction des catégories de personnes ressources. Celles-ci comprennent le CNRA, l'ANADER (Coordonateur National Café-Cacao, Chefs de Zone, TSCP et ADR), Le Conseil du Café-Cacao (services chargés du Programme 2QC), les responsables de coopératives, les autorités villageoises, les responsables communautaires.

b) Questionnaire

Deux questionnaires ont été élaborés. Le premier a été administré aux planteurs chefs-de ménages par des enquêteurs formés à cet effet pour recueillir des données techniques relatives à leurs exploitations, des données démographiques, socio-économiques et anthropologiques les concernant. Il s'agit notamment : (i) des informations sur les ménages et les réseaux sociaux, (ii) des données sur la parcelle agricole, (iii) des données sur la formation, l'encadrement et la perception de l'assistance technique, (iv) des informations relatives au niveau de vie.

Le second questionnaire était essentiellement porté sur les données techniques relatives à la qualité des plantations. Pour ce faire, nous avons sollicité les enquêteurs de l'ANADER ayant pour tâche habituelle, les enquêtes agricoles, notamment le recueil de données techniques. Les informations recherchées concernaient aussi bien les nouvelles créations que les cacaoyères en réhabilitation. Nous avons profité aussi de ce questionnaire pour recueillir des données sur les normes sociales et environnementales de production.

3.2.3.2. Techniques de collecte

a) Recherche documentaire

Elle s'est faite auprès des centres de documentation (IRD, CERAP, CIRES, etc.) des structures spécialisées (FIRCA, ANADER, CNRA, MINAGRI, etc.) et des personnes privées. L'internet a été aussi une des sources de recherche documentaire.

Pour la mise en œuvre de cette étude, nous avons collecté des données provenant des écrits issus de documents officiels, scientifiques et privés en rapport avec le développement, en général et le développement rural et agricole en particulier. Nous nous sommes servi également de tout support, visuel (dessins et photos) et audio-visuel (films) susceptible de nous permettre de mieux rendre compte de la réalité. Pour une étude plus en profondeur des motivations nous avons recouru à des entretiens dont l'avantage est de favoriser l'écoute attentive (Kaufmann, 2013 ; Bréchon, 2011).

b) Entretiens individuels

Les échanges ont consisté en des entretiens semi-directifs à l'aide des guides d'entretien préalablement conçus. Il s'agit de comprendre le rôle de chaque groupe d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Programme 2QC, les contraintes liées à l'exécution des projets et les rapports entre les acteurs.

c) Entretiens collectifs

« L'entretien collectif se définit au minima par le fait qu'il implique au moins deux personnes et met en jeu une relation sociale dépassant le traditionnel couple constitué par l'enquêteur et l'enquêté. » (Duchesne & Haegel, 2013 : 8).

« Entretiens de groupe », « groupe de discussion », « focus group », il y a différentes façons de désigner les entretiens réalisés avec plusieurs personnes en même temps ((Duchesne & Haegel, 2013). Cependant, selon ces deux auteurs, l'expression « entretiens collectifs » qui ne renvoie à aucun usage particulier paraît plus inclusive. Elle englobe un large éventail de méthodes et n'exclut que peu de pratiques, concluent-ils.

Dans notre étude, les entretiens collectifs ont été effectués avec les participants aux formations ou avec les non-participants. Nous avons eu aussi des entretiens conjoints avec les participants aux formations et les non-participants ainsi que des entretiens avec des

groupes communautaires. Ces entretiens ont consisté, soit à organiser des focus group de 8 à 12 personnes soit à organiser un échange ouvert avec un nombre indéterminé de personnes pour permettre à tout sachant de donner son point de vue sur les questions ou sur les sujets débattus. Cette démarche avait pour objectif de sortir des réponses souvent trop officielles et stéréotypées constatées lors des focus group, les individus se croyant investis d'une mission publique et agissant sous le poids d'un très fort contrôle social (Olivier de Sardan, 2007).

En tout état de cause, il a été question pour nous de recueillir des paroles collectives sur le déroulement et la perception des projets du Programme 2QC, sur la vie communautaire et la gestion des exploitations.

d) Entretiens libres

Complémentaires des autres outils de collecte, les entretiens libres ont permis de recueillir des données intéressantes grâce à notre présence dans les villages et campements. Cette présence nous a permis de nouer des relations avec certains planteurs avec qui nous avons eu des échanges libres, riches en enseignement.

e) Observation

Les visites de terrain nous a permis d'observer et de comprendre les pratiques paysannes, d'observer les planteurs en situation réelle de travail et dans leur vie quotidienne. Elle nous a aussi permis d'apprécier les transformations intervenues, le fonctionnement des réseaux sociaux, les relations familiales et communautaires dans le processus de production.

Le stage au FIRCA nous a en outre donné l'opportunité de participer aux réunions au sein du FIRCA, aux ateliers et aux missions de Suivi-Evaluation des projets. Ceci nous a permis d'observer et de recueillir des données pertinentes pour la réalisation de l'étude.

3.2.4. Déroulement de l'enquête

a) Pré-enquête

La pré-enquête a pour objet de réduire au maximum tous les points incompris ou peu clairs du questionnaire et de faire apparaître la pertinence de l'étude.

Notre pré-enquête (ou enquête pilote) s'est déroulée du 18 au 24 février 2013 à Alépé. Elle a permis d'évaluer la longueur du questionnaire à travers une prise de temps de l'administration du questionnaire adressé à un certain nombre d'individus. Elle a été également l'occasion de vérifier la compréhension des questions par l'enquêté ainsi que l'intérêt de ce dernier pour les sujets abordés. En un mot, la pré-enquête a servi à tester la fiabilité et l'adaptabilité des outils de collecte des données (questionnaire et guides d'entretien, notamment) en vue de la phase d'enquête proprement dite. Trois villages ont été visités et 45 producteurs enquêtés dont 19 à Memni, 09 à Ahoutoué et 16 à Yacassé Comoé.

Cette première étape de l'enquête a permis la reformulation de certaines questions dont la compréhension posait problème. Nous nous sommes aussi imprégné des réalités du milieu d'étude. Nous avons, par exemple, compris que pour mobiliser les planteurs, il fallait utiliser les voies officielles au niveau des villages (Chefs du village, Président des jeunes, Chefs de communautés, etc.). Nous avons également compris qu'il était nécessaire de passer par les responsables de coopératives pour mobiliser les enquêtés dans certains cas ; surtout pour les planteurs bénéficiaires des formations, la mobilisation devait passer par l'ANADER et par les chefs de classe de CEP et de PD.

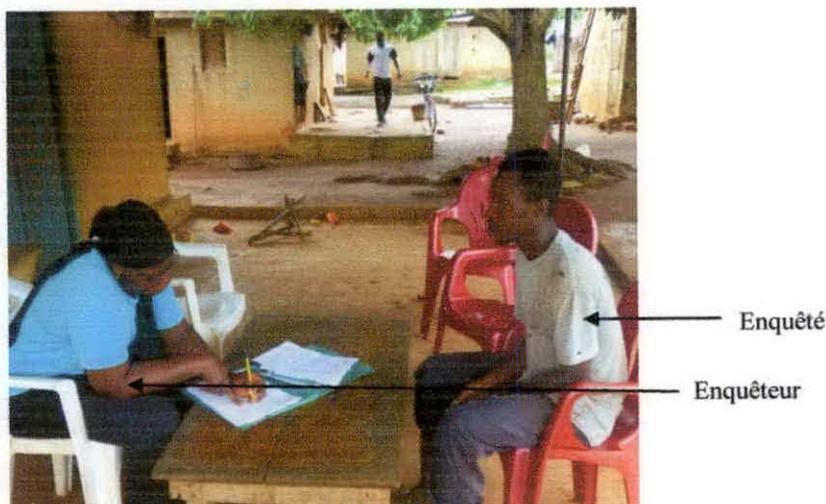
Toutes ces leçons tirées de la pré-enquête nous ont permis d'aborder l'enquête proprement dite avec moins de soucis.

b) Enquête déclarative de collecte des données au village

L'enquête déclarative a pris en compte, à la fois, les réalités sociologiques et les paramètres agronomiques. Cette phase de l'étude s'est déroulée du 08 avril au 29 mai 2013 dans 24 zones réparties sur l'ensemble des régions de production de cacao en Côte d'Ivoire. Ces 24 zones ont été regroupées par régions suivant le découpage de l'ANADER : la Région Est, la Région Sud, la Région Centre-Ouest, la Région Ouest et la Région Centre.

Au total, 68 villages et campements ont été visités dans l'ensemble des 24 zones retenues. Le travail a consisté à administrer un questionnaire aux planteurs au village (voir photo 1). Pour ce faire, 10 enquêteurs ont été recrutés et formés. Ces derniers sont en fait des agents de l'ANADER. Leur expérience des questions abordées a motivé le fait qu'ils aient été privilégiés. Toutefois, en vue de nous assurer de la fiabilité des données collectées, nous avons participé à l'administration du questionnaire aux côtés des enquêteurs dans les 24 zones visitées. Ceci a permis le respect de la procédure d'enquête définie et de résoudre

les questions pratiques qui se sont posé au cours de cette opération. Par ailleurs, des entretiens individuels et collectifs dont nous avons personnellement la charge ont été organisés pour recueillir des données qualitatives auprès des planteurs.



Source : nos enquêtes (mai 2013)

Photo 1 : Séance d'interview au village

Sur cette photo, l'enquêteur face à l'enquêté (planteur) est en train de remplir la fiche d'enquête.

L'enquête au village a été complétée par une visite de plantations pour vérifier l'exactitude des données agronomiques collectées.

c) Enquête de vérification au champ

Cette étape constituant la dernière phase de terrain s'est déroulé du 26 mai au 16 juin 2014. Essentiellement agronomique, il s'agissait de procéder à une observation *in situ*, c'est-à-dire des visites de parcelles (voir photos 5 à 10 retraçant le processus d'observation des plantations) afin de rechercher des contradictions éventuelles à partir des résultats obtenus de l'analyse des premières données. La vérification nous a permis de mesurer la qualité réelle des plantations comparativement aux Bonnes Pratiques Agricoles exigées. Elle nous a surtout permis d'aller au-delà du village grâce à l'approche agronomique. Cette enquête a aussi permis à la sociologie de renforcer ses analyses à partir de la précision apportée par la démarche agronomique, motivant ainsi l'option interdisciplinaire de la présente recherche.

Pour réussir la collecte des données, notamment techniques, une formation a été organisée à l'intention des enquêteurs. Celle-ci s'est déroulée en deux phases : une phase

théorique (en salle) et une phase pratique (au champ). Les photos 2 ; 3 et 4 illustrent bien ces séances de formation.



Source : nos enquêtes (mai 2014)

Photo 2 : Séance de formation des enquêteurs en salle

La formation en salle a réuni 13 enquêteurs de l'ANADER, un responsable du FIRCA (Ingénieur agronome, Chargé de Programme Café-Cacao) et nous-même (sociologue doctorant, stagiaire au FIRCA). Elle a consisté à examiner avec les enquêteurs, le questionnaire et le guide pratique de l'enquête. Cette formation avait pour but de recueillir l'avis des enquêteurs sur ces documents de base et de permettre à chacun d'en avoir une nette compréhension en vue de mener à bien l'enquête. Elle a permis de relever les contraintes de réalisation et de donner les orientations adéquates qui ont aidé les enquêteurs à s'approprier l'enquête.



Source : nos enquêtes (mai 2014)

Photo 3 : séance de formation au champ sur les nouvelles créations

Sur la photo 3, le formateur et les enquêteurs en pleine expérimentation de la pose de carré pour s'assurer de la maîtrise de cette technique par tous les enquêteurs. Il s'agissait aussi de vérifier les connaissances des enquêteurs sur l'évolution physiologique des jeunes cacaoyers et leur maîtrise des maladies relatives à ces jeunes plants.



Source : nos enquêtes (mai 2014)

Photo 4 : Séance de formation au champ sur les cacaoyères en production

Le responsable du FIRCA (sur la photo 4) en échange avec les enquêteurs dans une plantation en réhabilitation. Tenant une fiche d'enquête en main, il est en train de leur montrer les éléments à observer et recherchés par l'enquête.

Après la formation, une mission de suivi des enquêteurs a été effectuée pour nous assurer de la conduite de l'enquête telle que le recommandait la formation reçue à cet effet. Cette mission nous a donc permis de vérifier le respect rigoureux des procédures, de lever les obstacles rencontrés par les enquêteurs et de donner les orientations nécessaires à la réussite de l'enquête.

L'observation de la plantation commence par la mesure de la superficie.



Planteur faisant le tour de sa plantation, accompagné de l'enquêteur.

Enquêteur tenant un GPS en compagnie du planteur

Source : nos enquêtes (juin 2014)

Photo 5 : Mesure de la superficie au GPS par l'enquêteur

Après la mesure de la superficie, l'étape suivante est la pose de carrés de densité.



Ruban métrique
délimitant le
carré de densité

Source : nos enquêtes (mai 2014)

Photo 6 : Pose de carré de densité

La pose du carré consiste à délimiter une parcelle de 10 m de côté à l'intérieur d'une plantation donnée. Son rôle ici, est d'aider à dénombrer les pieds de cacaoyers dans la plantation. Ainsi, pour chaque plantation visitée, deux carrés ont été posés de façon aléatoire. Après la pose du carré, on marque les pieds pour faciliter le décompte.

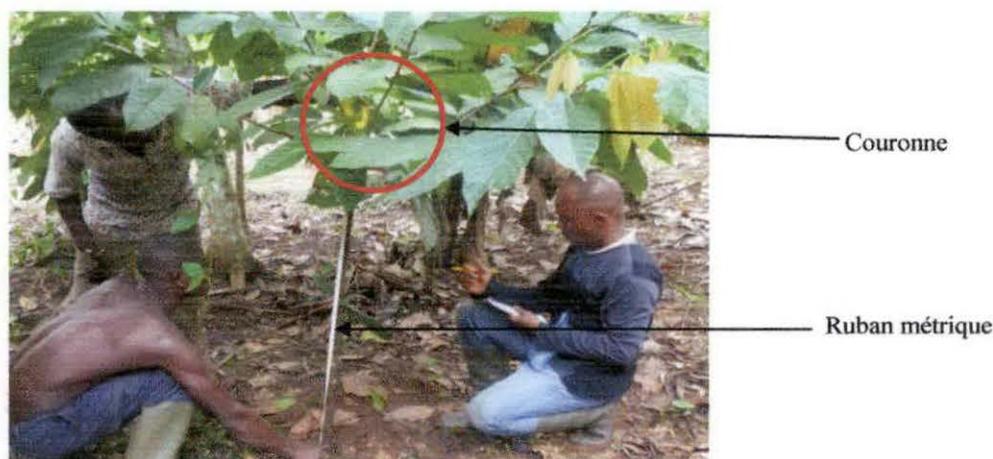


Opération de
marquage des pieds

Source : nos enquêtes (juin 2014)

Photo 7 : Dénombrement des pieds de cacaoyers dans le carré

La moyenne des pieds trouvés dans les deux carrés est multipliée par 100 pour estimer le nombre total de pieds à l'hectare. Après le dénombrement, on procède à la mesure et à l'observation de chaque plant.



Source : nos enquêtes (juin 2014)

Photo 8 : Mesure de la hauteur de la couronne d'un jeune cacaoyer

En nouvelle création (photo 8), la hauteur de la couronne est mesurée ; ses branches sont comptées en vue de connaître le taux de jeunes cacaoyers qui respectent les normes physiologiques à l'état actuel de leur évolution.



Source : nos enquêtes (juin 2014)

Photo 9 : Observation de cacaoyers adultes

Deux enquêteurs (sur la photo 9) en séance d'observation dans une plantation en réhabilitation après la pose du carré et le marquage des pieds. Chaque pied du carré est particulièrement observé pour détecter les parasites et mirides. Il s'agit aussi de compter le

nombre de gourmands, de cabosses momifiées (cabosses noires), le nombre de tige par pied, le nombre de branches de la couronne principale et le nombre de loranthus (plante parasite).

Parfois, les jeunes cacaoyers sont envahis par les herbes et nous avons procédé à des fouilles comme sur la photo 10 pour retrouver tous les pieds que contient le carré préalablement posé.



Source : nos enquêtes (mai 2014)

Photo 10 : Recherche et observations de jeunes cacaoyers, envahis ici par les herbes

Après la phase de vérification par visite de parcelles, nous avons effectué des passages complémentaires sur le terrain pour compléter nos enquêtes de base. Cette enquête complémentaire visait à donner des réponses à des préoccupations nouvelles qui ont émergé lors du traitement de nos données d'entretiens.

Le déroulement de l'étude est récapitulé dans le tableau suivant :

Tableau XIV : Chronogramme des activités réalisées

Période	Activités
Juillet 2012 à novembre 2012	-Recherche documentaire -Lectures exploratoires -Visites prospectives
Décembre 2012 à janvier 2013	-Préparation des fiches d'enquête -Codification du questionnaire -Préparation du budget de l'enquête -Recrutement et formation des enquêteurs
Février 2013 à mai 2013	-Pré-enquête -Traitement des données de la pré-enquête -Enquête proprement dite

Jun 2013 à mai 2014	- Traitement des données de l'enquête principale - Rédaction du rapport provisoire - Préparation et codification des fiches d'enquête de vérification
Mai-juin 2014	-Enquête de vérification ; entretiens complémentaires
Mi-juin 2014 à fin janvier 2015	-Traitement des données de l'enquête de vérification -Rédaction et dépôt du rapport final

La réalisation de ces différentes activités a nécessité la mobilisation de moyens conséquents.

3.2.5. Moyens mobilisés

L'enquête a nécessité le recrutement de trois personnes pour la pré-enquête et de 10 personnes pour l'enquête déclarative. L'enquête de vérification quant à elle, a mobilisé 12 enquêteurs, tous de l'ANADER. Chaque phase a été précédée de la formation des enquêteurs sur le contenu du questionnaire dont ils ont eu la charge d'administrer aux planteurs. La conduite des guides d'entretien dont nous avons personnellement la charge a nécessité un dictaphone pour faciliter les échanges lors des entretiens individuels et collectifs. Ainsi, nous avons pu enregistrer toutes les informations données par nos différents interlocuteurs. Pour renforcer la fiabilité des données, un ingénieur statisticien a été engagé. Celui-ci a été particulièrement associé à l'élaboration du questionnaire, au traitement et à l'analyse des données.

3.2.6. Traitement et analyse des données

« L'analyse de données consiste à construire des représentations simplifiées de données brutes. » (Letrémy, 2005). Elle soulève une question essentielle : comment exploiter l'ensemble des données recueillies au cours de la recherche ? Autrement dit, comment faire le lien entre l'ensemble de ces données ?

Il s'agit donc d'hierarchiser les données recueillies selon leur importance explicative. Nous avons utilisé la méthode d'analyse mixte, à savoir : l'analyse qualitative et l'analyse quantitative.

a) Analyse des données quantitatives

La méthode quantitative vise la précision en s'attardant sur les éléments qui peuvent être comptés en fonction de catégories prédéterminées et soumis à une analyse statistique (Tremblay, 2002).

Les données quantitatives de la présente étude sont tirées essentiellement du questionnaire. Trois niveaux d'appréciation ont permis l'analyse des données, à savoir :

- l'apurement : il s'agissait de vérifier l'exhaustivité (correction des non réponses et redressement des données), la cohérence (redressements des données) et la vraisemblance (correction et redressement) des données ;
- le traitement des données qui a consisté à faire la combinaison entre les variables pour trouver les meilleures explications possible de notre objet;
- l'analyse des données a consisté à les interpréter. Il s'est agi de dépasser les résultats premiers et immédiats de l'enquête (les réponses au questionnaire).

Ainsi, trois logiciels statistiques ont été utilisés :

- Epi data Analysis : pour la saisie des données ;
- SPSS Windows et STATA : pour le traitement, la tabulation et l'analyse.

Pour une meilleure interprétation des résultats quantitatifs, un test de significativité des écarts entre les PA et les NP a été effectué à travers une comparaison des proportions obtenues à l'issue de l'analyse des données. Ainsi, pour un seuil de significativité α donné, on compare P et α , afin d'accepter, ou de rejeter H_0 ¹⁶. Deux cas de figure se présente, à savoir :

- 1- Si $P \leq \alpha$ (qui équivaut à 0,01 dans notre étude), on va rejeter l'hypothèse H_0 (cela suppose l'existence d'un écart entre les deux proportions comparées)
- 2- Si $P > \alpha$, on va accepter H_0 (cela suppose l'absence d'écarts entre les deux proportions).

L'analyse quantitative a permis d'obtenir des résultats hautement appréciables. Toutefois, nous avons recouru à une analyse qualitative complémentaire afin d'investir les chiffres de leur valeur sociologique, et d'examiner en profondeur les données qui échappent au dénombrement.

¹⁶ H_0 = Hypothèse nulle

α = Alpha qui renvoie au seuil de tolérance de la marge d'erreur

P = La P -value qui peut être interprétée comme le plus petit seuil de significativité pour lequel l'hypothèse nulle est acceptée (Gibbons & Pratt, 1975)

b) Analyse des données qualitatives

La procédure comprend généralement la transformation d'un discours oral en texte, puis la construction d'un instrument d'analyse pour étudier la signification des propos (Bardin, 1977). Il convient, en effet, de rassembler des informations parfois ambiguës, incomplètes et contradictoires, d'interpréter les similitudes et les différences entre les répondants et de parvenir à une analyse objective (Andreani & Conchon, 2005).

Le traitement des données qualitatives, dans notre travail, a consisté à faire un inventaire, puis un tri des informations obtenues à partir des observations et des entretiens en vue de procéder à des classifications et à des recherches de correspondances entre les variables sélectionnées. Ce travail préparatoire a permis de mettre en relation les données sélectionnées et leur contexte de sortes qu'elles expriment tout leur sens. En effet, il s'est agi de « *privilégier l'écoute plutôt que le questionnement, la compréhension et l'analyse en profondeur plutôt que le dénombrement.* » (Baulac & Moscarola, 2006 : 6).

Notre analyse qualitative a suivi trois principales étapes : la retranscription des données, le codage des données et le traitement des données. En dehors des données qualitatives issues (des questions ouvertes) du questionnaire dont le traitement s'est fait par les logiciels Epi data Analysis, SPSS Windows et STATA, celles obtenues par les observations et les entretiens ont été traitées manuellement. Tout ce travail s'est fait principalement à partir d'une grille d'analyse.

a) Grille d'analyse

L'analyse des données s'est faite à deux niveaux :

- au niveau national
- au niveau régional

Ainsi, les résultats qui ont été rapportés à ces deux niveaux sont répartis par catégorie, à savoir :

- par âge
- par sexe
- par niveau d'étude
- par statut 1 (participants et non participants aux formations 2QC)
- par statut 2 (bénéficiaires et non bénéficiaires de cabosses améliorées)
- par statut 3 (bénéficiaires et non bénéficiaires de produits phytosanitaires)
- par statut 4 (groupes communautaires).

Une analyse comparative des résultats a été faite entre les différentes régions. La construction de deux grilles (quantitative et qualitative) ou des catégories d'analyse a permis de faciliter le traitement des données. Ainsi, pour permettre une meilleure compréhension, certaines données ont été analysées à la fois d'un point de vue quantitatif et sous un angle qualitatif (tableau XV).

Tableau XV : Grilles d'analyse des données

La grille d'analyse quantitative	La grille d'analyse qualitative
<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques paysannes en nouvelles créations • Pratiques paysannes dans les plantations en production • Pratiques paysannes de récolte et post-récolte • Principales raisons du non-respect des normes de production recommandées • Qualité du produit marchand • Niveau de professionnalisme des planteurs • Intérêt pour la cacaoculture • Diversification des cultures • Niveau d'équipement agricole • Formation/encadrement et transfert des technologies • Perception et diffusion de la formation en milieu paysan • Niveau des rendements de cacao • Questions liées à la main d'œuvre (disponibilité ; rémunération) • Matériel et équipement du ménage • Rapport acquis matériels et projets 2QC • Composition du ménage (catégories et importance des personnes en charge) • Niveau de revenu des planteurs • Coût lié à la prise en charge du ménage • Fréquentation des structures financières et accès au crédit agricole et aux intrants • Niveau de satisfaction des charges scolaires et médicales • Niveau de satisfaction des besoins en logement et qualité de l'habitat • Niveau de satisfaction des besoins alimentaires • Réseaux de relation du planteur et canaux de diffusion de l'information en milieu paysan • Niveau d'organisation des planteurs (adhésion dans les coopératives ; activité avec les coopératives) 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation/encadrement et transfert des technologies • Perception et diffusion de la formation en milieu paysan • Principales raisons du non-respect des normes de production recommandées • Questions liées à la main d'œuvre (disponibilité ; rémunération) • Perception des conditions de travail • Intérêt pour la cacaoculture • Diversification des cultures • Qualité de l'habitat • Réseaux de relation du planteur et canaux de diffusion de l'information en milieu paysan • Contraintes socio-culturelles et activités agricoles (charges familiales ; contraintes culturelles) • Transformation du cadre de vie • Etat des rapports entre les principaux acteurs • Responsabilité des principaux groupes d'acteurs (planteurs, FIRCA, CCC, CNRA, ANADER, Privés, Etat) • Rapport coopératives/projets 2QC • Relations interpersonnelles et communautaires • Questions d'influence et de leadership en milieu paysan (niveau villageois ; niveau coopératives) • Participation au développement communautaire • Sécurité alimentaire • Rôle de la femme dans le processus de production • Travail des enfants

Source : notre étude

Au cours de ce travail, nous avons rencontré quelques difficultés.

4. Difficultés rencontrées et insuffisances des options méthodologiques

4.1. Difficultés rencontrées

Nous avons rencontré des difficultés dans la mise en œuvre de notre chronogramme de collecte des données. Compte tenu des contraintes budgétaires nous avons établi un calendrier assez compact pour limiter le coût de l'enquête. Mais, les contraintes du terrain (défaillance des motos, indisponibilité des planteurs, etc.) ont rendu difficile sa mise en œuvre.

Les planteurs étaient préoccupés par leurs activités quotidiennes. Beaucoup d'entre eux ne respectaient pas les rendez-vous pris avec nous. Dès lors, il était difficile de les rencontrer aussi souvent que nous l'aurions souhaité. Nous avons même été parfois refoulés par certains planteurs. C'est à force d'insister que nous avons obtenu ces informations.

Par ailleurs, nous avons eu des difficultés à obtenir la liste des bénéficiaires de l'assistance technique de l'ANADER dans certaines zones. Parfois, il a fallu se rendre dans les villages pour reconstituer la liste des bénéficiaires avec l'aide des chefs de classe de Champ Ecole Paysan ou de Parcelle de Démonstration.

4.2. Insuffisances des options méthodologiques

Pour répondre aux préoccupations suscitées par le sujet, différents instruments ont été mobilisés pour collecter et analyser les données dans cette thèse. Toutefois, dans la mise en œuvre, quelques insuffisances sont apparues qu'il convient de souligner.

L'enquête par questionnaire s'était fixée pour objectif de rechercher des informations, aussi bien d'ordre agro-technique que socio-économique et anthropologique. Cette perspective a alourdi le questionnaire, rendant aussi difficile son administration, surtout en terme de temps mis par interview. Ceci a entraîné parfois l'impatience, voire le refus des planteurs. Néanmoins, à force de compréhension, de patience et de persévérance, nous sommes arrivé au bout de cette activité.

Le volet qualitatif de l'étude exige une présence régulière du chercheur sur le terrain. Ceci l'amène à partager le quotidien des planteurs, à maîtriser le milieu paysan et à desceller des significations dans leur comportement. Ce type de données exige, au

préalable, d'établir un rapport de confiance entre le chercheur et les planteurs. Mais, les limites budgétaires ne nous ont pas permis d'être sur le terrain aussi souvent que nous l'aurions souhaité. Cependant, l'expérience acquise au cours des recherches passées nous a permis, à chaque occasion qui nous a été offerte d'être sur le terrain, de créer les conditions idoines d'obtenir les informations essentielles à la réalisation de cette étude.

5. Plan de restitution des résultats

PRESENTATION DES RESULTATS

La présentation des résultats se structure en trois chapitres. Le premier chapitre fait l'état des lieux de l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA). Le deuxième chapitre fait le point de l'impact des projets par rapport à l'amélioration de la productivité des vergers. Ce chapitre fait également l'état de l'amélioration de la qualité du produit et des conditions de vie des planteurs. Quant au troisième chapitre, il montre les déterminants qui favorisent l'adoption des BPA ainsi que les contraintes liées à leur difficile adoption.

DISCUSSION

La discussion est structurée en trois chapitres. Le premier chapitre de cette dernière partie fait le rappel des principaux résultats de l'étude et discute de l'impact des projets. Le deuxième chapitre montre les défis techniques et socio-économiques pour garantir la durabilité de la production du cacao. Le troisième chapitre porte, quant à lui, sur les implications méthodologiques qui se dégagent de la réalisation de notre étude, implications utiles pour surmonter les différents défis en vue de garantir l'avenir de la cacaoculture en Côte d'Ivoire.

PRESENTATION DES RESULTATS

PRESENTATION DES RESULTATS

L'objectif de la première partie de notre étude est non seulement de présenter les résultats obtenus à l'issue des enquêtes de terrain, mais également d'interpréter les informations collectées afin de leur donner un intérêt scientifique et social. Il s'agit donc de faire des analyses à partir des données d'enquête pour permettre une meilleure compréhension de la question de l'impact des projets du Programme 2QC.

Notre argumentation est structurée en trois axes essentiels : (i) l'état des lieux sur l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles, (ii) l'impact des projets sur le rendement des plantations et le niveau de vie des planteurs, (iii) les déterminants de l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles et les contraintes de capitalisation des acquis.

CHAPITRE 1 : ADOPTION DES BONNES PRATIQUES AGRICOLES (BPA) : ETAT DES LIEUX APRES LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Dans ce chapitre, il sera question de faire le bilan des projets, notamment en ce qui concerne la formation des planteurs et l'adoption des bonnes pratiques de cacaoculture par ces derniers.

1.1. Formation des planteurs

1.1.1. Perception de la formation par les planteurs

Les représentations que les planteurs se font de la formation est nécessaire pour mieux apprécier leur attitude face aux Bonnes Pratiques Agricoles (BPA). D'après les résultats de notre étude, ces derniers ont de très bonnes impressions, aussi bien à l'égard de l'ANADER que de ses outils de formation.

Interrogés sur leurs relations avec l'ANADER, les planteurs affirment à 89% qu'ils ont de bons rapports avec ladite structure. En plus, les outils de formation sont très bien appréciés par les planteurs. En effet, 86% des planteurs estiment que les CEP sont d'une très grande utilité. Ils pensent aussi à 73% que la formation par Parcelles de Démonstration est très bonne et permet de renforcer leur capacité technique. Selon les producteurs, ces outils ont l'avantage d'être pratiques et permettent d'instaurer un véritable échange avec les conseillers agricoles. Cette bonne collaboration leur a permis de renforcer leur capacité sur les BPA comme l'attestent 100% des planteurs.

D'ailleurs, 69% d'entre eux affirment qu'ils ont amélioré leur rendement grâce aux connaissances acquises à travers ces nouveaux outils. Pour lever toute ambiguïté au sujet de ces outils, les cacaoculteurs affirment à plus de 99% que les CEP et PD sont de véritables cadres d'intégration, puisque ces outils permettent de briser les murs de méfiance ou de défiance, de renforcer les relations ou d'en créer. Parfois des groupes d'entraide ou des coopératives sont créés à partir de la participation aux séances de formation sur des CEP et des PD comme l'indiquent 72% des planteurs.

En somme, la bonne appréciation de l'ANADER et de ses outils de formation par les participants aux CEP et PD est réelle aux vues de ces résultats. Néanmoins, c'est le suivi post-formation qui permet de vérifier l'application effective des connaissances acquises.

1.1.2. Suivi post-formation

Les planteurs affirment majoritairement (72%) avoir reçu la visite des encadreurs, au moins une fois, après la session de formation.

Cependant, les cacaoculteurs formés ne sont pas totalement satisfaits du suivi. Ils auraient, par exemple, souhaité que le suivi se fasse systématiquement après chaque thème diffusé afin qu'ils aient la possibilité de corriger les éventuelles erreurs dans leurs efforts d'application. Pour eux, une ou deux visites dans l'année paraissent insuffisantes eu égard au nombre de thèmes qui sont diffusés au cours d'un cycle de formation.

Rappelons que 28% des participants aux formations n'ont reçu aucune visite depuis qu'ils ont été formés, d'après les résultats de nos enquêtes. Or, le curriculum de formation dans le cadre des projets de régénération cacaoyère indique que tout planteur formé doit recevoir nécessairement la visite des encadreurs pour apprécier son niveau d'application. Cette situation pose la question du faible taux de couverture du conseil agricole : un encadreur pour six villages y compris les campements rattachés. En moyenne, un conseiller agricole touche 400 à 600 producteurs dont 150 à 200 sur les parcelles de formation. Ce faisant, il ne peut pas disposer de temps suffisant pour la visite des parcelles des apprenants.

Le déficit de suivi post-formation se traduit sur le terrain par une mauvaise conduite des vergers. Les visites de parcelles lors de l'enquête de vérification nous ont permis de le constater dans la grande majorité des parcelles visitées. La taille de formation n'est pas effectuée, conduisant ainsi à une mauvaise conformation des plants. Le déficit ou l'absence de suivi post-formation est en partie responsable de ces mauvais résultats. Quelques planteurs essaient de pratiquer la taille de formation mais, ils ne l'appliquent pas correctement. Selon les résultats de l'enquête, il n'y a que 1,15 % des parcelles des participants aux sessions de formation dont les plants de cacaoyers

respectent la norme de couronnement (hauteur de la couronne entre 1,5 m et 1,8 m). Ainsi, la plupart des plantations créées avec les "Cabosses Mercédès" évoluent sans le respect des normes de mise en place et de conduite des nouvelles créations qui ne sont appliquées que de façon sélective. Parfois, les cacaoculteurs ont procédé à des installations anarchiques, même après avoir participé aux sessions de formation (Photo 11).



Source : nos enquêtes (juin 2014)

Photo 11 : cacaoyère installée de façon anarchique

Au plan des résultats techniques, la présentation des parcelles à l'image de la photo ci-dessus, pose le problème de l'application ou de l'adoption des technologies et suscite des inquiétudes sur la méthode de suivi post-formation. Le suivi se fait généralement pendant les sessions de formation. Dans la pratique, un planteur reçoit au maximum deux visites au cours d'un cycle de formation. En plus, le suivi va rarement au-delà de cette période. Or, les besoins des paysans sont manifestes et nécessitent la présence des conseillers techniques sur une période planifiée de 2 à 3 ans, par exemple.

Ainsi, les conseillers pourront comprendre les réelles difficultés des planteurs à appliquer les recommandations et ces derniers (les planteurs) seront mieux outillés à capitaliser les acquis.

Vu, ces faiblesses nous sommes amené à nous interroger sur la diffusion de la formation par les planteurs.

1.1.3. Diffusion de la formation par les planteurs

Le succès des projets dépend, en grande partie, de la diffusion des connaissances par les planteurs formés. Cette diffusion semble bien assurée en ce sens que 81% des chefs d'exploitation affirment qu'ils partagent les connaissances avec les membres du ménage et avec d'autres personnes issues de la communauté. Deux méthodes sont essentiellement utilisées pour partager les nouveaux savoirs acquis à travers la participation aux sessions de formation : la transmission des savoirs et expériences par causeries (69%) et la démonstration au champ (96%).

Ces résultats montrent le rôle important que jouent les réseaux sociaux dans la transmission des connaissances et la diffusion des savoirs. Cette large diffusion des connaissances pourrait présumer d'une meilleure appropriation des technologies par les planteurs.

1-2. De l'adoption des bonnes pratiques de cacaoculture en milieu paysan ivoirien

Ce point nous permet de faire des éclairages sur l'adoption des technologies ; l'adoption dans les plantations en création et dans les plantations en production ou en réhabilitation. Mais avant, il s'agit de faire l'analyse de l'unité familiale de production.

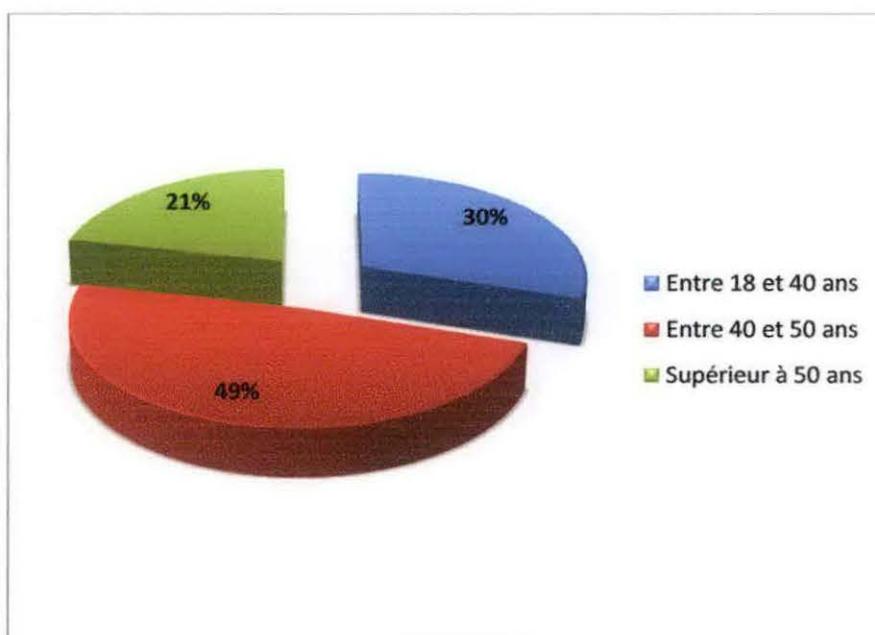
1-2-1. Analyse du ménage, de l'unité familiale de production, de l'exploitation agricole et des groupes sociaux

1-2-1-1- Analyse descriptive des chefs d'exploitation

Avant d'aborder la question de l'adoption, il est opportun d'examiner les caractéristiques des chefs d'exploitation. Il s'agit de faire une analyse descriptive qui porte sur l'âge, le sexe, la main-d'œuvre et le niveau d'étude.

a) Répartition par âge

La population est surtout concentrée sur 40 à 50 ans avec 48% des enquêtés (graphique 2).



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

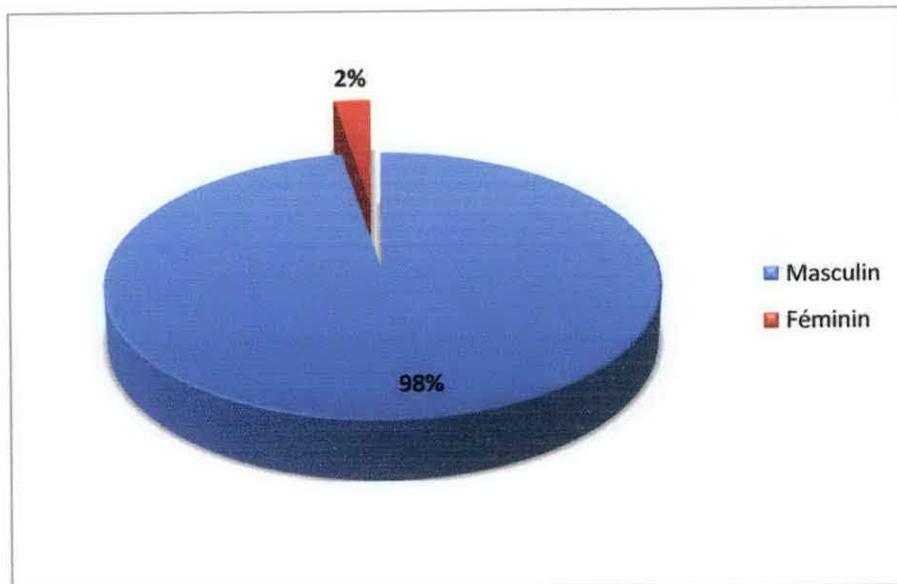
Graphique 2 : Proportion des enquêtés en fonction des groupes d'âge.

Ces proportions montrent que les jeunes (inférieur à 40 ans) occupent une place assez appréciable avec 30% des cacaoculteurs. Cela peut être interprété comme une relève potentielle des cacaoculteurs. Ainsi, les planteurs de 18 à 50 ans représentent 79%. Ceci pourrait signifier que la cacaoculture ivoirienne dispose majoritairement d'une population très active, car celle-ci se situe habituellement dans la tranche d'âge de 18 à

50 ans. Cela montre aussi que la production cacaoyère se transmet de génération à génération et que les paysans ivoiriens restent attachés à la cacaoculture. Aussi, la cacaoculture par transmission des savoirs à travers le réseau de parenté est-elle le mode d'apprentissage par excellence. En effet, 82% des planteurs affirment avoir cultivé le cacao en l'apprenant auprès d'un parent. En outre, le mode d'acquisition prédominant est l'accession à la terre par héritage (43%) selon le RNA 2001 (MINAGRI, 2004).

b) Répartition par sexe

Nos résultats indiquent que 2% des enquêtés sont de sexe féminin et 98% de sexe masculin (graphique 3).



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 3 : Répartition en fonction du sexe

L'implication des femmes dans la cacaoculture demeure très faible malgré l'incitation des projets pour une meilleure représentation de celles-ci comme chef d'exploitation agricole. En effet, des barrières socioculturelles continuent d'exercer une influence négative sur les questions d'accès à la terre des femmes.

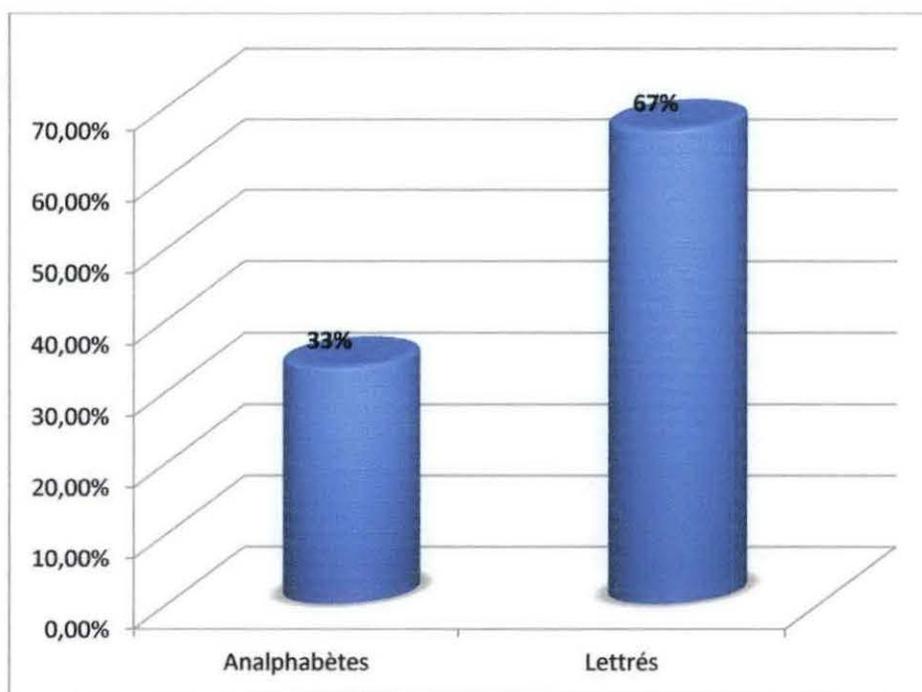
Les entretiens collectifs et individuels réalisés respectivement dans les cinq régions d'enquête (DR Est ; DR Sud ; DR Centre-Ouest ; DR Ouest et DR Centre) sur l'accès des femmes et des jeunes à la terre confirment cette réalité. L'étude a permis de se rendre compte que de véritables mutations n'ont pas encore été opérées en ce qui concerne l'accès des femmes à la terre, surtout quand il s'agit d'y faire des cultures pérennes telles que le cacao. D'ailleurs, les populations paysannes restent attachées à la division stricte du travail où les femmes sont confinées dans les activités liées essentiellement à la production vivrière. L'environnement socioculturel constitue donc un frein à l'accès des femmes à la terre, principale facteur de production agricole.

On perçoit clairement une manifestation des « variables externes » de Davis dans le processus d'adoption des innovations. Selon Davis (1986), l'intention d'adopter dépend en premier lieu de ces variables externes qui exercent une influence énorme sur les individus dans leur prise de décision face à une innovation. La famille aussi bien que la communauté et la culture constituent des pesanteurs qui influencent fortement les planteurs ivoiriens, notamment les femmes, dans leur volonté d'innover et de devenir des chefs d'exploitation agricole.

c)- Répartition par niveau d'étude

Il s'agit de répartir la population entre les lettrés et les illettrés (analphabètes). La notion de lettré renvoie à une personne qui lit et écrit tandis que celle d'analphabète renvoie à un individu qui ne sait ni lire ni écrire. Sont considérés comme lettrés dans notre étude, tous les planteurs qui ont au moins le niveau d'étude primaire. Quant aux analphabètes, il s'agit des planteurs qui n'ont aucun niveau d'étude.

La répartition des résultats par niveau d'étude donne 33% d'analphabètes et 67% de lettrés (graphique 4).



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 4 : Répartition des cacaoculteurs en fonction du niveau d'instruction

Contrairement aux idées communément partagées qualifiant les cacaoculteurs ivoiriens d'analphabètes, l'étude indique que ces derniers sont aujourd'hui majoritairement lettrés (67% de cacaoculteurs). D'ailleurs, le RNA 2001 indiquait déjà qu'il y a 62% d'hommes lettrés en milieu rural (MINAGRI, 2004). D'après nos résultats, les cacaoculteurs sont essentiellement des hommes (98%). Notre étude confirme donc cette dynamique qui est en train de s'opérer dans ce milieu.

1.2.1.2. Description de la main-d'œuvre

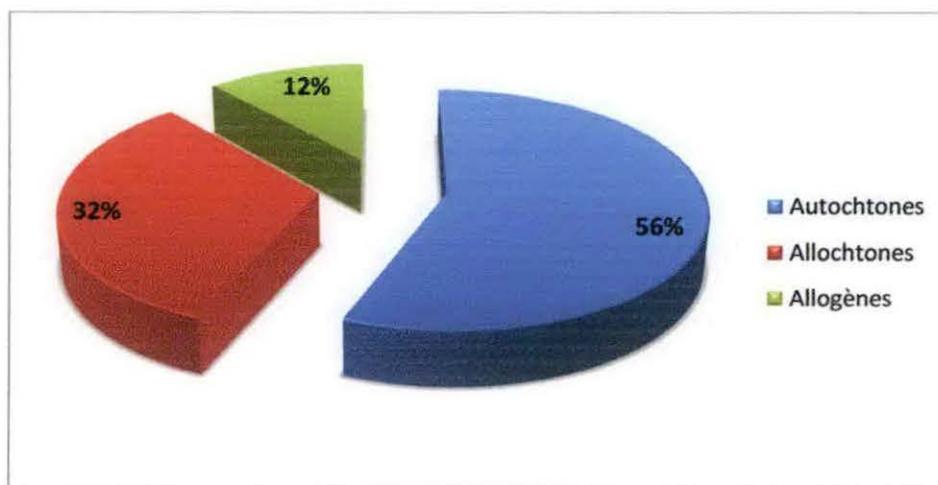
Les planteurs ivoiriens ont régulièrement recours à trois types de main-d'œuvre. Il s'agit de la main-d'œuvre familiale, de la main-d'œuvre salariée permanente et de la main-d'œuvre occasionnelle. La main-d'œuvre familiale se compose d'hommes et de femmes membres de la famille qui travaillent de façon permanente ou occasionnelle avec le chef d'exploitation. La main-d'œuvre salariée permanente comprend aussi bien les salariés annuels que les métayers (aboussan et abougnon).

Dans l'ensemble, le nombre moyen de main-d'œuvre permanente salariée par planteurs est de 1 manœuvre alors que la moyenne de main-d'œuvre familiale est de 2 individus. La main-d'œuvre reste essentiellement familiale (74%), suivi de la main-d'œuvre occasionnelle (18%). La main-d'œuvre salariée (8%) se fait de plus en plus rare.

1-2-2-3- Analyse descriptive des groupes sociaux enquêtés

Les groupes concernés ici sont les autochtones, les allochtones et les allogènes ou étrangers. Les premiers (autochtones) sont les personnes originaires d'un territoire donné ; les deuxièmes (allochtones) sont les nationaux qui ont migré de leur espace d'origine vers une autre partie du territoire national ; les troisièmes (allogènes) sont les personnes qui ont migré de leur pays d'origine à un autre pays donné. En dehors de ces trois catégories, il s'agit aussi des groupes d'entraide et des organisations telles que les associations de famille, les associations communautaires et les mutuelles de développement ou même les groupes informels.

La distribution des résultats en fonction des trois groupes communautaires constitués dans le cadre de notre étude donne respectivement 56% d'autochtones, 32% d'allochtones et 12% d'allogènes (graphique 5).



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 5: Répartition des résultats en fonction des trois groupes communautaires

Ces proportions reflètent le paysage de la cacaoculture ivoirienne. Les autochtones dominent en ce sens que chaque région ayant servi de site d'enquête est avant tout composée de populations originaires de la région. Les allogènes ont une proportion relativement faible parce que ces derniers ne sont devenus véritablement des chefs d'exploitation qu'à partir des années 80 à 90.

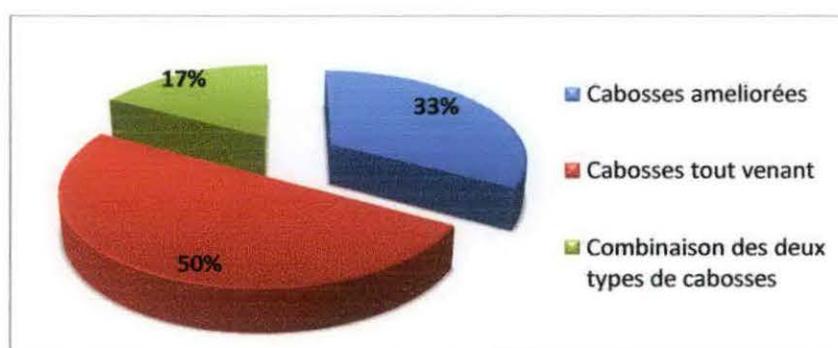
Cette présentation de l'unité familiale de production et des groupes sociaux nous situe sur les éventuelles difficultés par rapport à l'adoption des BPA.

1.2.2. Adoption des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) dans les nouvelles créations

Les BPA qui ont retenu notre attention ici portent sur : l'utilisation de la semence améliorée produite sur les stations du CNRA, la production de plants en pépinière, le planting aux écartements de 3m x 2,5m (densité de 1320 pieds/ha) associant les bananiers, les tailles de formation et d'entretien, le désherbage et les traitements phytosanitaires.

1.2.2.1. Type de semence utilisée

Selon l'analyse générale, 50% des planteurs utilisent des cabosses tout-venant ; 33% utilisent des cabosses améliorées et 17% utilisent à la fois des cabosses améliorées et des cabosses tout-venant. Le graphique 6 permet de représenter les différentes proportions.

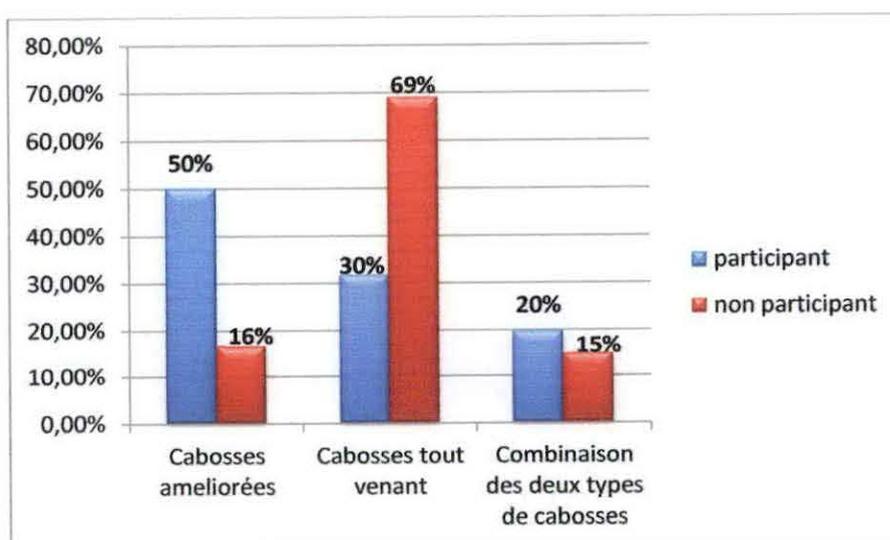


Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 6 : Répartition générale en fonction du type de semence utilisé

Dans l'ensemble, les cacaoculteurs ivoiriens continuent d'utiliser majoritairement le matériel végétal tout-venant car plus accessible et plus résistants selon certains planteurs. Toutefois, nous notons qu'un bon nombre de planteurs a recours régulièrement au matériel végétal amélioré. Ainsi, l'engagement plus ou moins perceptible pour les semences améliorées (33%) pourrait être une base pour une amélioration efficace de la productivité des vergers. Toutefois, l'application des BPA est nécessaire pour garantir un bon rendement et partant, la durabilité de l'économie cacaoyère en Côte d'Ivoire.

L'analyse des PA et des NP au regard du type de semence indique ce qui suit : 50% des producteurs participants aux sessions de formation ont recours uniquement à la semence améliorée, 30% n'utilisent que le tout-venant et 20% utilisent à la fois la semence améliorée et le tout-venant. Quant aux non participants aux formations, seulement 16% ont un recours systématique à la semence améliorée, 69% ont recours au tout-venant et 15% pour la combinaison des deux types de semences (graphique 7).



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

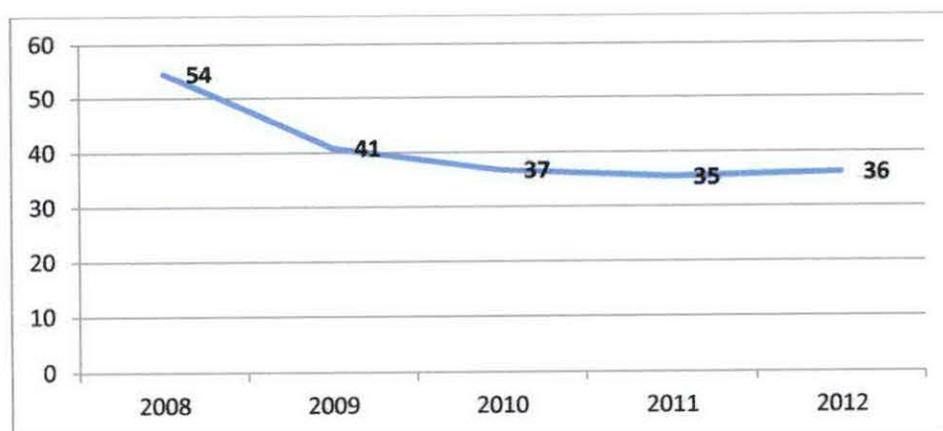
Graphique 7 : La répartition par statut (PA ou NP) selon le type de semence utilisé

Ces résultats observés à travers ce graphique confirment les privilèges accordés aux Participants (PA) en matière d'accès aux semences améliorées. Malgré leur relative facilité d'accès et leur intérêt pour le matériel végétal amélioré, les PA n'hésitent pas à

recourir au tout-venant. En effet, en dehors du fait que l'accès aux semences améliorées n'est pas aisé parce que peu disponible (quantités insuffisantes pour couvrir les besoins des producteurs, limitation de la quantité par producteur à 2 ha au maximum, manque de semence améliorée pour les remplacements en pépinières), les PA ne semblent pas manifester une totale confiance en ce matériel végétal. Certains planteurs estiment que le matériel végétal amélioré est exigeant en termes d'entretien et résistent peu à la sécheresse et aux attaques des maladies et parasites. Par ailleurs, l'exigence de pépinière sachet et la longue attente avant la livraison sont des éléments sur lesquels s'appuient ces derniers pour justifier leur choix du tout-venant. Au total, si l'option de combiner les deux types de semences est au cœur de la stratégie de certains PA, il s'agit pour eux de minimiser d'éventuels résultats non escomptés. Cette conclusion montre aussi que les planteurs ont une certaine aversion pour le risque. Les cacaoculteurs ivoiriens prennent peu de risque ; ils cherchent à innover tout en garantissant ou en préservant leurs acquis. Cette attitude pourrait aussi s'expliquer par les conditions d'accès au matériel végétal.

1-2-1-2- Accès au matériel végétal : analyse de la demande

En consultant les registres de l'ANADER, on se rend compte que les demandes sont en voie de satisfaction. Par exemple, pour les campagnes 2009/2010 et 2010/2011, il y a respectivement 1 859 475 et 1 389 016 cabosses demandées. En réponse à leur demande, les planteurs ont reçue 605323 en 2009/2010, soit 33%. En 2010/2011, on note une réception de 885051 cabosses, soit une satisfaction de 64%. Les données de l'ANADER indiquent donc une satisfaction progressive des demandes. Or, selon nos résultats recueillis auprès des demandeurs, il revient que sur 87% des planteurs qui manifestent l'intérêt d'obtenir des semences améliorées, 71% d'entre eux affirment leur non-satisfaction. L'accès au matériel végétal amélioré ne semble donc pas aisé. Le graphique suivant permet d'apprécier l'évolution des quantités moyennes annuelles reçues par planteur.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 8: Evolution de la quantité moyenne annuelle de cabosses reçues par planteur

La courbe montre que la quantité moyenne livrée à chaque producteur baisse au fil des années. L'évolution de la courbe montre aussi qu'il est de plus en plus difficile à un planteur d'avoir à lui seul un hectare de semence améliorée, le souci étant surtout de satisfaire le maximum de personnes. Désormais, la stratégie davantage adoptée par l'ANADER est d'octroyer, soit $\frac{1}{4}$ d'hectare (12 ou 13 cabosses), soit $\frac{1}{2}$ (25 cabosses) ou au maximum 1 hectare (50 cabosses).

Qu'en est-il de la production de plants ?

1-2-2-3. Production de plants

Les bonnes pratiques de production de plants retenues dans cette étude pour évaluer les planteurs concernent essentiellement les techniques recommandées pour la conduite des pépinières, à savoir : ombrière uniquement, double rangée de 20 sachets uniquement, ombrière et double rangée à la fois et autres. La technique recommandée ici est de classer les sachets en double rangées de 20 sous une ombrière (photo 12).



Source : FIRCA (mission de suivi)

Photo 12: Pépinières sachets réalisées selon les normes recommandées

La photo A montre le dispositif de double rangée de 20 sachets recommandé par la recherche. La photo B montre une pépinière nouvellement installée conduite selon les normes. Quel est le niveau d'application de cette norme par les planteurs ?

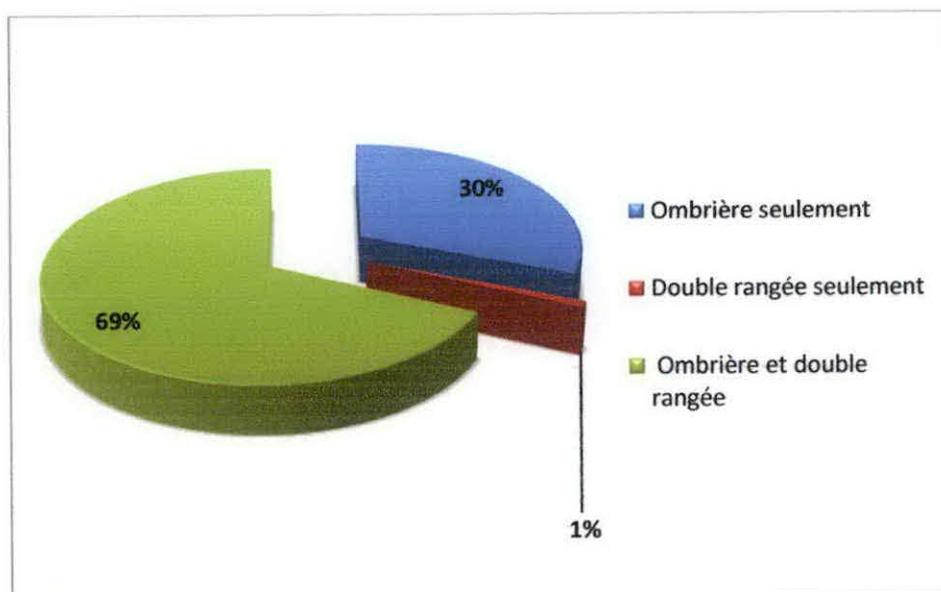
Le tableau XVI exprime les résultats relatifs à la technique de pépinière.

Tableau XVI : Pratiques de pépinière

Technologie	Taux d'application		
	Participant (PA) %	Non participant (NP) %	Moyenne PA+NP %
Plants issue de pépinière	85	67	76
Bonnes Pratiques de pépinière	88	50	69

Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

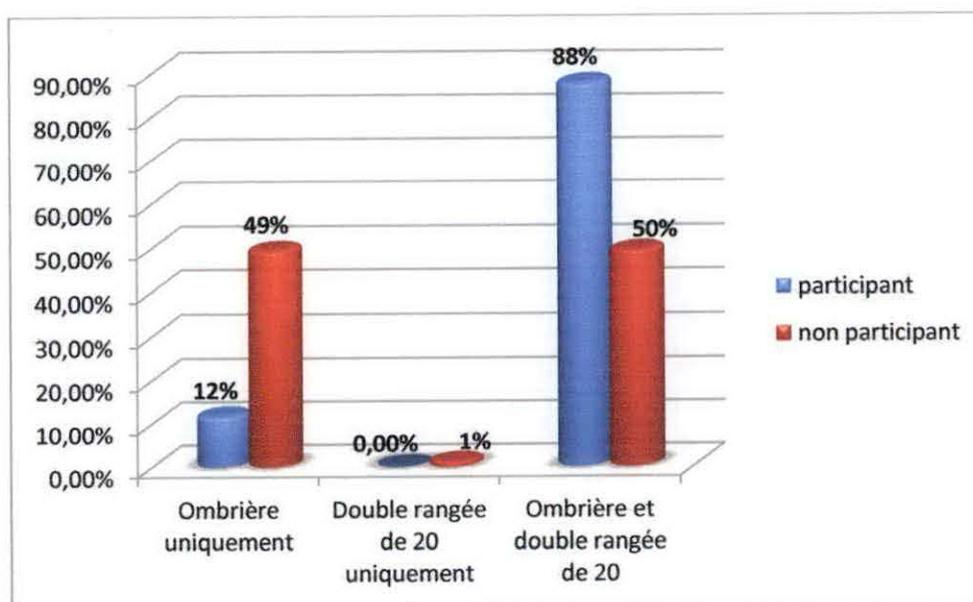
L'analyse générale indique que 76% des cacaoculteurs produisent leurs plants par pépinière sachet. Plus de 30 % des planteurs se contentent simplement de mettre les sachets sous une ombrière. Le graphique 9 montre les proportions.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 9 : Niveau général de respect des bonnes pratiques de pépinière

Ces proportions montrent clairement que la technique de conduite de pépinière sachet est majoritairement adoptée en milieu paysan (69%). La répartition des résultats par statut (PA ou NP) donne le graphique 10.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 10 : Niveau d'application comparée des PA et NP

La comparaison montre que les PA appliquent la technique de pépinière recommandée à 88% contre 50% pour les NP. Elle est non seulement bien appliquée par les PA, mais aussi les NP ont un bon niveau d'application (50%). On pourrait donc conclure que cette technique est adoptée en milieu paysan. Toutefois, l'écart entre PA et NP est encore statistiquement considérable ($P= 0,00 \leq 0,01$). Cela veut dire que la formation apporte un plus au savoir-faire des planteurs en matière de production de plants.

Mais, au-delà de la formation, cette performance pourrait être mise au compte du temps, puisque cette technique a été introduite dans ce milieu depuis plusieurs décennies. La technique de pépinière recommandée a été introduite en milieu paysan depuis les années 60, par la SATMACI après sa création en 1958, disent les planteurs. Cependant, cette hypothèse du temps reste difficile à être confirmée dans notre contexte, dans la mesure où les autres techniques telles que la trouaison, la taille de formation introduites au même moment n'ont pas encore été adoptées par les planteurs. Les raisons de l'adoption de la technique de pépinière devraient être recherchées ailleurs. Cette conclusion est en contradiction avec celle des théories de la diffusion, notamment en ce qui concerne le critère de temps. En effet Rogers (1983), l'auteur le plus connu sur ce paradigme, définit le processus par lequel une innovation est communiquée dans le temps à travers certains canaux parmi les membres d'un système social. C'est un type particulier de communication dans lequel les messages concernent de nouvelles idées. La diffusion d'une innovation dépend donc de quatre éléments : *l'innovation, les canaux de communication, le temps et le système social.*

L'adoption de la technique de pépinière s'explique aussi par le fait de la disparition de la forêt vierge (moins de 2,5 millions d'hectares disponibles contre 16 millions d'hectares au début du siècle dernier). En effet, la replantation sur les précédents non forestiers est beaucoup plus difficile. Les techniques traditionnelles que sont le semis direct et la pépinière terre ont très peu de chance de réussite. Ceci amène les planteurs ivoiriens à changer de stratégie. Quoique plus éprouvant, les cacaoculteurs trouvent plus utile de créer leur plantation par le procédé de pépinière sachet.

Ainsi, nos résultats mettent en exergue le "Modèle d'Acceptation de la Technologie" (MAT) de Davis (1986). Selon ce modèle, l'un des éléments essentiels

qui conditionnent l'intention d'accepter une innovation est l'utilité que représente la nouveauté aux yeux de l'individu. *Plus l'individu pense qu'une nouveauté est susceptible de contribuer à accroître ses performances, plus il est motivé à l'accepter.*

Après la production de Plants, intervient la mise en place ou la création de la plantation.

1-2-2-4-. Mise en place des cacaoyères et entretien des jeunes plants

La question de la mise en place a été abordée sous deux angles. Une première analyse se consacre aux données issues de l'enquête par déclaration et une seconde basée sur les données de l'enquête de vérification effectuée à travers des visites de parcelles.

a) Résultat de l'enquête issue des déclarations des planteurs

a-1) Mise en place de la plantation

Les techniques de mise en place concernent la trouaison, le dispositif 3m x 2,5m de cacaoyers, l'association et le dispositif 3m x 2,5 m de bananiers. Sont considérés comme appliquant la mise en place selon les normes, les planteurs qui combinent l'écartement de cacao 3m x 2,5m, la trouaison 40cmx40cmx40cm, et associent le bananier.

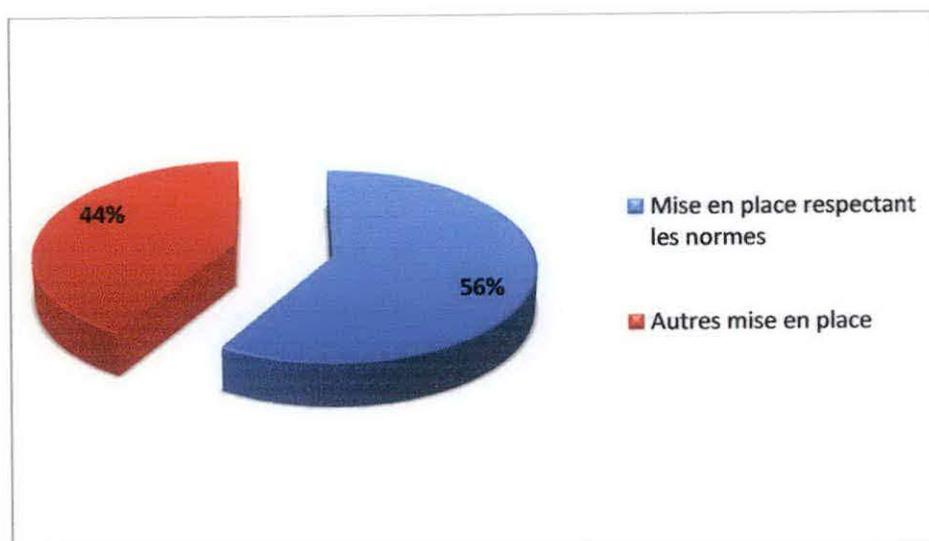
Tableau XVII : Pratiques de plantation/replantation

Technologie	Taux d'application		
	Participant (PA) %	Non participant (NP) %	Moyenne PA+NP %
Planting selon les normes (en ligne 3m x 2,5m et trouaison 40 cm x 40 cm x 40 cm)	27	13	20
Association de bananier	100	100	100
Ombre de bananier à bonne densité (3m x 2,5m)	55	21	38
Application des BPA de mise en place	63	48	56

Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

L'analyse générale montre que 56% des planteurs appliquent les bonnes pratiques de mise en place. La totalité (100%) des planteurs associent les bananiers aux cacaoyers. Toutefois parmi eux, il n'y a que 38% qui respectent le dispositif de bananier recommandé. En plus, c'est seulement 20% des planteurs qui appliquent les normes de planting (trouaison 40cmx40cmx40cm et dispositif 3m x 2,5m).

Le graphique 11 permet de faire une représentation des proportions par rapport aux Bonnes Pratiques de mise en place.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

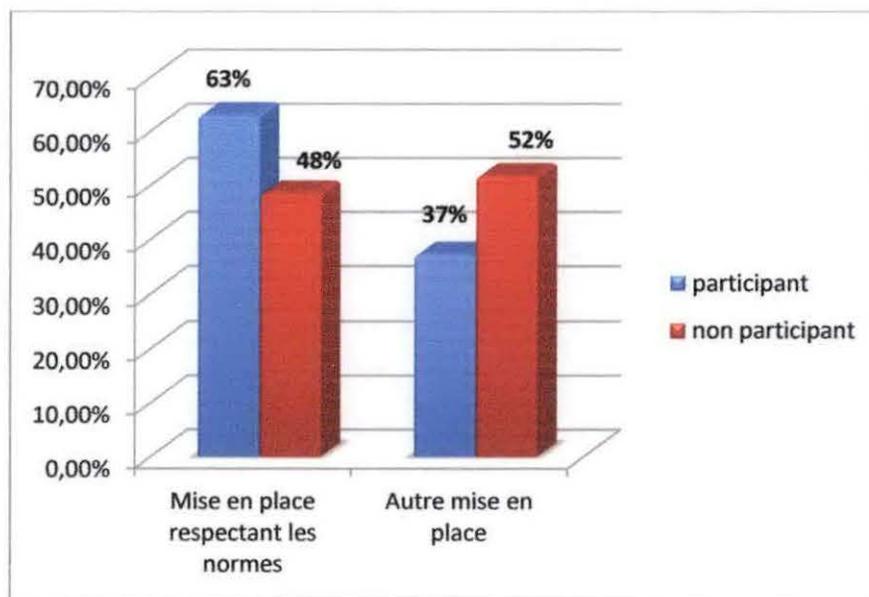
Graphique 11 : Proportion en fonction du niveau d'application des bonnes pratiques de mise en place

Ce résultat révèle les efforts des planteurs à appliquer les Bonnes Pratiques de mise en place. Cependant, il doit être relativisé dans la mesure où il est fortement influencé par l'association de bananiers (100%), qui plus est se fait majoritairement en dehors des normes de densité recommandées, soit 62%. En outre, l'association cacaoyers-bananiers est un procédé adopté par les planteurs ivoiriens depuis des décennies. Le défi reste donc le respect du dispositif de bananiers recommandé (3m x 2,5m) dans l'association cacaoyers-bananiers.

En ce qui concerne l'analyse du planting selon le statut (PA ou NP), les résultats indiquent que 27% de participants font le planting selon les normes. Du côté des non

participants, c'est seulement 13% des planteurs qui appliquent les normes de planting. Pour ce qui est de l'association de bananier, 55% des participants appliquent la densité 3m x 2,5m ; 6% font autre dispositif et 39% plantent les bananiers en désordre. Chez les non participants, il n'y a que 21% qui respectent le dispositif 3m x 2,5m lors du planting de bananiers, 10% font autre type de dispositif et 69% pratiquent le planting en désordre.

Au total, les résultats montrent que 63% des participants contre 48% des non participants appliquent les Bonnes Pratiques de mise en place des cacaoyères (graphique 12).



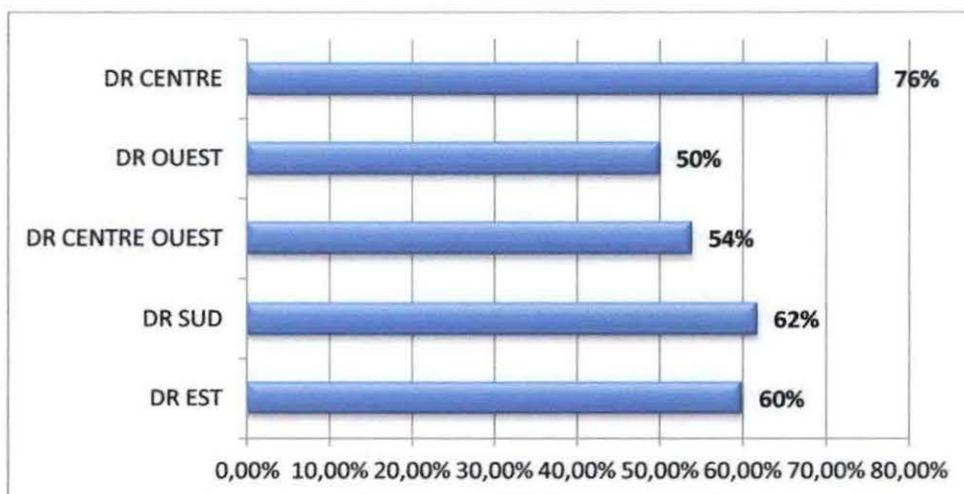
Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 12 : Niveau d'application comparée des bonnes pratiques de mise en place

La formation semble influencer l'attitude des participants vis-à-vis des technologies recommandées en matière de mise en place. Mais, le test statistique indique qu'il n'y a pas d'écart de niveau entre PA et NP ($P= 0,03 > 0,01$). Cela voudrait dire, de premier abord, que la formation ne porte pas encore ses fruits. Cette absence d'écart pourrait aussi s'expliquer par « l'effet de contagion » à travers le capital social sous-tendu par les réseaux développés par les groupes sociaux. La formation se transmet

entre les individus au sein des groupes sociaux formels ou informels à travers les relations de voisinage, de parenté, d'amis, etc.

L'analyse par région du niveau d'application des Bonnes Pratiques de mise en place indique que toutes les régions ont un taux équivalent au moins à la moyenne (50%). Cependant, la région du Centre (76%) semble mieux appliquer les techniques recommandées en matière de mise en place suivi par la région du Sud (62%) et par la région de l'Est (60%). Les planteurs des régions du Centre-Ouest (54%) et de l'Ouest (50%) appliquent moins ces techniques de mise en place (graphique 13).



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 13 : Niveau d'application par région des Bonnes Pratiques de mise en place

Ces résultats pourraient certainement s'expliquer par les conditions climatiques. En effet, la région du centre bénéficie de conditions climatiques peu favorables à la culture du cacao. C'est une zone marginale avec une pluviométrie moyenne annuelle de 1050 mm. En plus, dans cette zone les nouvelles plantations sont créées sur des jachères ou sur des parcelles anciennement occupées par des cacaoyères dégradées. Aussi, les nouvelles mises en place de cacaoyères nécessitent-elles une attention particulière de la part des planteurs pour espérer surmonter l'obstacle de la sécheresse, particulièrement plus longue que dans les autres régions de production. D'ailleurs, le résultat de la région de l'Ouest semble confirmer nos analyses, dans la mesure où cette région affiche le

résultat le plus bas (50%) en matière de Bonnes Pratiques mise en place. La disponibilité de quelques forêts primaires et les conditions naturelles nettement favorables (sols très riches et variés : ferrallitiques ou riches en humus ; précipitations moyennes annuelles de 2000 mm) permettent aux planteurs de créer leurs cacaoyères sans être obligés de procéder par pépinière sachet. Par exemple, le semi-direct est encore largement pratiqué dans cette région (photo 13).



Source : nos enquêtes (juin 2014)

Photo 13: Semi-direct associé aux bananiers dans des buttes d'igname

Cette photo prise à Duékoué (région ouest) est un exemple qui montre bien que la pratique du semi-direct reste encore une technique beaucoup utilisée pour l'installation des cacaoyères à l'Ouest. Nous avons fait ce même constat à Guiglo où, selon les planteurs, le semi-direct est une pratique qui ne demande pas beaucoup d'efforts. En plus, sa pratique permet une installation rapide de la cacaoyère, soutiennent-ils. En effet, par la forte densité de cacaoyers que cette technique préconise, elle se présente comme un moyen de lutte contre les mauvaises herbes.

La bonne application des techniques recommandées de mise en place par les producteurs du Centre, du Centre-Est et du Sud pourrait, quant à elle, s'expliquer par l'histoire agricole. Ces régions ont une tradition de cacaoculture. De par leur ancienneté, elles ont bénéficié de conseil agricole des structures d'encadrement qui se sont succédé. Les producteurs de ces régions ont relativement confiance au conseil agricole. Par

contre l'application moyenne des normes de mise en place dans la région du Centre-ouest pourrait avoir une relation avec la pluviométrie. Dans cette zone, il y a non seulement une baisse du niveau de pluie (1200 mm actuellement contre 1400 mm entre 1950 et 1969), mais aussi on note une irrégularité des pluies. La répartition de la pluviométrie n'est pas rationnelle sur toutes les périodes de l'année. Ceci est d'ailleurs valable pour la quasi-totalité des régions. Néanmoins le problème se pose avec beaucoup plus d'acuité dans cette région. Aussi, les planteurs n'hésitent-ils pas à expliquer leur réticence vis-à-vis des Bonnes Pratiques de mise en place par la baisse du niveau de pluie et surtout par les changements climatiques.

Trois enseignements se dégagent de cette comparaison par région, à savoir :

- 1- *les planteurs ont tendance à opter d'abord pour les techniques culturales moins exigeantes en terme d'efforts ;*
- 2- *quand les conditions de production sont contraignantes, les planteurs fournissent plus d'effort pour appliquer les Bonnes Pratiques Agricoles ;*
- 3- *plus les planteurs s'habituent à une technique, plus ils l'appliquent.*

a-2) Entretien des jeunes plants

Les critères retenus pour mesurer le niveau d'entretien des nouvelles créations sont les suivants : le sarclage (désherbage) au moins 3 fois par an, la taille de formation, le traitement phytosanitaire et l'apport d'engrais. Le tableau XVIII résume les résultats sur l'application relative à l'entretien des jeunes plants.

Tableau XVIII : Pratiques d'entretien en nouvelle création

Technologie	Taux d'application		
	Participant (PA) %	Non participant (NP) %	Moyenne PA+NP %
Désherbage au moins 3 fois/an	65	55	60
Taille de formation	53	42	47
Traitement contre les insectes	56	44	50
Apport d'engrais	6	5	5
Bonnes pratiques d'entretien	31	18	24

Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

L'activité de désherbage est assurée à 60% par les planteurs. Au niveau de la taille de formation, on note que 53% des participants font la taille de formation des jeunes cacaoyers contre 42% chez les NP. Quant au traitement insecticide, il est effectué respectivement à 56% par le PA et 44% par les NP. L'engrais, d'introduction récente dans la cacaoculture, ne semble pas encore intégré dans les systèmes de cultures, surtout en nouvelle création. Il n'y a que 5% des planteurs qui apportent l'engrais aux jeunes cacaoyers. Les planteurs estiment qu'il n'est pas utile d'apporter l'engrais aux jeunes plants. Selon eux, l'engrais utilisé trop tôt fatigue les jeunes plants et raccourcit leur durée de vie. Certains pensent aussi que leurs sols sont suffisamment riches et ne nécessitent pas d'apport d'engrais pour un meilleur développement des jeunes cacaoyers.

Dans l'ensemble, les Bonnes Pratiques d'entretien des nouvelles plantations sont difficilement appliquées par les planteurs. Les données comparées entre Participants et Non Participants confirment ce constat. Il n'y a que 31% de PA contre 18% de NP qui appliquent les bonnes pratiques d'entretien des jeunes plants. La formation ne semble pas encore apporter ses fruits au vu de ces résultats. Selon le test statistique, il n'existe pas d'écart entre PA et NP ($P=0,03 > 0,01$).

b) Résultats de l'enquête de vérification ou de visite de parcelles

Les principaux résultats de l'enquête de vérification sur les nouvelles créations ont été regroupés dans le tableau XIX. Cinq paramètres essentiels ont été retenus pour mesurer le respect des Bonnes Pratiques de mise en place et d'entretien des nouvelles créations, à savoir :

- respect de la norme de densité (nombre de pieds compris entre [1250 et 1400/ha]) ;
- respect de la norme, une seule tige par pied (au moins 90% des plants de la parcelle) ;
- respect de la norme, hauteur de la couronne comprise entre 1,50 et 1,80 m (au moins 90% des plants de la parcelle) ;
- respect de la norme, nombre de branches compris entre 3 et 5 (au moins 90% des plants de la parcelle) ;

-association de bananiers.

Tableau XIX : Synthèse des résultats de la visite des parcelles (Nouvelles créations)

Variables		Taux d'application		
		Participant (PA) %	Non-Participants (NP) %	Moyenne PA+NP %
Densité	Inférieur à 1250 pieds	45	31	38
	Entre 1250 et 1400 pieds (norme)	22	28	25
	Supérieur à 1400 pieds	33	41	37
Respect du dispositif d'installation du cacao (3x2,5)		38	15	26
Taux de parcelles à dispositif 3mx2,5m dont le nombre de pieds de cacao est inférieur à 1320		69	67	68
Taux de parcelles à dispositif 3mx2,m5 dont le nombre de pieds de cacao est supérieur à 1320		30	33	32
Nombre de tiges par pied	1 tige	34	19	27
	Plus d'une tige	65	81	73
Hauteur de la couronne	Compris entre 1,5 m et 1,8 m	1	0	0,50
	Inférieur à 1,5 m	98	100	99
	Supérieur à 1,8 m	1	0	0,50
Nombre de branches de la couronne	Compris entre 3 et 5	24	16	20
	Inférieur à 3	76	84	80
Association de bananiers		76	85	81
Respect du dispositif de cacao 3mx2,5m et de bananiers 3mx2,5m à la fois		23	6	15
Respect de la totalité des Bonnes Pratiques de mise en place et d'entretien nouvelles cacaoyères		0	0	0

Source : nos enquêtes (mai-juin 2014)

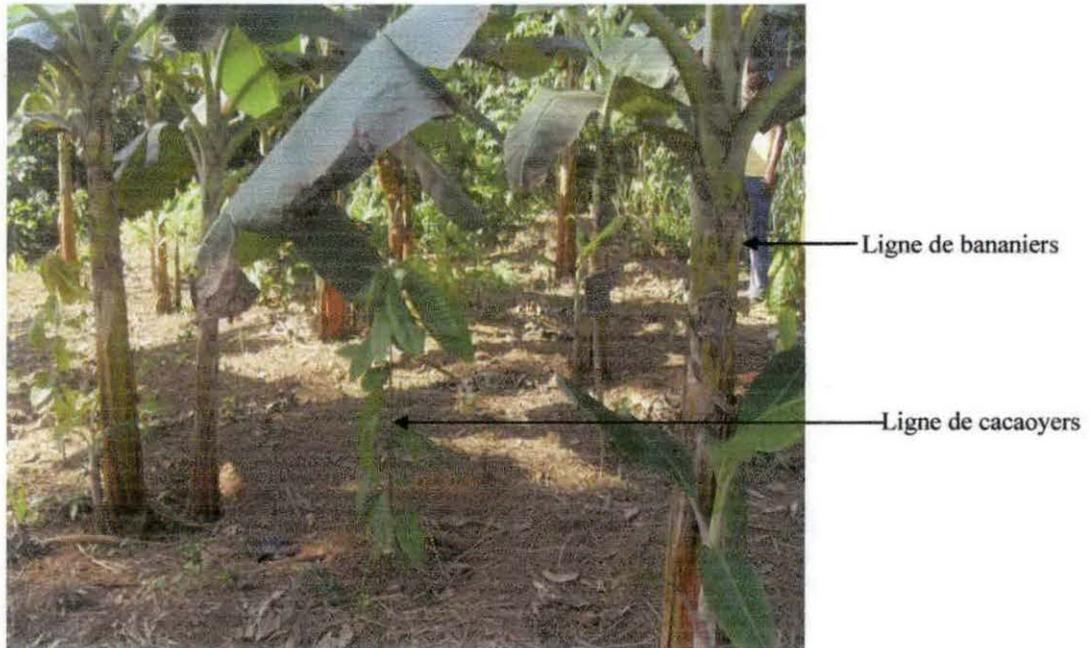
D'après ce tableau, aucune parcelle visitée ne respecte les Bonnes Pratiques de mise en place. Parmi les raisons évoquées par les planteurs pour expliquer leur attitude à l'égard des normes recommandées, il y a les facteurs écologiques comme on peut le remarquer dans le passage suivant :

« Mon frère, ces dernières années il ne pleut pas comme au temps de nos parents. Les premières pluies arrivent tardivement. A cause de ça on ne peut pas planter tôt le cacao. La saison sèche aussi est devenue très longue et rend difficile la culture du cacao. Il y a aussi l'harmattan qui fatigue beaucoup les jeunes cacaoyers. C'est à cause de ça, il est difficile pour nous de respecter ce que l'ANADER nous demande » (K N S, planteur à Kéibla/Daloa, 17 mai 2013).

Les propos de ce planteur résument quelque peu les difficultés que rencontrent les paysans face aux conditions écologiques de plus en plus défavorables. Ces conditions étant déterminants dans la bonne conduite des cacaoyères, elles pourraient expliquer aussi la non-adoption du paquet technologique relatif aux Bonnes Pratiques de mise en place.

L'analyse par technique culturale montre que, dans l'ensemble, les densités observées ne respectent pas la norme car la plupart d'entre elles ne sont pas comprises dans l'intervalle de 1250 à 1400 pieds à l'hectare. Il n'y a qu'environ 25% des plantations qui sont conformes à cette norme. Les plantations des NP respectent la norme de densité à 28% contre 22% pour les parcelles des PA. Le test statistique indique l'absence d'écart entre les deux catégories de parcelles ($P= 0,03 > 0,01$). Cela suppose que la question de la densité relève plus de la volonté du planteur que de l'influence de la formation. Elle relève aussi, du taux de mortalité au champ. Ainsi, la plupart des parcelles ont une densité inférieure à la norme (38%). Ceci pourrait s'expliquer par une mortalité trop élevée au champ.

Au niveau du respect du dispositif d'installation du cacao (3m x 2,5m), on note seulement 26% des parcelles qui sont conformes à cette norme. En plus, quelques planteurs (15%) font l'effort de respecter à la fois le dispositif de cacao (3m x 2,5m) et le dispositif de bananier (3m x 2,5m) tel qu'on peut le constater à travers la photo 14.



Source : nos enquêtes (juin 2014)

Photo 14 : Bananiers plantés dans les interlignes à la même distance que les cacaoyers

La comparaison des résultats relatifs au dispositif de cacao (3 m x 2,5m) entre PA et NP donne 38% pour les premiers et 15% pour les seconds. La formation est en train d'avoir une influence sur l'adoption de cette technique puisque le test statistique montre qu'il y a un écart entre les deux catégories ($P= 0,00 \leq 0,01$). Cette influence de la formation est confirmée au niveau du respect du dispositif 3m x 2,5m cacaoyers et de bananiers 3m x 2,5m à la fois. A l'instar du résultat précédent, le test de significativité indique un écart entre PA et NP ($P= 0,00 \leq 0,01$).

Les parcelles dont les pieds sont conduits sur une seule tige ne sont que 27% sur l'ensemble de l'échantillon. Les parcelles des participants (34%) semblent mieux respecter ce critère que celles des non-participants (19%). Toutefois, le test statistique montre qu'il n'y a pas de différence entre les deux proportions. La formation n'influence pas encore la conduite des jeunes plants par les planteurs. D'ailleurs les hauteurs de couronnes observées confirment ce constat. En effet, il n'y a que 0,5% des parcelles qui ont des plants dont la hauteur de la couronne respecte la norme (compris entre 1,5 m et 1,8 m). Même les parcelles des participants n'échappent pas à cette réalité (1%). En plus, très peu de couronnes respectent la norme de 3 à 5 branches (20%). On

est donc très loin d'avoir des plantations dont les cacaoyers respectent la norme recommandée comme sur la photo 15 ci-dessous.



Jeune cacaoyer ayant formé une bonne couronne. La hauteur de la couronne est à 1,60 m. Sa couronne compte 05 branches, l'idéal recherché au niveau d'un jeune cacaoyer

Hauteur : 1,60 m avec 5 branches

Source : nos enquêtes (mai 2014)

Photo 15 : Jeune cacaoyer ayant une bonne couronne

Il est vrai que les participants semblent avoir une légère avance (24%) sur les non-participants (16%). Mais cette analyse est remise en cause par le test de significativité qui indique qu'il n'existe pas d'écart entre PA et NP ($P= 0,15 > 0,01$). En somme, aucune parcelle (0% dans les deux catégories) ne respecte l'entièreté des Bonnes Pratiques de mise en place et d'entretien des nouvelles créations.

Ces résultats sur le nombre de tiges et les hauteurs de couronne montrent que les conditions essentielles de mise en place ne sont pas respectées par les planteurs. Le comportement futur (faible rendement) des cacaoyères résulte essentiellement de ces manquements de départ. Ainsi, ces résultats permettent de se faire une idée précise de la qualité des cacaoyères nouvellement installées comme sur cette photo ci-dessous.



Cacaoyère plantée en désordre faisant **4400 pieds** à l'hectare selon les carrés de densité que nous avons posés.

Source : nos enquêtes (juin 2014)

Photo 16 : Plantation de cacao à très forte densité

Avec des plantations installées en désordre sans aucun respect des normes recommandées, on est encore très loin des cacaoyères modèles et du rendement affiché par le recherche agronomique (photo 17).



Source : CNRA

Photo 17 : Jeunes cacaoyers issus de semences sélectionnées du CNRA

Ces jeunes cacaoyers communément appelés "Mercédès" bien conduits et bien entretenus donnent tout leur potentiel.

La comparaison entre les déclarations des planteurs et les observations faites sur place au champ, à travers quelques paramètres comme que nous rapporte le tableau XX, permet de se faire une idée précise de l'écart entre les deux résultats.

Tableau XX : Résultats comparés en nouvelle création

Déclaration				Observation			
Variables ou critères sur lesquels les déclarations ont été faites	Taux d'application			Variables ou critères ayant servi à la vérification	Taux d'application		
	PA %	NP %	Moyenne PA+NP %		PA %	NP %	Moyenne PA+NP %
% de producteurs pratiquant la taille de formation	53	42	47	Taux de parcelles dont les plants ont une hauteur de couronne comprise entre 1,50 m et 1,80 m	1	0	0,50
% de producteurs respectant le dispositif 3m x 2,5m de cacao	69	25	47	Taux de parcelles respectant le dispositif 3m x 2,5m de cacao	38	15	26
% de producteurs respectant le dispositif 3m x 2,5m de bananier	55	21	38	Taux de parcelles respectant le dispositif 3m x 2,5m de bananier	23	6	15

Source : nos enquêtes (mai-juin 2014)

La comparaison montre qu'il y a un écart considérable entre les simples déclarations et la réalité observée à partir de la visite des plantations. Les résultats de l'observation remettent en cause les affirmations des planteurs. Cela montre qu'en matière d'étude sur l'application ou l'adoption des techniques agricoles les résultats obtenus uniquement par déclaration sont parfois insuffisants. L'observation *in situ* comme le cas de la visite des plantations s'avère indispensable.

1.2.3. Adoption des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) dans les cacaoyères en production

Comme dans le cas des plantations en création, l'analyse a été faite aussi à deux niveaux, à savoir : l'analyse général et l'analyse comparée PA-NP.

1.2.3.1. Bonnes pratiques de conduite des vergers

De même qu'en nouvelle création, les résultats concernant la conduite des vergers en production ont été analysés à partir de deux sources : les déclarations des planteurs et la vérification par visite de parcelles.

a) Enquête issue des déclarations des planteurs

Les bonnes pratiques de conduite des vergers se résument principalement à la taille d'entretien (égourmandage), la récolte sanitaire, l'application des produits agrochimiques et la taille de restauration (suppression des tiges en surnombre). Sont considérés comme appliquant les bonnes pratiques de conduite des vergers, les planteurs qui combinent toutes ces techniques susmentionnées. Le tableau XXI exprime les résultats sur les Bonnes Pratiques de conduite des vergers.

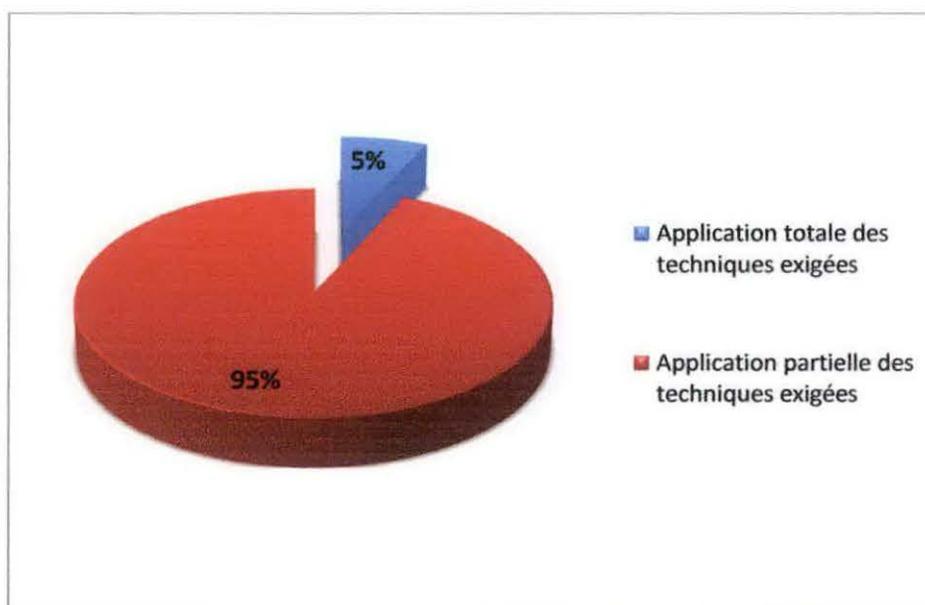
Tableau XXI : Pratiques de conduite des vergers en réhabilitation

Technologie	Taux d'application		
	Participant (PA) %	Non participants (NP) %	Moyenne PA+NP %
Désherbage (3/an)	35	44	39
Traitement phytosanitaire (2/an)	89	80	84
Egourmandage	78	67	72
récolte sanitaire	61	43	52
Coupe de loranthus	59	49	54
Taille de restauration	40	30	35
Apport d'engrais	17	11	14
Application des Bonnes Pratiques de conduite des vergers	9	2	5

Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

De façon générale, les différentes techniques sont correctement appliquées. Pour la plupart, l'application se situe au-delà de 50% et même pour certaines à plus de 80%. Toutefois, on constate encore une réticence des cacaoculteurs vis-à-vis de l'engrais, évoquant notamment la question du coût qu'ils trouvent très élevé. Alors, ils ne l'appliquent qu'à 14% en moyenne dont 17% pour les PA et 11% pour les NP. De plus,

un examen plus détaillé portant sur le calendrier cultural montre que seulement 1,18% des planteurs apportent l'engrais selon les passages et les normes recommandés. Au total, le niveau d'application des Bonnes Pratiques de conduite des vergers reste très faible. En effet, nous n'avons que 5% des enquêtés qui les appliquent totalement. Le graphique 14 montre la proportion des planteurs qui appliquent ce paquet technologique comparativement à ceux qui en font une application sélective.



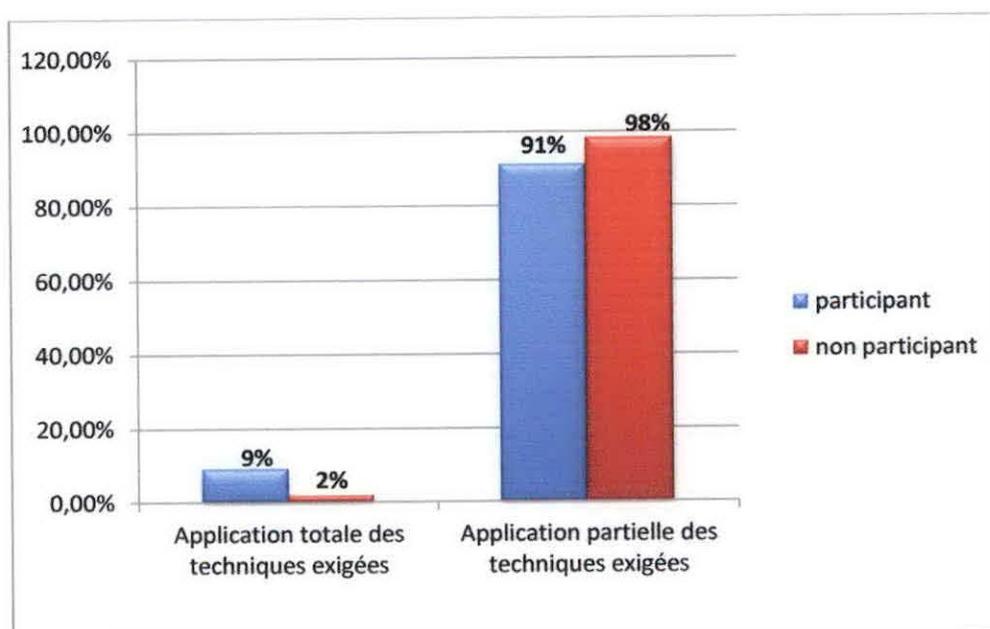
Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 14 : Application générale des Bonnes Pratiques de conduite des vergers

La bonne conduite des vergers exige un investissement optimal de la part des planteurs. Or, les planteurs n'intègrent pas encore suffisamment la notion d'investissement dans la stratégie de gestion de leur exploitation. Ces derniers cherchent et trouvent toujours des solutions pour réduire les coûts d'investissement. Ainsi du point de vue du paysan ivoirien, la réduction du coût d'investissement est une priorité absolue et vérifiée sur toutes les cultures pérennes (Ruf, 2007). Mais, au-delà, cette réticence des planteurs vis-à-vis des Bonnes Pratiques de conduite des vergers s'explique en partie par l'insuffisance des mesures d'accompagnement (Kouassi, 2010). En effet, en ayant accès aux facteurs nécessaires (semences, engrais, petit matériel...) à l'application des

innovations agricoles et à un marché rémunérateur, les producteurs trouvent un environnement favorable pour investir dans la production agricole (Zoundi & al., 2005).

Les résultats détaillés confirment l'application sélective des BPA aussi bien chez PA que chez les NP. Alors que le paquet technologique (Bonnes pratiques de conduite des vergers) n'est appliqué qu'à 9% par les PA contre 2% pour les NP, le traitement insecticide est appliqué respectivement à 89% et à 80%. En plus, les participants font l'égourmandage à 78%, la récolte sanitaire à 61% et la taille de restauration à 40%. Les non participants font l'égourmandage à 67%, la récolte sanitaire à 43% et la taille de restauration à 30%. Ces résultats en fonction du statut (PA ou NP) sont représentés à travers le graphique 15.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 15 : Répartition comparée du niveau d'application de conduite des vergers

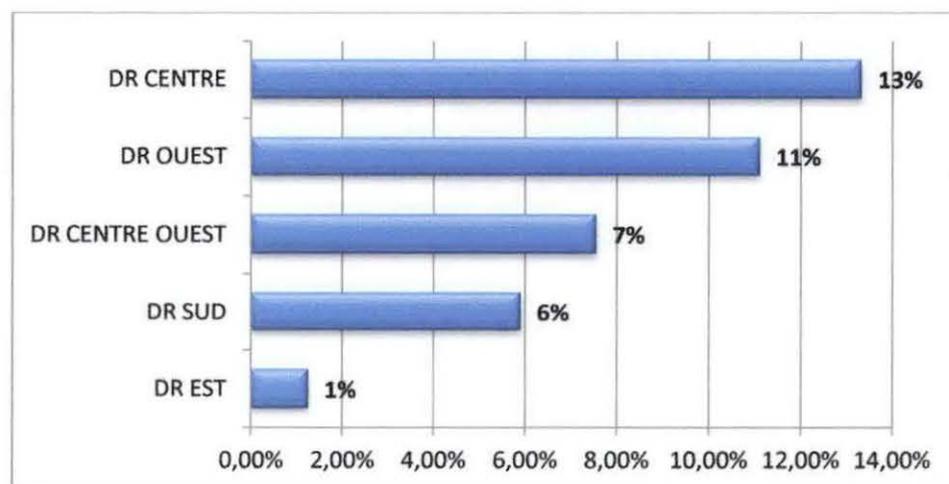
Au total, la formation n'a pas encore boosté l'application des Bonnes Pratiques de conduite des vergers. Cela est confirmé par le test de significativité effectué à partir des proportions des PA et NP ($P= 0,02 > 0,01$).

Ces résultats signifient qu'aucun groupe n'émerge. Les pratiques locales de conduite des vergers continuent d'exercer une forte influence sur les planteurs. Les

contraintes liées à la main-d'œuvre, la diversité des activités agricoles, les contraintes socioculturelles (mobilisation de temps et d'argent pour les funérailles, les charges alimentaires, scolaires et médicales, etc.), ainsi que le difficile accès aux intrants agricoles pourraient expliquer ces résultats peu satisfaisants.

En réalité, les plantations sont encore considérées comme des patrimoines familiaux et collectifs. A ce titre, elles n'ont pas encore été transformées en exploitations agricoles ou entreprises individuelles capables de valoriser les formations reçues. Autrement dit, les petits planteurs n'ont pas encore fait leur mue et ne sont pas encore passés au stade d'exploitants agricoles avec budget, main d'œuvre, outils, techniques de récolte et de vente, etc.

L'analyse par région (graphique 16) indique que le centre (13%) applique mieux les Bonnes Pratiques de conduite des vergers, suivi de l'Ouest (11%) et du Centre Ouest (7%). Le sud et l'Est arrivent en dernière position avec respectivement 6% et 1%.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 16 : Niveau d'application par région des Bonnes Pratiques de conduite des vergers

L'examen de ce graphique montre que la difficile application des Bonnes Pratiques de conduite des vergers est partagée sur l'ensemble du territoire avec des proportions qui oscillent entre 1% et 13%. Les données de vérification ont permis d'avoir une idée précise de la conduite des vergers.

b) Enquête de vérification ou de visite de parcelles

Les principaux paramètres retenus pour mesurer les Bonnes Pratiques de réhabilitation sont les suivants :

- Respect de la norme, nombre de pieds ayant 1 ou 2 tiges (au moins 90% des plants de la parcelle);
- Respect de la norme de densité (nombre de pieds compris entre [1250 et 1400]) ;
- Respect de la norme, nombre de pieds ne portant pas de cabosses momifiées (au moins 90% des plants de la parcelle);
- Respect de la norme, nombre de pieds portant au plus 1 gourmand (au moins 90% des plants de la parcelle)
- Respect de la norme, nombre de pieds ne portant pas de loranthus (au moins 90% des plants de la parcelle)

Le tableau XXII résume les résultats issus des observations de parcelles.

Tableau XXII : Synthèse des résultats de la visite des parcelles en réhabilitation

Variables		Taux d'application		
		Participant (PA) %	Non-Participants (NP) %	Moyenne PA+NP %
Densité	Inférieur à 1250 pieds	55	65	60
	Entre 1250 et 1400 pieds (norme)	20	18	19
	Supérieur à 31 pieds	25	17	21
Nombre de tiges par pied	1 ou 2 tiges	100	96	98
	Plus de 2 tiges	0	3	1,50
Récolte sanitaire/absence de cabosses momifiées		88	86	87
Egourmandage		73	81	77
Coupe de loranthus		91	84	88
Taille de restauration		39	30	35
Respect des Bonnes Pratiques de réhabilitation cacaoyères		16	10	13

Source : nos enquêtes (mai-juin 2014)

Les résultats montrent dans l'ensemble que les techniques de réhabilitation sont appliquées de façon sélective par les planteurs. Cependant, certaines tâches essentielles telles que la taille de restauration ne semblent pas être correctement assurées par ceux-ci. Le résultat global indique que 35% des planteurs font la taille de restauration. Les participants ont une légère avance avec 39% contre 30% pour les non participants. Ce sont des résultats encourageants compte tenu de la réticence des planteurs vis-à-vis de la taille de restauration. Très peu de cacaoculteurs manifeste le courage de réaliser cette opération, même après avoir été formés. D'ailleurs, les résultats sur le réglage de densité des plantations confirment cette analyse. En effet, il n'y a que 21% des plantations qui respectent la norme de densité (1250 à 1400 pieds à l'hectare). Ces résultats portant sur quelques techniques de réhabilitation confirment quasiment ceux de l'enquête par déclaration sur la conduite des vergers, même si on note une relative différence (5% contre 13% pour les résultats présents). Cette différence peut signifier une non maîtrise de certains thèmes de formation par les planteurs ou une sous-évaluation par eux-mêmes des techniques culturales qu'ils appliquent.

Trois paramètres ont été retenus pour établir une comparaison entre les déclarations des planteurs et les réalités observées à partir de la visite des parcelles (tableau XXIII).

Tableau XXIII: Résultats comparés en réhabilitation

Déclaration				Observation			
Variables ou critères sur lesquels les déclarations ont été faites	Taux d'application			Variables ou critères ayant servi à la vérification	Taux d'application		
	PA %	NP %	Moyenne PA+NP		PA %	NP %	Moyenne PA+NP
Taux ayant déclaré avoir fait la récolte sanitaire	61	43	52	Taux observé par rapport à l'absence de cabosses momifiées	88	86	87
Taux ayant déclaré avoir effectué l'égourmandage ou la taille d'entretien	77	67	72	Taux observé par rapport à l'absence de gourmands	73	81	77
Taux ayant déclaré avoir effectué la coupe des loranthus	59	49	54	Taux observé par rapport à l'absence de loranthus	91	84	88

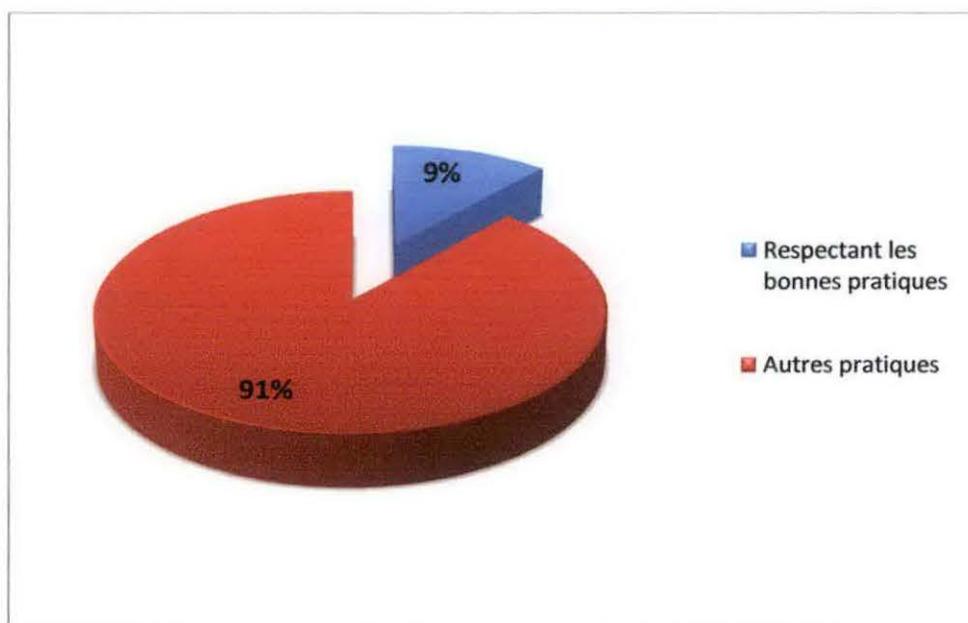
Source : nos enquêtes (mai-juin 2014)

Contrairement aux résultats sur les nouvelles créations, ici les données confirment les affirmations faites par les planteurs lors de l'enquête précédente, notamment pour les trois paramètres retenus. Ces résultats montrent que les planteurs font souvent mieux que ce qu'ils déclarent. Ceci confirme qu'une bonne appréciation du niveau d'application des itinéraires techniques passe nécessairement par les visites de parcelles.

1.2.3.2. Bonnes pratiques de récolte et post-récolte

Les bonnes pratiques de récolte et post-récolte concernent l'espacement de récolte (au moins tous les 15 jours), la bonne fermentation (6 jours+ 3 brassages) et l'utilisation des bonnes aires de séchage (claie et/ou aire cimentée).

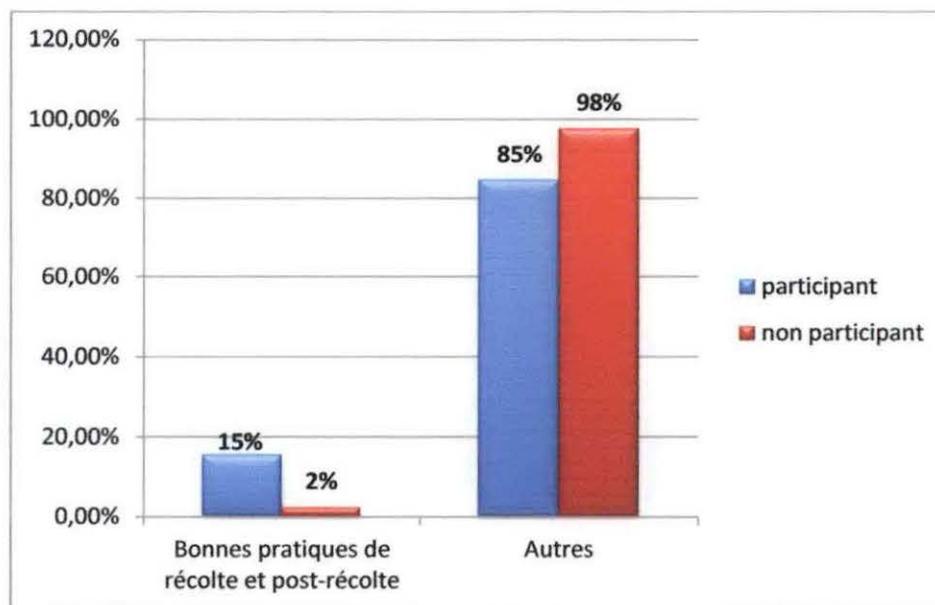
L'analyse générale montre que très peu de planteurs appliquent les Bonnes Pratiques de récolte et post-récolte. Sur l'ensemble des enquêtés, il n'y a que 9% qui respectent les normes de récolte et post-récolte comme l'indique le graphique 17.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 17 : Proportion en fonction du respect des Bonnes Pratiques de récolte et post-récolte

L'analyse comparée montre que, les PA qui appliquent les bonnes pratiques de récolte et post-récolte, c'est-à-dire ceux qui font à la fois une bonne fermentation, un bon brassage (6 jours et 3 brassages) et utilisent les bonnes aires de séchage sont estimés à 15%. Chez les NP, on n'a que 2% des planteurs qui font le bon brassage, la bonne fermentation à la fois et utilisent les bonnes aires de séchage. Le graphique 18 permet de le constater.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

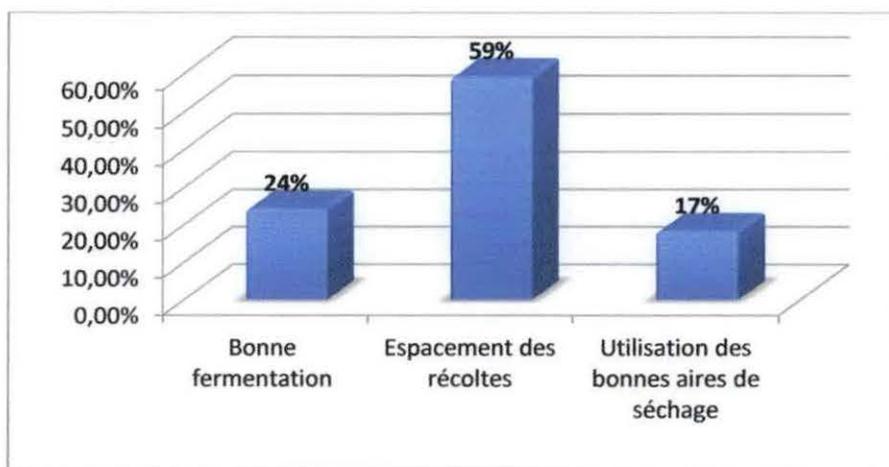
Graphique 18 : Répartition comparée en fonction des Bonnes Pratiques de récolte et post-récolte

L'application des Bonnes Pratiques de récolte et post-récolte demeure faible autant chez les PA que chez les NP. Toutefois, si on suppose que PA et NP avaient les mêmes attitudes à propos de la conduite des opérations de récolte et post-récolte, on peut affirmer que la formation commence à influencer positivement certains planteurs formés, vu cet écart de 13% entre les deux groupes. Ceci est d'ailleurs confirmé par le test de significativité qui indique un écart entre PA et NP ($P = 0,00 \leq 0,01$). On peut donc conclure que la formation contribue effectivement à l'application des techniques de récolte et post-récolte recommandées. Néanmoins pour développer une économie cacaoyère durable en Côte d'Ivoire, il est plus que nécessaire de réaliser des résultats plus significatifs qui relèvent de la grande majorité, voire de l'ensemble des planteurs.

Autrement dit, le conseil agricole devrait amener les planteurs à comprendre les enjeux véritables que recouvrent les Bonnes Pratiques de récolte et post-récolte. Les planteurs doivent connaître par exemple, les exigences du marché international, les normes de qualité édictées par les principaux pays importateurs de fèves de cacao. Ils doivent comprendre aussi que la pérennisation de l'activité de culture du cacao dépend impérativement du respect des normes de qualité qui commencent par les opérations de récoltes et post-récolte, relevant exclusivement de leur ressort.

Il ne serait donc pas inutile de rappeler aux planteurs que le meilleur prix du cacao découle d'abord de la qualité du produit. Aussi, doivent-ils savoir que la mauvaise qualité impacte négativement sur le prix et donc sur leur revenu. C'est pourquoi, le conseil agricole gagnerait à intégrer dans les modules de formation, *le conseil de gestion* comme nous l'ont suggérés un grand nombre de planteurs dans les différentes régions productrices. Le conseil de gestion permettra aux uns et aux autres de comprendre les pertes qu'ils peuvent subir à cause de leur propre attitude à l'égard des Bonnes Pratiques Agricoles ou les gains éventuels qu'ils peuvent récolter grâce au respect des normes de production recommandées.

Une analyse plus détaillée des différents critères de Bonnes Pratiques de récolte et post-récolte montre que la bonne fermentation est appliquée à 24%, le bon espacement de récolte à 59% et l'utilisation des bonnes aires de séchage à 17% par les planteurs comme l'indique le graphique 19.

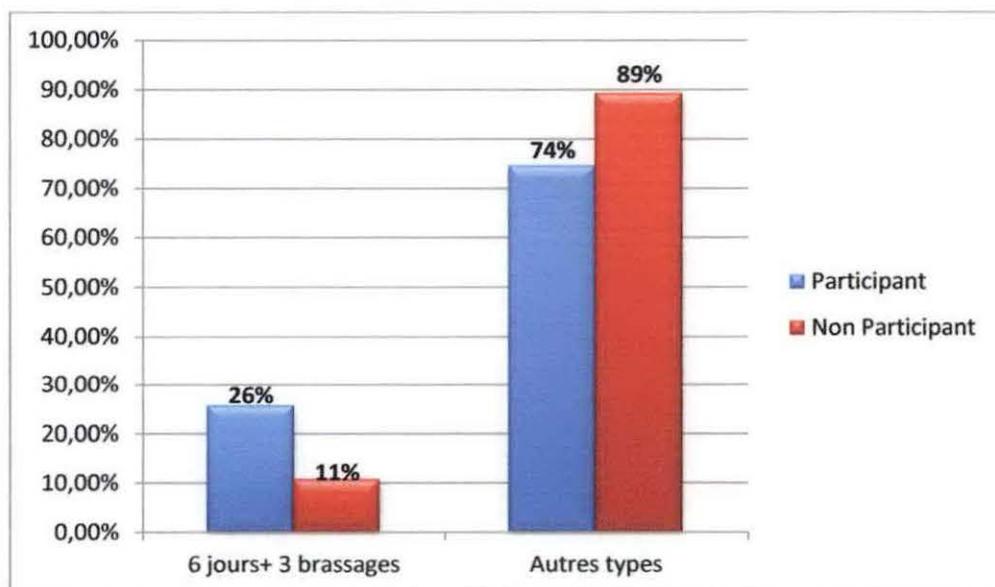


Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 19 : Niveau d'application des bonnes pratiques de récolte post-récolte par type

Ces résultats détaillés montrent une application sélective des Bonnes Pratiques de récolte et post-récolte. Cela implique que les planteurs sont des acteurs assez rationnels. Cette attitude des cacaoculteurs ivoiriens est certainement sous-tendue par le principe de "sécurité". En effet, face à une innovation, les hommes ont toujours tendance à protéger leurs acquis avant de se projeter dans l'inconnu (Olivier de Sardan, 1995).

L'analyse détaillée en fonction du statut (PA ou NP) montre que 67% des PA font la récolte selon l'espacement recommandé (entre 0 et 15 jours). Chez les NP, ce sont 42% des planteurs qui récoltent leur cacao entre 0 et 15 jours. Au niveau de la fermentation et du brassage, les résultats indiquent que 26% de PA observent 6 jours et 3 brassages contre 11% de NP. Autrement dit, il n'y a qu'environ 26% de Participants et 11% de Non participants qui font une bonne fermentation comme l'indique le graphique 20.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 20 : Répartition comparée en fonction des pratiques de fermentation

Dans l'ensemble les Bonnes Pratiques de fermentation ne sont pas bien appliquées dans les deux groupes. En plus, la différence entre participants et non participants n'est pas très significative même si les PA appliquent légèrement mieux les

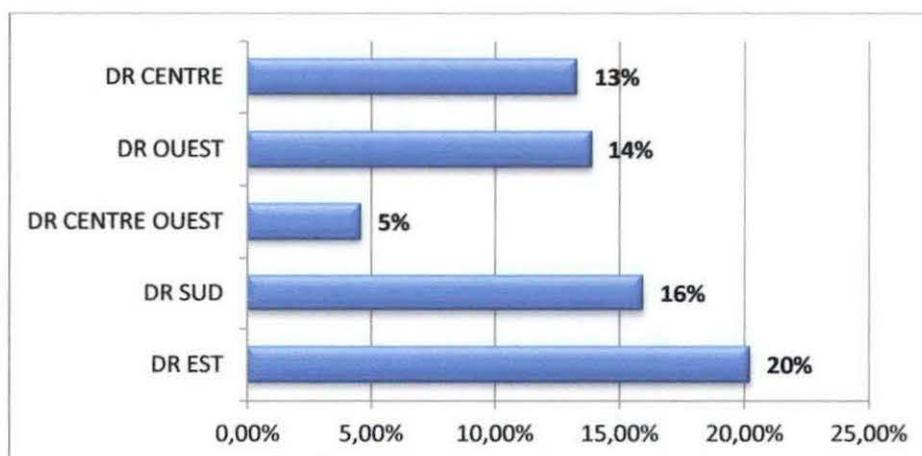
techniques de fermentation recommandées. Toutefois, on se rend compte de plus en plus que la formation influence positivement les planteurs dans la conduite de leurs opérations de production.

La formation semble être un élément catalyseur pour l'application des normes de brassage (3 brassages). Néanmoins, l'écart entre PA et NP n'est pas considérable (19% contre 11%), soit une différence de 8%. L'influence des pratiques locales de fermentation est encore réelle. Malgré une population de planteurs de plus en plus lettrés (67%), le comportement vis-à-vis des Bonnes Pratiques de récolte et post-récolte à l'instar de celles relatives à la conduite des vergers est en deçà des résultats escomptés. C'est dire que la seule volonté des projets ou la qualité du capital humain à travers le niveau d'éducation et l'apprentissage par les formations ne suffisent pas pour changer les habitudes. Selon Durkheim (1992), une habitude ne peut être modifiée par « un simple décret de la volonté ». A ce propos, il écrit :

« On reconnaît principalement une chose à ce signe qu'elle ne peut pas être modifiée par un simple décret de la volonté. Ce n'est pas qu'elle soit réfractaire à toute modification. Mais, pour y produire un changement, il ne suffit pas de le vouloir, il faut encore un effort plus ou moins laborieux, dû à la résistance qu'elle nous oppose et qui, d'ailleurs, ne peut toujours pas être vaincue. Or, nous avons vu que les faits sociaux ont cette propriété. Bien loin qu'ils soient un produit de notre volonté, ils la déterminent du dehors ; ils consistent comme en des moules en lesquels nous sommes nécessités à couler nos actions. Souvent même, cette nécessité est telle que nous ne pouvons pas y échapper. Mais alors même que nous parvenons à en triompher, l'opposition que nous rencontrons suffit à nous avertir que nous sommes en présence de quelque chose qui ne dépend pas de nous. »
(Durkheim, 1992 : 29)

C'est dire qu'en milieu paysan l'environnement social de production phagocyte très souvent les volontés individuelles. En effet, avant de prendre leurs décisions, les planteurs ont pris pour habitude de faire recours à leur cadre de référence. Ils vérifient si leur décision est conforme aux pratiques courantes du milieu afin d'éviter de prendre des risques dont ils seront les seuls à assumer les conséquences

L'analyse par région montre que le taux d'application des Bonnes Pratiques de récolte et post-récolte est assez faible sur l'ensemble du territoire puisqu'il oscille entre 5% et 20%. Toutefois, la DR Est les applique mieux (20%) tandis que la DR Centre-Ouest se classe en dernière position avec un taux d'application de 5%. La DR Sud fait 16% d'application, la DR Centre les applique à hauteur 13% et la DR Ouest fait un taux de 14% comme l'indique le graphique 21.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

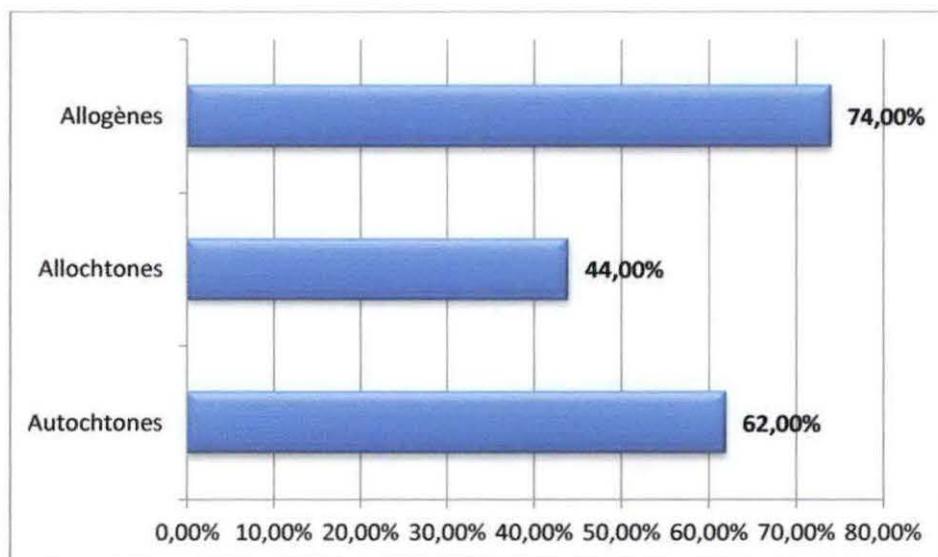
Graphique 21 : Niveau d'application par région des Bonnes Pratiques de récolte et post-récolte

La relative ascendance de la DR Est et de la DR Sud pourrait s'expliquer par la longue tradition de cacaoculture de ces régions. Rappelons que celles-ci ont été les premières où a débuté la culture du cacao et ont constitué pendant longtemps la boucle du cacao. Ainsi, les planteurs de ces régions bénéficient d'une bonne expérience qui leur permet d'avoir ce léger avantage sur les autres. A l'instar de cette comparaison par région, il est intéressant d'établir un rapport entre les groupes communautaires enquêtés et l'application des Bonnes Pratiques Agricoles.

1.2.4. Application des BPA en fonction des groupes communautaires

L'analyse, à ce niveau, a porté principalement sur les Bonnes Pratiques de mise en place, car les résultats sur les autres aspects ne permettent pas de faire une réelle différence entre les groupes. Ainsi, nous avons 62% d'autochtones, 44% d'allochtones

et 74% d'allogènes qui appliquent les techniques de mise en place recommandées (graphique 22).



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 22: Application des BPA de mise en place en fonction des groupes communautaires

On remarque, à travers ces résultats que les allogènes appliquent mieux les Bonnes Pratiques de mise en place pendant que les allochtones sont en dessous du seuil de 50%. La performance des allogènes s'explique certainement par le fait qu'ils sont relativement nouveau dans le domaine et qu'à ce titre, ils n'ont pas d'acquis réels ou de savoir-faire propres en matière de production de cacao. Aussi, les nouvelles technologies diffusées se présentent-elles pour eux comme leur véritable cadre de référence et hésitent moins, contrairement aux autres groupes, à appliquer ces technologies.

Le résultat des allochtones semble confirmer cette hypothèse. Ces derniers ont un long passé de cacaoculteurs et ont développé au fil du temps des savoir-faire propres auxquels ils sont attachés en dépit de la diffusion des nouvelles technologies. Vu la place qu'occupe ce groupe dans la production cacaoyère en Côte d'Ivoire, il est important de faire en sorte qu'ils suivent le rythme des autres groupes dans la perspective d'une cacaoculture durable.

Aujourd'hui, le bon cacaoculteur est aussi celui qui respecte les normes sociales et environnementales de production.

1.2.5. Respect des normes sociales et environnementales de production

Dans le cadre de cette étude, trois critères ont particulièrement retenu notre attention au sujet des normes sociales et environnementales : la gestion des pesticides, la gestion de l'ombrage et le travail des enfants.

1.2.5.1. Travail des enfants

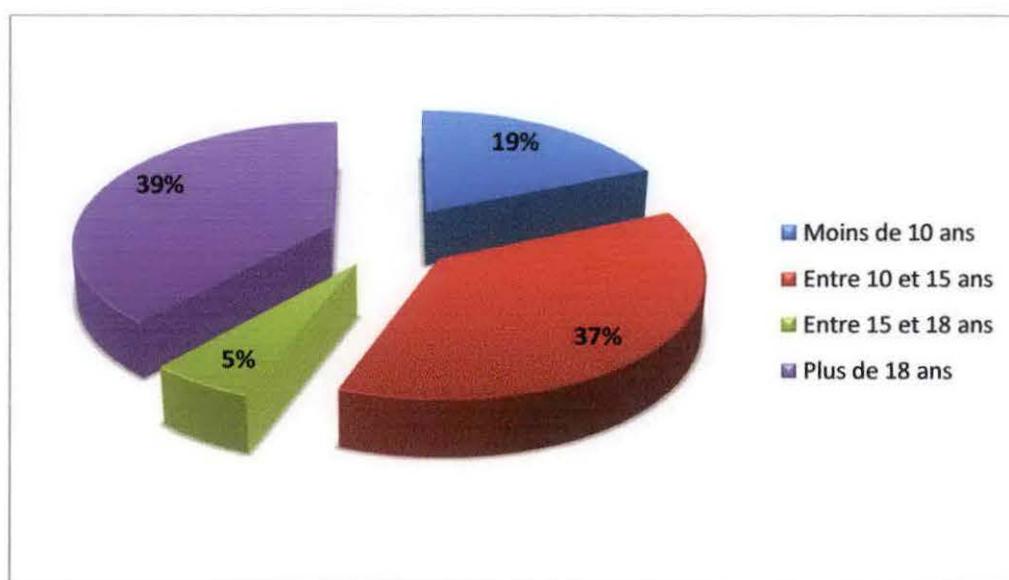
Le travail des enfants est un phénomène mondial présent dans tous les secteurs d'activités. Les Nations Unies ont élaboré une définition de l'enfant afin que tous les pays qui ont ratifié la Convention internationale des Droits de l'enfant partagent la même référence. Ainsi, l'article 1 de la Convention entend par enfant, « *tout être humain âgé de moins de 18 ans, sauf si la loi de son pays lui accorde la majorité plus tôt* »¹⁷. Néanmoins, le phénomène est généralement appréhendé au regard des dispositions légales en vigueur régissant la mise au travail des enfants dans chaque pays. En Côte d'Ivoire, il n'existe pas encore de définition universellement admise du concept. Cependant, la loi portant sur le code du travail précise en son article 23 que « *les enfants ne peuvent être employés dans une entreprise, même comme apprentis, avant l'âge de 14 ans, sauf dérogation édictée par voie réglementaire* »¹⁸

Dans la présente étude, la notion de travail des enfants renvoie à l'exercice d'activités agricoles par une personne de moins de 18 ans à l'intérieur de sa famille génétique ou d'une autre en dehors de celle-ci. Ces activités sont régulièrement effectuées ou exercées à une période précise de l'année (durant les vacances scolaires par exemple).

¹⁷ Convention internationale des droits des enfants", disponible sur le world wide web : <http://droitsenfant.com/cide.htm>, consulté le 22-02-2013.

¹⁸ Journal officiel de Côte d'Ivoire, 23 février 1995, n° 8, pp. 153-177

Partant de cette définition, nos résultats indiquent que 61% des ménages pratiquent encore le travail des enfants malgré la sensibilisation effectuée dans le cadre des projets. En effet, 19% des planteurs affirment que leurs enfants commencent à travailler au champ à moins de 10 ans. Pour 5% des cacaoculteurs, les enfants travaillent au champ entre l'âge de 10 et 15 ans tandis que pour 37 % d'entre eux, l'âge de travail des enfants se situe entre 15 et 18 ans. Il n'y a que 39% des chefs de ménage qui affirment autoriser leurs enfants à travailler au champ après l'âge de 18 ans comme le montre le graphique 23. D'ailleurs, la réponse des 39% des planteurs ayant déclaré ne pas faire travailler leurs enfants avant l'âge de 18 ans est à relativiser. Les échanges que nous avons eus avec des groupes de planteurs nous ont permis de comprendre que les déclarations indiquant le respect des normes sur le travail des enfants ne sont pas toujours en phase avec les pratiques usuelles.



Source : nos enquête (ma i- juin 2014)

Graphique 23 : Répartition des planteurs en fonction de l'âge de travail des enfants

A l'analyse, on voit bien que les planteurs ne semblent pas être prêts à abandonner les pratiques locales d'utilisation des enfants dans l'exercice de l'activité agricole ; ces pratiques souvent qualifiées de « *pires formes de travail des enfants* ». En effet, 43% des enquêtés affirment que leurs enfants participent aux activités de transport de cabosses et de fèves. Dans le même ordre, 38% d'entre eux indiquent que les enfants

participent aux travaux de nettoyage de la plantation qui se fait avec des objets tranchants telle que la machette. A observer ces données quantitatives, on peut penser à une amélioration des comportements en phase avec les recommandations de la *Convention 182 de l'OIT¹⁹ concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants*. Mais, sur le terrain comme il nous a été donné de le constater, soit directement, soit au cours des entretiens avec les planteurs, les pratiques réelles remettent en cause ces chiffres.

Dans la perception locale, ces activités dites dangereuses sont vues autrement. En réalité, ce n'est pas la nature de l'activité qui importe vraiment ; c'est plutôt la formation et l'apprentissage qui comptent. Selon la logique locale, les enfants transportent les charges (cabosses et fèves de cacao) et participent au désherbage selon leur capacité. D'après la conception communément partagée, un enfant qui n'a pas appris dès son bas âge à exercer ces travaux difficiles, qualifiés de dangereux, n'aura jamais les aptitudes nécessaires pour les réaliser, une fois devenu adulte. "Tout s'apprend", dit-on. « *Chacun apprend ce qu'il fait à son enfant. C'est comme ça qu'on a appris avec nos parents et rien ne nous est arrivé.* », estime un planteur de Duékoué, dans l'ouest ivoirien.

Dans le milieu agricole ivoirien, le travail des enfants, quel que soit sa nature, est donc perçu comme une activité naturelle dans le processus de développement de ceux-ci. Ainsi, fille ou garçon, à l'école ou non, l'enfant est appelé à apprendre à exercer le métier de ses parents comme l'indiquent 97% des planteurs. En impliquant l'enfant dans les activités économiques et sociales du ménage, il s'agit avant tout d'une dynamique culturelle de pérennisation des valeurs et de participation au processus de socialisation et d'éducation de l'enfant estiment 75% des producteurs. Dès lors, la famille est amenée à réaliser des arbitrages entre la formation scolaire et l'apprentissage dans les unités informelles d'une part et entre les activités productives et les activités scolaires d'autre part. Il s'agit, en effet, de garantir l'autonomie future de l'enfant en cas d'échec scolaire et, au-delà de sauvegarder le patrimoine de la famille, les enfants étant appelés à prendre la relève de leurs parents.

¹⁹ Organisation Internationale du Travail

Dans le contexte ivoirien et même africain, pour éviter qu'un éventuel échec scolaire conduise à une insertion difficile de l'enfant dans la vie économique et sociale, les parents estiment qu'il ne devrait pas avoir de débat autour des activités agricoles de ce dernier. Ces enfants d'aujourd'hui qui sont appelés à créer leur foyer demain y vont avec les valeurs acquises auprès de leurs parents à travers les activités champêtres et domestiques, y compris celles supposées dangereuses. Ainsi, la jeune fille est appelée à aider sa mère, sa tante, sa tutrice, etc. dans les activités de ménage. Le jeune garçon est exhorté à accompagner son père, son oncle, son tuteur, etc. au champ, notamment pour apprendre à exercer les activités réservées aux hommes dans la division sexuelle du travail. La réussite ou l'échec social de l'enfant engage l'honneur et la dignité de la personne qui a eu en charge son éducation. Alors pour éviter d'être reconnu responsable de l'échec futur ou pour jouir pleinement de la réussite sociale de l'enfant, les parents n'hésitent pas à s'engager à fond pour leur apprendre le métier d'agriculteur. D'ailleurs, pour les parents, il est tout à fait logique que leurs enfants manient la machette, la houe, etc. autant qu'ils manieraient le "bic" ou encore le crayon, la règle et le compas (Buono & Babo, 2013). Aussi, les enfants prennent-ils souvent des initiatives personnelles. Certains enfants apprennent à travailler en créant leur propre parcelle dont ils utilisent le revenu pour assurer leurs propres besoins, assistés de leurs parents ; d'autres se constituent en groupe de prestataires de services pour se faire de l'argent dans la perspective des fêtes de fin d'année.

Ce processus est d'autant plus naturel qu'il est adopté et intégré aux activités scolaires dans les écoles primaires en milieu rural. Les activités de coopérative scolaire sont essentiellement agricoles à travers les jardins scolaires et la transformation de la coopérative en société prestataire de services. Dans la plupart des coopératives scolaires en milieu rural ivoirien, les élèves sont organisés en groupe de prestations moyennant un gain financier dont le montant est proportionnel au volume du travail et au type d'activité à réaliser. Les travaux effectués sont généralement le désherbage à la houe ou à la machette, la confection de buttes et le transport de cabosses de cacao, notamment pour les écoliers des zones de production. Ce travail intra scolaire permet de constituer, dans bien des cas, un fonds pour la boîte à pharmacie de l'école, pour financer les festivités scolaires de fin d'année et pour acquérir des équipements sportifs au profit de

l'école. Les enfants prennent donc du plaisir à exercer ces activités agricoles qui contribuent à leur épanouissement scolaire.

Qu'en est-il de la gestion des pesticides par les planteurs ?

1.2.5.2. Gestion des pesticides

L'adoption du système intensif de culture du cacao proposé par la recherche appliquée en remplacement du système extensif existant se présente comme la solution pour régler la question de la saturation foncière et de la productivité agricole. L'une des particularités de ce système, est qu'il intègre l'utilisation de pesticides pour contrôler les ennemies des cultures, réduire la pénibilité du travail de désherbage et pour, in fine, accroître le rendement et la qualité des produits. Cependant, l'utilisation anarchique des herbicides et l'application inadéquate des insecticides menacent sérieusement la biodiversité et la santé humaine. Pour un usage rationnel de ces produits, les planteurs sont sensibilisés et formés sur les normes en matière d'application des pesticides. Quatre critères ont été retenus pour mesurer la bonne gestion des pesticides. Il s'agit de :

- la conservation des produits phytosanitaires avant le traitement ;
- la conservation des restes après le traitement ;
- la gestion des emballages après le traitement;
- l'attitude du planteur après le traitement (se laver et laver ses vêtements au savon) ;

D'après nos résultats, aucun planteur ne respecte la bonne gestion des pesticides. La gestion des pesticides se fait encore, non seulement de façon sélective, mais aussi le niveau d'application reste très faible pour certaines recommandations. Ainsi, nous notons que seulement 3% des planteurs stockent les emballages des produits dans un endroit dédié après le traitement tandis qu'il n'y a que 13% d'entre eux qui conservent les restes des produits au magasin. Ces résultats montrent que les planteurs prennent peu de précaution lors du traitement phytosanitaire. Cette gestion approximative des restes et des emballages constitue un danger pour l'environnement et pour la santé humaine. Les membres de la famille, les travailleurs, le voisinage, les animaux et les eaux sont tous exposés à une éventuelle contamination. La satisfaction vient du côté de la

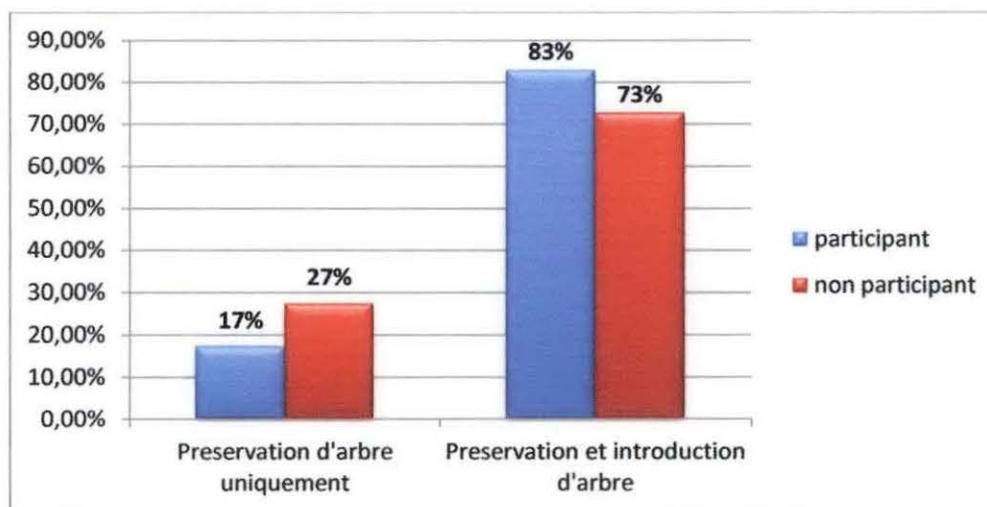
conservation des produits au magasin après acquisition avec 49% des planteurs qui affirment respecter cette recommandation. En plus, 81% de ces derniers se lavent et lavent leurs vêtements après un traitement phytosanitaire.

Dans l'ensemble, ces résultats montrent l'ampleur des efforts à déployer pour amener les cacaoculteurs à intégrer la bonne gestion des pesticides dans leur mode de production. Le fait de se laver et de laver les vêtements après le traitement, ou même la conservation des produits au magasin sont des consignes plus ou moins longtemps admises par les planteurs. Le challenge reste la gestion des emballages et des restes de produits tout comme la gestion de l'ombrage dans les cacaoyères demeure une préoccupation.

1.2.5.3. Gestion de l'ombrage sur les plantations

Pour lutter contre la déforestation abusive, d'une part et pour protéger les jeunes plants de cacaoyers du soleil et de la sécheresse, d'autre part, la recherche appliquée prône de plus en plus l'agroforesterie. Par ailleurs, il est admis qu'un ombrage bien équilibré contribue au maintien des cacaoyers et de la production sur une période plus longue. Il est donc recommandé aux planteurs de conserver certains arbres ou d'en introduire au moment de la création de leurs plantations. En un mot, pour une agriculture durable, on leur demande d'intégrer la gestion de l'ombrage dans leurs pratiques culturales.

En matière de gestion de l'ombrage, nos résultats indiquent que 17% des PA préservent uniquement des arbres à la création de nouvelles plantations tandis que 83% de ces planteurs préservent et introduisent à la fois des arbres d'ombrage à la mise en place de leurs nouvelles cacaoyères. Dans la catégorie des NP, il y a 27% des planteurs qui préservent seulement des arbres à la création de leurs nouvelles plantations alors que 73% d'entre eux introduisent des arbres d'ombrage à la mise en place de leurs nouvelles cacaoyères en plus des arbres préservés comme l'indique le graphique 24.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 24 : Répartition comparée en fonction du type de gestion de l'ombrage

L'analyse comparée montre que l'association d'arbre d'ombrage aux cacaoyers est largement partagée en milieu paysan. Cependant, il reste à savoir si les arbres introduits volontairement sont des essences forestières ou des arbres fruitiers destinés essentiellement à l'auto-consommation.

Après l'état des lieux concernant l'adoption des BPA, on retient que les outils de formation sont bien perçus par les planteurs. Ces outils leur ont permis de renforcer leurs capacités sur les BPA. La plupart d'entre eux ont reçu la visite des encadreurs après leur formation. Néanmoins, les planteurs ne sont pas totalement satisfaits du suivi. Ils souhaitent que le suivi s'inscrive dans la durée en vue d'une meilleure capitalisation des acquis de formation.

La production de plants est quasiment maîtrisée par les planteurs ayant participé aux sessions de formation. Quant à l'application des BPA en nouvelles création, elle reste quasiment nulle pour ce qui est des paquets technologiques, le choix étant porté sur certaines techniques culturales. En ce qui concerne les BPA en réhabilitation, le taux d'application reste faible autant chez les PA que chez les NP. Ces faibles taux résultent d'une application sélective des techniques culturales. Ces résultats ont pour

conséquences probables, le faible rendement et la précarité du revenu annuel du planteur. Nous retenons aussi que la cacaoculture ivoirienne reste dominée par les hommes. La population des cacaoculteurs est majoritairement lettrée et concentrée entre 20 et 50 ans. La main-d'œuvre reste principalement familiale.

Le bilan, après la mise en œuvre des projets, nous a permis de voir la réaction des planteurs face aux recommandations de la recherche en matière de régénération cacaoyère. A présent, l'occasion est donnée de s'interroger sur le niveau d'amélioration de la productivité des vergers et des conditions de vie des planteurs.

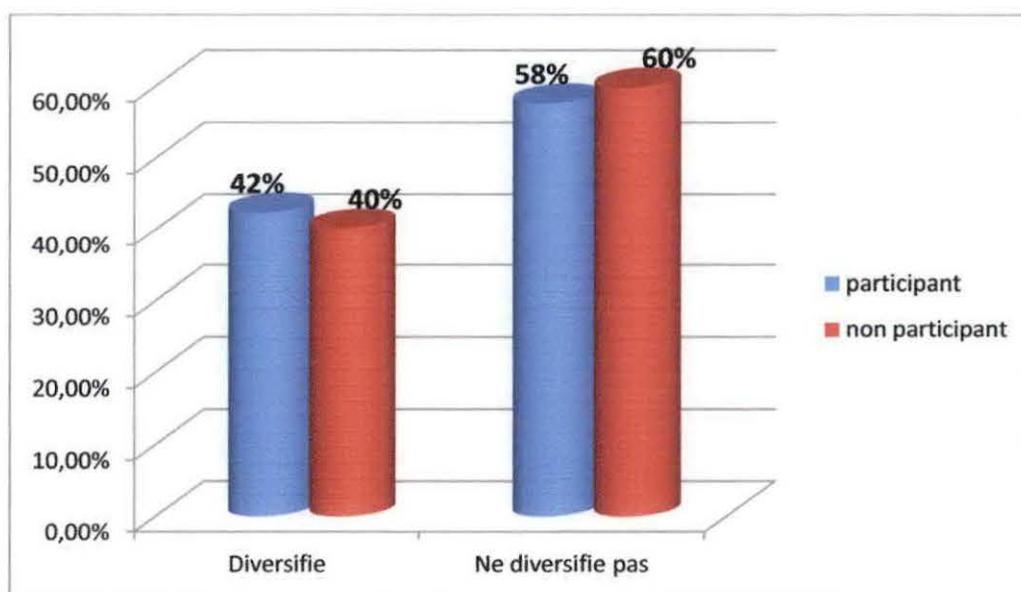
CHAPITRE 2 : DE AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DES VERGERS ET DES CONDITIONS DE VIE DES PLANTEURS

Ce chapitre porte sur la diversification des cultures, les changements intervenus dans le niveau de vie des planteurs, les changements au niveau du rendement des plantations et au niveau de la commercialisation.

2.1. Diversification des cultures

La diversification en cacaoculture consiste à cultiver, outre le cacao, d'autres cultures pérennes ou saisonnières. Les principaux produits cultivés en plus du cacao sont le café, l'hévéa et le palmier à huile pour les cultures pérennes ou de rente ; la banane plantain, l'igname, le manioc, le riz, le maïs et les légumes pour les cultures saisonnières ou vivrières.

D'après le graphique 25, la diversification avec les cultures de rente est de 42% pour les PA contre 40% pour les NP.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 25 : Répartition comparée du niveau de diversification avec les cultures de rente

La diversification avec les cultures de rente est assez intéressante. La différence entre PA et NP n'est pas significative. Cela dénote, dans l'ensemble, d'un changement de stratégie des cacaoculteurs face aux nombreux risques auxquels ils sont appelés à faire face dans le cadre d'une monoculture cacaoyère. Mais au-delà, cette attitude des planteurs s'explique surtout par le fait que la diversification des cultures fait partie des systèmes de culture traditionnelle. Les itinéraires techniques récemment développés par les instituts de recherche nationale semblent être compatibles avec ces pratiques culturelles traditionnelles. Toutefois, le défi reste la rationalisation des associations de culture, la diversification raisonnée et la rentabilité économique et sociale.

Le café demeure la première culture de diversification (environ 17%) au niveau des produits de rente. Les planteurs restent, malgré tout, attachés au binôme café-cacao. Mais ce binôme est de plus en plus menacé par la montée impressionnante de l'hévéa (environ 12% des cacaoculteurs cultivent également l'hévéa) comme l'attestent les résultats de notre enquête. Les planteurs considèrent le café et même le cacao comme des spéculations de moins en moins rentables comparativement à l'hévéa qui présente plus de garantie, selon eux, en termes de rentabilité et de sécurité.

L'intérêt des planteurs pour l'hévéa est lié, d'une part, à sa facilité d'installation sur les précédents non forestiers par rapport aux cacaoyers (Ruf, 2000) et d'autre part, à la garantie de revenus mensualisés qui simulent le fonctionnariat pendant près de 40 ans d'exploitation (N'dabalishye & Kéli, 2001). Dès lors, les cacaoculteurs n'hésitent plus, dans leur stratégie de diversification à remplacer systématiquement leurs caféières et leurs cacaoyers par l'hévéa, voire par le palmier à huile. Ceci représente non seulement une réelle menace pour l'économie cacaoyère ivoirienne, mais également un potentiel danger pour les paysans qui risquent de retomber dans le piège de la monoculture comme cela a été le cas avec le cacao après la reconversion de plusieurs parcelles de café en cacaoyères à partir des années 80 (Ruf, 1995 ; Ruf, 2000).

Pour une diversification réussie et équilibrée, le conseil agricole devra engager, dès à présent, un dialogue fondé sur la co-construction avec les cacaoculteurs afin de les amener à prendre conscience du danger en cours. Le planteur ivoirien doit enfin savoir que le meilleur paysan est celui qui pratique une agriculture intégrée. Il est par exemple impératif que les cacaoculteurs sachent que le bon planteur est celui qui associe à sa

culture principale, différentes autres (cultures de rente comme cultures vivrières) dont l'avantage est de le rendre véritablement autonome par les ressources additionnelles qu'il en tire. Il s'agit donc de faire une combinaison de culture qui permet (i) un revenu sur toute l'année, (ii) une disponibilité alimentaire sur toute l'année et qui permet de disposer (iii) d'un système économiquement et socialement rentable/compatible.

En tout état de cause, les effets de la diversification ne semblent pas encore réels. Le cacao demeure la principale source de revenu des planteurs comme on peut s'en convaincre à travers le tableau XXIV.

Tableau XXIV : Répartition par statut de la part du revenu des cultures dans le revenu total par année

Année	Part Cacao (%)		Part autres Cultures de Rente (%)		Part Vivriers (%)	
	Participant (PA)	Non Participant (NP)	Participant (PA)	Non participant (NP)	Participant (PA)	Non participant (NP)
2010	80	63	12	31	8	6
2011	70	52	23	41	7	8
2012	64	55	29	36	8	9

Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

L'analyse du tableau montre que de 2010 à 2012 les PA restent à plus de 60% dépendants du cacao, tandis que les NP le sont à 55%. Cependant, le fait marquant est la progression rapide des autres cultures de rente dans le revenu total des planteurs. Par exemple, leur contribution est passée de 12 à 29% en espace de deux ans (2010-2012) chez les PA. Au niveau des NP cette part se situe régulièrement entre 30 et environ 40% sur la même période. La part des cultures vivrières est restée constante avec une moyenne d'environ 8% dans les deux groupes.

L'analyse par région de la structure du revenu est récapitulée dans le tableau XXV.

Tableau XXV: Part des différentes cultures dans le revenu par région de 2010 à 2012

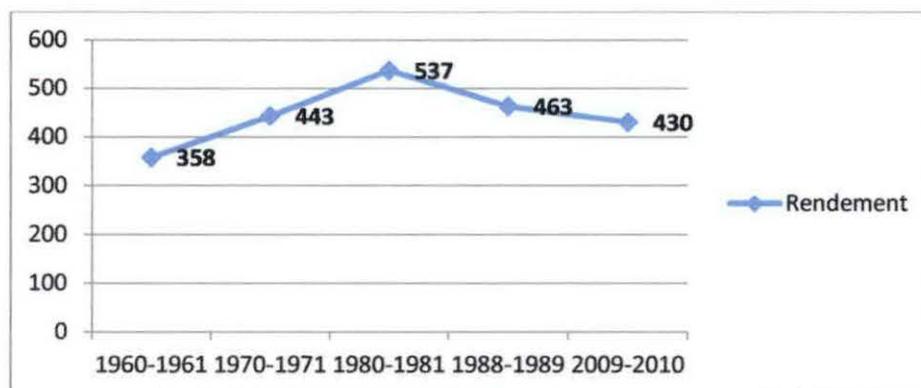
Région	2010			2011			2012		
	Part CACAO %	Part Culture de Rente %	Part Vivriers %	Part CACAO %	Part Culture de Rente %	Part Vivriers %	Part CACAO %	Part Culture de Rente %	Part Vivriers %
Est	74	18	8	67	25	7	66	26	8
Sud	77	14	9	61	31	8	58	33	9
Centre-ouest	69	25	6	57	37	5	54	40	6
Ouest	82	7	10	80	13	7	75	16	9
Centre	74	21	6	71	13	15	68	20	12

Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

La lecture du tableau montre qu'il y a une régression générale de la part du cacao dans le revenu des planteurs, bien que ces derniers soient encore essentiellement tributaires de ce produit. A travers les résultats de 2012, on se rend compte que les cultures de rente, autre que le cacao, occupe désormais une place importante dans le revenu du planteur. La région du Centre-ouest en est l'exemple typique. Dans cette région, 40% du revenu des planteurs provient des autres cultures de rente en 2012. Suivent ensuite la région du Sud (33%) et la région de l'Est (26%). Les régions du Centre et de l'Ouest ne demeurent pas en reste avec respectivement 20% et 16%. La diversification est donc en marche dans toutes les régions cacaoyères et est en train de modifier la structure du revenu des cacaoculteurs. Cette percée des autres cultures est de bon augure dans la quête de l'amélioration du revenu des planteurs. Cela est d'autant plus vrai que le revenu amélioré est une source de sécurité pour l'application des Bonnes Pratiques Agricoles. La hausse du revenu passe avant tout par l'amélioration du rendement.

2.2. Rendements des plantations

En dépit des efforts de la recherche et du conseil agricole, les rendements des cacaoyères ivoiriennes n'ont pas évolué et demeurent très faibles (graphique 26).

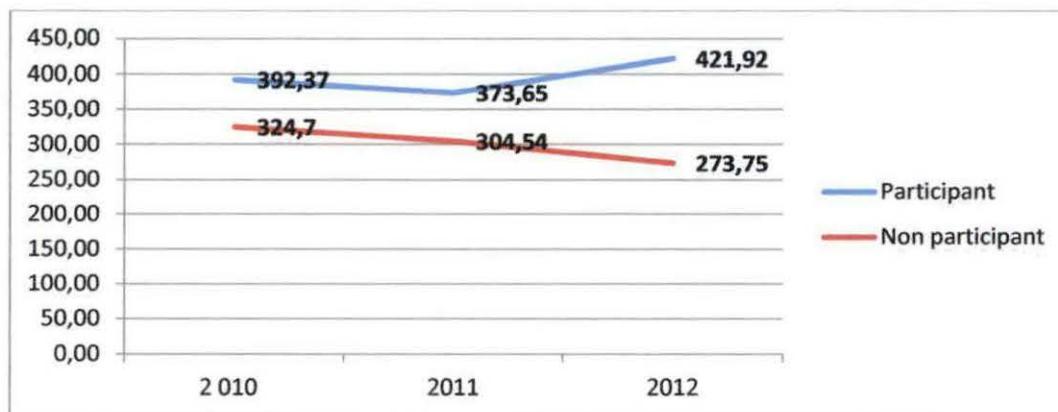


Sources : nos enquêtes à partir des annuaires statistiques du MINAGRI de 1960 à 2010

Graphique 26 : Evolution du rendement du cacao ivoirien en kg/ha

En observant la courbe, on se rend compte que le rendement est encore très distant des résultats de la recherche qui affichent 2,5 à 3 tonnes à l'hectare. L'écart entre l'idéal et la réalité est encore très grand et nécessite davantage d'effort, notamment au niveau des structures du conseil agricole et des planteurs.

Les résultats par statut (PA ou NP) montrent que le rendement moyen à l'hectare est de 392,37 kg en 2010 ; 373,65 kg en 2011 et 421,92 kg en 2012 pour les PA. Chez les NP, le rendement moyen à l'hectare est de 324,70 kg en 2010 ; 304,54 kg en 2011 et 273,75 kg en 2012. On peut donc conclure qu'en dépit de la mise en œuvre des projets, le rendement est demeuré faible quoiqu'on note une légère variation entre PA et NP. Le graphique 27 montre les courbes d'évolution du rendement des deux groupes de planteurs.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 27 : Evolution comparée du rendement moyen à l'hectare par année

La courbe des participants amorce une remontée tandis que celle des non participants est en chute. On pourrait donc conclure que la formation influence positivement le rendement à l'hectare du cacao. Mais cette conclusion ne sera véritablement valable que si la croissance amorcée dure dans le temps. Pour optimiser et rendre durable la croissance en cours, le conseil agricole et les planteurs devront s'engager dans une cacaoculture véritablement intégrée. Tous les enjeux sans exception devront être pris en compte, à savoir les défis agro-techniques, les défis environnementaux ou écologiques et les défis socio-économiques. En définitive, il est impératif de se donner plus de moyens pour accentuer la formation qui demeure la seule véritable issue de changement de comportement espéré chez les planteurs.

L'analyse par région montre que le rendement reste faible dans toutes les régions en dehors de celle de l'Est où l'on enregistre une légère croissance, notamment en 2012. Le rendement moyen de cette région est passé de 370 kg/ha en 2011 à 586 kg/ha en 2012 (tableau XXVI).

Tableau XXVI: Rendement moyen annuel par région

Année	Région				
	DR Est	DR Sud	DR Centre-ouest	DR Ouest	DR Centre
2010	385	317	409	362	382
2011	370	296	386	368	364
2012	586	335	351	365	345
Moyenne	447	316	382	365	364

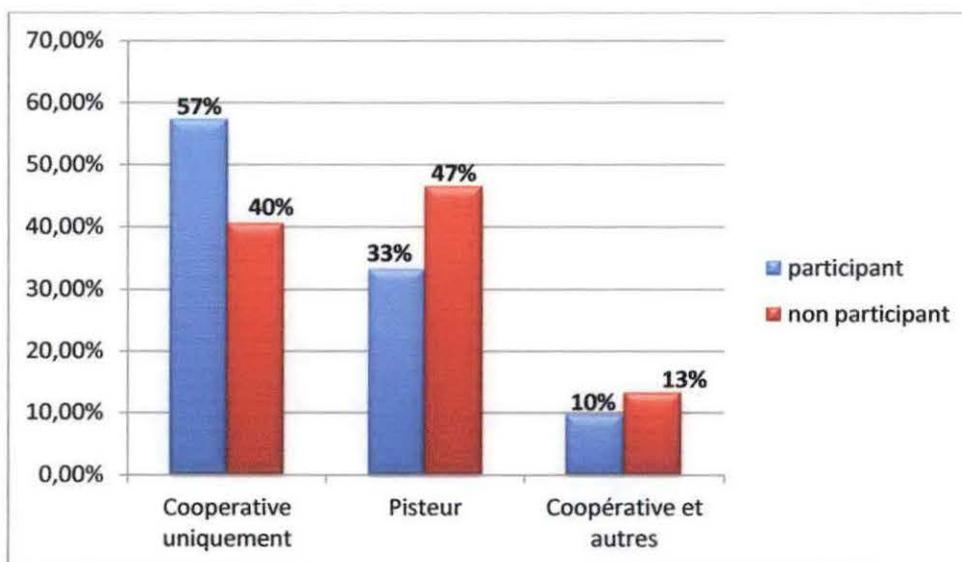
Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Le rendement moyen obtenu sur les trois années se situe en-dessous de 500kg/ha, la moyenne de référence nationale selon les sources officielles. Ceci permet de dire que le rendement reste faible dans toutes les régions cacaoyères et demeure loin de 1t/ha/an espéré en milieu paysan. Ainsi, la question du faible rendement n'est pas localisée ; elle se perçoit sur l'ensemble des zones productrices de cacao en Côte d'Ivoire.

Le rendement pourrait s'améliorer grâce à la plus value tirée d'un système de commercialisation plus sécurisant.

2.3. Mode de commercialisation du cacao et adhésion aux coopératives

Comme on peut l'observer, à travers le graphique ci-après, les résultats indiquent que 57% des PA livrent leur production uniquement à une coopérative tandis que chez les NP, ce sont 40% des planteurs qui livrent exclusivement leur cacao à une coopérative. Par ailleurs, 33% de PA commercialisent leur cacao avec des pisteurs ; 10% combinent le mode coopérative avec d'autres canaux. Chez les NP, 47% des planteurs traitent avec les pisteurs tandis que 13% d'entre eux livrent, en plus des coopératives à d'autres opérateurs comme l'indique le graphique 28.

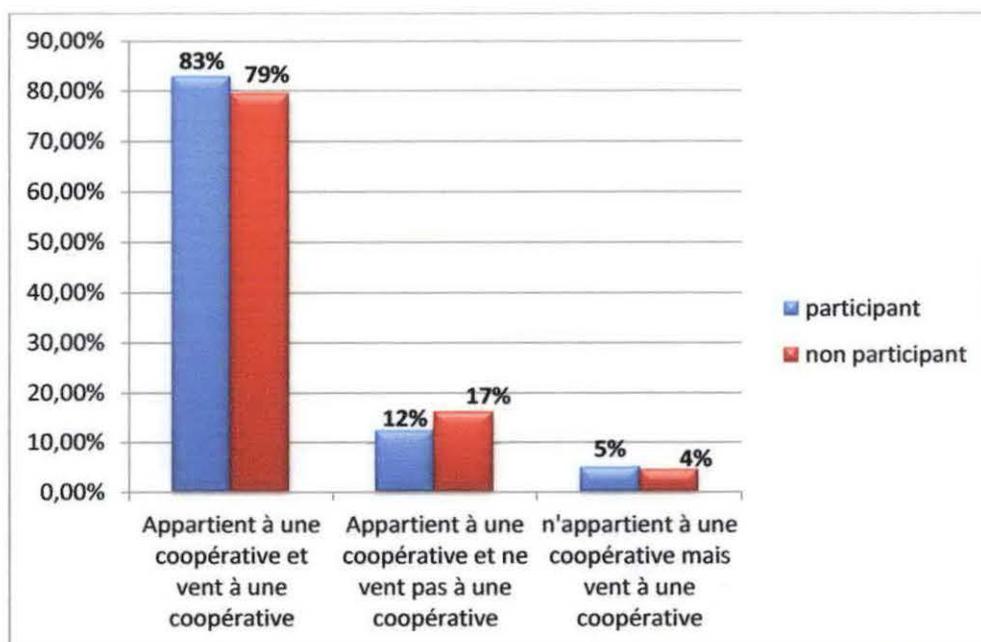


Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 28 : Répartition comparée du mode de commercialisation

Ces résultats comparés des PA et des NP montrent que les participants utilisent plus les coopératives comme unique canal de commercialisation sans recourir à d'autres voies telles que les pisteurs et les acheteurs. Mais, les non participants font aussi de plus en plus recours aux coopératives, même si la plupart d'entre eux continue de privilégier le canal des pisteurs pour vendre leur cacao. Désormais, les adhérents aux coopératives traitent effectivement avec leur structure de commercialisation. Par exemple, 83% de PA, membres d'une coopérative, lui livrent leur production. Chez les NP, 79% des

planteurs appartenant à une coopérative commercialisent leur cacao par son canal. Le graphique 29 donne une représentation de ces différents résultats.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 29 : Répartition comparée en fonction de l'appartenance et du niveau d'activité avec les coopératives

A l'analyse, les deux groupes de planteurs adhèrent de plus en plus aux coopératives. En plus, la majorité des coopérateurs traite effectivement avec leur structure quand il s'agit de vendre leur produit. Les coopératives sont donc en train de récupérer petit à petit la part de marché qui est la leur. D'après, Monsieur Ismaël Bamba, directeur des opérations techniques du Conseil du Café-Cacao, sur 1,4 millions de tonnes produites en 2013, les coopératives en ont commercialisé 54% (Fraternité Matin N°14 816 du 19 avril 2014). Cette performance pourrait être mise au compte des projets, mais le comportement des planteurs s'explique surtout par les programmes de certification initiés par les exportateurs. En effet, beaucoup de coopératives participent aujourd'hui à des programmes de certification dont les exigences et les avantages obligent les planteurs à vendre la totalité de leur production à leur coopérative. Ainsi, les premiers effets de la certification en termes d'amélioration du revenu et du cadre de vie amènent bon nombre de planteurs à manifester davantage leur adhésion aux

coopératives. La certification se présente, dès lors, comme un puissant catalyseur du mouvement coopératif dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire.

A cet effet, N'dao (2012) montre les effets du standard *Rainforest Alliance* sur les petits producteurs de cacao en Côte d'Ivoire. Son étude a permis surtout de montrer que les mesures organisationnelles et de la gouvernance liées à ce standard semblent apporter des effets positifs sur l'organisation des coopératives. Selon lui, ces mesures « *semblent également avoir des effets positifs pour les producteurs en termes de sécurité et d'hygiène dans les habitats grâce aux pratiques agricoles. Concernant l'impact socio-économique, (...) la certification semble avoir des effets positifs sur le prix et dans l'amélioration de la santé et de l'éducation* » (N'dao, 2012 :4).

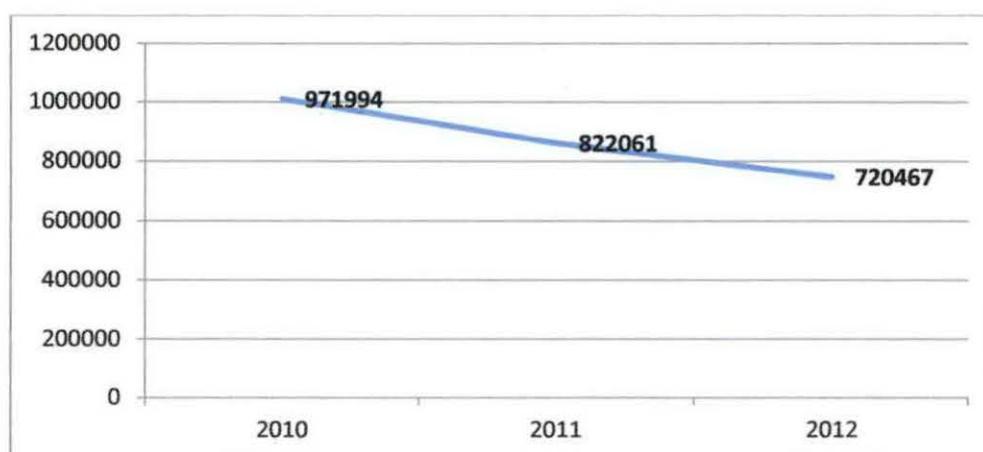
Cette bonne perspective gagnerait à être renforcée pour une amélioration durable des conditions de vie.

2.4. De l'amélioration des conditions de vie et de travail des planteurs

Cette rubrique porte sur quatre points essentiels : le niveau de revenu des planteurs, la stratégie de gestion de l'exploitation, le niveau de satisfaction des charges familiales et la transformation du cadre de vie.

2.4.1. Niveau de revenu issu du cacao

En adhérant aux projets, les planteurs affichaient beaucoup d'espoir (96%) quant à l'augmentation de leur revenu. Pourtant, cela ne semble pas encore être le cas. L'analyse générale du revenu annuel moyen du cacao donne respectivement 971 994 FCFA en 2010 ; 822 061 FCFA en 2011 et 720 467 FCFA en 2012. Comme l'indique le graphique 30, le revenu est en baisse continue.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

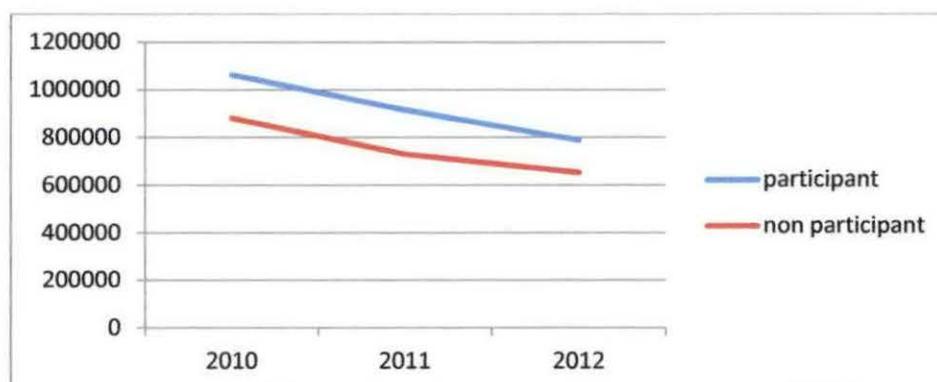
Graphique 30 : Evolution générale du niveau de revenu annuel moyen du cacao

Cette courbe montre une baisse du revenu moyen annuel du cacao des planteurs. Cela s'explique, certes, par le faible rendement mais surtout par la baisse continue du prix bord champ. Les résultats de notre enquête montrent que ce prix est passé de 847 FCFA en moyenne en 2010-2011 à 761 FCFA en 2011-2012 puis à 617 FCFA en 2012-2013. En examinant ces prix, on constate qu'il y a un écart considérable entre les prix officiels fixés par l'Etat et ceux pratiqués effectivement sur le terrain. Par exemple, pour ces trois années, le prix officiel était respectivement de 1100 FCFA en 2010-2011 ; 1000 FCFA en 2011-2012 et de 725 FCFA en 2012-2013. Ces écarts confirment les propos des planteurs qui affirment que les prix ne sont pas respectés, surtout pendant la petite traite.

Ces pratiques qui ne sont pas faites pour améliorer le revenu des cacaoculteurs remettent, de plus en plus, en cause la rentabilité du cacao. Ceci peut rendre difficile l'application des BPA, vu les nombreuses charges (école, santé, funérailles, etc.) auxquelles doit faire face le chef d'exploitation. Il apparaît clairement que ce revenu moyen est faible pour permettre au planteur de faire face à la fois à ses besoins familiaux et de disposer de facteurs de production nécessaires à la mise en œuvre des Bonnes Pratiques Agricoles.

La répartition entre PA et NP donne respectivement un revenu moyen de 1 062 723 FCFA pour les PA contre 881 265 FCFA pour les NP en 2010. En 2011, on

note 915 183 FCFA pour les PA et 728 940 FCFA pour les NP tandis qu'en 2012, le revenu moyen est de 788 279 FCFA chez les PA contre 652 656 FCFA pour les NP. Cette évolution des revenus est présentée à travers ce graphique 31.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 31 : Evolution comparée du revenu annuel moyen du cacao

Les deux courbes indiquent une tendance à la baisse du revenu du cacao. De 2010 à 2012, le revenu du producteur a baissé respectivement de 26% chez les PA et chez les NP. La baisse continue du revenu des PA est assez curieuse dans la mesure où l'on a assisté à une hausse du rendement moyen à l'hectare en 2012. Cette baisse pourrait donc être imputée au prix. En effet, le prix de vente réalisé par le producteur a continuellement baissé au fil des années, passant de 847 FCFA en 2010 à 617 FCFA en 2012. On note ainsi que le prix moyen pratiqué est au dessous du prix officiel annoncé. En 2012 par exemple, il était de 617 FCFA selon notre enquête, au lieu de 725 FCFA comme prix garanti fixé par l'Etat.

L'analyse par région indique une moyenne qui varie entre 991 420 FCFA pour la région de l'Est et 551 444 FCFA pour le Centre (tableau XXVII).

Tableau XXVII: Revenu moyen annuel par région

Année	Région				
	DR Est	DR Sud	DR Centre-ouest	DR Ouest	DR Centre
2010	1125978	791756	1195676	880828	634324
2011	904812	719602	988081	868714	521692
2012	943470	675518	768897	742807	498316
Moyenne	991420	728959	984218	830783	551444

Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Ce tableau montre une baisse progressive du revenu dans toutes les régions. Le revenu moyen sur les trois années demeure faible indifféremment des zones productrices. Cela pourrait s'expliquer non seulement par le faible rendement, mais aussi par le prix bord champ qui demeure faible malgré les efforts. La solution pour le relèvement du revenu devrait être recherchée aussi dans la stratégie de gestion des exploitations.

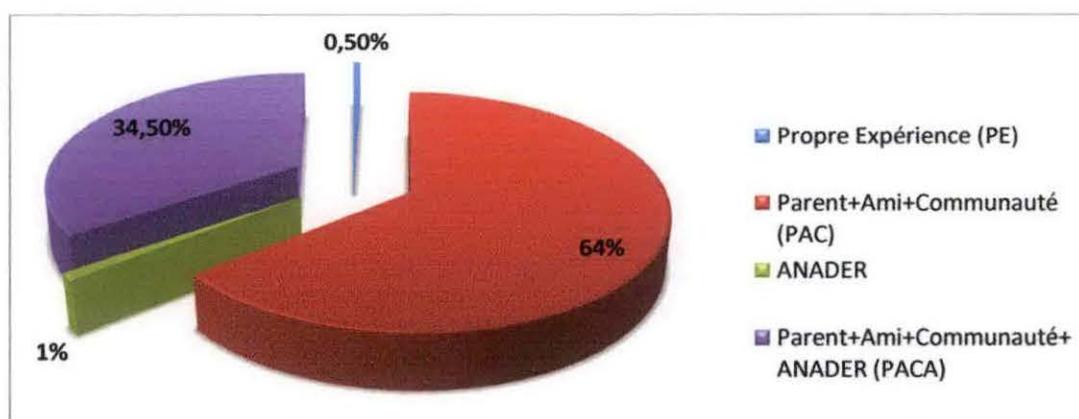
2.4.2. Stratégie de gestion de l'exploitation

Ce point examine les modes de prises de décisions des planteurs et leur gestion financière.

2.4.2.1. Prises de décisions agricoles et rôle des groupes sociaux

a) Rapports sociaux et prises de décisions agricoles

L'analyse globale montre que seulement 0,5% des planteurs prennent leur décision en se fondant exclusivement sur leurs propres expériences, 64% font recours au mode que nous avons dénommé PAC (Parent, Ami, Communauté). Pour 1% d'entre eux, c'est l'ANADER qui constitue leur voie de recours en cas d'importantes prises de décisions, tandis que 34,5% des planteurs font recours au mode PACA (Parent, Ami, Communauté, ANADER). Ces résultats sont mieux perçus à travers le graphique 32.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

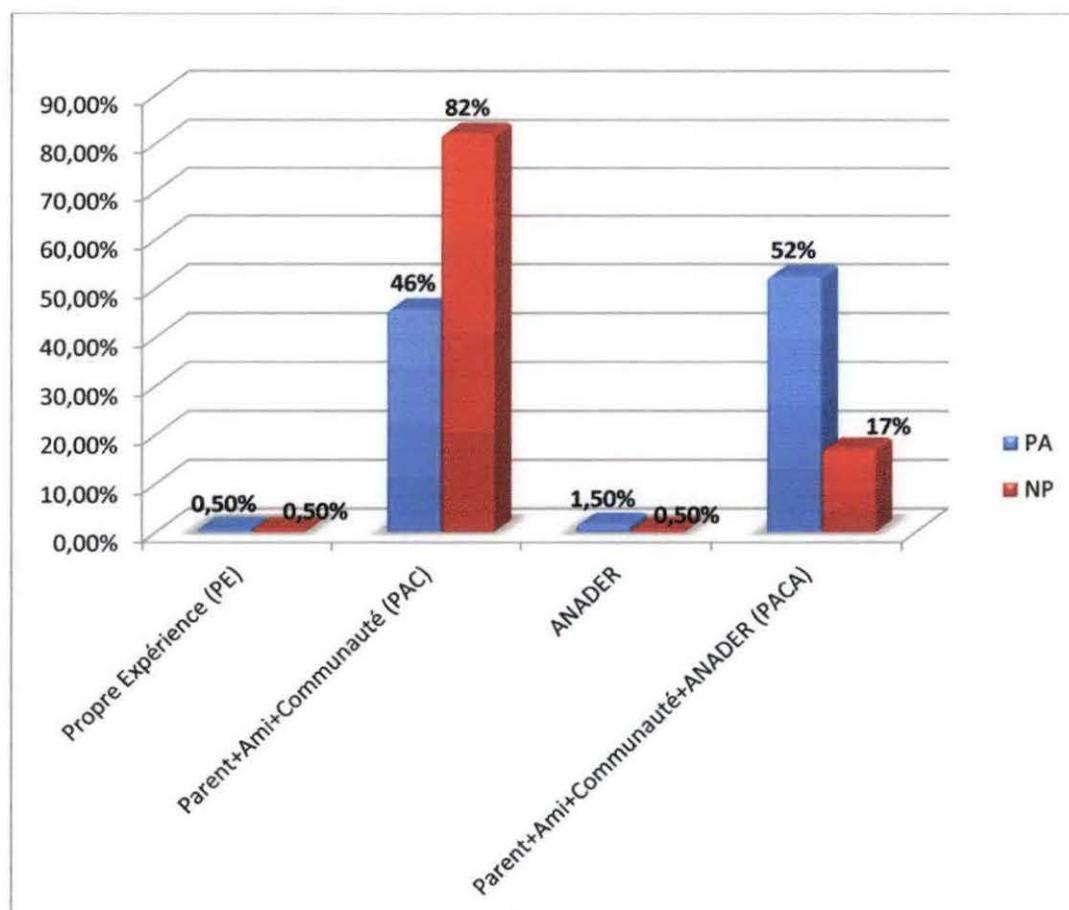
Graphique 32 : Proportion en fonction du mode de prise de décision

Ces différentes proportions montrent que les groupes communautaires continuent d'exercer une énorme influence sur les planteurs dans leurs prises de décisions agricoles. Aussi, le capital social joue-t-il un rôle primordial dans les prises de décisions des planteurs. En privilégiant le canal PAC ou le PACA les cacaoculteurs montrent bien que les notions de réseaux et de confiance sont au cœur de leurs prises de décisions agricoles. En effet, les planteurs préfèrent placer leur confiance dans des réseaux plutôt que de compter uniquement sur eux-mêmes ou sur l'ANADER. Ils sont nécessairement influencés par les normes de leur système social et par leur réseau d'information interpersonnelle.

Avant d'arrêter sa décision, le planteur veut s'assurer que cette décision est partagée par une grande partie des membres de son réseau. Alors, un planteur acceptera d'adopter une innovation parce qu'il fait confiance à son réseau et parce que les membres du réseau l'ont adopté. Ceci veut dire que si leur réseau résiste à une innovation ou à une technologie proposée, la plupart des planteurs, à l'exception de quelques curieux, seront influencés par la tendance ou le comportement de leur réseau. Même si certains planteurs essaient d'intégrer l'ANADER dans leurs stratégies, ils le font avec beaucoup de prudence. Les planteurs veulent s'assurer que leur décision permet d'éviter le maximum de risque.

D'ailleurs, c'est cette attitude qui a donné naissance au dernier réseau : Parent+Ami+Communauté+ANADER (PACA), surtout après la mise en œuvre des projets. Ce réseau semble le plus efficace en matière d'application des technologies selon les résultats de l'enquête. En effet, ses utilisateurs appliquent les Bonnes Pratiques de production de plants à 94% et les Bonnes Pratiques de mise en place à 62% contre respectivement 66% et 56% pour les partisans du mode Parent+Ami+Communauté (PAC). Il est donc important que l'ANADER prenne conscience de l'existence et de l'efficacité de ces relations informelles dans la réalisation de ses missions de conseil agricole.

Les résultats entre les PA et les NP confirment cette option pour les réseaux comme l'atteste le graphique 33.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 33 : Comparaison entre PA et NP en fonction des prises de décisions agricoles

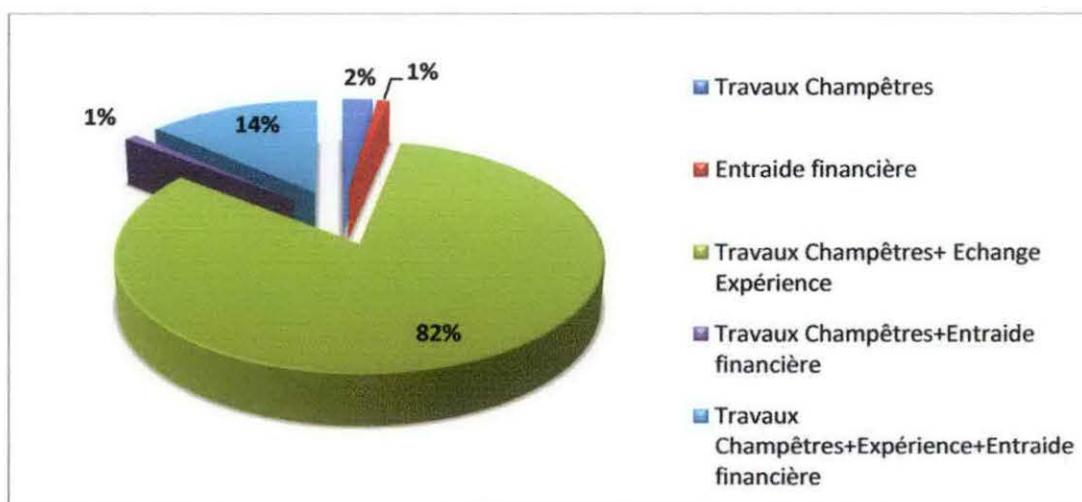
Les prises de décisions chez les PA se font à 52% par le mode PACA ; le mode PAC vient en deuxième position avec 46% ; le recours exclusif à l'ANADER vient en troisième position avec 1,50% tandis que le recours exclusif aux expériences propres se situe en dernière position avec 0,50%. Dans la catégorie des NP, le mode PAC occupe la première place avec 82% ; le mode PACA vient en deuxième position avec 17% ; le recours exclusif à l'ANADER et le recours exclusif aux expériences propres occupent la dernière place avec chacun 0,50%.

Dans les deux groupes, les réseaux exercent encore une forte influence sur les planteurs. Toutefois, du côté des PA le recours à l'ANADER semble être de plus en plus une des stratégies dans les prises de décisions agricoles. Cela montre que le conseil agricole est en train de produire progressivement des effets sur les stratégies de prises de

décisions des planteurs. Cependant, pour que cette tendance s'améliore et soit durable, il est nécessaire de maintenir une constance dans les actions. Des moyens devront être mobilisés pour accroître la présence des agents de l'ANADER auprès des planteurs. Il est aussi important d'élargir la formation et l'encadrement au conseil de gestion qui pourrait renforcer la relation entre l'ANADER et les planteurs. Mais avant tout, il est capital de maîtriser le système d'information et de communication du milieu paysan.

b) Rôle des groupes sociaux dans la diffusion de l'information et l'application des BPA

Les résultats exprimés à travers le graphique 34 permettent de saisir le rôle des groupes d'entraide dans la diffusion de l'information en milieu paysan. Ce rôle est perçu à travers les travaux champêtres et le partage d'expériences agricoles ainsi qu'à travers l'entraide financière.



Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Graphique 34 : Proportion en fonction du rôle joué par les groupes d'entraide

Les planteurs affirment à 82% que les groupes d'entraide contribuent à la réalisation de travaux champêtres et à échanger des expériences agricoles. Les groupes d'entraide représentent donc un puissant canal de diffusion des technologies agricoles en milieu paysan. Ces groupes sont aussi des vecteurs d'application des BPA.

Les groupes sont généralement composés de participants aux projets et de non participants. A travers ces groupes, les uns (participants) apprennent aux autres (non participants) ce qu'ils ont appris dans les Champs Ecoles Paysans (CEP) et dans les Parcelles de démonstration (PD). C'est aussi l'occasion pour les meilleurs élèves des CEP et PD de partager leur expertise avec les élèves moins assidus ou moins bons. Aussi, pour une meilleure diffusion des technologies agricoles, les projets du Programme 2QC gagneraient-ils à encourager et à consolider ces groupes d'entraide, à les utiliser davantage car ils demeurent des réseaux d'information et de formation très prisés dans le milieu des cacaoculteurs ivoiriens. On constate ainsi, que le capital social est un instrument essentiel dans la diffusion des BPA. D'ailleurs, les outils de formation de l'ANADER (CEP et PD), du fait qu'ils ont l'avantage – du moins dans leurs principes – de regrouper des cacaoculteurs de toutes les catégories (autochtones, allochtones, allogènes, grands et petits planteurs, jeunes et vieux, hommes et femmes, etc.) contribuent de plus en plus à accroître ce capital social.

De plus, au-delà du dialogue et des échanges techniques, ces groupes constituent une indéniable force de travail qui concourt à aider leurs adhérents dans leurs activités champêtres. Ceci justifie leur influence sur les activités de mise en place et de conduite des vergers (respectivement 69% et 9% pour les planteurs appartenant à un groupe d'entraide contre 53% et 5% pour les planteurs individuels). Ces activités étant très exigeantes en débauche d'énergie, le groupe d'entraide par la conjugaison de la force de travail de ses membres se présente comme une réponse pour y faire face. Ces groupes constituent donc des solutions potentielles pour répondre au déficit de main-d'œuvre auquel sont de plus en plus confrontés les chefs d'exploitation dans leur volonté d'appliquer les Bonnes Pratiques Agricoles. Or, le constat sur le terrain montre que la majorité des planteurs (64%) n'adhèrent pas aux groupes d'entraide. Cette véritable force de travail n'est donc pas suffisamment exploitée par les planteurs pour pallier le manque de main-d'œuvre. Le tableau XXVIII permet de mesurer le rôle des groupes d'entraide.

Tableau XXVIII : Rôle des groupes d'entraide dans l'application des Bonnes pratiques de mise en place

Appartenance à un groupe	Application des bonnes pratiques de mise en place		Total (%)
	Mise en place respectant les normes (%)	Autre mise en place (%)	
« avec » groupe d'entraide	69	31	100
« sans » groupe d'entraide	53	47	100

Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

Tout comme les groupes d'entraide constituent une force réelle de travail, la bonne gestion des ressources financières permet de mieux planifier les activités. Comment les planteurs gèrent-ils le fruit de leurs efforts ?

2.4.2.2. Gestion financière

Selon nos résultats, il n'y a qu'une minorité de planteurs (20%) qui disposent d'un compte d'épargne. La gestion financière par système bancaire tarde encore à rentrer dans les mœurs. Or à l'origine, la quasi-totalité des planteurs (93%) avaient pour espoir d'améliorer leur gestion financière avec l'intervention du Programme Quantité, Qualité, Croissance (2QC). La plupart des planteurs (79%) justifient leur manque de recours au système bancaire par le faible niveau de revenu. En effet, leurs nombreuses charges entraînent des dépenses au-delà de leur revenu. Dès lors, les planteurs éprouvent des difficultés à faire des économies, d'où leur incapacité de déposer leur argent dans un établissement financier malgré leur bonne volonté. Cette quasi-inexistence d'épargne s'explique, en réalité, par le fait que la notion d'évaluation n'est pas encore intégrée dans la stratégie de gestion financière des cacaoculteurs. L'inexistence de compte d'exploitation ne permet pas à ces derniers de faire une gestion rigoureuse de leur revenu. Généralement, les dépenses sont improvisées et ne sont pas évaluées. Ainsi, les investissements jugés utiles pour le développement de l'exploitation sont très souvent relégués au second plan. Aussi, cette absence de rigueur dans la

gestion réduit-elle la productivité du travail et conduit à de faibles performances des exploitations entraînant des difficultés de maîtriser les charges familiales.

Le manque d'épargne pourrait expliquer le déficit de crédit agricole octroyé aux planteurs. D'après nos résultats, 2% de cacaoculteurs affirment avoir bénéficié d'un financement ces trois dernières années. Dans ces conditions, l'application et l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles ne peuvent qu'être timides. En matière d'innovation agricole, l'accès au crédit est une des conditions essentielles pour garantir l'adoption des technologies par les agriculteurs.

Le difficile accès au crédit est le fait de l'absence de banques agricoles selon les planteurs. Tenant l'Etat pour responsable de cette situation, certains planteurs réclament la mise en place d'établissements financiers dédiés à l'agriculture à l'image de la BNDA²⁰. C'est ce que semble résumer ce paysan quand il dit : *« ce que l'Etat doit faire, c'est de faire revenir la BNDA ; la banque des planteurs. Quand il y avait BNDA là, les souffrances étaient moindres. La BNDA doit être ressuscitée pour que le planteur se retrouve. »* (B.S, planteur de cacao, Baleyo/Soubré, 21 mai 2013). En servant de caution, la BNDA a facilité pendant quelques décennies l'accès au crédit des planteurs. Ce système de crédit garanti n'existe plus depuis la disparition de cette banque. Cela constitue un frein à l'investissement agricole tout comme la question des charges familiales.

2.4.3. Niveau de satisfaction des charges familiales

2.4.3.1. Satisfaction des besoins alimentaires et sécurité alimentaire

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (http://www.fao.org/index_fr.htm) estime qu'il y a *« sécurité alimentaire lorsque les gens ont un accès physique et économique à une nourriture saine et nutritive en quantité suffisante pour répondre à leurs besoins énergétiques et mener une vie saine et*

²⁰ BNDA (Banque Nationale de Développement Agricole)

active ». Pour la FAO, parler de sécurité alimentaire suppose quatre choses essentielles : **la disponibilité, l'accès, la qualité et la stabilité de la nourriture sur toute l'année.**

Vu sous cet angle, nos résultats permettent d'affirmer que les planteurs ivoiriens vivent en insécurité alimentaire. En effet, 77% des personnes enquêtées affirment ne pas disposer de nourriture en quantité suffisante sur toutes les périodes de l'année. En plus, 58% des planteurs "se contentent du peu" quand intervient la période de soudure sans avoir la possibilité de recourir à d'autres alternatives telle que l'achat de produits vivriers.

Les cacaoculteurs de Côte d'Ivoire éprouvent donc des difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires. Le volet diversification et promotion des cultures vivrières des projets de régénération cacaoyère ne semble pas avoir, pour le moment, produit les effets escomptés. Or, l'autosuffisance alimentaire est un élément capital dans l'équilibre des ménages et joue sur leur motivation d'adopter les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA). Avant d'affecter plus d'énergie et de moyen dans l'appropriation des technologies susceptibles d'accroître leurs performances, les planteurs cherchent toujours à assurer leurs besoins élémentaires dont la nourriture.

Selon nos résultats, en dehors de l'achat de nourriture pendant la période de disette, les planteurs dépensent en moyenne 700 FCFA/jour, soit 21000 FCFA/mois pour l'achat de poisson et de viande. Au total, c'est au moins 250 000 FCFA qu'un planteur dépense uniquement pour la protéine animale avec un revenu annuel moyen de 838 000 FCFA sur les trois dernières années. La question alimentaire est donc essentielle dans les stratégies des chefs d'exploitation et limite leurs bonnes intentions vis-à-vis des technologies. Tout comme la satisfaction des besoins alimentaires, les charges scolaires et médicales sont au centre des préoccupations des planteurs.

2.4.3.2. Satisfaction des charges scolaires et médicales

La question de la scolarisation des enfants en milieu rural a beaucoup évolué. Longtemps décrié pour son faible niveau, le taux de scolarisation en milieu rural semble avoir progressé. Selon nos résultats, 4 sur 5 enfants en âge d'aller à l'école sont

effectivement scolarisés, soit 80%. Inscrire son enfant à l'école est devenu aujourd'hui presque un réflexe chez les cacaoculteurs de Côte d'Ivoire.

Cette scolarisation accrue entraîne naturellement des charges. En effet, l'enfant n'est plus exclusivement la force de travail qu'il constituait pour ces parents ; il est surtout devenu une charge à laquelle ceux-ci doivent faire face. Ainsi, l'amélioration des conditions de vie des planteurs telle qu'envisagée par le Programme Quantité, Qualité, Croissance (2QC), passe aussi par une meilleure maîtrise des charges de scolarisation par les planteurs.

Malgré les projets, les planteurs ne semblent pas exprimer une satisfaction quant à la prise en charge scolaire. La majorité d'entre eux n'arrive pas à déterminer de façon exacte les charges liées à la scolarisation de leurs enfants. Néanmoins, leur réaction montre que la scolarisation est une charge majeure à laquelle la plupart d'entre eux éprouvent d'énormes difficultés à y faire face, surtout que le nombre d'enfant à l'école s'accroît au fil des années.

Les charges médicales sont difficilement assurées. Les planteurs n'hésitent pas à recourir à l'aide d'un parent ou à une dette lorsqu'ils se retrouvent face à un cas de maladie grave. En effet, ces derniers ne bénéficient d'aucune facilité d'accès aux soins de santé modernes. L'absence de centre de santé de proximité dans la plupart de leurs lieux de résidence, le déficit des prestations sociales au sein des coopératives et l'absence d'assurance maladie, ne permettent pas encore aux planteurs de se soigner correctement et de jouir d'une bonne santé susceptible de leur permettre de conduire convenablement leurs activités agricoles.

Cependant, les planteurs ne se résignent pas face à la maladie ; ils développent une stratégie mixte face à leurs problèmes de santé. Ainsi, ils ne recourent généralement aux centres de santé que pour les cas jugés particulièrement graves et critiques. Pour les cas jugés maîtrisables, le mode privilégié est le traitement traditionnel. Avec ces différentes combinaisons et l'absence d'évaluation des dépenses, les planteurs ont des difficultés à déterminer avec exactitude les dépenses effectuées pour assurer la santé de leur famille.

Des efforts restent à faire si l'on veut voir les planteurs assurer convenablement leurs charges et bénéficier d'une bonne santé. Pour l'heure, les projets ne sont pas encore parvenus à améliorer la santé quotidienne des planteurs. Cela est rendu d'autant plus difficile que les revenus sont faibles (838 000 FCFA comme revenu moyen) face aux nombreuses charges que sont l'alimentation, la scolarisation, les besoins de vêtement, les cérémonies funéraires, etc. Dans ces conditions, la transformation de leur cadre de vie semble hypothéquée.

2.4.4. Transformation du cadre de vie : *Amélioration de l'habitat*

La finalité du Programme Quantité, Qualité, Croissance (2QC) est d'améliorer les conditions de vie des planteurs. La qualité de l'habitat a-t-elle été améliorée avec l'exécution des projets ? Que pensent les planteurs de la qualité de leur lieu d'habitation ?

Au démarrage des projets, les planteurs avaient beaucoup d'espoir d'améliorer leur cadre de vie. Ainsi, 80% d'entre eux avaient comme attente son amélioration. Mais, cela ne semble pas être le cas quelques années après le début d'exécution desdits projets. Il n'y a seulement que 20% des planteurs qui estiment avoir amélioré leur cadre de vie, selon nos résultats. C'est à juste titre que 63% des chefs d'exploitation affirment ne pas être satisfaits de la qualité de leur habitat. Les principales raisons avancées par les planteurs pour justifier leur insatisfaction se résument à la capacité d'accueil insuffisante (43%), des maisons non construites avec des "briques dures" (60%) et l'absence de commodité (73%).

L'étude a permis de comprendre l'aspiration profonde des planteurs à améliorer leur lieu d'habitation. Mais ils sont, pour le moment, contrariés par le faible niveau de leur revenu qui ne s'est pas encore accru malgré la mise en œuvre des projets.

De ce chapitre, on retient que les cacaoculteurs semblent de plus en plus se tourner vers d'autres cultures de rentes. Cette tendance est vérifiée aussi bien chez les PA que chez les NP. Les cultures vivrières comptent aussi dans la stratégie de diversification des cacaoculteurs même si celles-ci sont cultivées essentiellement pour l'autosubsistance.

Cependant, le niveau de revenu du planteur demeure très faible. Cela se justifie notamment par le faible niveau de rendement et par le non respect des prix officiels bord champ dans la plupart des zones de production. Néanmoins, l'espoir est permis car les coopératives semblent reprendre du terrain en termes de part de marché de commercialisation du cacao. La certification joue un rôle important dans l'intérêt accru des planteurs pour les coopératives.

Par ailleurs, Les groupes sociaux formels ou informels présentent un intérêt de premier plan quant à l'impact des projets. En effet, ils influencent fortement la diffusion et l'application des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), les prises de décisions agricoles se faisant prioritairement par les réseaux sociaux.

Le prochain chapitre met en exergue les déterminants qui favorisent l'adoption des BPA et les contraintes qui entravent la capitalisation des acquis.

CHAPITRE 3 : DETERMINANTS DE L'ADOPTION DES BONNES PRATIQUES AGRICOLES (BPA) ET CONTRAINTES DE LA DIFFICILE MUTATION

Ce chapitre analyse à la fois, les facteurs qui favorisent l'adoption des BPA et ceux qui se posent comme un frein à leur appropriation par les planteurs.

3.1. Déterminants de l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA)

3. 1.1. Facteurs liés à la technologie

Lorsqu'on s'engage dans un processus d'adoption, il est toujours intéressant de s'assurer de la valeur intrinsèque de la technologie qui fait l'objet d'implémentation auprès des futurs utilisateurs. L'analyse des chefs d'exploitation, dans le cadre de la présente étude, nous a permis de relever deux facteurs liés à la technologie qui motivent les planteurs dans leur intention d'adopter : la pertinence ou l'utilité de la technologie et sa facilité d'utilisation.

La pertinence ou l'utilité est perçue par l'adoptant comme étant le niveau de profit qu'il pourra tirer d'une technologie quelconque. Cette attitude conduit le planteur à se demander si la nouvelle technologie permet de mieux atteindre ses objectifs qu'auparavant. Les cacaoculteurs se préoccupent, en effet, de la valeur ajoutée de la technologie, c'est-à-dire du plus qu'elle apporte pour accroître leurs performances. C'est cela qui explique l'adoption de la technique de production de plants par pépinière sachet (68%) et la bonne application de plusieurs techniques de mise en place recommandées, notamment dans le Centre (76%). Créer des cacaoyères sur des précédents non forestiers dans ce contexte de changements climatiques n'est jamais gagné d'avance. Ainsi, la seule façon de minimiser les risques, est de procéder à la création des plantations avec des plants issus de pépinière sachet quoique plus exigeant en termes de travail et de moyen. L'association de bananier adoptée à 100% par les planteurs est aussi à mettre au compte de l'utilité. Cette technique culturale permet, non seulement au planteur de nourrir sa famille mais aussi d'engranger des revenus financières dès la mise en place de la plantation à travers la vente de la banane produite.

Au-delà de servir de plante d'ombrage, le bananier est rentable socialement et financièrement.

La facilité d'utilisation renvoie au caractère moins exigeant et à l'aisance avec laquelle une technologie est appliquée. Autrement dit, elle ramène au fait qu'une technologie soit utilisée sans avoir besoins de fournir trop d'efforts. C'est par exemple le cas du semi-direct qui demande moins de temps de travail et n'engage pas de frais financiers. Cette technique continue d'être utilisée par les cacaoculteurs ivoiriens, notamment à l'Ouest où elle est employée à plus de 50%.

Les canaux de communication jouent aussi un rôle capital dans le processus d'adoption des innovations.

3.1.2. Canaux de communication : outils de formation (CEP, PD), réseaux sociaux

L'efficacité du transfert d'innovation ainsi que son résultat dépendent toujours du type de canal de communication utilisé. La diffusion n'est pas fondamentalement différente de la communication qui n'est qu'un type particulier de communication dans laquelle l'information échangée concerne des idées ou des technologies nouvelles. La communication peut être définie comme étant le processus par lequel les acteurs créent et partagent une information avec d'autres en vue de parvenir à une compréhension mutuelle. Dans le cadre du Programme Quantité, Qualité, Croissance, deux canaux semblent contribuer activement à la diffusion des technologies. D'un côté, nous avons les outils de formation (CEP et PD) de l'ANADER et de l'autre, les réseaux sociaux issus du capital social dont disposent les planteurs.

Le Champ Ecole Paysan (CEP). Le Champ Ecole Paysan a été utilisé pour la première fois en cacaoculture ivoirienne comme outil de formation et de vulgarisation par le Programme de Développement Durable des Cultures Pérennes (STCP) à partir de 2003. Cet outil est une approche de formation participative qui peut être considérée comme un outil de vulgarisation et de formation des adultes. Cet outil consiste à former au champ des planteurs organisés en groupe de 20 à 30 producteurs de la provenance du même village ou de villages voisins qui se réunissent régulièrement. Ils sont guidés par

un facilitateur qualifié pendant un cycle cultural (8 à 9 mois). Le but de l'école est d'expérimenter avec les paysans, de nouvelles options de production.

Le CEP est focalisé sur le développement de la capacité des producteurs à prendre des décisions de gestion de la culture à partir d'informations précises et des connaissances acquises de l'agro écosystème. Les participants de CEP font des observations régulières du champ et exploitent leurs résultats, combinés avec leurs propres connaissances et expériences, afin de juger par eux-mêmes les actions à entreprendre.

Le cycle de formation sur les CEP suit un programme déterminé par les contraintes prioritaires, habituellement identifiées pendant l'évaluation des besoins. Les programmes de formation ou encore curriculum du CEP ne favorisent pas de recommandations ; les producteurs sont encouragés à expérimenter sur leurs propres exploitations et à prendre leurs propres décisions a partir de leurs observations et connaissances. Le CEP encourage donc l'expérimentation du producteur en tant qu'élément de l'apprentissage par la découverte.

La Parcelle de Démonstration (PD). Dans le cadre de la régénération, la Parcelle de Démonstrations est un site de formation où les producteurs acquièrent de nouvelles connaissances en vue de favoriser la durabilité de leurs exploitations. Elle permet de réaliser successivement plusieurs innovations techniques. La période de formation peut être plus ou moins longue en fonction de la nature des contraintes exprimées par les bénéficiaires et des problèmes à résoudre. Dans le cadre du présent projet, cet outil est utilisé à la fois dans les nouvelles créations et dans les plantations en réhabilitation. Chaque PD regroupe au moins 15 personnes.

Les outils Champ Ecole Paysan (CEP) et Parcelle de Démonstration (PD), utilisés actuellement comme canal de communication pendant la formation des cacaoculteurs, sont très appréciés par ceux-ci (99%). Ces outils donnent surtout l'occasion aux planteurs de développer leurs capacités à travers l'apprentissage par la découverte et partant, d'être des vecteurs de diffusion par la maîtrise qu'ils auront des technologies recommandées.

Ces deux outils sont fondés sur la notion de groupe. Les planteurs apprennent en étudiant les problèmes ensemble en tant que groupe. En travaillant ainsi, ils ont l'occasion de découvrir comment résoudre des problèmes trop difficiles pour une seule personne. Ces outils créent donc des occasions pour les planteurs de se constituer en groupe dont l'avantage est de les rendre plus forts. Alors, ils seront en mesure d'attirer l'attention et de bénéficier de plus de soutien de la part des autorités locales, des structures de gestion, des exportateurs, de l'Etat ou d'autres organisations. En plus, ces groupes peuvent constituer le socle d'un mouvement coopératif crédible et viable, solide et durable. A travers ces groupes ou groupements constitués grâce au CEP et PD, les planteurs pourront bénéficier de plus d'accompagnement qui rendra plus aisée l'adoption des BPA.

Les réseaux sociaux jouent aussi un rôle essentiel dans la diffusion des technologies. Nos résultats montrent que 82% des planteurs échangent des connaissances et des expériences à travers des groupes d'entraide. Par ailleurs, la diffusion des savoirs se fait par les relations de famille, de proximité ou de voisinage, par des groupes formels ou informels. Les planteurs n'hésitent donc pas à faire recours à leur capital social pour une large diffusion de la formation reçue. Néanmoins, la diffusion et l'appropriation des technologies ne peuvent mieux s'apprécier qu'à travers le temps.

3.1.3. Facteur temps

Le temps demeure un facteur important à ne pas perdre de vue dans le processus d'adoption. Il est rare que des individus auxquels une innovation est destinée se mobilisent tous au premier abord. Les hommes ont toujours tendance, dans leur grande majorité, à observer un temps avant de s'engager partiellement ou définitivement dans une innovation.

L'adhésion aux projets qui font l'objet de notre étude a suivi une trajectoire qui s'inscrit dans le temps. La participation aux sessions de formation s'est accrue au fil des années. Au démarrage des projets, très peu de planteurs se bousculaient pour la formation (en moyenne 10 planteurs par séance de formation). De la réticence, on est

passé, progressivement, à une mobilisation quasi-totale qui s'exprime par l'augmentation du nombre de participants par classe et par la multiplication des Champs Ecoles Paysans (CEP) et des Parcelles de Démonstration (PD).

Certes, le temps a été un élément essentiel dans la participation aux projets, mais il n'en demeure pas moins que les programmes de certification ont véritablement joué un rôle dans la promotion des BPA.

3.1.4. Programmes de certification

La certification est une procédure par laquelle une assurance écrite notifie qu'un produit, un processus ou un service est conforme à des exigences spécifiées (N'dao, 2012). Ici, dans le cadre de la cacaoculture, ces exigences concernent essentiellement la qualité du produit. Celle-ci se réfère au processus de production. Par exemple, un consommateur qui recherche un produit respectant l'environnement et la biodiversité veut s'assurer que le producteur a réellement respecté un processus de production durable lors de son achat.

Initialement, la certification a été adoptée par les grands groupes chocolatiers pour répondre à deux difficultés majeures. La première se posait en termes de communication avec les consommateurs et les groupes de pression, de plus en plus exigeants sur la qualité du cacao. La seconde revenait à comment anticiper les risques de leur approvisionnement, la certification étant pour ces groupes un moyen de maintenir actifs les producteurs via cette forme de contrat.

En exigeant aux planteurs de nouvelles façons de produire le cacao avec des avantages liés au respect des normes de production, la certification se présente aujourd'hui comme un élément catalyseur de l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA). Sa stratégie étant d'agir à travers les coopératives, elle est en train de redynamiser ces organisations paysannes qui commencent à gagner en crédibilité auprès des planteurs. Désormais, les coopératives sont directement impliquées dans la diffusion et l'adoption des technologies par la promotion et les facilités qu'elles offrent à leurs adhérents.

3.1.5. Facilité d'accès aux facteurs de production

Dans tout processus d'adoption dans le milieu agricole, l'accès aux facteurs de production est très fondamental. Il conditionne le succès ou non de l'innovation agricole envisagée. Avec les incertitudes de plus en plus nombreuses (prolifération de maladies du cacao, changements climatiques, etc.), seul un accès certain aux facteurs de production peut rassurer les planteurs dont la volonté se heurte très souvent à un déficit de garanti.

L'exemple de la filière coton en Côte d'Ivoire suffit pour s'en convaincre. Dans cette filière, les facteurs essentiels tels que les produits phytosanitaires et l'engrais, de même que les semences améliorées sont octroyés aux producteurs à crédit avec des facilités de paiement. Comme conséquence, cela entraîne une adoption des Bonnes Pratiques et a fait la fierté de cette filière depuis longtemps.

D'ailleurs, nos résultats le confirment au niveau du cacao. En effet, grâce à leur relative facilité d'accès due à la distribution gratuite des semences améliorées dans le cadre du Programme Quantité, Qualité, Croissance, 50% des participants aux projets contre 16% de non participants ont créé de nouvelles plantations avec du matériel végétal amélioré. Au niveau des traitements insecticides, le taux d'application des participants est de 89% avec la distribution gratuite des produits phytosanitaires. Il est donc clair que l'accès aux facteurs de production modifie la motivation des producteurs vis-à-vis des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA).

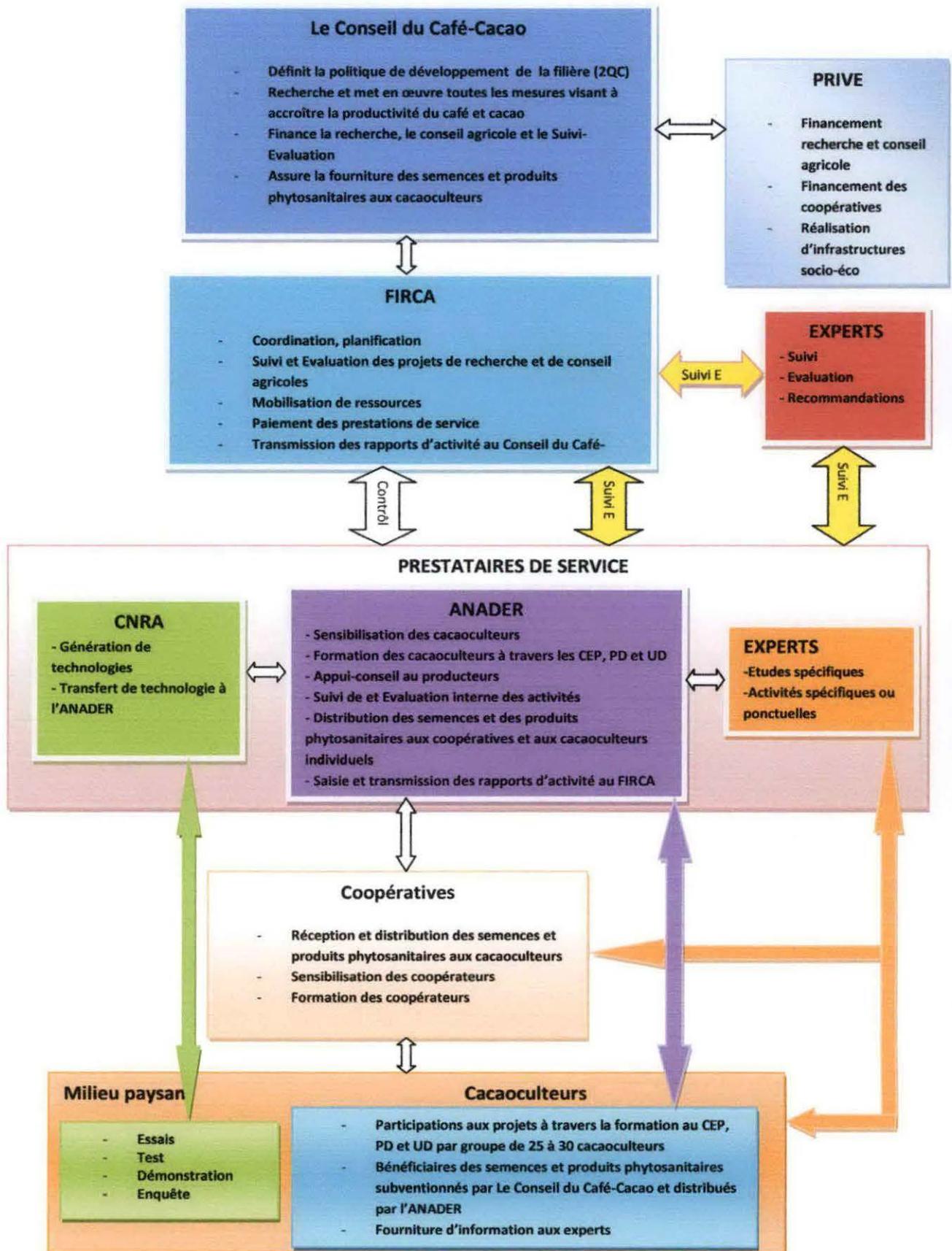
Faciliter l'accès aux innovations suppose donc de lever au moins les contraintes majeures.

3.2. Contraintes d'adoption des BPA et difficile mutation vers une économie cacaoyère durable

Des contraintes entravent l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles. Parmi celles-ci, nous avons les limites du système actuel de conseil agricole.

3.2.1. Système actuel de conseil du Programme 2QC et ses limites

Le dispositif actuel de conseil agricole dans la cacaoculture ivoirienne réunit six (06) principaux groupes d'acteurs. Ces acteurs interagissent pour produire des résultats susceptibles d'améliorer les conditions de vie des planteurs. Le dispositif est matérialisé par le schéma 2 (page suivante).



Source : notre étude

Schéma 2: Système actuel du conseil agricole dans la filière café-cacao

Ce dispositif fait interagir les différents groupes d'acteurs. Les actions sont initiées et financées par Le Conseil du Café-Cacao à travers le FIRCA. Les programmes initiés font l'objet d'échanges avec le FIRCA, en sa qualité de maître d'ouvrage délégué, l'ANADER et le CNRA en tant que prestataires dédiés. Les planteurs individuels et les coopératives interviennent en qualité de bénéficiaires des projets ou pour fournir des informations lorsqu'ils sont sollicités. Les expert-consultants interviennent pour le suivi et l'évaluation des projets ou pour réaliser des études spécifiques et des activités ponctuelles. Les exportateurs et industriels mènent des actions, parfois en collaboration avec Le Conseil du Café-Cacao ou de façon isolée selon leurs intérêts. Celles-ci se résument essentiellement au financement des coopératives de producteurs, soit par des programmes de certification, soit par des financements directs.

Dans ce dispositif, on note l'absence d'acteurs importants de la filière, notamment les établissements financiers. En plus, il ne fonctionne pas encore comme une véritable plateforme. Très souvent, les actions de conseil agricole menées par les exportateurs et industriels échappent au contrôle de l'autorité de gestion de la filière, en l'occurrence Le Conseil du Café-Cacao. Cette façon d'agir ne permet pas d'obtenir les résultats que les uns et les autres ont le droit d'espérer. Il est donc nécessaire d'avoir un système qui intègre tout acteur dont le rôle est capital, un système qui favorise une réelle concertation pour un meilleur développement de la cacaoculture. Ceci contribuera certainement à augmenter le taux de couverture des zones de production par le conseil agricole et à accroître sensiblement le niveau d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles.

Par ailleurs, l'accès aux cabosses améliorées est difficile comme nous l'avons démontré dans l'analyse de la demande au niveau du chapitre I (de fortes demandes de cabosses non satisfaites, selon l'ANADER). Cette situation est à mettre au compte du dysfonctionnement du système de distribution. L'ANADER n'apprécie pas le non-respect du mode opératoire de distribution des cabosses défini de commun accord par les parties prenantes (Conseil du Café-Cacao, FIRCA, CNRA et ANADER). Certains coordinateurs régionaux du Conseil du Café-Cacao accaparent les cabosses et procèdent eux-mêmes à la distribution. Or, cette tâche est entièrement dévolue à l'ANADER,

structure située en aval du processus. En plus de ce dysfonctionnement, des cabosses livrées ne sont pas toujours de bonne qualité (immaturité, pourriture, fèves germées ou collées) et la livraison se fait très souvent hors délai. De même, les produits phytosanitaires sont livrés tardivement et en quantité insuffisante selon les planteurs. Ainsi, le dysfonctionnement de ce système crée beaucoup de contraintes au niveau de la formation des planteurs.

3.2.2. Contraintes liées à la formation

Les planteurs n'ont pas toujours rendu la tâche facile aux encadreurs. Ils se caractérisent par leur indisponibilité ou leur manque de temps (10 planteurs en moyenne sur 30 participent régulièrement aux formations au cours d'une session). Il y a couramment une remise en cause systématique des engagements pris avec les encadreurs. Ces difficultés sont résumées dans le témoignage ci-dessous.

« L'une des contraintes est l'indisponibilité des producteurs ; ils ont plusieurs activités, plusieurs champs. Les producteurs font et modifient leurs programmes en fonction du jour (pluie, décès, tout autre événement qui représente une priorité pour eux). Avec le producteur, il n'y a pas de programme strict ; il est le maître de son temps, de son programme. Tu peux prendre un accord franc avec un producteur, mais au tout dernier instant, il peut tout remettre en cause. Autre chose, quand le producteur est dans le programme, tu es tout pour lui ; quand il espère quelque chose et qu'il ne l'obtient pas, il devient réticent. Par exemple, des paysans remplissent leurs sachets et au dernier moment, on leur dit que les cabosses ne suffisent pas ; surtout quand ceux qui ne sont pas dans le programme obtiennent les cabosses au détriment des participants, c'est une source de démotivation, il ne vient même plus aux séances de formation. Mais, ce qui est important, quand un producteur se retire, tu vois un seul partir ; il va en fait avec plusieurs autres producteurs. En réalité, il va intoxiquer plusieurs autres, puisque les producteurs adhèrent au programme par réseau d'amis et de parents ». K.Y TSCP d'Adzopé, 16 avril 2013.

Ce témoignage décrit bien la situation réelle du terrain et montre à quel point il est impérieux de multiplier les efforts pour intégrer ces différentes considérations dans la conception et la mise en œuvre des projets. La plupart des planteurs estiment qu'ils ont très peu de temps pour en accorder à la formation, surtout que celle-ci porte sur des choses auxquelles ils semblent accoutumés. D'ailleurs, certains d'entre eux ne croient plus aux actions des services publics dont ils sont destinataires. Les propos du genre, « *nous sommes maintenant habitués à ces types de projets. Ça ne va jamais jusqu'au bout. Après on va revenir à la case de départ. On ne peut pas perdre notre temps dans quelque chose qui n'est pas sûre d'aboutir* », montrent bien l'amertume de bon nombre de planteurs avec qui nous avons échangé dans le cadre de la présente étude. Cela montre aussi le faible niveau de crédit accordé aux projets par certains planteurs. Ceux-ci n'hésitent pas à user de leur influence pour décourager leurs pairs afin que ces derniers refusent d'adhérer aux projets ou en sortent. Pour ce faire, ils diffusent auprès d'eux des informations pas toujours crédibles.

Il y a aussi, les contraintes d'application des outils de formation (notamment le CEP) qui remettent parfois en cause leur efficacité. Par exemple, le refus de certains planteurs de se rendre dans les plantations de leurs pairs pour suivre la formation. Ces derniers estiment, en effet, que le temps de formation est une perte pour eux et que les travaux effectués sur la parcelle de formation ne profitent qu'au seul propriétaire. Aussi, les CEP se vident-ils de la plupart de leurs participants avant la fin de la session de formation. Souvent, les participants au Champ Ecole Paysans subissent les moqueries du reste de la communauté et n'arrivent pas à appliquer véritablement les connaissances acquises. Face au regard de la communauté, ces derniers doutent de leurs propres savoirs nouvellement acquis et évitent surtout de prendre des risques aux conséquences imprévisibles. Ainsi, quoiqu'ayant appris les Bonnes Pratiques Agricoles, la majorité des participants reste toujours sous le contrôle des pratiques locales de cacaoculture. Pour sortir du poids de la société et se réhabiliter vis-à-vis de leurs pairs, de nombreux participants réclament des diplômes de participation et un statut de "privilegiés" lors de la distribution des cabosses et des produits phytosanitaires comme en témoignent les propos de ce planteur, porte parole d'un groupe de participants au Champ Ecole Paysan.

« Au début du champ école avec l'ANADER, nous étions nombreux. Mais à l'heure où je vous parle nous ne sommes plus que quelques uns. Nous avons persévéré. C'est grâce à nous que le champ école a été expérimenté ici, dans notre village. Notre persévérance a permis aux autres de comprendre que l'apprentissage à travers le champ école est une bonne chose. Nous voulons que ce travail de pionnier soit reconnu par la délivrance de diplôme. En plus, dans la distribution des produits phytosanitaires, les participants au champ école devraient bénéficier de boîtes supplémentaires. Tout ceci mettra la différence et permettra de motiver davantage les autres à s'intéresser au champ école. Ce que l'ANADER ne sait pas est que les gens se moquent de nous dans le village. A leurs yeux, rien ne marque clairement la différence entre eux et nous, participants au champ école. » (E. K, planteur de cacao, Abongoua/Bongouanou, 20 avril 2013).

Au-delà de ces propos, il s'agit d'une reconnaissance publique que réclame ce groupe de planteurs. D'ailleurs ces derniers auraient souhaité qu'une cérémonie publique soit organisée en leur honneur ; événement au cours duquel des diplômes de participation devront leur être remis, propose-t-ils.

A ces contraintes liées au milieu paysan, il faut ajouter le manque de maîtrise de l'outil CEP par certains formateurs qui continuent de s'accrocher à l'approche top down²¹. Au lieu de jouer le rôle de facilitateur, ces formateurs se considèrent encore comme des maîtres détenteurs du savoir agronomique face aux planteurs. Aussi prennent-ils difficilement en compte les observations et les remarques faites par ces derniers. En conséquence, on assiste souvent au retrait des participants des CEP et à l'application sélective des techniques culturales ou au rejet en bloc de certains paquets technologiques. En tout état de cause, ces nouveaux outils de formation se heurtent parfois aux représentations des acteurs censés les mettre en valeur.

Par ailleurs, l'absence ou le déficit de mesure d'accompagnement rend difficile la mise en œuvre effective des acquis de la formation par les planteurs. En effet, l'accès

²¹ L'approche top down ou descendante part de l'ensemble pour aller vers les détails. Elle est opposée à l'approche bottom up ou ascendante qui part des éléments de base pour aller vers l'ensemble. Les approches descendantes et ascendantes sont des processus permettant d'agencer des étapes pour la concrétisation d'un projet. Ces étapes peuvent être simples ou complexes. Les deux approches sont souvent complémentaires.

au matériel végétal amélioré demeure difficile comme l'indiquent 71% des planteurs, car peu disponible. En plus, les programmes de livraison ne sont pas respectés. De même, l'accès à l'engrais reste quasiment impossible compte tenu de son coût élevé et du manque de subvention. Les planteurs ne disposent pas non plus d'équipements nécessaires pour capitaliser la formation reçue (89% des planteurs ne disposent pas d'atomiseur ; seulement 24% disposent d'une claie). L'atomiseur coûte de plus en plus cher, selon eux.

En dehors de toutes ces contraintes déjà relevées, les encadreurs chargés d'assurer la formation travaillent dans des conditions parfois difficiles. Ils ne bénéficient que de très peu de moyens pour accomplir leurs missions. D'ailleurs, ces moyens arrivent très souvent avec des retards, estiment la majorité des encadreurs que nous avons rencontrés. De plus, le matériel roulant est vieillissant ; il occasionne des surcoûts d'entretien et entrave le respect du calendrier d'activité. Par exemple, depuis 2003, les motos de la quasi-totalité des agents de l'ANADER n'ont pas été renouvelées. Avec des pannes mécaniques incessantes, il est difficile aux conseillers de se rendre sur le terrain aussi souvent qu'ils l'auraient souhaité. En effet, les zones d'activité des agents sont géographiquement vastes et difficiles à couvrir, surtout avec la multiplicité des activités. Les conseillers agricoles de l'ANADER interviennent à la fois sur plusieurs activités (café-cacao, cultures saisonnières, etc.) et plusieurs programmes et projets. En outre, la tâche se complique avec l'état des pistes impraticables (Photo 18). Aussi, est-il difficile de tenir leurs engagements vis-à-vis des planteurs.



Source : FIRCA

Photo 18 : Pistes rurales impraticables rendant difficile la circulation et l'évacuation des produits

Le mauvais état des pistes à l'image de celles des photos ci-dessus représente un obstacle réel à l'activité des usagers dont les producteurs, les coopératives, les acheteurs et les conseillers techniques agricoles. Toutes ces contraintes limitent l'efficacité des actions et la capitalisation des acquis de formation. L'une des sources de cette inefficacité des projets pourrait être recherchée dans la perception des exploitations par les planteurs.

3.2.3. Perception des exploitations par les cacaoculteurs

Les plantations sont perçues comme des biens familiaux et collectifs malgré la participation des planteurs aux projets. Elles n'ont pas encore été transformées en exploitations agricoles ou entreprises individuelles capables de valoriser les formations reçues. En conséquence, il y a très peu d'investissement des cacaoculteurs tant en ressources humaines de qualité qu'en moyens financiers et productifs. Par exemple, le planteur ne comprend pas encore que la formation de son manœuvre représente un investissement profitable comme le font les entreprises qui forment et recyclent leurs personnels. Le cacaoculteur ne se considère pas encore comme un véritable chef d'entreprise capable de définir une stratégie de développement de son exploitation. Il reste confiné dans une vision traditionnelle de conduite de sa plantation. Il est limité dans ses capacités de trouver des outils technologiques, économiques et sociaux adaptés à l'évolution et aux contraintes liées au développement de son exploitation. La priorité des dépenses est accordée aux charges familiales.

La gestion de l'exploitation est bâtie autour de la main-d'œuvre familiale avec un rôle prépondérant accordé au chef d'exploitation. En tant que premier responsable, il contrôle les moyens de production et procède à la répartition du revenu selon son gré. C'est lui qui prend en charge les besoins des membres de la famille et décide des investissements à réaliser. Il est la personne privilégiée lorsque se présente un projet lié à la formation. Les chefs de ménages accordent rarement l'opportunité aux membres de l'unité familiale de production de participer aux formations. Cela pose un problème dans l'application des Bonnes Pratiques Agricoles. Généralement, le chef d'exploitation n'est pas celui qui est chargé d'appliquer les techniques culturales apprises lors des formations. Soit il est d'un âge avancé et n'a plus la force de travailler, soit il est bien souvent absent du champ compte tenu de ses nombreuses occupations. Mais, la

formation constituant une fierté pour lui, il préfère se former lui-même malgré le fait qu'il ne soit pas certain d'appliquer les recommandations qui en résultent.

Cette perception est entretenue et perpétuée à travers le temps. Dans la plupart des zones productrices, la majorité des planteurs sont des héritiers qui ont appris la culture du cacao et la gestion de l'exploitation auprès de leurs parents. En effet, la cacaoculture se transmet principalement par le réseau de parenté. Pour rappel, 82% des planteurs affirment avoir cultivé le cacao en l'apprenant auprès d'un parent. De plus en plus, les cadets remettent en cause cette apprentissage linéaire et réclament plus de pouvoir. D'ailleurs, ils n'hésitent pas à se frayer leur propre chemin. En conséquence la main-d'œuvre familiale n'est plus une garantie. Dans ces conditions, l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles devient difficile. La perception des plantations par les planteurs peut donc être considérée comme un frein à l'innovation. Cette vision qu'ont les planteurs ne leur permet pas de bénéficier des ressources nécessaires pouvant les aider à faire face à un environnement très complexe.

3.2.4. Des cacaoculteurs dotés de peu de ressources dans un environnement complexe

Les cacaoculteurs ivoiriens vivent de plus en plus dans la précarité. Le revenu moyen annuel du cacao, selon nos résultats est faible (838 000 FCFA) ; les ressources alimentaires sont insuffisantes (77% de planteurs n'arrivent pas à se nourrir correctement sur toute l'année). Les ressources humaines, en termes de main-d'œuvre familiale se font rares. Quoique les familles de planteurs continuent d'être assez nombreuses, désormais les membres du ménage ne constituent pas d'emblée une force de travail. Au contraire, ils sont, pour la plupart une charge, vu que la scolarisation systématique des enfants est devenue une préoccupation pour les planteurs.

En plus, les planteurs sont appelés à opérer dans un environnement complexe. En effet, l'économie rurale englobe diverses activités économiques au sein d'un environnement sur lequel influe toute une gamme de facteurs. Il existe des interactions entre les facteurs externes ainsi qu'entre les diverses composantes des différentes strates de l'économie rurale, à savoir : le niveau individuel, le ménage ou la famille élargie. Ces interactions vont même au-delà de la famille élargie en s'exprimant au niveau de la

communauté toute entière ou à un niveau plus large encore. L'économie et la société rurales constituent un système complexe d'éléments qui interagissent et qui compliquent l'analyse et la compréhension. Ceci limite la volonté des planteurs, surtout que ces derniers disposent de moyens précaires.

Cet environnement est encore rendu plus difficile avec le changement climatique qui « *représente peut-être la plus grande menace pour la vie sur terre, et aura des conséquences significatives sur le développement de tous les pays et de toutes les économies.* » Poole (2006 : 35). Les effets sur l'environnement, la production, l'économie, la société sont corrélés et dramatiques ; ils appellent l'adoption de nouvelles technologies. Il y a donc une évolution rapide des conditions de production auxquelles devront s'adapter constamment les planteurs. En plus d'être complexe, l'environnement du Programme 2QC reste confus.

3.2.5. Un environnement économique et institutionnel confus et peu incitatif

Les différentes réformes visant à rendre plus performante la filière Café-Cacao ont souvent conduit à la création de plusieurs structures (BCC, FDPCC, FGCCC, FRC, ARCC, etc.). Il y a donc une sorte de juxtaposition qui a pour conséquence les conflits de compétence, les mauvaises gestions administratives et financières. En fin de compte, on aboutit à plus de confusion que de solutions espérées. D'ailleurs, l'utilisation peu adéquate des fonds prélevés par chacune des structures a entraîné une crise ouverte qui a conduit à l'emprisonnement des principaux dirigeants en 2008.

Malgré tout, la Filière Café-Cacao continue d'entretenir des tabous dans sa gestion. Elle ne suit pas la procédure de cotisation en vigueur au FIRCA. Les autres filières agricoles (hévéa, palmier à huile, anacarde, coton, fruits, etc.) ont conclu un protocole d'accord qui les oblige à cotiser au FIRCA pour financer de façon régulière et pérenne leurs programmes de recherche et de conseil agricole. Mais, cela n'est pas le cas de la Filière Café-Cacao qui ne semble pas être autorisée à adopter cette nouvelle pratique. La pratique actuelle de cette filière consiste à mettre de façon ponctuelle, à la disposition du FIRCA des fonds pour la mise en œuvre de ses programmes. Ceci est une source d'insécurité quant au financement régulier des programmes engagés par la

filière. Cette méthode ne semble pas satisfaire les agents ANADER (CZ, TSCP, ADR) dans la mesure où ces derniers se plaignent des retards observés dans les décaissements relatifs au Programme 2QC comme en témoignent les entretiens que nous avons eus avec eux lors de nos enquêtes. La plupart des agents de terrain (TSCP et ADR) ont rebaptisé le Programme 2QC. « *Programme 2Q sec* », voici comment le 2QC est caricaturé par ces agents qui estiment que la dotation reçue de ce Programme est non seulement faible, mais surtout irrégulière. Au-delà de ces propos ironiques, il s'agit d'une dénonciation voilée des pratiques qui se développent autour de la mise en œuvre de ce Programme (lourdeurs administratives, gestion opaque des fonds, notamment).

Par ailleurs, les différentes mesures d'ajustement structurel (PASA en 1990 et le CASA en 1995)²² imposées à l'Etat par les institutions financières internationales (notamment la Banque Mondiale et le FMI), ont relégué au second plan les structures de recherche et de vulgarisation (Zoundi & Hitimana, 2005 ; Chauveau & Bobo, 2005). Avec le désengagement de l'Etat, ces structures n'ont désormais plus les moyens nécessaires pour répondre avec efficacité aux sollicitations du monde agricole. Elles sont devenues vulnérables et éprouvent des difficultés à gérer de façon efficiente les fonds mis à leur disposition par les nouveaux partenaires, notamment le FIRCA.

Les coopératives suscitées à la libéralisation de la filière sont économiquement faibles et moins viables. La commercialisation du cacao est toujours contrôlée à 80% par les pisteurs et acheteurs (Oura, 2013). Aussi, est-il difficile aux coopératives de disposer de moyens suffisants pour faciliter l'accès de leurs membres aux intrants agricoles. Les privés placent peu de confiance dans le dispositif actuel. Ainsi, le système de crédit d'intrant est quasiment fermé aux cacaoculteurs. Quelques structures telle que Technoserve tentent de faciliter l'accès aux intrants par les planteurs, mais cette initiative demeure très sélective car elle se limite à quelques coopératives.

Face à un tel environnement, n'est-il pas difficile aux planteurs de s'affranchir de leurs besoins primaires pour s'engager résolument dans les innovations ?

²²-PASA : Programme d'Ajustement du Secteur Agricole
-CASA : Crédit d'Ajustement du Secteur Agricole

3.2.6. Planteurs entre innovations et la satisfaction des besoins primaires

D'ordinaire, les planteurs sont quotidiennement amenés à faire de multiples choix face à leurs besoins divers (alimentation, santé, scolarisation, création et entretien de plantations, etc.). Ces choix ne semblent pas toujours faciles à opérer, tant tout est prioritaire. L'introduction des innovations, avec les exigences qui l'accompagnent, rend encore plus difficile ces choix.

En dernier ressort, cependant, l'option est prise pour les besoins primaires (alimentation, santé, école...) au détriment des investissements qu'entraînent les innovations. En effet, l'intérêt pour les BPA passe nécessairement par la résolution des besoins les plus élémentaires. Les planteurs sont préoccupés à résoudre d'abord les questions de nourriture, ensuite celles de santé et de scolarisation. Il est donc clair qu'un planteur qui a des difficultés à nourrir sa famille, à se soigner et à scolariser ses enfants, ne trouvera pas d'intérêt dans un processus d'innovation. La sécurité alimentaire et la maîtrise des charges familiales constituent donc pour les cacaoculteurs ivoiriens les préoccupations majeures parmi tous les besoins.

Par exemple, la scolarisation des enfants de plus en plus quasi automatique constitue aujourd'hui une préoccupation majeure en matière de prise en charge familiale en milieu paysan. Si par le passé le planteur faisait beaucoup d'enfants dans l'optique de constituer pour lui une source indéniable de main-d'œuvre agricole, l'inscription des enfants à l'école, qui plus est, ne se limite pas à ses propres progénitures, devient une lourde charge à supporter durant tout le cycle scolaire. Eu égard au rendement du cacao qui n'a pas évolué positivement depuis des années et vu la taille des familles, les cacaoculteurs éprouvent davantage de difficultés à maîtriser leurs charges et à envisager une pleine adhésion aux innovations agricoles. Les nombreuses charges se présentent donc sans doute comme un facteur limitant dans l'application et l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles.

Selon nos résultats, 77% des planteurs ne sont pas auto-suffisants en nourriture. En effet, 41% d'entre eux achètent des produits vivriers pour combler le déficit alimentaire pendant la période de soudure tandis que 58% de ces planteurs ne se contentent que du peu pour traverser la période de disette. Partant de ce constat, on

s'imaginer à quel point il est difficile aux planteurs de s'engager dans l'adoption des BPA telle que recommandée par la recherche agronomique. Pour ces producteurs, la priorité est impérativement la lutte pour la survie et l'équilibre de leur famille. Le peu de ressources (humaines et financières) est orienté prioritairement vers la création de champ de vivriers ou l'achat de vivriers pour assurer la nourriture de la famille. En dehors de cela, le recours aux centres de santé modernes pour se soigner entraîne des dépenses énormes surtout que les planteurs ne bénéficient pas d'assurance maladie.

Les cacaoculteurs ont des difficultés à maîtriser leurs charges familiales tant elles sont diverses et variées mais surtout parce que les familles agricoles sont de grandes tailles. Nos prospections nous ont permis de constater que les familles de planteurs comptent de nombreux membres. En effet, en plus de la polygamie qui entraîne beaucoup d'enfants, les familles agricoles sont majoritairement composées d'autres membres (frères, sœurs, neveux, cousins, oncles, etc.). Ceci conduit à des familles très élargies et augmente, par conséquent, les charges.

Face à leurs nombreuses charges et au poids de l'environnement socioculturel ainsi qu'aux incertitudes liées aux innovations, la stratégie la mieux partagée par les planteurs est la minimisation des risques. La priorité, selon ces derniers, est de préserver non seulement les acquis économiques et financiers, mais aussi de garantir l'honneur du chef d'exploitation. Il s'agit donc pour eux d'assurer un revenu minimum indispensable qui garantit les charges de santé, de scolarité, d'alimentation, etc. afin de permettre au chef d'exploitation d'assurer son honorabilité face aux contraintes culturelles.

Les difficultés des planteurs se trouveraient aussi dans l'absence d'une élite rurale capable de porter haut leurs aspirations.

3.2.7. Question d'influence et de leadership en milieu rural

Le transfert des technologies en milieu paysan, avant d'être l'affaire des individus ou des ménages, demeure un projet sociétal qui est nécessairement piloté par un ou plusieurs leaders. Ainsi, pour réaliser les ambitions de la population agricole, il est indispensable d'avoir une élite rurale forte et soucieuse du bien-être des agriculteurs. Cela suppose que les leaders agricoles disposent d'un charisme nécessaire pour mobiliser et harmoniser les intérêts individuels permettant de réaliser l'objectif commun

de bien-être social et de croissance économique. Il s'agit aussi de surmonter les conflits de pouvoirs souvent constatés entre différents leaders. Or, il semble que l'on soit encore loin de voir se réaliser une telle perspective.

Nos enquêtes nous ont permis de comprendre que le milieu agricole souffre d'une absence d'élites capables de porter son projet tant économique que social. Des GVC (Groupement à Vocation Coopérative) aux coopératives, les responsables se sont illustrés par la mauvaise gouvernance et la recherche du profit personnel. Ces leaders n'ont jamais su assumer leur responsabilité historique d'aider leurs pairs à s'approprier les innovations susceptibles de relever les défis de la rentabilité, et partant ceux de la durabilité de l'activité cacaoyère. Par leur attitude, les leaders ont perdu la confiance des planteurs. Ils ne bénéficient plus d'influence nécessaire pour servir de relais quand il s'agit de faire la promotion des nouvelles technologies agricoles. Ce déficit d'influence ne permet pas d'avoir des coopératives viables, capables de fédérer les énergies et d'engager les planteurs dans un véritable processus d'innovation agricole. Alors, l'absence de vrais leaders ou élites agricoles est un frein à la diffusion et à l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) tout comme les conflits fonciers limitent la portée des projets.

3.2.8. Questions foncières

L'incertitude autour de la terre constitue une contrainte à l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles. Les conflits fonciers, notamment au centre-ouest et à l'ouest du pays s'amplifient au fil des années entre migrants et autochtones. Selon les migrants (allochtones et allogènes), les tuteurs (autochtones) menacent régulièrement de reprendre les terres cédées comme le témoignent ces propos :

« Ici, nous sommes tous des héritiers. Nos parents ont fondé ce campement depuis 1946. Depuis quelques années notre nouveau tuteur a remis en cause tous les accords passés avec nos parents parce que pour lui, ses parents ont été naïfs et ils ont donné sans réfléchir la forêt à leurs hôtes. Alors, il veut reprendre toutes les terres. Actuellement, il est en train de mesurer toutes les forêts du secteur. A cause de ça, nous avons décidé de ne plus laisser de jachère parce que quand nos tuteurs voient une petite forêt net, ils viennent pour mesurer. Ça fait une semaine, on ne va pas au champ parce que nous sommes

en train de régler ce problème à la justice ». (K. J planteur de cacao Allagbakro/Oumé : 07 mai 2013)

« Vous savez, actuellement c'est difficile de planter le cacao chez nous ici. La terre est fatiguée donc il faut laisser se reposer pendant longtemps avant de planter le cacao, si tu veux que ça réussisse. Mais à cause des autochtones on ne peut plus laisser la terre pendant longtemps. Maintenant même on est découragé de faire le cacao parce qu'avec les conflits tu ne sais pas si demain on ne va pas t'arracher ta plantation ». (N. Y planteur à Allagbakro/Oumé : 07 mai 2013).

Au-delà de ces propos de planteurs, il faut surtout noter la menace des conflits fonciers sur l'avenir de la cacao-culture. Si ces derniers manquent de confiance et de sérénité quant à la garantie de maintenir leur titre de propriété, il va sans dire que l'application des BPA sera reléguée au second plan. A Soubré (principale zone de production du cacao) le Comité de Développement mise en place par ICRAF (International Center for Research in Agroforestry) dans le cadre du Projet V4C (Projet VISION FOR CHANGE) éprouve des difficultés à cause des divergences d'opinions. La méfiance et le rejet de l'autre, les divergences de point de vue entre migrants et autochtones au sujet du foncier s'accroissent avec le projet de greffage (Konan, 2013).

Il y a aussi les affaires de "garantie" dont l'influence sur les BPA est non moins négligeable. La "garantie" est, en effet, une forme de contrat consécutif à une demande de prêt qui oblige le planteur demandeur (propriétaire) à céder tout ou une partie de sa plantation à un tiers (créancier) selon la valeur du montant emprunté. Ces plantations cédées ne bénéficient pas, dans la plupart des cas, d'entretiens nécessaires tout le temps que dure le contrat. Le souci premier du créancier est de tirer le maximum de profit sans s'investir à fond dans l'entretien de la plantation dont il a la propriété provisoire. Cette pratique limite donc l'adoption des technologies recommandées de même que le déficit de main-d'œuvre demeure une contrainte majeure, surtout quand il s'agit de mettre en œuvre les BPA.

Par ailleurs, les conditions rigides d'accès à la terre constituent un facteur de blocage des innovations. En effet, certaines catégories de la population, notamment les femmes et les jeunes ont un accès difficile à la terre. Ces difficultés que rencontrent ces

deux franges (les plus actives en milieu rural) ne permettent de mieux capitaliser les acquis de formation tout comme l'absence de main-d'œuvre limite l'efficacité des projets.

3.2.9. Absence ou déficit de main-d'œuvre et d'équipement agricole

La question de la main-d'œuvre dans la cacaoculture s'est toujours posée depuis l'introduction de ladite culture en Côte d'Ivoire. Toutefois, elle se pose aujourd'hui avec encore plus d'acuité et constitue un facteur limitant dans l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles. Nos résultats montrent que la grande partie des planteurs ne dispose pas de main-d'œuvre salariée. En effet, 92% des enquêtés affirment ne pas en disposer. On note aussi que plus de 90% des planteurs ne disposent pas de main-d'œuvre métayer (1/3 ou "aboussan" et 1/2 ou "abougnon" en terme local). Par ailleurs, 38% des planteurs ont recours à la main-d'œuvre occasionnelle. D'après nos résultats, la main-d'œuvre reste essentiellement familiale avec un taux de représentation de 74%. Toutefois, un planteur ne dispose en moyenne que de 2 personnes comme main-d'œuvre familiale. Avec le réflexe pour la scolarisation des enfants, les conflits intrafamiliaux au sujet de la redistribution des ressources et la recherche prononcée de trajectoires personnelles, la main-d'œuvre familiale est en constance disparition. Dans le même temps, la main-d'œuvre salariée est de moins en moins disponible et coûte davantage plus chère.

Le planteur se retrouve parfois seul ou avec un nombre limité de personnes sur son exploitation. Départagé entre différentes activités, il trouve très peu de temps pour l'entretien des parcelles de cacao. Par exemple, justifiant le non respect des normes dans les nouvelles créations, 82% de planteurs estiment que c'est par manque de temps qu'ils n'arrivent pas à entretenir correctement leurs plantations. En plus, 54% d'entre eux justifient ce manque de temps par le déficit de main-d'œuvre.

Selon les résultats de notre enquête, les planteurs qui ont une superficie située entre 0 et 3 hectares représentent 54% et disposent en moyenne de 2 personnes comme main-d'œuvre. La classe de 3 à 5 hectares représente 21% et travaille en moyenne avec 3 personnes sur son exploitation. La classe de 5 à 10 hectares qui représente 14%

dispose en moyenne de 3 individus pour sa main-d'œuvre. Celle de 10 à 15 hectares qui représente 2% des planteurs, travaille avec 3 personnes. La dernière tranche (plus de 15 hectares) travaille avec 2 individus et représente 9% des planteurs comme on le perçoit à travers le tableau XXIX.

Tableau XXIX : Rapport quantité de main-d'œuvre et superficie

Classe superficie	Quantité de main-d'œuvre	Pourcentage
] 0;3ha]	2	54%
] 3ha;5ha]	3	21%
] 5ha;10ha]	3	14%
] 10ha;15h]	3	2%
] 15ha; et plus	2	9%

Source : nos enquêtes (avril-mai 2013)

L'analyse du tableau soulève la question de la disponibilité de la main-d'œuvre car le nombre de personnes utilisées comme main-d'œuvre, en rapport avec les superficies, semble insuffisant. Vu les superficies déclarées et la main-d'œuvre disponible, on est tenté de s'interroger sur la capacité des exploitants à entretenir sainement leurs cacaoyères, surtout que les activités de l'exploitation sont très diversifiées (vivriers, café, hévéa, etc.). Aussi, les individus travaillant dans les cacaoyères sont-ils appelés à étendre leur force sur l'ensemble de l'exploitation. La faible adoption des Bonnes Pratiques Agricoles pourrait avoir, comme l'une des causes essentielles, ce déficit de main-d'œuvre. A ces difficultés relatives à la main-d'œuvre, s'ajoute le déficit d'équipement et de matériel agricole.

Notre étude indique que les planteurs sont sous-équipés. Près de 89% ne disposent pas d'atomiseur. En conséquence, les traitements phytosanitaires ne sont pas faits par l'ensemble des planteurs. Même ceux qui le font, n'arrivent pas à le faire dans les délais requis, faute d'atomiseur. Il n'y a que 4% des cacaoculteurs qui font à la fois deux traitements insecticides et selon les périodes recommandées (juillet-août et décembre-janvier). Ces remarques sont aussi valables pour le traitement post-récolte. En effet, il n'y a que 34% de planteurs qui disposent d'un équipement de séchage du cacao (claie, séchoir amélioré). Il est vrai que le raphia (matière essentielle pour la confection de la claie) est en voie de disparition, mais les planteurs ont tendance à recourir vers des

solutions faciles. En fait, ils ont été habitués, ces dernières décennies, à des solutions de recharge faciles d'accès tel que le séchage sur des bâches à même le sol.

La question des funérailles représente tout aussi une contrainte majeure en milieu paysan.

3.2.10. Difficultés à surmonter les contraintes funéraires

Les funérailles, en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire, demeurent une question au cœur des préoccupations des populations. Le plus souvent négligées, les contraintes funéraires représentent l'un des facteurs limitant en matière d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles. Dans le milieu rural les questions funéraires sont plus manifestes et régulent, à bien des égards, la vie sociale et communautaire. Elles imposent des contraintes qui se traduisent par la solidarité contraignante qui se manifeste par des formes de réciprocité que les uns et les autres observent à l'égard de leurs pairs en cas de décès. Au nom de cette solidarité, les membres de la communauté sont contraints à participer, soit physiquement, soit financièrement ou les deux à la fois lorsqu'intervient la mort d'un membre de la communauté. Le but inavoué de ces actions est la recherche ou la protection du prestige indifféremment des groupes communautaires. Aussi, des cacaoculteurs n'hésitent-ils pas à contracter des prêts à des taux exorbitants. L'organisation des funérailles mobilise non seulement du temps, mais entraîne également des dépenses énormes qui jouent certainement sur les décisions des planteurs vis-à-vis des innovations.

Selon nos résultats, 98% des planteurs affirment que les funérailles constituent une obligation sociale. En plus, ils soutiennent à 99% que les cérémonies funéraires sont des formes de coopération et de réciprocité. Pour sauver leur honneur, les planteurs n'hésitent pas à s'endetter ou à mettre leur plantation en gage, voire à la vendre purement et simplement. Les funérailles occasionnent régulièrement des dépenses au point qu'elles représentent une charge pour les familles.

De plus en plus, les cérémonies funéraires mobilisent des moyens colossaux, rendant les familles rurales pauvres plus vulnérables. Les planteurs de Côte d'Ivoire semblent avoir pris conscience que les funérailles sont coûteuses. Ainsi, pour 73% des chefs de ménage enquêtés, les cérémonies funéraires mobilisent beaucoup d'argent.

Mais, pour préserver leurs rapports sociaux et garantir leur capital social, les planteurs se voient obligés de se plier aux questions funéraires, limitant ainsi leur capacité d'adoption des BPA. Malgré leur intérêt pour les projets, les planteurs ont tendance à privilégier les dépenses funéraires pour protéger leur image vis-à-vis de la communauté. Les propos de ce paysan confirment notre analyse :

« ce que le villageois n'aime pas du tout, c'est honnir sa famille. Quand l'honneur de sa famille est en jeu, il va passer par tous les moyens pour sauver l'image de sa famille ; quant aux conséquences, il assumera. » (B.Y.R, planteur de cacao, Abongoua/Bongouanou, 20 avril 2013).

Cet autre planteur ne dit pas le contraire quand il déclare :

« Le paysan a toujours des problèmes parce que les revenus sont maigres. Si d'aventure tu perds un parent cher, la situation s'aggrave. Chez nous ici les funérailles représentent des occasions de montrer son prestige. C'est une obligation morale vis-à-vis de la communauté. Quand les gens n'ont rien pour faire face à cette obligation, ils sont prêts à tout brader. Pour des funérailles grandioses, les gens n'hésitent pas à brader leurs forêts et leurs plantations. » (S.S.G, planteur de cacao, Chef de village, Bemadi/Issia, 19 mai 2013).

La question des funérailles constitue, comme on le constate, une question cruciale en milieu paysan. Aussi, certains planteurs allochtones ou même allogènes se voient-ils contraints d'effectuer plusieurs déplacements au cours d'une même année en vue de sacrifier à la tradition. Dès lors, aussi souvent qu'il y a des décès, les activités champêtres prennent un coup. Ceci est démontré par nos résultats quantitatifs. En effet, 95% des planteurs indiquent que les funérailles influencent les activités champêtres. Pour justifier leur affirmation, 99% de ces derniers estiment que les funérailles mobilisent fortement du temps. Les cérémonies funéraires prennent donc une bonne partie du temps et des ressources qui auraient pu être investis dans les activités agricoles pour augmenter les chances d'adoption des BPA. Mais en plus, l'état de santé des paysans semblent être l'un des obstacles à l'adoption des BPA.

3.2.11. Dégradation de l'état de santé et réduction de la force de travail

L'état de santé des planteurs est très souvent occulté dans les analyses sur les performances agricoles, notamment quand il s'agit d'examiner les effets des innovations. Or la santé demeure une question sensible qui influence énormément les activités agricoles. Pour être efficaces et performants, les planteurs doivent jouir d'une très bonne santé.

Nos observations nous ont permis de constater, indifféremment des régions, que la plupart des planteurs ont une santé précaire. Les causes sont multiples, mais la vieillesse précoce et surtout l'alcool semblent être les principales causes. Aujourd'hui, le triste constat qu'offre le paysage agricole est celui d'une jeunesse moins travailleuse qui est plutôt engagée sur le dramatique chemin de l'alcoolisme. La prolifération des boissons alcoolisées, notamment le "*koutoukou*"²³, entraîne beaucoup de revers dans les campagnes ivoiriennes. Sa facilité d'accès et ses effets stimulateurs font de lui la boisson la plus prisée dans les milieux ruraux pauvres. Il se fabrique au niveau local par les paysans dans presque tous les villages et campements, et donc à la portée de tous. C'est à juste titre que la jeunesse rurale s'y adonne à cœur joie et passe plus de temps au village que d'aller au champ. La consommation abusive du "*koutoukou*" a un impact négatif sur la santé humaine. Ainsi, les activités agricoles sont reléguées au second plan du fait de la perte de la volonté et de la force de travail. Même le vieillissement précoce des planteurs est accéléré par l'abus de l'alcool, particulièrement par le "*koutoukou*". D'ailleurs, le revenu annuel est parfois consacré à l'achat de boisson pour assouvir ce besoin auquel ils sont accrochés. Sans force de travail, sans argent pour employer des manœuvres, il est clair que la mise en œuvre des Bonnes Pratiques Agricoles ne peut être qu'approximative, voire un leurre. « La relève paysanne », pour reprendre l'expression d'Affou (1990), semble sérieusement hypothéquée.

Dans l'émission du journal télévisé de 20 heures du 13 mai 2014 de la Radio Télévision Ivoirienne (RTI), est faite l'annonce suivante :

²³ Le "*koutoukou*" est une liqueur fabriquée localement par les paysans à partir de la fermentation du vin de palme ou du sucre à la levure fermentée

« L'alcool tue chaque année 3,3 millions de personnes, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publié lundi, soit plus que le sida, la tuberculose et la violence réunis. Un décès sur 20 est lié à l'alcool, soit un taux de mortalité plus élevé que le sida, la tuberculose et la violence réunis. Plus de 200 maladies sont liées à la consommation d'alcool. ».

L'alcool peut donc être considéré comme un fléau qui se manifeste à travers une pléthore de maladies. Or, on le sait, la maladie est un frein à l'exercice de toute activité humaine.

Il ressort de ce passage en revue que les contraintes sont aussi nombreuses que variées. Elles sont, pour la plupart, de nature socio-anthropologique et économique. Il a été démontré à travers ces différents points développés depuis le début de cette rubrique (contraintes d'appropriation...) qu'elles jouent un rôle central dans l'adoption ou le rejet des BPA par les planteurs. Or jusqu'ici, ces aspects socio-anthropologiques ne bénéficient pas d'une attention particulière dans l'exécution des projets.

Ce chapitre a permis de desceller les facteurs explicatifs de l'adoption des BPA et les motivations qui justifient la résistance des pratiques culturelles traditionnelles.

Pour l'adoption des BPA, il ressort que la facilité d'utilisation de la technologie, l'intérêt accordé aux innovations par les planteurs, le temps passé par la technologie dans le milieu paysan, la compatibilité de la technologie et les Canaux de communication (outils de formation (CEP ; PD), groupes et réseaux sociaux) sont des facteurs déterminants.

La persistance des Pratiques Culturelles Traditionnelles est justifiée par la recherche de sécurité face à la précarité des ressources et à un environnement complexe. Il s'agit principalement des contraintes économiques, des contraintes sociales et des contraintes culturelles.

Conclusion partielle

L'examen des chefs d'exploitation à l'issue de notre enquête montre que la cacaoculture ivoirienne reste toujours dominée par les hommes. La population des planteurs est concentrée entre 20 et 50 ans, donc très active et relativement jeune. Ces planteurs, depuis longtemps qualifiés d'analphabètes, sont majoritairement lettrés (67%). La main-d'œuvre familiale, quoique peu abondante, demeure la plus utilisée par les planteurs.

Les outils de formation de l'ANADER et les groupes sociaux formels ou informels jouent un rôle positif dans l'application des BPA. Ces outils et ces groupes constituent aussi de véritables vecteurs de diffusion et de transmission des connaissances entre les planteurs. Quant aux prises de décisions agricoles, elles se font prioritairement par les réseaux sociaux (environ 99%).

Dans l'ensemble, l'application des Bonnes Pratiques Agricoles reste sélective. Les planteurs n'appliquent pas tous les paquets technologiques à la fois. Même à l'intérieur d'un paquet, les techniques culturales sont sélectionnées par les planteurs. Néanmoins, il y a une différence de comportement entre Participants (PA) et les Non participants (NP) au niveau de tous les paquets technologiques ; les PA appliquent relativement mieux les BPA que les NP, même si l'écart entre les deux groupes n'est pas clairement établi. La formation n'a donc pas encore une influence réelle sur l'attitude de PA vis-à-vis des technologies recommandées. Le temps et l'expérience jouent aussi dans l'application des BPA. Plus une technologie passe du temps en milieu paysan, plus ses chances d'adoption sont grandes. En outre, l'utilité que les planteurs accordent aux technologies conditionne à bien des égards leur attitude. Plus le planteur estime qu'une technologie peut lui permettre d'accroître ses performances, plus il est disposé à l'utiliser à fond.

Cependant plusieurs contraintes continuent d'handicaper les planteurs et de constituer un obstacle à la capitalisation des acquis. Il s'agit, entre autres, du déficit de main-d'œuvre, des contraintes socioculturelles et financières, de la complexité de l'environnement de production, de la réduction de la force de travail due à la

dégradation de l'état de santé des planteurs, des conflits fonciers et du déficit de véritables leaders en milieu rural.

Vu ces contraintes très souvent non prise en compte par les projets, le niveau de revenu du planteur n'a pu s'améliorer et demeure très faible. Cela se justifie notamment par des rendements très faibles et par des prix non rémunérateurs. Les conditions de vie sont donc restées précaires et les planteurs demeurent toujours vulnérables.

La discussion des résultats nous a permis de mieux comprendre cette situation qui perdure depuis plusieurs décennies.

DISCUSSION

DISCUSSION

La dernière partie de notre étude se consacre à la discussion des résultats. Ce débat scientifique permet d'enrichir l'analyse en faisant intervenir d'autres auteurs sur le sujet. La littérature abonde au sujet de la récurrente question des innovations en milieu paysan. Les écrits et analyses ont abordé différents aspects dont principalement l'adoption et l'impact des innovations implémentées. Ces écrits et analyses apportent des points de vue parfois contradictoires, parfois convergentes des résultats auxquels nous sommes parvenu au terme de notre étude.

Le premier chapitre de cette partie rappelle les principaux résultats de l'étude en analysant l'adoption et l'impact des projets. Le deuxième chapitre relève les défis techniques et socio-économiques pour une cacaoculture durable tandis que le troisième ressort les implications théoriques de l'étude.

CHAPITRE 4 : ANALYSE DE L'ADOPTION ET DE L'IMPACT DES PROJETS

Après avoir mesuré l'adoption et l'impact des projets dans le chapitre précédent, il s'imposait de soumettre nos conclusions à discussion. Ce chapitre fait le point des principaux résultats en les confrontant à d'autres études en vue d'enrichir l'analyse. Il passe en revue les principaux résultats de l'étude, à savoir :

- les difficultés d'adoption et la faible impact des projets 2QC : une question de logiques
- l'application sélective: symbole d'une résistance des pratiques traditionnelles
- les difficultés d'accès des planteurs aux innovations
- les contraintes socioculturelles : facteurs limitant l'adoption des BPA
- l'efficacité et les limites du système de culture intensive
- le difficile accroissement du niveau de rendement des cacaoyers
- l'analyse du revenu et de la gestion des exploitations
- la persistance des pratiques traditionnelles dans la cacaoculture ivoirienne : responsabilités partagées entre les principaux groupes d'acteurs
- les groupes sociaux formels et informels : cadres de diffusion et d'adoption des BPA
- la diversification des cultures difficile et mal interprétée
- la cacaoculture ivoirienne : dynamique de transformation de l'unité familiale de production
- le travail des enfants : un sujet à polémique.

4.1. Difficultés d'adoption et faible impact des projets du Programme 2QC : une question de logiques

« Autour d'un dispositif de développement quelconque se confrontent de multiples logiques et stratégies, du côté des agents du dispositif comme du côté des populations dites cibles. » (Olivier de Sardan, 1995 :125).

Les principaux groupes d'acteurs rentrent en relation dans un environnement (écologique, économique, institutionnel, politique) indépendant d'eux, mais qui pèse beaucoup sur leurs relations (Durkheim, 1992 ; Olivier de Sardan, 1995). Tout projet de développement rural sera ainsi confronté à de multiples facteurs qu'il ne maîtrise pas et dont il dépend pour partie : aléas climatiques, systèmes des prix, structures

d'approvisionnement et de commercialisation, autres interventions sur le même milieu (projets concurrents, mesures administratives, etc.). C'est dans un tel contexte que les différents acteurs cherchent à faire prévaloir leurs logiques.

4-1-1- Visions et orientations des projets

La plupart du temps, la rationalité agronomique ne prend pas en compte, dans le processus de recherche, l'ensemble des systèmes de contraintes «non techniques» auxquels sont soumis les producteurs (Olivier de Sardan, 1995). Généralement ces projets sont conçus par des technocrates sans une réelle implication des planteurs. En plus, la logique est telle que l'on est beaucoup plus préoccupé par les effets recherchés une fois les projets mis en œuvre.

Par exemple, les constats qui ont précédés la conception des projets de cacaoculture durable en Côte d'Ivoire sont, entre autres, la dégradation des cacaoyères, le faible rendement des plantations, le faible niveau de revenu, les mauvaises conditions de vie des planteurs. Dès lors, l'objectif des projets est de contribuer à l'amélioration de ces différents aspects. Les stratégies privilégiées sont la sensibilisation et la formation qui sont certes, indispensables mais incomplètes surtout dans le contexte des ruraux pauvres comme les cacaoculteurs ivoiriens.

Les contraintes endogènes de production et les mesures d'accompagnement, susceptibles de faciliter la mise en œuvre efficace des projets, ne sont pas suffisamment examinées. Rarement des solutions concrètes ont été apportées aux contraintes qui conditionnent l'appropriation ou non des technologies diffusées. Il est bien de distribuer les cabosses et les produits phytosanitaires, mais il serait encore mieux de comprendre tout l'environnement de production du planteur. Est-ce que le planteur a les moyens idoines pour mettre à contribution ses acquis de formation ? A-t-il les capacités nécessaires (en termes de force de travail, de compétence et de main-d'œuvre) d'utiliser à bon escient les semences et les produits phytosanitaires reçus ? Autrement dit, est-ce que les mesures prises sont suffisantes pour répondre aux aspirations profondes des planteurs ? En réalité ce qui inquiète le planteur, c'est moins les technologies qu'on lui demande d'adopter que les exigences qui l'accompagnent et qui engagent tout son environnement de production (économique, social et culturel).

Dans leur ouvrage « *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire* » Boiral & al. (1985) permettent d'appréhender la logique et la cohérence des projets en milieu rural

africain. Pour eux, il s'agit chaque fois d'importer au sein de la paysannerie un modèle de production intensif. Ce modèle qui suppose, au-delà de ce qui se présente comme une opération de vulgarisation et d'encadrement, une transformation profonde de la « culture technique » des paysans. Les critères qui ont présidé à la mise au point du modèle sont ceux qui règlent la recherche en agronomie tropicale, indiquent ces auteurs. Ces critères consistent en la mise au point de variétés et de techniques à haut rendement à l'hectare, adaptées aux données climatiques moyennes et considérées comme « vulgarisables » facilement soutiennent-ils.

Cependant, dans la quasi-majorité des cas, les projets sont dépourvus d'une partie des moyens de leur action. La non-maîtrise de la commercialisation par les commanditaires, la situation assez catastrophique des coopératives montrent que les logiques d'action de certains rouages de l'appareil d'Etat ou de l'économie nationale échappent au contrôle du projet et contrecarrent sa politique. De plus, le rôle des financiers et des bailleurs de fonds est peu évoqué et semble avoir peu d'impact autonome sur la mise en œuvre du projet.

Le projet comme organisation et les acteurs sociaux qui y travaillent contribuent inévitablement à le biaiser de diverses manières par rapport à sa structuration qu'il présente « sur le papier ». Ainsi, (i) la cohérence interne du modèle technique, (ii) la congruence du projet avec la politique économique nationale et (iii) la conformité entre le projet tel qu'il est mis en œuvre sur le terrain et le projet tel qu'il se présente à travers ses objectifs et ses méthodes sont sérieusement menacées (Boiral & *al.*, 1985). Ceci, avant même les réactions propres au milieu cible, par le jeu de l'environnement politique et économique global et les logiques institutionnelles. Les réactions des diverses catégories de producteurs vont mettre à nu les insuffisances du projet.

4-1-2- Réponses paysannes

Les technologies générées et expérimentées dans les stations de recherche n'ont de sens que dans la mesure où elles s'intègrent aux systèmes de production. Cela suppose qu'elles soient accessibles aux paysans qui souhaitent les mettre en œuvre. Ces technologies devraient être capables de leur apporter des avantages réels suffisants par rapport aux conséquences de son adoption sur le reste de l'exploitation. Dès lors, l'adoption est nécessairement indexée aux différenciations économiques (et parfois sociales), à la diversité des systèmes de production. Une technique a un « domaine de validité », en terme agronomique mais aussi socio-économique. Elle inclut (à des degrés divers selon les cas)

des coûts, des risques auxquels tous les paysans ne peuvent pas faire face de la même façon.

Les réponses paysannes sont essentiellement guidées par la minimisation du risque. Globalement, tout ce qui permet d'accroître la productivité du travail à un coût raisonnable est *à priori* susceptible d'intéresser les paysans, pour autant que l'impact soit réel et suffisant (Lavigne & al., 2004). Autrement dit, toute chose qui permet de réduire les risques et les aléas, d'améliorer la gestion de l'économie familiale, d'assurer une disponibilité alimentaire suffisante et étalée dans le temps présente en principe des garanties de motivation chez les paysans, concluent ces auteurs.

En effet, en niant cette logique paysanne, l'on court le risque de proposer une vision « totalitaire » et inefficace de l'innovation (Boiral & al., 1985). D'ailleurs, les thèmes adoptés le sont, le plus souvent, pour d'autres raisons que celles avancées par le projet, et relèvent ainsi de procédures de « détournement » comme l'indique Olivier de Sardan (1995). Pour lui, refus, détournements, adoptions (essentiellement sélective) renvoient souvent, au-delà de l'infinie diversité des situations locales, à quelques grandes logiques récurrentes qui tournent, entre autres, autour des axes suivants :

- la maximisation de la productivité du travail et non la maximisation de la productivité à l'hectare (qui règle les logiques « agro ») ;
- les stratégies concurrentielles d'appropriation foncière à l'occasion des aménagements ;
- le primat à l'extensif (quand cela est possible) aux dépens de l'intensification prônée par les projets. Ceci est lié en grande partie aux deux éléments précédents ;
- les stratégies de minimisation des risques, aussi bien climatiques que dus aux dysfonctionnements des circuits d'approvisionnement et de commercialisation. Méfiance justifiée face aux nouveaux itinéraires techniques (qui se réfèrent à des années moyennes et considèrent les flux d'intrants comme des variables du projet et non comme des contraintes externes) ;
- l'intégration des innovations à une culture technique et à un savoir-faire complexe déjà constitué ;
- la révision annuelle des choix cultureux, et en particulier du rapport cultures vivrières/cultures d'exportation ; ce rapport relevant non seulement d'une stratégie d'autosubsistance mais aussi de la rentabilité comparée des deux types de cultures en tant que cultures spéculatives (le vivrier étant aussi une culture de rapport) ;

- le contrôle du recrutement de la force de travail (stratégies familiales ou « ethniques » d'approvisionnement en main-d'œuvre) ;
- les modes d'accumulation et d'utilisation d'un éventuel surplus distincts du modèle de « l'entrepreneur ».

En fin de compte, Olivier de Sardan (1995) a déterminé trois "logiques majeures" qui résument l'attitude des paysans vis-à-vis des projets et innovations : *la recherche de sécurité, l'« assistancialisme » et l'accaparement.*

La recherche de la sécurité

La minimisation des risques est au cœur de nombreuses stratégies paysannes. La méfiance face aux semences à hauts rendements proposées par les services agricoles en est un exemple.

« Ce qui a fait ses preuves » est très rationnellement préféré au risque. En agriculture les pratiques paysannes locales sont le plus souvent le produit d'une longue adaptation à un milieu ; adaptation qui a largement fait ses preuves sur le long terme. Or, les propositions des agents de développement agricoles correspondent fréquemment pour les paysans à d'importantes prises de risques dont ils sont les seuls à supporter.

L'assistancialisme

Pour Olivier de Sardan, rien n'est plus répandu que la stratégie que l'on peut qualifier d' « assistancialisme », car elle préfère maximiser les aides extérieures. Tenter de bénéficier le plus possible des avantages financiers ou matériels qu'offre un projet en donnant le minimum en contrepartie n'a rien de surprenant. Que les paysans renâclent à rembourser les prêts accordés et préfèrent les considérer comme des subventions ne devrait étonner personne. L'agent de développement local en fait bien autant, lorsqu'il tente de récupérer à son usage personnel la mobylette du projet qui l'emploie. Et l'expert, avec ses per-diem, ou le coopérant, avec ses avantages financiers ne font pas autrement. Et que pouvons-nous dire des chercheurs en sociologie ou ethnologie qui passent leur temps à chercher des subventions extérieures, s'interroge Olivier de Sardan. Les paysans sont donc dans une logique d'assistance permanente comme tous les autres acteurs du processus.

L'accaparement

Les opérations de développement sont bien souvent « appropriées » autrement que le souhaiteraient leurs maîtres d'œuvre. Des groupes particuliers dans les populations-cibles

s'en servent à leur profit pour accroître leurs privilèges ou simplement en acquérir. Autrement dit, toute action de développement peut être vue comme une mise à la disposition d'une population divisée en groupes, factions et réseaux d'un certain nombre de facilités, avantages et opportunités. Il s'agit donc d'un enjeu et certaines personnes ou certains groupes sont mieux préparés ou mieux armés que d'autres pour en tirer parti.

Les exemples sont innombrables, indique Olivivier de Sardan. Dans certains cas, les mieux lotis ou bien les plus influents des paysans destinataires utilisent la mise en place d'un projet pour agrandir leur patrimoine foncier ou le valoriser. Dans d'autres cas, des paysans usent de leurs privilèges pour augmenter leur audience politique ou leur réseau de clientèle, pour accumuler capital, revenus, ressources ou prestige. Mais, il faut reconnaître que le cas inverse existe parfois, qui voit un groupe défavorisé (par exemple femmes, ou jeunes) accaparer à son avantage un projet non conçu spécifiquement pour lui et s'en servir pour améliorer sa position relative. Les projets sont donc en général « détournés » et « accaparés », soit par un groupe particulier au sein des « défavorisés », soit par des acteurs « favorisés ».

En tout état de cause, l'application des résultats de la recherche reste avant tout sélective.

4.2. Application sélective des PBA : symbole d'une résistance des pratiques traditionnelles

L'application des Bonnes Pratiques Agricoles dans la cacaoculture ivoirienne reste une préoccupation majeure malgré la mise en œuvre des projets. Quoique le niveau d'adoption des paquets technologiques soit faible, les planteurs procèdent à une application sélective de certaines techniques culturelles qui sont à leur portée ou qu'ils jugent plus utiles.

En effet, ni le rejet total ni l'adoption totale ne sont la règle (Olivier de Sardan, 1995). Le processus habituel est celui de l'adoption sélective (Boiral & al., 1985). Certains thèmes « marchent », d'autres ne « marchent » pas. La cohérence technique est donc quasi systématiquement désarticulée ; ceci entraîne éventuellement un certain nombre « d'effets pervers » qui neutralisent l'efficacité des améliorations proposées, concluent ces auteurs.

Ainsi, pour adapter une technique à leur situation, à leurs objectifs, à leurs moyens, les paysans transforment à leur manière, *réinterprètent* les propositions techniques qui peuvent leur être faites (Lavigne & al., 2004). Cette réinterprétation des propositions

techniques procède par *sélection* de certains éléments au sein des paquets techniques proposés par les services d'appui. Elle se fait souvent par *détournement*, c'est-à-dire l'appropriation d'un élément technique pour des raisons différentes de celles imaginées par les techniciens, mais répond mieux aux objectifs propres des paysans (Olivier de Sardan, 1995). C'est ainsi par exemple que la culture attelée, vue par les agronomes comme instrument d'intensification via un meilleur travail du sol, a été largement utilisée comme outil d'accroissement des surfaces par personne, et d'extensification relative (Lavigne & al., 2004).

Dans un jeu de contraintes (en terre, en travail, en équipement, en trésorerie, etc.), les paysans tentent de combiner au mieux les facteurs de production dont ils disposent pour optimiser le résultat global (Dufumier, 1994). La logique d'ensemble du système de production et les contraintes liées aux facteurs de production peuvent rendre non rentables les pratiques qui seraient optimales sur telle ou telle culture prise isolément (Lavigne, 1996). En situation de risque (agro-climatique, économique, institutionnel), sécuriser la production, éviter de perdre de la production sont des enjeux essentiels. Mieux vaut un rendement moyen plus faible, si cela évite des années catastrophiques dont les conséquences (décapitalisation, endettement, dépendance sociale, voire disette effective) sont dramatiques et de long terme, surtout quand il s'agit d'itinéraires techniques intensifs, impliquant des dépenses d'intrants (Eldin & Milleville, 1989 ; Milleville, 2007). A ces exigences et contraintes, les paysans vont bien naturellement tenter d'échapper par des alternatives (mise en culture de terres marginales, migrations saisonnières, revenus extra agricoles), [Boserup, 1970]. « *Les paysans préfèrent restreindre leurs gains en cas de bonne pluviométrie que de diminuer leurs chances en cas de sécheresse.* » (Yung & Bosc, 1999 : 157). Ainsi, on observe notamment dans les pays africains des trajectoires contrastées (Milleville & Serpantié, 1999 ; Lavigne, 1997 ; Raynaut & Lavigne, 1997).

Analyser l'innovation dans cette perspective permet de préciser les logiques de production des différents types d'exploitants et de poser des hypothèses sur les thèmes susceptibles de les intéresser et d'être accessibles. Ceci amène Lavigne & al. (2004) à conclure que c'est au sein de ces objectifs, qui sont différents en fonction des conditions socio-économiques des exploitants dans une région donnée, que peuvent se comprendre un certain nombre de réactions, et en particulier des rejets d'innovations apparemment pertinentes.

Pour qu'une proposition ait toutes les chances de susciter l'intérêt des agriculteurs et entraîner un mouvement durable et de large diffusion, elle doit à la fois concilier efficacité

technique et prise de risque tolérable (Lavigne & *al.*, 2004 ; Mazoyer & Roudart, 1997). Une technique systémique, exigeante en moyens, demande le plus souvent un environnement institutionnel et économique incitatif (accès au crédit, débouchés monétaires et suffisamment rémunérateurs et sécurisés). Or, dans le cas de la cacaoculture ivoirienne l'accès aux innovations demeure difficile, malgré les tentatives de solutions.

4.3. Difficultés d'accès des planteurs aux innovations

L'innovation est par essence synonyme de risque dont la réussite renvoie à un pari. Ce pari sera d'autant plus risqué qu'il nécessite de grandes modifications des pratiques, surtout quand les coûts de mise en œuvre sont élevés. L'avantage attendu (contrepartie du risque) doit être suffisamment fort et motivant pour qu'il vaille le coup, pour les paysans, de renoncer à leurs solutions techniques habituelles dont ils connaissent les avantages et les inconvénients. Ce risque est d'autant plus élevé que les techniques nouvelles ont un coût élevé, donc difficiles d'accès.

Depuis le début des années 60, les pouvoirs publics des pays africains ont demandé aux paysans d'améliorer leur productivité pour éviter d'être devancés par les agriculteurs des autres continents (Dugué & Brossier, 2007). Mais, selon ces auteurs, les paysans africains ne bénéficient pas de politiques de soutien comme les agriculteurs d'Europe, des Etats-Unis et de certains pays asiatiques (subvention, crédit bonifié, formation, etc.). Trop souvent, les techniques proposées par la recherche et le développement sont, en pratique, hors de portée matérielle des paysans qui font face à des contraintes de revenus et de trésoreries importantes (Lavigne & *al.*, 2004). Pour Lavigne (1996), veiller à réduire le risque et le coût des techniques testées est une façon de favoriser leur appropriation par une large gamme de paysans. Travailler sur l'environnement institutionnel (approvisionnement, débouchés, crédit) peut être une condition d'innovation poursuit-il. Selon lui, les paysans innovateurs devront être suffisamment encouragés, d'autant plus que ceux-ci n'ont pas encore de vision claire des apports de la technique dans les premiers moments du processus. Aussi, pense-t-il qu'une subvention partielle pour ces paysans qui expérimentent peut être une façon de réduire le coût et le risque de l'expérimentation. En effet, pendant les tests réalisés dans le cadre des projets, il n'est pas bien souvent prévu d'indemniser les paysans qui mettent en œuvre les tests, ou au moins de leur garantir une compensation du manque à gagner si le test est moins bon que le témoin (Lavigne & *al.*, 2004). Ainsi, une démarche qui cherche à concerner le maximum de paysans, et non la petite élite qui est en situation favorable, doit veiller à ces questions en travaillant sur des thèmes qui ne

présentent pas de « barrière d'accès » trop haute, en contribuant à faciliter l'accès à l'information, etc. En effet, en ayant accès aux facteurs nécessaires (semences, engrais, petit matériel...) à l'application des innovations agricoles et à un marché rémunérateur, les producteurs trouvent un environnement favorable pour investir dans la production agricole (Lavigne, 1998a ; Zoundi & al., 2005).

A ce sujet, notre étude a montré que l'application accrue de l'insecticide résulte de la formation mais surtout des opérations de distribution gratuite des produits phytosanitaires. En effet, 58% de PA contre 26% de NP ont reçu gratuitement les produits phytosanitaires. En plus, 81% des planteurs qui font le traitement phytosanitaire ont bénéficié de cette opération. La référence aux résultats d'Assiri (2010) conforte nos observations. Selon lui, le niveau d'application de traitement de produits phytosanitaires oscillait entre 55 et 63% dans toutes les régions productrices de cacao. Nos résultats indiquent respectivement que 89% de PA et 80% de NP font le traitement phytosanitaire. Il y a donc une amélioration du taux d'application de 26 à 34% pour les Participants aux sessions de formation et de 17 à 25% pour les Non participants. Ceci signifie que lorsque l'accès aux intrants est rendu facile ou lorsqu'il existe moins de contraintes, les planteurs n'hésitent pas à appliquer les recommandations du conseil agricole. Or, jusqu'à présent, les obstacles sont nombreux dont les contraintes socioculturelles.

4.4. Contraintes socioculturelles et politiques : facteurs limitant l'adoption des BPA

Les représentations que l'agriculteur a de son environnement et de ses objectifs vont influencer ses décisions. Celles-ci s'expliquent par les objectifs qu'il poursuit et par les moyens dont il dispose (Brossier, 2007). La situation est définie par l'ensemble des facteurs et contraintes qui limitent les possibilités d'action de l'exploitation. Cela est d'autant plus vrai en Afrique où les agriculteurs manquent d'éléments quantitatifs d'appréciation et où les aspects sociaux conditionnent fortement les comportements de gestion (Gafsi & Legile, 2007).

Les déterminants sociaux jouent donc un rôle décisif dans le comportement des agriculteurs africains. D'après Gafsi & Legile :

« l'appartenance à un groupe social identifié, qu'il soit familial, ethnique, religieux, etc., est un atout et, dans les cas extrêmes, une condition de survie. L'activité agricole ne permet pas de se positionner dans la société, mais implique

de se conformer au modèle dominant du groupe social auquel on se rattache. Se différencier du groupe, que se soit dans ses objectifs ou dans ses pratiques, représente souvent un risque de marginalisation que peu de producteurs osent prendre. Ainsi, la finalité prioritaire sera de constituer une famille et de subvenir à ses besoins, l'agriculture étant considérée dans ce cadre comme un passage obligé pour une majorité de ruraux. ». (Gafsi & Legile, 2007 :223)

Les aspects sociaux contrôlent fortement les conduites des agriculteurs. Bien peu de paysans osent prendre des décisions contradictoires à celle de la société globale.

En Afrique, selon Gafsi & Légile (2007), les liens sont plus difficiles à établir tant les moteurs de la décision, y compris la conduite technique et économique des activités, sont très influencés par les normes et coutumes sociales. Dans certaines régions par exemple, personne ne peut aller semer tant que le chef de terre n'a pas donné son accord (Gafsi & al., 2007). C'est dans ce contexte que les agriculteurs africains sont appelés à adopter le système de culture intensive qui montre certes son efficacité, mais porte en lui-même les gênes à la base de son échec.

4.5. Efficacité et limites du système de culture intensive

Face aux nombreux enjeux auxquels devrait faire face la cacaoculture, l'intensification se présente comme le passage obligé pour les planteurs. De par ses solutions qu'elle propose (augmentation du rendement à l'hectare sur de petits espaces, qualité des produits, etc.), la culture intensive contribue fortement à valoriser le travail de l'agriculteur et lui permet d'espérer des conditions de vie meilleure. Cette agriculture a fait ses preuves ailleurs (Europe, Amérique et Asie) au point où l'on n'a pas hésité à parler de « révolution verte », surtout en Asie (Sibelet & Dugué, 2007). Ceci a suscité des projets de modernisation de l'agriculture dans les pays africains, notamment à partir des années 70-80.

Cependant, ce système cultural fondé sur un investissement accru dans la parcelle peine à s'imposer en Afrique car souvent ces pratiques ne diminuent pas les coûts de production (Sibelet & Dugué, 2007). Erenstein & N'cho (2007) estiment que le modèle prôné par la révolution verte n'est pas adapté à une grande partie de l'Afrique. En effet, elle est exigeante en équipement et en capital humain (disponibilité et compétence de la main-d'œuvre). Or, les agriculteurs africains en général et les cacaoculteurs ivoiriens en particulier sont très vulnérables, surtout avec la crise cacaoyère de ces dernières décennies

(Tano, 2012). Aussi, la mise en œuvre efficiente du système intensif se présente-t-elle comme une épreuve quasiment insurmontable.

En effet, ce système a longtemps présenté des lacunes dans ses présupposés méthodologiques (Lavigne & *al.*, 2004 ; Lavigne, 1998b ; Olivier de Sardan, 1995 ; Boiral & *al.*, 1985). Sa démarche de type descendant et fortement liée aux techniques dites modernes et des recommandations de la recherche n'a très souvent pas répondu aux besoins et aspirations des agriculteurs. Par exemple, l'innovation organisationnelle et les mesures d'accompagnement sont reléguées au second plan, voire oubliées (Gafsi, 2007. ; Sibelet & Dugué, 2007). D'après ces auteurs, l'innovation a une forte dimension sociale. Les paysans innovent non seulement en fonction de leurs moyens et de leurs besoins, mais aussi en fonction de ce que la société est prête à accepter soutiennent-ils. Vu sous cet angle, le système intensif ne saurait prospérer sans avoir pris en compte la dimension sociale car innover, c'est au préalable un processus organisationnel, collectif et social. D'ailleurs, l'enjeu étant avant tout social, si l'agriculteur se dégage du conformisme local en se différenciant, il risque de s'isoler (Brossier, 2007). Les difficultés d'adoption du système intensif entraînent une difficile amélioration des rendements.

4.6. Difficile accroissement du niveau de rendement des cacaoyers

En dépit des efforts de la recherche et du conseil agricole, les rendements des cacaoyères ivoiriennes n'ont pas évolué et demeurent très faibles. Nos résultats (environ 400kg/ha/an) confirment les données sur le rendement du cacao en Côte d'Ivoire. En effet, certaines sources indiquent un rendement moyen compris entre 400 et 500 kg/ha/an (Deheuvels, 2003 ; FIRCA, 2010), quand d'autres le situent entre 260 et 600 kg/ha/an (Assiri., 2010).

L'étude d'Assiri (2010) permet d'observer l'évolution du rendement des cacaoyères ivoiriennes après la mise en œuvre des premiers Champs Ecoles Paysans (CEP). D'après cette étude, les cacaoyères paysannes soumises à réhabilitation dans les « champs écoles » ont produit en moyenne 628 kg/ha /an, contre 425 kg/ha/an sur les parcelles témoins non réhabilitées en 2005. Ainsi, le gain de production obtenu après une année de réhabilitation est de 47,5% en moyenne par rapport aux Parcelles Paysannes (PP) témoins.

En 2006, à la fin de la première année de réhabilitation, les rendements moyens des plantations réhabilitées en y effectuant des travaux d'entretien recommandés et des apports d'engrais sont respectivement, de 788,1 et 836,4 kg/ha/an. Ainsi, les accroissements

moyens de production dans les parcelles soumises à la réhabilitation, par rapport au témoin (PP) considéré comme référence s'élèvent, respectivement, à 55 et 64%. Le gain moyen de production (6 %) lié à la fertilisation n'est pas significatif.

À la fin de la deuxième année consécutive (2007), le rendement moyen des parcelles fertilisées est passé à 1084,9 kg/ha/an, contre 800,8 kg/ha/an dans celles où l'on applique seulement des travaux d'entretien du verger au cours de la réhabilitation. La parcelle paysanne témoin (PP) a produit en moyenne 578 kg/ha/an. L'accroissement de production lié à la fertilisation est significatif. Il est de l'ordre de 36% par rapport au traitement et de 88 % par rapport aux parcelles témoins (PP).

À la fin de la troisième année (2008), le rendement moyen des parcelles fertilisées est de 1 000,3 kg/ha/an. Ainsi, l'accroissement moyen de la production dans les parcelles fertilisées par rapport aux parcelles n'ayant bénéficié que des travaux d'entretien, est passé à 65%.

Ces résultats permettent de conclure que la formation à travers les Champs Ecoles Paysans (CEP) permet d'accroître significativement le rendement des cacaoyères, surtout lorsque les parcelles sont fertilisées. Cependant, nos résultats montrent que la formation améliore, certes le rendement de façon significative, mais il reste très faible par rapport au résultat espéré en milieu paysan (1 tonne à 1,5 tonnes l'hectare en moyenne par an). En effet, la conduite des vergers n'est pas effectuée dans les règles de l'art. De plus, la fertilisation des parcelles (difficilement accessible) n'est quasiment pas réalisée par les planteurs. Aussi, le revenu peine-t-il à s'améliorer.

4.7. Analyse du revenu et de la gestion des exploitations

L'analyse du revenu et de la gestion des exploitations porte sur quatre points : le niveau du revenu et ses conséquences sur les planteurs et leurs communautés, l'influence de la qualité du produit sur le revenu, l'influence des facteurs endogènes et exogènes liés à la commercialisation et à la gestion des exploitations.

4.7.1. Faible revenu, omniprésence de la précarité dans les communautés paysannes et accentuation de la vulnérabilité des planteurs

4.7.1.1. Faible revenu et omniprésence de la précarité dans les communautés paysannes

La Côte d'Ivoire connaît depuis plus de deux décennies une crise économique et sociale. Les politiques adoptées pour l'enrayer se sont soldées, sur le plan social, par l'aggravation du chômage et la détérioration des conditions de vie des ménages, constate le DSRP (2008). Selon ce document, le taux de pauvreté a connu une forte augmentation entre 1985 et 2008. De 10% en 1985, ce taux est passé à 36,8% en 1995, puis à 48,9% en 2002 pour atteindre 62,5% en 2008.

Dans les zones rurales, la situation est particulièrement préoccupante (PAM & FAO, 2009). Selon le DSRP (2008), toutes les études menées en Côte d'Ivoire ont montré que la pauvreté est, de tout temps, plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. Douze (12) personnes sur 20 y sont pauvres contre 6 en milieu urbain en 2008. Ce rapport était de 3 personnes sur 20 contre 1 personne sur 20, en 1985.

Au total, malgré les efforts consentis çà et là (projet de développement agricole notamment), la misère continue de caractériser le quotidien des ruraux ivoiriens, telle qu'on le constate à travers les résultats susmentionnés. Ainsi, à l'image des projets antérieurs, le Programme Quantité, Qualité, Croissance (2QC) est loin de produire des effets significatifs et durables sur les conditions de vie des planteurs. Pour lever certaines contraintes à la prise de décision individuelle, le soutien de l'Etat à l'effort d'investissement privé agricole sera incontournable (PAM & FAO, 2009). Ce soutien devra notamment prendre en compte la question de la gestion des exploitations pour permettre aux planteurs d'être moins vulnérables.

4.7.1.2. Analyse de la vulnérabilité des planteurs

De 49 % en 2002, la pauvreté s'est établie à 62,45 % en 2008 (DSRP, 2008). S'il y a eu augmentation du nombre de personnes atteintes par la pauvreté, cela suppose qu'auparavant, ces individus avaient un niveau de vie nettement meilleure que celle qu'ils connaissent depuis 2008. Ces individus que le DSRP a classés parmi les pauvres avaient auparavant une forte probabilité de tomber dans la pauvreté, c'est-à-dire qu'ils étaient auparavant vulnérables. Au sens général, la vulnérabilité se définit comme la probabilité de

voir sa situation ou ses conditions de vie se dégrader ou s'enfoncer, quel que soit son niveau de richesse, face aux fluctuations de la vie (Amoukou, 2004 ; Tano, 2012).

En considérant avec Cohen (1997) que l'insertion d'un individu dépend à la fois de son inscription dans la famille et dans un réseau relationnel plus large, la vulnérabilité peut aussi s'envisager dans un sens relationnel. Selon l'auteur, lorsqu'un individu ne dispose pas des potentialités, c'est-à-dire des moyens, au travers des dotations en capital (capital humain, capital social, physique et financier) il est qualifié de vulnérable. Est aussi considéré comme vulnérable, un individu qui n'a pas d'opportunités sociales²⁴ pour protéger son bien-être lorsqu'il est exposé à des événements externes défavorables.

Un individu vulnérable est prédisposé aux risques (Gondard-Delcroix & Rousseau, 2004). L'analyse de la vulnérabilité nécessite donc dans notre étude, l'identification des risques encourus, c'est-à-dire l'ensemble des contraintes auxquelles les cacaoculteurs sont soumis. Tano (2012) a répertorié les principaux types de risques qui peuvent être regroupés en quatre catégories : les risques environnementaux, économiques, socioculturels et politiques.

Les risques environnementaux concernent, notamment l'épuisement de la forêt et la baisse des précipitations. Ainsi, la vulnérabilité des producteurs s'exprime à travers les difficultés d'extension des vergers, le vieillissement des plantations et leur sensibilité au feu de brousse du fait des faibles précipitations. De même, les vieilles plantations sont vulnérables à la prolifération des maladies végétales et aux ravageurs de cultures qui provoquent la baisse des rendements.

Au niveau des risques économiques, la baisse des revenus et la limitation du crédit agricole sont mis en cause, notamment dans le secteur de la cacaoculture. La faiblesse des revenus affecte les dépenses liées à la santé, à l'alimentation et à l'éducation. La quasi-inexistence du crédit agricole ne permet pas l'entretien des vergers qui nécessite une intensification en intrants. Le recours aux emprunts informels auprès des membres de sa communauté ou de ses amis accentue la vulnérabilité du planteur du fait que ces crédits conduisent le plus souvent à l'endettement. En effet, ces emprunts sont obtenus, dans la plupart des cas, à des taux très élevés. La combinaison de ces éléments de risque accentue la vulnérabilité des producteurs.

²⁴ Les opportunités sociales sont les dispositions prises par une société en faveur de l'éducation, de la santé, de l'alimentation et qui accroissent la liberté substantielle qu'ont les individus de vivre mieux.

Les conflits fonciers qui représentent les risques socioculturels entravent tout projet d'investissement agricole ; par exemple la limitation de la diversification agricole telle que la conversion de vieux vergers cacaoyers en hévéaculture. De même, la vulnérabilité des planteurs dépend aussi de la nature des liens qu'ils entretiennent au sein des communautés ethniques. En effet, une relation établie sur la base de la solidarité, de l'entraide et de l'assistance mutuelle conduit nécessairement à l'amélioration des conditions de vie à travers l'établissement d'un climat social propice aux investissements. La vulnérabilité des cacaoculteurs provient en outre des dépenses liées à l'organisation des funérailles, des baptêmes ou des mariages, en dehors des charges imprescriptibles d'alimentation, d'écoles et de santé. Ces cérémonies qui, traditionnellement constituaient des occasions de rencontres, d'échanges et de renforcement des relations familiales sont aujourd'hui vidées de leur signification symbolique. Elles se sont progressivement transformées en des opérations où dominant le souci de l'intérêt économique et le goût de l'ostentation et la recherche du prestige.

L'instabilité socio-politique que connaît la Côte d'Ivoire depuis la fin de la décennie 1990 a provoqué un déplacement massif des populations étrangères pourvoyeuses de main-d'œuvre dans leur région d'origine (Tano, 2012). Les conflits armés ne favorisent pas l'épanouissement des planteurs. Ces risques politiques déstructurent les relations sociales et détruisent les ressources productives (terre, équipement et travail). Les affrontements armés qui sont généralement le fait de manipulations politiques créent des suspicions au sein des différentes communautés. A ce niveau, les populations autochtones, allochtones et allogènes, les femmes, les jeunes et les enfants voient leur vulnérabilité s'accroître (Kouadio, 2011 ; Konan, 2013).

Cette vulnérabilité des planteurs a plusieurs sources dont le faible revenu dû à la qualité du produit.

4.7.2. Influence de la qualité du produit sur le revenu

La qualité commerciale du cacao dépend essentiellement de la maîtrise des opérations de récolte et post-récolte, notamment la fermentation et le séchage. Contrairement à nos résultats qui montrent que les planteurs réussissent la fermentation à 24%, Tano (2012) estime que la fermentation est maîtrisée par les planteurs dans leur grande majorité se basant sur des témoignages de certains responsables de coopératives. Cependant, il est d'avis que certaines techniques de séchage laissent à désirer. Dans le domaine de la cacaoculture, le séchage consiste à réduire la teneur en eau des fèves pour

assurer leur conservation. L'un des éléments importants à prendre en compte relève de sa durée qui doit normalement s'établir entre 5 et 7 jours en période de forte chaleur ou 2 semaines si les conditions climatiques ne le permettent pas. C'est une étape nécessaire pour garantir une meilleure qualité des fèves.

Or, il n'est pas respecté par un bon nombre de producteurs. En effet, la nécessité de vendre rapidement pour disposer de l'argent en vue de faire face aux dépenses urgentes de la famille, notamment celles liées à la scolarisation des enfants, à des cas de maladie et à des décès explique cette négligence. Les producteurs n'attendent pas toujours le passage des collecteurs de la coopérative ou de l'acheteur pour vendre leur production. En cas de besoin urgent d'argent, ils contactent expressément le pisteur qui vient récupérer le produit. Ainsi, les réfractions qui étaient effectuées dans les ports d'embarquement sur le tonnage et la qualité s'expliquent donc en partie par le non-respect de la durée de séchage qui ne permet pas de ramener le taux d'humidité de 85 % à 7,5 ou 8 % (Tano, 2012). Cette pratique détourne, selon lui, les producteurs de la prime de qualité. De plus, il est recommandé d'effectuer le séchage sur des claies. Celles-ci sont placées à mi-hauteur au-dessus du sol afin d'éviter tout contact des fèves avec des matières étrangères (poussières, cailloux, etc.). Cependant, la disparition du raphia (matière servant à construire les claies) a amené les producteurs à pratiquer la méthode du séchage sur bâche au sol (photo 19), affectant ainsi sérieusement la qualité du produit marchand (Tano, 2012).



Source : FIRCA

Photo 19 : Séchage sur bâche au sol non recommandé

Cette méthode de séchage, qui n'est pas conseillée parce qu'elle induit un risque de surchauffe, est pourtant encore pratiquée par une bonne partie des producteurs. En effet, le séchage sur bâche au sol est pratiqué par 41 % des producteurs interrogés dans le cadre de nos enquêtes. Ceci confirme les résultats de Tano (2012) selon lesquels, la plupart des producteurs (87%) effectuent le séchage sur bâche au sol. Toutefois, la comparaison montre

que les pratiques paysannes de séchage sont en nette amélioration. Selon nos résultats, 18% des planteurs effectuent le séchage sur des claies. En plus, 24% d'entre eux font une bonne fermentation des fèves avant le séchage (6 jours de fermentation et 3 brassages).

En tout état de cause, la qualité du produit joue un rôle crucial dans le revenu final du planteur. Mais, ce revenu qui demeure très faible pourrait s'expliquer par la qualité de gestion des exploitations.

4.7.3. Gestion des exploitations

4.7.3.1. Débat autour des fonctions de gestion de l'exploitant

Plusieurs définitions de la gestion de l'exploitation sont proposées. Les pionniers de la gestion de l'exploitation agricole en France ont défini la gestion comme l'art des combinaisons rentables pour augmenter le profit (Chombart de Lauwe & *al.*, 1969). Cette définition relève une approche normative centrée sur le développement des outils et des méthodes permettant d'élaborer un diagnostic d'une exploitation agricole. Une autre approche est proposée par Petit (1981) qui aborde la gestion sous l'angle de la prise de décision. Gérer c'est prendre des décisions, c'est-à-dire négocier avec son environnement (Brossier & *al.*, 1997). Ainsi, les exploitations agricoles doivent faire en permanence des choix pour survivre.

La gestion est certes une science des choix, mais c'est aussi une science de l'action qui emploie de nombreuses techniques pour aider à prendre des décisions et à les mettre en œuvre (Gafsi & Legile, 2007). Des travaux anglo-saxons proposent des définitions de la gestion qui associent ces deux aspects (McConnell & Dillon, 1997 ; Rolls, 2001). D'après Dillon (1980), la gestion est le processus par lequel les ressources et les situations sont mobilisées par le chef d'exploitation dans ses actions, avec plus ou moins d'informations pour réaliser des objectifs. C'est aussi la science et l'art d'optimiser l'utilisation des ressources dans l'exploitation agricole et le fonctionnement de cette exploitation en relation avec les objectifs spécifiques de la famille (McConnell & Dillon, 1997). Ces deux définitions mettent en avant la problématique d'optimiser l'emploi des ressources ; ceci renvoie à la notion d'efficacité. Elles soulignent aussi qu'il est important de définir un but à l'action de gestion, et de se référer aux objectifs de l'agriculteur et de la famille, renvoyant ainsi à la notion d'efficacité.

Les références aux objectifs du chef d'exploitation et de sa famille, qui ne se réduisent pas forcément à celui du profit, est une particularité de la gestion des exploitations familiales (Gafsi & al., 2007). D'ailleurs, cette idée, selon ces auteurs, est aujourd'hui admise, aussi bien dans le secteur de la recherche en gestion agricole que dans le secteur professionnel.

La définition de Kay & Edwards (1999) mentionne plus explicitement le rapport entre gestion et processus de décision : la gestion de l'exploitation agricole peut être pensée en tant que processus de décision. Elle est un processus permanent dans lequel les décisions portent sur l'allocation des ressources (foncier, travail, capital) parmi des usages alternatifs et concurrentiels (Gafsi & Legile, 2007). Ce processus d'allocation force le gestionnaire à identifier les buts qui vont guider et orienter la prise de décision.

Pour les professionnels agricoles, la gestion est pour le chef d'exploitation l'ensemble des actions relatives à la prise de décisions, à leur mise en œuvre et à leur suivi pour atteindre les objectifs que s'est fixée l'entreprise (Iger, 1992). Cette définition s'appuie sur les trois verbes, *prévoir, agir, contrôler*, qui définissent l'action de gestion selon Taylor & Fayol cités par Morin (1998).

La plus fondamentale de ces fonctions, selon ces auteurs, est la prévision. Elle signifie se projeter dans le futur et choisir des objectifs-cibles, se forger un avenir souhaité. Kay & Edwards (1999) soulignent que rien d'important ne se réalise sans prévision. Concrètement, la prévision revient à décider des réponses à apporter, le plus souvent chaque année, aux trois questions :

« que produire, comment, quelle quantité ? La réponse constitue le plan annuel de production agricole, qui peut être complété par celui de l'organisation du travail, de la conduite technique d'un processus de production, de la commercialisation des produits, de la gestion de trésorerie, etc. Chaque année, le plan pluriannuel de l'exploitation agricole peut être actualisé. » (Gafsi & al., 2007 : 217).

Kay & Edwards (1999) décrivent le processus de prévision et distinguent plusieurs étapes à suivre par les producteurs gestionnaires pour élaborer un plan de production : (i) définir les buts poursuivis pour les activités de l'exploitation ; (ii) identifier les ressources disponibles (terre, main-d'œuvre, capital d'exploitation) ; (iii) allouer les ressources aux différents usages. Les producteurs identifient les solutions possibles, les analysent et sélectionnent celles qui répondent le mieux aux objectifs fixés. Toutes ces étapes demandent un raisonnement prenant en compte des échéances à court terme et à long terme.

Dans cette perspective, la gestion de l'exploitation peut être subdivisée en « gestion stratégique » et en « gestion tactique » (Gafsi & Legile, 2007). La *gestion stratégique* consiste à fixer le cap (Guichard & Michaud, 1994), à tracer les grandes orientations de l'activité de l'exploitation et à choisir les stratégies adaptées pour y parvenir. La *gestion tactique* ou opérationnelle consiste à entreprendre les actions à court terme qui permettent à l'exploitation d'évoluer selon les orientations prévues jusqu'à atteindre le cap fixé. Ainsi, la gestion stratégique concerne le long terme de l'exploitation et comprend les décisions stratégiques qui engagent son avenir. Elle porte sur les options de développement de l'exploitation à la lumière des moyens disponibles et de l'évolution des conditions de l'environnement naturel et socio-économique.

La gestion opérationnelle concerne, selon Gafsi & Legile (2007), le moyen terme et le court terme de l'exploitation. Elle comprend les décisions tactiques et courantes qui portent sur la mise en œuvre de la stratégie choisie : l'organisation et la conduite des processus de production, la collecte et la gestion de l'information, l'organisation et la gestion du travail, etc. Cette démarche est vue par Sebillotte & Solder (1990) comme une sorte de planification et des règles de mise en œuvre de l'action de l'agriculteur lors d'une campagne agricole.

Cependant, ces différentes approches, notamment celles dites stratégiques, ont été très peu appliquées aux exploitations agricoles familiales africains (Gafsi, 2007), d'où les nombreuses insuffisances constatées dans leur gestion.

. 4.7.3.2. Insuffisance de stratégie de gestion des planteurs

L'approche stratégique est insuffisamment appliquée en Côte d'Ivoire, notamment dans les exploitations cacaoyères. Ruf & Tanoh (2008) parlent d'un *manque d'anticipation* des planteurs ivoiriens. Selon ces deux auteurs, lorsque des familles de planteurs se sortent de la misère grâce au cacao, il leur est difficile d'anticiper la chute de production et du prix, pourtant classique dans l'histoire du cacao.

Ce constat est aussi valable pour la quasi-totalité des exploitations familiales africaines. Quoique les exploitations africaines soient assez diversifiées, elles présentent des éléments communs qui permettent de montrer leurs spécificités. Ce sont des structures familiales reposant généralement sur un système mixte (production vivrière et culture de rente, agriculture et élevage) de dimension économiques modeste comme dans le cas des exploitations en Afrique de l'Ouest et du Centre (Gafsi & al., 2007). Une autre spécificité,

d'après ces auteurs, réside dans le fait que l'agriculteur considère le métier d'agriculture comme dévalorisant et réservé à ceux qui ont eu moins de réussite dans la vie comme le traduit le passage suivant :

« Dans de nombreux pays africains, (...) être agriculteur est un état subi plutôt qu'un métier choisi ; cet état d'esprit conditionne fortement le comportement de certains agriculteurs (...) qui ne se considèrent pas comme des décideurs ayant un projet professionnel. Dans ce contexte, les notions de performance et de gestion sont peu valorisées et difficiles à appréhender. Toute l'attention est portée sur l'objectif prioritaire qui est de nourrir la famille et sur lequel sont concentrés les moyens disponibles. » (Gafsi & al., 2007 : 221).

La prédominance de l'incertitude dans un environnement de contraintes fortes sur les prévisions et l'importance des déterminants sociaux dans la prise de décision expliquent la particularité des exploitations africaines. Ces facteurs influencent d'autant plus les processus qu'il y a peu d'indicateurs fiables pour que les agriculteurs africains évaluent leur situation et la pertinence de leurs pratiques. En effet, pour un bon nombre d'observateurs extérieurs, il n'est pas facile d'identifier les stratégies mises en œuvre en ce sens qu'elles ne reposent pas sur des logiques simples et axées uniquement sur la production. La complexité des exploitations africaines et les conditions écologiques difficiles accentuent les difficultés de prévoir. De même, sur le plan économique, les agriculteurs subissent davantage les événements qu'ils ne les contrôlent : individuellement ils n'ont aucun poids sur le cours de leurs produits et ils n'en ont pas beaucoup plus lorsqu'ils sont organisés et regroupés, surtout si les ventes concernent des produits soumis aux aléas du marché mondial (Gafsi & Légile, 2007).

Par ailleurs, la prédominance de l'incertitude se révèle dans le quotidien familial ; le fonctionnement traditionnel des sociétés africaines repose sur une « solidarité imposée » par la précarité (Gafsi & al., 2007). Le nombre de personnes à nourrir peut donc varier fortement en fonction de la présence ou non de visiteurs, il est alors difficile de déterminer les besoins alimentaires pour une période donnée, soutiennent ces auteurs. Ainsi, nombre d'agriculteurs africains adoptent une gestion « au jour le jour », concluent-ils. En effet, face aux risques élevés de l'environnement de production, les agriculteurs africains estiment que leurs choix ont de fortes chances d'être remis en cause pour une raison ou pour une autre, les prévisions à moyen et à long terme ne font donc pas partie des habitudes (Gafsi & al., 2007). Pour ces auteurs, cette attitude est à l'origine d'une grande souplesse qui peut être un atout dans un contexte difficile, mais elle se révèle malheureusement aussi fortement

pénalisante. Par exemple, les agriculteurs peuvent mettre en culture des surfaces supérieures à leurs capacités d'entretien. Cette pratique peut être considérée comme une répartition des risques lorsque les parcelles sont dispersées dans l'espace et sur des terrains bien différents, mais elle représente aussi une perte d'investissement en travail, en semences et parfois en intrants. La difficulté de prévision, liée à la difficulté de se projeter au-delà d'un avenir proche conduit à une gestion peu rigoureuse et approximative qui influence la qualité des produits et le revenu final des exploitations agricoles.

Cette gestion entretient notamment les pratiques traditionnelles qui résistent malgré les différentes interventions sur le milieu. Une telle résistance peut-elle se justifier par les seules réactions du milieu ? Les responsabilités sont certainement partagées.

4.8. Persistance des pratiques traditionnelles dans la cacaoculture ivoirienne : responsabilités partagées entre les principaux groupes d'acteurs

Malgré la volonté d'innover des acteurs du secteur cacao, les pratiques traditionnelles persistent. Le processus d'innovation s'opérant dans un système d'action, cet échec ne saurait être attribué à un seul acteur ou groupe d'acteurs. Ainsi, les différents acteurs engagés dans le Programme 2QC ont leur responsabilité indexée par rapport aux insuffisances constatées.

4.8.1. Responsabilité des planteurs et leurs organisations

4.8.1.1. Inertie des planteurs

Dans l'ensemble, le passage en revue des différentes technologies montre que les planteurs restent peu dynamiques. Ils évitent surtout de prendre des risques et préfèrent s'accrocher à leurs pratiques traditionnelles. Leur logique est de sauver l'essentiel au détriment d'une maximisation qui exige d'importants efforts. Ainsi, il y a très peu d'investissement pour leur propre formation ou pour avoir la main-d'œuvre qualifiée. Les cacaoculteurs ivoiriens continuent donc de s'agripper à des facteurs de production moins coûteux qui sont, cependant, de plus en plus rares.

L'inertie des planteurs se justifie également par leur manque d'organisation. Les cacaoculteurs n'ont pas de structures solides pour porter leur voix et défendre leurs intérêts. Par exemple, l'absence d'une interprofession dans la filière montre bien l'inertie et la

vulnérabilité des planteurs. Chaque planteur est quasiment livré à lui-même et agit de façon solitaire dans un environnement de production de plus en plus complexe. Or, en matière d'innovation, il est important de bénéficier de garanties nécessaires pour supporter les risques. L'absence d'organisations crédibles ne permet pas aux planteurs de mettre en valeur leur potentiel réel. Le passage du paysan à l'agriculteur-exploitant est nécessaire. Celui-ci doit, par exemple, reposer sur le rejet de l'individualisme pour l'affirmation de l'action collective.

Ce rejet de l'individualisme a été le credo de toute une génération en France et la base du succès de l'agriculture française à partir des années 60. « *L'individualisme, voilà l'ennemi, pouvait-on lire en mars 1959 sur les banderoles ornant la salle où se tint cette année-là le congrès du Centre National des Jeunes Agriculteurs* » (Hervieu & Purseigle, 2013 : 130). Pour cette organisation, l'individualisme ne pouvait conduire qu'au maintien d'une paysannerie caractérisée par l'autosubsistance et par une agriculture léthargique repliée sur elle-même.

Contrairement à ce qu'il est donné à l'observateur extérieur de voir, l'individualisme est assez prononcé dans les campagnes ivoiriennes. La recherche de l'affirmation de soi prédomine au détriment des actions collectives concertées. La famille paysanne a sa propre autonomie de pensée, et la mémoire familiale compacte, résistante, ancrée dans les rapports de parenté ne se dilue pas à beaucoup près dans la mémoire de la collectivité paysanne (Hervieu & Purseigle, 2013). Derrière le spectacle de vie communautaire se cache bien souvent la recherche d'un positionnement individuel et d'une affirmation de soi. Chacun préfère agir en son propre nom que de se fondre dans un collectif susceptible de conduire des actions à longue portée. Avec cette option individualiste, les cacaoculteurs demeurent statiques et peu productifs. En réalité, les paysans ivoiriens ne mesurent pas encore le danger de l'individualisme. La jeunesse agricole (plus spécifiquement) ne semble pas prendre conscience de son rôle historique d'être au-devant de la scène pour donner une nouvelle orientation au métier d'agriculteur en Côte d'Ivoire.

4.8.1.2. Absence de prise de conscience et de responsabilité de la jeunesse agricole

La population agricole estimée à 8 238 930 habitants est essentiellement composée de jeunes de moins de 30 ans (MINAGRI, 2004). Ceci suppose une bonne représentativité des jeunes dans l'agriculture ivoirienne même si l'on devra tenir compte des contraintes

diverses d'accès des jeunes aux ressources foncières. De plus en plus, les jeunes accèdent à la terre, notamment dans la cacaoculture comme l'ont indiqués nos résultats (30% de cacaoculteurs ont moins de 40 ans). En plus, 67% des cacaoculteurs sont lettrés. De par la proportion de sa jeunesse et de sa population davantage lettrée, la cacaoculture ivoirienne dispose d'atouts nécessaires pour faire face aux enjeux de la modernité. Aujourd'hui, il est possible de passer des *exploitations moyennes*, voire *archaïques* (revenus faibles, non-viables, utilisant une main-d'œuvre familiale, superficie moyenne trop faible ou très insuffisante, etc.) à des *exploitations modernes* rentables qui dégagent un bon niveau de revenu, utilisant des techniques de production modernes. Pour cela, il faut que la jeunesse prenne beaucoup plus ses responsabilités en jouant la carte de la modernisation.

Ce fut le cas de la jeunesse agricole française qui prit la responsabilité de promouvoir une agriculture d'exploitations agricoles. En effet, le Centre National des Jeunes Agriculteurs (CNJA) est apparu comme l'instigateur d'un vaste mouvement social ayant préparé le cadre juridique et politique qui fut celui des lois d'orientation agricole d'août 1960 et d'août 1962 (Hervieu & Purseigle, 2013). A travers un projet modernisateur partagé par les gouvernements de l'après-guerre, c'est une génération qui parvint progressivement à imposer l'image de la nouvelle profession à laquelle elle aspirait. Elle a ainsi inventé et diffusé ce que pierre Muller a appelé « un nouveau référentiel de profession ». Ce référentiel de « métier-modèle technique » s'articule autour de trois composantes (Muller, 1987) :

- la première est *technique*. Elle s'inscrit dans une logique de favoriser, en même temps que l'augmentation de la productivité agricole, la fixation sur la place d'une population qu'il s'agissait de faire échapper au risque de l'exode. La priorité était donc de permettre à l'agriculteur de devenir avant tout un technicien compétent, capable de rationaliser au mieux son système d'exploitation familial. Cette quête de « modernité technique » tirait sa force du fait qu'elle conciliait les valeurs paysannes traditionnelles avec des valeurs beaucoup plus modernes comme la recherche de l'efficacité et de la productivité ;
- la deuxième composante est *sociale*. Elle en appelle à une réconciliation avec la société industrielle naissante. Le paysan doit faire son entrée dans une société globale qui partage avec lui son projet modernisateur. En ce sens, ce référentiel reflète les difficultés de ces techniciens de l'agriculture à trouver une identité qui n'est ni celle d'un chef d'entreprise, ni celle d'un salarié ;

- la troisième composante concerne *la solidarité professionnelle* indispensable à l'accomplissement d'une modernisation.

L'opérationnalisation de ce référentiel a permis à l'agriculture française, à l'instar du reste de la société, de devenir un secteur d'activité professionnalisé. Les lois d'orientation de 1960-1962 ont constitué, de ce point de vue, un cadre privilégié pour le renforcement ou la création de ces organisations. Celles-ci peuvent être considérées comme un ensemble de groupes d'intérêts spécifiques ayant noué entre eux des liens organiques et tendant à transcender l'intérêt propre de chaque groupe au sein de l'espace de la représentation professionnelle (Purseigle, 2003).

En s'incarnant dans les organisations professionnelles, ce référentiel a acquis, autant vis-à-vis des agriculteurs que des pouvoirs publics, une légitimité inégalée (Hervieu & Purseigle, 2013). En effet, grâce à ce référentiel, un fort sentiment d'appartenance se noue autour de la figure d'agriculteurs « modernistes ». L'adhésion à un tel modèle est facilitée par le caractère identitaire et dominant des organisations qui imposent leur hégémonie à tout l'espace de la profession. Le passage du paysan à « l'agriculteur-exploitant » a reposé pour toute une génération sur le rejet de l'individualisme et l'affirmation de l'action collective. Dans cette perspective, l'exploitant agricole n'est pas simplement un individu, mais une personne pour qui le groupe est la garantie de la liberté d'entreprendre. Il s'agissait, en effet, d'en finir avec le « chacun pour soi » qui, sous couvert de revendiquer l'autonomie du chef se nourrissait en réalité de l'opposition entre individus, et se révélait, de ce fait le pire obstacle au progrès. Individualisme et autarcie apparaissent, aux yeux de l'agriculteur moderniste, comme les vestiges d'une mentalité paysanne qu'il convient de dépasser.

Les cacaoculteurs ivoiriens ne semblent pas emprunter une perspective d'« agriculteurs modernistes ». De génération à génération, le mode de production traditionnel continue de prendre le pas sur les pratiques modernes. La jeunesse s'accommode trop facilement à l'ordre social établi et peine à se transformer en une véritable force capable de porter un projet de changement des pratiques agricoles. Les jeunes cacaoculteurs ivoiriens ne semblent pas avoir une vision de leur métier. D'ailleurs, dans la conscience populaire des paysans ivoiriens, le métier d'agriculteur est dévalorisant ; il est réservé à ceux qui ont eu moins de chance d'aller à l'école ou de réussir à l'école. La plupart du temps, on rencontre dans les campagnes ivoiriennes des populations conservatrices, notamment des jeunes démotivés qui ont perdu confiance en eux-mêmes et qui ne croient plus en personne. L'esprit de se battre sincèrement et d'agir collectivement

ne semble pas habiter la jeunesse agricole. Ainsi, tout projet introduit dans ce milieu est menacé par les germes de l'échec avant même sa mise en œuvre effective. Même les efforts longtemps engagés pour mettre en place des coopératives viables tardent à produire les résultats escomptés.

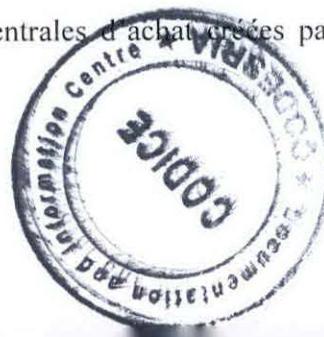
4.8.1.3. Coopératives de cacao : un bilan peu reluisant

L'idée de développement par l'action coopérative s'est affirmée en Côte d'Ivoire dès les premières années d'indépendance. Cela a été traduit en acte par la loi n°66-251 du 05 août 1966 qui jette les bases d'une nouvelle configuration du mouvement coopératif. Cette loi institue les Groupements à Vocation Coopérative (GVC). Le GVC est, en effet, une phase préalable et obligatoire en vue du passage au stade véritable d'entreprise coopérative. Mais, l'échec des GVC oblige les autorités étatiques à adopter une nouvelle loi en 1997. La loi n° 97-721 du 23 décembre 1997 devait permettre d'avoir des coopératives plus dynamiques pour assurer surtout le développement du monde rural. Pour le moment, le constat montre que les pratiques coopératives sont loin de combler les attentes. Les études de Babo (2008), de Oura (2013) et les données issues de la présente étude résument le bilan du mouvement coopératif en Côte d'Ivoire.

a) Des défaillances organisationnelles

Après l'adoption de la loi de 1997, un rôle important a été accordé à l'Agence National de Développement Rural (ANADER) pour la structuration et la mise en place des nouvelles coopératives. Ce travail de l'ANADER a permis d'avoir des coopératives bien organisées pendant les premières années d'exécution de la loi.

Cette contribution remarquable va, cependant, être très vite remise en cause. Estimant que les procédures sont trop exigeantes, les promoteurs de coopératives contournent l'ANADER et créent des coopératives peu respectueuses des normes d'organisation (organigramme cohérent comprenant une Assemblée Générale (AG), un Conseil d'Administration (CA), une direction, etc. émanant de la volonté de l'ensemble des coopérateurs) avec la complicité des certains cabinets et des autorités administratives en charge des agréments. Dès lors, la rigueur organisationnelle est reléguée au second plan et on assiste à la prolifération de petites coopératives avec des agréments obtenus dans la complaisance. Souvent elles n'existent que de façon virtuelle sans de véritables adhérents. En lieu et place des coopératives, c'est plutôt les centrales d'achat créées par de petits



groupes d'individus qui se multiplient. Selon la SOCODEVI, il existait en 2013, 5400 centrales d'achat sur 6000 coopératives²⁵ déclarées sur le territoire ivoirien. En somme, les valeurs coopératives sont foulées aux pieds entraînant le dysfonctionnement de la plupart d'entre elles.

b) Beaucoup de faiblesses dans le fonctionnement des coopératives

Les coopératives ivoiriennes, notamment celles de café-cacao présentent beaucoup de défaillances dans leur fonctionnement. Le blocage se situe à quatre niveaux essentiels. Il s'agit des problèmes au niveau des producteurs, des délégués, du conseil d'administration et de la direction.

Problèmes liés à l'attitude des producteurs

A ce niveau, on note le non-respect des engagements pris envers les coopératives. L'esprit coopératif n'est pas la chose la mieux partagée chez les planteurs. Selon les responsables de coopératives et les agents de l'ANADER spécialistes des questions d'Organisation Professionnelle Agricole (OPA), la première défaillance des coopératives se situe au niveau du non-paiement des parts sociales. Ainsi, dans la quasi-totalité des coopératives de café-cacao, les parts sociales censées constituer le fonds de démarrage ne sont pas libérées. En plus, les coopérateurs remboursent à peine les prêts sollicités auprès des coopératives. Pour ne pas payer les dettes, la stratégie trouvée par les planteurs est de vendre leurs produits aux pisteurs et autres acheteurs. Ces cas de figures se présentent dans presque toutes les coopératives. Toutefois, l'un des exemples les plus édifiants est celui de la COOPANAN à Kononfla (Département de Sinfra) où les coopérateurs doivent environ 54 millions F CFA à la coopérative.

En tant que principaux fournisseurs des coopératives, ce comportement des producteurs ne permet pas à leurs structures de collecter le maximum de produits. Aussi, ces coopératives ont-elles des difficultés de se doter de moyens nécessaires pouvant leur permettre d'être de véritables entreprises autonomes et capables d'impulser les projets d'innovations. L'attitude des planteurs a donc un effet négatif sur le fonctionnement des coopératives.

²⁵ Ces informations sont issues d'un entretien que nous avons eu en 2013 avec le responsable chargé de la supervision et du contrôle de la SOCODEVI

❖ *Problèmes au niveau des délégués*

La majorité des délégués travaillent contre les intérêts des coopératives et des exploitants. En effet, ceux-ci détournent très souvent le produit collecté au profit des pisteurs pour leurs intérêts personnels. Parfois, c'est le gain des coopérateurs qui est détourné à des fins propres. L'exemple de la Coopérative Agricole de Méagui (CAMEA), dans le Département de Soubré est assez édifiant. La somme de 7 000 000 FCFA remis à certains délégués pour le paiement des planteurs a été détournée par ces derniers pour des intérêts personnels. Ainsi, dans nombre de coopératives, les adhérents sont remontés contre leurs délégués et même les dirigeants qui laissent impunément prospérer ces malversations. Cette attitude des délégués met foncièrement en cause le fonctionnement normal des coopératives. En effet, cette manière de faire ne permet pas de mettre en confiance les producteurs afin qu'ils s'engagent sincèrement et fournissent le maximum de produits aux coopératives.

Par ailleurs, les enquêtes ont permis de savoir qu'il y a une insuffisance de délégués. En effet, chaque section ne dispose que de 2 ou au plus 3 délégués. Or, selon les agents spécialistes des OPA de l'ANADER, pour une meilleure information des coopérateurs, il faut 1 délégué pour 5 coopérateurs.

❖ *Des problèmes au niveau du Conseil d'Administration(CA) et de la direction*

Au niveau des instances dirigeantes, on note une gestion opaque des coopératives traduite notamment par le manque de communication et de transparence. Beaucoup de coopérateurs ne connaissent pas leurs dirigeants car les bilans ne sont pas faits. Ces coopératives étant généralement créées par un petit noyau, le renouvellement des instances pose toujours problème. Ainsi, les agents ANADER n'arrivent pas à travailler correctement avec les coopératives ; toute tentative de contrôle est systématiquement refusée par les responsables sous prétexte que leurs structures sont des entreprises autonomes.

En outre, il y a une confusion dans l'exécution des tâches entre le CA et la direction. Soit, le CA s'ingère trop dans la gestion des affaires courantes de la coopérative et influence négativement le travail de la direction, soit le Directeur a une influence trop grande et constitue parfois le centre de toutes les décisions. Souvent on confie entièrement la coopérative au directeur. Dans un cas comme dans l'autre, on aboutit à une gestion pas trop saine des coopératives. En effet, il n'est pas rare de voir des administrateurs mettre la main dans les caisses de la coopérative pour leurs propres affaires. C'est par exemple le cas à la Coopérative Entente des Agriculteurs de Progoury (CEAPRO) à Sinfra où certains

administrateurs se sont servis d'importantes sommes d'argent dans l'espoir de convaincre les producteurs à vendre à la coopérative. Malheureusement, ni le produit attendu, ni le capital n'ont été rétrocédés à la coopérative. Dans d'autres cas, c'est le Directeur qui signe des contrats sans avis du CA dans le but de tirer des profits personnels. L'un des exemples les plus apparents est celui de la Coopérative Agricole Bouaflé Marahoué (CABM), dans le Département de Bouaflé où le Directeur a signé à l'insu du CA un contrat avec des pisteurs ; contrat dans lequel ces derniers ont été financé pour collecter du cacao pour le compte de la coopérative. Le faux bond des pisteurs a entraîné un déficit d'environ 8 millions FCFA supporté par la coopérative.

A ces exemples s'ajoute l'inexistence de plan de développement, le non-paiement des ristournes, le non-fonctionnement de certaines structures telles que :

- les comités de gestion de la sacherie ;
- les comités de contrôle de la qualité ;
- les comités de contrôle du matériel roulant ;
- les comités de distribution et de suivi des facteurs de production.

Ces charges sont assurées par la direction en plus de ses propres charges. Ainsi, ses occupations s'alourdissent, entraînant une prestation qui reste en deçà des espérances.

Au total, on remarque un dysfonctionnement dans la quasi-totalité des coopératives où la recherche identitaire et le contrôle politique et économique ont pris le pas sur l'action collective (Babo, 2008 ; Oura, 2013). En effet, dans la perspective de dynamisation au sein de la filière café-cacao, la dimension symbolique de l'action collective présentait, aux yeux des acteurs, par la construction d'identités collectives, un meilleur pouvoir mobilisateur (Babo, 2008). Mais, plusieurs années après, cette option n'a pas toujours donné les résultats escomptés (coopératives d'envergure départementale ou régionale, amélioration du revenu des planteurs et de leurs conditions de vie). Selon Babo (2008), *« l'une des raisons, c'est qu'il semble que le mouvement coopératif résulte moins d'un calcul coûts/avantages, que du rôle des normes et des valeurs culturelles que partagent les acteurs »*. C'est donc la cohésion culturelle qui est à la base de la mise en place des coopératives et prend le dessus sur les enjeux de lutte de promotion économique et sociale des membres, conclut-il.

Des soupçons pèsent, dès lors, sur la capacité des coopératives à relever les défis de la durabilité de la cacaoculture par le rôle de premier plan qu'elles doivent jouer pour faciliter l'appropriation des technologies diffusées par le conseil agricole.

c) Rôle controversé des coopératives dans les projets du Programme 2QC

A la conception du Programme Quantité, Qualité, Croissance (2QC), il y avait un volet renforcement des capacités des coopératives. Chargée de l'exécution des projets, en qualité de prestataire dédié, l'ANADER a eu entre autres pour tâche de renforcer la capacité des coopératives. Il s'agissait, notamment, de faire un diagnostic organisationnel et de réaliser un plan de développement pour chacune des coopératives retenues par les projets.

Cependant, des malentendus vont apparaître entre l'ANADER et les coopératives. En effet, la plupart des coopératives s'opposent au diagnostic organisationnel estimant que cette opération était un prétexte pour l'ANADER de contrôler leur gestion. En plus, les coopératives estiment que la réalisation du plan de développement coûte chère et qu'elles n'en sauraient faire face toutes seules, vu leurs difficultés financières. Selon les responsables de coopératives, il est du devoir du Conseil du Café-Cacao de dégager les moyens pour le diagnostic et la réalisation du plan de développement des coopératives. Pour eux, le renforcement des capacités des coopératives a été prévu par le programme 2QC dans l'optique de permettre à celles-ci de prendre une part active dans la mise en œuvre des projets. Aussi, ces responsables s'expliquent-ils difficilement le fait que l'ANADER leur demande de payer eux-mêmes les prestations liées à la réalisation de leur plan de développement.

Pendant que les coopératives attendaient des réponses concrètes à leurs préoccupations, l'on a opté purement et simplement pour la suspension de ce volet du programme. En conséquence, très peu de coopératives ont pu réaliser leur plan de développement et la quasi-totalité des dirigeants ne bénéficie pas de formation adéquate. Ainsi, les coopératives ont des difficultés énormes à s'approprier les projets et à servir de véritables relais auprès des planteurs, d'autant plus que ces derniers ne cessent de douter de la capacité de leur structure à faire face à leurs besoins. Les planteurs s'interrogent, en effet, sur le rôle réel que jouent leurs coopératives, surtout en ce qui concerne les projets de régénération cacaoyère. A part quelques coopératives engagées dans les programmes de certification qui montent un début d'appropriation, le reste n'arrive pas à porter les innovations et en assurer la diffusion auprès de leurs membres. Même la distribution des produits phytosanitaires par leur relais entraîne des polémiques. Les plaintes à l'égard des responsables de coopératives sont récurrentes. Tantôt, ils sont accusés de faire main-basse sur les produits phytosanitaires pour les vendre à des tiers, tantôt on les accuse de distribuer de façon arbitraire ces produits. Les responsables de coopératives ne semblent pas avoir bien cerné le rôle assigné à leurs structures dans le cadre des projets 2QC. Ceci fait penser,

de plus en plus, que l'exécution des projets par l'entremise des coopératives n'est plus un gage de succès, d'où la stratégie du contact direct avec les planteurs davantage privilégiée par l'ANADER. Le rôle des coopératives reste donc controversé et risque de le demeurer longtemps, si rien n'est fait pour renforcer effectivement leurs capacités.

Si les planteurs et leurs organisations ont sans conteste leur responsabilité dans l'insuffisance de résultat, il n'en demeure pas moins que les structures de gestion, de recherche, de vulgarisation et l'Etat y ont aussi une grande part de responsabilité.

4.8.2. Responsabilité des structures de gestions, de recherche, de conseil agricole et de l'Etat

4.8.2. 1. Des insuffisances dans le fonctionnement des structures

a) Le Conseil du Café-Cacao

L'autorité de gestion, en l'occurrence Le Conseil du Café-Cacao endosse une grande responsabilité dans la difficile adoption des BPA.

L'autorité de gestion de la filière est connue pour son instabilité. Chaque changement entraîne des bouleversements au sein de cette structure et parfois la suspension du financement des programmes ou projets en cours, voire leur arrêt pure et simple. L'avènement du Conseil du Café-Cacao n'a pas échappé à cette tradition. Le passage du Comité de Gestion de la Filière Café-Cacao au Conseil du Café-Cacao a occasionné des retards de décaissement dans le cadre du programme 2QC. Ceci a sérieusement perturbé les activités en cours de réalisation durant l'année 2011, l'ANADER ne disposant pas de moyens nécessaires à l'exécution des projets.

Les actions que mène l'autorité de gestion ne semblent pas véritablement intégrées et équilibrées. En effet, à la conception du programme, certains volets importants ont été ignorés tandis que d'autres ont été simplement négligés quoiqu'ayant été pris en compte. Par exemple, certains acteurs incontournables tels que les industriels, les exportateurs, les établissements financiers, etc. n'avaient pas été associés au Programme.

En plus, des volets importants comme le renforcement des capacités des coopératives, la subvention de l'engrais sont timidement abordés. Si les discours officiels

présentent les organisations coopératives comme la clé du succès des planteurs, des actes forts pour le repositionnement des coopératives tardent à se concrétiser. Or, seules des coopératives crédibles peuvent servir de véritables relais aux projets en cours.

Par ailleurs, la planification sur de long terme n'est pas réellement au centre des préoccupations. La durée du financement est généralement de un an, sinon de 3 ans maximum. Ceci entraîne régulièrement des blocages dus notamment aux lourdeurs administratives et aux retards de renouvellement des contrats de financement, des perturbations dans l'exécution des projets. Il semble que les besoins des cacaoculteurs ne sont pas appréciés à leur juste valeur. En conséquence, le financement injecté dans le milieu paysan ne reflète pas la dimension des besoins. Avec le potentiel que regorge cette filière (environ 1 500 000 tonnes de cacao/an en moyenne, ces trois dernières années), on est en droit de s'attendre à des actions plus intenses et plus régulières.

Au niveau de la distribution des semences et des produits phytosanitaires, l'ANADER continue de décrier la difficile collaboration avec plusieurs délégués départementaux du conseil du Café-Cacao. Ces délégués procèdent très souvent à la distribution des semences et des produits phytosanitaires en dehors du mode opératoire arrêté de commun accord. Ceci rend difficile la traçabilité des semences et produits distribués. En plus, les quantités distribuées restent en deçà des besoins. Cet état de fait entraîne des conflits, parfois entre les planteurs ou encore entre les responsables de coopératives et les planteurs. Par ailleurs, le CNRA ne semble pas encore bénéficier de moyens nécessaires pour accroître ses capacités de production par la création de nouveaux champs semenciers.

b) Le FIRCA

Le rôle principal du FIRCA est de mobiliser les fonds nécessaires au financement des programmes et projets des filières agricoles. Au niveau de la Filière Café-Cacao, le FIRCA éprouve des difficultés à mobiliser les fonds. Comparativement au potentiel de cette filière, le financement mobilisé pour l'exécution du Programme 2QC reste insuffisant. Depuis le démarrage effectif de ses activités avec la filière (en 2005) jusqu'à l'année 2014, le FIRCA n'a mobilisé que 8 544 030 278 FCFA pour les programmes et projets de recherche et de conseil agricole (FIRCA, 2013b). Or, vu le potentiel de la filière, avec un prélèvement minimum de 5 FCA par kg de cacao pour la recherche et le conseil agricoles, on se retrouverait avec un montant de 6 milliards de FCFA par an en prenant une production moyenne de 1 200 000 tonnes. Pour preuve, entre 2001 et 2004, un montant de

231,2 milliards de FCFA a été prélevé pour le fonctionnement des quatre structures (FDPCC, ARCC, BCC et FRC) mise en place dans le cadre du système libéralisé (N'guessan, 2004). Ces chiffres montrent le potentiel et la vitalité de la filière.

Il est clair que le FIRCA n'arrive pas encore à faire accepter ses principes de mobilisation de fonds à la Filière Café-Cacao. Pour le moment, le FIRCA se contente des financements ponctuels dont l'inconvénient est de ne pas permettre une exécution régulière des projets. Alors, pourquoi le FIRCA n'arrive-t-il pas à faire cotiser la Filière Café-Cacao ? Sa crédibilité ne va-t-elle pas finir par être remise en cause avec ces résultats actuels peu reluisants ? N'y a-t-il pas lieu d'engager des discussions franches avec Le Conseil du Café-Cacao, voire avec l'Etat pour un véritable financement pérenne capable de booster l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles et de garantir une cacaoculture durable en Côte d'Ivoire ?

En tout état de cause, le FIRCA devrait amener tout le monde à accepter son mode opératoire de cotisation, y compris l'Etat. Rappelons que cette structure est née suite au décret N°2002-520 du 11 décembre 2002 de l'Etat de Côte d'Ivoire dans le cadre de la mise en place d'un Fonds de Développement Agricole (FDA). Sa création répondait ainsi à plusieurs constats dont le dysfonctionnement du financement du système de recherche, le manque de ressources pour financer les interventions des opérateurs de vulgarisation et la discontinuité de la disponibilité des ressources, les conflits liés à la gestion des ressources prélevées pour services à rendre aux producteurs dans plusieurs filières (café-cacao ; hévéa, palmier à huile, coton, etc.). Il s'agit donc pour le FIRCA d'accompagner le développement agricole par un soutien nécessaire à la recherche et au conseil agricole. Jouissant de dispositions légales et ayant été créé sur la base de constats clairs, il est aujourd'hui difficilement compréhensible que le FIRCA n'arrive pas à mobiliser les moyens conséquents pour une transformation effective de la cacaoculture ivoirienne.

Pourtant, il a acquis (rien qu'en 10 ans d'existence) une dimension sous-régionale, voire internationale avec les sollicitations diverses. Sa réussite à mi-parcours attire, de plus en plus, aussi bien les bailleurs pour y loger leurs fonds destinés au financement de l'agriculture, que les pays étrangers souhaitant bénéficier de son expertise. Ceci devrait suffire pour faciliter la mobilisation des fonds suffisants auprès de la Filière Café-Cacao pour le développement de la cacaoculture. Pour le moment, cela n'est pas encore le cas.

Le plan de suivi-évaluation présente, par ailleurs, des insuffisances. La mesure d'impact n'a pas été suffisamment prise en compte au démarrage des projets. Ainsi, le

FIRCA ne dispose pas de cadre de référence pour servir de base aux études d'impact et permettre de mesurer les effets réels des actions engagées. En plus, le système de suivi-évaluation n'a pas prévu un plan de traçabilité des activités, des résultats et des effets des projets. Ceci rend difficile la capitalisation des acquis, notamment l'impact.

c) L'ANADER

Le retrait des bailleurs de fonds suite à la crise militaro-politique de 2002 et les difficultés de trésorerie de l'Etat ont laissé l'ANADER dans une situation difficile. Ayant des difficultés à faire face à la masse salariale, elle a quasiment arrêté le recrutement de nouveaux agents. Pendant ce temps ses tâches n'ont cessé de s'accroître eu égard aux besoins et aux attentes légitimes des paysans.

L'ANADER fonctionne donc avec un déficit de personnel, surtout les agents chargés de l'encadrement des paysans. Cette situation entraîne un faible niveau de couverture des zones de production de cacao et partant, un faible taux de suivi des planteurs (FIRCA, 2011b). Plusieurs missions des responsables du Département Café-Cacao et Autres Plantes Stimulantes (DCCAPS) du FIRCA en 2013, montre qu'il y a un déficit de 352 ADR (Animateur de Développement Rural) au niveau de l'ANADER. Ce déficit accentue les charges de l'ADR déjà éprouvantes, ce dernier ayant initialement 300 producteurs à encadrer au cours d'une année. Aujourd'hui, ce chiffre semble non seulement se multiplier par deux, voire plus, mais également les ADR sont très dispersés, tant ils sont appelés à intervenir dans tous les domaines du secteur agricole (cultures pérennes, cultures saisonnières, élevage...). L'encadrement des producteurs se trouve dès lors affecté.

Par ailleurs, l'ANADER a pendant longtemps éprouvé d'énormes difficultés à payer correctement ses employés entraînant du coup, une démotivation de ces derniers. Entamée par plusieurs années de crise, l'ANADER ne dispose pas encore de moyens matériels et financiers nécessaires à la réalisation de ses missions. Aussi, son efficacité est-elle réduite. Cependant, ce déficit d'efficacité semble également tirer sa source des lourdeurs administratives relatives à la gestion des fonds mis à sa disposition pour exécuter les programmes. Selon les agents d'encadrement, les fonds qui arrivent à leur niveau sont non seulement insuffisants par rapport au volume d'activités à réaliser, mais en plus ils les reçoivent avec beaucoup de retard.

De plus, certains techniciens n'ont pas encore fait leur mue. Ils continuent d'épouser l'approche "top down". Ces derniers n'ont pas jusqu'à présent la capacité de se mettre dans

une véritable posture de facilitateur. Ils fonctionnent toujours comme des conseillers détenteurs exclusifs de connaissances à transmettre aux paysans dépourvus de savoirs. Ainsi, les planteurs acceptent avec contrainte les consignes mais dès que ces conseillers se retirent, ils se réfèrent à leurs propres répertoires techniques.

Ces différents dysfonctionnements affectent la bonne exécution des projets et ne permettent pas d'avoir l'impact désiré. La responsabilité de l'ANADER est ainsi engagée dans la bonne marche du Programme 2QC et partant, dans l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles.

d) Le CNRA

Le statut de monopole et de prestataire dédié du CNRA pose de plus en plus de problème qu'on l'aurait imaginé. Cette structure semble grisée par une certaine autosatisfaction qui le conduit dans une léthargie préjudiciable à la bonne exécution des activités. Les contrats de génération de technologies signés avec le FIRCA sont exécutés avec beaucoup de retard. Très souvent le CNRA éprouve des difficultés à produire les rapports d'activités dans les délais.

En plus, des difficultés ont été relevées dans la gestion efficiente des fonds alloués au CNRA. En effet, la gestion trop centralisée et les lourdeurs administratives ne permettent pas aux chercheurs de disposer de moyens suffisants pour mener leurs activités de recherches dans les délais.

Par ailleurs, les planteurs ne sont pas pleinement associés à la génération de technologies. On note un déficit d'implication de ces derniers dans le processus de production des technologies. La co-production des technologies ne semble pas encore suffisamment exploitée. Pour le moment, la pratique se limite plus à des expérimentations en milieu paysan après la génération de technologies en station de recherche. La plupart du temps, les échecs récurrents de la recherche et du développement tiennent à une inadaptation des propositions techniques aux situations réelles des producteurs, à leurs logiques et capacités (Boiral & al., 1985).

Vu ces insuffisances constatées dans le fonctionnement au niveau des uns et des autres, l'on s'interroge sur l'état des rapports entre ces différentes structures.

4.8.2.2. Examen des rapports entre les différentes structures

Dans le cadre de l'exécution du Programme 2QC, ces quatre structures (Conseil du Café-Cacao, FIRCA, ANADER et CNRA) interagissent pour la bonne marche des projets. Il s'agit donc d'un système qui met en jeu plusieurs acteurs avec des rôles préalablement bien définis. De par leurs rôles, les différents acteurs évoluent nécessairement dans une interdépendance pour faire fonctionner ce système. Celui-ci n'ayant de sens que si ses éléments fonctionnent correctement et interagissent entre eux.

Le système de conseil agricole actuel semble fonctionner normalement. Chaque groupe d'acteur joue son rôle, dans l'ensemble. Des rencontres périodiques et ponctuelles sont organisées pour partager les expériences et planifier les activités. Des rapports d'activités et d'ateliers sont élaborés pour faire le point des actions et donner de nouvelles orientations lorsque cela s'avère nécessaire.

Mais, à y voir de près, des dysfonctionnements apparaissent dans les relations qui lient ces acteurs. Les rapports sont en réalité émaillés de conflits. Nos observations nous ont permis de constater un déficit de confiance entre les différents groupes d'acteurs. Quoique désigné comme maître d'ouvrage délégué, le FIRCA ne semble pas bénéficier d'une entière confiance du Conseil du Café-Cacao structure en charge de la Filière. Cela se perçoit clairement par le non respect du principe de cotisation qui lie le FIRCA aux différentes filières agricoles. Le Conseil du Café-Cacao a plutôt opté pour un financement ponctuel de ses programmes. Cela montre en quelque sorte une certaine méfiance vis-à-vis de son partenaire. D'ailleurs cette méfiance est beaucoup plus perçue en observant les hésitations à renouveler les contrats de financement lorsque ceux-ci arrivent à terme. Pour preuve, le contrat-plan élaboré pour la période 2013-2016 et prêt depuis septembre 2013 n'a été signé qu'en juin 2014. En conséquence, toutes les activités de 2014 ont accusé un retard considérable, voire n'ont pu s'exécuter.

De son côté, le FIRCA déplore les lourdeurs administratives relatives à la gestion des fonds alloués aux prestataires que sont le CNRA et l'ANADER. Le FIRCA émet des réserves sur l'utilisation efficiente des moyens mis à la disposition de ces structures partenaires.

Quant aux planteurs, ils se méfient de tous. Ceux-ci hésitent à s'engager entièrement dans les projets car ils doutent de la volonté des autres acteurs à les réaliser pleinement. Cette méfiance des planteurs est justifiée par le déficit d'encadrement, surtout le manque de

constance des actions dont ils sont bénéficiaires. Très souvent, les actions menées auprès des planteurs s'estompent en cours de réalisation ou sont prévues pour le cours terme.

Il apparaît ainsi que la collaboration entre les éléments du dispositif de conseil agricole du programme 2QC présente beaucoup de dysfonctionnement. Cet état des relations ne permet pas une meilleure exécution des projets. Les activités sont très souvent réalisées avec beaucoup de retard. Dans ces conditions, l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles semble hypothéquée.

L'Etat ne demeure pas en reste de toutes ces difficultés constatées.

4.8.2.3. Responsabilité de l'Etat

Le rôle de l'Etat a toujours été prépondérant dans la gestion de la Filière Café-Cacao. Malgré la place qu'il occupe on se rend compte, à l'analyse, que la gestion de cette filière a toujours fait l'objet de débat et est marquée par une instabilité chronique.

Le système stabilisé, à travers la CAISTAB, a permis d'engranger d'énormes ressources financières (Banzio, 2003). Le revenu de la CAISTAB est passé de 21,8 milliards à 239,1 milliards de FCFA de 1975 à 1977, soit une croissance globale de 996% (N'guessan, 2004). Ce succès va conduire les autorités à investir dans la création de différentes sociétés d'Etat. Ce fut le cas de MOTORAGRI chargées des défrichements ; d'IVOIROUTIL dont l'objectif était de fabriquer des outils agricoles au service du monde paysan, en vue d'accroître la productivité agricole. Cette perspective a permis de participer activement au processus de développement de la nation ivoirienne (Banzio, 2003), mais sans doute au détriment des planteurs, censés être les premiers bénéficiaires des actions de la CAISTAB.

Malgré les belles intentions, la volonté ferme d'agir pour le bien-être des planteurs a très souvent manqué au niveau des instances de décision. En réalité, les projets de développement du monde agricole n'ont jamais été menés de façon soutenue afin de permettre aux planteurs d'accéder aux intrants agricoles et de s'approprier les outils ou techniques de production. Par ailleurs, les sociétés créées se sont caractérisées par la mauvaise gouvernance et n'ont pu profiter comme il se devait aux planteurs, d'où la libéralisation de la filière.

Cependant, la libéralisation va entraîner la création de plusieurs structures occasionnant de nombreux prélèvements sur le prix du cacao et du café. Trois prélèvements

majeurs étaient effectués au niveau de la filière. Il s'agissait des prélèvements de l'Etat, les prélèvements pour le fonctionnement des structures et ceux servant au financement des activités des producteurs. Sur les exportations de cacao, l'Etat prélève une taxe spécifique connue sous le nom de Droit Unique de Sortie (DUS). Celle-ci est la part de la richesse du secteur du cacao destinée à l'Etat. Plus de 200 milliards de FCFA étaient perçus chaque année par l'Etat au seul titre du DUS (N'guessan, 2004). De 2001 à 2009, le DUS s'était établi à 125 Fcfa/kg. A partir de 2009, il a oscillé entre 200 et 220 Fcfa/kg. Entre 2001 et 2004, un montant de 231,2 milliards de FCFA a été prélevé pour le fonctionnement des quatre structures (FDPCC, ARCC, BCC et FRC) de la réforme tandis que les prélèvements de l'Etat se situaient à 1 350,3 milliards de FCFA sur la période 1999/2000 à 2003/2004 (N'guessan, 2004).

Ces énormes prélèvements n'étaient, malheureusement pas destinés, pour l'essentiel, aux planteurs ou à créer un environnement propice à une meilleure production du cacao. Les dividendes attendus pour renforcer les capacités des planteurs et de leurs organisations ont été orientées à d'autres fins. Autrement dit, ces prélèvements n'ont servi, ni à renforcer les capacités des planteurs, ni à soutenir les prix pour qu'ils soient plus rémunérateurs. En conséquence, les planteurs sont restés vulnérables avec des revenus très précaires.

Or, avec la libéralisation totale des filières agricoles à partir des années 2000, l'Etat était censé se retrouver dans un rôle d'arbitre. Mais, l'attitude de l'Etat est restée ambiguë, notamment au niveau de la Filière Café-Cacao où il a continué de jouer un rôle central malgré la libéralisation. Cette filière n'a jamais été totalement indépendante. L'Etat continue d'y exercer une énorme influence. Vu sa contribution de premier plan au trésor public et sa complexité eu égard aux situations diverses qu'elle recouvre, l'Etat ne semble pas prêt à laisser l'entière responsabilité de la gestion aux principaux acteurs de cette filière. En plus, sa gestion touche à des choix politiques et sociaux, à des intérêts très sensibles que l'Etat ne semble pas vouloir abandonner (Cherif, 2009).

En réalité, que ce soit l'Etat ou ses représentants, personne n'a intérêt à laisser fonctionner librement la filière cacao, poumon de l'économie nationale dont la gestion permet à chacun de réaliser ses objectifs ou ses ambitions personnelles. Il s'agit donc pour les représentants de l'Etat et pour les dirigeants de cette filière de garantir leurs intérêts propres. Pour l'Etat, il faut à tout prix surveiller la gestion de ladite filière pour éviter qu'elle échappe à son contrôle. Les dirigeants sont donc choisis en conséquence.

Cette ambiance de clientélisme dont les ficelles sont tirées par les représentants de l'Etat (Cherif, 2009) n'a jamais permis aux producteurs de s'approprier leur propre filière. On a plutôt assisté à des crises à répétition qui ont fini par remettre l'Etat au premier plan dans le système de gestion de la filière cacao. Ce repositionnement de l'Etat n'a pas pour autant mis fin aux problèmes des cacaoculteurs. Ces derniers sont restés vulnérables car les conditions de vie et de production restent difficiles : pistes impraticables et difficile évacuation des produits (Photo 20), non-respect des prix officiels, accès difficile aux intrants agricoles, etc.



Source : FIRCA

Photo 20 : aperçu de pistes villageoises impraticables dans les zones cacaoyères

Ces photos traduisent la souffrance des planteurs, notamment dans l'évacuation de leurs produits. Régulièrement les camions s'enfoncent dans la boue (Photo A) ou se noient (Photo, B) lorsque les voies traversent des bas-fonds ou sont traversées par des rivières. Parfois, le cacao est désespérément déchargé et stocké (photo, B) pour attendre qu'une solution intervienne. Dans ces conditions, les planteurs sont, la plupart du temps, contraints de brader leurs produits au premier venu pour éviter de perdre toute une année d'effort de travail. Tout ceci amplifie la vulnérabilité de ces derniers.

Certains observateurs attribuent cette vulnérabilité des producteurs à l'Etat. Pour Ruf & Tanoh (2008), *le faible développement des campagnes ivoiriennes* est lié à la ponction de l'Etat. Selon eux, sur la longue période d'émergence du cacao, la Côte d'Ivoire a pu devenir un des pays phares de la sous-région grâce à des activités de service en ville (banque, assurance). Toutefois, dans les campagnes, la ponction permanente des revenus agricoles bloque les investissements agricoles, voire les opportunités non-agricoles. Aussi, les cacaoculteurs évoluent-ils dans un environnement économique, politique et

institutionnel défavorable. Celui-ci fait peser des contraintes fortes sur les producteurs et ne leur permet pas d'investir et d'accroître leur productivité.

Pour Olivier de Sardan (1995), les nombreux processus de réappropriation d'innovation par démantèlement de paquets techniques sont exemplaires des difficultés que les paysans rencontrent. Selon lui, c'est seulement en piochant des bouts de solutions, en triant, en recomposant, que les paysans peuvent tirer parti de ces propositions. Ainsi, une partie des échecs apparents ne tient pas tant à l'inexistence ou à la non-pertinence des propositions techniques. Très souvent, ces échecs tiennent plus à des carences flagrantes de l'environnement institutionnel, qui font que les semences améliorées appréciées ne sortent pas des stations, que le matériel vulgarisé n'est plus accessible à la fin du projet, que même l'accès à la quantité d'engrais qui seraient rentables est difficile, voire impossible (Boiral & al., 1985 ; Lavigne & al., 2004.).

Certains auteurs attribuent la défaillance de l'Etat à la crise économique qui touche le pays depuis plusieurs décennies. Pour Cherif (2009), la profonde crise économique est le reflet et une des causes de la crise fiscale qui a réduit gravement la capacité de l'Etat à gouverner efficacement. De plus, les réformes économiques adoptées en réaction à la crise des années 80 ont eu comme conséquences d'intensifier le problème au lieu d'apporter des solutions, soutient-il. Par ailleurs, en raison de la domination idéologique du néolibéralisme, ou de ce qu'on a appelé le consensus de Washington (Williamson, 1990), le grand souci était de réduire le rôle de l'Etat. En effet, l'on croyait que la solution à la crise économique de la Côte d'Ivoire reposait exclusivement sur la confiance envers le marché plutôt que sur la réforme et le renforcement de l'Etat (Cherif, 2009). Pour lui, les réformes en faveur de l'économie de marché ne se sont pas faites à la suite d'un débat ouvert dans la sphère publique. Elles ont été plutôt faites par des canaux qui favorisaient l'influence corruptrice des élites du monde des affaires. Ainsi, le processus a créé dans les faits un modèle d'action étatique selon lequel l'enrichissement personnel et les privilèges primaient sur la défense du bien public.

De la crise économique et des réformes adoptées pour la surmonter, on en est arrivé à une crise de l'Etat, fait remarquer, Chérif (2009). Poursuivant son analyse, cet auteur affirme que cette crise a non seulement diminué la capacité d'action globale de l'Etat, mais elle a aussi entraîné des modes d'action discriminatoires lorsque cet Etat affaibli tente d'agir. Outre le fait que les gouvernants ne sont généralement pas en mesure de relever les défis de la fonction gouvernementale, l'une des caractéristiques les plus significatives de la réalité politique est la façon sélective d'appliquer la loi estime-t-il. Par conséquent, les

élites privilégiées du secteur privé ont pu tenir l'Etat en échec tandis que les masses pauvres ne pouvaient compter sur la protection que la loi aurait dû leur accorder conclut, Chérif (2009). En d'autres termes, il y a une absence grave de l'un des pivots essentiels à une démocratie, soit un État capable d'imposer efficacement les choix arrêtés par les acteurs sociaux dans la sphère publique.

La fragilisation de la base fiscale de l'Etat due à l'incapacité des programmes de la Banque Mondiale et du FMI de mobiliser le secteur privé contribue à la « délégitimation » de l'Etat lui-même. En effet, les réformes poursuivies par ces Institutions Financières Internationales (IFI) ont pour conséquences de nuire considérablement à la capacité de l'Etat eu égard à la réduction importante de ses interventions de types redistributifs (Campbell, 1997). En conséquence, la gouvernance a été compromise. En même temps, la capacité de l'Etat à traiter les problèmes en jeu a été affaiblie. On assiste donc à une paralysie de la gouvernance, de l'administration publique et de la réforme du secteur public, tous menant à l'échec à promouvoir un développement humain durable et à une atmosphère très propice à l'instabilité.

Dans l'ensemble, on constate que l'Etat présente beaucoup de faiblesses à assurer pleinement ses responsabilités. Cette incapacité de l'Etat à conduire efficacement l'action publique ne favorise pas la mise œuvre de programmes agricoles tel que le Programme Quantité, Qualité, Croissance (2QC) en cours d'exécution dans la Filière Café-Cacao. C'est à juste titre que les projets exécutés dans le cadre de ce programme peinent à produire les effets escomptés, les tentatives d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles ne restant que sélectives. Néanmoins, un certain nombre de techniques parviennent à être généralisées grâce notamment aux groupes sociaux.

4.9. Groupes sociaux formels et informels : cadres de diffusion et d'adoption des BPA

La notion de diffusion, quel que soit son objet, est centrale pour tout système ou construction sociale. Teyer & Zimmermann (2004) diront qu'elle se trouve à la base de la mise en cohérence des comportements des individus ou de leurs représentations, donc de la coordination de leurs actions. Aussi, l'idée à l'origine de la notion de diffusion, est que les interactions entre individus sont le moteur principal de l'évolution de leurs comportements, croyances ou représentations estiment-ils. Leur étude expose les principes d'un modèle de diffusion en réseau, fondé sur une dynamique de cheminement de l'influence sociale, et analyse la manière dont cette influence se propage sous la forme d'« avalanches », donnant

par là une importance fondamentale à la structure du réseau. Ils examinent largement comment ces avalanches constituent une signature de la structure sociale et peuvent en retour contribuer, par effet d'apprentissage, à modifier cette structure et donc la dynamique de diffusion.

Teyer & Zimmermann (2004) aboutissent à la conclusion qu'une dynamique de diffusion fondée sur le cheminement de l'influence sociale requiert des conditions d'amorçage d'origine exogène plus ou moins exigeantes. De telles conditions sont le plus souvent exprimées en termes de «masse critique». Celle-ci faisant référence à l'idée qu'une norme, quel qu'en soit sa nature (standard technique, norme de consommation, de comportement, opinion...), pour généraliser son adoption, doit être impulsée par un nombre minimum d'«innovateurs», susceptibles de constituer collectivement la racine du processus de diffusion. L'adoption, de la part de ces individus, n'est pas le résultat d'un processus social à proprement parler, mais une conséquence de leurs caractéristiques propres, intrinsèques: goût pour la nouveauté, aversion au risque, ou du fait qu'ils aient été pris comme cible d'une stratégie de marketing particulière.

Pour Tremblay (2012), les systèmes locaux de production soulignent l'importance des relations formelles et informelles pour la circulation de l'information, encourageant en retour le développement des compétences et de l'innovation. En effet, les échanges d'informations jouent un rôle *essentiel* dans l'innovation et donc dans les «milieux novateurs». Ainsi, la théorie des *milieux innovateurs* développée par les chercheurs du GREMI (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs, université de Neuchâtel, Suisse), met l'accent sur l'aspect socioculturel plutôt que sur les compétences, bien que les compétences et la main-d'œuvre apparaissent comme prépondérantes pour le développement des milieux novateurs dans des territoires spécifiques. Ces théories suggèrent aussi que les régions (à différents niveaux géographiques) sont des actrices dynamiques et non pas des réceptrices passives de l'activité économique, et que la proximité intensive des intervenants accroît leur capacité d'apprentissage et donc les possibilités d'innovation (Veltz, 2005).

La diffusion des innovations fait donc appel aux mécanismes de la communication, de la transmission d'information. Tout projet d'appui à l'innovation ou au changement technique ou économique en général dépend, à la base, de processus de communication, de dialogues et de négociations, qu'il convient d'identifier, de qualifier et de prendre en compte pour l'action (Sabourin & Tonneau, 1998). Analysant l'importance et l'efficacité des relations informelles et des réseaux dans l'innovation agricole au Brésil Sabourin &

Tonneau (1998), montrent que la diffusion de celle-ci dépend fondamentalement du milieu dans lequel elle opère, des acteurs et de l'objet diffusé. Ces auteurs construisent leur analyse autour du concept de « *réseau de communication interpersonnelle* » qui, selon eux est la structure des relations de communication (affective, professionnelle ou occasionnelle) entre individus d'un groupe social ou d'un réseau social donné.

D'après Darré (1986a), un réseau peut être défini de manière générale comme un outil intellectuel utilisé pour mettre en évidence des formes différentes de relations sociales. Allant au-delà de cette considération générale, il utilise le concept de « *réseau de dialogue* » pour désigner le dessin des liens entre les gens qui permet de prévoir qui parle à qui le plus probablement, entre « *qui et qui* » les idées ont le plus de chance de se transmettre et d'être transformées. C'est autour de ce réseau qu'il définit le Groupe Professionnel Local (GPL). Le GPL, selon lui, réunit des gens qui ont des relations de dialogue liées au travail (par exemple dans le cas qui nous intéresse, la cacaoculture). Le Groupe Professionnel Local est territorialisé (Sabourin & Tonneau, 1998). Il existe parce que les gens se voient ; ils sont à portée de voix et développent des activités semblables (Darré, 1986b):

Sabourin & Tonneau (1998) montrent, à travers les résultats de leur étude, que certaines des innovations introduites par les services de recherche et de développement à Massaroca (Brésil) n'ont pas produit les effets escomptés au départ pour des raisons de fonds (contenu) ou de formes. Avec le recul, il est apparu qu'elles ne correspondaient pas aux conditions ou aux priorités des producteurs : sans appui extérieur, ceux-ci n'investissaient pratiquement plus ou ne s'intéressaient plus activement à ces propositions (Barros & *al.*, 1996 cité par Sabourin & Tonneau, 1998). La diffusion se heurtait aux formes d'organisation et d'appropriation de ces innovations propres aux communautés. Par exemple, les priorités et logiques des producteurs ont orienté ou polarisé la transmission des informations, la distribution des appuis externes ou l'autorisation des emprunts via le crédit rotatif (Tonneau & Sabourin, 1997). Il y avait donc une remise en cause de l'efficacité des méthodes d'appui à l'innovation mises en place à Massaroca et de manière plus générale de l'approche de type recherche-développement. Aussi, le recours à l'identification de réseaux de proximité parmi les communautés de Massaroca a-t-il constitué un des outils du suivi-évaluation des changements techniques et socioéconomiques.

Selon Rogers & Kincaid (1981) et Darré (1986b), le rôle des individus et des institutions dans le processus de changement dépend de leur situation au sein des réseaux de dialogue. Ainsi, les institutions de développement rural (recherche, développement) peuvent appuyer ces processus en prenant en compte ce tissu social et ces réseaux socio-

techniques : d'une part en les identifiant, et d'autre part en stimulant la qualité et la densité de ce dialogue (Darré, 1996). Cela suppose, selon Sabourin & Tonneau (1998), que la vulgarisation devrait chercher à apporter des éclairages sur les interrogations suivantes :

- *Comment circule l'information entre les producteurs ?*
- *Quels facteurs favorisent l'appropriation des technologies ? Sont-elles favorisées par les relations de proximité ou de voisinage, par des organisations de producteurs ?*
- *Quelle est l'importance de la circulation de l'information et de la production de connaissances entre producteurs : qui est consulté ?*
- *Quel est le rôle opérationnel des réseaux de dialogue et d'entraide ?*
- *A quels outils de suivi et d'analyse de ces processus peut-on faire appel ?*

La réponse à ces préoccupations pourrait par exemple permettre d'influencer la diversification des cultures bien que cette perspective soit encore difficile et souvent mal interprétée.

4.10. Une diversification des cultures difficile et mal interprétée

D'après Temple & al. (2007), la diversification est l'élargissement de la gamme de produits d'une exploitation, de ses activités ou de ses marchés. Pour ces auteurs, la diversification est une stratégie de diminution des risques techniques ou économiques.

Dans la filière des cultures pérennes tropicales, la diversification peut être introduite à l'intérieur de la filière existante par la recherche de marchés de qualité qui exigent des itinéraires techniques particuliers (Temple & al., 2007). Elle peut l'être aussi par l'intégration de nouvelles activités dans la filière comme la transformation et la commercialisation (Cheyns & al., 2001).

En Côte d'Ivoire, les tentatives de diversification des activités en milieu rural restent infructueuses et parfois désordonnées. Dans leur étude intitulée « *malédiction cacaoyère et une difficile diversification des revenus en Côte d'Ivoire* », Ruf & Tanoh (2008) décrivent les difficultés liées aux projets de diversification en milieu paysan ivoirien. D'après cette étude, les planteurs ivoiriens n'arrivent pas à se départir de l'emprise quasi-absolue du cacao (95% du revenu dans les années 80) malgré les essais de diversification depuis l'année 2000. Mais, les effets restent limités de par l'étroitesse du marché et par la politique économique aux « effets tristement classiques ».

Face aux divers aléas sur la production et sur les prix, certains planteurs (notamment les burkinabés) se tournent vers les activités non-agricoles²⁶ qui permettent parfois à ces derniers d'être en amont et en aval du processus de production cacaoyère. Cependant, cette autre tentative des planteurs est entravée par plusieurs facteurs dont la dégradation des routes et l'abandon de l'Etat. A travers l'exemple de la localité de Zamblekro en Côte d'Ivoire, Ruf & Tanoh (2008) décrivent cette situation en ces termes :

« la dégradation des routes et pistes est classique dans les économies cacaoyères en déclin. (...) Dans les années 80, la piste d'accès au village de Zamblekro, de 17 km, se parcourait en 1 heure en saison des pluies. En 2008, il faut plus de 2 heures. Le cacao reste transportable mais la vente de produits vivriers n'a plus de sens économique. » (Ruf & Tanoh, 2008 : 12).

La vente difficile des produits vivriers n'encourage pas les planteurs à s'engager pleinement dans la diversification. Lorsque c'est le cas, l'on privilégie les cultures pérennes telles que le café, l'hévéa et palmier à huile. Mais, celle-ci est souvent mal interprétée. En effet, les cacaoculteurs n'hésitent pas, dans leur volonté de diversifier, à transformer leurs cacaoyères en culture d'hévéa ou quelques fois en plantation de palmier à huile. Il y a donc une menace qui plane sur l'économie cacaoyère ivoirienne (Assiri, 2010). De plus, la diversification telle que perçue, représente un réel danger pour les paysan, d'autant plus qu'elle risque de les replonger dans la monoculture (Ruf, 2000). D'après cet auteur, la monoculture cacaoyère qui a été pendant des décennies un piège pour les planteurs, a eu pour cause essentielle la reconversion systématique de plusieurs parcelles de caféiers en cacaoyère à partir des années 80. Néanmoins la cacaoculture ivoirienne semble amorcer une nouvelle dynamique, notamment au niveau de l'unité familiale de production.

²⁶ Derrière la notion d'« activités rurales non-agricoles » se cache une diversité d'activités plus ou moins interdépendantes au sein de l'économie rurale. Trois catégories peuvent en ressortir (une proposition de typologie) :

- l'ensemble des entreprises et services d'appui au secteur agricole, en amont et en aval de la production (formation, conseil, vulgarisation, fourniture d'intrants, matériel et équipements, micro-finance, transformation des produits, commercialisation, etc.) ;
- les entreprises en milieu rural qui fournissent des biens et services, non liées à l'amont, l'aval, ou la production agricole elle-même (artisanat, entreprises de différentes tailles, formelles et informelles) ;
- l'ensemble des services et dispositifs d'appui publics et privés en milieu rural, qui n'ont pas forcément de vocation économique en tant que telle mais qui contribuent au développement (éducation, santé, infrastructure, justice, communication, chambres consulaires, organisations professionnelles, etc.).

Source : P. Chédanne. *Les activités non agricoles en milieu rural, élément de rénovation de la politique de développement rural de la coopération française*. Agridoc n°5, 2003. Cité par Ruf et Tanoh (2008).

4.11. Cacaoculture ivoirienne : dynamique de transformation de l'unité familiale de production

L'un des facteurs d'évolution des exploitations cacaoyères en Côte d'Ivoire est la transformation de l'unité familiale de production. Cette évolution est quelque peu décrite par Ruf & Tanoh (2008). Pour eux l'histoire est classique :

« Au début des hommes, pauvres et courageux quittent leur village aux faibles ressources économiques et migrent vers les régions de forêt tropicale où le cacao pousse bien. Le cacao, c'est la possibilité d'échapper à la misère, de transmettre quelque chose à ses enfants. Les 15–20 premières années, le rêve se réalise. L'argent arrive. Puis le piège de la monoculture se referme. Au fil des ans, les cacaoyers vieillissent, les sols s'appauvrissent, les maladies apparaissent. Les hommes vieillissent aussi, ne peuvent plus soigner ni eux ni leurs arbres. Planteur et plantation suivent un même cycle de vie. Retraite ruinée. Enfants en échec aussi : la replantation du cacao est plus difficile à la génération suivante, le milieu naturel étant dégradé. ». (Ruf & Tanoh, 2008 : 12)

Cette histoire décrit le processus de transformation des chefs d'exploitation. Ces derniers suivent quasiment la même trajectoire. Généralement, il s'agit d'analphabètes à la recherche du mieux-être qui s'installent en zone forestière pour y créer des cacaoyères. Ils arrivent parfois à atteindre leur but d'améliorer leurs conditions de vie, mais dans la plupart des cas, ils se retrouvent ruinés au soir de leur vie avec de nombreux enfants, souvent déscolarisés qui doivent assurer la relève. Ainsi, de la famille restreinte (composée du père et de la mère, notamment), on parvient à une famille nombreuse ; du père analphabète, on arrive à des enfants lettrés. Cette nouvelle configuration aboutit, dans bien des cas, à la naissance de conflits entre les progénitures ou entre ces derniers et les membres de la grande famille pour le contrôle de l'héritage. Au lieu de constituer une force positive, cette masse humaine parvient rarement à maintenir et à accroître le patrimoine. La dynamique des exploitations cacaoyères ivoiriennes constitue parfois un frein à l'implémentation des Bonnes Pratiques Agricoles.

Cette dynamique est aussi décrite par Jamin & al. (2007) examinant l'évolution des exploitations familiales africaines. Pour ces auteurs, en effet, le cycle est le suivant :

« le chef d'exploitation commence par s'installer et à stabiliser petit à petit son exploitation. Puis il consolide ses projets et vieillit, il a des enfants et va alors

préparer sa succession. A l'occasion de la succession, l'exploitation peut être morcelée en plusieurs entités. » (Jamin & al., 2007 : 155).

Le constat qui ressort de ces différents récits est que les exploitations africaines suivent une évolution dont la fin donne généralement lieu à une transformation de l'unité familiale de production. De plus en plus, les nouveaux chefs d'exploitation sont en majorité des déscolarisés (donc lettrés) revenus après l'échec à l'école pour succéder à leurs parents. C'est aussi l'éclatement et l'émiettement des exploitations. Très souvent, l'héritage controversé entraîne le morcèlement des parcelles en plusieurs entités, réduisant du coup les capacités de l'exploitation en termes de capital humain, voire en termes de capital social. L'exploitation ne dispose plus d'une main-d'œuvre familiale abondante qui était son principal atout. Quand le fonctionnement commun marchait bien, la tendance était, traditionnellement, de rester ensemble pour être plus fort ; *« par exemple dans la zone de l'office du Niger, ou en pays sénoufo, les familles ont 10-15 personnes dans la même exploitation, parfois 30 ou 40. »* (Jamin & al., 2007 : 159). Même dans les cas où l'exploitation ne subit pas un éclatement, les nouveaux chefs éprouvent des difficultés à disposer d'une main-d'œuvre familiale suffisante, tant les enfants de la famille sont systématiquement envoyés à l'école. De plus, les opportunités de réussite économique rapide peuvent tenter les jeunes, plus impatientes, à chercher à s'individualiser. La séparation va être perçue comme une opportunité d'émancipation sociale à saisir pour profiter des modèles de consommation modernes ou favoriser l'envoi des enfants à l'école.

Cependant, la nucléarisation n'empêche pas l'existence de coopérations privilégiées au sein de la grande famille, en particulier pour les échanges de travail, mais aussi pour l'emprunt et l'échange de matériel coûteux, impossible à acquérir dans le cadre d'exploitation nouvelle et petite (Gafsi & al., 2007). D'ailleurs, pour éviter l'éclatement de leur exploitation, certains chefs de grande famille sont souvent conduits à permettre une certaine autonomie au sein de l'exploitation. Ainsi, les cadets et les femmes vont pouvoir disposer d'un espace économique individuel, autonome grâce à une parcelle maraîchère ou vivrière, un petit commerce ou une activité artisanale.

Cette dynamique nouvelle, caractérisée notamment par le déficit de main-d'œuvre a permis d'entretenir le phénomène de travail des enfants.

4.12. Travail des enfants : un sujet à polémique

4.12.1. Des divergences autour du concept

L'implication des enfants dans les activités économiques et sociales du ménage s'inscrit, en Côte d'Ivoire, dans une dynamique culturelle de pérennisation des valeurs et participe au processus de socialisation et d'éducation des enfants (Buono & Babo, 2013). Placée dans ce contexte, la participation des enfants se déroule dans un cadre strictement familial sans que la valeur économique du travail ne soit prioritairement recherchée. Pour recadrer le débat sur la perception du « travail des enfants », ces deux auteurs donnent la vision africaine du concept d'enfance :

« Dans le contexte africain, le terme enfant désigne un individu qui n'est pas reconnu comme adulte par le corps social. Dans la société traditionnelle africaine, l'âge biologique ne rend pas toujours compte de l'âge social. De ce point de vue, la notion d'enfance relève des catégories locales de perception. Le problème des catégories statistiques et des « groupes cibles » construits de manière ad' hoc pour les besoins de la promotion des droits de l'homme ou des enfants est qu'ils répondent à des critères différents et reflètent souvent des conceptions occidentalocentrées. Or, le concept d'enfance ne peut être compris indépendamment du contexte social et local dans lequel il se trouve. Dans certains pays en développement, le passage d'un âge à un autre est établi par des rituels dont la diversité marque celle de la notion d'enfance. Être « jeune » ou « enfant » en Afrique n'est donc pas une affaire d'âge au sens biologique et statistique, mais de position relationnelle socialement et culturellement construite ». (Buono & Babo, 2013 :71)

Dès lors, la conception ivoirienne de l'enfant tranche avec les conceptions occidentales qui autonomisent, affranchissent l'enfant de la tutelle et de la charge des parents à l'âge de la majorité (Buono & Babo, 2013). Ici, « la conception de l'enfant projette l'avenir du parent dans celui de sa progéniture », pour reprendre les termes de ces deux auteurs. Ainsi, « dans les conceptions locales ivoiriennes, la relation est quasi permanente et se fige même dans une sorte de retour sur investissement d'une économie morale et humaniste » (Buono & Babo, 2013 :76). Le travail fait par les enfants est donc un investissement à long terme.

Pour Chauveau (2005) cette position s'établit en fonction d'autres générations, et de l'accès à des attributs et à des ressources qui confèrent une compétence sociale, un pouvoir

de « prise de parole » et de gestion du patrimoine familial. Ainsi, la notion de « jeune », comme celle d'« enfance », reste une question empirique. D'ailleurs, dans certaines sociétés, selon qu'un individu possède des responsabilités et des charges sociales et/ou politiques (femmes, enfants, propriétaires de plantations, chefs de famille, héritiers, etc.), il est très tôt considéré comme un adulte, quel que soit l'âge (Babo, 2010). Vu sous cet angle, le travail ne doit pas être perçu comme un fardeau pour un enfant.

Dans cette définition, qui correspond aux réalités africaines et ivoiriennes en particulier, les parents attribuent aux enfants une part de leurs propres tâches. Par conséquent, « il ne s'agit ni d'exploitation ni d'esclavage » estiment Bueno & Babo (2013). Cette contribution, qui n'empêche pas la scolarisation, met plutôt l'accent sur l'éducation et la socialisation des enfants (Jacquemin, 2006 ; Guillaume & al, 1997.). Le travail des enfants n'est donc pas considéré comme un fléau dans la plupart des pays africains. Au contraire, « le travail des enfants » y est perçu par les parents comme une garantie sûre pour leur avenir (Kielland & Tovo, 2006 ; Guessous, 2002) cité par Bueno & Babo (2013).

En Côte d'Ivoire, le phénomène est présent aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu rural, les enfants sont de plus en plus présents dans les plantations industrielles, mais aussi familiales sous formes d'aides familiaux et/ou de manœuvres (Bueno & Babo, 2013). Des efforts de lutte sont entrepris depuis quelques années. Toutefois, ces actions butent sur des comportements eux-mêmes liés à des normes sociales fortement ancrées à l'*ethnos* ivoirien (Meillassoux, 1996), surtout que les règles qui fondent cette lutte sont basées sur des critères moraux et éthiques d'une société mondiale adossée à une vision occidentale. Les motivations des familles africaines par rapport au travail des enfants sont certainement différentes de cette vision.

4.12.2. Déterminants du travail des enfants

Les théories et modèles sur le travail des enfants, se référant à la pauvreté et aux normes sociales, établissent un lien entre travail des enfants et scolarisation (Tano, 2012). Cela suppose que la situation familiale des ménages (les contraintes budgétaires et communautaires) influe sur le travail des enfants.

L'impact de la pauvreté sur le travail des enfants peut s'analyser à travers le revenu des parents dont la faiblesse ne permet pas d'assurer les frais de scolarisation (Tano, 2012). De même, la méfiance des parents vis-à-vis de l'éducation formelle du fait des nombreux cas d'échecs et de l'inadéquation entre la formation et le marché du travail formel

dissuadent les ménages pauvres d'envoyer leurs enfants à l'école, estime l'auteur. Par exemple, face à la diminution des revenus, les producteurs ne sont plus en mesure d'employer la main-d'œuvre adulte. Pour ce faire, la main-d'œuvre familiale gratuite, notamment celle des enfants, se substitue à la main-d'œuvre adulte salariée. En prenant en charge une partie des travaux agricoles, les enfants rendent disponibles leurs parents pour d'autres activités rémunérées (tenue d'un commerce, etc.), soutient Tano (2012). Ainsi, selon leur compétence et leur disponibilité, les enfants contribuent à la survie de la famille. Par leur mise au travail, ils favorisent l'accroissement de la production et par ricochet l'augmentation du revenu familial. *La pauvreté des parents* constitue donc un déterminant du travail des enfants, même dans ses formes les plus décriées.

L'emploi précoce des enfants s'inscrit aussi dans le cadre des droits et obligations entre membres d'une même communauté (Koulibaly, 1997). En effet, en Côte d'Ivoire particulièrement dans les zones cacaoyères, le travail des enfants constitue un canal de *socialisation et d'éducation*. La mise au travail des enfants vise à les préparer à la vie future d'adulte, c'est-à-dire à les initier aux techniques de production, à la gestion et à la prise en charge de leur propre unité familiale de production.

En tenant compte des relations entre les générations, l'âge détermine le statut social des individus en fonction duquel se définissent les rôles. Ainsi, *la répartition des droits et obligations* amène les enfants à travailler sur les terres des parents. En contrepartie, les parents leur garantissent la protection, l'obtention d'une épouse en payant la dot, un logement et une terre à cultiver pour leur propre compte. En fait, il s'agit d'une sorte de « processus de négociations » entre enfants et parents pour la répartition des droits et des obligations (Koulibaly, 1997). Dans ce même ordre d'idée, Cox & Stark (1994) cités par Diallo (2001) ont utilisé la notion de « comportement d'imitation ou effets de démonstration ». Ces auteurs considèrent qu'un individu aide ses parents afin de servir d'exemple à ses propres enfants et de modifier leurs comportements futurs.

Selon Bazzi-Veil & Kambou (2002), même si le discours des adultes est plein d'ambiguïté, *les arbitrages économiques et le respect des valeurs culturelles traditionnelles* sont systématiquement mis en avant pour expliquer le travail des enfants. Néanmoins, il semble, en définitive, que *l'environnement économique* soit la cause principale du travail des enfants dans les économies de plantation en Côte d'Ivoire. A cet égard, ces auteurs justifient l'utilisation de la main-d'œuvre infantile dans la cacaoculture par :

- ✓ les modes d'exploitation de la terre : des pratiques de métayage telles que « *l'abougnon et l'aboussan* » créent un cadre extrêmement favorable à la

captation de la main-d'œuvre infantile, familiale surtout, mais rémunérée aussi éventuellement, afin d'augmenter la production ;

- ✓ la faible mécanisation de l'agriculture et de la production cacaoyère en particulier : dans de nombreux pays, on a pu constater que le niveau de mécanisation de l'agriculture a réduit l'ampleur du phénomène d'exploitation des enfants dans les fermes agricoles. Or, l'exploitation cacaoyère en Côte d'Ivoire, caractérisée par sa très faible mécanisation, est susceptible de constituer l'une des raisons du recours à la force de travail des enfants ;
- ✓ une législation insuffisante et une reconnaissance récente du phénomène par les autorités publiques : la Côte d'Ivoire a ratifié très récemment la convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi ainsi que la convention n°182 sur "les pires formes de travail des enfants". Ainsi, le cadre législatif national n'a pas encore été modifié et reste encore incomplet pour incriminer et lutter efficacement contre les pires formes de travail des enfants, en particulier le trafic des enfants. Parallèlement, l'interdiction du travail des enfants de moins de 14 ans par le code du travail ivoirien de 1995²⁷ est loin de constituer une soupape de sécurité dès lors que son domaine d'application se limite au secteur formel. Aussi, cette loi laisse-t-elle s'échapper, notamment, l'extrême majorité des relations de travail dans le secteur agricole. Par ailleurs, la reconnaissance du travail des enfants par l'autorité comme une réalité en Côte d'Ivoire est encore récente. De plus, une véritable politique de lutte contre ce phénomène est aussi récente.

Ayant décidé d'aller plus loin, Bazzi-Veil & Kambou (2002) sont arrivés à recueillir l'avis des enfants. A ce propos, ils ont conclu que la position des enfants est ambiguë. En effet, les enfants travailleurs interrogés ont d'abord présenté leur implication dans la vie productive de la plantation comme une décision prise personnellement. Celle-ci résulte soit d'un fait naturel pour eux (travail familial, mimétisme), soit d'une contrainte économique (pauvreté, volonté de gagner de l'argent personnel). Cette décision s'avère, en définitive, dans la plupart des cas, comme un devoir d'obéissance à l'égard des parents. En tout état de cause, le travail constitue pour l'enfant une monnaie d'échange dans ses relations avec son père en particulier. L'enjeu pouvant être la garantie d'une scolarisation assurée, un

²⁷ Loi n°95-15 du 12 janvier 1995

avantage matériel ou une meilleure prise en charge, mais surtout la reconnaissance de sa valeur et de sa place dans la famille. Malgré les difficultés et parfois la pénibilité du travail qu'ils reconnaissent endurer, les enfants ont le sentiment d'apprendre un métier, même si l'extrême majorité d'entre eux aspirent à faire autre chose plus tard.

Ce chapitre a permis de comprendre que l'application sélective des BPA est le symbole de la résistance des Pratiques Culturelles Traditionnelles. Les difficultés d'adoption relèvent surtout d'une différence de logiques : logiques des projets et logiques paysannes. Ainsi, les responsabilités sont partagées quant au faible niveau d'impact des projets de cacaoculture durable initiés depuis quelques années.

L'analyse de l'adoption et de l'impact des projets vient de montrer qu'en dépit des efforts consentis, de nombreux défis restent à relever.

CHAPITRE 5 : DEFIS SOCIO-ECONOMIQUES POUR UNE CACAOCULTURE DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE

Ce chapitre nous donne l'occasion d'examiner les efforts à mener pour atteindre l'objectif majeur de réaliser la durabilité du cacao ivoirien. Ces défis sont essentiellement d'ordre technique, socio-économique et politique.

5.1. Nécessité de disposer d'un personnel technique qualifié et en nombre suffisant

La question du capital humain est assez déterminante pour une meilleure capitalisation des acquis et une bonne conduite des actions en cours et à venir. Le capital humain englobe la formation, les compétences, les savoir-faire, etc. Les évolutions dans la gestion des ressources humaines et les avancées de la recherche ont mis l'accent sur l'importance du capital humain dans la gestion des entreprises en général, et des exploitations en particulier (Coutinet, 1999 ; Fafchamps & Quisumbing, 1999 ; Kilpatrick, 2000). C'est certainement pour cette raison que depuis Becker (1975) et Schultz (1975), le rôle du capital humain dans le développement économique a fait l'objet de nombreux travaux. L'accumulation du capital humain, notamment par la formation et l'apprentissage, peut améliorer la croissance économique (Appleton & *al.*, 1996).

Des études récentes de l'OCDE ont montré que dans les Etats membres, une année supplémentaire d'étude aboutit, en moyenne et à long terme, à une croissance de la production par habitant de 4 à 7% (OCDE, 2001). Ainsi, le personnel technique des différentes structures engagées (Conseil du Café-Cacao, FIRCA, ANADER, CNRA), bien que bénéficiant de compétences et d'expériences avérées, devrait être recyclé régulièrement pour s'adapter aux nouveaux défis qui ne cessent de s'afficher, surtout dans le cadre de la recherche de la durabilité de l'économie cacaoyère.

Au-delà des aspects purement agronomiques, les techniciens ont besoin d'acquérir des savoir-faire indispensables dans le domaine de la mobilisation communautaire et dans la maîtrise de l'environnement social de production. En effet, la question d'appropriation des normes de production de cacao durable demeure une préoccupation majeure dans le cadre du conseil agricole. Aussi, est-il important pour le personnel technique d'avoir l'expertise nécessaire à une bonne mobilisation des planteurs autour des projets, car celle-ci est un préalable à la réussite des projets de masse comme ceux du Programme 2QC.

En plus, il est important de disposer de suffisamment de ressources humaines au niveau de l'ANADER pour améliorer le ratio d'encadrement des planteurs. Cet avis est, d'ailleurs, partagé par les agents et les responsables de l'ANADER qui sont conscient que le déficit de personnel est un facteur limitant de la mission qu'ils sont amenés à accomplir dans le cadre des projets du Programme 2QC. La réussite de ces projets passe aussi par une traçabilité des actions.

5.2. Nécessaire traçabilité des actions menées

Selon la norme ISO 8402²⁸, « *La traçabilité est l'aptitude à retrouver l'historique, l'utilisation ou la localisation d'une entité au moyen d'identifications enregistrées* » ; l'entité pouvant désigner une activité, un processus, un produit, un organisme ou une personne (Jacquement, 2002).

La question de la traçabilité n'a pas été prise en compte dans le système de Suivi/Evaluation du FIRCA jusqu'à une date récente. Ainsi, il demeure difficile d'identifier avec exactitude les bénéficiaires des produits phytosanitaires et des semences améliorées, d'en suivre l'utilisation réelle sur le terrain. Il est également difficile de connaître les superficies dont disposent les bénéficiaires et d'avoir une cartographie exacte des superficies créées avec les semences améliorées distribuées par les projets.

La traçabilité se présente, dans le cadre du 2QC comme un outil indispensable pour identifier les failles du processus de mise en œuvre des projets, de les localiser, d'obtenir rapidement les causes du dysfonctionnement et de situer les responsabilités. L'intégration d'un système efficace permettra, en effet, d'optimiser les actions grâce à des indicateurs de performance fiables. Ainsi, le défi de durabilité de la cacaoculture ivoirienne passe aussi, en dehors des autres exigences, par la traçabilité des opérations menées dans le cadre des projets.

En tout état de cause, la question de la traçabilité est, aujourd'hui, au cœur des préoccupations des entreprises soucieuses de la qualité de leur produit. D'ailleurs, les scientifiques s'intéressent de plus en plus à cette question. Granjou & Valenschini (2005) insistent sur la nécessité pour les entreprises d'avoir un système de traçabilité même si

²⁸ ISO 8402 : 1994, Management de la qualité et assurance de la qualité
(http://www.iso.org/iso/fr/catalogue_detail.htm?csnumber=20115)

selon eux, le fonctionnement de la traçabilité induit une activité particulière de la part des acteurs des entreprises. Ceux-ci sont censés tenir à jour les enregistrements, fournir les informations demandées, transmettre les documents nécessaires. Jacquement (2002) dira que la traçabilité est implicite à tout système de qualité quoiqu'elle puisse s'avérer assez coûteuse. Pour AFNOR Groupe (2009), la traçabilité est une exigence réglementaire à appréhender efficacement pour optimiser le fonctionnement et la performance des entreprises. Elle permet, en effet, de mesurer plus facilement l'impact d'une intervention (Elzakker & Eyhorn, 2010).

Relever le défi de la traçabilité revient, certainement de prime à bord, à réussir le challenge d'ordre organisationnel.

5.3. Défis d'ordre organisationnel

5.3.1. Nécessité d'avoir une interprofession forte et crédible

L'interprofession est souvent définie comme une construction originale qui regroupe, à l'intérieur d'une filière (agricole par exemple), les responsables les plus représentatifs d'un métier qui décident de travailler ensemble, pour défendre auprès des différents partenaires économiques l'image et les intérêts communs de cette filière (Cadilhon & Dedieu, 2011). Une interprofession peut réunir différentes organisations professionnelles allant de la production jusqu'à la distribution.

Les cacaoculteurs ivoiriens ne disposent pas, à ce jour, d'une interprofession à proprement parlé. L'interprofession intégrée dans la structuration du Conseil du Café-Cacao n'est pas représentative. En effet, elle est dominée par l'Etat au détriment des principaux acteurs de la filière. Sur douze (12) membres que compte cette structure, la moitié (soit, 6) est composée des représentants de l'Etat, contre respectivement deux représentants pour chacun des autres groupes d'acteurs. En plus, les représentants sont désignés selon un mode qui ne semble pas avoir associé les producteurs eux-mêmes.

Zoma (2006), ainsi que Coronel & Liagre (2006) sont d'avis que les associations interprofessionnelles doivent suivre trois principes directeurs :

- 1- elles doivent puiser leurs membres dans les organisations qui représentent les acteurs de la filière et non parmi les acteurs eux-mêmes. Ces organisations doivent

être pleinement représentatives du (des) segment(s) de la filière qu'elles représentent. Faute de quoi l'association interprofessionnelle perd sa légitimité ;

- 2- la parité est essentielle entre les « métiers » ou les activités qui sont représentées. Ils doivent tous être traités à égalité et disposer du même nombre de voix ;
- 3- l'unanimité doit exister. Même si les désaccords sont inévitables entre les différents membres, selon le principe accepté, les associations interprofessionnelles s'expriment et agissent dans l'intérêt de tous les membres. Pour ce faire, les décisions doivent être prises à l'unanimité et, par conséquent, chaque membre du conseil d'administration doit avoir le droit de veto.

Vu ce qui précède, une interprofession forte et crédible fait la part belle aux professionnels de la filière avec un rôle d'observateur accordé à l'Etat, le cas échéant. S'il est vrai que l'intérêt général prééminent justifie le rôle de l'Etat dans la Filière Café-Cacao, le rôle des producteurs doit être réévalué. Le renforcement du maillon producteur est nécessaire pour permettre d'avoir une structuration horizontale et une interprofession plus viable. Par exemple en France, il a été adopté la procédure dite d'*extension* qui constitue un outil essentiel au service des initiatives interprofessionnelles (Cadilhon & Dedieu, 2011). Celle-ci permet aux organisations membres d'une interprofession de demander que les actions qu'elles ont décidées à l'unanimité soient rendues obligatoires pour l'ensemble des opérateurs de la filière. Selon ces auteurs, cette disposition existe également en Suisse, en Afrique du Sud et au Canada par le recours à la *force obligatoire*.

Les organisations interprofessionnelles fortes et crédibles sont donc des formes de gouvernance des filières dépassant largement les limites d'une seule structure. Elles permettent d'assurer une gestion concertée d'une filière aidant à répondre à certaines attentes nouvelles. Les interprofessions favorisent ainsi le dialogue entre le gouvernement et la filière, ainsi qu'entre les acteurs de la filière. Lorsqu'elles sont viables, elles soutiennent la conformité aux réglementations commerciales et autres règlements, et appuient l'amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des produits (Shepherd & al., 2010). Pour cela, il est nécessaire qu'émergent des coopératives professionnelles.

5.3.2. Nécessité d'une émergence de coopératives professionnelles et viables

Dans sa publication, intitulé "charte africaine de la participation populaire au développement", la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) cité par Dessalegn (1991 : 11), faisait la déclaration suivante : « *Dans la mesure où les gouvernements africains doivent jouer un rôle de premier plan dans la promotion de la participation populaire, il leur faut faire de la place aux populations...* ».

A l'analyse, cette déclaration préconise une collaboration entre l'Etat et les organisations locales, telles que les coopératives dans le cadre de la cacaoculture ivoirienne. Cette collaboration doit aboutir à une participation plus active des coopératives, à l'épanouissement de leurs membres et au développement de leur localité. En effet, l'action coopérative offre l'espace indispensable à un développement par le bas qui est censé être une condition préalable à toute gestion responsable des ressources et à l'équité sociale. Ainsi pour leur efficacité, leur équité et leur impact, un très grand nombre de donateurs nationaux et internationaux manifeste de l'enthousiasme pour les organisations coopératives. Selon Dessalegn (1991), la mise en œuvre des programmes de développement par leur recours permet de réaliser des objectifs avec beaucoup plus de succès que cela ne l'aurait été possible autrement.

Depuis l'indépendance, les autorités ivoiriennes se sont inscrites dans la perspective du développement des organisations coopératives, surtout dans le secteur agricole. Cependant, force est de constater que ces structures n'ont jamais pu répondre aux attentes légitimes de leurs membres et des instances étatiques avec satisfaction. Néanmoins, ces efforts entrepris depuis 1966, en vue de susciter l'émergence de coopératives professionnelles, « économiquement fortes et socialement viables », doivent être poursuivis. Le salut de la cacaoculture ivoirienne passe nécessairement par une organisation réussie des planteurs. Mieux ces derniers seront organisés, plus ils seront en mesure de se doter de moyens nécessaires de s'approprier les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA).

Abondant dans ce sens, Affou (1994) montre que loin de constituer un obstacle au développement agricole et à l'application des politiques agricoles gouvernementales, l'existence d'organisations paysannes autonomes constitue le levain du progrès agricole. En effet, les organisations coopératives, quand elles sont économiquement fortes et socialement viables, elles constituent des entreprises capables d'obtenir des réformes politiques profitables à une grande partie des communautés rurales. Elles assurent donc la durabilité des programmes de développement et deviennent indispensables à la

planification et à la mise en œuvre de tels programmes. Mais, il n'en demeure pas moins que l'autonomie à elle seule ne suffit pas pour résoudre la question.

Ainsi, Kenkou (1994) suggère que les rapports entre coopératives et structures traditionnelles soient revus. Dès lors, il met en rapport la solidarité sociale traditionnelle et la promotion des structures coopératives en milieu rural africain. Son étude montre que " l'ignorance ou la sous-estimation " du principe de réciprocité dans les relations de solidarité sociale au sein des sociétés rurales africaines, tend à compromettre une évolution dynamique et auto-entretenu du mouvement coopératif en milieu rural en Afrique. C'est sans doute ce qui a amené Seguin (1995) à poser le problème des exigences de renouvellement auxquelles les pratiques coopératives sont confrontées aujourd'hui. Pour Seguin, en effet, les institutions coopératives sont devenues des partenaires majeurs de l'évolution des peuples. C'est pourquoi, selon elle, le mouvement coopératif ne peut échapper à l'examen de ses propres pratiques. Et cet examen réside nécessairement dans la collaboration exemplaire avec les chercheurs universitaires, la finalité étant de réussir à établir des coopératives professionnelles.

A ce propos, Münkner & Madjedje (1994) estiment que la professionnalisation des coopératives passe d'abord par leur authentification telle qu'admise par l'Alliance Coopérative Internationale (ACI) en ces termes :

- l'affiliation volontaire et la porte ouverte ;
- l'organisation et le contrôle démocratiques ;
- l'intérêt limité sur le capital ;
- la répartition des excédents proportionnellement à leurs transactions avec l'entreprise coopérative ;
- l'éducation de leurs membres, dirigeants, employé et du grand public des principes et méthodes de la coopération ;
- la coopération entre coopératives à toutes les échelles.

Pourtant, on constate que la plupart de ce que l'on entend par "coopérative" en Afrique francophone, suivant les normes ci-dessus définies, ne sont pas des coopératives authentiques. Ceci à cause de l'emprise trop forte de l'Etat sur les mouvements coopératifs d'une part et de l'omniprésence de valeurs et normes traditionnelles autochtones de l'autre (Münkner & Madjedje, 1994). Oura (2013) parlera de l'accaparement des coopératives par la classe dirigeante, les élites et les leaders paysans. De même, l'approche juridique selon laquelle des organisations se disent coopératives, pour le seul fait qu'elles aient un statut

juridique officiel de ce type, paraît insuffisant pour définir la coopérative en Afrique francophone. La raison en est que, dans les pays de cette région des coopératives n'existent souvent que sur le papier et n'ont pas d'activités réelles : coopératives "en sommeil" ou fictives (Münkner & Madjedje, 1994)

Elzakker & Eyhorn (2010) estiment que nombre de coopératives manquent de compétences managériales et d'esprit d'entreprise. Selon eux, la plupart du temps, la structure des coopératives de petits producteurs rend la prise de décision lente, compromettant ainsi la rentabilité et la compétitivité. En effet, les coopératives mal gérées peuvent devenir des intermédiaires coûteux avec lesquels les agriculteurs gagnent moins d'argent qu'en vendant à des acheteurs privés. Lorsque les membres du comité de direction ne représentent pas leurs intérêts, les agriculteurs n'ont parfois pas vraiment leur mot à dire au sein de la coopérative. Or, pour bénéficier de certains avantages (certification biologique, commerce équitable...), les petits producteurs se doivent de mettre en place des coopératives professionnelles, capables de renforcer leur position au sein de leur filière (pouvoir de négociation) et d'aborder plus facilement les problèmes sociaux et environnementaux ainsi que l'accès au savoir-faire, au crédit et d'exercer une influence politique (Elzakker & Eyhorn, 2010).

Le salut du monde agricole exige aussi et avant tout d'avoir des planteurs professionnels.

5.3.3. Nécessité d'avoir des planteurs professionnels

Le progrès en agriculture passe par les individus qui adoptent une attitude de chef d'entreprise agricole. Cela suppose d'avoir des hommes conscients de leur richesse individuelle et collective et leur appartenance à une même famille. Selon la Société d'Agriculteurs de France (SAF), gérer une ferme ou une exploitation, c'est d'abord gérer une entreprise et piloter des projets qui représentent des investissements de plus en plus conséquents qui font appel à la notion de "responsabilité" (SAF, 2012). Pour la SAF, face à l'évolution de son environnement sociétal, économique et juridique, un chef d'entreprise agricole doit avoir trois vertus essentielles : il doit être *stratège, autonome* et *innovant*.

Un chef d'entreprise *stratège* définit une stratégie et la déploie tout au long de sa carrière. Cette stratégie est au service du projet construit par le chef d'entreprise et lui sert de référence pour faire accepter son projet par ses partenaires. En décidant de sa stratégie d'entreprise, l'agriculteur permet à ceux qui vont travailler avec lui de s'inscrire dans son

projet. Le nouveau chef d'entreprise agricole porte en lui un projet qu'il va rêver, imaginer et qui lui ressemblera et répondra à son tempérament, ses aptitudes, son histoire, son environnement. Cette étape très personnelle, qui correspond à l'élan créateur d'un individu, est indispensable pour que le chef d'entreprise se sente en adéquation avec l'avenir qu'il se construit. La SAF appelle chaque agriculteur à adopter une stratégie d'entreprise qui lui est propre. Au-delà de la gestion technique et de la gestion patrimoniale, l'agriculteur mène avant tout un projet d'entreprise qui a comme pour finalité de rapporter la réalité sous forme de stratégie. Aussi, la modélisation de l'entreprise agricole est-elle devenue chose impossible : chaque exploitation agricole emprunte des trajectoires qui lui sont propres. Ces écarts s'expliquent principalement par des différences de choix entre les dirigeants. Définir une stratégie et s'y tenir, peut ainsi permettre d'augmenter la productivité du travail et du capital. Selon la SAF, définir une stratégie c'est en résumé :

- 1- donner une réalité à ses rêves, à son projet d'entreprise ;
- 2- piloter son entreprise de manière responsable et s'inscrire dans la dynamique de l'évolution ;
- 3- se projeter dans une démarche stratégique pour déterminer les bons objectifs et les bons moyens pour les atteindre ;
- 4- réfléchir ses capacités et ses compétences, et en accepter les limites pour mieux déléguer.

Cependant, pour être acteur de sa stratégie, la Société d'Agriculteurs de France propose au chef d'exploitation agricole de "sortir de sa boîte". Autrement dit, le chef d'entreprise se doit de :

- convaincre ses financiers ;
- mieux participer aux structures coopératives qui sont le prolongement de sa propre entreprise ;
- porter son projet d'entreprise au sein de structures collectives agricoles ;
- contribuer, par le dialogue avec ses élus professionnels et non professionnels, à l'évolution du contrôle des structures ;
- communiquer sur son quotidien d'entrepreneur en allant à la rencontre du public.

Un chef d'entreprise *autonome* est capable de décider pour en assumer ensuite les conséquences. C'est pourquoi, il doit être formé, conseillé, informé, entouré par un réseau de professionnels et doit travailler avec l'ensemble de ses partenaires. La SAF constate qu'un chef d'entreprise doit rechercher l'excellence dans ses décisions pour maintenir la

performance de son entreprise et anticiper les risques. Aussi, propose-t-elle que les formations organisées au profit des agriculteurs soient adaptées à l'objectif final de tout chef d'entreprise agricole qui n'est autre que celui de faire vivre son entreprise. En réalité, les formations doivent être structurées autour de l'entreprise agricole, d'autant plus que l'agriculteur ne peut plus être uniquement un "chef d'atelier" centré sur des problématiques techniques. Etre chef d'entreprise agricole requiert des compétences qui dépassent la maîtrise de la technicité agricole. La maîtrise technique, en particulier agronomique, autrefois socle de la performance, est amenée à se renforcer par des exigences relevant du monde de l'entreprise. C'est pourquoi, la SAF encourage les agriculteurs à suivre des formations initiales et continues, ouvertes au monde de l'entreprise. Tout agriculteur doit pouvoir manier, aujourd'hui, les notions de gestion et de leadership car le vrai moteur de l'entreprise agricole, ce sont ses hommes et ses femmes.

Un chef d'entreprise *innovant* révèle des trésors d'ingéniosité pour trouver les outils adaptés à sa stratégie d'entreprise. Son projet guide sa curiosité innovante. Curieux et innovant, le chef d'entreprise agricole porte en lui la volonté de penser différemment les choses. Une fois qu'il s'est interrogé sur ses motivations personnelles et qu'il a défini une stratégie, le chef d'exploitation se doit de faire preuve d'ingéniosité pour parvenir à ses fins car il n'y a pas de solution clefs en main.

En effet, la quête de progrès qui accompagne la modernité implique que l'agriculteur devienne un véritable chef d'exploitation « pluri-compétent » Hervieu & Purseigle (2013). Il devrait tout à la fois, prévoir, organiser, commander, coordonner, contrôler. Afin de répondre à toutes les nouvelles missions qui attendent l'agriculteur moderne, les jeunes agriculteurs de France des années 60 ont proposé la voie du travail en commun. Pour ces jeunes, le syndicalisme ne suffisait pas ; l'une des réponses aux enjeux technico-économiques auxquels font face les agriculteurs passait par une véritable mise en « communauté des exploitations », à travers de nouvelles organisations. L'engagement commun dans l'action n'était pas le seul horizon du collectif ; il fallait que ce sens du collectif soit placé au centre du fonctionnement de nouvelles entreprises agricoles que les jeunes appelaient de leurs vœux. Cet engagement des jeunes agriculteurs est traduit par les propos d'un jeune agriculteur en ces termes :

« Le métier d'agriculteur est de plus en plus compliqué. En effet, il n'est plus possible à un seul agriculteur d'être bon dans tous les postes qui se rapportent à son exploitation. Il convient de réformer la structure de l'exploitation qui ne répond plus aux exigences de l'économie moderne. Il faut transformer l'exploitation

individuelle en une communauté d'exploitations. Ceci pourrait ainsi permettre d'avoir un véritable chef d'entreprise et des responsables de secteurs véritablement compétents dans le secteur répondant à leurs affinités. Ainsi, l'un sera commerçant, l'autre éleveur, etc. » (Dans, J.M Ferrieres, 1957 : 22, cité par Hervieu & Purseigle, 2013 :126).

Il s'agit donc de s'engager davantage dans des actions collectives plutôt que de demeurer dans une posture d'exploitant solitaire. Dans un contexte d'agriculture durable, les exploitants agricoles d'aujourd'hui ont besoin d'échanger régulièrement les compétences et les expériences entre eux et avec d'autres acteurs partenaires. Ceci montre l'importance d'intégrer au conseil agricole, le conseil de gestion.

5.3.4. Nécessité du conseil de gestion aux exploitants et à leurs organisations

De la vulgarisation agricole au conseil agricole, *le conseil de gestion* a toujours été le maillon faible de l'assistance apportée aux cacaoculteurs ivoiriens. Même le Programme 2QC censé corriger les faiblesses des approches passées, n'a pas intégré le conseil de gestion dans ses priorités. Cet élément important pour la professionnalisation des planteurs et de leurs organisations est négligé jusqu'à présent. Le conseil agricole se limite essentiellement au *conseil technique* visant à accroître notamment le rendement des cacaoyères. Les conseillers agricoles de l'ANADER n'intègrent pas encore les aspects relatifs à la gestion de l'exploitation dans son ensemble. Or, « *les techniques ne sont que des moyens à la disposition de l'économique* » (Moreau, 1995 : 36). Cette phrase qui exprime bien la nécessité d'une nouvelle orientation du conseil agricole par l'intégration du conseil de gestion, recommande que le conseiller agricole dispose de réelles compétences en gestion. Celui-ci devra alors, pour accomplir sa tâche, posséder outre ses connaissances agronomiques, des connaissances économiques et financières, voire statistiques, puisqu'il doit se référer avant tout aux résultats économiques de l'exploitation. C'est de cette façon, par exemple, que le conseiller de l'ANADER pourra se rendre utile et permettre au cacaoculteur de devenir un véritable entrepreneur agricole.

En effet, le conseil de gestion à l'exploitation agricole est une démarche globale qui renforce les capacités des paysans et de leur famille à suivre leurs activités, analyser leur situation, prévoir et faire des choix, évaluer leurs résultats. C'est donc un processus d'accompagnement dont l'avantage est de renforcer les capacités de gestion des agriculteurs et des responsables d'Organisation Professionnelle Agricole (OPA). En clair, il

les aide dans la résolution de leurs problèmes en facilitant l'analyse, la prise de décisions, le suivi et la mise en œuvre de solutions. Ainsi, il responsabilise, rend autonome les exploitants agricoles et contribue fortement à leur professionnalisation. A ce propos, ces témoignages de producteurs rapportés par Rigourd & al. (2014 : 12-13) sont assez édifiants :

« Le conseil est l'outil qui me permet d'adapter les moyens matériels, humains, financiers nécessaires pour la réalisation et la réussite de mon projet. (...) La technique qui était la préoccupation principale pour la réussite de mes projets est devenue plus secondaire par rapport aux besoins en conseil. La technique n'est mise en œuvre qu'une fois les choix d'exploitation définis et validés avec mes conseillers. Maintenant, mon métier d'agriculteur commence au bureau. » M. Denis BARATTOT, agriculteur français, adhérent CERFRANCE²⁹.

« Le conseil de gestion m'a ouvert les yeux. Avant je travaillais sans trop réfléchir et mes décisions étaient prises au jour le jour sans chercher à programmer très tôt avant la campagne agricole. Cela m'amenait à travailler dans l'urgence, le matériel et les intrants n'étaient pas prêts quand les pluies arrivaient (...). Avec le conseiller, dans mon groupe ou en tête à tête avec lui, je fais le bilan de la campagne passée au mois de janvier quand toutes les récoltes sont vendues et je programme la campagne suivante. Sur la base du calcul de mon bénéfice sur le coton, je sais quel rendement il faut atteindre pour que cela soit rentable. Depuis ces calculs j'ai réduit ma surface de coton à 5 ha au lieu de 8 ha avant. » Lancina TRAORE, agriculteur, province du Tuy, Burkina Faso.

Ces témoignages montrent que le conseil de gestion entraîne un changement de comportement et de mentalité des agriculteurs. Dès lors, la valorisation et la nécessaire pérennisation de l'économie cacaoyère justifient pleinement de recourir au conseil de gestion. Mais, pour être acceptée et opérationnelle, cette forme de conseil implique un dispositif institutionnel collaboratif où les agriculteurs participent à sa conception et à sa gouvernance. Par conséquent, les acteurs doivent prendre conscience de la nécessité de s'inscrire dans une nouvelle perspective.

²⁹CERFRANCE : Centre d'Economie Rurale de France

5.3.5. Partenariat Public-Privé dans la cacaoculture ivoirienne : Nouvelle alternative ?

Le Partenariat Public-Privé (PPP) est une Plate-Forme (PF) de collaboration entre les acteurs publics et privés. Cette collaboration est basée sur des relations horizontales. L'horizontalité assure la stabilité et garantit à tous une position équivalente, sans rapport de domination *à priori*. Ainsi le PPP vu en tant qu'une Plate-forme se présente comme un cadre de réflexion ou de discussion permettant aux acteurs d'échanger, de co-apprendre, de négocier et de parvenir à des solutions gagnant-gagnant face à un enjeu (problème ou opportunité) commun de nature complexe (Voudouhé & *al.*, 2011). C'est donc un dispositif visant à résoudre, par l'apprentissage social et la négociation, une situation problématique qui nécessite une approche de moyen ou long terme. Contrairement à certaines idées admises, une PF ne devrait donc pas être vue comme un dispositif mécanique transposable, mais plutôt l'émanation d'un processus dynamique porté par les parties prenantes. Ce processus dynamique devrait aboutir à l'élaboration d'une ou de plusieurs idées ou solutions à un besoin ressenti par les membres. Selon l'objectif à atteindre, la PF peut aussi fonctionner comme un groupe de lobbying ou de plaider (Wanvoeke, 2011). Ainsi, piloter une PF, peut donc nécessiter de faire du lobbying, du réseautage pour faire passer les intérêts des membres. Pour un bon fonctionnement de la PF et l'atteinte des objectifs individuels et collectifs, le rôle de facilitation est nécessaire pour assurer la mise en contact et le dialogue entre les parties prenantes et ce, dans le respect de l'équité (Lançon, 2011).

L'importance de la question a suscité en 2012, la création d'une Plate-forme de Partenariat Public-Privée (PPPP) dans la Filière Café-Cacao en Côte d'Ivoire. L'objectif étant de contribuer à la réalisation d'une économie cacaoyère durable, la PPPP regroupe les principaux acteurs de la Filière : le public (Gouvernement et Institutions nationales) et le privé (Exportateurs, producteurs et leurs organisations, transformateurs et chocolatiers, Organisations Non Gouvernementales). Ces initiateurs justifient sa création par des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et surtout par les limites observées dans les tentatives de solutions à travers les initiatives de certification, à savoir :

- la non homogénéité et la complexité des standards ;
- l'absence de référence à la qualité physico-chimique des fèves de cacao livrées ;
- l'existence de nombreux critères contraignants de certification ;
- l'absence d'un cadre réglementaire pour coordonner toutes ces initiatives ;
- l'indisponibilité de données quantitatives exhaustives sur le cacao certifié issus des projets mis en œuvre.

Au regard de la faible coordination des actions, du manque de synergie et de la nécessité d'actions concertées pour la recherche de solutions aux menaces qui risquent de compromettre durablement l'économie cacaoyère nationale et mondiale, la mise en place d'une PPPP entre les acteurs de la filière est salubre et suscite pleins de promesses. En effet, « *le Partenariat Public-Privé apparaît inéluctablement comme une approche sûre pour combler le déficit de financement des projets de développement de la filière Café-Cacao en préservant les intérêts mutuels* » CGFCC (2012 : 3). Aussi, la Plate forme de Partenariat Public-Privé (PPPP) apparaît-elle comme une voie porteuse pour l'efficacité des différentes initiatives. Dès lors, ce partenariat est vu comme une clé de succès de la réforme de la filière Café-Cacao entreprise par le gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et financiers (CGFCC, 2012).

En théorie, le Partenariat Public-Privé est une alternative viable. Il offre de nombreux avantages à travers les objectifs suivants :

- faciliter les échanges et le dialogue entre acteurs ;
- favoriser la coordination des interventions ;
- contribuer au traitement des problèmes rencontrés sur la chaîne de valeurs de la filière et proposer des solutions ;
- contribuer à l'élaboration de stratégies et de plans d'actions ;
- faciliter la valorisation, l'extension à l'échelle nationale et l'institutionnalisation des acquis des projets et programmes réussis ;
- apporter des contributions et appuis techniques au Gouvernement pour les réformes de politiques et de régulations ;
- contribuer à la mise en place de normes et standards facilitant l'accès au marché.

Cependant, les nombreux défis pour aboutir à une économie cacaoyère durable n'accordent aucune chance aux tergiversations et aux approximations. Pour le moment, les actions semblent se limiter à quelques réunions entre les acteurs. Or, pour réaliser les résultats attendus, notamment la meilleure coordination des actions dans la filière en termes d'optimisation des ressources humaines, matérielles et financières, chaque partie prenante est tenue de jouer pleinement son rôle. Chacun doit réaliser entièrement et avec efficacité les missions qui relèvent de son ressort, surtout dans le respect des règles qui lient les différents partenaires. Les actions continues d'être conduites sans une véritable coordination telle que souhaitée par la PPPP. Les effets du partenariat sur le terrain restent, en conséquence, peu visibles et l'on se trouve encore loin de toutes les espérances projetées en termes d'impact.

Le Partenariat Public-Privé se présente certes, comme une alternative pour relever les défis d'une économie cacaoyère durable, mais encore faut-il que les conditions préalables exigées des principaux acteurs soient efficacement remplies. En réalité, ce partenariat devrait aboutir à la transformation de l'environnement institutionnel et économique.

5.4. Impérative transformation de l'environnement institutionnel et économique

Le succès d'une économie cacaoyère durable dépend, dans une large mesure, de l'environnement dans lequel elle se développe. Les politiques gouvernementales sont-elles ou non propices à la production de la cacaoculture durable ? Existont-ils des systèmes contraignants garantissant le respect des engagements contractuels et la poursuite en cas de fraude ? Les entreprises du secteur agricole ont-elles accès au crédit ? La recherche agricole et les services de vulgarisation ont-ils suffisamment de moyens pour répondre aux besoins des cacaoculteurs ?

Ces interrogations ne semblent pas, pour le moment, trouver de réponses adéquates. Des routes impraticables, des prix peu rémunérateurs, l'accès difficile aux services financiers, l'insuffisance du système juridique ou la non application des réglementations en vigueur, affectant l'activité de production du cacao. Il est grand temps de transformer cet environnement si l'on veut réaliser le vœu de garantir durablement la production de cacao en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, il faut veiller à ce que toutes les politiques soient cohérentes. En effet, c'est la garantie de commercialisation et de prix, l'approvisionnement en intrants subventionnés ainsi que l'encadrement technique et financier, qui ont permis d'assurer une apparente stabilité sociale durant les années du boom économique, 1960-1970 (Tano, 2012). Il est donc nécessaire, voire impératif d'assainir l'environnement institutionnel et économique pour s'assurer la pleine appropriation des résultats de la recherche agricole par les planteurs. L'existence d'un environnement incitatif est primordiale dans le processus de diffusion et d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles. Toutefois, la création de cet environnement économique requiert non pas une simple volonté politique mais surtout une vision et un engagement avec des actions et décisions concrètes. Cette perspective est de plus en plus au cœur des préoccupations sur les innovations agricoles.

S'interrogeant sur l'accès des exploitants familiaux aux innovations agricoles en Afrique de l'Ouest, Zoundi & Hitimana (2004) sont arrivés à la conclusion suivante : au-

delà des récriminations souvent faites aux institutions de recherche et de vulgarisation agricole pour leur faible performance ou parfois même aux paysans pour leur passivité ou leur refus de changer, l'environnement institutionnel et politique avait un rôle tout aussi déterminant dans l'accès et l'utilisation des résultats de recherche. Selon eux, dans la plupart des cas, il est apparu le rôle primordial des services d'accompagnement en amont et en aval de la production et notamment les opportunités favorisant une meilleure connexion des exploitants familiaux agricoles au marché, qu'il soit local, national, régional ou international. Mais, le véritable challenge est de savoir comment créer l'environnement institutionnel et politique favorable à de tels services d'accompagnement. Surtout dans un contexte de libéralisation et de globalisation où la plupart des Etats se sont retirés des secteurs de soutien à la production agricole comme la fourniture d'intrants, le conseil agricole, etc. et où les initiatives privées tardent souvent à se concrétiser sur le terrain (Zoundi & al., 2005). Pour finir, ces auteurs estiment que les réflexions devraient surtout porter sur l'intérêt de mettre en place un environnement incitatif pour investir dans l'innovation agricole.

Au terme de leur étude Zoundi & Hitmana (2004 :12) sont parvenus à l'hypothèse suivante : « *il est possible de booster l'accès et l'utilisation des innovations agricoles par les exploitants familiaux agricoles si les conditions d'accès aux facteurs et au marché (local, national régional ou international) sont remplies* ». Ils l'ont d'ailleurs illustré à travers des « success stories » dont le premier est le cas de la variété SK 5912 de sorgho au Nigeria (encadré 1).

Encadré 1. Une décision politique avec des conséquences positives sur l'accès et l'utilisation des innovations agricoles: L'expérience réussie du sorgho au Nigeria
1. Le contexte En 1979, la variété nigériane de sorgho SK 5912, qui a été améliorée par l'institut de recherche (Institute for Agricultural Research (IAR), Samaru) du Nigeria s'était montrée non appropriée par les producteurs pour son utilisation comme aliment. Ainsi, la recherche d'usages alternatifs pour cette variété, très productive avait été engagée. En 1982, ces efforts collaboratifs pour l'évaluation de ces variétés intéressantes de sorgho nigérianes, a été étendue pour intégrer d'autres partenaires de l'agro-industrie.
2. La décision politique et son impact Au même moment, le Gouvernement fédéral nigérian a changé sa politique d'une substitution graduelle à un remplacement total des matières premières industrielles importées. IAR et l'institut fédéral de recherche (Federal Institute for Industrial Research) de Oshodi, capitalisèrent sur la situation et démarrèrent une recherche-développement pilote collaborative en brasserie pour la bière Lager. Une série de tests ont été entreprises avec les compagnies suivantes: Trophy Breweries, Double Crown Breweries, Premier Breweries et plus tard avec le Nigeria Breweries Ltd. Jusqu'à 1983, des procédés appropriés de brasserie et de maltage ont été établis et validés, et utilisant finalement 100% de substitution. Cette recherche pour le développement et le succès industriel dans l'utilisation du malt de sorgho pour la fabrication de la bière Lager, a permis au pays d'économiser annuellement plus de 100 millions de \$ US. Des compagnies de maltage poussèrent comme des champignons, l'utilisation des résidus de brasserie pour l'industrie avicole augmentèrent, et

L'éducation et la formation académique pour des diplômes et certificats dans le domaine des sciences de l'alimentation et de la technologie, se sont accrues significativement.

3. Impacts spécifiques sur l'utilisation des innovations et la production de sorgho

En plus de l'économie d'argent, ce succès a accru la production commerciale de la variété de sorgho SK 5912, et de deux autres variétés créées ultérieurement par l'ICRISAT: ICSV 400 et ICSV 111. Cette utilisation commerciale du sorgho devait accroître les besoins requis de sorgho d'une quantité initiale de 67.000 tonnes/an en 1989 à 225.000 tonnes en 1995 et à 1.500.000 tonnes en 2005.

De nombreuses expériences réussies basées sur l'effet tâche d'huile sont en train d'envahir l'Afrique: (i) Sorgho comme adjuvant par le Bralirwa (Heinneken) Brewery au Rwanda; pour la bière Lager en Ouganda; (ii) ICSV 111 pour la bière Guinness Stout la boisson malt au Ghana.

Source: SATrends – ICRISAT's monthly newsletter, SAT Trends Issue 30, May 2003 (<http://www.icrisat.org/satrends/may2003.htm>). Pour plus d'information: Dr A B Obilana (a.obilana@cgiar.org)

Source : Zoundi & Hitimana (2004)

Le symposium africain sur le thème « *Innovations comme clef de la révolution verte en Afrique* » a révélé qu'en dépit des efforts faits en Afrique au Sud du Sahara, l'utilisation à grande échelle des innovations agricoles pour le développement demeure une préoccupation (CSAO/OCDE, 2007). Selon ses conclusions, au-delà du fait que bon nombre d'institutions de recherche et de conseil agricole manquent sérieusement de moyens et de capacités pour répondre à la demande du développement. L'accès des producteurs aux intrants et aux autres facteurs nécessaires à l'utilisation des innovations reste toujours une contrainte, sans oublier les difficultés d'accès à un marché rémunérateur dans un environnement global marqué par la libéralisation, relève-t-on.

Situant, les responsabilités, ce symposium estime que les décideurs politiques (au niveau national et régional) ont une part de responsabilité dans la création de cet environnement incitateur requis pour l'utilisation des innovations agricoles. L'engagement des décideurs devrait comporter, non seulement des actions visant le renforcement des capacités (organisations de producteurs et autres acteurs privés, institutions de recherche et de vulgarisation agricole, opérateurs privés du secteur agricole, etc.), mais aussi la prise de mesures politiques appropriées, notamment les mesures commerciales. En effet, la plupart des études mettent davantage en relief l'importance capitale des opportunités de marché dans l'incitation à l'investissement dans l'innovation agricole. Souvent, les importations inhibent la production locale, bien que le potentiel de production existe (Zoundi & Hitimana, 2004). Cette situation peut être illustrée par des exemples dans plusieurs pays d'Afrique (encadré 2) où la production locale peine à décoller en raison d'un environnement économique peu favorable.

Encadré 2 : Des politiques commerciales ayant des conséquences sur la production locale et l'investissement dans l'innovation agricole

Les subventions de l'Union Européenne (UE) en matière de production laitière sont estimées à près de 2\$ US/vache laitière/jour (16 milliards d'euros par an). Les instruments utilisés sont entre autres le soutien direct aux prix, les quotas de production, les restrictions aux importations et les subventions à l'exportation. Au niveau de la région, les politiques commerciales mises en œuvre dans le cadre de la libéralisation sont matérialisées par le Tarif Extérieur Commun (TEC) – Les droits de douane appliqués à l'importation sont de 5% pour le lait en poudre et 20% pour les produits transformés. Cet ensemble de politiques présente des conséquences néfastes :

- **Les marchés ouest africains sont envahis** : Au Sénégal par exemple, les importations de produits laitiers représentaient en 2002 près de 211000 tonnes, dont 75% de lait en poudre provenant essentiellement (80%) de l'UE. En valeur monétaire, cela a représenté près de 22 milliards de francs CFA (33,5 millions €).
- **Des unités de transformation travesties** : A Koudougou, au Burkina Faso par exemple, les femmes produisent des aliments lactés (à base de la farine de petit mil délayée dans du lait caillé) avec du lait en poudre importé. Le kilogramme de lait en poudre commercialisé au détail est évalué à 1.700 F CFA (environ 2,59 €). Ce qui permet de reconstituer un litre de lait au prix de 200 F CFA (0,3 €). Un litre de lait frais local leur coûterait 300 francs CFA (0,46 €). A l'évidence, le lait local est moins compétitif pour le prix que le lait importé qui bénéficie de soutiens des pays exportateurs, en particulier les pays européens. La volonté des transformatrices ne peut résister face aux produits importés.
- **Des producteurs laissés pour compte** : Témoignage d'un éleveur de la région de Koudougou au Burkina Faso : «*Quand j'étais jeune, avec mon père, c'était moi qui fournissais le lait à l'administration française. Aujourd'hui encore, nous pouvons produire du lait toute l'année, à condition d'être sûrs de le vendre à un prix rémunérateur (ce qui veut dire environ 300 FCFA, ou 0,46 € le litre de lait rendu en ville). Mais nous ne pouvons pas dépenser de l'argent pour nourrir nos vaches si ensuite nous n'arrivons pas à vendre notre lait.*»

Ces politiques contrastent beaucoup l'environnement incitateur dans certains pays comme le Kenya, où le « *success story* » dans le secteur laitier a bénéficié d'une politique nationale de soutien comprenant les instruments suivants :

- Mise en place d'un organe de régulation, le Kenya Dairy Board (KDB) créé en 1958 pour la régulation, la promotion et le développement de la filière laitière nationale
- Contrôle strict du niveau des importations par l'imposition d'un tarif douanier de 60%
- Subvention par l'État : prise en charge de 80% des frais d'insémination artificielle des petits producteurs depuis l'indépendance à la fin des années '80, à laquelle s'ajoute fourniture de services vétérinaires et de médicaments (avant leur retrait progressif à partir de 1988).

Cette politique menée au Kenya a favorisé l'accès et l'utilisation des innovations agricoles par les petits producteurs de lait. Cela a eu des effets sur la productivité ; la production moyenne par vache est passée de 462 kg à 507 kg entre 1985-1998, contre 192-209 kg et 350-350 kg, respectivement pour l'Éthiopie et l'Uganda pour la même période. Les exportations kényanes de lait, du beurre et du beurre de ghee augmentèrent de 117,5 millions KShs (1,29 million €) à 140,6 millions KShs (1,55 millions €) en 1998 et 2002 respectivement pendant que la valeur totale des importations (uniquement le lait en poudre) diminua de 353 millions KShs (3,88 millions €) à 135 millions KShs (1,48 million €) pendant la même période de temps.

Sources: (i). CSAO, 2007. Livestock in the Sahel and West Africa: A series of policy notes (http://www.oecd.org/document/53/0,3343,en_38233741_38246915_38402165_1_1_1_1,00.html) (ii). Haggblade S., 2004. Building on successes in African Agriculture, IFPRI Focus 12. Brief 1 of 10, April 2004, IFPRI, Washington DC, USA, 24 p. (<http://www.ifpri.org/2020/focus/focus12/focus12.pdf>) (iii). Export Processing Zones Authority, 2005. Dairy Industry in Kenya 2005, EPZ, Nairobi, Kenya, 10 p. (iv). Karanja A.M., 2003. The dairy industry in Kenya: Post-liberalization agenda. Working Paper n°1, 2003, Tegemeo Institute/Egerton University (http://www.aec.msu.edu/fs2/kenya/o_papers/dairy_sector_color.pdf) (v). Oudet M., 2005. La révolution blanche est-elle possible au Burkina Faso et plus largement en Afrique de l'Ouest. Misereor, Allemagne, 30 p. (http://www.abcburkina.net/ancien/documents/filiere_lait_burkina.pdf)

Source : Zoundi & Hitimana (2004)

Le début réussi de la réforme de la filière Café-Cacao en Côte d'Ivoire, notamment en ce qui concerne la commercialisation intérieure montre qu'un engagement accru des décideurs par des mesures concrètes et bien suivies peut rapidement améliorer la qualité du produit marchand et les prix d'achat aux planteurs (encadré 3).

Encadré 3 : La nouvelle procédure de commercialisation intérieure du cacao en Côte d'Ivoire et ses incidences sur la qualité du produit et sur les prix

1. Présentation du dispositif

Au terme de la réforme de la filière Café-Cacao engagée par l'Etat en novembre 2011, deux dispositions majeures ont été arrêtées au titre de la commercialisation intérieure à partir de la campagne 2012-2013 :

- la fixation du prix bord champ garanti au démarrage de la campagne ;
- l'amélioration de la qualité marchande du cacao et du café bord champ.

Pour une meilleure mise en œuvre de ces dispositions, un dispositif de contrôle a été mis en place par le Conseil du Café-Cacao. Ce dispositif comprend trois composantes, à savoir :

- le Système Autonome et Intégré de Gestion des Informations Commerciales (SAIGIC) à l'entrée des usines ;
- le Système d'Information sur les Marchés (SIM) d'achat du cacao et du café ;
- le programme de communication et de sensibilisation de proximité.

La première composante (SAIGIC) permet d'enregistrer en temps réel, les livraisons au niveau des usines de conditionnement et les mouvements de produits au niveau du cordon douanier. Ce système permet essentiellement de :

- relever le poids réel du cacao ou du café livré ;
- saisir les informations sur l'origine du produit ;
- enregistrer les informations sur la qualité du produit et les conditions de dénouement de la transaction ;
- enregistrer les transactions entre opérateurs au niveau des ports.

La deuxième composante (SIM) qui est un système de suivi rapproché des opérations bord champ. Le Système d'Information sur les marchés comprend trois étapes :

- 1- la déclaration des activités des transactions par les acheteurs et les coopératives chaque semaine
- 2- le contrôle journalier des activités des acheteurs (y compris les exportateurs qui opèrent bord champ) et des coopératives ;
- 3- la vérification des informations relevées auprès des acheteurs au niveau des producteurs.

La troisième composante (sensibilisation) est un programme de communication pour induire le changement des comportements. Elle consiste à informer et à sensibiliser de façon permanente les principaux acteurs de la commercialisation intérieure (producteurs, acheteurs, coopératives).

2. Impact de la nouvelle procédure sur la qualité et le prix

La réforme a conduit d'abord à la stabilisation des prix, laquelle a entraîné progressivement le respect du prix bord champ, le prix minimum garanti. Avec le système stabilisé, les planteurs ne sont plus obligés de se précipiter dans la collecte et la commercialisation de leurs produits. La stabilisation a donc permis la tranquillité et la sérénité dans le milieu paysan.

Au-delà, c'est surtout la qualité des produits qui est à saluer. En effet, le système organisationnel mis en place à l'issue de la réforme a abouti à une amélioration sensible de la qualité du cacao ivoirien en moins d'une campagne, selon le Conseil du Café-Cacao. « En effet le taux de sous-grade qui était à 36% (certains parlaient de 50%), a été ramené très rapidement à 19% tandis que le taux d'humidité qui était de 12% est revenu à 8,2%, alors que la norme à l'export est de 8%. » (Fraternité Matin N°14 816 du 19 Avril 2014 Page 4).

Ce résultat est le fruit d'un travail acharné sur le terrain, notamment au niveau des 13 délégations régionales installées dans l'ensemble des zones de production café-cacao. Plus de 400 agents sont à l'intérieur, les uns équipés de voitures, les autres munis de motos, tous chargés de contrôler la commercialisation bord champ. Ces agents, en mission pour le contrôle du prix et de la qualité, sont proches des producteurs, des coopératives, des acheteurs et de l'ensemble des opérateurs dont ils ont la charge de sensibiliser sur les bonnes pratiques et le respect du prix garanti. Des agents sont aussi présents au niveau des deux zones portuaires. Ils sont notamment chargés d'assister à la pesée, aux conditionnements et à tout le chargement qui arrive des zones portuaires. De plus, un contrôle qualité a été institué au niveau des usines où tous les camions sont réceptionnés selon la norme d'humidité et de matière étrangère fixée respectivement à 9% et 2% maximum. Au-delà de 9% d'humidité et/ou de 2% de matière étrangère, le camion est systématiquement refoulé.

Aujourd'hui, le Conseil du Café-Cacao a un contrôle général à tout moment sur les activités de commercialisation intérieure grâce à un système informatique de traçabilité qui permet de retracer le nombre d'opérateurs agréés, les quantités de produits achetées par ces opérateurs et à qui ils livrent ces produits. En

conséquence, il n'est plus possible à un tiers (acheteur, coopérative, etc.) de livrer du cacao s'il n'est pas agréé. En plus, il n'est plus possible de livrer de la mauvaise qualité du cacao au-delà des normes qui ont été fixées parce que le système bloque toutes les transactions hors normes.

Tous ces efforts conjugués ont permis d'arriver très rapidement, selon le directeur des opérations techniques du Conseil du Café-Cacao, à l'amélioration de la qualité et au nettoyage de la filière en extirpant tous ceux qui travaillaient de manière frauduleuse. Après deux années de réforme, l'on est arrivé à une stabilisation des prix et à une stabilisation du système de commercialisation intérieure. Cet environnement stabilisé a, d'ailleurs, permis aux coopératives d'occuper du terrain en termes de commercialisation intérieure. Sur 1,4 millions de tonnes produites en 2013, les coopératives en ont commercialisé 54% (Fraternité Matin N°14 816 du 19 Avril 2014).

Source : notre étude

La mise en œuvre durable de ces mesures permettra de créer un environnement davantage incitatif et motivateur pour l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles. Ainsi pour aider les cacaoculteurs à minimiser les risques et les menaces, l'Etat et les dirigeants de la filière doivent créer les conditions d'accès aux moyens de production en facilitant le rapprochement des cacaoculteurs aux établissements financiers et aux firmes de production d'intrants agricoles. En outre, l'Etat doit proposer les meilleurs prix possibles et faire les contrôles nécessaires à leur application effective. Cet environnement incitatif à pour avantage de rassurer les producteurs à prendre plus d'engagement pour les BPA. Il devra aussi prendre en compte tous les aspects importants dont la durabilité sociale.

5.5. Nécessité d'opérer une durabilité sociale

5.5.1. Valorisation du capital humain et du capital social

Désormais engagée dans la voie de la durabilité, la cacaoculture ivoirienne doit alors intégrer la *durabilité sociale* comme une de ses composantes essentielles. Cette dernière qui tente de réconcilier l'économique et le social, veille à ce que la croissance économique n'engendre pas des déséquilibres sociaux, source de destruction du capital humain ou du capital social, pouvant empêcher la poursuite de la croissance et l'amélioration des conditions de vie (FAO, 2009). En réalité, la durabilité sociale fait référence à deux formes particulières de capital : le capital humain et le capital social. Si le capital humain est un concept économique, forgé par Schultz (1961) et Becker (1964), le capital social est un concept sociologique (Bourdieu, 1979) qui s'est popularisé depuis le milieu des années 1990 (Dubois, 1997).

Le capital humain, sous les formes de capital éducatif et de capital santé, retrace les effets sur la personne d'une éducation suivie, de l'expérience professionnelle, et d'un suivi médical et nutritionnel adéquat (Becker, 1964). Ce capital résulte de l'accumulation d'années d'études, de connaissances ou d'expérience, d'une alimentation et de soins de

santé appropriés. Dès lors, toute situation de pauvreté, de précarisation de la situation professionnelle ou d'exclusion sociale, en freinant l'accès aux services de santé ou d'éducation, dégrade ou limite la constitution et la valorisation du capital humain au niveau individuel comme collectif (Dubois, 1997). Selon Sen (1987), le développement humain et les politiques associées visent à accroître la capacité des individus à mieux "fonctionner", c'est-à-dire à vivre mieux et ainsi à s'épanouir.

Dans cette optique, le PNUD (1990) soutient que le développement humain a pour objectif fondamental de créer un environnement qui offre aux populations la possibilité de vivre longtemps, et en bonne santé, d'acquérir les connaissances qui les aideront dans leur choix et d'avoir accès aux ressources leur assurant un niveau de vie décent. Dès lors, le renforcement du capital humain des agriculteurs africains se présente comme un impératif. Pour Kilpatrick (2000), le renforcement du capital humain des exploitations familiales africaines se traduit concrètement par deux voies : la formation et l'apprentissage.

La formation intègre, non seulement la scolarisation, mais aussi l'alphabétisation qui est un problème d'une grande actualité dans le milieu rural de l'Afrique subsaharienne. Aussi, les actions d'accompagnement des producteurs, comme les actions de conseil aux exploitations se sont-elles heurtées à la question d'alphabétisation (Foy-Sauvage & Rebuffel, 2003 ; Djondang, 2003). Conscients de leur handicap, les producteurs montrent, de plus en plus, leur intérêt pour l'alphabétisation et la formation. En effet selon Gafsi & al (2007), les enquêtes effectuées récemment auprès des groupes d'agriculteurs ou d'éleveurs dans des contextes différents (Côte d'Ivoire, Centre Afrique, etc.) témoignent de la forte demande des producteurs d'action de formation. Ils souhaitent que la formation leur permette d'accéder à des connaissances utiles, tant du point de vue professionnel que de leur condition de vie (Bonnassieux, 2002). D'après ces enquêtes, les besoins exprimés sont divers, à savoir :

- *maîtriser la commercialisation des productions ;*
- *acquérir des connaissances techniques pour, notamment, intensifier les modes de production et diversifier les sources de revenus dans un contexte de rareté des ressources ;*
- *améliorer la santé et la nutrition de la famille ;*
- *négozier et conduire les démarches administratives ;*
- *développer les capacités de communication (lecture, écriture, réunions, etc.).*

Le renforcement du capital humain passe aussi par l'apprentissage. Ceci, à partir de l'expérience professionnelle individuelle ou d'expériences collectives dans des dispositifs

participatifs associant les paysans, les agents de développement et les chercheurs (Djamen & al., 2003). Pour ces auteurs, ce genre de dispositif permet de stimuler la créativité et la capacité d'innovation des producteurs. En effet, l'acquisition de compétences, par une formation ou par un processus informel d'apprentissage, permet au producteur de gagner et de valoriser un capital humain qui représente une ressource nécessaire pour gérer l'exploitation dans un contexte de changements majeurs (Gafsi, 1999).

Le capital social "potentiel" a trait aux relations et interactions qui existent entre individus sous forme familiale, de bon voisinage, d'appartenance à des réseaux ou associations, de partage de normes et valeurs communes (Coleman, 1988). Une partie de ce capital peut être avancée et permettre à une personne d'obtenir des rendements sociaux : transferts en argent ou en nature, octroi de crédit, accès à l'information, accès à l'emploi, etc. (Dubois, 1997). Cet investissement social peut être mesuré par le revenu social escompté ou capitalisé sur une période donnée car le capital social est l'un des supports de l'accumulation du capital humain et de son transfert inter et intra générationnel (Sen, 2000).

Il s'agit donc, dans le cadre de la cacaoculture ivoirienne, de faire en sorte d'avoir des acteurs qui disposent d'un capital humain irréprochable et entretenu dans le temps ; des acteurs dont le capital social est mis au service du développement des activités quotidiennes. Les planteurs étant, à tout point de vue, le maillon faible de la chaîne, les efforts doivent être accentués et poursuivis pour leur permettre de jouir d'un capital humain suffisant, source préalable de réussite de toute activité humaine.

C'est pourquoi, notre étude insiste sur la dimension sociale de la durabilité, aspect rarement abordé. En effet, la dimension environnementale ou écologique, qui vise à préserver les ressources naturelles (autrement dit le capital naturel) pour les générations futures est systématiquement prise en compte dans toutes les études sur la durabilité. Par contre, la transmission aux générations futures du capital humain et du capital social qui sont aussi des facteurs de croissance à long terme, n'est pas souvent prise en compte et jamais considérée au même niveau (Atkinson & al., 2009). Or en agriculture, les recherches ont montré que le niveau d'éducation des producteurs a un effet positif sur la productivité de l'exploitation (Gafsi & al., 2007).

Bien que cet effet varie en fonction des contextes géographiques, on estime globalement que quatre années d'éducation permettent d'augmenter, à long terme, la production agricole de l'exploitation de 8 à 10% (Lockheed & al., 1980 ; Phillips, 1994 ; Weir, 1999). L'éducation peut améliorer la productivité directement par la qualité du travail réalisé, par la faculté à s'adapter aux changements (Weir, 1999 ; Gurgand, 2003) et par une

disposition d'esprit propice à adopter des innovations techniques et organisationnelles (Gafsi & al., 2007). Barrett & al. (2001) ont montré, par exemple, l'importance du niveau d'éducation des riziculteurs ivoiriens dans leur capacité d'adaptation au changement radical lié à la dévaluation du franc CFA en 1994. L'alphabétisation et le développement des capacités de calcul des planteurs peuvent les aider à collecter et analyser les informations internes et externes à leur exploitation. Ils peuvent aussi développer chez eux, une capacité d'anticipation nécessaire, notamment lors des changements radicaux et à les sensibiliser aux enjeux et aux opportunités de la production agricole, voire des activités non agricoles. Par conséquent, l'augmentation et la valorisation du capital humain améliorent les pratiques techniques et managériales des agriculteurs et accroissent leur chance de réussite (Gafsi & al., 2007). C'est pourquoi, la question de la sécurité alimentaire et des charges familiales doit constituer une priorité dans le cadre des projets du Programme 2QC.

5.5.2. Sécurité alimentaire et charges familiales des ménages agricoles : une priorité

Chez le cacaoculteurs ivoiriens, la satisfaction des besoins alimentaires ou plus largement les charges du ménage demeure une priorité absolue. Toutefois, les projets sont préoccupés par les résultats sans forcément apercevoir ces détails.

Or, selon la théorie des motivations de Maslow (1954), ce sont les besoins qui créent les motivations. Mais, il est impossible de satisfaire nos besoins au même moment, soutient-il. Maslow définit l'être humain comme un tout présentant des aspects physiologiques, psychologiques, sociologiques et spirituels. Chacun de ces aspects est relié à certains besoins humains. Maslow a schématisé la hiérarchie des besoins à l'intérieur d'une pyramide à cinq paliers. En partant de la base de la pyramide, se superposent :

- 1- les besoins physiologiques : maintien de la vie (faim, soif, sommeil...)
- 2- les besoins de sécurité (protection, ordre, confiance...)
- 3- les besoins sociaux (appartenance à un groupe, amour, avoir un statut...)
- 4- les besoins d'estime (réussite, reconnaissance, Sentiment d'être utile, d'avoir de la valeur, développement de l'autonomie et de l'identité...)
- 5- les besoins de réalisation de soi (créativité, développement besoin d'épanouissement, exploitation de son potentiel créateur, développement des connaissances, croyances et valeurs personnel...).

Pour Maslow, tant qu'un besoin n'est pas satisfait, il constitue une source de motivation. A partir du moment où il est satisfait, c'est le besoin du niveau supérieur qui apparaîtra comme une nouvelle source de motivation. Ainsi selon lui, la satisfaction d'un

besoin ne peut être réalisée que si les besoins de niveau inférieur sont eux-mêmes satisfaits. Dès lors, un individu ne peut se sentir en sécurité que si les besoins de niveaux inférieurs sont eux-mêmes satisfaits.

D'ailleurs, la production économique n'est pas une fin en soi pour les paysans, c'est un moyen pour assurer des objectifs plus larges, de reproduction économique et sociale de la famille et de trajectoire économique et sociale du chef d'exploitation (Lavigne, 1991). Aussi, la préoccupation se résume-t-elle à *« assurer l'alimentation du groupe, garantir un niveau minimum de revenu, permettre une accumulation de biens, conserver ou étendre le patrimoine foncier, permettre une insertion urbaine de ses enfants, entretenir des réseaux de clientèle ou au contraire s'inscrire dans des réseaux de dépendance garanties d'une certaine « sécurité » économique »* (Lavigne & al., 2004 :29). Ce sont donc des paramètres à prendre en compte pour mieux comprendre l'attitude des planteurs dans le cadre du volet conseil agricole du Programme Quantité, Qualité, Croissance (2QC).

A travers ce chapitre, on se rend compte que de nombreux défis restent à relever pour atteindre l'objectif de réaliser la cacaoculture durable en Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment de promouvoir des entreprises coopératives professionnelles et viables ainsi qu'une interprofession forte et crédible. La réalisation de la cacaoculture durable passe aussi par la transformation de l'environnement institutionnel et économique pour faciliter l'accès aux innovations dans la cacaoculture ivoirienne. Tout ceci devra s'appuyer sur une durabilité sociale qui consiste à *valoriser le capital humain et le capital social et à accorder une priorité à la sécurité alimentaire.*

Ceci dit, quelles implications théoriques peut-on ressortir de nos investigations ? Le dernier chapitre s'y consacre.

CHAPITRE 6 : IMPLICATIONS THEORIQUES : DEMARCHES ET METHODES POUR UNE ADEQUATION ENTRE PERTINENCE AGRONOMIQUE ET LOGIQUE DES PLANTEURS

6.1. Promouvoir une agronomie de rupture en Côte d'Ivoire

Quand on examine l'avancée des connaissances agronomiques au cours des siècles, on s'aperçoit qu'elle a été marquée par une succession de ruptures qui, comme l'a montré Gaston Bachelard, est la caractéristique même de tout progrès scientifique (Jouve, 2007). Longtemps restée statique, l'agronomie africaine s'engage de plus en plus dans cette rupture. Depuis 1990, sont mis en avant le renforcement des capacités des acteurs et l'accompagnement des processus d'innovation (Sibelet & Dugué, 2007). C'est la reconnaissance des capacités d'innovation des paysans (paysans expérimentateurs, réseaux locaux de diffusion de l'information) et des solutions créées localement. Cette démarche dénommée recherche-action mise en pratique en France dès les années 70 a joué un rôle fondamental dans le développement agricole français (Sibelet & Dugué, 2007). Aussi, pour espérer atteindre ses objectifs, l'agronomie ivoirienne se doit-elle de réviser et d'actualiser ses démarches.

6.1.1. Nécessité de passer de la simple pertinence à l'objectivité des innovations technologiques

La logique du projet tient à un modèle productif issu de la recherche agronomique, et se fonde en conséquence sur une rationalité technique (Boiral & *al.* 1985). Celle-ci se résume en la mise au point de variétés et de techniques à haut rendement à l'hectare, adaptées aux données climatiques moyennes, et considérées comme « vulgarisables » facilement. Autrement dit, des techniques classées comme « simples » en référence à la culture technique de la paysannerie occidentale. Cette rationalité ne tient pas forcément compte de la diversité des exploitations agricoles et de la pluriactivité des agriculteurs, notamment dans le Tiers Monde (Dufumier, 2006). Dès lors, se pose la question de l'objectivité des innovations proposées, surtout que les projets sont tous dépourvus d'une partie des moyens de leur action (Boiral & *al.*, 1985).

Tirant les conclusions d'une telle situation, Lavigne & *al.* (2004) estiment que la question de la pertinence des propositions techniques issues de la recherche et celle des

conditions de changements de pratiques paysannes renvoient directement à la question de *l'innovation en milieu paysan* et à celle des *relations paysans/développeurs/ chercheurs*. Selon ces auteurs, comme les nombreux travaux de recherche sur ces thèmes l'ont montré, l'adoption et la diffusion de solutions techniques ne dépendent pas uniquement de leur pertinence agro-technique, ni de la simple mise à disposition des informations sur les solutions proposées. Ce sont des conditions nécessaires, mais non suffisantes. En effet, les thèmes techniques proposés par la recherche et le développement ne sont pas des innovations (Lavigne & al., 2004). Il s'agit de propositions techniques ou organisationnelles qui ne deviendront « innovations » que si elles sont adoptées. C'est donc bien *l'adoption effective* qui est l'enjeu clé soutiennent-ils. Aussi, Chauveau (1999 : 14) préconise-t-il de « *se tenir à distance des usages idéologiques* » de l'innovation.

Malgré tout, les agronomes se sont longtemps considérés comme les acteurs essentiels dans les processus d'innovations en milieu rural (Sibelet, 1995 ; sibelet & Dugué, 2007). Ils estimaient, par exemple, que les progrès des exploitations agricoles dépendaient de la capacité des chercheurs à proposer des solutions pertinentes. Pour eux, ce progrès dépendait aussi de la présence des services de vulgarisation chargés de diffuser les messages techniques et enfin, de la réceptivité des paysans au « progrès technique ». Cette démarche descendante misant avant tout, sur les savoirs agronomes a montré ses limites, et de nombreux programmes de transfert de technologies ont échoué (Gafsi & al., 2007).

En effet, les stratégies des paysans sont peu prises en compte tout comme leurs activités non-agricoles souvent cruciales pour leur famille. Le paysan rêve-t-il de lutter contre l'érosion ? Ne rêve-t-il pas plutôt d'une meilleure alimentation, d'un meilleur habitat, d'un travail moins pénible, d'une moindre dépendance des aléas climatiques, de la transmission d'un patrimoine physique et culturel à ses enfants, s'interrogent ces auteurs. Les paysans sont aussi conscients de la valeur de leur environnement ; ils savent pertinemment qu'il faut préserver les ressources naturelles qui les font vivre. Mais, pour avoir la certitude de vivre demain, il faut déjà vivre aujourd'hui (Gafsi & al., 2007). Ainsi, une plante antiérosive a plus de chance d'être acceptée si elle a d'autres utilités que la seule lutte contre l'érosion ; il faut par exemple qu'elle contribue aussi à la satisfaction des besoins du présent (fruit, fourrage, bois de service...) concluent-ils. Toutes ces situations montrent les incohérences très souvent constatées entre la conception des projets et les logiques des paysans. Lorsque le projet est mis en œuvre « sur le terrain » sa « cohérence » programmatique est donc déjà sérieusement mise à mal.

En fait, les préoccupations des agronomes se limitent essentiellement à la plantation. Or, un meilleur accompagnement de l'innovation technique recommande d'aller au-delà des questions spécifiques à la parcelle agricole.

6.1.2. Nécessité d'une complémentarité agronomie-sciences sociales pour une cacaoculture durable en côte d'ivoire

La démarche exige une synergie des différentes visions : la vision des agronomes et la vision des sciences sociales.

6.1.2.1. Vision agronomique des projets d'innovation agricole

D'une façon générale, l'agronomie est la science qui vise à comprendre les mécanismes en jeu en agriculture et à les améliorer (Mazoyer & Roudart, 1997). Dans son acception restreinte, l'agronomie est l'ensemble des méthodes qui permettent d'embrasser la connaissance des techniques agricoles en interaction avec le milieu (Dénis, 2007). Le paradigme de la recherche agronomique s'est historiquement fondé sur une approche agro-technique essentiellement orientée vers un modèle d'agriculture permanente et intensive. Il s'agit de trouver, d'abord en station, des réponses techniques permettant d'accroître la productivité, puis d'en organiser le transfert vers les paysans. Ce type d'approche présuppose une vision linéaire de la recherche aux paysans, via les appareils d'encadrement, et une vision technicienne de l'innovation. Ici, la capacité d'une technique donnée à améliorer les rendements est censée suffire à assurer sa pertinence et donc sa diffusion. Ceci pour peu que les informations adéquates soient données aux producteurs, ou que l'on sache les convaincre de « là où est leur intérêt » (Lavigne & al., 2004).

Une telle approche, qui a fondé une partie du « progrès technique » dans l'Europe agricole et du succès (partiel, mais réel) de la « révolution verte », n'a de chances de marcher que dans des conditions très particulières (Gafsi & al., 2007). Sa réussite passe nécessairement par le respect de plusieurs conditions : des milieux agro-climatiques favorables, un environnement économique porteur et sécurisé, des producteurs qui ont intérêt et ont la capacité à investir dans des techniques plus exigeantes en capital et en trésorerie (et donc le plus souvent la frange la plus riche de la paysannerie, pour autant que les conditions ci-dessus soient réunies) estiment ces auteurs. En dehors de l'observation de ces conditions, « *de telles approches ont rencontré des échecs cuisants ou des réussites très*

partielles, ne touchant qu'une infime portion des producteurs et contribuant à des processus d'exclusion » (Lavigne & al., 2004 :34).

Une des sources d'incompréhension tient à la différence de nature entre ces types de savoirs (Olivier de Sardan, 1991). Selon lui, les savoirs technico-scientifiques sont construits sur une base disciplinaire. Ils se fondent sur une série de résultats obtenus en isolant les autres paramètres, en réduisant la complexité pour mettre en évidence certains mécanismes. Ceux-ci visent à généraliser en faisant fi des variations locales. Ils sont donc simplificateurs face à des réalités complexes auxquelles les « praticiens » sont confrontés et avec lesquelles ils doivent apprendre à composer (Lavigne & al., 2004).

Trop souvent, les techniques proposées par la recherche et le développement sont en pratique hors de portée matérielle des paysans qui font face à des contraintes de revenu et de trésoreries importantes. En fait, les collaborations sont conçues comme des expérimentations « ponctuelles » *chez* les paysans plutôt qu'*avec* les paysans. Ainsi, elles ne sont pas inscrites dans le cadre de dispositifs basés sur un diagnostic local, associant tous les acteurs à l'analyse des problèmes, des solutions et sur une évaluation conjointe des résultats.

6.1.2.2. Vision sociologique des projets d'innovation agricole

La sociologie rurale (branche de la sociologie) s'intéresse aux sociétés rurales dans leur entièreté et dans leurs rapports avec le reste du monde. Elle a pour champs de compétences, les sciences économiques et sociales appliquées aux domaines de l'alimentation, l'agriculture, l'environnement et la dynamique des territoires ruraux (Mendras, 1967). « *Le sociologue rural s'intéresse à tout un ensemble d'aspects de la vie sociale qui est divisée autant en "spécialités" de la sociologie par ailleurs sociologie politique, sociologie du travail, sociologie de la famille, sociologie des religions, etc.* » (Jollivet, 1997 : 3). Il recourt aussi à d'autres disciplines telles que la psychologie, la géographie, la démographie, l'économie, l'agronomie ou les sciences politiques. Sa vision est donc différente de celle de l'agronomie ou du concepteur des projets.

Alors que pour le développeur, le paysan apparaît souvent comme illogique, et le système social comme improductif sinon incohérent, le chercheur en sciences sociales propose une vision différente : il parle de *logique paysanne*, tente d'établir la rationalité sociale de comportements apparemment irrationnels (Boiral & al., 1985). Inversement, ils insistent sur le fait que les logiques des uns (les développeurs) ne peuvent se superposer à

celle des autres (les développés). Là où les opérateurs de développement de terrain postulent une convergence d'intérêts, les sociologues voient au contraire des divergences et des contradictions (Olivier de Sardan, 1995).

Les sciences sociales postulent que les savoirs pratiques sont nécessairement à la fois très contextualisés (et parfois difficilement généralisables) et très globaux, pluri-facteurs, dans les mécanismes explicatifs (Boiral & al., 1985 ; Olivier de Sardan, 1995 ; Lavigne & al., 2004 ; Dufumier, 2006). Ils sont fondés sur la répétition d'observations interprétées grâce à une « théorie » implicite. Les uns et les autres ont leurs valeurs et leurs modes de validation (Lavigne & al., 2004). Bien souvent, ce n'est pas la mise au point de la technique qui pose problème, c'est plutôt l'absence du minimum d'environnement institutionnel (crédit, approvisionnement en semences, en engrais ou plants, etc.) estiment les chercheurs en sciences sociales.

En dernière analyse, l'argumentation des sciences sociales se résume en deux idées essentielles : (i) comprendre le genre de vie paysan, (ii) nécessité de dépasser le périmètre agricole.

i) Comprendre le genre de vie paysan

Les sciences sociales recommandent de baser les interventions en milieu paysan sur une bonne compréhension préalable du mode de vie de l'agriculteur. Aussi, certains auteurs n'hésitent-ils pas à proposer une définition du "genre de vie paysan" pour une meilleure compréhension du paysan et de son milieu.

Pour Halbwachs (1937), cité par Hervieu & Purseigle (2013), ce qui distingue le paysan des autres classes sociales relève moins de sa situation sociale que de son « genre de vie », « ce genre paysan » spécifique qui fait se confondre la *terre*, le *temps* et la *famille*. Pour lui :

« Le paysan, en réalité (...) ne voit pas sa vie coupée en deux : l'une pendant laquelle il travaille, et l'autre pendant laquelle il ne travaille plus et peut se consacrer à sa famille et à elle seule, aux distractions, se reposer, vivre une vie qui ne soit que sociale, entrer sans arrière-pensée en rapport avec ses semblables et échanger avec eux des idées, des réflexions indépendantes du travail. A la campagne, les hommes sont pendant toute la journée, presque confondus avec les choses, les arbres, animaux, champs, produits du sol. Le travail des champs se prolonge alors même qu'il est terminé, en représentations et préoccupations qui

envahissent toute leur vie. » (Halbwachs, (1937), 2008 cité par Hervieu & Purseigle (2013 : 27).

Cette approche du milieu rural montre bien que la vie du paysan constitue un "tout" indissociable. Parfois les dimensions sociales, notamment en Afrique et plus spécifiquement en Côte d'Ivoire, prennent le pas sur les activités purement agricoles. Le paysan n'a pas de programme rigide, les activités champêtres étant conditionnées par les événements (heureux comme malheureux) de la vie quotidienne. Par conséquent, les prises de décisions agricoles du paysan sont fortement influencées par l'environnement social. Le genre de vie paysan va donc au-delà de la parcelle agricole.

ii) Nécessité de dépasser le périmètre agricole

Les réactions paysannes à un projet sont largement influencées par des facteurs « extérieurs » que toute analyse doit prendre en compte. L'interaction « projet-milieu » s'opère dans un contexte (écologique, économique, institutionnel, politique) qui influe très largement sur les effets de cette interaction. Outre les développeurs et les développés, il y a le reste, qui n'est pas rien : aléas climatiques, systèmes des prix, structures d'approvisionnement et de commercialisation, charges familiales, etc., (Olivier de Sardan, 1995). Selon lui, tout projet intervient aujourd'hui dans un milieu qui a déjà subi de nombreuses interventions précédentes et en a gardé trace. Aussi, serait-il inopportun de focaliser l'attention sur les seuls aspects techniques si l'on veut réaliser les résultats escomptés. C'est pourquoi, Dugué (2007) estime que la prise en compte des stratégies des producteurs et de leurs objectifs est fondamentale dans la démarche des agronomes qui s'intéressent aux pratiques des agriculteurs et à l'innovation.

Pour Dounias & al. (2007), les décisions techniques ne se prennent pas à l'échelle de la parcelle agricole, mais pour l'ensemble de tous les membres de l'exploitation agricole, sans oublier les autres activités et les échanges de main-d'œuvre et d'équipement avec d'autres exploitations agricoles (importance de l'entraide en Afrique). Par exemple, dans l'organisation du travail de différents acteurs en présence liés à un ensemble de règles sociales, les décisions techniques cotonnières sont appréhendées en interaction avec d'autres cultures et avec les autres membres de l'exploitation (Milleville, 1998 ; Dounias, 1998 ; Dounias & al., 2002).

L'aide à la décision ne peut donc pas se concevoir uniquement à partir de références techniques normatives comme une date de semis, une dose de fertilisant, une ration

alimentaire, même si ces références sont utiles au raisonnement (Dounias & al., 2007). Fortement déterminées par la gestion globale, de ressources productives dans l'exploitation agricole, les décisions s'inscrivent dans des ensembles organisés qui dépassent l'échelle de la parcelle agricole.

Ainsi, le champ se révèle être une *partie d'un espace économique et social* (Deffontaines, 1992). A ce propos, il écrit :

« le champ est un élément d'un bassin de production, d'une aire d'influence d'organismes et d'institutions diverses. Il est le lieu de multi-usages, donc d'enjeux. Il est un objet convoité ou négligé, affecté d'un prix fluctuant, d'un statut juridique de propriété. Il est aussi la portion de territoire qui est vue régulièrement par les agriculteurs d'une localité qui, par observations répétées des tentatives, des échecs, des réussites des uns et des autres, construisent progressivement un référentiel local, un système de normes techniques. L'agronome prenait conscience des dimensions sociales du champ ». (Deffontaines, 1992 : 115)

Ces divers points de vue sur le champ mettent en lumière des facteurs qui interviennent sur le choix des pratiques par les agriculteurs, sur l'intelligibilité de ces pratiques. Ils sont progressivement et complémentirement pris en considération par les agronomes. Chacun d'eux révèle des faits, mobilise des méthodes et des instruments particuliers, suggère des logiques aux phénomènes et définit un espace de relations avec des disciplines nouvelles. Le champ, niveau privilégié d'organisation pour l'analyse agronomique, s'est avéré un niveau charnière de rencontre avec d'autres disciplines (Romane, 1979).

D'après Milleville (1998), ce qui est observable à une échelle réduite résulte pour partie de compromis et d'arbitrages réalisés à des niveaux plus englobants. C'est dans cette perspective que Sebillothe (2002) a largement contribué à la reconnaissance de la place de l'agriculteur dans les objets d'étude des agronomes qui s'intéressent aujourd'hui à des niveaux d'analyse complémentaire à celui de la parcelle cultivée. Selon lui, pour comprendre et accompagner les exploitations dans le changement technique et organisationnel, les agronomes doivent aussi aborder les décisions des agriculteurs (dans l'exploitation agricole) et comprendre les interactions entre producteurs et les autres acteurs économiques (à l'échelle du territoire). En d'autres termes, il y a une nécessité de travailler à une complémentarité entre agronomie et sciences sociales.

6.1.2.3. Limites méthodologiques et démarches pour une complémentarité entre agronomie et sciences sociales

Pour faire un lien entre les pratiques paysannes et les résultats de la recherche agronomique, il est question que les chercheurs (en agronomie et en sciences sociales) s'engagent dans une remise en cause de leurs représentations. Or pendant longtemps, les agronomes ont manqué de comparer leurs conceptions techniques à celles des paysans, aux logiques techniques locales, aux réseaux et relations dans les dynamiques d'évolution (Lavigne, 1996). Ils n'ont pas été capables de se distancier de leurs propres grilles d'analyse, de comprendre les logiques des pratiques paysannes, d'intégrer leurs compétences spécifiques et disciplinaires dans ces logiques (Bentz, 2002). Autrement dit, au lieu « d'apprendre la science à l'agriculteur », de manière à ce qu'il connaisse le pourquoi des choses et qu'il soit mieux à même d'améliorer sa pratique, l'on s'est contenté uniquement de lui transférer la technique (Cornwall & *al.*, 1994). Une franche collaboration avec les sciences sociales telle que la sociologie aurait certainement évité d'emprunter un tel chemin. En fait, l'on a manqué d'impliquer réellement les sociologues dans les questions liées aux transferts de technologie en agriculture.

Ainsi, pour apporter sa contribution à la résolution des problèmes qui s'y posent, la sociologie a pris pour habitude les aborder de façon isolée. En s'engageant ainsi dans les études concernant le domaine agricole, les sociologues manquent très souvent de précision, surtout quand il s'agit d'aborder les questions d'adoption et d'impact des innovations techniques. La démarche "mono-disciplinaire" de la sociologie ne permet pas de dépasser les simples déclarations des paysans sur leurs pratiques culturelles. Or, ces déclarations sont souvent loin de la réalité que révèlent les plantations. Aussi, en se limitant aux informations prises à partir du village, les sociologues courent-ils le risque d'obtenir des résultats superficiels, voire biaisés.

Vu, ces limites constatées de part et d'autre, il est opportun de créer une réelle synergie entre agronomie et sciences sociales pour entreprendre des études approfondies du monde agricole et promouvoir une agriculture durable. La collaboration des sciences devrait permettre d'orienter les décideurs. Mais, pour y parvenir, un certain nombre de principes méthodologiques s'imposent (Lavigne, 1996 ; Cornwall & *al.*, 1994). Darré (1999) propose, à partir de l'identification des groupes locaux (groupes d'entraide, groupes informels, réseaux de dialogue, etc.), de tester des moyens et formes de relations entre développeurs et agriculteurs susceptibles d'éviter les effets, inévitablement sélectifs, des méthodes habituelles de développement. Travailler et éviter l'attitude classique d'offreur de

solution, inhérent à la formation technique pour se mettre dans une posture « d'aide méthodologique » (Darré, 1996) ; œuvrer à l'identification des problèmes et des solutions, demandent un apprentissage spécifique et des savoir-faire de dynamique de groupe (Lavigne & al., 2004).

Partant du constat que beaucoup de projets et d'opérations de développement avaient échoué, faute d'une appréhension correcte des réalités agraires sur lesquelles ils sont censés intervenir, l'agronomie cherche progressivement à comprendre et à analyser comment fonctionnent les milieux, les sociétés et les systèmes de production adoptés par les agriculteurs (Sebillotte 2001b ; Jouve, 2002 ; Mazoyer & Roudart, 1997). Il s'agit de mettre davantage l'accent sur les spécificités, surtout dans les sociétés tropicales et méditerranéennes (Sebillotte, 1974 et 1978). Cette orientation affichée dès les années 80 en France fait écho de l'intérêt que les institutions de recherche pour le développement comme le CIRAD et l'IRD portaient à l'élaboration du diagnostic préalable à l'action (Jouve, 2002).

Comprendre comment les sociétés rurales exploitent leur milieu et gèrent leurs ressources n'est pas chose facile, notamment dans les pays du Sud, du fait de la complexité des réalités agraires auxquelles l'on est confronté (Sebillotte, 2001b ; Jouve, 2007). Pour rendre compte de cette complexité, l'agronomie a de plus en plus recours à l'approche systémique (Jouve, 2002). Cette approche qui suppose la mobilisation de différents points de vue disciplinaires autour d'un même objet conduit à donner aux agronomes une double culture ; celle des sciences bio-techniques et celle des sciences sociales (Mazoyer & Roudart, 1997). Cette double culture vient traduire le fait qu'il n'y a pas de changement technique sans changement économique et social et inversement (Jouve, 2002).

Ainsi, l'on a pris conscience que l'agriculteur, ses savoirs et savoir-faire doivent être au cœur de l'analyse des modes d'exploitation agricole du milieu et de sa transformation (Jouve, 2007). Dans la construction progressive de la nouvelle agronomie, trois mots clés peuvent être retenus : *acteurs, pratiques et systèmes*. Les pratiques des acteurs permettent de comprendre le fonctionnement des systèmes, et ceux-ci fournissent un cadre méthodologique pour organiser l'analyse des pratiques des acteurs (Jouve, 2002). Aussi, cette démarche nécessite-t-elle l'association des sciences techniques et des sciences sociales. Les recherches qui associent agronomie et sciences sociales visent à comprendre le fonctionnement et les évolutions économiques et sociales de l'agriculture, de l'alimentation. Plus globalement, elles visent les transformations des conditions de vie des

populations rurales en lien étroit avec les enjeux environnementaux c'est-à-dire comment concilier activités agricoles et préservation de l'environnement. Les recherches socio-agronomiques croisent l'analyse des pratiques et celle des normes comme c'est le cas des normes de Bonnes Pratiques Agricoles introduites par les projets du Programme 2QC dans la cacaoculture ivoirienne dont l'objectif est d'améliorer les pratiques locales des planteurs.

S'inspirant des travaux menés par l'INRA-SAD³⁰ autour de ce qu'ils intitulent « des recherches tournées vers l'action » (Albaladejo & Casabianca, 1997 ; Sebillotte, 2001a et b) ou des « recherches interdisciplinaires finalisées » (Hubert & Bonnemaire, 2000), Lavigne & *al.* (2004), préconisent de suivre les principes de base suivants :

- **Des innovations qui seront autant (sinon plus) de l'ordre du social que du technique**

Dans de nombreuses situations, les freins à l'adoption des innovations (amélioration des jachères, gestion de la fertilité et plus généralement l'application des itinéraires techniques issus de la recherche) au niveau villageois sont de l'ordre des règles d'accès aux ressources et du foncier autant que de la technique proprement dite. L'innovation dans ce cas doit être avant tout sociopolitique si elle doit permettre de résoudre ces contraintes. Il ne s'agit pas simplement de rendre possible l'innovation technique en agissant sur le social, il s'agit bien d'appuyer aussi une dynamique d'innovation sociopolitique essentielle dans ce domaine. Aussi, est-il nécessaire de promouvoir la Recherche-Action qui met en synergie les sciences agronomiques et les sciences sociales pour la mise œuvre de projets agricoles.

- **Adopter une démarche globale, pluridisciplinaire et systémique**

La prise en compte de la dimension sociopolitique, voire culturelle des problèmes et la recherche d'innovation dans le domaine social, imposent évidemment l'intégration de chercheurs des sciences sociales dans les équipes de recherche-action. Cette intégration ne saurait se faire ni « à la marge » ni sur le mode utilitariste « pour aider à l'adoption des innovations techniques » uniquement ; elle doit être réalisée dès le démarrage du programme et jusqu'à sa conclusion si possible.

- **Partir des problèmes et enjeux tels que les voient les paysans**

Pour que le dialogue chercheurs/paysans soit équilibré, il faut qu'il y ait un accord de fond sur les objectifs du programme. Il est aussi nécessaire de donner des possibilités de

³⁰ INRA-SAD : Institut National de Recherche Agronomique-Département Science pour l'Action et le Développement (France).

négociation et d'influence réelles du programme et des activités de recherche par les utilisateurs. De plus, il faut un certain équilibre dans les pouvoirs de part et d'autre. Les chercheurs structurent leurs questionnements autour de questions disciplinaires ou techniques. Ainsi, ils ont des difficultés à prendre en compte le contexte d'ensemble au sein duquel se trouvent les paysans, alors même que ce contexte détermine logiquement la façon dont ces derniers posent les problèmes. Ce contexte détermine aussi les possibilités de mise en œuvre des propositions. Il est essentiel que l'action se focalise sur ces conditions d'appropriation, et donc à partir des façons dont les paysans posent les problèmes.

▪ **Travailler sur les modes de communication et le dialogue paysans/chercheurs**

Pour une recherche commune de solutions, il faut que les chercheurs et les techniciens abandonnent leurs préjugés en matière de supériorité de la connaissance scientifique. Ils doivent se mettre en situation d'écoute attentive et respectueuse. Cela ne s'improvise pas. Il suppose de mobiliser autrement les connaissances acquises, parfois de mettre en question des raisonnements acquis dans telle et telle discipline. Cela demande une grande ouverture et une formation spécifique. Ceci ne pourra se faire que progressivement, et dans l'immédiat la nécessité de médiateurs professionnels organisant et encourageant le dialogue est très forte (Darré, 1996 ; Olivier de Sardan, 1991).

▪ **Travailler avec des organisations paysannes et les autorités locales**

Etant donné les fortes asymétries de position, rendre possible un dialogue équilibré demande que le dispositif institutionnel, les modes de décision, le contrôle des moyens soient pensés dans ce sens. Dans la mesure où les chercheurs concentrent le pouvoir lié au prestige de leur statut et de leurs connaissances, il est important d'avoir en face des interlocuteurs (des organisations paysannes bien structurées ou des autorités locales) qui ont la légitimité de représentation et de mobilisation du monde paysan. Des interlocuteurs qui disposent de moyens propres pour leurs interventions et ne sont pas placés dans la dépendance de l'organisme de recherche.

▪ **Nécessité de s'engager dans la durée**

Il s'impose une nécessité d'actions et d'accords sur la durée : un cycle d'expérimentation (...) impliquant de nombreux acteurs va prendre plusieurs années avant qu'on puisse évaluer les résultats et ajuster les propositions et les hypothèses. Il faut donc s'engager sur dix ans plutôt que sur trois ans... Ceci interpelle aussi les bailleurs appuyant ce type de projet.

▪ **Adapter les critères de validation scientifique**

L'accompagnement de ce processus par les chercheurs suppose qu'ils acceptent de renoncer partiellement et momentanément à leurs normes habituelles de validation scientifique des connaissances. Il leur faudra mettre en place des suivis simplifiés à partir d'indicateurs synthétiques élaborés sur la base des acquis thématiques. Ces suivis doivent permettre de caractériser les impacts agronomiques de façon suffisamment fiable, sans nécessairement mettre en place des protocoles très lourds (pas de répétitions, pas de protocole unique, adaptations et modifications des propositions techniques par les producteurs).

Il convient donc de mettre en place une procédure d'évaluation conjointe. Celle-ci visant à faire naître de nouvelles pistes de recherche fondamentale ou appliquée qui peuvent s'avérer très fécondes aussi bien sur le plan scientifique que sur celui de leur utilité sociale (Roybin & al., 2001).

6.2. Promouvoir l'accès aux innovations dans la cacaoculture ivoirienne : différentes alternatives

Au-delà de la maîtrise technique que les producteurs ont des innovations agricoles, les différentes études de cas extraites des travaux de Zoundi & Hitimana (2004), révèlent l'importance d'une prise en compte de l'environnement économique, à travers plusieurs exemples. Il s'agit notamment des facteurs nécessaires pour l'application des innovations agricoles comme les intrants et autres facteurs de production, mais surtout des opportunités de marché pouvant inciter les producteurs à investir dans l'innovation agricole. Dans certaines situations, la mise en œuvre des projets et programmes a permis de créer un tel environnement favorable. Cependant, la plupart est demeuré « artificiel », cet environnement disparaissant généralement avec la fin des projets et programmes. Il se pose ainsi la question de durabilité. Y a-t-il les moyens de développer des politiques adéquates permettant de créer un tel environnement propice à l'utilisation des innovations par les producteurs? Les différentes études de cas documentées tentent d'apporter des éléments de réponse à cette question et certaines expériences réussies (« *success stories* ») permettent tout au moins de dire qu'il est possible de changer les choses.

6.2.1. Services en amont et en aval de l'Etat et des services publics

Quelques études de cas analysées par Zoundi & Hitimana (2004) révèlent que tout devient possible pour booster l'accès et l'utilisation des innovations agricoles si l'environnement en amont et en aval est favorable. Selon eux, depuis la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel dans les années 90, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest vivent actuellement une situation marquée notamment par : (i) le retrait de l'Etat des secteurs de production, (ii) la réduction de toutes les formes de soutien à la production et, (iii) des prestataires privés dans une situation de transition, qui pour des raisons diverses, peinent à combler le vide laissé par les services publics.

Cependant, l'expérience des producteurs de riz de l'Office du Niger au Mali (encadré 4) montre que le rôle du secteur privé dans la fourniture des services nécessaires à l'utilisation des innovations agricoles était incontournable. Cette expérience révèle également en quoi le rôle joué par l'Etat ou le pouvoir public était également déterminant, notamment : (i) en acceptant de mettre en place les réformes nécessaires à la création d'un environnement favorable à l'émergence d'opérateurs privés, (ii) en créant les conditions d'une meilleure sécurisation foncière (élément aussi déterminant pour l'investissement dans la production agricole) et partant, le recours à l'innovation agricole. Ainsi, en ayant accès aux facteurs nécessaires (semences, engrais, petit matériel...) à l'application des innovations agricoles et à un marché rémunérateur, les exploitants familiaux agricoles trouvent un environnement favorable pour investir dans la production agricole à travers l'adoption d'innovations agricoles.

Encadré 4 : Les services en amont et en aval et l'accès des producteurs aux innovations agricoles : Cas de la production rizicole à l'Office du Niger au Mali

1. Contexte général

Créé en 1932, l'Office du Niger (ON) s'est engagé dans un processus de restructuration en 1994. Quelques uns des grands traits de ces réformes ont été les suivants : (i) la libéralisation de la commercialisation du riz paddy et la suppression de la police économique, (ii) la sécurisation foncière avec la mise en place d'un permis d'exploitation agricole (PEA), (iii) la signature d'un accord tripartite État-ON-Exploitants. Une des conséquences directe de la restructuration a été l'émergence d'un large éventail diversifié de services offerts par des prestataires privés et couvrant les besoins liés à l'approvisionnement en intrants, la transformation et la commercialisation.

2- Disponibilité d'une gamme diversifiée de services en amont et en aval favorable à l'investissement dans l'innovation agricole

Les intrants et les autres facteurs de production

L'accès aux facteurs de production a été largement facilité par diverses institutions de financement comprenant des banques classiques comme la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA), mais surtout une multitude d'institutions de la micro-finance : Centres d'assistance aux réseaux des caisses rurales (CAREC), Fédération des caisses rurales mutualistes du Delta (FCRMD)... Ces institutions privées interviennent essentiellement pour l'accès aux intrants (semences, engrais, pesticides...) nécessaires pour l'utilisation des innovations agricoles. A elle seule la FCRMD assurait en 2003 l'accès de 80% des producteurs au crédit de campagne pour le financement des intrants.

avec un taux de remboursement de presque 100%. De même, l'accès à l'équipement agricole a été favorisé par l'émergence d'unités privées comme la Coopérative artisanale des forgerons de l'Office du Niger (CAFON).

Les services de facilitation de l'accès au marché

En plus des infrastructures privées comme les batteuses, les décortiqueuses et les rizeries, plusieurs institutions privées de collecte et de transformation du riz ont vu le jour. C'est le cas par exemple de l'association paysanne « *Je ka fere* » (« Ensemble pour commercialiser » en langue *bamana*), qui avec l'appui d'autres organisations comme l'ONG Afrique Verte et le Centre de prestation de services (CPS), assure la transformation et la recherche de marchés rémunérateurs pour la vente du riz. L'application des paquets technologiques recommandés aux producteurs requiert des intrants et d'autres facteurs de production comme le petit équipement. La disponibilité de crédit de campagne rendue possible par les institutions financières privées comme la FCRMD, permet aux producteurs d'accéder aux différents facteurs requis pour l'application de ces paquets technologiques. De même, la facilitation de l'accès au marché assurée par des organisations privées comme « *Je ka fere* » permet aux producteurs de bénéficier de prix négociés rémunérateurs. Cette rémunération de l'investissement a encouragé les producteurs à améliorer la productivité, donc à innover. Cet environnement incitateur à l'utilisation des innovations agricoles a permis des gains de rendements spectaculaires du riz, passant de 3 tonnes au début de la restructuration à près de 6,1 tonnes/ha en moyenne en 2003. Ceci démontre ainsi que « **tout devient possible si l'incitation à l'utilisation des innovations agricoles existe** ».

Source : Zoundi & Hitimana (2004)

A l'instar de l'Etat, le secteur privé peut aussi contribuer fortement à l'appropriation des innovations agricoles.

6.2.2. Contribution du secteur privé

Les expériences relatées à travers les encadrés 5 à 7 montrent le rôle central joué par les opérateurs privés dans la facilitation de l'accès et l'utilisation des innovations agricoles.

Encadré 5 : L'innovation dans le secteur vivrier céréalière : Rôle des sociétés et opérateurs privés

1. Contexte Les systèmes de production vivrière céréalière en Afrique de l'Ouest sont caractérisés par le fait qu'une bonne partie de la production est destinée à la constitution du stock familial pour la consommation. A côté de cette tendance générale, co-existe également d'autres systèmes où l'essentiel de la production céréalière vise prioritairement le marché, comme c'est le cas des systèmes mixtes coton-céréales. Quel que soit le système considéré, un des goulots d'étranglement demeure l'incertitude de marché et surtout des prix rémunérateurs.

2. Opportunités de marché pour les produits vivriers : Un catalyseur pour l'investissement dans l'innovation agricole

La facilitation de l'accès au marché

L'expérience de l'ONG Afrique Verte, qui depuis 1990 travaille dans quelques pays du Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger), apparaît illustrative dans ce domaine. Son travail de facilitation de l'accès des producteurs vivriers au marché consiste notamment : (i) au renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles (OPA) en matière de techniques de commercialisation, de gestion des stocks, de négociation commerciale, (ii) à la mise en place d'un système de cautionnement permettant aux OPA d'accéder au crédit pour la commercialisation de céréales et, (iii) la mise en relation producteurs-acheteurs à travers l'organisation de « bourses de céréales ».

Cette mise en relation **Production-Marché** permet ainsi aux producteurs vivriers de bénéficier de prix rémunérateurs favorable à l'investissement dans l'innovation.

La contractualisation Transformateurs – Producteurs

L'opération de contractualisation producteurs-transformateurs agro-alimentaires conduite dans le cadre de l'Initiative Mil-Sorgho (IMS) en Afrique de l'Ouest et du Centre (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Tchad) ou le « *Pilotage par l'aval* », a une fois de plus révélé le rôle joué par le marché sur l'incitation à l'utilisation des innovations agricoles. Cette initiative mise en oeuvre par l'ONG Sasakawa Global 2000 a consisté à l'établissement de contrats entre producteurs et transformateurs.

Ceci permet de garantir : (i) la livraison d'un produit de qualité reconnue et en quantité aux transformateurs, (ii) un marché et un prix rémunérateur aux producteurs, connu avant les semis et assorti d'un « *bonus qualité* », (iii) l'accès des producteurs aux intrants agricole à travers des crédits octroyés par les transformateurs.

Au **Niger** par exemple, la contractualisation a concerné le collectif des groupements de producteurs privés de semences (CGPPS) « *Bunkasa Iri* » de la région de Maradi et deux unités de transformation : la Société de Transformation Alimentaire (STA) et le Groupement des Femmes Transformatrices « *ALHERI* ». Au **Sénégal**, la contractualisation a impliqué le groupement d'intérêt économique des transformateurs de céréales locales (GIE TCL) composé de 11 entreprises de transformation, et le GIE de production de Dramé Escale.

En vue de répondre au contrat en terme de qualité et de quantité, et motivés par la garantie du marché, les exploitants familiaux agricoles se sont investis dans l'innovation, comprenant des variétés améliorées (IKMP1, IKMP5, ZATIB et Souna III pour le mil ; Framida pour le sorgho), des systèmes de fertilisation incluant des engrais chimiques, des techniques culturales et autres techniques de conservation post récolte. La mise en application de ces paquets technologiques a permis une amélioration significative des rendements : 886 kg/ha contre 500 kg/ha en moyenne pour le mil en culture traditionnelle ; 1 560 kg/ha contre 700 kg/ha moyenne pour le sorgho en culture traditionnelle.

Source : Zoundi & Hitimana

L'expérience vécue dans le Sahel avec les ONG Sasakawa Global 2000 (Initiative Mil-Sorgho ou le « *pilotage par l'aval* ») et Afrique Verte (encadré 5), celle du lait avec la société TIVISKI en Mauritanie (encadré 6) sont assez intéressante. Elles mettent en relief le rôle joué par les opérateurs privés dans la création d'un environnement de marché incitateur à l'investissement dans l'innovation. Cela met en évidence le rôle central que les acteurs de la transformation agro-alimentaire devraient occuper dans les politiques de développement agricole.

Encadré 6 : Secteur privé et accès des Producteurs aux services en amont et en aval de la production : La laiterie TIVISKI et l'Association des Producteurs Laitiers Transhumants (APLT) en Mauritanie

1. Contexte

La laiterie TIVISKI (qui signifie « Printemps » en hassaniya, dialecte maure), créée en 1989 à Nouakchott, a démarré avec la transformation du lait de dromadaire auquel s'est ajouté celui de la vache en 1990 et de la chèvre en 1998. La capacité de production journalière est de 45 tonnes et comprend de nombreux produits : lait pasteurisé, lait UHT, lait fermenté, crème fraîche, yaourt, fromage frais, fromage de chamelle.

2. Un partenariat avec des éleveurs favorisant l'accès aux intrants zootecniques et vétérinaires

Le lait approvisionnant la laiterie TIVISKI est collecté auprès d'un réseau d'éleveurs nomades sur un rayon de 300 km autour de la capitale. En 2006, les livraisons de lait étaient en moyenne de 14 000 litres/jour avec des pics à 20 000 litres. Dans le but de faire face à la concurrence du lait importé, mais aussi de garantir la régularité de l'approvisionnement et la qualité de la matière première, la société a initié l'association des producteurs de lait TIVISKI (APLT), qui en 2003, est devenue une ONG autonome « Association des producteurs laitiers transhumants » (APLT). L'APLT constitue donc un partenariat innovateur entre les producteurs de lait et une société privée. A travers l'APLT, la société offre aux éleveurs fournisseurs de lait, des possibilités d'accès aux soins vétérinaires, aux aliments de bétail à crédit. Plus de 1000 familles d'éleveurs nomades constituent le réseau de fournisseurs de la laiterie.

Les débuts ont été difficiles à cause de divers facteurs, dont la préférence des consommateurs pour les produits importés. Cependant, la haute qualité des produits frais pasteurisés a gagné la confiance des consommateurs par rapport au lait stérilisé importé, et les ventes ont augmenté progressivement. La laiterie fournit des soins vétérinaires, des vaccins et de l'aliment pour bétail à crédit, ainsi que la vulgarisation sur l'hygiène de la traite. La qualité du lait est si bonne que le lait de vache est traité facilement dans l'usine selon le procédé UHT.

Cela a créé un environnement incitateur pour l'innovation dans le but de répondre à la quantité et à la qualité. Cette

incitation à l'investissement dans l'innovation est double :

- Un accès facilité aux intrants à crédit, des éléments indispensables à l'utilisation de certaines innovations comme les formules alimentaires ou de gestion sanitaire des troupeaux laitiers.
- Une garantie du marché par la société TIVISKI – Avec 140 UM le litre, les éleveurs ont trouvé une source de revenus permanente et substantielle. En période de production moyenne, un éleveur qui livre à la laiterie 14-15 litres par jour gagne 50 000 UM par mois (environ 149 €/mois).

Sources :

(i) Société TIVISKI (www.tiviski.com)

(ii) Vétérinaires sans frontières (http://www.vsf-belgium.org/docs/info2002/aug_fr_2002.pdf)

(iii). E. HANAK, E. BOUTRIF, P. FABRE, M. PINEIRO (éditeurs scientifiques), 2002. Gestion de la sécurité des aliments dans les pays en développement. Actes de l'atelier international, CIRAD-FAO, 11-13 décembre 2000, Montpellier, France, CIRAD-FAO. Cédérom du CIRAD, Montpellier, France (<http://wwwwww.cirad.fr/colloque/fao/pdf/12-abeiderrahmane-vf.pdf>)

(iv). Nouakchott info n° 734 du 24 février 2005 (<http://www.akhbarnouakchott.com/mapeci/734/breves.htm>).

Source : Zoundi & Hitimana (2004)

Au Ghana et au Nigeria, les initiatives analysées (encadré 7) mettent en exergue la place des sociétés privées et des acteurs de l'agro-business dans l'accompagnement des exploitants familiaux agricoles pour l'accès et l'utilisation des innovations agricoles. Le partenariat agro-business/Exploitants Familiaux Agricoles (EFA) constitue à tout égard un des enjeux majeurs, en rapport avec la valorisation des innovations agricoles. Cela permet aux EFA de répondre aux préoccupations en matière de productivité, compétitivité et aux exigences de standards de qualité requis pour les produits orientés vers le marché international.

Encadré 7 : Accès des exploitations familiales agricoles aux innovations agricoles : Rôle de l'agro-business et des et autres opérateurs privés

1. Contexte

A côté de la majorité des exploitants familiaux agricoles, émergent de plus en plus dans les pays des formes d'exploitation exclusivement à visée commerciale (agro-business) auxquelles s'ajoutent des sociétés privées orientées vers l'exportation des produits agricoles et donc soucieuses des questions de qualité. *En quoi l'existence de ces acteurs privés peut-il constituer un environnement propice pour un meilleur accès et utilisation des innovations agricoles par les exploitants familiaux agricoles ?*

2. Partenariat producteurs-Agro-business/sociétés privées : Un élément catalyseur facilitant l'accès et l'utilisation des innovations agricoles

Au Ghana, la Horticulturalists' Association of Ghana (HAG) a été créée en 1985 et en 2003 regroupait 30 acteurs de l'agro-business travaillant avec un réseau de 600 exploitations familiales agricoles pour la production d'ananas destiné à l'exportation. Ce partenariat Agro-business / Exploitations familiales, tout en permettant aux premiers de respecter leurs engagements sur la régularité des quantités exportées, permet aux producteurs d'accéder aux intrants, au crédit..., facteurs nécessaires pour l'utilisation des innovations agricoles requises pour une meilleure réponse au marché extérieur. Cela s'ajoute à d'autres services offerts par HAG, dont : (i) l'information et la facilitation pour le respect des normes de qualité EUREPGAP (Euro Retailer Working Group – Good Agriculture Practice) ; (ii) la recherche de matériel végétal répondant mieux au marché (variété MD-2).

Au Nigeria, la « OKOMU OIL PALM COMPANY Plc », société créée en 1977 par le Gouvernement Fédéral et exploitant 8.000 ha, a adopté depuis sa privatisation en 1990, une approche tournée vers la contractualisation avec des exploitations familiales pour la production des fruits de palmier à huile. Ce partenariat Agro-

business/Exploitants familiaux, tout en offrant une garantie de marché, assure également aux producteurs l'accès aux intrants et au crédit.

Au Ghana, le Sea-freight Pineapple Exporters of Ghana (SPEG), société privée regroupant la majorité des exportateurs d'ananas, a développé des partenariats solides avec les producteurs pour une meilleure réponse au marché extérieur. A travers ce partenariat, SPEG offre aux producteurs un environnement de marché garanti et rémunérateur à travers : (i) la mise en relation et facilitation de l'accès au marché ; (ii) la facilitation de la réponse aux normes EUREPGAP. Que ce soit la contractualisation Agro-business/Exploitants familiaux agricoles ou Sociétés privées/Exploitants familiaux agricoles, la garantie d'un marché rémunérateur et la facilitation de l'accès aux services nécessaires pour la production (intrants, crédit...), ont constitué un environnement incitateur pour l'utilisation des innovations agricoles. Pour ce qui concerne l'ananas, le recours des producteurs aux innovations a concerné des variétés améliorées comme la MD-2, des techniques culturales comme le « *Plastic-Mulching* », etc. Les succès rencontrés à travers ces partenariats « gagnants-gagnants » a été par exemple un facteur déterminant de l'augmentation des sociétés membres de SPEG de 15 à 42 et de l'accroissement de la production exportée de 3.000 tonnes à 45.000 tonnes pendant la période 1995-2003.

Source : Zoundi & Hitimana (2004)

Quel que soit le cas considéré (IMS-SG2000, Afrique Verte, SPEG, HAG, ...), la principale leçon apprise de ces études de cas est que « *tout devient possible pour booster l'accès et l'utilisation des innovations agricoles, même dans le secteur du vivrier, si toutefois un environnement favorable de marché existe* » (Zoundi & Hitimana, 2004 : 10).

6.2.3. Coopératives et accès des producteurs aux innovations agricoles

Avec le désengagement de l'Etat et le faible développement des opérateurs privés dans certains pays, nombreuses sont les organisations professionnelles agricoles (OPA) qui ont développé des initiatives propres visant à faciliter l'accès et l'utilisation des innovations agricoles (Zoundi & Hitimana, 2004). Celles-ci intègrent à la fois le conseil agricole mais surtout d'autres stratégies visant l'accès des producteurs aux facteurs nécessaires pour l'utilisation des paquets technologiques (Zoundi, 2003). L'expérience de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD) en Guinée constitue une illustration des opportunités que les OPA peuvent offrir à leurs membres en termes d'accès aux facteurs de production et au marché, deux éléments essentiels pour l'incitation à l'innovation agricole (encadré 8).

Encadré 8 : L'accès des producteurs aux services en amont et en aval de la production à travers leurs OPA : Cas de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD) de Guinée

1. Contexte

La Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD) est une organisation paysanne créée en novembre 1992. En 2005, l'organisation comptait 440 groupements regroupés autour de 21 unions, avec un total de plus de 15.000 adhérents. La fédération met surtout l'accent sur quelques filières agricoles, notamment la pomme de terre, l'oignon, la tomate...

2. Comment la FPFD a-t-elle facilité les conditions d'accès et d'utilisation des innovations agricoles par ses membres ? Pendant les premières années de la création de la FPFD, les producteurs membres ont été confrontés à

un problème majeur qui est la forte importation de la pomme de terre et de l'oignon. Ainsi, la fédération a trouvé la nécessité de mener une action double : (i) la négociation avec les autorités politiques pour une régulation des importations avec une imposition de taxes pendant la période de la production locale, (ii) l'organisation de la commercialisation des produits au sein de la fédération : négociation de prix et signature de contrats avec les commerçants grossistes au niveau local et dans la capitale.

Ayant créé les bases nécessaires pour assurer le marché et des prix rémunérateurs, la fédération a jugé opportune d'améliorer la production pour répondre à la demande, notamment à travers la valorisation des innovations agricoles. Son action a été double, en permettant à ses membres d'accéder :

- à l'innovation agricole et de la maîtriser techniquement – Pour cela la FPDF a signé des cadres de coopération avec la recherche (Institut de Recherches Agronomiques de Guinée – IRAG) et la vulgarisation (Service National de Promotion Rurale et de la Vulgarisation – SNPRV). Ces partenariats incluent le développement des innovations agricoles et la formation des producteurs pour leur utilisation.

- aux intrants nécessaires pour l'utilisation des innovations agricoles – Comme pour la commercialisation, la fédération a mis en place un mécanisme interne assurant la commande et la distribution des intrants (semences, engrais,...) à ses membres.

Les bénéfices divers générés de l'activité de commercialisation des produits et de l'approvisionnement en intrants, ont permis à la fédération d'assurer en partie le financement des frais liés aux contrats passés avec la R&V.

L'accès aux intrants et au marché a permis à la plupart des producteurs membres de la FPDF d'accéder et d'utiliser les innovations agricoles requises pour répondre à la demande du marché local de pomme de terre et d'oignon. Pour la pomme de terre par exemple, le rendement moyen est passé de 10 t/ha pendant la campagne 1993-94 à 18 t/ha pour celle 1996-97. En 2003, l'approvisionnement du marché de pomme de terre était assuré à 95% par la production nationale réalisée à plus de 50% par les organisations paysannes (Camara, 2003).

Source : Zoundi & Hitimana (2004)

L'expérience vécue avec la FPDF n'est pas un fait isolé dans la région et bien d'autres « success stories » existent dans le domaine en Afrique de l'Ouest. Il s'agit par exemple de la Fédération Provinciale des Producteurs Agricoles de la Sissili (FEPPA-SI) au Burkina Faso pour la culture du maïs et du niébé, ou des Unions Sous-préfectorales des Producteurs (USPP) au Bénin avec la mise en place de la Centrale d'achat et de gestion des intrants agricoles (CAGIA) [Zoundi & Hitimana, 2004].

Ces expériences traduisent le rôle essentiel que jouent les Organisations professionnelles Agricoles dans la création d'un environnement propice pour l'accès et l'utilisation des innovations par les producteurs. Cela montre aussi que des possibilités existent pour enclencher une nouvelle dynamique dans le conseil agricole.

6.3. Nouvelle dynamique du conseil agricole : au-delà de simples dispositifs, l'émergence des Plates-Formes Multi-Acteurs (PFMA)

Dans la version 2014 du dictionnaire "Le Petit Robert", le mot « *plate-forme* » désigne « une surface plane, horizontale, généralement surélevée. ». Le mot « multi » signifie quant à lui « plusieurs » et un acteur est décrit comme « une personne qui prend une part active à un évènement ». Le qualificatif « multi-acteurs » précise donc que les personnes ont une place centrale dans le dispositif PFMA (Voudouhê & al., 2011). Pas

n'importe quelles personnes, mais des acteurs qui ont un rôle à jouer sur cette plate-forme, sa création, son organisation, son entretien ou son accomplissement, précisent-ils. Pour jouer leur rôle, ces acteurs sont dotés de ressources intrinsèques ou de ressources déléguées par un groupe de personnes ou une organisation. Ce sont par exemple des experts, des facilitateurs, des décideurs, des bailleurs, des élus, des chefs traditionnels, *etc.* Dans cette définition, chaque élément est important, assurant ainsi à la PFMA aussi bien la stabilité que la pérennité.

De par sa définition, la PFMA est prédéterminée à un fonctionnement révolutionnaire et égalitaire, à la production de consensus et aux réflexions stratégiques. Elle assure aux acteurs, une position équivalente et un accès identique à l'information, se prête à l'échange, à la négociation et favorise le jeu démocratique. Soucieux de pallier les insuffisances des modèles de production et de transfert de technologie, notamment dans le milieu agricole, la recherche et le conseil agricole optent de plus en plus pour les PFMA. Mais avant, il y a eu une prise de conscience de la nécessité de changer d'approche pour espérer répondre aux attentes des paysans.

6.3.1. Prise de conscience de nouvelles approches de conseil agricole pour répondre aux aspirations diversifiées des planteurs

L'approche de conseil agricole a évolué en Côte d'Ivoire à l'instar des autres pays africains. Longtemps considérée comme une priorité pour améliorer la production agricole à travers la diffusion de thèmes techniques, la vulgarisation agricole est en train de prendre progressivement de nouvelles orientations. Influencés par les succès de la « révolution verte » dans certaines situations agricoles, les pays africains ont renforcé leur volonté d'appuyer la démarche de transfert de technologie afin de favoriser l'adoption d'itinéraires techniques intensifs (Faure & *al.*, 2010). Fondés sur l'emploi de variétés améliorées, d'intrants chimiques et de la mécanisation, des résultats très positifs ont été obtenus dans certains secteurs à partir de cette démarche (Gafsi & *al.*, 2007). Dans d'autres secteurs, cependant, les échecs de la « révolution verte » ont été tout aussi remarquables signalent-ils.

Une relation étroite entre la recherche et la vulgarisation permettait d'identifier les techniques performantes pour améliorer les rendements des cultures. Les thèmes à vulgariser devaient être les mêmes pour l'ensemble des producteurs d'une même région (Faure & *al.*, 2007). Une animation autour de grands groupes de producteurs, l'organisation

des visites de champs de démonstration gérés par des paysans et un suivi rapproché de quelques producteurs constituaient les principaux outils employés par le vulgarisateur de terrain. La programmation rigoureuse du travail du vulgarisateur, incluant des périodes de formation était censée garantir l'efficacité de ses interventions.

Malgré la volonté d'impliquer les paysans dans l'identification des thèmes techniques (programmation participative) et les efforts consentis pour la formation des agents de vulgarisation, les progrès réalisés sont toujours restés insuffisants (Faure & al., 2010). Ayant donc reconnu les limites de cette approche, la banque mondiale a finalement cessé de promouvoir cette démarche et a laissé les structures étatiques de vulgarisation quasiment à la ruine (Zoundi & al., 2005 ; Gafsi & al., 2007).

Pour développer de nouvelles alternatives, des projets de recherche-développement ont été mis en œuvre dès les années 70, souvent à l'instigation de courants novateurs au sein de la recherche (Billaz & Dufumier, 1981 ; Jouve & Mercoiret, 1987 ; Chambers & al., 1989). Très tôt, les acquis de la recherche-développement ont suscité un intérêt croissant de la part des différents acteurs (Röling & Engel, 1992 ; Mercoiret, 1994). En effet, les organisations de producteurs, les organisations non-gouvernementales, les agents du développement, et les chercheurs conjuguent leurs efforts pour identifier de nouvelles méthodes d'appui aux producteurs (Pesche & al., 1996). Il s'agissait notamment de répondre aux difficultés rencontrées dans le développement de certaines régions agricoles et des petites exploitations. Partant d'une meilleure connaissance des réalités rurales, des pratiques et des stratégies des producteurs, les projets ont cherché à mettre au point ou à adapter des techniques innovantes en fonction des conditions du milieu et des caractéristiques des exploitations.

Désormais, les projets envisagent de prendre en compte les dimensions économiques et sociales en valorisant les savoirs locaux au même titre que ceux de la recherche. Le paysan est devenu progressivement un acteur central des interventions, même si son degré de participation est resté réduit dans la définition et dans l'évaluation des programmes d'appui (Faure & al., 2007). Il s'imposait donc de penser à des plates-formes proprement dites.

6-3-2- Contexte d'émergence des PFMA

L'une des raisons souvent attribuées au manque de performance de la recherche agricole en Afrique sub-saharienne, est la dominance des approches "top down" de transfert

de technologies qui font peu de considération aux connaissances et réalités locales. En réponse à cette situation, on a assisté depuis les années 1990 à un foisonnement d'approches dites participatives qui essayent d'intégrer au mieux les préoccupations des utilisateurs finaux des produits de recherche dans leur dispositif de recherche.

Toutefois, cette première génération d'approches dites participatives semble survoler les rationalités et perspectives des autres acteurs importants que sont les commerçants, les distributeurs d'intrants, les entreprises de transformation, les institutions financières, *etc.* Face à cette réalité, une nouvelle génération de paradigmes plus inclusifs émergent et met la facilitation et l'animation de Plates-Formes Multi-Acteurs au centre de leur mode opératoire. La rationalité de la démarche est de catalyser un processus d'apprentissage social et de négociation entre les divers opérateurs (acteurs directs, services d'appui, prestataires, décideurs politiques, *etc.*) au sein d'une filière agricole ou chaîne de valeur pour le développement d'innovations dans une perspective holistique intégrant à la fois les dimensions techniques, économiques, institutionnelles et politiques. Ce vocable (PFMA) fait du chemin et nombre d'institutions nationales et internationales de recherche et de développement vont à l'école de ce nouveau paradigme.

Cependant, la question importante que se pose bon nombre d'observateurs est de savoir en quoi ces expériences de plates-formes sont-elles différentes des approches classiques dites participatives ? Dans quelle mesure la prétention à plus d'horizontalité, c'est-à-dire l'intégration dans une démarche collaborative d'une plus grande diversité d'acteurs, est-elle effective ? Quelle valeur ajoutée ce nouveau paradigme apporte-t-il en matière de processus et de résultats de recherche ?

6-3-3-Cadre analytique et caractéristiques de la PFMA

Le concept de PFMA est diversement employé et pourrait véhiculer différentes réalités tant les domaines d'application sont aussi divers que variés. « En sociologie rurale », le concept de PFMA, originellement renvoie à un espace, un carrefour où, divers acteurs se rencontrent pour échanger, négocier et s'accorder autour d'un enjeu commun (Röling & Jiggins, 1998). Il a été souvent appliqué dans la gestion des ressources naturelles (eau, forêt, *etc.*), la prévention et la gestion des conflits.

Sur le plan de la recherche agricole et de l'intervention en milieu rural, le concept de PFMA s'est érigé, ces dernières années, comme l'arène sociale d'apprentissage et d'innovation au travers de processus inclusifs et intégrants. En effet, au-delà de la bipolarité

(chercheur/producteur) qui caractérise l'approche participative paysanne, la PFMA prétend à une plus forte horizontalité en incluant une diversité plus large d'acteurs partenaires. Ainsi, outre les acteurs conventionnels du développement agricole, à savoir les chercheurs, les vulgarisateurs et les producteurs, l'intégration de nouveaux groupes d'acteurs notamment les institutions financières, les commerciaux, les décideurs politiques et même les consommateurs devient impérieuse pour prendre en compte la complexité des défis et enjeux actuels du secteur agricole. En outre, contrairement aux autres approches qui visent les technologies ou innovations comme réponses aux problèmes, l'approche multi-acteurs s'oriente plutôt vers la création de « processus générateurs d'innovations », susceptibles de réponses et d'adaptation aux problèmes nouveaux dans un contexte de changement et d'évolution rapides. Bref, la Plate-Forme Multi-Acteurs de recherche demande une évolution et un recentrage de l'action de recherche de la technologie vers le système d'innovation.

Le tableau XXVIII donne plus de détails sur les traits distinctifs de la démarche multi-acteurs comparée à l'approche de transfert de technologie et l'approche participative paysanne.

Tableau XXX : Caractérisation de trois approches de recherche agricole

Eléments d'analyse	Transfert de technologies	Recherche participative paysanne	Recherche multi-acteurs
Modèle d'intervention	Top down, pipeline	Recherche en collaboration	Réseau d'innovation orienté sur le co-développement, impliquant des processus multi-acteurs
Connaissances et disciplines	Portées par une discipline	Interdisciplinaire et expertise paysanne	Connaissances transdisciplinaire, holistiques, multiples, et ancrées dans la culture
Rôles des producteurs	Apprennent, adoptent et se conforment	Diagnostiquent, expérimentent, testent et adaptent	Co-générateurs de connaissances et d'innovations, négociateurs
Champ de couverture	Productivité	Champ, exploitation paysanne	Au-delà du bord champ, systèmes d'existences et d'alimentation et chaînes de valeurs de différentes échelles géographiques (local au global) et temporelles
Eléments centraux	Paquet technologique	Production conjointe de connaissances	Réseaux sociaux d'innovateurs, apprentissage et changement partagés, politique de demande
Forces motrices	Poussée par la recherche	Demande des producteurs	Réponses aux contextes changeants (marchés, globalisation, changement climatiques, producteurs organisés, pouvoir et politiques

Changements recherchés	Comportement du paysan	Relation chercheur-producteur	Changement institutionnel, professionnel et personnel : création d'espace pour l'innovation
Résultats attendus	Transfert de technologie	Technologie co-induite et articulée aux modes d'existence des producteurs	Capacités à innover, apprendre et changer
Institutions et politiques	Transfert de technologie comme indépendant des dimensions institutionnelle et politique	Dimensions institutionnelles et politiques reconnues, mais parfois populisme naïf	Institutions et politiques sont centrales au changement
Durabilité	Non définie, ou strictement technique	Explicite	Activement assumée, multidimensionnelle, normative et politique
Innovateurs	Scientifiques (chercheurs)	Producteurs et scientifiques ensemble	Multiple acteurs, alliances d'apprentissage

Source : Scoones & Thompson, 2009

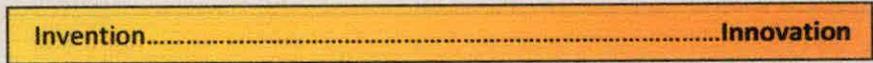
La recherche multi-acteurs donne un nouvel élan au processus d'innovation. Elle fait la promotion de réseaux d'innovation orientés sur le co-développement, impliquant des processus multi-acteurs. Cette approche fait aussi la promotion de la pluridisciplinarité ; elle est ancrée dans l'holisme et abouti à des changements institutionnels, professionnels et personnels.

6-3-4- Plate-Forme Multi-Acteur : un dispositif propice à l'innovation

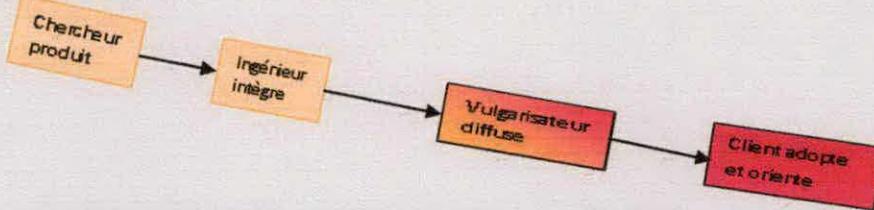
La PFMA se prête notamment à la mise au point d'inventions et à leur appropriation par les acteurs, donc à l'innovation. Le modèle PFMA a été conçu pour garantir l'innovation que le modèle standards de type Top Down (ou transfert de technologies se situant en "amont") et celui de type Bottom Up (Recherche et Développement se situant en "aval") n'arrivent pas à assurer avec satisfaction. Par rapport aux schémas habituels représentant l'innovation dans un processus de recherche finalisée (encadré 9), les PFMA s'inspirent sur le terrain d'une vision basée sur des réseaux d'acteurs, et organisent une convergence autour d'un objet particulier.

Encadré 9 : Trois modèles pour l'innovation

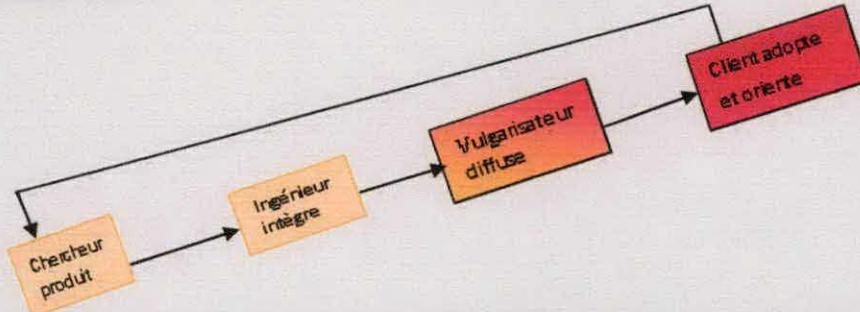
Dans le **modèle standard** ou « fordiste », la recherche élabore des connaissances et des inventions qui « diffusent » dans la société selon un processus déterministe allant de la recherche fondamentale à ses applications. Chaque acteur se spécialise dans un segment de cette chaîne qui lie la recherche à l'utilisateur final. Selon cette représentation, le chercheur pilote l'ensemble du processus et porte la responsabilité de sa réussite ou de son échec. Il doit être particulièrement vigilant à la pertinence du diagnostic initial puisque l'objet technique est censé être utilisé en l'état.



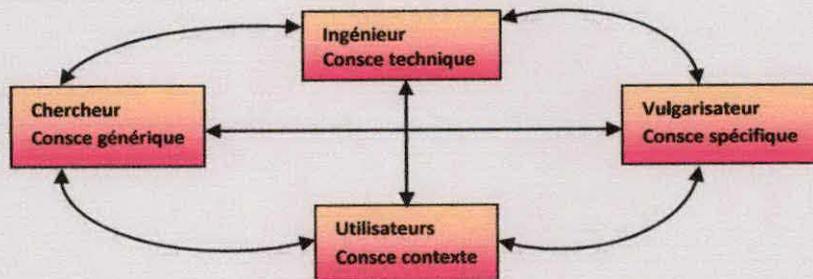
Amont



Dans le **modèle client-oriented** ou de la « Recherche & Développement », la recherche est pilotée par l'aval, par une demande des utilisateurs. C'est une démarche de type privé où le client doté est considéré comme « roi » parce qu'il finance la recherche.



Dans le **modèle en réseau**, le rôle des acteurs n'est pas hiérarchisé. Les compétences et les responsabilités doivent être clairement identifiées et reconnues, elles ne s'imposent pas d'elles-mêmes. Le pilotage et la responsabilité du processus sont partagés. On pourrait dire que dans cette situation, le produit est au centre, car son utilisation locale nécessite des adaptations importantes.



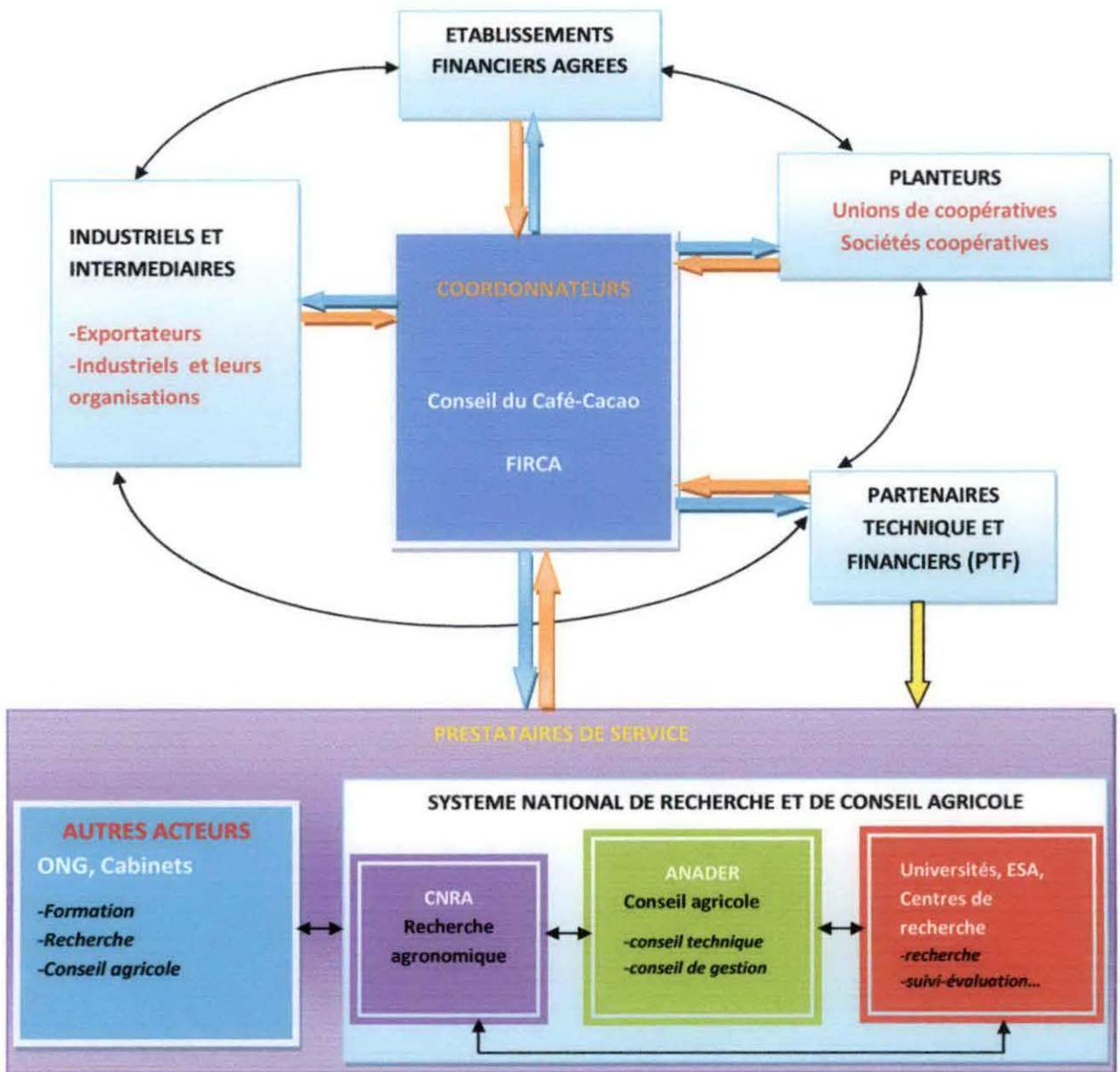
Source : Voudouhé & al, 2011

NB : Conscé = Connaissance

Ce dernier modèle en réseau montre une piste, un exemple standardisé de Plate Forme Multi-Acteurs. Aussi, ne s'attarde-t-il pas sur des contextes particuliers. Pour être performant, ce modèle doit être adapté selon les différentes variations que présente chaque situation. Dans le cas spécifique de la Filière Café-Cacao en Côte d'Ivoire, nous avons proposé des adaptations pour prendre en compte les réalités propres au contexte ivoirien.

6.4. Définition d'une plateforme de conseil et d'accompagnement dans la Filière Café-Cacao : le Système Intégré de Conseil Agricole (SICA)

Les expériences de terrains et les résultats de notre étude permettent de proposer un modèle de conseil agricole. Ce modèle est une plateforme des acteurs de la chaîne de valeur du cacao. Il s'agit d'un Système Intégré de Conseil Agricole (SICA) fondé sur la complémentarité des acteurs (schéma 3, page suivante). Le SICA vise l'objectif suivant : *contribuer à l'amélioration du conseil agricole en vue d'assurer la professionnalisation des planteurs et de leurs organisations.*



Source : notre étude

Schéma 3: Système Intégré de Conseil Agricole (SICA)

6-4-1- Présentation du SICA

Le SICA est un dispositif qui met en interaction les acteurs essentiels de l'économie cacaoyère en Côte d'Ivoire. Il y a une interrelation entre les principaux acteurs. Il fonctionne en réseau d'acteurs au cœur duquel, se trouve Le Conseil du Café-Cacao, structure en charge de la gestion de cette filière. Le FIRCA, chargé de mobiliser les ressources pour le financement pérenne du secteur agricole, est aussi un acteur central dans la coordination. Le SICA comprend également le système national de recherche et de conseil agricole : le CNRA, l'ANADER, les Universités, l'ESA et les Centres de recherche. Outre ces structures, le SICA prend en compte les industriels, les exportateurs et les établissements financiers, pions essentiels dans la filière cacao, mais faiblement impliqués chaque fois qu'il s'est agi de mener des actions de conseil agricole. Il comprend aussi les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), ainsi que d'autres acteurs non négligeables que sont les ONG et autres cabinets de formation.

Toutes les initiatives entreprises au bénéfice des producteurs pour promouvoir une cacaoculture durable sont soumises au Conseil du Café-Cacao qui met en synergie les différents acteurs de telle sorte à préserver les intérêts des uns et des autres. Tous les programmes et projets initiés s'intègrent nécessairement dans le plan de développement de la filière défini par le Conseil du Café-Cacao. Pour exécuter les programmes et projets, les prestataires sont choisis de concert avec la définition d'une stratégie de mise en œuvre et un plan de Suivi/Evaluation. En agissant en concertation permanente, on assure une utilisation efficiente des ressources et une plus grande efficacité des actions de conseil agricole. Notre système intégré comprend sept (07) principaux collèges (tableau XXIX).

Tableau XXXI: Composition du SICA

Collèges	Composantes
Coordonnateurs	- Le Conseil du Café-Cacao - Le FIRCA
Industriels et intermédiaires	- Les industriels et leurs organisations - Les exportateurs
Etablissements Financiers	- Les banques - Les micro-finances
Système national de recherche et de conseil agricole	- Le CNRA - L'ANADER - Universités - ESA - Centres de recherche
Planteurs	- Les sociétés coopératives - Les fédérations de coopératives
Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)	- Institutions financières internationales - Coopération internationale
Autres acteurs	- ONG - Cabinets de formation

Source : notre étude

Le SICA encourage toutes les initiatives, pourvu qu'elles aillent dans le sens de la politique de développement de la filière telle que définie par Le Conseil du Café-Cacao. Les projets de recherche et de conseil agricoles ainsi que les moyens afférents seront centralisés pour éviter le chevauchement des actions et l'utilisation peu rationnelle des ressources. Les résultats de la recherche agricole seront validés en concertation avec tous les acteurs afin de porter le même message auprès des planteurs. Mais, quel rôle les différents acteurs du SICA devront jouer pour atteindre l'objectif fixé ?

6-4-2- Description des rôles

6-4-2-1- Collège des coordonnateurs

Le collège des coordonnateurs assure la coordination des politiques générales approuvées par l'ensemble des membres de la plateforme, harmonise et oriente les initiatives.

➤ Le Conseil du café-Cacao

Le Conseil du Café-Cacao initie les projets de recherche et de conseil agricole. Il recherche les partenariats et les moyens (financiers et matériels) nécessaires à la réalisation des projets. Toutes les autres initiatives (qu'elles soient publiques ou privées) sont centralisées par le Conseil du Café-Cacao en qualité de commanditaire principal.

Sur ses initiatives propres ou en collaboration avec les exportateurs et les industriels, Le conseil du Café-Cacao crée des lignes de crédit dans des établissements financiers avec lesquels, il aura signé préalablement des accords pour le financement des unions de coopératives. Le Conseil du Café-Cacao et ses partenaires (exportateurs et industriels) garantissent les prêts contractés par ces dernières. Ce financement servira essentiellement à l'acquisition d'intrants et d'équipements agricoles pour faciliter la mise en œuvre de leurs activités de production et de leurs activités de commercialisation. Il servira aussi à l'assistance technique et au renforcement des capacités des planteurs et de leurs organisations. Toutefois, seules les unions de coopératives certifiées par le conseil du Café-Cacao sur proposition de l'ANADER, des exportateurs ou des industriels pourront accéder au financement garanti. Pour assurer le remboursement des crédits agricoles, Le Conseil du Café-Cacao devra signer un contrat avec les unions de coopératives dont une des closes principales est la saisie du patrimoine de l'union y compris les plantations des bénéficiaires en cas de non-paiement du crédit dans les délais impartis.

➤ **Le FIRCA**

Le FIRCA joue trois rôles essentiels dans le SICA : (i) le rôle de maître d'ouvrage délégué du Conseil du Café-Cacao, (ii) le rôle de coordination technique et fiduciaire, (iii) le rôle de suivi/Evaluation des projets mis en œuvre au profit des planteurs et de leurs organisations.

En sa qualité de maître d'ouvrage délégué, le FIRCA élabore des projets et programmes de génération de technologies, de conseil agricole (conseil technique et conseil de gestion) en collaboration avec les planteurs, le CNRA, l'ANADER, les Universités, l'ESA et les Centres de Recherche. Il finance ces programmes avec les fonds mobilisés auprès de la filière cacao à travers une cotisation régulière. Jouant le rôle d'agence de coordination technique et fiduciaire, le FIRCA mobilise des fonds auprès des PTF, des industriels et des exportateurs pour le financement de projets et programmes élaborés par ces derniers et validés par le SICA. Pour s'assurer de la bonne exécution et de l'impact des projets financés, le FIRCA joue le rôle de Suivi/Evaluation.

En définitive, le FIRCA a non seulement pour tâches de mobiliser les ressources, mais aussi d'assurer la coordination des activités de recherche et de conseil agricole au nom du SICA.

6-4-2-2- Collège des industriels et intermédiaires

Ce collège regroupe les exportateurs, les industriels du cacao et leurs organisations. Son rôle sera d'assurer la garantie de débouchés rémunérateurs et durables. Ce collège doit aussi prendre plus d'initiatives en termes de financement des coopératives et d'accompagnement de la recherche et le conseil agricole en vue de la professionnalisation des planteurs. Toutefois, ses actions devront faire l'objet de discussion et d'accord au sein du SICA. Les moyens dégagés seront logés au FIRCA pour ce qui concerne la recherche et le conseil agricole. Pour l'assistance des coopératives, le financement se fera par des investissements directs en termes de réalisation d'infrastructures socio-économiques et par le versement de ristourne.

6-4-2-3- Collège des établissements financiers

Composé de banques et de micro-finances, ce collège a pour rôle de mettre à la disposition des unions de coopératives, les fonds nécessaires à la mise en œuvre de leurs

activités. Ces établissements financiers peuvent signer des contrats directs avec les unions de coopératives, surtout pour des financements relatifs aux renforcements de capacités, l'accès aux intrants et équipements agricoles. Les unions garantissent les crédits obtenus au bénéfice de leurs membres.

6.4.2.4. Collège du système national de recherche et de conseil agricole

Ce collège composé du CNRA, de l'ANADER, des Universités, des Centres de recherche et de l'ESA, exécute des contrats passés avec le FIRCA portant, soit sur la recherche, soit sur le conseil agricole, soit sur le suivi et l'évaluation des projets initiés en faveur des planteurs et de leurs organisations. Les prestations à ces différents niveaux devront se faire en étroite concertation avec ces derniers. Autrement dit, les planteurs doivent être associés pleinement depuis la phase de génération des technologies jusqu'à leur implémentation en milieu paysan et à l'évaluation des experts. Ces différentes structures doivent proposer des résultats de recherche et des approches de conseil concertés et validés au sein du SICA. Le conseil agricole doit essentiellement se focaliser aussi bien sur *l'assistance technique* que sur *le conseil de gestion*, l'objectif étant d'aboutir à la transformation des planteurs en de véritables entrepreneurs agricoles. Désormais, le rôle des conseillers agricoles doit être :

- *la formation des planteurs à la maîtrise des techniques culturales ;*
- *un appui sur l'ensemble de la réflexion stratégique avec une validation économique et financière du projet ainsi que des choix techniques, une organisation et des investissements identifiés ;*
- *un accompagnement tout au long de la mise en œuvre du projet : recherche de financements, mise en relations avec des partenaires, formations, échanges, visites, etc. ;*
- *un suivi des activités, une mesure et une analyse de l'impact socio-économique du projet porté par le cacaoculteur ou par la coopérative sur son fonctionnement et sur les résultats de ses producteurs adhérents.*

6.4.2.5. Collège des planteurs

Pour permettre aux planteurs d'avoir l'esprit coopératif et de mieux s'organiser en vue de défendre leurs intérêts, le SICA ne composera qu'avec les unions de coopératives certifiées par Le Conseil du Café-Cacao sur la base de critères de bonne gouvernance. Afin d'optimiser l'appropriation des actions et de garantir le remboursement des prêts, le collège

des planteurs comprendra deux (02) niveaux essentiels : les sociétés coopératives et les unions de coopératives.

- **le niveau 1 : les sociétés coopératives.** Composées de producteurs de base issus de différentes sections, les sociétés coopératives devront servir de relais pour la mise en œuvre effective des actions d'accompagnement pour l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles et la maîtrise des outils de gestion. A ce niveau, la coopérative créera une cellule technique qui sera l'interface entre les producteurs et les prestataires de service en matière de conseil technique et de conseil de gestion. Celle-ci servira de relais dans le suivi rapproché des producteurs, dans la capitalisation des données techniques et des changements de comportement en rapport avec la mise en œuvre des projets. La coopérative veille au remboursement effectif des crédits mis à sa disposition pour la formation, l'accès aux intrants et équipements agricoles.

- **le niveau 2 : les unions de coopératives.** Pour être efficace et performante, nous proposons d'installer dans chaque département, une seule union de coopératives qui regroupera l'ensemble des sociétés coopératives du département. Un service de Suivi-Evaluation sera créé pour coordonner les activités réalisées au niveau des Unions de coopératives. Les unions représenteront et porteront la voix des planteurs au niveau du SICA. Elles serviront aussi de relais et de garantie entre celui-ci et les coopératives de planteurs. En cas d'obtention de crédits pour les coopératives au profit des planteurs, les unions signent un contrat avec chaque coopérative dans lequel la responsabilité individuelle du planteur bénéficiaire est clairement identifiée. Le planteur s'engagera à hypothéquer sa plantation s'il ne respecte pas les délais de paiement. Celle-ci sera exploitée par la coopérative jusqu'au remboursement total du crédit emprunté. Si le prêt est destiné à la coopérative en tant qu'entité, cette dernière devra hypothéquer son patrimoine avec la responsabilité individuelle des membres du Conseil d'Administration (CA), en cas de non remboursement dans les délais impartis. Les unions de coopératives élaborent un plan de financement et de remboursement des crédits, dont elles ont le devoir de faire respecter par les coopératives affiliées. C'est pourquoi, le conseil de gestion s'avère plus que nécessaire pour opérer un changement en matière de gestion des coopératives et des exploitations. La maîtrise de la gestion permettra d'éviter de recourir à des mesures drastiques pour le remboursement des crédits accordés.

6.4.2.6. Collège des PTF

Les PTF doivent participer activement aux concertations au sein du SICA pour mieux comprendre les problématiques développées et apporter les appuis nécessaires à la professionnalisation des planteurs. Ils doivent accroître leurs aides en matière de développement agricole en logeant davantage des fonds au FIRCA qui joue le rôle d'agence fiduciaire et de coordination technique. Les PTF interviennent aussi directement auprès des prestataires pour des appuis techniques et technologiques.

6.4.2.7. Collège des autres acteurs

Les ONG et les cabinets de formation doivent inscrire leurs différentes actions dans le canevas validé par le SICA. Ils devront travailler en étroite concertation avec l'ANADER qui centralise les acquis de recherche validés et diffusés en milieu paysan. Ceci permettra non seulement d'éviter les duplications et le gaspillage de ressources, mais aussi d'avoir un message uniforme sur les thèmes abordés.

6.4.3. Organisation de la stratégie de mesure d'impact

Pour permettre au SICA d'avoir une idée réelle de l'état actuel de la cacaoculture ivoirienne, nous proposons la réalisation d'une étude exhaustive de référence. Cette étude devra porter aussi bien sur les producteurs individuels que sur les sociétés coopératives exerçant dans le domaine du cacao. Quatre axes doivent être particulièrement abordés : (i) les principales caractéristiques des cacaoculteurs et des plantations, (ii) la productivité, (iii) la professionnalisation des cacaoculteurs et de leurs organisations, (iv) le développement communautaire et les conditions de vie. L'exploration de chaque axe doit permettre de connaître, notamment :

Axe 1 : les principales caractéristiques des cacaoculteurs et des plantations

- le nombre de producteurs de cacao
- l'âge stratifié des producteurs à partir de 18 ans
- le niveau d'étude des cacaoculteurs
- le nombre de femmes productrices de cacao
- la superficie totale de cacao en production
- l'âge stratifié des plantations
- la superficie totale de cacao établie avec des semences sélectionnées depuis 2008

Axe 2 : la productivité

- le niveau technique des planteurs par rapport aux BPA

- le niveau du rendement des plantations réhabilitées depuis 2008
- le niveau du rendement des plantations créées avec semences améliorées depuis 2008
- le niveau du revenu du cacaoculteur

Axe 3 : la professionnalisation des cacaoculteurs et de leurs organisations

- le niveau d'adhésion aux coopératives
- le nombre de sociétés coopératives
- le nombre de coopératives gérées selon les règles de bonne gouvernance
- le nombre de coopératives économiquement fortes et socialement viables
- la part des coopératives dans la commercialisation intérieure et extérieure
- le nombre de cacaoculteurs disposant d'un compte bancaire
- le nombre de cacaoculteurs disposant d'un compte d'exploitation

Axe 4 : le développement communautaire et les conditions de vie

- le cadre de vie des cacaoculteurs
- le niveau de couverture des infrastructures de base
- la typologie du travail des enfants

Aux termes de l'étude de référence, les données essentielles sur l'économie cacaoyère ivoirienne seront connues pour chaque région. Ainsi, une caractérisation des zones de production, des organisations de producteurs et des producteurs individuels pourrait être faite. Ces données de base seront la référence pour toute évaluation future. Une évaluation de l'impact des projets de cacaoculture durable sera effectuée tous les trois ans par un cabinet d'expert.

De ce chapitre, trois principales implications méthodologiques ressortent:

- 1- la mise en œuvre effective d'une méthodologie d'approche interdisciplinaire entre agronomie et sciences sociales dans les projets de cacaoculture durable pour cerner l'ensemble des questions liées à l'exploitation agricole et accroître les chances d'adoption des BPA ;
- 2- l'accès aux innovations peut se faire par différentes approches et à différents niveaux : les services de l'Etat, les privés et les coopératives agricoles ;
- 3- la création et la mise en œuvre effective de Plates-Formes Multi Acteurs (PFMA) de conseil agricole est capital si l'on veut garantir l'impact des actions entreprises en milieu paysan.

Conclusion partielle

Il ressort de cette partie que les difficultés d'adoption et le faible impact des projets relèvent de plusieurs causes. Il s'agit notamment d'une question de logiques (logiques paysannes opposées aux logiques des projets), des difficultés d'accès aux innovations, des contraintes socioculturelles et des exigences du système intensif de culture.

Pour contribuer à une recherche de solution, les responsabilités des principaux acteurs ont été situées. Ainsi, l'analyse montre que les responsabilités sont partagées. Des cacaoculteurs à l'Etat en passant par les structures de gestion, de financement, de vulgarisation et de recherche, tous ont leur responsabilité engagée dans la persistance des pratiques traditionnelles de cacaoculture. Dès lors, de nombreux défis restent à relever.

Par exemple, pour atteindre les objectifs et garantir une cacaoculture durable, le conseil agricole doit maîtriser l'environnement socioculturel et les contraintes socio-économiques qui influencent la réaction des planteurs vis-à-vis des BPA. Les contraintes culturelles, les charges familiales, l'influence des pratiques locales de production, l'accès difficile à certains intrants et le déficit de main-d'œuvre freinent la volonté d'innover des planteurs. Il est donc impératif d'adapter les stratégies de mise en œuvre des projets aux besoins réels des planteurs en allant au-delà de la parcelle agricole pour intégrer leur vie quotidienne. Mais avant, l'Etat doit procéder à la transformation de l'environnement institutionnel et économique. Les moyens que dégage la filière doivent être investis conséquemment (à la hauteur des besoins des planteurs) dans la promotion des Bonnes Pratiques Agricoles.

En définitive, il est désormais question de promouvoir une agronomie de rupture en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, il est opportun d'agir au sein de Plates Formes Multi-Acteurs, cadre d'échange et de discussions franches entre différents acteurs de la promotion agricole, y compris les chercheurs en sciences sociales. On doit prendre conscience de la nécessaire complémentarité entre l'agronomie et les sciences sociales sur les questions d'adoption et d'impacts des projets agricoles. Dans cette perspective, nous avons proposé un modèle intégré de conseil agricole qui a pour avantage de prendre en compte les principaux acteurs susceptibles de contribuer à faire aboutir le projet de cacaoculture durable en Côte D'Ivoire.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

L'étude que nous venons de mener a porté sur le thème suivant: **"Introduction d'innovations en milieu paysan ivoirien : impact technique et socio-économique des projets de cacaoculture durable financés par le FIRCA"**

Depuis 2007, la Filière Café-Cacao finance, à travers le FIRCA, des projets dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités techniques des producteurs de café et de cacao. Tous ces projets visent l'amélioration de la productivité des vergers et du revenu des planteurs.

Afin d'évaluer les principaux indicateurs d'impacts de l'ensemble des actions entreprises sur la période 2008-2011, une étude socio-économique menée en collaboration avec le Département d'Anthropologie et de Sociologie de l'Université de Bouaké a été initiée en 2012. C'est dans ce cadre que nous avons été engagé au FIRCA, en qualité de stagiaire pour l'étude d'impact de ces projets de conseil agricole en vue de la réalisation de notre thèse.

A travers cette étude, nous voulions répondre à quatre questions essentielles, à savoir :

- 1- quel est le niveau réel d'adoption Bonnes Pratiques Agricoles par les planteurs ?
- 2- quel est l'impact des projets sur la productivité des cacaoyères et sur les conditions de vie des planteurs ?
- 3- en quoi la perception des planteurs, la prégnance des pratiques culturelles et les contraintes socio-économiques expliquent-elles ces niveaux d'adoption et d'impact ?
- 4- dans quelle mesure le caractère peu incitatif de l'environnement institutionnel et économique explique-t-il ces niveaux d'adoption et d'impact ?

Notre objectif majeur était d'évaluer l'impact technique et socio-économique des projets du Programme 2QC. Notre intention était, à travers cette évaluation de montrer les changements intervenus. Ceci pour situer les responsabilités et proposer des pistes de solutions en vue de l'efficacité du suivi et d'une meilleure capitalisation des acquis.

Pour répondre aux préoccupations suscitées par la question de recherche et atteindre notre objectif, nous défendons la thèse suivante :

"La faible adoption des Bonnes Pratiques Agricoles s'explique par le manque de garantie face aux incertitudes de l'environnement de production. Ce manque de garantie pousse les planteurs à développer des stratégies propres qu'ils jugent mieux adaptées à leurs préoccupations et à leurs réalités quotidiennes"

En rapport avec cette position, nous avons émis quatre hypothèses :

- 1- le niveau d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles est faible parce que les plantations ne sont pas perçues comme des entreprises professionnelles ;
- 2- le niveau d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles est faible dans la mesure où les planteurs n'arrivent pas à se libérer du poids de certaines pratiques culturelles peu compatibles aux projets ;
- 3- le niveau d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles est faible parce que les contraintes socio-économiques ne sont pas prises en compte par les projets ;
- 4- le rendement des plantations, le revenu et les conditions de vie des planteurs ne se sont pas améliorés en ce sens que les prix peu rémunérateurs du cacao, l'accès difficile au crédit, l'instabilité au sein de la filière et les dysfonctionnements administratifs limitent l'efficacité des projets.

Il s'agissait à travers ces hypothèses de confronter les interrogations aux réalités du terrain. Pour y arriver, nous avons choisi un champ épistémologique interdisciplinaire, notamment en associant aux méthodes sociologiques, les approches agronomiques. Ainsi, la démarche méthodologique adoptée est fondée sur un mixte d'outils et d'instruments tenant tout à la fois des approches qualitatives et quantitatives. Des questionnaires ont servi à la collecte de l'information. Mais, insuffisants pour rendre compte de la complexité des réalités, ceux-ci ont été complétés par des observations directes, des guides d'entretiens semi-directifs, eux-mêmes mobilisés dans le cadre d'interviews individuelles ou d'entretiens de groupes. Toute cette démarche méthodologique s'est inscrite dans une approche Connaissances, Attitudes, Pratiques (CAP) pour orienter les questionnaires et les guides d'entretiens qui ont permis d'aboutir aux résultats.

L'examen des chefs d'exploitation, au terme de notre étude, montre que la cacaoculture ivoirienne reste toujours dominée par les hommes (98%). La population des planteurs est concentrée à 78% entre 20 et 50 ans, donc très active et relativement jeune. Ces planteurs, depuis longtemps qualifiés d'analphabètes, sont majoritairement lettrés (67%); Ceci devrait faciliter les échanges entre eux et les conseillers agricoles. D'ailleurs, le niveau d'étude influence qualitativement l'attitude des planteurs puisque les lettrés adhèrent plus aux projets avec un taux de participation de 67%. Cependant, ces derniers ne semblent pas avoir une ascendance significative sur les illettrés en matière d'application des technologies. De même, l'âge ne semble pas influencer le taux d'application des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA). La main-d'œuvre familiale, quoique peu abondante, demeure la plus utilisée par les planteurs avec un taux d'utilisation de 74%. Or, selon nos résultats, elle est dans l'ensemble, moins efficace dans l'application des technologies lorsqu'elle est utilisée exclusivement.

Concernant l'impact des projets, l'étude nous a permis de constater que l'application des technologies de régénération cacaoyère demeure difficile. La question d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) reste au centre des préoccupations. En effet, les planteurs adoptent difficilement les paquets technologiques; ils procèdent plutôt à une application sélective. En dehors des Bonnes Pratiques de production de plants (69%), les Bonnes Pratiques de mise en place et d'entretien des nouvelles créations, les Bonnes Pratiques de conduite des vergers ou de réhabilitation ont respectivement un niveau d'adoption de 0% et de 13% tandis que les bonnes pratiques de récolte et post-récolte sont adoptées à 9%. Même les participants aux projets n'arrivent pas à atteindre un résultat nettement meilleur puisqu'ils appliquent les Bonnes Pratiques de conduite des vergers à 16% et les Bonnes Pratiques de récolte et post-récolte à 15%. Comme conséquence, le rendement des Participants (PA) aux formations est resté faible (environ 400 Kg/ha/an) et distant des résultats espérés en milieu paysan (1 à 1,5 tonnes/ha/an).

Ces résultats montrent que l'innovation procède, en milieu paysan, de choix et de décisions tributaires de l'exploitation agricole dans son ensemble. En plus, elle est associée, pour une bonne part, à des objectifs et à des situations personnalisées, propres au cacaoculteur. Elle reste aussi fortement attachée aux contextes sociaux, voire à la culture et à l'histoire. Cette conclusion justifie l'option interdisciplinaire de l'étude. En effet, poser le problème d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles, c'est décider d'aller

au-delà des aspects techniques des projets de conseil agricole, car la dimension technique de l'innovation ne peut être isolée de ses composantes économiques, sociales, culturelles voire politiques.

Les tests statistiques montrent, dans l'ensemble, qu'il n'y a pas de différence de comportement entre les Participants (PA) et les Non participants (NP) au niveau des paquets technologiques, à quelques exceptions près. La formation ne semble donc pas influencer positivement l'attitude des planteurs vis-à-vis des technologies recommandées. Pour le moment, les changements de pratiques culturelles sont à mettre surtout au compte du temps et de l'expérience. L'attitude des planteurs face aux techniques de production de plants en témoigne (69% pour l'ensemble des planteurs). Rappelons que la production de plants par pépinière sachet est introduite dans le milieu paysan, il y a déjà plusieurs décennies.

Les contraintes culturelles, les charges familiales, l'influence des pratiques locales de production, l'accès difficile à certains intrants et le déficit de main-d'œuvre freinent la volonté d'innover des planteurs. Mais, au-delà de ces contraintes, l'utilité que représentent les technologies pour les planteurs conditionne, à bien des égards, leur attitude. Plus le planteur estime qu'une technologie peut lui permettre d'accroître ses performances, plus il s'évertue à l'employer à fond.

Par ailleurs, Les groupes sociaux formels ou informels constituent des cadres de diffusion et d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles. En effet, les groupes constitués à partir des Champs Ecoles Paysans (CEP), les groupes d'entraide, les relations de proximité ou de voisinage de même que des relations privilégiées avec des membres de la communauté sont des cadres de dialogue technique et d'échange d'expérience entre les planteurs. Ces groupes sont aussi des forces de travail qui peuvent servir de solution de rechange face au déficit de plus en plus perceptible de la main-d'œuvre. La scolarisation systématique des enfants, les conflits intrafamiliaux et la recherche de trajectoires individuelles limitent la disponibilité de la main-d'œuvre familiale. Mais, le déficit de moyens freine la possibilité de recourir à la main-d'œuvre salariée. Quant aux prises de décisions agricoles, elles se font prioritairement par les réseaux sociaux (environ 99%). Aussi, deux réseaux sont-ils privilégiés, à savoir :

- le réseau Parent+Ami+Communauté (PAC) avec 64%
- le réseau Parent+Ami+Communauté+ANADER (PACA) avec 34,50%

L'analyse régionale montre que les résultats se tiennent pratiquement d'une région à l'autre. Aussi, la question de l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles se pose-t-elle au niveau de toutes les régions de production. A quelques différences près, on note une faible adoption des BPA et un impact très faible sur les rendements et les conditions de vie des planteurs au niveau de toutes les régions.

Notre objectif est donc atteint, vu les résultats de nos investigations. Nous avons déterminé le niveau réel de l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles et de l'impact. L'adoption est très faible et sélective. En définitive, nos résultats permettent de confirmer les hypothèses de recherche. Les plantations sont gérées selon des considérations traditionnelles ; la prégnance de certaines pratiques culturelles freine l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles si bien que l'impact n'existe pratiquement pas. Le rendement reste très faible ; le revenu est en deçà des espérances ; les conditions de vie demeurent précaires ; les planteurs restent vulnérables. En réalité, les prix bord-champ ne sont pas respectés, les planteurs ne bénéficient pas d'un accompagnement conséquent. Ils sont plutôt fragilisés par le déficit d'organisation et par les récurrents dysfonctionnements au sein de la filière. Nous avons donc compris, à travers notre étude, que la persistance des Pratiques Traditionnelles de Culture (PTC) à la base du faible rendement relève de la responsabilité de tous les acteurs essentiels de la cacaoculture ivoirienne : les planteurs, les structures de gestion, les structures de recherche, les structures de vulgarisation et l'Etat.

Pour garantir une cacaoculture durable, le conseil agricole doit donc maîtriser l'environnement de production. Des prix rémunérateurs à l'accès au crédit en passant par la prise en compte des aspects socioculturel et socio-économiques, aucun élément ne doit être négligé. Ces éléments influencent autant qu'ils sont la réaction des planteurs vis-à-vis des Bonnes Pratiques Agricoles. Il est en effet impératif d'adapter les stratégies de mise en œuvre des projets aux besoins réels des planteurs en allant au-delà de la parcelle agricole pour intégrer leur vie quotidienne afin d'influencer véritablement les stratégies paysannes qui restent pour l'heure quasiment inchangées.

Pour améliorer durablement le revenu et les conditions de vie des cacaoculteurs, l'Etat doit, à travers Le Conseil du café-Cacao, proposer les meilleurs prix possibles et faire les contrôles nécessaires à leur application effective. Autrement dit, les décideurs doivent davantage s'investir dans la transformation du monde agricole en y injectant beaucoup plus de moyens susceptibles de répondre aux besoins et aux aspirations des

planteurs. Ces derniers doivent, de leur côté, être plus actifs, notamment les jeunes qui devront prendre plus d'initiatives allant dans le sens de permettre à l'ensemble des planteurs de bénéficier de meilleures conditions de vie et de travail. En outre, le conseil agricole et les planteurs doivent s'engager sincèrement et définitivement dans un dialogue élargi aux préoccupations essentielles du chef d'exploitation et de sa famille afin d'accroître les chances d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles et partant, l'amélioration du rendement. Pour ce faire, le conseil agricole devra bien examiner les programmes de certification initiés, notamment par les exportateurs car la certification semble redynamiser les coopératives et constitue un vecteur d'adhésion aux coopératives à travers les avantages qu'elle offre aux adhérents certifiés (82% des planteurs qui appartiennent à une coopérative, lui livrent entièrement leur production).

La diversification des cultures pourrait être une bonne stratégie d'amélioration et de sécurisation du revenu des cacaoculteurs. Cependant, elle ne doit pas se transformer en une opération de substitution systématique ou de reconversion totale des parcelles de cacao en d'autres cultures. Elle devra surtout procéder à un équilibrage nécessaire des cultures et accorder une place de choix aux cultures vivrières pour réaliser non seulement la sécurité alimentaire mais aussi pour garantir un revenu permanent aux planteurs.

Comme implication méthodologique pour une meilleure compréhension des facteurs et contraintes d'adoption des projets de cacaoculture durable en Côte d'Ivoire, nous avons abouti à la conclusion suivante : **l'adoption et l'impact des projets est le résultat d'une approche véritablement intégrée.**

En effet, le changement doit être compris comme un « phénomène systémique ». « *Le changement n'est ni une étape logique d'un développement humain inéluctable, ni l'imposition d'un modèle d'organisation meilleur parce que plus rationnel, ni même le résultat des luttes entre les hommes et de leurs rapports de force. Il est d'abord la transformation d'un système d'action.* » (Crozier & Friedberg : 383).

Ainsi, pour qu'il y ait changement, il faut que tout un système d'action se transforme, c'est-à-dire que les hommes doivent mettre en pratique de nouveaux rapports, de nouvelles formes de contrôle social. Les différentes formes de contrôle social doivent d'autant plus changer que ce sont elles qui rendent possible la régulation, mais en même temps la compliquent. Dès lors, pour que de tels changements

(systémiques) puissent s'accomplir, il ne faut pas seulement que les rapports de force leurs soient favorables. Il faut aussi et bien davantage que des capacités suffisantes soient disponibles au moins potentiellement : capacités cognitives, capacités relationnelles, modèle de gouvernement ou de gestion.

Dans cette perspective, la problématique des innovations et des transformations sociales doit se reposer sur la reconnaissance de trois niveaux de la réalité sociale : *les rapports sociaux, les institutions et les organisations* (Petitclerc, 2003). Les rapports sociaux, selon l'auteur, sont en haut de la « hiérarchie conceptuelle » et détiennent, notamment par la logique des compromis entre acteurs sociaux, la configuration institutionnelle et organisationnelle d'une société donnée. Ces rapports sociaux sont essentiellement conflictuels ; ceci fait du système social le résultat d'un compromis, toujours temporaire, entre visions du monde toujours contradictoires, explique Petitclerc. Ce faisant, la cohérence d'un système social est une chose nécessairement fragile et susceptible de transformations imprévues et même de retour en arrière. En effet, « *chaque niveau du système social peut orienter (accélérer, freiner, etc.) le changement social selon la logique qui le caractérise. En cela, cette autonomie des niveaux du système social légitime une diversité d'approche pour aborder les innovations et les transformations sociales* » (Petitclerc, 2003 : 25)

En conséquence, le concept d'impact implique, au-delà de la recherche d'effets produits par une action sociale, un phénomène complexe dont les éléments sont en constance contradictions : la logique des interactions sociales n'est pas assimilable à celle des organisations ou à celle des institutions (et réciproquement). Aussi, cette incompatibilité des logiques commande-t-elle qu'aucune approche ne puisse, à elle seule, rendre compte de la complexité des processus de changements sociaux. C'est donc en comprenant la configuration des autonomies et des dépendances entre chacun de ces niveaux d'un système social particulier que l'on peut aborder au mieux les processus de transformations sociales.

Pour atteindre ses objectifs, l'étude d'impact doit donc particulièrement s'intéresser aux trois niveaux (rapports sociaux, organisations et institutions) de la réalité sociale qui, bien qu'autonomes, forment un phénomène complexe (Petitclerc, 2003) comme c'est le cas dans notre présente étude. Ici, nous avons affaire à la fois aux institutions, aux organisations, aux rapports et réseaux sociaux. Le Conseil du Café-

Cacao, le FIRCA, le CNRA et l'ANADER, structures créées par l'Etat constituent aussi bien des institutions que des organisations de même que les coopératives sont des organisations de producteurs. Les rapports et réseaux sociaux se situent à tous les niveaux. Ainsi, ces rapports existent non seulement à l'intérieur des différentes structures précitées, mais aussi entre elles. C'est à juste titre que notre étude a examiné le fonctionnement de ces différentes composantes du conseil agricole et les interactions qui permettent la mise en œuvre des projets.

Pour prendre en compte cette complexité de la réalité sociale et espérer un meilleur impact des actions menées au profit des populations locales (exemple des cacaoculteurs ici), il est de plus en plus question de Plate Forme Multi-Acteurs (PFMA). Celles-ci sont censées créer des rapports horizontaux entre différents acteurs, parties prenantes d'un système social. Ces acteurs interagissent dans le but de réaliser un objectif commun dont la finalité est de permettre à chacun de tirer un meilleur profit de la coopération.

L'émergence des plates formes implique aussi des alliances entre les disciplines scientifiques (par exemple, entre sciences sociales et agronomie) d'une part, entre la communauté des scientifiques et celle des décideurs politiques (adéquation science et politique) aussi bien au niveau national que régional (CSAO/OCDE, 2007). Aussi, notre étude a-t-elle permis de créer un lien entre la sociologie et l'agronomie. Cette approche socio-agronomique a eu pour intérêt de combiner les démarches sociologiques et agronomiques. Ceci nous a permis d'aller au-delà des simples déclarations de planteurs pour intégrer l'observation et la mesure, par les visites au champ. Par conséquent, nos conclusions sont celles produites réellement par le terrain. En effet, outre les paramètres agronomiques, notre démarche a permis de prendre en compte les aspects socio-économiques et culturels de l'exploitation agricole, très souvent négligés par les agronomes. En dépassant le cadre de la parcelle agricole, l'étude permet de comprendre que la vie des cacaoyers est entièrement liée à celle des planteurs. Les contraintes culturelles et socio-économiques des planteurs ont systématiquement leurs répercussions sur l'évolution normale des cacaoyers. Aussi, toute action efficace devrait-elle avoir pour préalable la résolution ou la prise en compte de ces contraintes.

La synergie entre agronomie et sociologie devrait donc être renforcée pour donner un gage de succès aux projets implémentés en milieu paysan. Les agronomes et

les sociologues gagneraient à sortir des rigidités méthodologiques pour espérer apporter des réponses concrètes et acceptables aux problèmes que rencontre le monde agricole.

En vue d'apporter notre contribution à la recherche de solutions pour une perspective de cacao-culture durable, nous avons proposé un modèle d'approche du conseil agricole. C'est une plateforme d'accompagnement du conseil agricole dénommée SICA (Système Intégré de Conseil Agricole). Ce modèle a pour avantage de mettre en jeu les principaux acteurs de la cacao-culture ivoirienne. Il permet non seulement d'intégrer des acteurs essentiels jusqu'ici ignorés ou faiblement impliqués dans le dispositif de conseil agricole, mais aussi de prendre en compte les besoins et les aspirations des différents acteurs. Aussi, l'étude des dynamiques agraires doit-elle davantage s'effectuer en liaison avec les sciences sociales (par exemple la sociologie et l'anthropologie) afin d'opérer une véritable étude approfondie du monde agricole en Côte d'Ivoire.

Perspectives de recherche

La présente étude se veut une contribution aux acquis scientifiques sur les innovations en milieu paysan et le développement durable de la cacao-culture en Côte d'Ivoire. Toutefois, compte tenu des contraintes (techniques, financières et de temps) nous n'avons pas pu aborder suffisamment certaines questions. Par ailleurs, l'analyse des résultats obtenus appelle des hypothèses qui ouvrent la voie à des travaux complémentaires. Ainsi, il apparaît nécessaire de conduire d'autres activités de recherche sur :

- la caractérisation des planteurs et de leurs organisations pour servir de base aux futures études d'impact ;
- le fonctionnement du dispositif de conseil agricole et les rapports entre les principaux acteurs ;
- le mode de financement des projets de conseil agricole ;
- le rôle et l'engagement des coopératives dans les projets de conseil agricole ;
- l'engagement des jeunes dans une perspective d'entreprenariat agricole et d'une économie cacao-culture durable ;
- la responsabilité des principaux acteurs dans les échecs répétés et les défis à relever par chacun pour garantir le succès.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHEROY, C. (2005), Effets et impact du développement. Echos du Cota, n°107 Bruxelles, 34 p.
- ADAMS, A. (2000). A grassroots view of Senegal River development agencies: OMVS, SAED. Submission to World Commission On Dams. International Rivers network.<http://www.irn.org/programs/safrica/index.php?id=man.000307.html>. (consulté le 20 décembre 2012)
- AFFOU, Y. S. (1990), La relève paysanne en Côte d'Ivoire : étude d'expériences vivrières. Karthala/Orstom, Paris, 225 p.
- AFFOU, Y. S. (1994), « Renforcement des organisations paysannes: obstacles ou atouts au progrès agricole », ORSTOM, Abidjan, pp 1-10
- AFFOU, Y. S. (1999), « Environnement technologique de la production agricole : exemple de la Côte d'Ivoire ». In Chauveau, Cormier-Salem & Mollard. (Eds), *L'innovation en agriculture : question de méthodes et terrains d'observation*, IRD, pp.169-186
- AFNOR Groupe (2009), Traçabilité, retrait/rappel et gestion de crise, module de soutien n°10, <http://www.afnor.org/profils/activite/agroalimentaire/focus-la-norme-iso-22000/la-norme-iso-22000> (consulté le 17 avril 2014)
- AJZEN, I. & FISHBEIN, M. (1980). Understanding attitudes and predicting social behavior. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall Inc. http://www.pearsonhighered.com/educator/academic/product/0,0139364358,00%2ben-USS_01DBC.html (consulté 17 novembre 2012)
- AJZEN, I. (1991), « The theory of planned behavior ». *Organizational Behaviour and Human Decision Processes*, n°50, pp 179-211.
- ALBALADEJO, C. & CASABIANCA, F. (1997), La recherche-action : ambitions, pratiques, débats. Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement n° 30, Inra, 212 p.
- AMOUKOU, A. (2004), « Influence des facteurs anthropiques et des flux de gènes sur la variabilité génétique des formes cultivées et spontanées du mil dans deux localités du Niger ». In Gilles Bezançon, Jean-Louis Pham (dir.). *Ressources génétiques des mils en Afrique de l'Ouest*, IRD, <http://books.openedition.org/author?name=amoukou+adamou+i>. (consulté le 15 mai 2014)
- ANDREANI, J-C. & CONCHON, F. (2005), Méthodes d'analyse et d'interprétation des études qualitatives : état de l'art en marketing, ESCP-EAP, INSEMMA, Paris, 26 p.
- ANONYME, (1996). Matrice d'impact des pratiques culturelles. Gestion de l'environnement du Sud Cameroun. Pratiques culturelles ayant des effets sur l'environnement. Projet Appui à la Protection De l'Environnement au Cameroun-Sud, rapport d'étude, U.D.D, Canada. 8 p.
- ANONYME, (2005). Document de synthèse des données économiques de la filière crevette. *Observatoire Economique de la filière crevette à Madagascar*. http://www.fao.org/fishery/countrysector/naso_madagascar/fr (consulté le 17 janvier 2013)
- APPLETON, S. & al. (1996), « Education and health in sub-saharan Africa ». *Journal of international development*, vol. 8, n°3, pp 307-339

- ASSIRI, A. A. & *al.* (2009), « Les caractéristiques agronomiques des vergers de cacaoyer (*Theobroma cacao* L.) en Côte d'Ivoire », Vol. 2, Issue 1: 55- 66. ISSN 2071 – 7024, <http://www.biosciences.elewa.org/JAPS>, (consulté le 12 juillet 2012)
- ASSIRI, A. A. (2010), Étude de la régénération cacaoyère en côte d'ivoire : impact des techniques de réhabilitation et de replantation sur le développement et la productivité des vergers de cacaoyers (*Theobroma cacao* L.) en relation avec l'état du sol. Thèse de Doctorat Unique, UFR STRM, Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire, 170 p.
- ASSIRI, A. A. & *al.* (2012), « Rentabilité économique des techniques de réhabilitation et de replantation des vieux vergers de cacaoyers (*Theobroma cacao* L.) en Côte d'Ivoire », *Journal of Animal & Plant Sciences*, Vol. 14, Issue 2: 1939-1951 Publication date: 30/6/2012, <http://www.m.elewa.org/JAPS>; ISSN 2071 - 7024 (consulté le 15 janvier 2013)
- ATKINSON, G. & *al.* (2009), « A re-appraisal of the total biomass and annual production of Antarctic krill ». *Deep-Sea Research I* n°56, pp 727–740
- BABO, A. (2008), « Quelle action collective au sein des coopératives de la filière café – cacao en crise en Côte d'Ivoire : une réflexion sur la théorie du choix rationnel ». *I R D (UR Régulations foncières), UMR MOISA Le Journal des Sciences Sociales* n° 5, pp. 43-53
- BABO, A. (2010), *Les jeunes, la terre et les changements sociaux en pays baoulé (Côte d'Ivoire)*, Karthala, Paris, 206 p.
- BAGOZZI, R. (1981), «Attitude, intentions and behaviour: A test of some key hypotheses». *Journal of Personality and Social Psychology*, n°41, pp.607– 627.
- BALLET, J-L. & *al.* (2004), «A la recherche du développement socialement durable : concepts fondamentaux et principes de base». *Revue numérique Développement durable et Territoire*, Dossier n°3, Lille. Site Internet : <http://www.revue-ddt.org/> (consulté le 14 février 2013)
- BANDURA, A. (1982), « Self-efficacy mechanism in human agency ». *American Psychologist*, Vol. 37 n°2, pp 122-147.
- BANZIO, D. (2003), "Comprendre et opérer dans les filières café et cacao en dix modules", Ed Eburnie, Abidjan, 149 p.
- BARDIN, L. (1977), *L'analyse de contenu*, PUF, Paris, 291 p.
- BARRETT, C. & *al.* (2001), *Macroeconomic shocks, human capital and productive efficiency : evidence from west african rice farmers*. Cornell University, Ithaca, Etats-Unis. <http://www.bu.edu/econ/ied/neudc/papers/bartett-paper.pdf> (consulté le 19 juin 2013)
- BAULAC, Y. & MASCAROLA, J. (2006), *Analyse Lexicale avec Le Sphinx, Manuel d'utilisation*, www.lesphinx.eu (consulté 10 décembre 2013)
- BAZZI-VEIL, L. & KAMBOU, S. (2002), *Etude communautaire sur le travail des enfants dans les plantations cacaoyères en Côte d'Ivoire*. Institut International de Recherche en Agronomie Tropicale, Abidjan, 139 p.
- BECKER, G. (1964), *Human Capital*, National Bureau of Economic Research, New York. <http://www.nber.org/books/beck75-1> (consulté le 20 janvier 2014)

- BECKER, G. (1975), Human capital : a theoretical and empirical analysis, with special reference to education (2^e édition). *Columbia University press*, New-York, 268 p.
- BECKER, G. & TOMES N. (1986), « Human Capital and the Rise and Fall of Families ». *Journal of Labor Economics*, vol. 4, n°3, pp 1-39.
- BELLONCLE, G. (1983), « La participation de la population au développement de l'agriculture, proposition pour une méthodologie de vulgarisation dans les pays du sahel ». *Options CIHEAM-UNESCO*, pp 35-44
- BENTZ, B. (2002). Appuyer les innovations paysannes : dialogue avec les producteurs et expérimentations en milieu paysan. Éditions du GRET, Collection Guide pratique, Paris, 88 p.
- BIDAUD, F. (2013), Transitions vers la double performance : quelques approches sociologiques de la diffusion des pratiques agro-écologiques. Centre d'Études et de Prospective, Analyse n° 63, 8 p.
- BIHANNIC, L. & GUILLOU M. (2011), « Développement durable et agriculture durable : sens du concept de « durabilité » à travers la presse régionale et le discours des agriculteurs », *Développement durable et territoires*, Vol. 2, n°3, <http://developpementdurable.revues.org/9076> DOI : 10.4000/développement durable.9076 (consulté le 07 décembre 2012)
- BILLAZ, R. & DUFUMIER, M. (1981), Techniques vivantes : développement en zones arides. Recherche et développement en agriculture, PUF, Paris, 190 p.
- BLAKELY, D. & al. (2008), Manuel des Bonnes Pratiques Agricoles à l'usage des exploitations agricoles Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, Toronto, (Canada), 176 p.
- BOIRAL, P. & al. (1985), Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire : Sciences sociales et développement rural. Karthala, Paris, 224 p.
- BOIZO, O. (1982), Les réactions d'un milieu rural face à une opération d'innovation agricole : étude sur les blocs culturels cacaoyers dans la sous – préfecture de Daloa, ORSTOM, 113 p.
- BONNASSIEUX, A. (2002), « Filière coton, émergence des organisations de producteurs et transformations territoriales au Mali et au Burkina Faso », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 220 Octobre-Décembre 2002,; <http://com.revues.org/961> ; DOI : 10.4000/com.961 (consulté le 27 janvier 2014)
- BOSERUP, E. (1970), Évolution agraire et pression démographique, Flammarion, Nouvelle bibliothèque scientifique, Paris, 218 p.
- BOURDIEU, P. (1979), La distinction : critique sociale du jugement, Editions de Minuit, Paris, 672p.
- BOURDIEU, P. (1980), « Le capital social: notes provisoires », *Actes de recherches de sciences sociales*, Vol. 31, pp. 2-3
- BRECHON, P. (2011), Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives, PUG, Grenoble, 229 p.
- BROSSIER, J. & al. (1997), Gestion de l'exploitation agricole familiale : éléments théoriques et méthodologiques. Nouvelles édition, 2002. Ed. Educagri, Enesad-Cnera, Dijon, 215 p.

- BROSSIER, J. (2007), « Apport des théories sur l'exploitation agricole dans une perspective de gestion ». In Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J-Y., Brossier J. (coord), *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Ed, Quae, CTA, Montpellier, pp 87-103
- BUONO, C. & BABO, A. (2013), « Travail des enfants dans les exploitations de cacao en Côte d'Ivoire. Pour une réconciliation entre normes locales et normes internationales autour du « bic », du balai et de la machette », *Mondes en développement*, n°163, pp 68-84
- CADILHON, J. & DEDIEU, M. S. (2011), « Les organisations interprofessionnelles : un outil répandu de gestion des filières », centre d'études et de prospective analyse n° 31, www.agriculture.gouv.fr (consulté le 03 septembre 2014)
- CAMPBELL, B. (1997), « Le modèle ivoirien de développement à l'épreuve de la crise », In B. Contamin & H. Mémel-Foté (Eds.), *Le modèle ivoirien en question. Crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala-IRD, p. 37-60.
- CERF, M. & MAGNE, M-A, (2007), « Comment les agriculteurs mobilisent-ils des interventions de développement ? » @ctivités, vol. 4 n°1, pp 112-122, <http://www.activites.org/v4n1/v4n1.pdf>. (consulté le 03 décembre 2012)
- CERF, M. (1996a), « Les connaissances mobilisées par des agriculteurs pour la conception et la mise en œuvre de dispositifs d'intervention culturale ». *Le Travail Humain*, vol. 59, n°4, pp 305-334.
- CERF, M. (1996b), « Approche cognitive des pratiques agricoles : intérêts et limites pour les agronomes ». *Natures Sciences Sociétés*, vol. 4 n°4, pp 327-339.
- CERF, M. & MAXIME, F. (2006), « La co-production du conseil : un apprentissage difficile ». In J. Rémy, H. Brives, & B. Editions Lémery, *Conseiller en agriculture*, Educagri Éditions. Dijon, pp. 137-152.
- CGFCC (2012), Plate forme de Partenariat Public-Privé (PPPP) de la filière Café-Cacao en Côte d'Ivoire, Abidjan 13 p.
- CHAMBERS & al. (1989), *Farmer first, farmer innovation and agricultural research*. ITD, Londres, 218 p.
- CHARVET, J-P. (2007), « Agriculture et développement durable ». In Y. Veyret (Ed.), *Le développement durable*, Sedes, Paris, pp. 117-140.
- CHAUVEAU, J-P. (1997), « Des stratégies des agriculteurs africains au raisonnement stratégique. Histoire, usages et remise en question d'un concept pluridisciplinaire ». In Blanc-Pamard et J-Boutrais, (Eds). *Thème et variations, nouvelles recherche rurales a sud*, Editions de l'ORSTOM, coll. Dynamique des systèmes agraires, Paris, pp 179-217.
- CHAUVEAU, J-P., (1999), « L'étude des dynamiques agraires et la problématique de l'innovation ». In Chauveau, Cormier-Salem & Mollard. (Eds), *L'innovation en agriculture : question de méthodes et terrains d'observation*, IRD, pp.9-31
- CHAUVEAU, J-P & al. (1999), *L'innovation en agriculture, questions de méthodes et terrains d'observation*, Coll. À travers champs, IRD, Paris, 362 p.

- CHAUVEAU, J.-P. & BOBO K S. (2005), « Crise foncière, crise de la ruralité et relations entre autochtones et migrants sahéliens en côte d'ivoire forestière ». *Outre-Terre*, n°11 pp 247-264 <http://www.cairn.info/revue-outre-terre-2005-2-page-247.htm> (consulté le 10 mars 2014)
- CHAUVEAU, J.-P. (2005), « Les jeunes ruraux à la croisée des chemins, *Afrique Contemporaine* ». In 214 bis, pp 15-35.
- CHERIF, S. (2009), *Lecture sociologique de la formation du prix d'achat du kilogramme de régimes de palme dans la filière palmier à huile en Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat, Université de Bouaké, 234 p.
- CHEYNS, E. (2001), « La consommation en huile rouge en Côte d'Ivoire : quels marchés, quel avenir ? ». In Assamoi Yapo et al. (Eds), *l'avenir des cultures pérennes : investissement et durabilité en zones tropicales humides*. Actes de la conférence internationale sur l'avenir des cultures pérennes, 5-9 novembre 2001, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire. [CD-ROM], CIRAD, Montpellier.
- CHOMBART DE LAUWE, J. & al. (1969), *Nouvelles gestion des exploitations agricoles*. Dunod, Paris, 507 p.
- CMED, (2005), *Notre avenir à tous*, Saint-Jeansur-Richelieu : Éditions Lambda, 4ème éd. <http://developpementdurable.revues.org/9076?lang=fr> (consulté 13 décembre 2013)
- CNRA (2008), *Programme de recherche, période 2008-2011*, Abidjan, 181 p.
- COHEN, V. (1997) « La vulnérabilité relationnelle », *Socio-anthropologie* n°1, [En ligne], disponible sur le World Wide Web : <http://socio-anthropologie.revues.org/index74.html>, (Consulté le 23 novembre 2010).
- COLEMAN, J. S. (1988), « Social capital in the creation of human capital ». *American journal of sociology*, Supplement to vol. 94, pp 95-120
- COLEMAN, J. S. (1990), *Foundations of social theory*.- Cambridge: Harvard university press, London, 997 p.
- COLIN, J.-P., (1994), « Systems of production and production of knowledge: reflections on the basis of Ivorian and Mexican experiences ». *Journal for Farming Systems Research-Extension* Vol. 4, n°3, pp 31-46
- CORONEL, C. & LIAGRE, L. (2006). *Les interprofessions agroalimentaires en France*. Ministère Français des Affaires Etrangères, Paris. http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/ReDev_interprofession_France_Iram_2006.pdf, (consulté le 15 juillet 2014)
- CORNWALL, A. & al., (1994), « Acknowledging process: challenges for agricultural research and extension methodology ». In Sconnes I. and Thompson J., (Eds), *Beyond Farmer First ; rural people's knowledge*, Agricultural Research and Extension Practice, pp. 98-116
- COULIBALY, N. & al. (1996), « Efficacité du Fumivap : une nouvelle technique d'application des produits chimiques dans la lutte contre les mirides du cacaoyer en Côte d'Ivoire ». Dans Actes de la 12ème conférence internationale sur la recherche cacaoyère, 17 au 23 Nov. 1996, Salvador, COPAL (Eds.), Bahia (Brésil), pp 39-44.

- COUTINET, N. (1999), « Les compétences dans la compétitivité des firmes : acquisition, création et développement ». In Le Page J-M. (Ed), *Le capital humain, dimension sociale et managériales*. Presse de L'Université d'Angers, Angers, pp 111-126
- CRESWELL, J. W. (2009), *Research Design: Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches*. 3rd Edition. Los Angeles: Sage Publications, Inc, 226 p.
- CROZIER, M. & FRIEDBERG, E. (1977), *L'acteur et le système*. Éditions du Seuil, Paris, 493 p.
- CSAO/OCDE (2007), *Rapport de synthèse du symposium : « innovations comme clef de la révolution verte en Afrique »* ; 17-21 septembre 2007, Arusha (Tanzanie), 2 p.
- CTB (2011), *Le cacao, un levier de développement*, agence belge de développement, 48 p.
- DABAT, M. H. & al. (2008), *Innovation technique et réduction de la pauvreté à Madagascar: débat revisité sur la pertinence du système de riziculture intensive*, AFD, 29 p.
- DABIRE, D. & al. (2012), « Bilan des dispositifs de recherche en partenariat au Burkina Faso ». In Vall E., Andrieu N., Chia E., Nacro H. B. (Eds), *Partenariat, modélisation, expérimentation : quelles leçons pour la conception de l'innovation et l'intensification écologique*. Actes du séminaire ASAP, novembre 2011, Bobo-Dioulasso, (Burkina Faso), 13 p.
- DARRE, J-P. (1986a), « La production de connaissance dans les groupes locaux d'agriculteurs », *Agriscopes*, Angers, ESA, Vol. 7, pp 24-36.
- DARRE, J-P, (1986b), « Comment les façons de faire et de penser se transforment : l'étude des réseaux de dialogue », *ESA Agriscopes Angers*, Vol. 7 pp 143-151
- DARRE, J-P., (1996), *L'invention des pratiques dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissance*, Karthala, Paris, 190 p.
- DARRE, J-P., (1999), « La production de connaissances dans les groupes locaux d'agriculteurs ». In Chauveau et al, (Eds), *L'innovation en agriculture, question de méthodes et terrains d'observation*, IRD, pp. 93-112.
- DAVIS, F. (1986). A technology acceptance model for empirically testing new end-user information systems: Theory and results. Doctoral dissertation. Cambridge, MA: MIT Sloan School of Management. <http://hdl.handle.net/1721.1/15192>, (consulté le 21 novembre 2012)
- DAVIS, F. D. (1989), «Perceived usefulness, perceived Ease of use, and user acceptance of information Technology». *Miss quarterly*, Vol. 13, pp.319-340.
- DAVIS, F. D. & al. (1989), «User Acceptance of Computer Technology : Comparison of Two Theoretical Models», *Management Science*, vol. 35, N°8, pp 982-1003.
- DEFFONTAINES, J-P. (1992), « L'agronomie : discipline et interdiscipline », Marcel Jollivet (dir.), *Sciences de la nature, sciences de la société*, p. 113-128, <http://www.cnrseditions.fr/> (consulté le 12 mars 2014)
- DEHEUVELS, O. (2003), *Dynamique de plantation / replantation cacaoyère en Côte d'Ivoire : comparaison de choix avec olympe*, CIRAD-CP, programme cacao, Montpellier, 13 p.

- DEHEUVELS, O. & al. (2003), « Production cacaoyère en cote d'ivoire : état actuel du verger et pratiques paysannes ». In Actes de la 14ème conférence internationale sur la recherche cacaoyère. 18-23 octobre 2003. Accra, (Ghana). pp. 1157-1166
- DELMAS, P. (2004), « Foire aux innovations paysannes », Grain de sel N° 27, Juin 2004, Inter-Réseaux-Développement Rural, pp 10-28
- DENIS, G. (2007), « L'agronomie au sens large. Une histoire de son champ, de ses définitions et des mots pour l'identifier ». In Paul ROBIN, Jean-Paul ESCHLIMANN et Christian FELLER, (Eds), *Histoire et agronomie. Entre ruptures et durée*, IRD éditions, Paris, pp 61-90
- DESJEUX, Y. (2009), Le conseil en agriculture : revue de littérature et analyse des dispositifs. UMR Innovation, CIRAD-INRA-Sup-Agro, Montpellier, France, www1.montpellier.inra.fr/.../synthesebiblio_conseilagricole_2009.pdf (consulté le 13 novembre 2012)
- DESSALEGN R. (1991), Organisations paysannes en Afrique: problèmes et perspectives, CODESRIA, Dakar, 44 p.
- DIALLO, Y. (2001), Les déterminants du travail des enfants en Côte d'Ivoire. Centre d'économie du développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Document de travail, n° 55, Bordeaux, 15 p.
- DILLON, A. & MORRIS, M. (1996), « User acceptance of new information technology - theories and models ». In M. Williams (Ed.), *Annual Review of Information Science and Technology*, Medford : Information Today. pp. 3-32
- DILLON, J. (1980), «The definition of farm management». *Journal of Agricultural economics*, Vol. 31, n°2, pp 257-258
- DJAMEN, P. & al. (2003), « Former et conseiller les agriculteurs Nord-Cameroun pour renforcer leurs capacités de prise de décision ». *Cahiers Agricultures*, vol. 12, n°4, pp 241-245
- DJONDANG, K. (2003), Gestion d'exploitations agricoles dans le contexte du coton : l'exemple de la zone soudanienne au Tchad. Thèse de Doctorat en économie, *INP-Ensat*, Paris, 319 p.
- DOSI, G. (1988), «Sources, Procedures and Microeconomic Effects of Innovations», *Journal of Economic literature*, Vol. 26, pp 1120-1171.
- DOUNIAS, I. (1998), Modèle d'action et organisation du travail pour la culture cotonnière: cas des exploitations agricoles du bassin de la Bénoué au Nord Cameroun. Thèse de Doctorat en Sciences agronomiques, *InaPG*, Paris, 302 p.
- DOUNIAS, I. (2007), « La gestion technique de la production agricole ». In Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J-Y., Brossier J. (coord). *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Ed Quae, CTA, Montpellier, pp 241-258
- DOUNIAS, I. & al. (2002), «Decision-making processs for cop management on african farm: modeling from a case study of Scotton CRPS in northern Cameroon ». *Argi. Syst.*, vol. 73, n° 3, pp 233-260
- DUBOIS, J-L. (1997), Comores : Développement Humain Durable et Elimination de la Pauvreté : Eléments pour une Stratégie Nationale, PNUD et RFIC, Editions Frison-Roche, Paris, 58 p.

- DUBOIS, J-L & al. (2001), « La durabilité sociale comme composante d'un développement humain durable : vers un nouveau paradigme ». Cahiers du GRATICE n°20, Université de XII Val de Marne, Paris, pp. 95-113
- DUCHESNE, & HAEGEL, (2013), L'enquête et ses méthodes : L'entretien collectif. Armand Colin, Paris, 126 p.
- DUFUMIER, M. (1994), « Conditions à promouvoir pour la viabilité des systèmes de production agricole en Afrique sahélienne et soudanienne ». In *Promotion de systèmes agricoles durables dans les pays d'Afrique soudano-sahélienne*, FAO, Cirad, CTA, pp. 249-267
- DUFUMIER, M. (2006), « Diversité des exploitations agricoles et pluriactivité des agriculteurs dans le Tiers Monde », Cahiers Agricultures Vol.15, n° 6, novembre-décembre, pp.584-588.
- DUGUE, P. (2007), « Ressources, acteurs et institutions : un environnement qui change ». In Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J-Y., Brossier J. (coord), *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Ed Quae, CTA, Montpellier, pp 25-44
- DUGUE, P. (2009), Etude d'évaluation environnementale et du développement de systèmes de production durables dans le cadre des projets de soutien à la production vivrière (Mali et Burkina Faso). Fondation FARM, Paris, 87 p.
- DUGUE, P. & FAURE G. (2001), Le conseil aux exploitations familiales : se mettre au service de la promotion des agricultures paysannes. Atelier sur le conseil de gestion aux exploitations agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre. Bohicon. Bénin. Collection Colloques. CIRAD-IRAM-Inter-Réseaux, 84 p.
- DUGUE, P. & BROSSIER, J. (2007), « Des politiques pour soutenir l'agriculture familiale ». In Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J-Y., Brossier J. (coord). *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Ed Quae, CTA, Montpellier, pp 45-57
- DUGUE, P. & al. (2010), « Conception d'une offre de conseil agricole par les organisations paysannes ouest-africaines ? Le cas de l'UGCPA/BM au Burkina Faso ». Colloque SFER « *Conseiller en agriculture : acteurs, marchés, mutations* », Dijon 14 – 15 octobre 2010
- ELDIN, M. & MILLEVILLE, P. (1989), Le risque en agriculture, Orstom, collection . A travers les champs, Paris, 619 p.
- EKONG, E. E. (1988). An introduction to rural sociology. Jumak publishers, Ibadan, Ilé, Ifè, Lagos, 439 p.
- ELZAKKER, B. V. & EYHORN F. (2010), Guide de l'Entreprise Biologique : développer des filières durables avec les petits producteurs, édition. IFOAM, Allemagne, 161 p.
- ENGSTRÖM, Y. (1999). « Activity theory and individual and social transformation ». In. Y. Engeström, R. Miettinen & R. Punamäki (Eds.), *Perspectives on activity theory*, NY, Cambridge University Press, New York, pp.19-38.
- ERENSTEIN, O. & N'CHO, S. (2007), « Gestion de la main-d'œuvre dans les exploitations rizicoles en Côte d'Ivoire ». In Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J-Y., Brossier J. (coord). *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Ed, Quae, CTA, Montpellier, pp 321-330

- FAFCHAMPS, M. & QUISUMBINGR. (1999), «Human capital, productivity and labour allocation in rural Pakistan ». *Journal of human resources*, vol. 34, n°2, pp 369-406
- FAO (2003a). L'étude prospective du secteur forestier en Afrique (FOSA) : Document national de prospective- Côte d'Ivoire. <http://www.fao.org/docrep/003/X6780F/X6780F00.htm>, (consulté le 11 novembre 2010)
- FAO (2003b), Incitations à l'adoption de Bonnes pratiques agricoles Etude de référence pour la Consultation d'experts de la FAO sur les Bonnes pratiques agricoles, 10-12 novembre 2003 http://www.fao.org/prods/gap/resources/keydocuments_fr.pdf (Consulté le 13 mai 2014)
- FAO (2004), Les Bonnes pratiques agricoles - un Concept de travail de la FAO Etude de référence pour l'Atelier interne de la FAO sur les Bonnes pratiques agricoles, Rome, Italie 27-29 octobre 2004 http://www.fao.org/prods/gap/resources/keydocument_fr.pdf (Consulté le 13 mai 2014)
- FAO (2005), Comité de l'agriculture de la FAO (COAG), Dix-neuvième session, Rome, 13-16 avril 2005; " Agriculture et développement rural durables (ADRD) et Bonnes pratiques agricoles (BPA) " Document sur les BPA et l'ADRD, COAG http://www.fao.org/prods/gap/resources/keydocuments_fr.htm (Consulté le 13 mai 2014)
- FAO (2009), *Agronomie Durable, Principes et Pratiques*, FAO, Rome, 46 p.
- FAURE, G. & al. (2007), « Conseil aux exploitations familiales ». In Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J-Y., Brossier J. (coord). *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Ed, Quae, CTA, Montpellier, pp 369-402
- FAURE, G. & al. (2010), *Conseil à l'exploitation familiale, expériences en Afrique de l'Ouest et du Centre*, GRET, CIRAD, France, 127 p.
- FIRCA (2008a), *Conjoncture de la Filière Café-Cacao. Economie cacaoyère durable : une approche globale et participative. La filière du progrès n°2*, 22 p.
- FIRCA (2008b), *Guide de régénération des vergers de cacaoyer et de caféier en Côte d'Ivoire, première édition*, 121 p.
- FIRCA (2010), *Regards croisés sur 50 ans d'agriculture en Côte d'Ivoire. La filière du progrès, hors série*, 94 p.
- FIRCA (2011a), *Guide de lutte contre la maladie du swollen shoot du cacaoyer en Côte d'Ivoire, première édition*, 43 p.
- FIRCA (2011b) *Bilan des projets de conseils agricoles financés de 2008 à 2011, rapport d'étude*, 70p.
- FIRCA (2013a), *Evolution de la Filière Café-Cacao : de la Caisse de Stabilisation à nos jours. La filière du Progrès n°10 du 1^{er} trimestre 2013*, 45 p.
- FIRCA (2013b), *Répertoire des acquis des projets financés 2005-2013. La filière du progrès, hors série, Octobre 2013*, 71 p.
- FOLKE, S. (2005), *Impact, Concept et Méthodes: applications aux actions des ONG dans le sud. Echos du cota, n°107*, 34 p.

- FOY-SAUVAGE, L. & REBUFFEL, P. (2003), « Etude des processus d'échange d'information et d'apprentissage en milieu rural sahelien pour l'accompagnement des dynamiques d'auto-développement ». In Jamin et al. (Eds), *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs faces à des nouveaux défis*. Actes du colloque, 27-31 mai 2000, Garoua, Cameroun [CR-ROM] CIRAD, Montpellier, 10 p.
- FREEMAN, C. (1982), *The Economics of Industrial Innovation*, second edition, Cambridge (Mass.): MIT Press, [www.csiic.ca /PDF/ Intellectual N°4Note.pdf](http://www.csiic.ca/PDF/Intellectual%20Note.pdf), (consulté le 13 novembre 2011)
- FREUD, E. & al. (2000), *Les champs de cacao : un défi de compétitivité Afrique-Asie*. Éditions Karthala et CIRAD, Collection Économie et développement, Paris, France, 207 p.
- FREZEL, J. (2010), *De la conception du métier aux pratiques : le système fourrager chez les éleveurs bovins laitiers du Grand Ouest*. Mémoire de fin d'études, INP-INSAT, Toulouse, 112 p.
- GAFSI, M. (1999), «A management approach to change on farms». *Agri. Syst.*, vol. 61, n° 3, pp 179-189
- GAFSI, M. (2007), « Gestion stratégique et choix des investissements ». In Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J-Y., Brossier J. (coord) *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Ed, Quae, CTA, Montpellier, pp 229-239
- GAFSI, M. & LEGILE, A. (2007), « Gestion de l'exploitation agricole : éléments théoriques et pratiques de gestion ». In Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J-Y., Brossier J. (coord) *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Ed, Quae, CTA, Montpellier, pp 213-227
- GAFSI, M. & al. (2007), *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J-Y., Brossier J. (coord), Ed Quae, CTA, Montpellier, 472 p.
- GANNON, F. & SANDRON, F. (2006), « Echange, réciprocité et innovation dans une communauté paysanne, une lecture conventionnaliste ». *Economie rurale* n°292, mars-avril, 2006, pp 6-23
- GLOUNAHU, D. (2000), *Etude sur la vulgarisation agricole en Côte d'Ivoire*, SDRE-FAO, www.fao.org/docrep/009/j2623f/j2623f11.htm, (consulté le 13 septembre 2011)
- GONDARD-DELCROIX, C. & ROUSSEAU, S. (2004) « Vulnérabilité et Stratégies durables de gestion des risques : Une étude appliquée aux ménages ruraux de Madagascar », *Développement durable et territoires*, Dossier 3 : Les dimensions humaine et sociale du Développement Durable, [en ligne], disponible sur le World Wide Web <http://developpementdurable.revues.org/1143>, (consulté le 24 janvier 2012).
- GODIN, G. & KOK, G. (1996). «The theory of planned behaviour. A review of its applications to health – related behaviours». *American Journal of Health Promotion*, 11, pp.87 – 98.
- GRANJOU, C. & VALENSCHINI E. (2005), *L'extension de la traçabilité dans le secteur agro-alimentaire : Une nouvelle norme de régulation de la production*, *Terrains et Travaux*, n°9, 17 p.
- GUDGION, T. J. & THOMAS, M. P. (1991), «Changing environmentally relevant behaviour», *Environmental Education and Information*, Vol. 10, n°2; pp 101–112.

- GUICHARD, M. & MICHAUD, R. (1994), *La stratégie à pas comptés: piloter l'entreprise agricole dans l'incertitude et dans la complexité*. Cnerta, Sed, Enesad, Dijon, 298 p.
- GUILLAUME, A. & al. (1997), « La circulation des enfants en Côte-d'Ivoire : solidarité familiale, scolarisation et redistribution de la main-d'œuvre ». In B. Contamin et H. Memel-Foteh (dir.) *Le modèle ivoirien en questions*, Karthala-ORSTOM, Paris, pp 573-590.
- GU-KONU, E. Y. (1999), « Les concepts d'analyse du processus d'innovation agricole en Afrique ». In Chauveau, Cormier-Salem & Mollard. (Eds), *L'innovation en agriculture : question de méthodes et terrains d'observation*, IRD, pp.187-198
- GUMUCIO, S. & al. (2011), « Collecte des données ». L'exemple des enquêtes CAP (Connaissances, Attitudes & Pratiques). www.medecinsdumonde.org/95e26a8504134703b5a3b8c53ea5ebd5 (consulté le 11 novembre, 2012).
- GURGAND, M. (2003), «Farmer education and the weather : evidence from Taiwan(1976-1992) ». *Journal of development economics*, vol. 71, n°1, pp 51-70
- HATCHUEL, A. (2000), « Recherche, intervention et production de connaissances ». Actes du symposium Recherches pour et sur le développement territorial, Inra-Sad, Montpellier, pp 27-40
- HAUSER, J. & SHUGAN, S. (1980), «Intensity Measure of consumer preference», *Operation Research*, n°2, pp. 278-320
- HERVIEU, B. & PURSEIGLE, F. (2013), *Sociologie des mondes agricoles*. Armand Colin, Collection U, Paris, 318 p.
- HOUNDEKON, V. & GOGAN, A. (1996). *Adoption d'une technologie nouvelle de jachère courte à base de mucuna. Cas du département du Mono-Couffo dans le Sud Bénin*. INRAB-IITA, Cotonou, 65 p.
- HUBERT, B. & BONNEMAIRE, J. (2000), « La construction des objets dans la recherche interdisciplinaire, de nouvelles exigences pour l'évaluation ». *Nature Sciences Sociétés*, vol. 8, n°3, pp 5-19.
- HUMBERT, A. (2008), « Développement durable et espace rural ». In G. Wackermann (Ed.). *Le développement durable : Ellipses*, Paris, pp. 175-191.
- IGER, (1992), *Dictionnaire des termes en expressions d'économie*. Iger, Natterre, 556 p.
- JACQUEMENT, S. (2002), *Introduction à la traçabilité. Rapport d'activité, Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires*, 14 p.
- JACQUEMIN, M. (2006), « Can the Language of Rights Get Hold of the Complex Realities of Child Domestic Work? The Case of Young Domestic Workers in Abidjan, Ivory Coast ». *Childhood*, vol 13 n°3, pp 389-406.
- JADIN, P & SNOECK, J., (1985). « La méthode du diagnostic sol pour calculer les besoins en engrais des cacaoyers ». *Café Cacao Thé* Vol. 29, n°4, pp 255-272
- JADIN, P. & PAULIN, D. (1988), « Étude des facteurs de production liés à la biologie florale ». *Cocoa Producers Alliance*, Lagos pp.253-258
- JAMIN, J. & al. (2007), « Dynamique et évolution des exploitations agricoles ». In Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J-Y., Brossier J. (coord). *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Ed, Quae, CTA, Montpellier, pp 155-171

- JOLLIVET, M. (1997), « La " vocation actuelle " de la sociologie rurale », *Ruralia* [En ligne], URL : <http://ruralia.revues.org/6> (consulté le 19 août 2014)
- JOLLIVET, M. (2001), Pour une science sociale à travers champs : Paysannerie, ruralité, capitalisme (France XXe siècle). Arguments, Paris, 400 p.
- JOUBE, P. (2002), Histoire du Centre National des Etudes Agronomiques des Régions Chaudes (CNEARC) de 1981 à 2002, Montpellier, 7 p.
- JOUBE, P. (2007), « Périodes et ruptures dans l'évolution des savoirs agronomiques et de leur enseignement ». In Paul ROBIN, Jean-Paul AESCHLIMANN et Christian FELLER (Eds), *Histoire et agronomie : Entre ruptures et durée*, collection Colloques et séminaires, IRD éditions, Paris, pp 109-120.
- JOUBE, P. & MERCOIRET, M. R. (1987), « La recherche développement : une démarche pour mettre les recherches sur les systèmes de production au service du développement rural ». Cahiers, Recherches, Développement, vol. 12, n°15, pp 8-13
- KAMANZI, P. C. (2006), Influence du capital humain et du capital social sur les caractéristiques de l'emploi chez les diplômés postsecondaires au Canada, Doctorat en administration et politique scolaires, Université Laval, 131 p.
- KASSIN K.E. (2009). Études des conditions pédoclimatiques pour la replantation cacaoyère au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire : cas des départements de Divo et Gagnoa. Thèse de Doctorat unique, UFR STRM, Université de Cocody, Abidjan (Côte d'Ivoire), 112 p.
- KAUFMANN, J-C. (2013), L'enquête et ses méthodes. L'entretien compréhension. 3^e édition, Armand Colin, Paris, 126 p.
- KAY, R. & EDWARDS, W. (1999), Farm management, 4^e édition, Ed, McGraw-Hill, Boston, 464 p.
- KEBE, B. I. & al. (2009), Bien cultiver le cacaoyer en Côte d'Ivoire. Fiche Technique. Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) – CTA, DPRAD & DISI, 4 p.
- KHELFAOUI, H. (2001), La science en Côte d'Ivoire, IRD, Paris, 13 p.
- KILPATRICK, S. (2000), «Education and training: impacts on farm management practice ». *Journal of Agricultural education and extension*, vol 7, n°2, p 105-116
- KNITTEL, F. (2002.), « La diffusion d'une pédagogie agricole : les écrits de Mathieu de Dombasle », *Annales de l'Est*, p 131-143
- KNITTEL, F. (2007), « Conception et diffusion de l'innovation en agriculture. L'exemple de Mathieu de Dombasle (France) ». In Paul ROBIN, Jean-Paul AESCHLIMANN et Christian (Eds), docnum.univ-lorraine.fr/public/NANCY2/doc401/2007NAN21005.pdf (consulté le 25 août 2014)
- KONAN, K. B. (2013), Introduction de la technologie du greffage dans la cacaoculture : question foncière et cohésion sociale à soubré, Mémoire de DEA, Université Alassane Ouattara de Bouaké, 88 p.
- KONE, M. & al. (2006), « Étude diachronique par télédétection spatiale, de la couverture ligneuse de la forêt classée de la silué, nord de la Côte d'Ivoire ». *Revue Sciences & Nature*, vol. 3, n°1, pp 153-164

- KENKOU, G. K. (1994), « Solidarité sociale traditionnelle et promotion des structures coopératives en milieu rural africain: le cas de groupements de villageois au Togo et au Burkina faso ». Cahiers des Sciences Humaines, vol. 30, n°4, ORSTOM, Paris, pp 749-764
- KOUADIO, C. (2011), Contexte locaux des conflits et de la construction de la paix. Perceptions croisées entre autochtones et étrangers en Côte d'Ivoire : le cas de la population de Méagui dans l'ouest ivoirien. Rapports de Recherche du CODESRIA, n°7, 43 p.
- KOUADJO, J. M. & al. (2002). Production et offre du cacao et du café en Côte d'Ivoire. Rapport d'enquêtes, ENSEA Abidjan (Côte d'Ivoire), 117 p.
- KOUAKOU & al. (2011), « Impact de la maladie virale du swollen shoot du cacaoyer sur la production de cacao en milieu paysan à Bazré (Côte d'Ivoire) ». J. Appl. Biosciences, pp 2947-2957
- KOUAME, Y. S. (2007), Privatisation et stratégies de résilience dans les exploitations villageoises de palmier à huile en Basse Côte d'Ivoire, Thèse de Doctorat, Université de Bouaké, 329 p.
- KOUASSI, N. F. (2010), « Déterminisme socioéconomique et culturels de la production cacaoyère en cote d'ivoire – centre ». Communication atelier Biota, Ouagadougou, 10 p.
- KOUASSI, N. F. (2011a), « Pluralisme juridique et contraintes sociales de gestion du foncier rural : le cas du domaine foncier de hevété dans le sud-ouest ivoirien ». Repères, vol. 1, n°1, Abidjan, ISSN 1817-177
- KOUASSI, N. F. (2011b), « Migrations et déforestation en milieu rural: le cas des installations clandestines dans la forêt classée d'Okromodou ». SLC n°5 édition PAARI, ISSN 1996-8310
- KOULIBALY, M. (1997), « Une approche des transferts interpersonnels en Afrique noire in Revue d'économie politique », Vol. 107, n° 3, mai-juin 1997 bibliotheque.insee.net/opac/index.php?lvl=author_see&id=31915 (consulté le 10 avril 2014)
- KRA K. A. (2010), Etat et politiques de développement socio-économiques en Côte d'Ivoire : de la primauté au dépérissement du rôle étatique (1959-1999), Thèse de Doctorat, Université de Cocody, 683 p.
- LACHENAUD, P. (1987), « L'association cacaoyer-bananier plantain : étude de dispositifs ». Revue Café-Cacao Thé, vol. 31, n°3, pp 195-201.
- LACHENAUD, P. & MOSSU, G. (1985). « Étude comparative de l'influence de deux modes de conduite sur les facteurs du rendement d'une cacaoyère ». Revue Café Cacao Thé, vol. 29, n°1, pp 21-30
- LAMIA, K. (2010), Impact de la culture sur l'intégration technologique et l'innovation : cas du secteur agroalimentaire québécois, thèse de doctorat en administration, Université du Québec à Montréal, 501 P.
- LANÇON, J. (2011), « Des Plates-Formes multi-acteurs pour améliorer l'impact de la recherche agronomique sur le développement ». In actes du séminaire d'échange : *les plates-formes multi-acteurs dans le système national de recherche agricole du Bénin*, 19-20 aout 2010 à Cotonou, Bénin, bibliothèque nationale (BN) du Bénin, 59 p.

- LARCKER, D. F. & LESSIG, V. P. (1980), « Perceived usefulness of information: A psychometric examination ». *Decision Science*, Vol. 11, n°1, pp 121-134.
- LAUGINIE, F. (2007), *Conservation de la nature et aires protégées en Côte d'Ivoire*, CEDA-NEI, Abidjan, 667 p.
- LAVABRE, E. & al. (1962). « Recherches sur les variations des populations de Mirides en Côte d'Ivoire ». *Café Cacao Thé* 6 pp 287-295
- LAVABRE, E. & al. (1963a). « Etude de l'évolution régionale et saisonnière des populations de Mirides (Capsides) en Côte d'Ivoire ». *Café Cacao Thé* 7 pp 267-287
- LAVIGNE, D. P. (1991), *Méthodologie d'enquête économique d'unités de production, Sozialanthropologische Arbeitspapiere*, Institut für Ethnologie, Freie Universität, Berlin, 54 p.
- LAVIGNE, D. P. (1996), *Gérer la fertilité des terres dans les pays du Sahel*, coll. Le point sur les technologies, Gret/Ministère de la Coopération/CTA, 380 p.
- LAVIGNE, D. P. (1997), « Les systèmes agraires sahéliens : les grandes logiques paysannes ». In Raynaut C. (dir). *Sahels : diversité et dynamiques des relations sociétés, nature*, Karthala, Paris, pp. 175-197.
- LAVIGNE, D. P. (1998a), *Foncier rural, ressources renouvelables et développement en Afrique*, Coll. Rapports d'études, Ministère des Affaires Etrangères, Coopération et francophonie, Paris, 139 p.
- LAVIGNE, D. P. (1998b), « Sécurité foncière et intensification », In Lavigne Delville P. (dir). *Quelles politiques foncières en Afrique noire rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité*. Ministère de la Coopération/Karthala, Paris, pp. 264-292.
- LAVIGNE, D. P. & al. (2004), *Jachères, fertilité, dynamiques agraires, innovations paysannes et collaboration chercheurs / paysans : fondements pour des recherches-actions en milieu paysan sur la fertilité des terres, coopérer aujourd'hui*, n°36, avril 2004, GRET, Paris, 60 p.
- LAWIN, G. G. (2006), *Analyse des déterminants de l'adoption et de la diffusion du dispositif amélioré d'étuvage du riz dans la commune de Glazoué*, thèse d'ingénieur agronome, Université d'Abomey Calvi, 135 p.
- LE BAS, C. (1986) *Economie du changement technique*, Presses Universitaires de Lyon, 239 p.
- LE BAS, C. (1995), *Economie de l'innovation*. PUF, collection economica, Paris, 112 p.
- LEONTEV, A. N. (1974). The problem of activity in psychology. *Soviet Psychology*, 13(2), pp 4-33. <http://www.fao.org/docrep/003/x2919f/x2919f05.htm> (consulté 14 mars 2014)
- LEPPER, M. R. (1985), « Microcomputers in education: Motivational and social issues ». *American Psychologist*, Vol. 40, n°1, pp 1-18.
- LE ROY, X. (1999), « Où la culture cotonnière rénove l'économie paysanne (Côte d'Ivoire) ». In Chauveau, Cormier-Salem & Mollard. (Eds). *L'innovation en agriculture, question de méthodes et terrains d'observation*, IRD, Paris, pp 255-269
- LETREMY, P. (2005), *Traitements de données qualitatives par des algorithmes fondés sur l'algorithme de kohonen*, SAMOS-MATISSE UMR, Université de Paris 1, 33 p.

- LEVANG, P. & GOUYON, A. (1999), « De la retouche à la rupture. L'introduction de l'hévéa dans les systèmes de riziculture sur brûlis à Sumatra ». In Chauveau, Cormier-Salem & Mollard. (Eds), *L'innovation en agriculture : question de méthodes et terrains d'observation*, IRD, pp.287-301
- LEWIS, C. & VAN DEN BAND, A. W. (2003), *Communication for innovation and rural resource management. Building on the tradition of agricultural extension*. Blackwell science, Oxford, [www.resources.worldbank.org/Resources/ Reference](http://www.resources.worldbank.org/Resources/Reference) (consulté le 11 juillet 2011)
- LOCKHEED, M. & al. (1980), « Farmer education and farm efficiency : a survey ». *Economic development and cultural change*, vol. 29, n°1, pp 37-76
- MACE, G. & PETRY, P. (2003), *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*, 3è éd, de Boeck, Bruxelles, 133 p.
- MARTY, A. G. (1955), *Analyse critique de l'œuvre de Joseph Schumpeter*. Thèse pour le doctorat. Université de Bordeaux, Ed montana, Bruxelles, 250 p.
- MASLOW, A. (1954). *Motivation and Personality*. New York: Harper. pp236 <http://jhp.sagepub.com/content/31/1/114.abstract> (consulté le 06 mai 2014)
- MAZOYER, M. & ROUDART, L. (1997), *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*. Editions du seuil, Paris, 531 p.
- Mc CONNEL, D. & DILLON, J. (1997), *Farm management for asia : a systems approach*. FAO, Rome, Farm systems management series, n°13, 355 p.
- McCORMACK BROWN, K. (1999), *Theory of reasoned action / Theory of planned behavior*. [En ligne]. Disponible : http://hsc.usf.edu/kmbrown/TRA_TPB.htm (consulté le 15 janvier 2013)
- MEDA, D. (2002), « Le capital social : un point de vue critique », *Altern. économiques | L'Économie politique 2 - no 14* pp 36-47 ISSN 1293-6146 <http://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2002-2-page-36.htm>, (consulté le 10 décembre 2013)
- MEILLASSOUX, C. (1996), « L'enfance exploitée ». *Pôles*, n°3, pp 104-123
- MENDRAS, H. (1967), *Éléments de sociologie, une initiation à l'analyse sociologique*, A. Colin, Paris, 253 p.
- MERCOIRET, M. (1994), *L'appui aux producteurs ruraux : guide à l'usage des agents et des responsables de groupements*. Karthala, collection économie et développement, Paris, 464 p.
- MICHOTTE, J. (1970), « Innovation et transformation du milieu rural en cote d'ivoire : la diffusion du coton allen dans la zone dense a l'ouest de Bouaké », *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. hum.,vol. 7, n°4*, 13 p.
- MILLEVILLE, P. (1987), « Recherches sur les pratiques des agriculteurs ». *Cahiers de la Recherche Développement*, vol. 12, n° 16, p 3-7
- MILLEVILLE, P. (1998), *Conduite des cultures pluviales et organisation du travail en Afrique soudano-sahélienne : des déterminants climatiques aux rapports sociaux de*

- production. In Biarnès A. (Eds), *La conduite du champ cultivé : points de vue d'agronomes*. ORSTOM, Paris, pp 165-180
- MILLEVILLE, P. (2007), Une agronomie à l'œuvre : pratiques paysannes dans les campagnes du sud. Ed Quae, Arguments, collection parcours et paroles, Paris, 252 p.
- MILLEVILLE, P. & SERPANTIE, G. (1994), « Intensification et durabilité des systèmes agricoles en Afrique soudano-sahélienne ». In Benoit-Cattin M. & al (Eds). *Promotion de systèmes agricoles durables dans les pays d'Afrique soudano-sahélienne*, FAO, Cirad, CTA. Paris, pp 33-45
- MILLEVILLE, P. (1999), «Techniques des agronomes, pratiques agriculteurs ». In Chauveau, Cormier-Salem & Mollard. (Eds). *L'innovation en agriculture, question de méthodes et terrains d'observation*, IRD, Paris, pp 255-269
- MILLEVILLE, P. & SERPANTIE, G. (1999), «Dynamiques agraires et problématique de l'intensification de l'agriculture en Afrique soudano-sahélienne ». In Chauveau, Cormier-Salem & Mollard. (Eds). *L'innovation en agriculture, question de méthodes et terrains d'observation*, IRD, Paris, pp 255-269.
- MINAGRA, (1981), Annuaire des statistiques agricoles, DSDI, Abidjan, 167 p.
- MINAGRA, (1993), Plan directeur du développement agricole 1992-2015, DSDI, 141 p.
- MINAGRI, (2004), Recensement National de l'Agriculture (RNA) 2001, DSDI, Abidjan, 38 p.
- MINAGRI, (2007), Annuaire des statistiques agricoles, DSDI, Abidjan, 107 p.
- MINAGRI, (2012), Annuaire des statistiques agricoles, DSDI, Abidjan, 63 p.
- MINISTERE d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, (2008), Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) 2009-2013, Abidjan, 146 p.
- MOREAU, R. (1955), « Le conseil de gestion ». *Economie Rurale* n°26, pp 35-43
- MORIN, P. (1998), « Management et managers ». *Cahiers français*, n°287, pp 11-14
- MOSSU, G. (1990). *Le cacaoyer, «Le technicien d'agriculture tropicale»*. Maisonneuve, Larose, Paris, 155p.
- MPIKA, J. & al. (2009), « Inhibition de *Phytophthora palmivora*, agent de pourriture brune des cabosses de cacaoyer en Côte d'Ivoire », *Sciences & Nature* Vol. 6, n°1, pp 49 - 62
- MULLER, P. (1987), « Un métier né de la crise : exploitant rural ». *Sociologie du travail*, vol. 29, n°4, pp 459-475
- MÜNKNER, H. & MADJEDJE, C. (1994), Guide pour la gestion appropriée des coopératives de petits exploitants agricoles (GACOPEA) en Afrique francophone, édition FAO, 204 p.
- N'DABALISHYE, I. & KELI, Z. J. (2001), « Place de l'hévéa dans la diversification des systèmes de production à base de plantes pérennes dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire : Résultats d'enquêtes ». Actes de la conférence internationale sur l'avenir des cultures pérennes : Investissement et durabilité en zones tropicales humides, 5 au 9 Juin 2001, Yamoussoukro (Côte d'Ivoire). R.Y. Assamoi, K.

- Burger, D. Nicolas, F. Ruf et P. de Vernou (Éds.). CD-ROM du CIRAD-DIST, 12 p.
- N'DA, P. (2006), *Méthodologie de la recherche: De la problématique à la discussion des résultats. Comment réaliser un mémoire, une thèse, en sciences sociales et en éducation?* 3^e édition, EDUCI, Abidjan, 160 p.
- N'DAO, Y. (2012), *Rationalités, changements de pratiques et impacts des standards durables sur les petits producteurs : le cas de la certification Rainforest Alliance dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire*, mémoire de recherche, Université de Montpellier 1, 70 P.
- NELSON, R. & WINTER, S, (1982), *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Cambridge (Mass.), Belknap Press, 430 p.
- N'GUESSAN, E. (2004), *Gestion des Filières Café et cacao en Côte d'Ivoire : bilan et perspectives*, presses de la SNPECI (SII), Abidjan, 198 p.
- OCDE (2001), « Du bien-être des nations : le rôle du capital humain et social », OCDE, Paris, 136 p.
- OLIVIER DE SARDAN, J-P., (1991), « Savoirs populaires et agents de développement ». In Olivier de Sardan J-P. et Paquot E., (dir.). *D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs*, Gret/ministère de la Coopération, Paris, pp 17-42.
- OLIVIER de SARDAN, J-P. (1995), *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris, Karthala/Apad, 218 p.
- OLIVIER DE SARDAN, J-P. (2004), « La rigueur du qualitatif. L'anthropologie comme science empirique ». In *Espaces Temps*, 84-86, *L'opération épistémologique*. Réfléchir les sciences sociales, pp 38-50.
- OLIVIER DE SARDAN, J-P (2007), « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie ». *Les Journées de Tam Dao 2007*, pp 25-52
- OLIVIER DE SARDAN, J-P. (2008), *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Bruylant Academia, 365 p.
- OLIVIER, M. (2005), *L'analyse de données quantitatives. L'enquête et ses méthodes*, Armand Colin, coll. 128, 126 p.
- OURA, K. R. (2013), « De la CAISTAB au Conseil du Café-Cacao : le rôle des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) ivoiriennes dans la filière ». In François Sarrazin (dir). *Les élites agricoles et rurales : concurrences et complémentarités des projets*. Presses Universitaires de Rennes, pp 71-83
- PAM & FAO (2009), *Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d'Ivoire*, Programme alimentaire mondial, Bureau de pays, Côte d'Ivoire, 79 p.
- PENOT, E. (2001), *Stratégies paysannes et évolution des savoirs : l'hévéaculture agro-forestière indonésienne*, thèse de doctorat, Université de Montpellier 1, 319 p.
- PENOT, E. (2007), « Processus d'innovation sur longue période et recombinaison des savoirs : le cas de l'hévéaculture villageoise en Indonésie », *Ruralia* [En ligne], 21 | 2007, mis en ligne le 31 décembre 2011. URL : [http:// ruralia.revues.org/1837](http://ruralia.revues.org/1837) (consulté le 15 octobre 2012)

- PERRET, S. (2005), Quelle agronomie pour le développement durable ? histoires, concepts, pratiques et perspective, Dossier d'Habilitation à Diriger des Recherches "Spécialité" : Sciences Agronomiques, CIRAD-TERA, 144 p.
- PESCHE, D. & al. (1996), Le conseil en gestion pour les exploitations agricoles d'Afrique et d'Amérique latine. Groupe de travail sur les outils et méthodes de gestion. Dossier de l'Inter-Réseaux Développement Rural, n°1, 63 P.
- PETICTLERC, M. (2003), Rapport sur les innovations sociales et les transformations sociales, Cahiers du CRISIS, collection working papers-n°0313, Montréal, 41 p.
- PETIT, M. (1981), « Théorie de la décision et comportement adaptatif des agriculteurs ». In formation des agriculteurs et apprentissage de la décision. Comptes rendus des études sur la formation des agriculteurs et apprentissage de la décision. Actes de la journée, 21 janvier 1981, Ensa, pp 1-36
- PHILLIPS, J-M. (1994), « Farmer education and farmer efficiency : a meta analysis ». Economic development and cultural change, vol 43, n°1, pp 149-166
- PLANHOL, X. D. (1947), « Le cacao en Côte d'Ivoire : étude de géographie régionale » L'information géographique, vol. 11, n°2, pp 50-57
- PNUD (1990), Rapport mondial sur le développement humain 1990 : définition et mesure du développement humain, Economica, Paris, 250 p.
- PONTHIEUX, S. (2004), Le concept de capital social, analyse critique Insee - Division « Conditions de vie des ménages » Contribution au 10ème Colloque de l'ACN, Paris, 21-23 janvier, 24 p.
- POOLE, N. (2006), L'innovation: enjeux, contraintes et opportunités pour les ruraux pauvres, FIDA, 73 p.
- PURSEIGLE, F. (2003), L'engagement des jeunes agriculteurs dans les organisations professionnelles agricoles : contribution à l'organisation des processus d'entrée dans l'action collective. Thèse de Doctorat en sociologie rurale, Institut National Polytechnique de Toulouse-INSAT, vol. 4, 710 p.
- PUTNAM, R. D. (1993), Making Democracy Work, Princeton, Princeton University Press, <http://infed.org/mobi/robert-putnam-social-capital-and-civic-community/>, (consulté le 17 décembre 2012)
- QUIVY, R. & VAN CAMPENHOUDT, L. (1995), « Manuel de recherche en sciences sociales ». Dunod, Paris, pp 134-151
- RAYNAUT, C. & LAVIGNE, D. (1997), « Transformation des rapports sociaux et dynamique d'usage des ressources (2) : l'émancipation de la force de travail ». In Raynaud C., (dir). *Sahels : diversité et dynamiques des relations sociétés-nature*, Karthala, Paris, pp 315-346.
- REQUIER-DESJARDINS, D. (1999), « Les théories néo-schumpetériennes de l'innovation sont-elles applicables à l'agro-alimentaires tropicale ? ». In Chauveau, Cormier-Salem & Mollard. (Eds), *L'innovation en agriculture : question de méthodes et terrains d'observation*, IRD, pp.65-83

- RIGOURD, C. & *al.* (2014), Le conseil de gestion agricole : introduction au conseil de gestion aux exploitations agricoles et organisations professionnelles agricoles. Terre Nourricière, 16 p.
- ROGERS, E. M. (1983), Diffusion of innovations, The Free Press, (3^e éd.), New York, 453 p.
- ROGERS, E. M. & KINCAID, D.L. (1981), Communication Networks. Toward a New Paradigm for Research, The Free Press, New York, 386 p.
- RÖLING, N. G. & ENGEL, P. (1992), « The development of the concept of Agricultural Knowledge information Systems (AKIS): implications for extension ». In Rivera X. M. et Gufstafson, D. J. (Eds). *Agricultural extension: worldwide institutional evolution and force for change*. Elsevier, Amsterdam, pp 125-137
- RÖLING, N. G. & WAGEMAKERS, M. A. E. (1998), Facilitating sustainable agriculture.: Cambridge University Press, <http://www.consecol.org/vol6/iss2/art8/> (consulté le 02 août 2012)
- RÖLING, N. G. & JIGGINGS, J. (1998), « The ecological knowledge system ». In: Roling N.G. and Wagemakers M.A.E. (Eds). *Facilitating Sustainable Agriculture: Participatory Learning and Adaptive Management in Times of Environmental Uncertainty*. Cambridge University Press, Cambridge, pp 283-311.
- ROLLS, R. (2001), Review of farm management in extension programs in central and eastern European countries. AGSP-FAO, Rome, 43 p.
- ROMANE, F. (1979), Compte rendu des journées de travail du 10, 11 et 12 Octobre, Barre les Cévennes – Montpellier, la parcelle – La marginalisation, DGRST, Comité GRNR, Groupe méthodologie écologique, ronéo, 7 p.
- ROYBIN, D. & *al.* (2001), « Conduite de recherches pluridisciplinaires en partenariat et apprentissages collectifs. Le cas du GIS Alpes du Nord ». *Nature-Sciences-Sociétés* vol. 9, n°3, pp.16-28
- RSCE, (2007), Principes préliminaires pour une économie cacaoyère durable, 12 p. www.roundtablecocoa.org (consulté le 13 juillet 2012)
- RUF, F. & ALLANGBA, K. (2001). « Décisions de plantation et replantation cacaoyères. Le cas des migrants Baoulés à Oumé (Côte d'Ivoire) ». In. Actes de la Conférence sur l'Avenir des Cultures Pérennes R.Y Assamoi, K. Burger, D Nicolas, F. Ruf et P. de Vernou (Yamoussoukro 5–9 novembre 2001) Ed BNETD & CIRAD
- RUF, F. & TANO, R. (2008), « Malédiction cacaoyère et une difficile diversification des revenus en Côte d'Ivoire ». *Grain de sel* n° 45, pp 12-13
- RUF, F. (1995). Booms et crises du cacao. Les vertiges de l'or brun. Karthala et CIRAD, Paris, France. 459 p.
- RUF, F. (2000). « Déterminants sociaux et économiques de la replantation ». *Oléagineux, Corps Gras, Lipides*, vol. 7, n°2, pp 189–196
- RUF, F. (2007), Eléments d'une stratégie d'amélioration du peuplement végétal des plantations pérennes paysannes en zone forestière de Côte d'Ivoire, Vol. 2 : La demande en matériel végétal et son utilisation par les planteurs, BDPA & CIRAD, Montpellier, 220 p.

- RUF F. (2009), « Libéralisation, Cycles Politiques Et Cycles Du Cacao : Le Décalage Historique Côte D'ivoire-Ghana ». Cahier Agriculture, vol 18, n°4, pp 7-14
- SABOURIN, E. & TONNEAU, P. (1998), « Réseaux de proximité et diffusion des innovations techniques. Le cas des communautés paysannes de Massaroca ». Lusotopie, Bahia, (Brésil), pp. 67-89
- SAF (2012), Changement d'attitude pour les agriculteurs : des chefs d'entreprise stratégiques, autonomes et innovants, Averti, Paris, 50 p.
- SCHLEMMER, B. (1996), L'enfant exploité : oppression, mise au travail, prolétarisation, Karthala, Paris, 522 p.
- SCHULTZ, T. W. (1961), « Investment in Human capital ». The American Economic Review, Vol. 51, pp.1-17
- SCHULTZ, T. W. (1975), « The value of the ability to deal with disequilibria ». Journal of economic literature, vol. 13, n°3, pp 827-846
- SCHUMPETER, J. (1954), History of the Economic Analysis, Londres, Oxford University Press, 1283 p.
- SCOONES, I. & THOMPSON, J. (2009), La reconnaissance du savoir rural, Savoir des populations, recherche agricole et vulgarisation, CTA-Karthala, Paris, 384 p.
- SEBILLOTTE, M. (1974), « Agronomie et agriculture. Essai d'analyse des tâches de l'agronome ». Cahiers Orstom, Série biologie, Vol. 3, n°1, pp 3-25
- SEBILLOTTE, M. (1978), « Itinéraires techniques et évolution de la pensée agronomique ». C.R. Académie d'agriculture de France, n° 11, pp 906-1013.
- SEBILLOTTE, M. (2001a), « Des recherches en partenariat "pour" et "sur" le développement régional. Ambitions et questions ». Natures-Sciences-Sociétés vol. 9, n°3, pp. 5-7.
- SEBILLOTTE, M. (2001b), « Les fondements épistémologiques de l'évaluation des recherches tournées vers l'action ». Natures-Sciences-Sociétés Vol. 9, n°3, pp. 8-15
- SEBILLOTTE, M. (2002), « Les trois métiers des agronomes ». In Agronomes et territoires, 2^e entretien du Pradel, 12-13 septembres 2002. <http://www.academie-agriculture.fr/files/publications/colloques/2003/200209communication28.pdf> (consulté le 26 juin 2014)
- SEBILLOTTE, M. & SOLDIER, L. G. (1990), « Les processus de décision des agriculteurs ». In Brossier, J., Vissac, B., Le Moigne, J-L. (Eds). *Modélisation systémique et système agraire : décision et organisation*. Actes du séminaire du département de la recherche sur le système agraire et le développement, 2-3 mars 1989, Saint Maximin, France. Inra, Paris, pp 93-101
- SIBELET, N. (1995), L'innovation en milieu paysan ou la capacité des acteurs locaux à innover en présence d'intervenants extérieurs : nouvelles pratiques de fertilisation et mise en bocage dans le Niumakélé Anjouan, Comores). Thèse de Doctorat en Sociologie Rural, INAPG, Paris, 400 p.
- SIBELET, N. & DUGUE, P. (2007), Processus d'innovation dans les exploitations agricoles. In Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J-Y., Brossier J. (coord). *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Ed, Quae, CTA, Montpellier, pp 349-367

- SEGUIN, M. (1995), *Pratiques coopératives et mutations sociales*, l'Harmattan, Paris 270 p.
- SHEPHERD, W. & al. (2010), *Les associations interprofessionnelles sont-elles un outil de développement des filières?* FAO, Rome, 63 p.
- SINGLY, F. (1992), *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Nathan, Col. 128, Sociologie, n°18, Paris, 127 p.
- SONII, D. (2005), *À la découverte de la production durable du cacao: guide de formation participative des planteurs. 1. La lutte intégrée*. Sustainable Tree Crops Program, International Institute of Tropical Agriculture. Yaoundé, Cameroun. Version Mars 2005. STCP-IITA, Yaoundé (Cameroun), 206 p.
- SULLIVAN, K. T. (1998). Promoting health behavior change. (ERIC Document Reproduction Service no. ED 429053). Disponible: http://www.ed.gov/databases/ERIC_Digests/ed429053.html (consulté le 03 novembre 2012)
- SWANSON, R. (1987), « Training technology system : A method for identifying and solving training problem in industry and business ». *Journal of industrial Teacher Education*, Vol. 24, n°4, pp 7-17
- TANO, A. M. (2012), *Crise cacaoyère et stratégies des producteurs de la sous-préfecture de Méadji au Sud-Ouest ivoirien*, thèse de doctorat, Université de Toulouse 2, 262 p.
- TEMPLE, L. & al. (2007), « Diversification des systèmes de culture dans les exploitations cacaoyères au Cameroun et demande d'innovation technique ». In Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J-Y., Brossier J. (coord). *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Ed, Quae, CTA, Montpellier, pp 303-311
- TEYER, A. & ZIMMERMANN, J-B. (2004), « Influence sociale et diffusion de l'innovation ». *Math. & Sci. hum. / Mathematics and Social Sciences*, n° 168, pp. 43-57
- TONNEAU, P. & SABOURIN, E. (1997), « Experimentação e validação de tecnologias em meio real : a experiência das comunidades de Massaroca (Juazeiro-Ba) ». In IV Encontro Nordeste da Associação projeto de intercâmbio de pesquisa social em agricultura (APIPSA), Recife (Brésil), 16 p.
- TOURTE, R. (2012), *Histoire de la recherche agricole en Afrique tropicale francophone volume V, le temps des stations et de la mise en valeur 1918–1940 / 1945*, CIRAD, Montpellier, 656 p.
- TREMBLAY, D. G. (2002). *Articulation emploi-famille et temps de travail ; résultats de l'analyse statistique des données recueillies auprès des secteurs de la santé, de l'éducation et des bureaux*. Rapport de recherche. 22 p.
- TREMBLAY, D. G. (2003), *Innovation, management et économie: comment la théorie économique rend-elle compte de l'innovation dans l'entreprise ?* Presse de l'Université du Québec. Collection Etudes d'économie politique, www.telug.quebec.ca/interventionseconomiques, (consulté le 15 septembre 2011)
- TREMBLAY, D. G. (2012), « Réseaux, clusters et développement local ». *Schedae*, prépublication n° 1 (fascicule n° 1), pp. 1-14
- VELTZ, P. (2005), *Mondialisation, villes et territoires : une économie d'archipel*, Paris, PUF, 1996 Réédition en poche Quadrige, revue et augmentée, PUF, Paris, 288 p.

- VOUDOUHE, F. & al. (2011), « Les Plates-Formes Multi-Acteurs dans le Système National de Recherche Agricole du Bénin ». Actes du Séminaire d'échange 19-20 août 2010 à Cotonou, Bénin, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin, 59 p.
- WANVOEKE, J. (2011), « Plates-Formes Multi-acteur pour une intensification communautaire de bas fond ». In actes du séminaire d'échange : *les plates-formes multi-acteurs dans le système national de recherche agricole du Bénin*, 19-20 août 2010 à Cotonou, Bénin, bibliothèque nationale (BN) du Bénin, 59 p.
- WEIR, S. (1999), The effect of education on farmer productivity in rural Ethiopia. Working paper series, Center for the study of African economies, University of Oxford, 50 p.
- WILLIAMSON, J. (1990). « Latin American Adjustment: How Much Has Happened ». Washington: Institute for International Economics. Vol. 127, n° 2, pp.421-423
- YORO, R. & KASSIN, K. E. (2004), Caractérisation morphologique des sols des cacaoyères dégradées de l'Est, du Sud-Est et du Sud de la Côte d'Ivoire. Rapport technique du Projet STCP, Document interne du CNRA, Abidjan, Côte d'Ivoire, 46 p.
- YUNG, J-M. & BOSCH, P-M., (1992), « Terrains et innovations » in *Le développement agricole au Sahel, tome IV, Défis, recherches et innovations au Sahel*, Document systèmes agraires n° 17, CIRAD-DSA, pp. 175-264.
- YUNG, J-M. & BOSCH, P-M., (1999), « Schumpeter au Sahel ». In Chauveau, Cormier-Salem & Mollard. (Eds). *L'innovation en agriculture*. IRD, pp.143-168.
- ZITOUNI, S. & EZZINA, R. (2007), mesure de l'effet des variables individuelles sur l'intensité d'adoption de l'EAD par les étudiants tunisiens : approche par la théorie du comportement planifié TICE Méditerranée Tunisie, 10 p.
- ZOMA, J-B. (2006), Communication sur les interprofessions au Burkina Faso. PAF, Ouagadougou. http://www.inter-reseaux.org/IMG/Burkina_Etat_des_lieux_Interpro_PAF.pdf (consulté le 25 août 2014)
- ZOUNDI, J. S. (2003), « Adapting agricultural institutions to the changing rural development context in West Africa: A participating framework offered by the REPO-Net ». In Agricultural Research and Extension Network (AGREN) Newsletter n° 47, pp 14-22
- ZOUNDI, J. S. & HITIMANA, L. (2004), Défis de l'accès des exploitations familiales aux innovations agricoles en Afrique de l'Ouest: implications institutionnelles et politiques, CSAO/OCDE. www.oecd.org/fr/csao/publications/39437990.pdf (consulté le 12 juillet 2011)
- ZOUNDI, J. S. & al. (2005), Économie familiale et innovation agricole en Afrique de l'ouest : vers de nouveaux partenariats, OCDE, <http://www.oecd.org/dataoecd/35/28/39438252.pdf> (consulté le 12 juillet 2011)

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	II
RESUME	III
REMERCIEMENTS	V
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	IX
AVANT PROPOS	XIII
INTRODUCTION	1
1. Contexte et justification de l'étude	1
2. Revue de la littérature	4
2.1. Discussion des concepts clés de l'étude.....	5
2.1.1. Concept d'innovation.....	5
2.1.2. Conseil agricole.....	8
2.1.3. Concept d'adoption	13
2.1.4. Notion d'impact	14
2.1.5. Notion de Bonnes Pratiques Agricoles	15
2.1.6. Notion de cacao-culture durable.....	19
2.2. Etat des lieux sur les transferts de technologies et leur appropriation en milieu paysan	21
2.2.1. Vicissitudes des transferts de technologies à travers quelques exemples	22
2.2.2. Regard sur les transferts de technologies dans la cacao-culture ivoirienne.....	25
3. Problématique	29
3.1- Questions de recherche	35
3.2. Objectifs de l'étude	35
3.2.1. <i>Objectif général de l'étude</i>	35
3.2.2. <i>Objectifs spécifiques</i>	36
3.3. Thèse défendue	36
3.4. Hypothèses.....	36
3.5. Cadre opératoire d'analyse	37
4. Cadre théorique de référence	38
4.1. Théories de la diffusion.....	38
4.2. Théories du changement de comportement : le Modèle d'Acceptation de la Technologie (MAT)	43
4.3. Théorie du capital social	49
MATERIELS ET METHODES.....	54
1. Délimitation du champ d'étude.....	54
1.1. Milieu physique et géographique.....	54
1.1.1. <i>Présentation de la zone d'étude</i>	54

1.1.2. Analyse du milieu physique	60
1.1.3. Gestion foncière	66
1.2. Milieu humain	66
1.2.1. Aspects démographiques et linguistiques.....	66
1.2.2. Principaux produits cultivés et poids du cacao dans les activités agricoles	70
2. Types de données collectées	71
2.1. Données de base.....	71
2.2. Données secondaires	71
2.3. Données primaires.....	72
3. Méthodes et techniques de recherche.....	72
3.1. Méthodes de recherche.....	72
3.1.1. Méthode quantitative.....	72
3.1.2. Approche Connaissances, Attitudes, Pratiques (CAP)	73
3.1.3. Méthode qualitative.....	74
3.2. Techniques et instruments de recherche	75
3.2.1. Visites prospectives	75
3.2.2. Echantillonnage	76
3.2.3. Outils de collecte des données	84
3.2.3.1. Supports de collecte	84
3.2.3.2. Techniques de collecte	85
3.2.4. Déroulement de l'enquête	86
3.2.5. Moyens mobilisés	94
3.2.6. Traitement et analyse des données.....	94
4. Difficultés rencontrées et insuffisances des options méthodologiques	98
4.1. Difficultés rencontrées	98
4.2. Insuffisances des options méthodologiques	98
5. Plan de restitution des résultats.....	99
PRESENTATION DES RESULTATS.....	101
CHAPITRE 1 : ADOPTION DES BONNES PRATIQUES AGRICOLES (BPA) : ETAT DES LIEUX APRES LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS.....	102
1.1. Formation des planteurs	102
1.1.1. Perception de la formation par les planteurs	102
1.1.2. Suivi post-formation	103
1.1.3. Diffusion de la formation par les planteurs.....	105
1-2. De l'adoption des bonnes pratiques de cacaoculture en milieu paysan ivoirien.....	105

1-2-1. Analyse du ménage, de l'unité familiale de production, de l'exploitation agricole et des groupes sociaux.....	106
1-2-1-1- Analyse descriptive des chefs d'exploitation	106
1.2.1.2. Description de la main-d'œuvre.....	109
1-2-2-3- Analyse descriptive des groupes sociaux enquêtés	110
1.2.2. Adoption des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) dans les nouvelles créations	111
1.2.2.1. Type de semence utilisée	111
1-2-1-2- Accès au matériel végétal : analyse de la demande	113
1-2-2-3. Production de plants	114
1-2-2-4. Mise en place des cacaoyères et entretien des jeunes plants	118
1.2.3. Adoption des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) dans les cacaoyères en production ...	130
1.2.3.1. Bonnes pratiques de conduite des vergers	131
1.2.3.2. Bonnes pratiques de récolte et post-récolte	137
1.2.4. Application des BPA en fonction des groupes communautaires	142
1.2.5. Respect des normes sociales et environnementales de production	144
1.2.5.1. Travail des enfants	144
1.2.5.2. Gestion des pesticides	148
1.2.5.3. Gestion de l'ombrage sur les plantations	149
CHAPITRE 2 : DE AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DES VERGERS ET DES CONDITIONS DE VIE DES PLANTEURS.....	152
2.1. Diversification des cultures.....	152
2.2. Rendements des plantations	155
2.3. Mode de commercialisation du cacao et adhésion aux coopératives	158
2.4. De l'amélioration des conditions de vie et de travail des planteurs	160
2.4.1. Niveau de revenu issu du cacao	160
2.4.2. Stratégie de gestion de l'exploitation.....	163
2.4.2.1. Prises de décisions agricoles et rôle des groupes sociaux.....	163
2.4.2.2. Gestion financière	168
2.4.3. Niveau de satisfaction des charges familiales	169
2.4.3.1. Satisfaction des besoins alimentaires et sécurité alimentaire.....	169
2.4.3.2. Satisfaction des charges scolaires et médicales.....	170
2.4.4. Transformation du cadre de vie : Amélioration de l'habitat	172
CHAPITRE 3 : DETERMINANTS DE L'ADOPTION DES BONNES PRACTIQUES AGRICOLAS (BPA) ET CONTRAINTES DE LA DIFFICILE MUTATION	174
3.1. Déterminants de l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA).....	174
3.1.1. Facteurs liés à la technologie	174

3.1.2. Canaux de communication : outils de formation (CEP, PD), réseaux sociaux.....	175
3.1.3. Facteur temps.....	177
3.1.4. Programmes de certification.....	178
3.1.5. Facilité d'accès aux facteurs de production.....	179
3.2. Contraintes d'adoption des BPA et difficile mutation vers une économie cacaoyère durable.....	179
3.2.1. Système actuel de conseil du Programme 2QC et ses limites.....	180
3.2.2. Contraintes liées à la formation.....	183
3.2.3. Perception des exploitations par les cacaoculteurs.....	187
3.2.4. Des cacaoculteurs dotés de peu de ressources dans un environnement complexe.....	188
3.2.5. Un environnement économique et institutionnel confus et peu incitatif.....	189
3.2.6. Planteurs entre innovations et la satisfaction des besoins primaires.....	191
3.2.7. Question d'influence et de leadership en milieu rural.....	192
3.2.8. Questions foncières.....	193
3.2.9. Absence ou déficit de main-d'œuvre et d'équipement agricole.....	195
3.2.10. Difficultés à surmonter les contraintes foncières.....	197
3.2.11. Dégradation de l'état de santé et réduction de la force de travail.....	199
Conclusion partielle.....	201
DISCUSSION.....	204
CHAPITRE 4 : ANALYSE DE L'ADOPTION ET DE L'IMPACT DES PROJETS.....	205
4.1. Difficultés d'adoption et faible impact des projets du Programme 2QC : une question de logiques.....	205
4-1-1- Visions et orientations des projets.....	206
4-1-2- Réponses paysannes.....	207
4.2. Application sélective des PBA : symbole d'une résistance des pratiques traditionnelles..	210
4.3. Difficultés d'accès des planteurs aux innovations.....	212
4.4. Contraintes socioculturelles et politiques : facteurs limitant l'adoption des BPA.....	213
4.5. Efficacité et limites du système de culture intensive.....	214
4.6. Difficile accroissement du niveau de rendement des cacaoyers.....	215
4.7. Analyse du revenu et de la gestion des exploitations.....	216
4.7.1. Faible revenu, omniprésence de la précarité dans les communautés paysannes et accentuation de la vulnérabilité des planteurs.....	217
4.7.1.1. <i>Faible revenu et omniprésence de la précarité dans les communautés paysannes</i>	217
4.7.1.2. <i>Analyse de la vulnérabilité des planteurs</i>	217
4.7.2. Influence de la qualité du produit sur le revenu.....	219
4.7.3. Gestion des exploitations.....	221

4.7.3.1. Débat autour des fonctions de gestion de l'exploitant	221
4.7.3.2. Insuffisance de stratégie de gestion des planteurs	223
4.8. Persistance des pratiques traditionnelles dans la cacaoculture ivoirienne : responsabilités partagées entre les principaux groupes d'acteurs.....	225
4.8.1. Responsabilité des planteurs et leurs organisations	225
4.8.1.1. Inertie des planteurs.....	225
4.8.1.2. Absence de prise de conscience et de responsabilité de la jeunesse agricole	226
4.8.1.3. Coopératives de cacao : un bilan peu reluisant.....	229
4.8.2. Responsabilité des structures de gestions, de recherche, de conseil agricole et de l'Etat.....	234
4.8.2. 1. Des insuffisances dans le fonctionnement des structures.....	234
4.8.2.2. Examen des rapports entre les différentes structures	239
4.8.2.3. Responsabilité de l'Etat	240
4.9. Groupes sociaux formels et informels : cadres de diffusion et d'adoption des BPA	244
4.10. Une diversification des cultures difficile et mal interprétée	247
4.11. Cacaoculture ivoirienne : dynamique de transformation de l'unité familiale de production	249
4.12. Travail des enfants : un sujet à polémique.....	251
4.12.1. Des divergences autour du concept.....	251
4.12.2. Déterminants du travail des enfants	252
CHAPITRE 5 : DEFIS SOCIO-ECONOMIQUES POUR UNE CACAOCULTURE DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE	256
5.1. Nécessité de disposer d'un personnel technique qualifié et en nombre suffisant	256
5.2. Nécessaire traçabilité des actions menées.....	257
5.3. Défis d'ordre organisationnel.....	258
5.3.1. Nécessité d'avoir une interprofession forte et crédible.....	258
5.3.2. Nécessité d'une émergence de coopératives professionnelles et viables	260
5.3.3. Nécessité d'avoir des planteurs professionnels.....	262
5.3.4. Nécessité du conseil de gestion aux exploitants et à leurs organisations.....	265
5.3.5. Partenariat Public-Privé dans la cacaoculture ivoirienne : Nouvelle alternative ?.....	267
5.4. Impérative transformation de l'environnement institutionnel et économique	269
5.5. Nécessité d'opérer une durabilité sociale.....	274
5.5.1. Valorisation du capital humain et du capital social	274
5.5.2. Sécurité alimentaire et charges familiales des ménages agricoles : une priorité.....	277
CHAPITRE 6 : IMPLICATIONS THEORIQUES : DEMARCHES ET METHODES POUR UNE ADEQUATION ENTRE PERTINENCE AGRONOMIQUE ET LOGIQUE DES PLANTEURS	279
6.1. Promouvoir une agronomie de rupture en Côte d'Ivoire	279

6.1.1. Nécessité de passer de la simple pertinence à l'objectivité des innovations technologiques	279
6.1.2. Nécessité d'une complémentarité agronomie-sciences sociales pour une cacaoculture durable en côte d'ivoire.....	281
6.1.2.1. <i>Vision agronomique des projets d'innovation agricole</i>	281
6.1.2.2. <i>Vision sociologique des projets d'innovation agricole</i>	282
6.1.2.3. <i>Limites méthodologiques et démarches pour une complémentarité entre agronomie et sciences sociales</i>	286
6.2. Promouvoir l'accès aux innovations dans la cacaoculture ivoirienne : différentes alternatives	290
6.2.1. Services en amont et en aval de l'Etat et des services publics	291
6.2.2. Contribution du secteur privé.....	292
6.2.3. Coopératives et accès des producteurs aux innovations agricoles	295
6.3. Nouvelle dynamique du conseil agricole : au-delà de simples dispositifs, l'émergence des Plates-Formes Multi-Acteurs (PFMA).....	296
6.3.1. Prise de conscience de nouvelles approches de conseil agricole pour répondre aux aspirations diversifiées des planteurs	297
6-3-2- Contexte d'émergence des PFMA	298
6-3-3- Cadre analytique et caractéristiques de la PFMA	299
6-3-4- Plate-Forme Multi-Acteur : un dispositif propice à l'innovation.....	301
6.4. Définition d'une plateforme de conseil et d'accompagnement dans la Filière Café-Cacao : le Système Intégré de Conseil Agricole (SICA)	303
6-4-1- Présentation du SICA.....	304
6-4-2- Description des rôles	305
6-4-2-1- Collège des coordonnateurs	305
6-4-2-2- <i>Collège des industriels et intermédiaires</i>	306
6-4-2-3- <i>Collège des établissements financiers</i>	306
6.4.2.4. <i>Collège du système national de recherche et de conseil agricole</i>	307
6.4.2.5. <i>Collège des planteurs</i>	307
6.4.2.6. <i>Collège des PTF</i>	309
6.4.2.7. <i>Collège des autres acteurs</i>	309
6.4.3. Organisation de la stratégie de mesure d'impact	309
Conclusion partielle	311
CONCLUSION GENERALE.....	313
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	323
TABLE DES MATIERES	346
ANNEXES	ii

Annexe 1 : principaux indicateurs d'impact recherchés.....	ii
Annexe 2 : Questionnaires	iv
Annexe 3 : Guides d'entretien.....	xxi
Annexe 4 : Population-mère et Population-source.....	xxvii
Annexe 5 : La législation sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire.....	xxx
LISTE DES ILLUSTRATIONS	xxxii
LES PUBLICATIONS.....	xxxv

ANNEXES

ANNEXES

Annexe1 : principaux indicateurs d'impact recherchés

Domaines	Indicateurs	
	Nature de l'indicateur	Données Recherchées
Agronomique	1-Etablissement des plantations	1. Quantité de semence de cacao reçu par année 2. % plantation établie 3. % moyen de couronnement des mises en place de 2012 4. % moyen de mortalité au champ 5. Nombre moyen de pied à l'hectare
	2-Rendement	6. Rendement moyen/ha des 3 dernières années <ul style="list-style-type: none"> - Superficie des plantations créées avec cabosses améliorée 2007/2008 - Production des trois dernières années - Densité moyenne - Superficie des plantations en production 2009/2010
	3-Adoption des technologies : mise en place, conduite des vergers, récolte et post-récolte	7. % producteurs appliquant les BPA <ul style="list-style-type: none"> 1- % Bonnes pratiques de mise en place <ul style="list-style-type: none"> - % d'application des techniques recommandées de conduite de pépinière (ombrière, double rangée de 20) - % planting selon les normes (trouaison 40cmx40cmx40cm ; écartement 3mx2,5m) - % Planting associant le bananier - % Taille de formation 2- % Bonnes pratiques de conduite des vergers <ul style="list-style-type: none"> - % Taille d'entretien (égourmandage) - % Récolte sanitaire - % taille de loranthus - % application des produits agro-chimiques - % taille de restauration (suppression tige surnombre) 3- % Bonnes pratiques de récolte et de post-récolte <ul style="list-style-type: none"> - % appliquant les 15 jours de délai de récolte - % de bonne fermentation - % d'utilisation des bonnes aires de séchage - % de bonnes conditions de stockage au champ 8. % par principale technologie adoptée

Social	4-Main d'œuvre	9. Quantité M.O familiale 10.Quantité M.O salarié 11.Rôle des femmes
	5-Travail des enfants	12.Perception de la problématique
	6-Cadre de vie	13.Qualité de l'habitat 14.Perception de l'habitat
	7- Contraintes sociales	15.Niveau de la prise en charge alimentaire 16.Niveau de l'insécurité alimentaire 17.Niveau de la prise en charge scolaires 18.Niveau de la prise en charge médicales
	8- Santé et sécurité au travail	19.% d'utilisation des EPI (Equipements de Protection Individuelle) 20.% bonne Gestion des emballages des produits phytosanitaires 21.% bon stockage des produits agro-chimiques 22.% Respectant les délais d'entrée
Culturel	9- Pratiques culturelles	23.Perception des plantations 24.Perception des cérémonies funéraires 25.Conditions d'accès à la terre 26.Rapport aînés-cadets 27.Rapport homme-femme
Economique	10- Diversification	28.% pratiquant d'autres cultures 29.% par type de culture 30.% principales cultures
	11- Mode de commercialisation de la production	31.% appartenant à une coopérative 32.% commercialisation avec les coopératives
	12- Niveau de revenu	33.Evolution annuelle du revenu 2010-2012 34.Part du cacao 35.Part des autres cultures pérennes 36.Part des cultures vivrières
Environnemental	13- Bonne gestion des produits agrochimiques	37. Gestion des restes 38.% Gestion des emballages
	14- Gestion de l'ombrage sur les plantations	39. Nombre moyen d'arbre par ha 40.% producteurs ayant préservé au moins 10 arbres par ha

	4- Autre densité du cacao 5- Densité du bananier 3x2,5 6- Autre densité du bananier	
B13	A quelle période de l'année faites-vous le planting des cacaoyers et des bananiers ? ESPECE PLANTEE 1- Cacaoyers 2- bananiers PERIODE <input type="text"/> <input type="text"/>	
B14	Pourquoi, à cette/ces périodes ? 1- Période de pluie 2- Pas de temps avant cette période 3- Autres précisez).....	
B15	Préservez-vous des arbres au moment de la création de la plantation ? 1- oui 2- non	<input checked="" type="checkbox"/>
B16	Si oui, lesquels ?	
B17	Quelles sont les raisons qui ont motivé leur préservation ? 1- Pour servir d'ombrage pour le cacaoyer 2- Pour servir de médicament 3- Pour réduire l'enherbement 4- Augmenter la fertilité du sol 5- Autres (précisez).....	
B18	Sinon, pourquoi ? 1- l'ombrage gêne les plants 2- les arbres ne rapportent rien 3- autres (précisez)	
B19	Y a-t-il des arbres introduits par vous-mêmes ? 1- oui 2- non	<input checked="" type="checkbox"/>
B20	Si oui, lesquels ?.....	
B21	Quelles sont les raisons qui ont motivé leur introduction ? 1- Pour servir d'ombrage aux cacaoyers 2- Pour servir de médicament 3- Pour réduire l'enherbement 4- Pour fertiliser le sol 5- Autres (précisez).....	
B22	Sinon, pourquoi ? 1- l'ombrage gêne les plants 2- pas d'informations 3- ça ne rapporte rien 4- autres (précisez).....	
B23	Quelle est la superficie de vos nouvelles créations (plantations) ces trois dernières années ? ANNEE (A) SUPERFICIE DE SEMENCES SELECTIONNEES SUPERFICIE DE SEMENCES TOUT VENANT A1 <input type="text"/> <input type="text"/> A2 <input type="text"/> <input type="text"/> A3 <input type="text"/> <input type="text"/>	
B24	De quel type d'entretien bénéficient vos nouvelles créations ? Précisez le nombre de passage par an. TYPE D'ENTRETIEN NOMBRE DE PASSAGE 1- Désherbage <input type="text"/> 2- taille de formation <input type="text"/> 3- Traitement insecticide <input type="text"/> 4- Apport d'engrais <input type="text"/>	
B25	Précisez les périodes de passage pour chaque type d'entretien. TYPE D'ENTRETIEN PERIODE DE PASSAGE 1- Désherbage P1 <input type="text"/> P2 <input type="text"/> P3 <input type="text"/> P4 <input type="text"/> 2- taille de formation P1 <input type="text"/> P2 <input type="text"/> P3 <input type="text"/> P4 <input type="text"/> 3- Traitement insecticide P1 <input type="text"/> P2 <input type="text"/> P3 <input type="text"/> P4 <input type="text"/> 4- Apport d'engrais P1 <input type="text"/> P2 <input type="text"/> P3 <input type="text"/> P4 <input type="text"/>	
B26	Pour toute opération d'entretien qui n'est pas régulièrement/ du tout effectuée, donnez les raisons 1- Désherbage a- Manque d'argent b- Manque de temps c- Main d'œuvre indisponible d- Absence de crédit d'intrant e- Problème de maladie f- Par ignorance 2- Taille de formation a- Manque d'argent b- Manque de temps c- Main d'œuvre indisponible d- Absence de crédit d'intrant e- Problème de maladie f- Par ignorance 3- Traitement insecticide. a- Manque d'argent b- Manque de temps c- Main d'œuvre indisponible d- Absence de crédit d'intrant e- Problème de maladie f- Par ignorance 4- Apport d'engrais a- Manque d'argent b- Manque de temps c- Main d'œuvre indisponible d- Absence de crédit d'intrant e- Problème de maladie f- Par ignorance	
B27	Quel type d'engrais utilisez-vous? 1-Urée 2-NPK 00 23 19 (correspond à 023) 3-TSP 4-autres (précisez).....	Si « l'engrais n'est pas utilisé » passer au B32
B28	Quelle quantité (sac/kg) avez- vous utilisé l'année dernière?	

	TYPE D'ENGRAIS 1-Urée <input type="text"/> 2-NPK 00 23 19 / 023 <input type="text"/> 3-TSP <input type="text"/> 4- Autres (précisez)..... <input type="text"/>	QUANTITE (sac/kg) <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		
B29	Quel est le prix du sac ou du kilogramme ? Prix Sac <input type="text"/> Prix Kg <input type="text"/>			
B30	Quelle est la superficie de la parcelle qui bénéficie de l'apport d'engrais ? 1- toute la parcelle 2- 2ha 3- 1 ha 4- ½ ha 5- Autres (précisez).....		<input type="checkbox"/>	
B31	Quelles sont les années pendant lesquelles vous avez apporté l'engrais sur vos nouvelles créations? 1- A1 <input type="text"/> 2- A2 <input type="text"/> 3- A3 <input type="text"/>			
INFORMATIONS SUR LA PLANTATION EN RAPPORT				
B32	Quelle est la superficie de votre plantation en production ? <input type="text"/>			
B33	Quel est l'âge de votre plantation en production ? <input type="text"/>			
B34	De quel type d'entretien bénéficie votre plantation en production? Précisez le nombre de passage.			
	TYPE D'ENTRETIEN 1- Désherbage 2- Egourmandage 3- Traitement insecticide 4- Traitement fongicide 5- Récolte sanitaire 6- Coupe des loranthus 7- Réglage de densité 8- Taille de restauration 9- Apport d'engrais	NOMBRE DE PASSAGE <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		
B35	Précisez les périodes de passage pour chaque type d'entretien.			
	TYPE D'ENTRETIEN 1-Désherbage 2-Egourmandage 3-Traitement insecticide 4-traitement fongicide 5-récolte sanitaire 6- coupe des loranthus 7-Réglage de densité 8-Taille de restauration 9-Apport d'engrais	PERIODE DE PASSAGE P1 <input type="text"/> P2 <input type="text"/> P3 <input type="text"/> P4 <input type="text"/> P1 <input type="text"/> P2 <input type="text"/> P3 <input type="text"/> P4 <input type="text"/> P1 <input type="text"/> P2 <input type="text"/> P3 <input type="text"/> P4 <input type="text"/> P1 <input type="text"/> P2 <input type="text"/> P3 <input type="text"/> P4 <input type="text"/> P1 <input type="text"/> P2 <input type="text"/> P3 <input type="text"/> P4 <input type="text"/> P1 <input type="text"/> P2 <input type="text"/> P3 <input type="text"/> P4 <input type="text"/> P1 <input type="text"/> P2 <input type="text"/> P3 <input type="text"/> P4 <input type="text"/> P1 <input type="text"/> P2 <input type="text"/> P3 <input type="text"/> P4 <input type="text"/>		
B36	Pour toute opération d'entretien qui n'est pas régulièrement/ du tout effectuée, donnez les raisons			
	1- Désherbage a- Manque d'argent b- Manque de temps c- Main d'œuvre indisponible d- Absence de crédit d'intrant e- Problème de maladie f- Par ignorance 5- Récolte sanitaire - a- Manque d'argent b- Manque de temps c- Main d'œuvre indisponible d- Absence de crédit d'intrant e- Problème de maladie f- Par ignorance 9- Apport d'engrais a- Manque d'argent b- Manque de temps c- Main d'œuvre indisponible d- Absence de crédit d'intrant e- Problème de maladie f- Par ignorance	2- Egourmandage a- Manque d'argent b- Manque de temps c- Main d'œuvre indisponible d- Absence de crédit d'intrant e- Problème de maladie f- Par ignorance 6- Coupe de loranthus a- Manque d'argent b- Manque de temps c- Main d'œuvre indisponible d- Absence de crédit d'intrant e- Problème de maladie f- Par ignorance	3- Traitement insecticide. a- Manque d'argent b- Manque de temps c- Main d'œuvre indisponible d- Absence de crédit d'intrant e- Problème de maladie f- Par ignorance 7- Réglage de densité. a- Manque d'argent b- Manque de temps c- Main d'œuvre indisponible d- Absence de crédit d'intrant e- Problème de maladie f- Par ignorance	4- Traitement fongicide a- Manque d'argent b- Manque de temps c- Main d'œuvre d- Absence de crédit e- Problème de maladie f- Par ignorance 8- Taille de restauration a- Manque d'argent b- Manque de temps c- Main d'œuvre indisponible d- Absence de crédit d'intrant e- Problème de maladie f- Par ignorance

B37	<p>Quels Produits avez-vous utilisé l'année dernière pour traiter votre plantation ? <i>si « traitement insecticide et apport d'engrais non effectués », passer à B54</i></p> <p>1- P1..... 2- P2..... 3- P3..... 4- P4.....</p>																					
B38	<p>Quelles quantités en avez-vous utilisé pour chaque traitement?</p> <p>1- insecticide: T1 <input type="text"/> T2 <input type="text"/> T3 <input type="text"/> T4 <input type="text"/> 2- fongicide T1 <input type="text"/> T2 <input type="text"/> T3 <input type="text"/> T4 <input type="text"/></p>																					
B39	<p>Comment l'avez-vous obtenu ?</p> <p>1- Achat cash 2- Achat crédit 3- Gratuit à travers l'ANADER 4- A travers la coopérative acheteurs 5- acheteurs 6- Autres (précisez).....</p>																					
B40	<p>Si achat cash, à quel prix avez-vous acheté :</p> <p>1- La boîte d'insecticide <input type="text"/> 2- Le sachet de fongicide <input type="text"/></p>																					
B41	<p>Si achat crédit, à quel prix avez-vous payé :</p> <p>1- La boîte d'insecticide <input type="text"/> 2- Le sachet de fongicide <input type="text"/></p>																					
B42	<p>Si coopérative ou acheteurs, est-ce un don ou un crédit ?</p> <p>1- un don <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> 2- un crédit</p>																					
B43	<p>Si crédit, à combien vous revient :</p> <p>1- La boîte d'insecticide <input type="text"/> 2- Le sachet de fongicide <input type="text"/></p>																					
B44	<p>Utilisez-vous des herbicides pour le désherbage ?</p> <p>1- oui <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> 2- non</p>																					
B45	<p>Si oui, combien de boîtes avez-vous utilisé l'année dernière ? <input type="text"/></p>																					
B46	<p>Quel est le prix de la boîte ? <input type="text"/></p>																					
B47	<p>Quel type d'engrais utilisez-vous dans votre plantation en production ? <i>Si « engrais non utilisé », passer à B54</i></p> <p>1-NPK 00 23 19/023 2- nitrabor 3- autres (précisez).....</p>																					
B48	<p>L'engrais est-il utilisé sur toute la plantation en production ?</p> <p>1- oui <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> 2- non</p>																					
B49	<p>Sinon, quelle est la superficie sur laquelle vous l'appliquez et pourquoi ?</p> <table border="0"> <tr> <td colspan="2">SUPERFICIE BENEFICIAIRE</td> <td colspan="2">RAISONS</td> </tr> <tr> <td>1- ½ ha</td> <td><input type="text"/></td> <td>1- Manque d'argent</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>2- 1 ha</td> <td><input type="text"/></td> <td>2- Coût élevé</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>3- 2 ha</td> <td><input type="text"/></td> <td>3- Manque de temps</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>4- Autres (précisez).....</td> <td><input type="text"/></td> <td>4- Main d'œuvre indisponible</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	SUPERFICIE BENEFICIAIRE		RAISONS		1- ½ ha	<input type="text"/>	1- Manque d'argent	<input type="checkbox"/>	2- 1 ha	<input type="text"/>	2- Coût élevé	<input type="checkbox"/>	3- 2 ha	<input type="text"/>	3- Manque de temps	<input type="checkbox"/>	4- Autres (précisez).....	<input type="text"/>	4- Main d'œuvre indisponible	<input type="checkbox"/>	
SUPERFICIE BENEFICIAIRE		RAISONS																				
1- ½ ha	<input type="text"/>	1- Manque d'argent	<input type="checkbox"/>																			
2- 1 ha	<input type="text"/>	2- Coût élevé	<input type="checkbox"/>																			
3- 2 ha	<input type="text"/>	3- Manque de temps	<input type="checkbox"/>																			
4- Autres (précisez).....	<input type="text"/>	4- Main d'œuvre indisponible	<input type="checkbox"/>																			
B50	<p>Quelle quantité (sac/kg) d'engrais avez-vous utilisé l'année dernière ?</p> <table border="0"> <tr> <td>TYPE D'ENGRAIS</td> <td>QUANTITE (sac/kg)</td> </tr> <tr> <td>1-NPK 00 23 19</td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td>2- nitrabor</td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td>3- autres (précisez).....</td> <td><input type="text"/></td> </tr> </table>	TYPE D'ENGRAIS	QUANTITE (sac/kg)	1-NPK 00 23 19	<input type="text"/>	2- nitrabor	<input type="text"/>	3- autres (précisez).....	<input type="text"/>													
TYPE D'ENGRAIS	QUANTITE (sac/kg)																					
1-NPK 00 23 19	<input type="text"/>																					
2- nitrabor	<input type="text"/>																					
3- autres (précisez).....	<input type="text"/>																					
B51	<p>Quel est le prix du sac ou du kilogramme ? <input type="text"/></p>																					
B52	<p>Dites-nous la fréquence d'apport de l'engrais?</p> <p>1- chaque année <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> 2- tous les deux ans 3- tous les 3 ans 4- autres (précisez).....</p>																					
B53	<p>Comment appliquez-vous l'engrais?</p> <p>1- en couronne rayon de 0, 6 à 1,20 m <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> 2- autres (précisez).....</p>																					
B54	<p>Quel est l'espacement de vos récoltes ?</p> <p>1- 2 semaines <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> 2- autres (précisez).....</p>																					
B55	<p>Après l'écabossage, fermentez-vous le cacao avant de le mettre au soleil ?</p> <p>1- oui <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> 2- non</p>																					
B56	<p>Si oui, pendant combien de jours faites-vous la fermentation de votre cacao ?</p> <p>1- 5 jours 2- 6 jours 3- 7jours 4- selon les périodes 5- autre (précisez).....</p>																					
B57	<p>Si selon les périodes, quelles sont ces périodes et quel est le nombre de jours pour chaque type ?</p> <table border="0"> <tr> <td>PERIODE</td> <td>NOMBRE DE JOURS</td> </tr> <tr> <td>1- Saison des pluies</td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td>2- Saison sèche</td> <td><input type="text"/></td> </tr> </table>	PERIODE	NOMBRE DE JOURS	1- Saison des pluies	<input type="text"/>	2- Saison sèche	<input type="text"/>															
PERIODE	NOMBRE DE JOURS																					
1- Saison des pluies	<input type="text"/>																					
2- Saison sèche	<input type="text"/>																					
B58	<p>Pourquoi faites-vous la fermentation en fonction des périodes ?</p> <p>.....</p>																					

B59	Pendant la fermentation, combien de brassage faites-vous ?			
	1- 0 Brassage	2- 1 Brassage	3- 2 Brassages	4 3 Brassages
B60	Quelles sont vos méthodes de séchage?			
	1- sur des bâches par terre	2- à même le sol	3- sur aires cimentées	4- sur le goudron
	5- sur une claie	6- autres (précisez).....		
B61	Quelle est votre production totale de cacao par an sur les 03 dernières années et à quel prix a-t-elle été vendue?			
	ANNEE	QUANTITE PRODUITE (kg/sacs)	PRIX DE VENTE (FCFA)	
	1- 2009-2010	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	2- 2010-2011	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	3- 2011-2012	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
B62	A qui livrez-vous votre cacao ? <i>Si autre que coopérative, passer à B66</i>			
	1- Coopérative	2- Acheteurs	3- Pisteurs	4- Autres (précisez).....
B63	Si coopérative, en êtes-vous membre ?			<input type="checkbox"/>
	1- oui 2- non			
B64	Est-elle dans un programme de certification ?			<input type="checkbox"/>
	1- oui 2- non			
B65	Êtes-vous certifiés vous-même			<input type="checkbox"/>
	1- oui 2- non			
B66	Quelles sont les prestations dont vous bénéficiez de votre partenaire (coopérative ou acheteur/pisteur) ?			
	1- Fourniture de cabosses sélectionnées			
	2- Fourniture de produits phyto			
	3- Formation			
	4- Ristourne			
	5- Prêts			
	6- Autres (précisez).....			
INFORMATIONS SUR LES EQUIPEMENTS				
B67	Quelles sont vos équipements de travail ?			
	1- Pulvérisateur			
	2- Atomiseur			
	3- Aires cimentées			
	4- Claies/seco			
	5- Brouette			
	6- Tronçonneuse			
	7- Autres (précisez).....			
B68	Quel est l'état de vos équipements ?			
	TYPE D'EQUIPEMENT		ETAT	
	1- Pulvérisateur	1-Bon	2- acceptable	3- hors d'usage
	2- Atomiseur	1-Bon	2- acceptable	3- hors d'usage
	3- Aires cimentées	1-Bon	2- acceptable	3- hors d'usage
	4- Claies/seco	1-Bon	2- acceptable	3- hors d'usage
	5- Brouette	1-Bon	2- acceptable	3- hors d'usage
	6- Tronçonneuse	1-Bon	2- acceptable	3- hors d'usage
	7- Autres (précisez)	1-Bon	2- acceptable	3- hors d'usage
B69	A combien évaluez-vous le coût des équipements acquis ces trois dernières années ?			
	EQUIPEMENT	COÛT 2010	COÛT 2011	COÛT 2012
	1- Pulvérisateur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	2- Atomiseur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	3- Aires cimentées	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	4- Claies/seco	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	5- Brouette	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	6- Tronçonneuse	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	7- Autres (précisez).....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
B70	Pour les équipements dont vous ne disposez pas, que faites-vous en cas de besoin ?			
	1- Location 2- Autres (précisez).....			
B71	Si location, précisez le coût annuel par équipement des deux dernières années.			
	TYPE D'EQUIPEMENT	COÛT 2010	COÛT 2011	COÛT 2012
	1- Pulvérisateur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	2- Atomiseur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	3- Aires cimentées	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	4- Claies/seco	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	5- Brouette	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	6- Tronçonneuse	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	7- Autres (précisez)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
INFORMATIONS SUR LA MAIN-D'ŒUVRE				
B72	Quel type de manœuvre avez-vous ? Donnez le revenu de chacun sur les trois dernières années			

	TYPE DE MANOEUVRE	REVENU 2010	REVENU 2011	REVENU 2012	
	1- métayers aboussans (1/3) N°1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	2- métayers aboussans (1/3) N°2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	3- métayers aboussans (1/3) N°3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	4- métayers abougnons (1/2)N°1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	5- métayers abougnons (1/2)N°2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	6- métayers abougnons (1/2)N°3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	7- salariés agricoles N°1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	8- salariés agricoles N°2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	9- salariés agricoles N°3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	10- salariés agricoles N°4	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	11- salariés agricoles N°5	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	12- Main d'œuvre occasionnelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
B73	Donnez-nous le nombre des membres de la famille (hommes et femmes) qui travaillent dans la plantation avec vous				
	1- Nombre de femmes	<input type="text"/>			
	2- Nombre d'hommes	<input type="text"/>			
B74	Sont-ils payés pour le travail qu'ils font dans la plantation? 1- oui 2- non				<input checked="" type="checkbox"/>
B75	Si oui donnez-nous le montant total de leur rémunération sur les trois dernières années.				
	CATEGORIE	REVENU 2010	REVENU 2011	REVENU 2012	
	1- Femmes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	2- Hommes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
CULTURES VIVRIERES, AUTRES CULTURES PERENNES ET LE CACAO					
B76	Quelles principales cultures vivrières associez-vous aux cacaoyères ?				
	1- banane plantain 2- igname 3- manioc 4- riz 5- maïs 6- légumes 7- autres (précisez).....				
B77	Quelle est la destination de la production vivrière ?				<input checked="" type="checkbox"/>
	1- La totalité destinée à l'auto-consommation				
	2- Une partie destinée à la vente				
B78	Si une partie est destinée à la vente, quel en est le revenu tiré les trois dernières années ?				
	CULTURE	REVENU 2010	REVENU 2011	REVENU 2012	
	1- Banane plantain	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	2- igname	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	3- Manioc	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	4- Riz	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	5- Maïs	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	6- Légumes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	7- Autres (précisez).....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
B79	Quels autres produits de rente cultivez-vous ? 1- café 2- hévéa 3- palmier à huile 4- autres (précisez).....				
B80	Quel est le revenu annuel tiré de ces cultures de rente sur les trois dernières années ?				
	CULTURE	REVENU 2010	REVENU 2011	REVENU 2012	
	1- Café	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	2- Hévéa	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	3- Palmier à huile	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	4- Autres (précisez).....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
B81	Continuez-vous à encourager vos enfants et vos proches à faire la cacaoculture 1- oui 2- non				<input checked="" type="checkbox"/>

C / FORMATION/ENCADREMENT ET PERCEPTION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

C1	Avez-vous bénéficié d'une formation dans le cadre du 2QC ? 1- oui 2- non <i>si "non", passer à C15</i>		<input checked="" type="checkbox"/>
C2	Si oui, bénéficiez-vous d'un suivi depuis votre formation ? 1- oui 2- non		<input checked="" type="checkbox"/>
C3	Si oui, combien de visites de techniciens (ADR ou TSP de l'ANADER) avez-vous reçu l'année dernière? . <input type="text"/>		
C4	Vos employés participent-ils aux formations animées par les agents de l'ANADER sur la conduite des vergers? 1- oui 2- non		<input checked="" type="checkbox"/>
C5	Sinon, pourquoi?		
	1- Je n'ai pas d'employés		
	2- Manque de temps		
	3- Ça ne les concerne pas		
	4- Ils ne s'intéressent pas		
	5- Autres (précisez).....		

D / NIVEAU DE VIE

EPARGNE ET FINANCEMENT		
D1	Avez-vous un compte d'épargne? 1- oui 2- non	<input checked="" type="checkbox"/>
D2	Si oui, indiquez la structure d'épargne ? 1- Micro-finance 2- Banque 3- Autres (précisez).....	
D3	Sinon, pourquoi? 1- Revenu faible 2- Etablissements financiers loin du village 3- Pas intéressé 4- Autres (précisez).....	
D4	Avez-vous bénéficié d'un financement ces 3 dernières années? 1- oui 2- non	<input checked="" type="checkbox"/>
D5	Si oui quelles sont vos sources de financement ? 1-banque 2- micro finance 3- coopératives 4- ONG 5- acheteurs 6- autres (précisez).....	
INFORMATIONS SUR L'HABITAT		
D6	La cour que vous habitez vous appartient-elle personnellement ? 1- oui 2- non <i>Si « non », passer à D16</i>	
D7	Si oui Combien de maison y a-t-il dans votre résidence ? <input type="text"/>	
D8	De combien de chambres disposez-vous ? <input type="text"/>	
D9	Combien de personnes trouve-t-on au maximum par chambre ? <input type="text"/>	
D10	Est-ce que tous les membres de la famille sont logés surplace dans le ménage ? 1- oui 2- non	
D11	Sinon, pourquoi ? 1- Insuffisance de chambres 2- Autres (précisez).....	
D12	Combien de chambres sont-elles équipées ? EQUIPEMENT NOMBRE DE CHAMBRES 1- Lit+matela <input type="text"/> 2- matela <input type="text"/>	
D13	Votre maison est construite à base de quels matériaux ? 1- Brique à base de ciment 2- Brique en terre 3- Terre plein (Dahomey) 4- Assemblage de bois et couvert de terre (banco) 5- Tôle 6- Bâche 7- Paille	
D14	Etes-vous satisfaits de la qualité de votre maison ? 1- oui 2- non	<input checked="" type="checkbox"/>
D15	Sinon, pourquoi ? 1- Maison non construite avec des briques 2- Maison inachevée 3- Capacité d'accueil insuffisante 4- Absence de commodité 5- Autres (précisez).....	
D16	Si la cour ne vous appartient pas, qui en est le propriétaire ? 1- Mon père 2- Un parent 3- Mon tuteur 4- Autres (précisez).....	
INFORMATIONS SUR L'ALIMENTATION		
D17	Y a-t-il des périodes de l'année pendant lesquelles vous êtes confrontés à un déficit de nourriture ? 1- oui 2- non	<input checked="" type="checkbox"/>
D18	Si oui, situez-nous la période. <input type="text"/>	
D19	Comment gérez-vous la situation pendant cette période? 1- On se contente du peu 2- Achat de produits vivriers 3- Autres (précisez).....	
D20	Si achat, à combien s'élèvent vos dépenses annuelles liées à l'achat de produits vivriers les trois dernières années ? ANNEE MONTANT	

	2010 2011 2012	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
D21	Dites-nous vos dépenses journalières, hebdomadaires ou mensuelles liées à la consommation de poisson ou de viande.		
	TYPE DE DEPENSES 1- Journalières 2- Hebdomadaires 3- Mensuelles	MONTANT <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
INFORMATIONS SUR LA SCOLARISATION			
D22	Quel est la charge de scolarisation des enfants par niveau d'étude ?		
	1- Primaire 2- Collège 3- Lycée 4- supérieur	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
D23	Comment assurez-vous la scolarisation ?		
	1- Prise en charge totale sur fonds propres 2- Recours à une dette 3- Don d'un parent 4- Autres (précisez).....		
D24	Dans les charges de scolarisation, situez la place du cacao par rapport aux autres spéculations		
	SPECULATION 1- Cacao 2- Café 3- Hévéa 4- Utres (précisez).....	RANG/PROPORTION <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
D25	Y a-t-il des enfants qui ont arrêté leur cursus scolaire ?		1- oui 2- non <input checked="" type="checkbox"/>
D26	Si oui, pourquoi ? 1- Problème financier 2- Autres (précisez).....		
INFORMATIONS SUR LA SANTE			
D27	Face à un problème de santé dans le ménage, quelle est votre attitude ?		
	1- Recours à un centre de santé 2- Traitement traditionnel		
D28	Si recours à un centre de santé, comment arrivez-vous à payer les frais ?		
	1- Prise en charge totale sur fonds propres 2- Recours à une dette 3- Don d'un parent 4- Autre (précisez).....		
D29	Dans les charges de santé, situez la place du cacao par rapport aux autres spéculations.		
	SPECULATION 1- Cacao 2- Café 3- Hévéa 4- Autres (précisez).....	RANG/PROPORTION <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
D30	Que pensez-vous des cérémonies funéraires ?		
	1- Obligation sociale 2- Forme de coopération et de réciprocité 3- Assurer son prestige 4- Autres (précisez).....		
D31	Quand il y a assez de funérailles pendant une période donnée, est-ce que vous participez à toutes ces funérailles ?		1- oui 2- non <input checked="" type="checkbox"/>
D32	Si oui, comment ? 1- présence physique 2- présence physique et participation financière 3- simple participation financière 4- Je me fais représenter 5- Autres (précisez).....		
D33	Gardez-vous spécialement de l'argent de côté en prévision des funérailles ?		1- oui 2- non <input checked="" type="checkbox"/>
D34	Combien vous arrive-t-il de dépenser pour les funérailles au cours d'une année ?		
	MONTANT DES DEPENSES <input type="text"/>		
D35	Est-ce que les funérailles ont une influence sur vos activités agricoles ?		1- oui 2- non <input checked="" type="checkbox"/>
D36	Si oui, comment ? 1- Mobilisent assez d'argent 2- Mobilisent assez de temps 3- Autres (précisez).....		
D37	Dans les dépenses funéraires, situez la place du cacao par rapport aux autres spéculations.		
	SPECULATION 1- Cacao 2- Café 3- Hévéa 4- Autres (précisez).....	RANG/PROPORTION <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
INFORMATIONS SUR LES BIENS MATERIELS			
D38	Lesquels des biens suivants disposez-vous ?		

	1- vélo 2- moto 3- voiture 4- tracteur 5- téléphone cellulaire	6- poste radio 7- poste téléviseur 8- atomiseur 9- antenne parabolique 10- énergie solaire 11- autres (précisez).....	
D39	Quelles sont les principales sources de financement qui ont contribué à l'acquisition de ces biens ? 1- Revenu du cacao 2- Autres (précisez).....		
D40	Donnez-nous l'âge de vos biens. BIENS 1- vélo 2- moto 3- voiture 4- tracteur 5- téléphone cellulaire 6- poste radio 7- poste téléviseur 8- atomiseur 9- antenne parabolique 10- autres	AGE/ANNEE D'ACQUISITION	
D41	Avez-vous des biens en ville ou dans votre village d'origine ?		1- oui 2- non <input checked="" type="checkbox"/>
D42	Si oui : 1- une maison 2- un lot 3- véhicules de transport 4- autres (précisez).....		
D43	Est-ce que les biens acquis après votre adhésion au 2QC, ont un rapport avec ce programme ?		1- oui 2- non <input checked="" type="checkbox"/>
D44	Si oui, justifiez votre réponse.....		
PARTICIPATION AUX ACTIONS COMMUNAUTAIRES, PRIORITES ET PERCEPTION DE SOI			
D45	Avez-vous déjà contribué à la réalisation d'infrastructures dans le village ?		1- oui 2- non <input checked="" type="checkbox"/>
D46	De quelles infrastructures s'agit-il ; cela date de quand et quel est le montant de votre contribution ?		
	TYPE D'INFRASTRUCTURE	DATE DE CONTRIBUTION	MONTANT
	1- Ecole	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	2- Hôpital	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	3- Route	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	4- Pompe	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	5- Autres (précisez).....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
D47	Est-ce que les projets 2QC vous permettent aujourd'hui de participer aux actions communautaires ?		1- oui 2- non <input checked="" type="checkbox"/>
D48	Si oui, comment ? 1- Développer l'esprit communautaire 2- Contribution financière aux actions communautaires 3- Contribution physique aux actions communautaires 4- Autres (précisez).....		
D49	Faites-vous une planification de vos activités et de vos charges ?		1- oui 2- non <input checked="" type="checkbox"/>
D50	Si oui, est-ce que vous prévoyez de l'argent à la fin de la campagne pour l'entretien de votre plantation et les nouveaux investissements ?		1- oui 2- non <input checked="" type="checkbox"/>
D51	Classez vos priorités (sociales et économiques) par ordre d'importance.		RANG
	PRIORITE		
	1- Création et entretien de mes champs de vivriers		<input type="text"/>
	2- Assurer la nourriture de la famille		<input type="text"/>
	3- Assurer la santé de la famille		<input type="text"/>
	4- Assurer la scolarité des enfants		<input type="text"/>
	5- Entretien de ma plantation de cacao		<input type="text"/>
	6- Entretien de ma plantation d'hévéa		<input type="text"/>
	7- Entretien de ma plantation de café		<input type="text"/>
	8- Entretien de ma plantation de palmier		<input type="text"/>
	9- Assistance sociale (funérailles, aides à des parents et amis)		<input type="text"/>
	10- Participer aux œuvres sociales		<input type="text"/>
	11- Autres (précisez).....		<input type="text"/>
D52	Quels sont vos projets ? Classez-les.		RANG
	PROJET		
	1- Construire ou acheter une maison		<input type="text"/>
	2- Créer de nouvelles parcelles de cacao		<input type="text"/>
	3- Créer une nouvelle plantation d'hévéa		<input type="text"/>
	4- Créer une nouvelle plantation de café		<input type="text"/>
	5- Créer une nouvelle plantation de palmier		<input type="text"/>
	6- Produire davantage de vivriers		<input type="text"/>
	7- Créer une boutique		<input type="text"/>
	8- Acheter une voiture		<input type="text"/>
	9- Acheter un poste téléviseur		<input type="text"/>
	10- Acheter une mini-chaîne		<input type="text"/>
	11- Acheter un téléphone cellulaire		<input type="text"/>
	12- Autres (précisez).....		<input type="text"/>
D53	Comment vous situez-vous par rapport aux autres planteurs de cacao du village ?		1- niveau de vie très bas 2- niveau de vie bas 3- niveau de vie moyen 4- niveau de vie élevé 5- niveau très élevé <input checked="" type="checkbox"/>
D54	Quel est votre degré de satisfaction de votre position actuelle ?		1- aucune satisfaction 2- légèrement satisfait 3- moyennement satisfait 4- satisfait 5- très satisfait <input checked="" type="checkbox"/>

Questionnaire 2

LOCALISATION

Région / / département / / Sous-préfecture / / village/campement / /

IDENTIFICATION

Nom et prénoms de l'enquêteur / / / / /

Date de l'interview (jour, mois, année) / / / / / 20 / / / /

Nom et prénoms du Planteur / / / / /

1- Autochtone 2- Allochtone 3- allogène

Numéro du ménage / / / / / / / / / / Statut : PA / / NP / /

II NOUVELLES CREATIONS

A/ QUALITE T DE LA PLANTATION

A1- Appréciation générale

A1	Superficie et âge de la parcelle visitée (nouvelles créations avec semences améliorées de 2008 à 2011) Superficie <input type="text"/> Année de création <input type="text"/>
A2	Y a-t-il eu des remplacements au cours des trois premières années ? A1 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> A2 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> A3 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
A3	Si oui, quel type de semence avez-vous utilisé pour faire les remplacements ? ** 1- Cacao tout-venant <input type="checkbox"/> 2- Cacao Mercedes <input type="checkbox"/>
A4	Dispositif de la plantation de cacao 1- Alignement 3x2,5 <input type="checkbox"/> 2- Autre alignement <input type="checkbox"/> 3- Désordre <input type="checkbox"/>
A5	Association avec bananier ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
A6	Dispositif de la plantation de bananier 1- Alignement 3x2,5 <input type="checkbox"/> 2- Autre alignement <input type="checkbox"/> 3- Désordre <input type="checkbox"/>
A7	Le niveau d'enherbement de la plantation 1- Inexistant <input type="checkbox"/> Observation..... 2- Moyen (acceptable) <input type="checkbox"/> 3- dense <input type="checkbox"/>
A8	Etat sanitaire de la plantation (mirides, foreurs de tige, chenille défoliatrice, psylle) 0- Mauvais <input type="checkbox"/> Observation..... 1- Bon <input type="checkbox"/> 2- Très bon <input type="checkbox"/>
A9	Ombrage (arbres d'ombrage) 0- Inexistant <input type="checkbox"/> ; Observation..... 1- Faible <input type="checkbox"/> 2- Moyen (acceptable) <input type="checkbox"/> 3- Dense <input type="checkbox"/>

**Prendre l'information auprès du producteur

A2- Données sur les carrés de rendement

Délimitation : carré de 10m/parcelle

N°du cacaoyer	CARRE 1 : Nbre pieds de cacao.....Nbre pieds bananier.....			CARRE 2 : Nbre pieds de cacao.....Nbre pieds bananier.....			CARRE 3 : Nbre pieds de cacao.....Nbre pieds bananier.....			CARRE 4 : Nbre pieds de cacao.....Nbre pieds bananier.....		
	Nbre de tiges par pied	Hauteur de la couronne de la tige principale	Nbre de branches de la couronne de la tige principale	Nbre de tiges par pied	Hauteur de la couronne de la tige principale	Nbre de branches de la couronne de la tige principale	Nbre de tiges par pied	Hauteur de la couronne de la tige principale	Nbre de branches de la couronne de la tige principale	Nbre de tiges par pied	Hauteur de la couronne de la tige principale	Nbre de branches de la couronne de la tige principale
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												
19												
20												

A2- Données sur les carrés de rendement

Délimitation : carré de 10m/parcelle

N° cacaoyer	CARRE 1					CARRE 2					CARRE 3				
	Nbre de tiges par cacaoyer	Nbre de branches de la couronne de la tige principal	Présence de cabosses momifiées (mortes-noires)	Présence de gourmands	Présence de loranthus	Nbre de tiges par cacaoyer	Nbre de branche de la couronne du pied principal	Présence de cabosses momifiées (mortes-noires)	Présence de gourmands	Présence de loranthus	Nbre de tiges par cacaoyer	Nbre de branches de la couronne du pied principal	Présence de cabosses momifiées (mortes-noires)	Présence de gourmands	Présence de loranthus
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															
16															
17															
18															
19															
20															

Cabosses momifiées : <5=0 ; >5=1 ; Loranthus : présence=1 ; absence=0 ; Gourmand : inexistant=0 ; <3=1 (faible) ; > 3=2 (dense)

III- RESPECT DES NORMES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

3-1- Travail des enfants

3-1-1- A quel âge minimum, vos enfants commencent-ils à travailler au champ ? /___/___/

3-1-2- Quelle est la fréquence de travail d'un enfant ?

- 1- Régulièrement /___/
- 2- Pendant les campagnes cacaoyère /___/
- 3- Pendant les vacances scolaires /___/

3-1-3- Quelles sont les tâches qui sont confiées aux enfants ?

- 1- Le port de charges /___/
- 2- Le brûlage /___/
- 3- L'épandage d'engrais chimique /___/
- 4- Traitement phytosanitaire /___/
- 5- Abattage des arbres /___/
- 6- Récolte /___/
- 7- Ecabossage /___/
- 8- Séchage /___/
- 9- Le nettoyage de la plantation /___/
- 10- Fermentation /___/
- 11- Regroupement des cabosses en tas /___/
- 12- Transport des cabosses et des fèves /___/

3-1-4- Selon vous, faire travailler un enfant répond à quel besoin ?

- 1- Apprentissage /___/
- 2- Education /___/
- 3- Insertion dans la vie active /___/
- 4- Autonomie /___/
- 5- Servir de main-d'œuvre /___/
- 6- Autres /___/ Précisez.....

3-2- Gestion des pesticides

3-2-1- Après l'acquisition des pesticides, où les conservez-vous avant le traitement ?

- 1- Au magasin /___/
- 2- Dans la maison /___/
- 3- Dans la cuisine /___/
- 4- Au champ /___/
- 5- Autres /___/ Précisez.....

3-2-2- Après le traitement, où conservez-vous les restes et les emballages ?

- 1- Reste conservé au magasin /___/
- 2- Reste conservé dans la maison /___/
- 3- Reste conservé dans la cuisine /___/
- 4- Reste conservé au champ /___/
- 5- Emballage enfoui dans le sol /___/
- 6- Emballage jeté dans la décharge des ordures /___/
- 7- Emballage stocké dans un endroit dédié, fermé à clé en attendant le ramassage /___/
- 8- Emballage jeté n'importe où /___/
- 9- Emballage utilisé comme récipient /___/
- 10- Autres /___/ Précisez.....

3-2-3- Qui fait le traitement ?

- 1- Vous-même /___/
- 2- Un phyto-traiteur /___/
- 3- Votre enfant /___/ Précisez son âge /___/
- 4- Vos travailleurs /___/
- 5- Autres membres de la famille /___/

3-2-4- Selon vous, est-il obligé de faire la cueillette avant le traitement Phytosanitaire ?

- 1- Oui /___/
- 2- Non /___/

3-2-5- Que faites-vous après un traitement phytosanitaire ?

- 1- Vous enlevez les vêtements et les séchés /___/
- 2- Vous rangez les vêtements /___/
- 3- Vous continuez à travailler avec les mêmes vêtements /___/
- 4- Vous vous lavez à l'eau et au savon /___/
- 5- Vous lavez les vêtements à l'eau et au savon /___/
- 6- Vous allez à l'ombre pour vous reposer ayant les vêtements sur vous /___/

3-2-6- Y a-t-il déjà eu des cas de contamination liée à l'utilisation des pesticides ? oui /___/ Non /___/

3-2-7- si oui, à quel moment ?

- 1- Pendant le traitement /___/
- 2- Autres /___/ Précisez.....

Annexe 3 : Guides d'entretien

Thème 1 : les caractéristiques locales

Objectif: produire des connaissances de base sur les caractéristiques des villages et la dynamique des rapports sociaux

Informations à rechercher	Indicateurs à documenter	Sources
<p>Diversité sociale, disparités sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les groupes ethniques qu'on trouve ici par ordre d'importance? - Quelle est la place du jeune dans la communauté et dans les activités économiques ? - A quelles conditions un jeune peut-il hériter des plantations? - A quelles conditions peut-il obtenir la parcelle pour faire du vivrier? - A quelles conditions peut-il avoir une terre pour y faire des plantations pérennes? - Quelle est la place de la femme dans la communauté et dans les activités économiques? 	<ul style="list-style-type: none"> - La carte de la communauté - Le nombre d'ethnies et leurs proportions respectives - Les groupes stratégiques du village - Règles de gestion des relations sociales - Tensions et conflits liés à la diversité et aux disparités sociales 	<ul style="list-style-type: none"> -Autorités villageoises -Aînés sociaux -Groupe de: jeunes, femmes -Autochtones, allochtones, allogènes
<p>Les activités économiques dans le village</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principales activités économiques du village - Les activités secondaires du village -Perception sur la rentabilité économique des activités - Quelles sont les cultures pratiquées dans le village et qui les pratique? Pour le cacao, préciser les espèces cultivées et les variétés. Si association de cultures, préciser la technique d'association. - Dans quels objectifs sont-elles cultivées? Auto-consommation? A but commercial? - Où vont les produits? Part consommée. Part donnée. Part destinée à rémunérer en nature la force de travail. Part gardée pour la semence. Pertes. - Quelles est la rotation pratiquée (succession culturale sur plusieurs années). - y-a-t-il des inégalités notables entre les producteurs de ces cultures? Lesquelles? 	<ul style="list-style-type: none"> -Les principales sources de revenu des habitants du village -Le niveau de satisfaction lié à chaque activité économique -La place de la cacao-culture -La perception des conditions de travail -Rôle de chaque activité économique -Les techniques culturales 	

Thème 2 : Etat du capital social et de la participation communautaire

Objectif: Faire un état des lieux du capital social communautaire et du niveau (forces et faiblesses) de participation des communautés au programme 2QC, à la vie associative et au développement communautaire.

Informations à rechercher	Indicateurs à documenter	Sources
<p>Relations sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les gens ont-ils le sentiment de s'entendre ou non, de faire des démarches actives et intentionnelles qui permettent de maintenir ou de recomposer les relations sociales? - Comment les gens appréhendent-ils la situation actuelle de: <ul style="list-style-type: none"> -de la communication? -de l'entraide intracommunautaire et intercommunautaire? 	<ul style="list-style-type: none"> -relations entre individus -réseaux sociaux -normes de réciprocité et de confiance -vitalité des structures associatives (en termes d'adhésion et d'activités) -attitudes (confiance dans ses concitoyens et dans les 	<ul style="list-style-type: none"> -Aînés sociaux -Groupe de: jeunes, femmes -Autochtones, allochtones, allogènes

<p>-de la solidarité entre les uns et les autres, au-delà de leurs communautés? dans quels domaines sont-ils solidaires (social, économique, culturel, politique...)? Comment se manifeste concrètement cette solidarité?</p> <p>- Le 2QC a-t-il contribué à renforcer les relations sociales ? Comment ?</p>	<p>institutions face à diverses situations</p> <p>-les comportements (la participation à la vie collective, la réaction face à l'introduction de nouvelles façons de faire)</p>	
<p>Réseaux sociaux</p> <p>- Existe-t-il des formes de réciprocité et de coopération entre les personnes issues de la même communauté et de communautés différentes?</p> <p>- Quelle appréciation du niveau de participation aux activités de groupements?</p> <p>- Quels sont les centres d'intérêt commun?</p> <p>- Quelles sont les capacités d'interactions communautaires, interpersonnelles dans le cadre du 2QC et du développement en général?</p>	<p>-Perception de l'ANADER et des outils de formation</p>	
<p>Normes, institutions et valeurs (leur respect)</p> <p>- Quelle perception les communautés ont-elles:</p> <ul style="list-style-type: none"> -du respect mutuel -des règles foncières coutumières/modernes -des autorités traditionnelles et modernes -du travail -du partage -de la solidarité -de la confiance <p>-de la fraternité etc.</p> <p>- Quelles organisations/institutions dans le village vous aident dans l'exécution de vos activités économiques ou pour d'autres types de besoins? Comment?</p> <p>- Comment participez-vous à la vie de ces organisations?</p> <p>-Est-ce que vous êtes membres d'une organisation ? Pourquoi/Pourquoi pas ?</p> <p>-Est-ce qu'il y a des organisations/institutions dont l'accès vous est interdit ? Pourquoi ?</p> <p>Les institutions gouvernementales et structures d'appui</p> <p>-Avec quelles institutions extérieures avez-vous des contacts ? Comment ?</p> <p>-En quelles structures avez-vous confiance ? Pourquoi ?</p> <p>-les relations avec des organisations d'appui (ANADER, ONG, Institutions gouvernementales) ;</p> <p>Perception du rôle des CEP et PD : comment les CEP et PD sont-ils perçus par les participants et par les autres planteurs ?</p> <p>Sont-ils des moyens de créer l'intégration et de renforcer la cohésion sociale ?</p> <p>Confiance : quel est le degré de confiance que les gens ont dans ces outils ? Font-ils confiance à l'ANADER ?</p>		
<p>Confiance</p> <p>Les gens se font-ils confiance ? Qu'est-ce qui unit ou divise fondamentalement les gens ou les communautés ? Quelles sont les sources de l'union ou de la division ? comment les conflits sont-ils réglés ? Les gens ont-ils confiance dans les institutions locales (chefferie, collectivités) ? Existe-il une sorte de confiance sélective ?</p>		

*le capital social est ce qui permet aux gens d'agir ensemble, de créer des synergies et de forger des partenariats.

Thème 3 : Conditions de vie et de travail des producteurs

Objectif : identifier les normes et critères locaux servant à caractériser l'état actuel des conditions de vie et de travail des producteurs de cacao

Informations à rechercher	Indicateurs à documenter	Sources
<p>Perception de l'état du cadre de vie</p> <p>Comment est perçu l'état actuel du cadre de vie ? Quelles sont les normes et critères d'appréciation de la qualité du cadre de vie dans les communautés concernées ?</p>	<p>Normes et critères de caractérisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du cadre de vie - De l'environnement de travail - De la situation socio-sanitaire - Des moyens de subsistance et du bien-être - De la situation alimentaire - Perception des BPA 	<ul style="list-style-type: none"> - Ménages - Groupes de producteurs
<p>Perception de l'état de l'environnement du travail</p> <p>Comment la production est faite ? quelles sont les contraintes liées au milieu naturel ? Quel est le matériel végétal utilisé et pourquoi ? Est-ce que le ZQC a contribué à améliorer l'environnement du travail ? Quelles sont les contraintes, les façons de travailler, les techniques, les facteurs de production et leur coût pour le producteur de cacao ? Quelles sont les contraintes liées à l'application des BPA La perception de la formation</p>		
<p>Perception de l'état de santé</p> <p>Comment est perçu l'état actuel de la santé ? Quels sont les normes et critères de mauvais ou bon état de santé ?</p>		
<p>Moyens de subsistance et perception du bien-être</p> <p>Quels sont les principaux moyens de subsistance du ménage ? Quels sont les normes et critères du bien-être ?</p>		
<p>Sécurité alimentaire</p> <p>Comment sont perçues la qualité et la quantité de l'alimentation du ménage ? Quels sont les normes et critères de bonne ou mauvaise alimentation ?</p>		

Thème 4 : femme, Jeunesse et cacao *Objectif : apprécier le niveau d'engagement des jeunes et des femmes dans la cacao*

Informations à rechercher	Indicateurs à documenter	Sources
<p>Définitions locales de la jeunesse Critères et normes d'identification du jeune : c'est quoi un jeune ? Identification du niveau et des contraintes à la pratique de la cacao chez les jeunes et chez les femmes Quelles sont, du point de vue des jeunes et des femmes cacao, les contraintes liées à la production du cacao ? Quelles sont les opportunités et les potentialités qu'offre le 2QC aux jeunes et aux femmes cacao ? Pour ceux ou celles qui ne sont pas dans la cacao, quelles sont les justifications de leur attitude ? Quel est le rôle essentiel dévolu actuellement dans la production du cacao ? Stratégies d'intéressement des jeunes et des femmes à la cacao De votre point de vue, comment est-il possible d'intéresser durablement plus de jeunes à la cacao ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Normes et critères d'identification du jeune - Niveau d'implication des jeunes et des femmes dans la cacao - Déterminants de l'intéressement des jeunes et des femmes à la cacao - Perception du 2QC 	<ul style="list-style-type: none"> -Groupe de jeunes -Groupe de femmes

Thème 5 : caractéristiques des coopératives et rapport avec le 2QC

Objectif : s'imprégner des activités réelles des coopératives leur rôle dans l'application et des BPA

Informations à rechercher	Indicateurs à documenter	Sources
<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation de la coopérative - Le point des adhésions - Rapport avec le programme 2QC - Les constats majeurs depuis le démarrage du programme 2QC - Description de la situation avant, pendant et après l'exécution des projets 2QC - Rapports avec les autres structures impliquées dans la gestion de la filière et des projets et programmes - L'organisation des producteurs - Rapports avec les producteurs - Les réformes en cours - La certification du cacao - Exécution des projets : stratégies, contraintes, perspectives - Capitalisation des acquis des projets 	<ul style="list-style-type: none"> -structuration et fonctionnement de la coopérative -capital social -niveau d'implication dans la promotion des BPA -performances de la coopérative 	<ul style="list-style-type: none"> -Responsables de coopératives

Thème 6 : appréciation du 2QC par l'ANADER et rapport avec les cacaoculteurs

Objectif : mesurer le niveau de réalisation des objectifs du programme et les contraintes liées à son exécution

Informations à rechercher	Indicateurs à documenter	Sources
<ul style="list-style-type: none"> - L'orientation du conseil agricole par la SATMACI - L'approche actuelle du conseil agricole par l'ANADER - Niveau d'implication dans la filière et dans le programme 2QC - Les constats majeurs depuis le démarrage du programme 2QC - Description de la situation avant, pendant et après l'exécution des projets 2QC - Rapports avec les autres structures impliquées dans la gestion de la filière et des projets et programmes - L'organisation des producteurs - Rapports avec les producteurs - Les réformes en cours - La certification du cacao - Exécution des projets : stratégies, contraintes, perspectives - Capitalisation des acquis des projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes approches du conseil agricole en Côte d'Ivoire - Rôle de l'ANADER dans le programme 2QC - Perception du niveau de réalisation - L'état avec les autres structures et avec les planteurs - Les contraintes relevées dans l'exécution des projets 	<ul style="list-style-type: none"> -Coordination café-cacao ANADER -Chef de zone ANADER -TSCP ANADER -ADR ANADER

Thème 7 : Implication du CNRA dans le programme 2QC

Objectif : mesurer le niveau d'implication du CNRA dans le 2QC et les contraintes liées à l'exécution du programme

Informations à rechercher	Indicateurs à documenter	Sources
<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'implication dans la filière et dans le programme 2QC - Rapports avec les autres structures impliquées dans la gestion de la filière et des projets et programmes - La collaboration avec les planteurs dans la génération des technologies - La question de l'adaptation des technologies aux réalités paysannes - L'avancée des recherches sur le cacao - Les recherches en cours sur le cacao - Semences améliorées et maladies du cacao - Contraintes liées à l'exécution des projets de conseil agricole en matière de transfert des technologies. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle dans le programme 2QC - Etat des rapports avec les autres structures - Niveau d'implication des planteurs dans la génération des technologies - Les exigences des technologies transférées - Les contraintes qui limitent l'efficacité de la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> -Responsable chargé du 2QC au CNRA

Thème 8 : Le Conseil du Café-Cacao et le programme 2QC

Objectif : faire l'état des lieux, relever les forces et les faiblesses du programme

Informations à rechercher	Indicateurs à documenter	Sources
<ul style="list-style-type: none">- Les différentes étapes de développement la filière et de la cacaoiculture en Côte d'Ivoire- La question d'instabilité de la filière- La question des taxes sur le cacao- La stabilisation et le contrôle des prix- Objectifs et ambitions du programme 2QC- Rapports avec les autres structures partenaires dans la réalisation du programme- La question de la cotisation au FIRCA et le financement du programme- La certification du cacao- Le Partenariat Public Privé- Appréciation du niveau de réalisation- Les contraintes liées à la mise en œuvre du programme- Les raisons des différents arrêts et suspensions de financement du programme- Les perspectives- La question du renforcement de capacité des coopératives	<ul style="list-style-type: none">- L'historique de la filière- L'efficacité des stratégies de mise en œuvre- Etat des rapports avec les autres structures, appréciation de leur prestation- Les effets des contraintes sur le niveau de réalisation du programme- Rôle des coopératives dans la stratégie de conseil agricole	<p>-Responsable du 2QC au Conseil du Café-Cacao</p>

Annexe 4 : Population-mère et Population-source

Tableau 1 : Population-mère

REGIONS ANADER	ZONES/DÉPARTEMENTS	POPULATION TOTALE
DR Centre Ouest (12)	Bouaflé	19 491
	Daloa	31 231
	Gagnoa	24 041
	Issia	15 209
	Oumé	16 682
	San Pedro	18 375
	Sinfra	13 776
	Soubré	33 188
	Tabou	6 697
	Zuenoula	2 142
	Seguela	1 824
	Vavoua	12 028
	DR Sud (11)	Abidjan
Aboisso		9 840
Adzopé		18 397
Alépé		8 331
Agboville		12 851
Divo		24 741
Lakota		13 990
Sassandra		11 704
Grand Lahou		3 860
Dabou		3 728
Tiassalé		7 895
DR Centre Est (6)	Abengourou	18 408
	Agnibilekro	6 144
	Bongouanou	10 845
	Daoukro	2 066
	Bondoukou	1 855

	Tanda	8 428
DR Ouest (9)	Bangolo	15 506
	Duekoue	15 821
	Guiglo	8 928
	Danané	12 997
	Touleupleu	4 848
	Touba	53
	Man	2 164
	Biankouma	3 724
	Kouibly	4 909
	DR Centre (10)	Dimbokro
Toumodi		5 755
Tiebissou		694
Sakassou		357
M'bayakro		447
Mankono		174
Bouaké		73
Bocanda		722
Béoumi		217
Yamoussoukro		3 643
TOTAL		

Tableau 2 : population-source

REGIONS ANADER	ZONES/DEPARTEMENTS	POPULATION TOTALE
DR Centre Ouest (9 zones)	Bouaflé	19 491
	Daloa	31 231
	Gagnoa	24 041
	Issia	15 209
	Oumé	16 682
	San Pedro	18 375
	Sinfra	13 776
	Soubré	33 188
	Tabou	6 697
		178 690
DR Sud (11 zones)	Aboisso	9 840
	Adzopé	18 397
	Alépé	8 331
	Agboville	12 851
	Divo	24 741
	Lakota	13 990
	Sassandra	11 704
	Tiassalé	7 895
	Dabou	3 728
	Grand Lahou	3 860
	Abidjan	1 141
DR Est (5 zones)	Abengourou	18 408
	Agnibilekro	6 144
	Bongouanou	10 845
	Tanda	8 428
	Daoukro	2 066
		45 891
DR Ouest (2)	Duekoue	15 821
	Guiglo	8 928
		24 749
DR Centre (3 zones)	Toumodi	5 755
	Bocanda	722
	Yamoussoukro	3 643
		10 120
TOTAL NATIONAL	30	375 928

Annexe 5 : La législation sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire

La Convention N°138 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, adoptée le 26 juin 1973 à Genève vise à abolir totalement le travail des enfants.

L'article 3 alinéas 1 stipule que « L'âge minimum d'admission à tout type d'emploi ou de travail qui, par sa nature ou les conditions dans lesquelles il s'exerce, est susceptible de compromettre la santé, la sécurité ou la moralité des adolescents ne devra pas être inférieur à dix-huit ans ».

Aussi, tous les membres qui ont ratifié la présente convention devraient spécifier dans une déclaration annexée à sa ratification, un âge minimum d'admission à l'emploi ou au travail sur son territoire (article 2 alinéas 1). Et, cet âge minimum spécifié ne devait pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire, ni en tout cas à quinze ans (article 2 alinéas 3).

La Côte d'Ivoire a ratifié la présente convention le 07 février 2003. L'article 23 alinéas 8 du code du travail a fixé, à quatorze ans, « même en qualité d'apprenti, sauf dérogation édictée par voie réglementaire, l'âge d'accès à l'emploi ». Aussi, faut-il noter que la scolarité n'est pas obligatoire en Côte d'Ivoire. De ce point de vue, le législateur n'a pas fixé d'âge minimum d'arrêt de la scolarité. En outre, il interdit à toutes personnes âgées de moins de vingt et un ans, ainsi que celles condamnées pour crime ou pour délit contre les mœurs, de recevoir des apprentis afin de garantir la maturité et/ou la probité du maître de l'apprenti.

Au plan national

La Constitution du 1er août 2000, en son article 6 dispose que l'Etat assure la protection des enfants.

L'article 3 interdit le travail forcé. De même, la Loi N°95-515 du 12 janvier 1995, portant code du travail, modifiée par la loi N°97-400 du 11 Juillet 1997 prescrit en son article 3, une interdiction générale et absolue du travail forcé. Cette disposition s'applique à tous, sans aucune distinction et elle n'admet pas de dérogation. Le législateur ivoirien prohibe le travail de nuit des jeunes travailleurs âgés de moins, dix-huit ans, sauf dérogation, par décret en fonction de la nature particulière de l'activité professionnelle.

Quant aux arrêtés, ils émanent généralement du ministère de la fonction publique et de l'emploi et du ministère de l'agriculture. Ainsi, l'arrêté N°8792 du 09 août 2004 portant Création par le Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi de la Cellule Focale de Lutte contre le Travail des Enfants. Et, l'arrêté N°309 MINAGRI/DGPDA du 16 septembre 2005, portant création d'une Cellule Focale de Coordination de la Lutte contre le Trafic, le Travail et l'Exploitation des Enfants dans la culture du Cacao et dans l'agriculture commerciale par le Ministère de l'Agriculture.

En outre, l'Etat ivoirien a défini un cadre institutionnel pour la mise en œuvre des dispositions législatives. Il s'agit de la création du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (octobre 2000). La création du Ministère des Droits de l'Homme (avec une sous-direction chargée des personnes vulnérables, dont les enfants) (Octobre 2000). La création du Comité National de Lutte contre le Trafic et l'Exploitation des Enfants (CNLTÉE), comprenant neuf (9) ministères techniques, des ONG nationales et internationales, la société civile et des partenaires au développement (juillet 2001), de la création de la Cellule Focale de Lutte contre le Travail des Enfants au sein du MFPE (Août 2004), de la mise en place du comité Directeur National IPEC/Côte d'Ivoire (CDN) (septembre 2004), de l'installation du comité de pilotage du Projet Pilote SSTÉ (décembre 2004). De l'adoption du Plan National de Lutte contre le Travail des Enfants (mai 2005). Et enfin la création en septembre 2005, de la Cellule Focale de Coordination de la Lutte contre le Trafic, le Travail et l'Exploitation des Enfants dans la Cacaoculture et l'agriculture commerciale, (au sein du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture).

Au plan international

Au plan international, la Côte d'Ivoire a souscrit à l'accord multilatéral de coopération en matière de lutte contre la traite des enfants en Afrique de l'Ouest, impliquant neuf (9) pays d'Afrique Occidentale (juillet 2005). Notons aussi l'accord bilatéral Côte d'Ivoire-Mali en matière de lutte contre le trafic transfrontalier des enfants (septembre 2000) et la Charte Africaine des Droits et du bien-être de l'Enfant qui est un instrument juridique africain de référence dans le cadre de la protection de l'enfant (Décret N°2002-47 du 21 janvier 2002 portant signature).

Au titre des conventions, notons la Convention N°29 de l'OIT relative au travail forcé (Décret du 21 novembre 1960 portant signature). La Convention des Nations Unies Relative aux Droits de l'Enfant (Décret N° 90-1162 du 28 septembre 1990 portant signature). La Convention N°138 de l'OIT, relative à l'âge minimum d'admission à l'emploi (Décret N°2002-53 du 21 janvier portant signature, ratification en février 2003). Et la Convention N°182 de l'OIT, relative à l'interdiction des pires formes de travail des enfants (Décret N°2002-55 du 21 janvier portant signature, ratification en février 2003).

LISTE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

Tableau I: Présentation du cadre opératoire d'analyse.....	37
Tableau II: Les dimensions des variables individuelles	46
Tableau III: Villages visités pendant la pré-enquête.....	57
Tableau IV: Départements et villages visités dans la région de l'Est.....	57
Tableau V: Départements et villages visités dans la région du Sud.....	58
Tableau VI : Départements et villages visités dans la région du Centre-Ouest	58
Tableau VII: Départements et villages visités dans la région de l'Ouest.....	59
Tableau VIII: Départements et villages visités dans la région du Centre	59
Tableau IX : Synthèse des départements et villages visités après la pré-enquête	60
Tableau X : Synthèse du milieu physique	65
Tableau XI : Répartition des types de population par région.....	67
Tableau XII : Répartition de l'échantillon par région.....	80
Tableau XIII : Répartition de l'échantillon de vérification par région.....	82
Tableau XIV : Chronogramme des activités réalisées.....	93
Tableau XV : Grilles d'analyse des données	97
Tableau XVI : Pratiques de pépinière	115
Tableau XVII : Pratiques de plantation/replantation	118
Tableau XVIII : Pratiques d'entretien en nouvelle création	123
Tableau XIX : Synthèse des résultats de la visite des parcelles (Nouvelles créations)	125
Tableau XX : Résultats comparés en nouvelle création	130
Tableau XXI : Pratiques de conduite des vergers en réhabilitation.....	131
Tableau XXII : Synthèse des résultats de la visite des parcelles en réhabilitation	135
Tableau XXIII: Résultats comparés en réhabilitation	136
Tableau XXIV : Répartition par statut de la part du revenu des cultures dans le revenu total par année.....	154
Tableau XXV: Part des différentes cultures dans le revenu par région de 2010 à 2012.....	155
Tableau XXVI: Rendement moyen annuel par région	157
Tableau XXVII: Revenu moyen annuel par région	162
Tableau XXVIII : Rôle des groupes d'entraide dans l'application des Bonnes pratiques de mise en place	168
Tableau XXIX : Rapport quantité de main-d'œuvre et superficie	196
Tableau XXX : Caractérisation de trois approches de recherche agricole	300
Tableau XXXI: Composition du SICA	304

Encadrés

Encadré 1 : Une décision politique avec des conséquences positives sur l'accès et l'utilisation des innovations agricoles: L'expérience réussie du sorgho au Nigeria.....	270
Encadré 2 : Des politiques commerciales ayant des conséquences sur la production locale et l'investissement dans l'innovation agricole.....	272

Encadré 3 : La nouvelle procédure de commercialisation intérieure du cacao en Côte d'Ivoire et ses incidences sur la qualité du produit et sur les prix.....	273
Encadré 4 : Les services en amont et en aval et l'accès des producteurs aux innovations agricoles : Cas de la production rizicole à l'Office du Niger au Mali.....	291
Encadré 5 : L'innovation dans le secteur vivrier céréalier : Rôle des sociétés et opérateurs privés	292
Encadré 6 : Secteur privé et accès des Producteurs aux services en amont et en aval de la production : La laiterie TIVISKI et l'Association des Producteurs Laitiers Transhumants (APLT) en Mauritanie	293
Encadré 7 : Accès des exploitations familiales agricoles aux innovations agricoles : Rôle de l'agro-business et des et autres opérateurs privés	294
Encadré 8 : L'accès des producteurs aux services en amont et en aval de la production à travers leurs OPA : Cas de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPPFD) de Guinée.....	295
Encadré 9 : Trois modèles pour l'innovation	302

Graphiques

Graphique 1 : Répartition des cacaoculteurs en fonction des régions	69
Graphique 2 : Proportion des enquêtés en fonction des groupes d'âge.....	106
Graphique 3 : Répartition en fonction du sexe.....	107
Graphique 4 : Répartition des cacaoculteurs en fonction du niveau d'instruction	109
Graphique 5: Répartition des résultats en fonction des trois groupes communautaires	110
Graphique 6 : Répartition générale en fonction du type de semence utilisé	111
Graphique 7 : La répartition par statut (PA ou NP) selon le type de semence utilisé.....	112
Graphique 8: Evolution de la quantité moyenne annuelle de cabosses reçues par planteur	114
Graphique 9 : Niveau général de respect des bonnes pratiques de pépinière.....	116
Graphique 10 : Niveau d'application comparée des PA et NP.....	116
Graphique 11 : Proportion en fonction du niveau d'application des bonnes pratiques de mise en place.....	119
Graphique 12 : Niveau d'application comparée des bonnes pratiques de mise en place	120
Graphique 13 : Niveau d'application par région des Bonnes Pratiques de mise en place	121
Graphique 14 : Application générale des Bonnes Pratiques de conduite des vergers	132
Graphique 15 : Répartition comparée du niveau d'application de conduite des vergers.....	133
Graphique 16 : Niveau d'application par région des Bonnes Pratiques de conduite des vergers	134
Graphique 17 : Proportion en fonction du respect des Bonnes Pratiques de récolte et post-récolte	137
Graphique 18 : Répartition comparée en fonction des Bonnes Pratiques de récolte et post-récolte	138
Graphique 19 : Niveau d'application des bonnes pratiques de récolte post-récolte par type	139
Graphique 20 : Répartition comparée en fonction des pratiques de fermentation	140
Graphique 21 : Niveau d'application par région des Bonnes Pratiques de récolte et post-récolte	142
Graphique 22: Application des BPA de mise en place en fonction des groupes communautaires	143
Graphique 23 : Répartition des planteurs en fonction de l'âge de travail des enfants.....	145

Graphique 24 : Répartition comparée en fonction du type de gestion de l'ombrage.....	150
Graphique 25 : Répartition comparée du niveau de diversification avec les cultures de rente..	152
Graphique 26 : Evolution du rendement du cacao ivoirien en kg/ha.....	156
Graphique 27 : Evolution comparée du rendement moyen à l'hectare par année.....	156
Graphique 28 : Répartition comparée du mode de commercialisation	158
Graphique 29 : Répartition comparée en fonction de l'appartenance et du niveau d'activité avec les coopératives	159
Graphique 30 : Evolution générale du niveau de revenu annuel moyen du cacao.....	161
Graphique 31 : Evolution comparée du revenu annuel moyen du cacao.....	162
Graphique 32 : Proportion en fonction du mode de prise de décision.....	163
Graphique 33 : Comparaison entre PA et NP en fonction des prises de décisions agricoles.....	165
Graphique 34 : Proportion en fonction du rôle joué par les groupes d'entraide.....	166

Photos

Photo 1 : Séance d'interview au village.....	88
Photo 2 : Séance de formation des enquêteurs en salle.....	89
Photo 3 : séance de formation au champ sur les nouvelles créations	89
Photo 4 : Séance de formation au champ sur les cacaoyères en production	90
Photo 5 : Mesure de la superficie au GPS par l'enquêteur.....	90
Photo 6 : Pose de carré de densité.....	91
Photo 7 : Dénombrement des pieds de cacaoyers dans le carré.....	91
Photo 8 : Mesure de la hauteur de la couronne d'un jeune cacaoyer	92
Photo 9 : Observation de cacaoyers adultes	92
Photo 10 : Recherche et observations de jeunes cacaoyers, envahis ici par les herbes	93
Photo 11 : cacaoyère installée de façon anarchique	104
Photo 12: Pépinières sachets réalisées selon les normes recommandées.....	115
Photo 13: Semi-direct associé aux bananiers dans des buttes d'igname	122
Photo 14 : Bananiers plantés dans les interlignes à la même distance que les cacaoyers.....	127
Photo 15 : Jeune cacaoyer ayant une bonne couronne.....	128
Photo 16 : Plantation de cacao à très forte densité.....	129
Photo 17 : Jeunes cacaoyers issus de semences sélectionnées du CNRA	129
Photo 18 : Pistes rurale impraticables rendant difficile la circulation et l'évacuation des produits	186
Photo 19 : Séchage sur bâche au sol non recommandé	220
Photo 20 : aperçu de pistes villageoises impraticables dans les zones cacaoyères	242

Cartes

Carte 1 : Découpage de l'ANADER et zone de couverture des projets au moment de l'étude.....	55
Carte 2 : Zones d'enquête.....	56
Carte 3 : Végétation	61
Carte 4 : Pluviométrie.....	63
Carte 5 : Répartition des groupes de population en fonction des régions	68

Carte 6 : Occupation du sol par les différents types de produit.....	70
Carte 7 : Zones de vérification.....	83

Schémas

Schéma 1: Modèle d'Acceptation de la Technologie traduit du schéma de Davis & <i>al.</i> (1989)	45
Schéma 2: Système actuel du conseil agricole dans la filière café-cacao.....	181
Schéma 3: Système Intégré de Conseil Agricole (SICA)	303

LES PUBLICATIONS

PUBLICATIONS

- 1- Adoption of good agricultural practices (gap) in the ivorian cocoa farms: regeneration technologies put to the test of farmers field**

- 2- Lien entre agronomie et sociologie dans l'analyse du milieu rural en Côte d'Ivoire : *dépasser les expérimentations agronomiques et les simples enquêtes sociologiques***

1- Adoption of good agricultural practices (gap) in the ivoirian cocoa farms: regeneration technologies put to the test of farmers field

Vol 5 Issue 2 March 2015

ISSN No. 2230-7850

International Multidisciplinary
Research Journal

*Indian Streams
Research Journal*

Executive Editor
Ashok Yakkaldevi

Editor-in-Chief
H.N.Jagtap

Welcome to ISRJ

RNI MAHMUL/2011/38595

ISSN No.2230-7850

Indian Streams Research Journal is a multidisciplinary research journal, published monthly in English, Hindi & Marathi Language. All research papers submitted to the journal will be double - blind peer reviewed referred by members of the editorial board. Readers will include investigator in universities, research institutes government and industry with research interest in the general subjects.

International Advisory Board

Flávio de São Pedro Filho Federal University of Rondonia, Brazil	Mohammad Hailat Dept. of Mathematical Sciences, University of South Carolina Aiken	Hasan Baktir English Language and Literature Department, Kayseri
Kamani Perera Regional Center For Strategic Studies, Sri Lanka	Abdullah Sabbagh Engineering Studies, Sydney	Ghayoor Abbas Chotana Dept of Chemistry, Lahore University of Management Sciences[PK]
Janaki Sinmasamy Librarian, University of Malaya	Ecatarina Patrascu Spiru Haret University, Bucharest	Anna Maria Constantinovici AL. I. Cuza University, Romania
Romona Mihaila Spiru Haret University, Romania	Loredana Bosca Spiru Haret University, Romania	Ilie Pinteau, Spiru Haret University, Romania
Delia Serbescu Spiru Haret University, Bucharest, Romania	Fabricio Moraes de Almeida Federal University of Rondonia, Brazil	Xiaohua Yang PhD, USA
Anurag Misra DBS College, Kanpur	George - Calin SERITAN Faculty of Philosophy and Socio-Political Sciences Al. I. Cuza University, IasiMore
Titus PopPhD, Partium Christian University, Oradea, Romania		

Editorial Board

Pratap Vyamktrao Naikwade ASP College Devrukh, Ratnagiri, MS India	Iresh Swami Ex - VC. Solapur University, Solapur	Rajendra Shendge Director, B.C.U.D. Solapur University, Solapur
R. R. Patil Head Geology Department Solapur University, Solapur	N.S. Dhaygude Ex. Prin. Dayanand College, Solapur	R. R. Yalikal Director Managment Institute, Solapur
Rama Bhosale Prin. and Jt. Director Higher Education, Panvel	Narendra Kadu Jt. Director Higher Education, Pune	Umesh Rajderkar Head Humanities & Social Science YCMOU, Nashik
Salve R. N. Department of Sociology, Shivaji University, Kolhapur	K. M. Bhandarkar Praful Patel College of Education, Gondia	S. R. Pandya Head Education Dept. Mumbai University, Mumbai
Govind P. Shinde Bharati Vidyapeeth School of Distance Education Center, Navi Mumbai	Sonal Singh Vikram University, Ujjain	Alka Darshan Shrivastava Shaskiya Snatkottar Mahavidyalaya, Dhar
Chakane Sanjay Dnyaneshwar Arts, Science & Commerce College, Indapur, Pune	G. P. Patankar S. D. M. Degree College, Honavar, Karnataka	Rahul Shriram Sudke Devi Ahilya Vishwavidyalaya, Indore
Awadhesh Kumar Shirotriya Secretary, Play India Play, Meerut (U.P.)	Maj. S. Bakhtiar Choudhary Director, Hyderabad AP India.	S. KANNAN Annamalai University, TN
	S. Parvathi Devi Ph.D.-University of Allahabad	Satish Kumar Kalhotra Maulana Azad National Urdu University
	Sonal Singh, Vikram University, Ujjain	

Address:-Ashok Yakkaldevi 258/34, Raviwar Peth, Solapur - 413 005 Maharashtra, India
Cell : 9595 359 435, Ph No: 02172372010 Email: ayisrj@yahoo.in Website: www.isrj.org



ADOPTION OF GOOD AGRICULTURAL PRACTICES (GAP) IN THE IVORIAN COCOA FARMS: REGENERATION TECHNOLOGIES PUT TO THE TEST OF FARMERS FIELD

Kouassi Kouadio Edouard ¹, Kouassi N'goran François ²

¹Sociologist, PhD student Alassane Ouattara University of Bouake

²Sociologist, Senior Researcher Research Center for Development (RCD) - Université \ Alassane Ouattara de Bouaké

Abstract :- This paper aims at understanding and explaining the motivations underlying the adoption of Good Agricultural Practices (GAP) and the persistence of Traditional Cultural Practices (TCP). To do so, the study has adopted a Knowledge Attitudes, Practices (KAP) approach, to characterize and quantify the diffusion and adoption of cocoa regeneration technologies implemented by cocoa farmers in different production areas in Côte d'Ivoire. The results show that the adoption is difficult and selective with respect to several constraints, including economic and social constraints which farmers shall face.

Key Words:- Ivory Coast - Adoption - Technologies - Good Agricultural Practices

INTRODUCTION

Cocoa is a strategic crop for Ivory Coast representing 40% of export earnings (CTB, 2011) and 10% of Gross Domestic Product (Assiri & al, 2012). However, many constraints threaten the sustainability of the Ivorian cocoa (Dehevels, 2003).

To face these threats and establish a sustainable cocoa economy, the Coffee /Cocoa field has initiated the Program Quantity, Quality, Growth (2QG) since 2006/2007. In this context, several cocoa regeneration projects have been completed. But after more than 5 years of implementation, this field does not seem to have a clear evidence of the adoption of implemented technologies. Studies on the subject matter, including that of Assiri & al. (2012), limit themselves to experimental plots, and to agro-ecological and techno-economic aspects. Our study goes beyond these data by integrating socio-economic and cultural dimensions through a "fine qualitative analysis" of the transformations brought by the agricultural advisory projects in terms of adoption of cocoa regeneration technologies among farmers. Moreover, this study analyzes the agronomic innovations in agrarian communities that are undergoing full economic and social restructuring (Leonard & Vimard, 2007). Thus, this study aims at measuring the adoption of Good Agricultural Practices (GAP) in an interdisciplinary perspective.

II-ENLIGHTENING CONCEPTS

2.1. Discussing the concept of adoption

Adoption is a decision allowing the full use of a new idea as the only positive way to solve a problem (Rogers, 1983). This definition shows that adoption is the result of a decision, but it does not indicate the basis of this decision making process. Thus, according to Van Den Ban & al. (1994) adoption is a mental process that starts from

the first contact of the individual with innovation, to the step of rejection or acceptance. Therefore, researchers have conceptualized adoption as a process that occurs over time and which is made of a series of actions (Rogers, 1983). Adoption also requires a change in behavior. That change is characterized by the modification of action and way of behaving (Ajzen & Fishbein, 1980). Of all theories developed to account for how people change their behavior when facing innovation, Davis (1986) Model of Technology Acceptance (MTA) seems to be closer to our object of study. Our study aiming at shedding light on the adoption of Good Agricultural Practices (GAP) in cocoa farms, the MAT not only helps us know what guides farmers choices for the implementation of projects, but also helps predict and anticipate the probability of accepting the implemented technologies.

It should be noted that Davis's works, showed that the relationship between the intention to use an information system and the perception of its usefulness is stronger when the perception of ease of use is added. Are farmers inclined to ease of use or are they guided by the sense of the usefulness of technologies offered in the framework of 2QG Program projects?

But Davis does not neglect the social environment. He analyzes the issue of the adoption of innovations by placing the individual in his social reality by taking into account both the personal will and the social influence network which he belongs to.

2.2. Concept of Good Agricultural Practices (GAP)

Promoting Good Agricultural Practices (GAP), whose goal is to take concrete steps to achieve the sustainable agriculture and rural development (SARD), is part of the Millennium Development Goals (MDGs) [FAO, 2003]. This concept of GAP has evolved during recent years in the context of the globalization of agricultural economies facing three major challenges (FAO, 2004): i) improving food security, livelihoods and incomes in rural areas; ii) meeting the growing and diverse requirements for the safety of food and other products, iii) conserving and protecting natural resources. These challenges can be accepted in part through Good Agricultural Practices (GAP), an approach that aims at applying existing knowledge to improve the environmental, economic and social sustainability of production (FAO, 2003). Based on the principles of sustainability, the goal of GAP is to achieve specific desired results, taking into account farmers' constraints and incentives to implement practices in accordance with market demand in this particular context (FAO, 2005).

Therefore, key stakeholders must be helped (farmers, processors, traders, consumers and governments) fully play their role and assume their responsibilities in the search for sustainable agricultural production systems that would be socially sustainable, economically profitable and productive while protecting humans and animals health and well-being, and environment (FAO, 2004). Therefore, methodologies such as integrated fight against pests and conservation agriculture have been developed to address some specific production problems. Food quality standards have been set up under the Codex Alimentarius (FAO, 2005).

In the context of cocoa farming (Sonit, 2005), especially in the Ivorian Cocoa/Coffee field, GAP covers three key dimensions: technical, social and environmental aspects. Technical aspects where efforts are particularly concentrated, for productivity's sake concern technical routes or technological packages from agricultural research whose proper application helps to improve cocoa productions. These technological packages or good production practices are grouped into four main groups:

- 1-good practices of seedlings production;
- 2-good practices of setting up or installing cocoa farms;
- 3-good practices of conducting orchards;
- 4-good practices of harvesting and post-harvesting.

III-METHODOLOGY

The study began in July 2012 with a preliminary phase devoted to documentary research, exploratory talks with the structures involved in the cocoa field. The study involved 24 departments out of 48 as follows:

Table I: Distribution of the sample per region

ANADER area	Number of visited departments	Number of respondents
South	8	182
Central	8	250
East	4	84
Center	2	32
West	2	52
Total	24	600

The data collection instruments were the interview guides and questionnaires meant for 600 respondents. The survey used the Knowledge Attitudes, Practices (KAP) approach, which is based on three key questions: What knowledge, what attitudes, what practices should be evaluated?

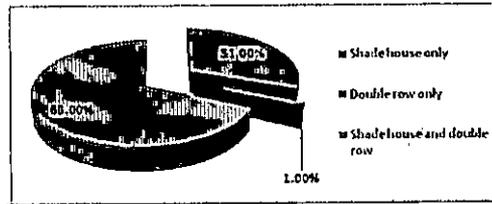
IV- RESULTS AND DISCUSSION

The results deal with the application and adoption of technologies, the influence of social factors in the adoption of technology and the constraints of capitalizing and appropriating knowledge.

4-1- Application and adoption of technology

4-1-1. Farming practices of planting / replanting

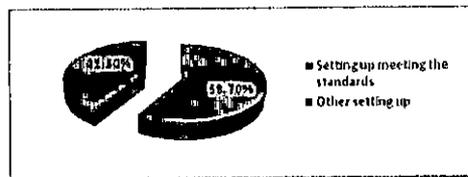
The analysis focused on the production of seedlings and the establishment of the plantation. The good practices of seedlings production concern recommended nursery techniques: shade house and double row of 20 at a time. The analysis indicates that 76.71% of the farmers apply good practices of conducting nursery. More than 22% content themselves with putting their nursery under shade house (Chart 1).



Source: according to our survey (from April to May 2012)
 Chart 1: Level of compliance with good nursery practices

These percentages show that bag nursery technique is widely adopted by farmers (about 77%). These positive results are due to time, since this technique has been brought in for decades. For time is a key factor to the adoption of technologies as the theories of diffusion state. Indeed, Rogers (1983) defines the process by which an innovation is conveyed over time through some channels among the members of a social system. This is a special type of communication where messages relate to new ideas. So the diffusion of an innovation depends on four elements: innovation, the channels of communication, time and social system.

The disappearance of the rainforest also justifies the adoption of the nursery technique (more than 12 million during the last century). Traditional techniques such as direct sowing and ground nursery have very little chance of succeeding today. This leads farmers to change their strategy. Although being more testing, they find it more useful to create plantings using nursery bag process. Here, we come along with Davis MAT when he identifies the utility the new thing represents to the individual as the essential element that determines the willingness to accept innovation. The more the individual believes that innovation is likely to contribute to increase his performances, the more motivated he is to accept it. Implementation techniques concern digging holes, cocoa density, association and density of bananas, pruning (Chart 2).



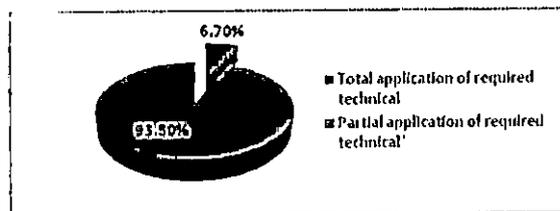
Source: according to our survey (from April to May 2013)
 Chart 2: Proportion considering the level of good practices application for the setting up

The analysis shows that 58.70% of farmers apply good practices for the setting up. In fact, all the planters combine bananas and 50% do the pruning. However, among them, only 44.72% will comply with the banana density standards as recommended.

The cocoa-banana association is a process used by farmers for decades. In addition, only 22.67% of the growers apply the standards of planting (digging holes 40 cm cmx40 device 3 m x2.5 m). The challenge lies in the respect for the recommended banana device (3 m x2.5 m) for the association.

4.1.2. Farmers' practices of conducting orchards

Good practices of conducting orchards is equivalent to pruning maintenance (suckering) sanitary harvesting (picking black pods and removing dead branches), the application of agro-chemicals (fertilizers and pesticides) and restoring size (removal of too many stems). Are reported to apply good practices for conducting orchards those planters who combine all these aforementioned techniques (Chart 3).



Source: according to our survey (from April to May 2013)
 Chart 3: Application of Good Practices conduct orchards

In general, growers hardly apply good practices of conduct orchards. Only 6.70% of respondents fully apply it against 93.30% who only apply it partially. A proper conduct of orchards demands farmers an optimal investment. Yet, they do not much include the concept of investment in their farm management strategies. Actually, they seek and always find ways to reduce the investment costs (Ruf, 2009). Thus, for Ivorian farmers, reducing the investment cost is a top priority and all the perennial crops confirm it (Ruf, 2007). Plantations are still considered as family and community heritages. As such, they have not yet been transformed into agricultural farms and individual enterprises that can add value to the training they received; especially in a context where vocational training is not part of farmers concerns (Oura, 2013).

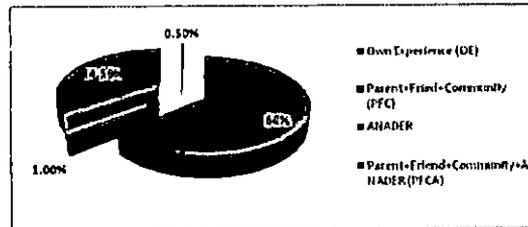
Farmers are not aware that training the labor is a profitable investment like the companies that train and retrain their staff. Cocoa farmers keep on using less expensive and unsuitable inputs. In other words, small farmers have not yet change their habits and have not yet gone beyond the stage of farmers having a budget, a skilled labor, adequate production tools, harvesting techniques and successful sales, etc. So they are still in the logic of a permanent assistance.

Farmers' reticence vis-à-vis good practices of conducting orchards is partly explained by the lack of edging measures (Kouassi, 2009). Indeed, having access to the necessary factors (seeds, fertilizers, small equipment ...) for the application of agricultural innovations and remunerative market, producers can find a favorable environment for investment in agricultural production, through the adoption of agricultural innovations (Zoundi & al., 2005).

4-2- The influence of social factors on technology adoption

4-2-1- The influence of social groups on agricultural decisions taken

The analysis shows that only 0.5% of farmers take decision based exclusively on their own experiences, 64% resort to what we called PFC (Parent, Friend, Community). For 1% of them, ANADER is their remedy in case of major decision-makings whereas 34.5% make use of PFCA guide (Parent, Friend, Community, ANADER). These results are better perceived through the following graph.



Source: according to our survey (from April to May 2013)
 Figure 4: Proportion considering the mode of decision-making

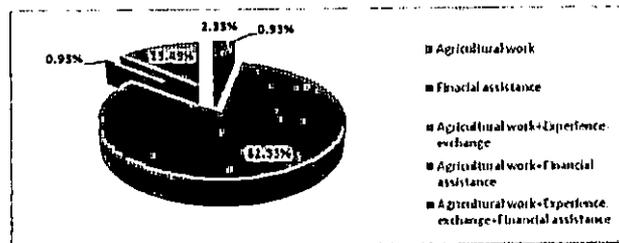
Community groups continue to exert a great influence on farmers' decision-making as regard to their farms. Moreover, the social capital plays a key role. Preferring the PFC or PFCA channel, cocoa farmers show that the concepts of networks and trust are at the heart of their agricultural choices. In fact, they prefer trusting networks rather than rely exclusively on themselves or on ANADER. They are actually influenced by the standards of their social system and their interpersonal information network.

Before taking decision, farmers want to make sure it is shared by many members of their network. So a planter would agree to adopt an innovation because he trusts his network, and because the members of the network have adopted it. This means that if their network resists innovation or a proposed technology, most of the farmers, except for a few curious people, will be influenced by the tendency or behavior of their network. For Sabourin & Barrel (1998), this implies that extension should seek to shed light on the following questions:

- How does information flow among producers?
- What factors favor the appropriation of technologies? Are they favored by proximity or neighborhood relationships, or by some producers' organizations?
- What is the importance of information and knowledge production dissemination among producers: Who is consulted?
- What is the operational role of dialogue and mutual aid networks?
- Which monitoring and analyzing tools shall we call on for these processes?

4-2-2- The influence of social groups on the dissemination and application of GAP

The results presented by the following graph help understand the role of mutual aid groups in the dissemination of information among farmers. This role is perceived through rural work, sharing agricultural experiments as well as financial assistance.



Source: according to our survey (from April to May 2013)
 Chart 5: Proportion of farmers regarding the mutual aid groups' role

Farmers (82.33%) claim that mutual aid groups contribute to the realization of rural works and agricultural

experiences exchange. Mutual aid groups are therefore a powerful agricultural and technological diffusion channel for farmers and GAP application vectors. Groups are generally made of project participants and non-participants. Through these groups, they integrate what they learned in the Farmer Schools Fields (FSF) and the Trial Plots (TP). This is indeed an opportunity for best students of the FSF and TP to share their expertise with less frequent or worst students. Moreover, our results show that these groups seem to play an interesting role in the implementation of GAP (Table 2).

Table II: The role mutual aid groups in the application of Good Practices of establishment

Group membership	Application of good practices of establishment		Total (%)
	Establishment meeting the standards (%)	Other establishments (%)	
« With » mutual aid group	69	30	100
« Without » mutual aid group	53	46	100

Source: according to our surveys (from April to May 2013)

Good installation practices are applied by more than 69% of the growers belonging to a support group for field work against 53% with no support group.

Thus, beyond dialogue and technical exchanges, these groups constitute an undeniable labour that contributes to assist their members in the pastoral activities. These groups are therefore potential solutions against labor shortage which operations managers are more and more facing while implementing the GAP. But this very labour is not sufficiently exploited by farmers (only 36% adhere to groups) to address the shortage of labor and to increase the adoption of BPA.

4.3. Constraints of capitalizing and adopting knowledge

4.3.1. Farmers between innovation and satisfaction of basic needs

Farmers are routinely forced to make multiple choices regarding their priority needs (food, health, education, creation and maintenance of plantations, etc.). The introduction of innovations, with the requirements going with it, makes these choices even more difficult.

Ultimately, they opt for primary needs (food, health, school ...) at the expense of investment brought about by innovations. Indeed, interest in cocoa regeneration technologies necessarily entails in resolving food issues, then those of health and education.

According to our results, 77% of farmers are not self-sufficient. Thus, 41% of them buy food crops to make up food deficit during the food shortage, while 58% of these farmers simply do with what they have to cross food shortage. Based on this observation, we imagine how difficult it is for farmers to engage in the cocoa regeneration process as recommended by the results of agricultural research. For these farmers, the priority is absolutely the struggle for survival and their family balance. Thus, the lack of resources (human and financial) is primarily focused on creating food farms or buying food.

According to Maslow's theory of motivation (1954), needs create motivations. However, it is impossible to satisfy them all at the same time. Maslow defines human being as a whole having physiological, psychological, sociological and spiritual aspects. Each of these aspects is linked to some basic human needs, which he schematically shows inside a pyramid with five levels on a hierarchical base:

- 1-physiological needs: life keeping (hunger, thirst, sleep ...)
- 2-security needs (protection, order, confidence ...)
- 3-social needs (group membership, love, having a status ...)
- 4-esteem needs (achievement, recognition, feeling useful, to have value, development of autonomy and identity ...)
- 5-needs of self-realization (creativity, development of blossoming needs, exploiting one's creative potential, knowledge development, personal beliefs and values ...).

For Maslow, as long as a need is not satisfied, it is a source of motivation. As soon as it is satisfied, the need of the higher level will appear as a new source of motivation. Thus, he says, the satisfaction of a need cannot be achieved if the lower-level needs are not satisfied.

In this respect, a producer can only fully adhere to cocoa regeneration projects when he can unquestionably cope with his food needs and family responsibilities. Investing in planting becomes a secondary need that will be considered only after meeting basic needs. Farmers' difficulties are in many respects related to labor deficit.

4.3.2. Absence of labor deficit and farm equipment

The results show that the bulk of farmers do not have a wage-earning labor, for lack of funds. Indeed, 92% of respondents say they do not have funds. Labor is made of family members at 74.17%. The size of this labour is itself reduced, two people on average. With the reflex for the education of children, intra-family conflicts about the redistribution of resources and research pronounced personal careers, family labor is disappearing consistency. Sometimes finding one and tie between different activities, he finds little time for maintenance of cocoa plots as testified by 82% of respondents. In addition to these difficulties relating to labor, there is also lack of equipment and farm equipment.

Our study indicates that farmers are under-equipped. Nearly 89% do not have an atomizer. As a consequence, not all of the farmers' crops receive phytosanitary treatments. Even those farmers who do treat their farms, fail to keep the recommendations. Sometimes, the required periods are not observed in the absence of atomizer. These remarks also apply to post-harvesting treatment. Indeed, only 34% of farmers have a rack or improved dryer. In addition, only 10% of them have a cemented area. But this equipment shortage is probably linked to the socio-cultural factors.

4.3.3. Pervasiveness of cultural constraints

Cultural constraints are one of the limiting factors in adopting Good Agricultural Practices. Prohibitions reducing the number of working days of pastoral activities, funerals are real obstacles to the optimum application of GAP.

In almost all villages or camps, farmers are subject to prohibitions which oblige to stay at home in order to avoid the wrath of the protective spirits. Thus, to comply with tradition, there is/are 1, 2 or even 3 day(s) off during the week, according to the villages, with no pastoral work done. The lost days bear severely on farmers on the standpoint of accounting, especially for very demanding intensive culture in terms of consistency and monitoring. Reducing the number of working days affects expected performance, especially as labour is insufficient.

The question of the funeral has become over years an issue whose influence on agricultural activities is increasingly shared. In rural areas, funerals are a form of binding solidarity showed by reciprocity and respected by all the peers in case of death. For the sake of solidarity, people are forced to participate in, either physically or financially or both physically and financially when a member of the community dies. Over 95% of farmers report that funerals have a negative impact on farming activities. May it be time, as 99% of them state, or money as confirmed by 73% of them. They are so strongly attached to death matters that they cannot be concerned about their own health.

4.3.4. Health degradation and labour reduction

Our observations allowed us to notice that most farmers, regardless of the regions, have poor health. The causes are multiple, but early retirement due to alcohol seems to be the main cause. Today, the bitter observation offered by the agricultural landscape is that of youths who are less hardworking and tend to be addicted to alcoholism. With such an attitude, agricultural activities are sidelined due to the loss of will and labor. Without labor, without money to hire labor, it is quite clear that GAP implementation can only be approximate, if not an illusion.

CONCLUSION

The application of cocoa regeneration technologies remains difficult. The issue of the adoption of Good Agricultural Practices remains a central concern. Farmers hardly apply technological packages; they rather make a selective application. As a result, the plantation yields remained low (about 400 kg / ha / year) and below the expected results (1 to 1.5 tones / ha / year). These results show that innovation, in rural environment, depends on choices and decisions that are dependent on the farm as a whole. Cultural constraints, family responsibilities, the influence of local production practices, difficult access to inputs and labor deficit inhibit farmers' desire to innovate. Given the complexity of family farms, agricultural advisory board and farmers must engage in a dialogue that will help adapt projects implementation strategies to farmers' real needs. From now on, the best bet would be to go beyond the agricultural plot by integrating farmers' daily lives to really influence farmers' strategies that still remain almost unchanged.

ACKNOWLEDGEMENTS

For the realization of this article, we got much benefit from the invaluable support of some institutions and people we want to thank. Among these institutions stands the Interprofessional Fund for Agricultural Research and Agricultural Advisory Board (FIRCA) that brought us the relevant financial and institutional resources to conduct this research in excellent conditions. We are also grateful to the Council for the Development of Research on Social Science in Africa (CODESRIA) that brought us additional financial resources and especially proper documentation which contributed to the quality of the work.

As for individuals, our gratitude goes towards Prof. Alfred BABO, who took a very active part in the realization of this work; we want to thank him for his availability, and the relevance of his pieces of advice, criticism and suggestions. We don't forget about Mr. Kouassi Joseph KOUAME, the Director of Cocoa/Coffee and Other Stimulating Plants Department (DDCCOSP) of the FIRCA; our tutor, and his assistant, Mr. Issiaka YAMEOGO. They both allowed us to benefit from better training conditions and receive agronomic knowledge essential to the realization of our study which concerns agricultural development. Finally, we would like to express our gratitude to Dr. Kouadio Raphael OURA for his help and pieces of advice.

REFERENCES

1. AJZEN I. & FISHBEIN M. (1980). Understanding attitudes and predicting social behavior. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall Inc. available at http://www.pearsonhighered.com/educator/academic/oduct/0013936435800%2ben-USS_01DBC.html (accessed on November 17 2012)
2. ASSIRI A., & al. (2012). Rentabilité économique des techniques de réhabilitation et de replantation des vieux vergers de cacaoyers (*Theobroma cacao* L.) en Côte d'Ivoire in *Journal of Animal & Plant Sciences*, vol. 14, Issu 2 : pp 1939-1951
3. BLAKELY, D. & al. (2008), *Manuel des Bonnes Pratiques Agricoles à l'usage des exploitations agricoles* Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, Toronto, (Canada), 176 p
4. CHAUVEAU J.-P. (1999), « L'étude des dynamiques agraires et la problématique de l'innovation », in Chauveau & al. eds, *L'innovation en agriculture*, IRD, pp.9-30
5. CTB (2011), *Le cacao, un levier de développement*, agence belge de développement, 48 p
6. DAVIS F. (1986), A technology acceptance model for empirically testing new end-user information systems: Theory and results. Doctoral dissertation. Cambridge, MA: MIT Sloan School of Management. Available at <http://hdl.handle.net/1721.1/15192>, (accessed on November 21 2012)
7. DEHEUVELS O. (2003). Dynamique de plantation / replantation cacaoyère en Côte d'Ivoire : comparaison de choix avec olympe, Montpellier, CIRAD-CP, programme cacao, 13 p.
8. FAO, (2003), Incitations à l'adoption de Bonnes pratiques agricoles Etude de référence pour la Consultation d'experts de la FAO sur les Bonnes pratiques agricoles, 10-12 novembre 2003. Available at http://www.fao.org/prods/gap/resources/keydocuments_fr.pdf (accessed on May, 13 2014)
9. FAO, (2004), Les Bonnes pratiques agricoles - un Concept de travail de la FAO Etude de référence pour l'Atelier interne de la FAO sur les Bonnes pratiques agricoles, Rome, Italie 27-29 octobre 2004 Available at http://www.fao.org/prods/gap/resources/keydocument_fr.pdf (accessed on May, 13 2014)
10. FAO, (2005), Comité de l'agriculture de la FAO (COAG), Dix-neuvième session, Rome, 13-16 avril 2005; "Agriculture et développement rural durables (ADRD) et Bonnes pratiques agricoles (BPA)" Document sur les BPA et l'ADRD, COAG http://www.fao.org/prods/gap/resources/keydocuments_fr.htm (accessed on May, 13 2014)
11. KOUASSI N. F. (2009). Les interventions publiques et privées en milieu rural et leur efficacité dans le processus de lutte contre la pauvreté, in NYANSA-PO, Abidjan, *Revue Africaine d'Anthropologie*; N°9, EDUCL, ISSN 1819-0642
12. LEONARD E. et VIMARD P. (2007), Quelle recompositions des agricultures en Afrique ? Innovations agricoles et reconfigurations migratoires dans le Bas-Sassandra (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire), la lettre du LPED, N°12.
13. MASLOW A. (1954). *Motivation and Personality*. New York: Harper. pp. 236, Available at <http://jhp.sagepub.com/content/31/1/114.abstract> (accessed on May, 06 2014)
14. OURA K R. (2013), De la CAISTAB au Conseil du Café-Cacao : le rôle des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) ivoiriennes dans la filière in *Les élites agricoles et rurales : concurrences et complémentarités des projets*, François Sarrazin (dir), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp 71-83
15. ROGERSE M. (1983). *Diffusion of innovations*, New York, The Free Press, (3e éd.), 453 p
16. RUF F. (2007), *Eléments d'une stratégie d'amélioration du peuplement végétal des plantations pérennes paysannes en zone forestière de Côte d'Ivoire*, Vol 2 : La demande en matériel végétal et son utilisation par les planteurs, BDPA & CIRAD, Montpellier, 220p

17. RUF F. (2009), Liberalisation, Cycles Politiques Et Cycles Du Cacao : Le Décalage Historique Côte D'ivoire-Ghana." Cahier Agriculture, 18 (4), 7 P.
18. SONII, D. (2005), À la découverte de la production durable du cacao: guide de formation participative des planteurs. 1. La lutte intégrée. Sustainable Tree Crops Program, International Institute of Tropical Agriculture. Version Mars 2005. Yaoundé, (Cameroun), 206 p
19. VANDENBAND, A. W. & al. (1994), La vulgarisation rurale en Afrique. Ed CTA- Karthala, Wageningen, 383 p
20. ZOUNDI J. S., & al. (2005), Économie familiale et innovation agricole en Afrique de l'ouest : vers de nouveaux partenariats, OCDE, Available at <http://www.oecd.org/dataoecd/35/28/39438252.pdf> (accessed on July 12 2011)

**Publish Research Article
International Level Multidisciplinary Research Journal
For All Subjects**

Dear Sir/Mam,

We invite unpublished Research Paper, Summary of Research Project, Theses, Books and Book Review for publication, you will be pleased to know that our journals are

Associated and Indexed, India

- * International Scientific Journal Consortium
- * OPEN J-GATE

Associated and Indexed, USA

- Google Scholar
- EBSCO
- DOAJ
- Index Copernicus
- Publication Index
- Academic Journal Database
- Contemporary Research Index
- Academic Paper Database
- Digital Journals Database
- Current Index to Scholarly Journals
- Elite Scientific Journal Archive
- Directory Of Academic Resources
- Scholar Journal Index
- Recent Science Index
- Scientific Resources Database
- Directory Of Research Journal Indexing

Indian Streams Research Journal
258/34 Raviwar Peth Solapur-413005, Maharashtra
Contact-9595359435
E-Mail-ayisrj@yahoo.in/ayisrj2011@gmail.com
Website : www.isrj.org

2- Lien entre agronomie et sociologie dans l'analyse du milieu rural en Côte d'Ivoire : *dépasser les expérimentations agronomiques et les simples enquêtes sociologiques*

Lien entre agronomie et sociologie dans l'analyse du milieu rural en Côte d'Ivoire : dépasser les expérimentations agronomiques et les simples enquêtes sociologiques

¹ Kouassi N'goran François, ² Kouassi Kouadio Edouard, ³ Kouamé Kouassi Joseph

¹ Sociologue, Maître de recherches Centre de Recherche pour le Développement (CRD) - Université Alassane Ouattara de Bouaké

² Sociologue, doctorant Université Alassane Ouattara de Bouaké

³ Ingénieur agronome, spécialiste du café-cacao Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles

Abstract

This study objective is to reconcile the agronomic and sociological approach in order to give a better answer to questions posed by the adoption and impact of projects in Ivorian agriculture. This interdisciplinary perspective based on a systemic approach has the advantage of identifying the farm as a whole. Thus, sociology through the KAP approach (Knowledge, Attitudes, Practices), qualitative and quantitative methods for understanding the complexity of social realities that shape the behaviour of farmers. Its interest is to increase the social aspects that motivate or inhibit the adoption of Good Agricultural Practices. In fact, sociology helps to guide agronomists decisions. Complementarity permits to strengthen sociological analyzes through the precision agronomy gives to results from the field observation. The collaboration permits, for example, farmers, and help to decision making in projects.

Keywords: Ivory Coast; Adoption; Impact; interdisciplinarity; Agricultural exploitation

Introduction

En dépit des efforts de la recherche agronomique, l'agriculture ivoirienne continue de se développer à travers de vieilles pratiques culturelles (défriches et brûlis de forêt primaire, établissement itinérante de la culture) [Dehevels, 2003; Assiri, 2010] ^[9, 11]. La question de la modernisation de l'agriculture reste donc posée et dépasse le cadre spécifique de l'agronomie, essentiellement préoccupée par les aspects techniques des innovations. Or, « *la dimension technique de l'innovation n'est qu'une de ses dimensions. Elle ne peut être isolée, ni de ses composantes économiques, ni de ses composantes organisationnelles, sociales, voire politique et identitaire* » (Chauveau, 1999 :15) ^[5]. Mieux, selon Gannon & Sandron (2006), les innovations proposées doivent tenir compte de la logique des populations auxquelles elles sont destinées. Belloncle (1983) ^[2] et Lavigne & al. (2004) ^[19] préconisent, dès lors, de partir d'une auto-analyse de la situation avec les populations cibles afin de mettre tout le monde d'accord sur la nécessité du changement.

De plus en plus, l'orientation techniciste des innovations agricoles est remise en cause. Cette vision où, « *l'homme, grâce au progrès des sciences et des techniques, allait pouvoir se rendre "maître de la nature" s'est trouvée infirmée par les nombreux échecs des projets de développement conçus comme des transferts de technologies particulièrement dans les pays du sud* » (Jouve, 2007 : 115) ^[16]. C'est ainsi que Perret (2005) milite désormais pour une « agronomie socialement responsable », qui se donne des limites et se fonde dans l'interdisciplinarité lorsque cela est nécessaire. Prendre en compte « les façons de faire » des agriculteurs ; impliquer les sciences sociales constitue un changement épistémologique important (Hatchuel, 2000) ^[13]. De même, dépasser les simples discours des agriculteurs par la vérification au champ, constitue

pour le sociologue une nouvelle démarche méthodologique importante dans l'approche des questions agricoles.

Inscrit dans une perspective interdisciplinaire, cette étude concilie l'analyse agronomique et l'analyse sociologique du milieu rural. Cette perspective montre, dans un cas pratique de la filière cacao, l'impact des projets suivis par le Fonds Interprofessionnels pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) dans les exploitations cacaoyères.

1. Analyse Du Champ D'action Et Des Methodes D'approche De L'agronomie Et De La Sociologie

1.1. Approche agronomique des études agricoles

D'une façon générale, l'agronomie est la science qui vise à comprendre les mécanismes en jeu en agriculture et à les améliorer (Mazoyer & Roudart, 1997) ^[20]. Le *Petit Robert* (2014) la définit comme étant l'« *Étude scientifique des problèmes (physiques, chimiques, biologiques) que pose la pratique de l'agriculture* ». Dans son acception restreinte, l'agronomie est l'ensemble des méthodes qui permettent d'embrasser la connaissance des techniques agricoles en interaction avec le milieu (Hatchuel, 2000) ^[13].

Partant du constat que beaucoup de projets et d'opérations de développement avaient échoué, faute d'une appréhension correcte des réalités agraires sur lesquelles ils sont censés intervenir, l'agronomie cherche progressivement à comprendre et à analyser comment fonctionnent les milieux, les sociétés et les systèmes de production adoptés par les agriculteurs (Sebillotte, 2001b) ^[27]. Il s'agit de mettre davantage l'accent sur les spécificités, surtout dans les sociétés tropicales et méditerranéennes (Sebillotte, 1978) ^[26]. Cette orientation affichée dès les années 80 en France fait écho de l'intérêt que les institutions de recherche pour le développement comme le

CIRAD et l'IRD portent à l'élaboration du diagnostic préalable à l'action (Jouve, 2002) [15].

Comprendre comment les sociétés rurales exploitent leur milieu et gèrent leurs ressources n'est pas chose facile, notamment dans les pays du Sud, du fait de la complexité des réalités agraires auxquelles l'on est confronté (Sebillotte, 2001b; Jouve, 2007) [16, 27]. Pour rendre compte de cette complexité, l'agronome a eu recours à l'approche systémique (Jouve, 2002) [15]. Cette approche qui suppose la mobilisation de différents points de vue disciplinaires autour d'un même objet, conduit à donner aux agronomes une double culture ; celle des sciences bio-techniques et celle des sciences sociales (Mazoyer et Roudart, 1997) [20]. Cette double culture vient traduire le fait qu'il n'y a pas de changement technique sans changement économique et social et inversement (Jouve, 2002) [15]. C'est par exemple le cas de la France où, l'on a pris conscience que l'agriculteur, ses savoirs et savoir-faire doivent être au cœur de l'analyse des modes d'exploitation agricole du milieu et de sa transformation (Jouve, 2007) [16]. Dans la construction progressive de la nouvelle agronomie française, trois mots clé peuvent être retenus : acteurs, pratiques et systèmes. Les pratiques des acteurs permettent de comprendre le fonctionnement des systèmes, et ceux-ci fournissent un cadre méthodologique pour organiser l'analyse des pratiques des acteurs (Jouve, 2002) [15]. Aussi, cette démarche nécessite-t-elle l'association des sciences techniques et des sciences sociales. Toutefois, la recherche agronomique reste essentiellement expérimentale. Celle-ci se traduit par une hypothèse à tester dans une expérience qui aboutit à une conclusion pouvant déboucher d'une part, sur une proposition d'action sur le terrain et d'autre part, sur un enrichissement des connaissances (Gozé, 1999) [11].

1.2. Approche de la sociologie rurale

La sociologie rurale est une branche de la sociologie qui se définit, non selon des orientations théoriques particulières, mais plutôt selon son champ d'application, son objet de recherche (Jollivet, 1997) [14]. Cette branche s'intéresse aux sociétés rurales dans leur entièreté et dans leurs rapports avec le reste du monde. Elle a pour champs de compétences, les sciences sociales appliquées aux domaines de l'alimentation, l'agriculture, l'environnement et la dynamique des territoires ruraux (Mendras, 1967) [23]. « *Le sociologue rural s'intéresse à tout un ensemble d'aspects de la vie sociale qui est divisée autant en "spécialités" de la sociologie par ailleurs sociologie politique, sociologie du travail, sociologie de la famille, sociologie des religions, etc.* » (Jollivet, 1997:3) [14]. Il recourt aussi à d'autres disciplines telles que la psychologie, la géographie, la démographie, l'histoire sociale, l'économie rurale ou les sciences politiques (Mendras, 1959) [21]. Le sociologue rural doit donc s'inscrire d'office dans l'interdisciplinarité (Jollivet, 1997) [14]. Cela suppose, selon l'auteur qu'il doit connaître les méthodes et les techniques de toutes les autres sciences sociales, voire de l'agronomie d'autant plus que les populations concernées par ses interventions sont essentiellement des agriculteurs.

La démarche du sociologue rural a l'ambition d'intégrer les dimensions du social, du temps, de l'espace, du local et du global (Jollivet, 1997) [14]. Il s'agit d'une démarche que l'on qualifierait aujourd'hui d'holistique ou holiste, conclut-il. Ainsi, la sociologie rurale s'intéresse à l'exploitation agricole

dans son ensemble. « *Pour le sociologue, l'exploitation agricole est bien moins une entreprise et un siège de décision économique, qu'un groupe familial intégré dans une structure sociale particulière et qui est le théâtre de conflits entre des rôles sociaux. Conflits à l'intérieur des individus entre leurs rôles familiaux, économiques et sociaux : le père, l'exploitant, le travailleur, le villageois. Conflits de rôles entre les individus, l'exploitant et son fils, etc. Et il est évident que l'analyse de la coïncidence et du conflit de ces rôles permet d'éclairer les problèmes de la décision économique.* » (Mendras, 1961 : 68) [22]. Le milieu rural présente ainsi des réalités particulièrement complexes qui imposent une combinaison de techniques de collecte des données. Pour Mendras (1961) [22], l'utilisation exclusive du questionnaire a toujours un « rendement très faible », et ce rendement est particulièrement faible dans des milieux ruraux où on peut observer encore une certaine crainte des « papiers ». En effet, le sociologue craint que l'on réduise la complexité du tissu social à un certain nombre de catégories abstraites, qui ne peuvent que présenter une vue erronée de la réalité sociale, estime Mendras. Aussi, propose-t-il de recourir aux entretiens autant individuels que collectifs pour collecter les données. Le sociologue, dans l'analyse d'un milieu rural et d'une exploitation agricole tient aussi compte de l'approche historique, de l'approche dialectique et de l'approche comparative qui sous-tendent les logiques des agriculteurs et les aides à la prise de décision.

2. Cas Pratique De Synergie Sociologie-Agronomie

2.1. Démarche pour une analyse globale des exploitations agricoles ivoiriennes

La démarche est construite autour de l'approche systémique ponctuée par deux types d'enquête (enquête déclarative et enquête de vérification).

2.1.1. Approche systémique de l'exploitation agricole

La démarche d'analyse et de compréhension de l'exploitation agricole est pluridisciplinaire ; l'intervention des sciences sociales telles que la sociologie, l'économie, la géographie, l'histoire et le droit, est indispensable. Dans l'analyse de l'exploitation agricole, le diagnostic du sociologue met l'accent sur les pratiques paysannes, qui sont les pratiques sociales, les pratiques économiques, les pratiques techniques et les relations entre ces différentes pratiques. En effet, les décisions sont prises sous l'influence d'un jeu de contraintes techniques, économiques et sociales.

L'exploitation agricole est donc complexe. Pour étudier son fonctionnement, nous avons fait appel à l'analyse systémique ; le système étant un ensemble d'éléments liés entre eux par les relations qui lui confèrent une certaine organisation. Ainsi, pour analyser les exploitations cacaoyères, nous avons mis en exergue l'interdisciplinarité de l'agronomie et la sociologie. Ceci a eu pour intérêt de faire ressortir trois éléments indispensables pour l'analyse:

- 1- les éléments caractéristiques du milieu physique : le climat, le sol, le relief, le types de végétation, etc. ;
- 2- l'organisation sociale, l'unité de production, les pratiques culturelles, la gestion du foncier et de la force de travail, l'état de santé de la communauté, etc. ;
- 3- Les moyens techniques dont dispose l'unité de production, matériel végétal et outil, savoir-faire technologique, etc.

2.1.2. L'approche intégrée de l'exploitation agricole

L'exploitation agricole résultant de la combinaison de ces trois éléments cités plus haut, l'approche intégrée consiste à expliquer les interactions entre les différents éléments et à comprendre comment ces composantes interviennent dans le système. En effet, elle est à la fois un produit de l'histoire politique, économique, technique, sociale et culturel d'un individu, d'un groupe, d'une famille ou d'une communauté. Comprendre l'exploitation agricole, revient à analyser la dynamique qui l'a générée. Ainsi, l'approche intégrée nous permet de caractériser les exploitations cacaoyères. Ceci revient à apprécier les pratiques sociales, économiques et techniques. Il est donc question d'aborder l'étude de ces exploitations sous l'angle des pratiques ; celles-ci définies comme un ensemble d'actions agricoles mises en œuvre dans un espace donné. L'approche intégrée permet aussi de comprendre que le système de production est l'ensemble structuré des productions végétales et animales retenues par un agriculteur dans son exploitation pour réaliser ses objectifs. Cette démarche s'appuie sur une analyse en profondeur pour comprendre le pourquoi des choses.

2.1.3. L'approche dynamique

Plus on cherche à comprendre le pourquoi des pratiques des agriculteurs, plus on fait appel aux sciences sociales. L'exploitation agricole s'inscrit dans un processus d'adaptation, de transformations, liées à l'évolution démographique, aux changements sociaux, économiques et techniques. Aussi, l'approche dynamique de l'exploitation agricole permet-elle de comprendre qu'un système n'est pas une structure stable ; il est dynamique et évolue par le jeu de ses éléments et des interactions avec l'extérieur (Kouassi, 1999) [17]. Il est donc apparu indispensable de compléter l'analyse de fonctionnement par une analyse historique et dialectique. L'analyse historique permet de savoir l'évolution des conditions d'existence d'un système et de comprendre le processus de cette évolution, c'est-à-dire de s'intéresser aux transformations qui ont affectées le système dans un environnement physique, culturel, économique et social, en perpétuel mouvement. L'étude dialectique permet d'analyser au-delà des relations fonctionnelles existant au sein d'un système, tous ceux qui à l'intérieur et à l'extérieur du système visent à déstabiliser, à améliorer et à modifier son fonctionnement. Les décisions sont donc prises sous l'influence d'un jeu de contraintes techniques, économiques et sociales. La finalité première de la production étant, dans l'exploitation agricole, de produire les conditions de la reproduction sociale, l'approche dynamique permet de comprendre que le système de production est un système de reproduction sociale. Alors, on peut simplement conclure qu'un système de production, c'est la façon dont s'organise une unité de production ou un groupe social pour produire afin d'assurer sa reproduction sociale (Kouassi, 1999) [17]. C'est pourquoi, en plus de l'approche agronomique, l'on devrait associer systématiquement l'analyse sociologique.

2.1.4. Enquête déclarative, enquête de vérification et approche CAP: un exemple de collaboration entre agronomie et sociologie

Animée par la volonté de cerner les réalités des exploitations agricoles dans leur ensemble, l'enquête s'est déroulée en deux phases après les phases prospectives et de pré-enquête : une

phase déclarative basée sur la collecte des données structurelles par déclaration et une phase de mesure des paramètres agronomiques par des visites de plantations basées sur un sous échantillon (enquête de vérification).

a) Enquête déclarative ou enquête village

L'enquête déclarative, dans cette étude, prend en compte simultanément les réalités sociologiques et les paramètres agronomiques. Elle mobilise plusieurs outils de collecte des données : le questionnaire, les guides d'entretien individuels et collectifs, les entretiens libres et l'observation. Le travail a consisté à administrer un questionnaire à 600 planteurs au village dans 24 départements de production de cacao en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, des entretiens individuels et collectifs ont été organisés pour recueillir des données qualitatives auprès des planteurs.

Vu la complexité des exploitations agricoles et des données recherchées, cette enquête a eu recours à l'approche CAP (Connaissances, Attitudes, Pratiques) dont l'intérêt est de recueillir à la fois des informations quantitatives et qualitatives.

b) L'approche CAP

Une enquête CAP est une méthode de type quantitatif (questions prédéfinies et formatées dans des questionnaires standardisés) qui donne accès à des informations quantitatives et qualitatives (Gumucio & al., 2011) [12]. Les « informations qualitatives » sont ici définies comme des informations d'ordre subjectif ou perceptuel, à ne pas confondre avec des « méthodologies qualitatives, précisent ces auteurs. Selon eux, les questions CAP tendent à rendre visibles et repérables certains traits caractéristiques dans les savoirs, attitudes et comportements liés à des facteurs religieux, sociaux, traditionnels, mais aussi à la conception que chacun se fait d'une réalité donnée. « Ces facteurs sont parfois la source d'idées fausses ou de méconnaissances qui peuvent représenter des freins aux activités que l'on souhaiterait mettre en place et des obstacles potentiels au changement de comportement » (Gumucio & al., 2011 : 5) [12].

L'Approche CAP permet d'orienter le questionnaire en répondant à trois questions essentielles, à savoir :

1- Quelles connaissances doivent être évaluées ?

Quelle connaissance la population a-t-elle des Bonnes Pratiques Agricoles? Comment circule cette connaissance ?

2- Quelles attitudes doivent-elles être évaluées ?

Comment perçoit-on les Bonnes Pratiques Agricoles et l'assistance technique de l'ANADER ? Quelle attitude a-t-on vis-à-vis des Bonnes Pratiques Agricoles et de l'ANADER ?

3- Quelles pratiques doivent être évaluées ?

Quel est le comportement (réel, observé) de la population face aux Bonnes Pratiques Agricoles ? Quelles pratiques ont les différents types de populations vis-à-vis des Bonnes Pratiques Agricoles ? Dans quelle mesure les pratiques socio-économiques et culturelles impactent-elles l'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles ? Quels changements d'habitude les Bonnes Pratiques Agricoles entraînent-elles ? Quelles sont les facteurs qui amènent les communautés à adopter les Bonnes Pratiques Agricoles ?

La complexité de l'objet d'étude nécessite le recours à la méthode qualitative sous l'angle sociologique. L'enquête qualitative « *se veut au plus proche des situations naturelles – vie quotidienne, conversations –, dans une situation d'interaction prolongée entre le chercheur en personne et les populations locales afin de produire des connaissances in-situ, contextualisées, transversales, visant à rendre compte du "point de vue de l'acteur", des représentations ordinaires, des pratiques usuelles et de leurs significations autochtones* » (Olivier de Sardan, 2007a : 35) [24]. En effet, de nombreux aspects de la réalité sociale ne sont pas quantifiables. Comment quantifier, par exemple, les rapports de pouvoir internes à un village ou dans une coopérative ? Comment prendre en compte les ambiguïtés, les ambivalences qui sont au sein de la vie sociale et au sein des membres de l'unité de production ? Il importe donc de travailler en situation naturelle, au plus proche des situations vécues par chaque groupe d'acteurs. Et c'est ce qui guide la démarche du sociologue.

L'enquête au village est complétée par une visite de plantations pour vérifier l'exactitude des données agronomiques collectées.

c) Enquête de vérification

Cette étape essentiellement agronomique consiste à procéder à une observation *in situ*, c'est-à-dire des visites de parcelles afin de rechercher des contradictions éventuelles à partir des résultats obtenus de l'analyse des premières données issues de l'enquête village. La vérification permet de mesurer la qualité réelle des plantations comparativement aux Bonnes Pratiques Agricoles exigées. Elle permet surtout d'aller au-delà du village grâce à l'expérimentation agronomique. Elle permet ainsi au

sociologue de renforcer ses analyses à partir de la précision apportée par la démarche agronomique, motivant ainsi l'option interdisciplinaire de notre recherche.

2. Résultats comparés des deux types d'enquête réalisés

Dans le cadre de l'étude des exploitations cacaoyères, nous avons combiné les approches sociologiques et l'expérimentation agronomique. Par le biais de l'enquête village et de l'approche CAP, nous avons cherché à comprendre les pratiques et les logiques des planteurs de cacao. A ces deux démarches sociologiques, s'est greffée une expérimentation agronomique portant sur trois paramètres : *le dispositif de plantation 3m x 2,5m du cacaoyer, le dispositif de plantation 3m x 2,5m du bananier et la taille de formation*¹. L'objectif est de savoir si les producteurs respectent les dispositifs agronomiques mis en œuvre par le conseil agricole qui portent sur ces trois paramètres.

Les résultats de l'enquête déclarative indiquent que 47% de planteurs effectuent la taille de formation tandis que l'observation montre qu'il n'y a que 0,5% des parcelles dont les plants respectent la hauteur admise (comprise entre 1,5 m et 1,8 m). Cela peut signifier que les planteurs ne font pas la taille de formation ou qu'ils le font avec beaucoup de maladresse. Au niveau du respect du dispositif de plantation du cacaoyer, les déclarations se situent à 47% contre 26% pour les observations. Cet écart se confirme au niveau du respect du dispositif de plantation du bananier puisque le taux des déclarations est de 38% alors que les observations montrent un taux d'application de seulement 15%. Ces résultats sont contenus dans le tableau suivant.

Tableau 1: Résultats comparés à partir de paramètres agronomiques

Déclaration		Observation	
Variables ou critères sur lesquels les déclarations ont été faites	Résultat %	Variables ou critères ayant servi à la vérification	Résultat %
% de producteurs pratiquant la taille de formation	47	Taux de parcelles dont les plants ont une hauteur de couronne comprise entre 1,50 m et 1,80 m	0,50
% de producteurs respectant le dispositif 3m x 2,5m de cacao	47	Taux de parcelles respectant le dispositif 3m x 2,5m de cacao	26
% de producteurs respectant le dispositif 3m x 2,5m de bananier	38	Taux de parcelles respectant le dispositif 3m x 2,5m de bananier	15

Source: nos enquêtes (mai-juin 2014)

La confrontation des résultats montre qu'il y a un écart considérable entre les simples déclarations et la réalité observée à partir de la visite des plantations. Les résultats de l'observation remettent en cause les affirmations des planteurs. Cela montre qu'en matière d'étude sur l'application ou l'adoption des techniques agricoles, les résultats obtenus uniquement par déclaration sont parfois insuffisants. L'observation *in situ* comme le cas de la visite des plantations s'avère indispensable. L'étude montre que les cacaoculteurs obéissent à une logique sociale basée sur la sécurité de leur exploitation et le pragmatisme.

Vers Une Agronomie Associée A La Sociologie Pour Une Complémentarité Scientifique Dans Les Projets Agricoles En Côte D'Ivoire

Pour faire un lien entre les pratiques paysannes et les résultats de la recherche agronomique, il est question que les chercheurs (en agronomie et en sciences sociales) s'engagent dans une remise en cause de leurs représentations. Or pendant longtemps, les agronomes ont manqué de comparer leurs conceptions techniques à celles des paysans, aux logiques techniques locales, aux réseaux et relations dans les dynamiques d'évolution (Lavigne, 1996) [18]. Ils n'ont pas été capables de se distancier de leurs propres grilles d'analyse, de comprendre les logiques des pratiques paysannes, d'intégrer leurs compétences spécifiques et disciplinaires dans ces logiques (Bentz, 2002) [3]. Autrement dit, au lieu « d'apprendre la science à l'agriculteur », de manière à ce qu'il connaisse le pourquoi des choses et qu'il soit mieux à même d'améliorer sa pratique, l'on s'est contenté uniquement de lui transférer la technique (Cornwall & al.,

¹ La taille de formation est une opération consistant à supprimer les gourmands afin de permettre au jeune cacaoyer de former une bonne couronne ; 1,5 m à 1,8 m).

1994)^[6]. Une franche collaboration avec les sciences sociales telle que la sociologie aurait certainement évité d'emprunter un tel chemin. En fait, l'on a manqué d'impliquer réellement les sociologues dans les questions liées aux transferts de technologie en agriculture.

Ainsi, pour apporter sa contribution à la résolution des problèmes qui s'y posent, la sociologie a pris pour habitude de les aborder de façon isolée. En s'engageant de manière solitaire dans les études concernant le domaine agricole, les sociologues manquent très souvent de précision, surtout quand il s'agit d'aborder les questions d'adoption et d'impact des innovations techniques. La démarche "mono-disciplinaire" de la sociologie ne permet pas de dépasser les simples déclarations des paysans sur leurs pratiques culturelles. Or, ces déclarations sont souvent loin de la réalité que révèlent les plantations. Aussi, en se limitant aux informations prises à partir du village, les sociologues courent-ils le risque d'obtenir des résultats superficiels, voire biaisés.

Vu, ces limites constatées de part et d'autre, il est opportun de créer une réelle synergie entre agronomie et sociologie pour entreprendre une étude approfondie du monde agricole. La collaboration des sciences devrait permettre d'orienter les décideurs. Mais, pour y parvenir, un certain nombre de principes méthodologiques s'imposent (Lavigne, 1996 ; Cornwall, & al., 1994)^[18, 6]. Darré (1999)^[8] propose, à partir de l'identification des groupes locaux (groupes d'entraide, groupes informels, réseaux de dialogue, etc.), de tester des moyens et formes de relations entre développeurs et agriculteurs susceptibles d'éviter les effets électifs, des méthodes habituelles de développement. Travailler et éviter l'attitude classique d'offreur de solution, inhérent à la formation technique pour se mettre dans une posture « d'aide méthodologique » (Darre, 1996);^[7] œuvrer à l'identification des problèmes et des solutions, demandent un apprentissage spécifique et des savoir-faire de dynamique de groupe (Lavigne & al., 2004)^[19].

De plus en plus, les sociologues et anthropologues sont associés aux processus d'exécution de projets de développement agricole en Côte d'Ivoire. Dans le secteur du cacao, cela se traduit ces dernières années par l'implication des sociologues dans l'élaboration du guide de régénération cacaoyère et caféière produit par le FIRCA (Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles) dans le cadre du Programme Quantité, Qualité, Croissance (2QC). Le FIRCA sollicite souvent les sociologues pour l'évaluation des projets de conseil agricole qu'il finance pour le compte des filières agricoles. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'une étude menée en collaboration avec le Département d'Anthropologie et de Sociologie de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké a été engagé en juillet 2012 pour évaluer l'impact des projets de conseil agricole exécutés entre 2008 et 2011. Cette étude a permis de créer une synergie entre les approches agronomiques et les démarches sociologiques.

Conclusion

Cette étude montre la synergie possible entre la sociologie et l'agronomie. Son approche socio-agronomique a pour intérêt de combiner les démarches sociologiques et agronomiques. Elle a pour avantage d'aller au-delà des simples questionnaires et visites, au-delà des simples observations agronomiques pour opérer une étude complète des pratiques paysannes, des logiques des agriculteurs et de la mise en œuvre des Bonnes

Pratiques Agricoles. L'exploitation agricole doit être analysée avec plusieurs paramètres ; des paramètres agronomiques, des paramètres socio-économiques, historiques et culturels. Les contraintes culturelles et socio-économiques des planteurs ont systématiquement leurs répercussions sur l'évolution normale des exploitations agricoles. Aussi, toute action efficace devrait-elle avoir pour préalable la résolution ou la prise en compte de ces contraintes.

La synergie entre agronomie et sociologie devrait donc être renforcée pour donner un gage de succès aux projets implémentés en milieu paysan. Les agronomes et les sociologues gagneraient à sortir des rigidités méthodologiques pour espérer apporter des réponses concrètes et acceptables aux problèmes que rencontre le monde agricole. L'approche combinée conforte, dans les projets de développement, la prise de décision des agriculteurs basée sur la sécurité de leurs exploitations.

Remerciements

Pour la réalisation de cette étude, nous avons bénéficié du concours inestimable d'institutions dont nous tenons à saluer l'action.

Notre gratitude va à l'endroit du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) dont nous avons bénéficié de moyens financiers nécessaires et de l'appui institutionnel pour réaliser cette étude dans les meilleures conditions.

Nous saluons aussi le Council for the Development of Social Science Research In Africa (CODESRIA) qui nous a apporté une subvention pour la réalisation de ce travail.

References Bibliographiques

1. Assiri A. Étude de la régénération cacaoyère en côte d'ivoire : impact des techniques de réhabilitation et de replantation sur le développement et la productivité des vergers de cacaoyers (*Theobroma cacao* L.) en relation avec l'état du sol. Thèse de Doctorat Unique, UFR STRM, Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire, 2010, 170.
2. Belloncle G. La participation de la population au développement de l'agriculture, proposition pour une méthodologie de vulgarisation dans les pays du sahel. Options CIHEAM-UNESCO, 1983, 35-44.
3. Bentz B. Appuyer les innovations paysannes : dialogue avec les producteurs et expérimentations en milieu paysan. Éditions du GRET, Collection Guide pratique, Paris, France, 2002, 88.
4. Bergeret P, Dufumier M. Analyse de la diversité des exploitations agricoles, in *Mémento de l'agronome*, CIRAD-GRET, Ministère des Affaires étrangères, Paris, 2002a.
5. Chauveau JP. « L'étude des dynamiques agraires et la problématique de l'innovation », in Chauveau & al. eds, *L'innovation en agriculture*, IRD, 1999, 9-30.
6. Cornwall A. « Acknowledging process: challenges for agricultural research and extension methodology » in Sconnes I. and Thompson J., eds, *Beyond Farmer First: rural people's knowledge, agricultural research and extension practice*, 1994, 98-116.
7. Darre JP. *L'invention des pratiques dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissance*, Karthala, Paris, 1996, 190.

8. Darre JP. « La production de connaissances dans les groupes locaux d'agriculteurs », in Chauveau *et al*, eds, L'innovation en agriculture, IRD, 1999, 93-112.
9. Deheuvels O. Dynamique de plantation / replantation cacaoyère en Côte d'Ivoire : comparaison de choix avec olympe, CIRAD-CP, programme cacao, Montpellier, 2003, 13.
10. Gannon F, Sandron F. Echange, réciprocité et innovation dans une communauté paysanne, une lecture conventionnaliste. In économie rurale n°292, mars-avril, 2006, 6-23.
11. Goze E. expérimentation agronomique planifiée, support de cours révisé de philippe Letourmy, Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), 1999. <http://agroecologie.cirad.fr>, (consulté le 04 septembre 2014)
12. Gumucio S, « Collecte des données ». L'exemple des enquêtes CAP (Connaissances, Attitudes & Pratiques), 2011. www.medecinsdumonde.org/95e26a8504134703b5a3b8c53ea5ebd5 (consulté le 11 novembre, 2012).
13. Hatchuel A. Recherche, intervention et production de connaissances. Actes du symposium Recherches pour et sur le développement territorial, Inra-Sad, Montpellier, 2000, 27-40.
14. Jollivet M. La « vocation actuelle » de la sociologie rurale, in Ruralia n° 1997; 1:1-14.
15. Jouve P. Histoire du Centre National des Etudes Agronomiques des Régions Chaudes (CNEARC) de 1981 à 2002, Montpellier, 2002, 7.
16. Jouve P. « Périodes et ruptures dans l'évolution des savoirs agronomiques et de leur enseignement », dans Paul ROBIN, Jean-Paul AESCHLIMANN et Christian FELLER, Histoire et agronomie. Entre ruptures et durée, collection Colloques et séminaires, IRD éditions, Paris, 2007, 109-120.
17. Kouassi NF. Sociologie du développement rural, support de cours, 1999.
18. Lavigne D. Gérer la fertilité des terres dans les pays du Sahel, coll. Le point sur les technologies, Gret/Ministère de la Coopération/CTA, 1996, 380.
19. Lavigne D. Jachères, fertilité, dynamiques agraires, innovations paysannes et collaboration chercheurs / paysans : fondements pour des recherches-actions en milieu paysan sur la fertilité des terres, coopérer aujourd'hui, n°36, avril 2004, GRET, Paris, 2004, 60.
20. Mazoyer M, Roudart L. Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine. Editions du seuil, Paris, 1997, 531.
21. Mendras H. Sociologie de la campagne française, Presses Universitaires de France, Paris, 1959, 128.
22. Mendras H. Objet, méthode et organisation de la sociologie rurale In: Économie rurale. N°47, 1961, 67-72.
23. Mendras H. Eléments de sociologie, une initiation à l'analyse sociologique, A. Colin, Paris, 1967, 253.
24. Olivier De Sardan JP. La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie, Les Journées de Tam Dao 2007, 25-52.
25. Perret S. Quelle agronomie pour le développement durable ? Histories, concepts, pratiques et perspective, Dossier d'Habilitation à Diriger des Recherches "Spécialité" : Sciences Agronomiques, CIRAD-TERA, 2005, 144.
26. Sebillotte M. Itinéraires techniques et évolution de la pensée agronomique. C.R. Académie d'agriculture de France, n° 1978; 11:906-1013.
27. Sebillotte M. Les fondements épistémologiques de l'évaluation des recherches tournées vers l'action, Natures-Sciences-Sociétés 2001b, 9(3) :8-15.

